

**Programme MOVIDA 190 – 0190-THUR-BSAF  
Convention de subvention 13-MUTS-MOVIDA-7-CVS-020**

**Rapport final**

*Date de remise : 15 mai 2016*

**LES GRANDS PROJETS URBAINS DURABLES À L'ÉPREUVE DE LEUR HABITABILITÉ :  
LE CAS EXEMPLAIRE DE LA CONFLUENCE À LYON**

*Groupe Recherche Action (GRAC)*

[grac@cooprechercheaction.org](mailto:grac@cooprechercheaction.org)

**Membres de l'équipe :**

Rémi ELIÇABE, Amandine GUILBERT, Yannis LEMERY

**Date d'engagement subvention MEDDE : 7 octobre 2013**

Le GRAC est une association de recherche existant depuis 2006. Elle est le fruit de la rencontre entre sociologues (doctorants à cette époque) travaillant depuis plusieurs années autour de la question de l'auto-organisation sur le terrain social, politique et culturel. L'association entend dès sa création permettre la mise en commun des moyens et des pratiques en vue d'élaborer de nouvelles modalités de recherche, notamment en associant acteurs de terrain et sociologues dans une optique de coproduction des savoirs. Présenter le GRAC, c'est nécessairement souligner d'emblée sa dimension collective et ses attachements hétérogènes, dans et hors de l'université. Au sein du monde universitaire, c'est au Centre Max Weber (ex-Modys, ex-CRESAL) que le GRAC se trouve le plus directement lié. Au CRESAL, nous avons pu tout à la fois éprouver l'intérêt pour la sociologie pragmatique, trouver un espace pour penser des objets de recherche considérés comme peu légitimes ou marginaux, mais aussi faire exister la possibilité d'un collectif. C'est pourtant hors de l'université que nous avons choisi, depuis notre création en 2006, de pratiquer la recherche collective, en répondant à des appels d'offre et en restant ouverts à la commande publique. De manière générale, plutôt que des domaines voire même des axes de recherche clairement circonscrits *a priori*, ce qui se dessine au fil de nos expériences de recherche s'apparente davantage à une politique de la recherche et de la connaissance qui nous amène à prêter attention à certaines dimensions de la pratique, celles qui ont trait à l'usage, à l'expérimentation et aux savoirs situés. Ces dimensions, auxquelles nous avons également prêté attention dans nos thèses nous orientent donc vers des objets assez divers, bien que présentant des caractéristiques communes, sur les terrains social, politique et culturel : dans le cadre de nos derniers travaux, on aura ainsi rencontré des collectifs d'habitants en lutte contre la rénovation urbaine de leur quartier<sup>1</sup>, des centres d'hébergement temporaire, des structures médicales et sociales d'accueil de personnes précaires gravement malades avec des équipes « bricolant » au jour le jour des accompagnements adaptés aux personnes accueillies<sup>2</sup>, des collectifs procédant à des expérimentations culturelles contre des événements promus par la métropole et les « hauts-lieux » des institutions culturelles<sup>3</sup>. Une nouvelle orientation de nos recherches nous amène à repartir de pratiques qui ont trait à l'habiter, mais sans sélectionner cette fois-ci par avance les collectifs susceptibles de nous intéresser, en en passant plutôt par un plan de coupe que l'on qualifiera de réaliste dans la fabrique du fait urbain<sup>4</sup>.

---

<sup>1</sup> GRAC, *Ressaisir la citoyenneté urbaine aux bords du politique. Expériences marginales et expériences instituées de participation politique à l'épreuve des projets de rénovation urbaine dans trois pays Catalogne, France et Québec*, Rapport PUCA, Consultation de recherche « Citoyennetés urbaines, formes d'engagements et enjeux de solidarité », 2007-2009 ; GRAC, COPSAT, *De la ville durable à la ville habitable : Expériences de participation instituée et dynamiques collectives autonomes à l'épreuve de l'écologie*, Programme Concertation Décision Environnement, APR 2008/2009, Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, 2013.

<sup>2</sup> GRAC, *Fin de vie et maladie grave : l'accompagnement des personnes en grande précarité*, Programme « Soigner, soulager, accompagner », Fondation de France, 2011.

<sup>3</sup> GRAC, *Expérimentations culturelles dans les brèches de la métropole*, Programme de Recherche Territorialisé en Rhône-Alpes (PRT), Ministère de la culture, PUCA, Lyon Métropole, 2013.

<sup>4</sup> Orientation prise dans le cadre du programme MOVIDA et dans la recherche en cours : GRAC, *Nouvelles pratiques urbaines diffuses et dynamiques de transition discrètes dans deux métropoles européennes. Les cas des « murs à pêches » à Montreuil et du quartier St-Léonard à Liège*, Programme « La Ville ordinaire et la métropolisation », PUCA, 2016.

# Table des matières

---

<b>LE GRAC.....</b>	<b>2</b>
<b>TABLE DES MATIÈRES.....</b>	<b>3</b>
<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>7</b>
Situation actuelle du sujet .....	8
Un développement urbain durable technicisé ?.....	11
Une durabilité orientée par les performances énergétiques des bâtiments.....	11
Défaillance de l'usager des techniques ?.....	12
Premiers résultats : d'importantes défaillances techniques.....	14
Quel gouvernement du développement urbain durable ?.....	15
Gouverner par le climat.....	15
Vers la généralisation des écoquartiers ou la dilution du développement durable dans la rénovation urbaine ?.....	16
Economisation de la ville et gouvernement des conduites.....	17
Quelle participation des populations ?.....	18
Quelles inégalités et quelles tensions sociales dans la ville durable ?.....	21
Quelle habitabilité de la ville durable ? .....	22
Premières amorces problématiques.....	23
Comment habiter la ville durable ?.....	23
Vers un habiter participatif ?.....	25
Terrain de recherche.....	26
Un projet exemplaire de par son ampleur et son historique.....	26
Un projet vitrine pour le Grand Lyon.....	27
Exemplaire en matière de réseaux intelligents.....	28
Exemplaire en matière de développement urbain durable.....	29
Un quartier primé et labellisé.....	29
Rénover le bâti ancien.....	30
Les deux grandes phases du projet.....	30
Les objectifs de durabilité à la Confluence.....	31
Méthodologie.....	34
Une enquête qui n'en passe pas par les catégories préalables du développement durable.....	34
Une enquête du côté des habitants, qui se déploie de proche en proche.....	35
Une enquête structurée par une temporalité en chantier.....	37
Bien traiter la parole des habitants.....	38
Un contrepoint : la ZAC des Maisons-Neuves et la coopérative d'habitants le Village Vertical..	39
Questions de recherche et annonce du plan.....	41
<b>PARTIE 1. COMMENT PEUPLER, COMMENT HABITER LA CONFLUENCE ?.....</b>	<b>42</b>

Chapitre 1 : Une urbanité sous tension. La ville 2.0 à l'épreuve du réel.....	43
1.1 Dysfonctionnements, malfaçons, pannes.....	43
1.1.1. Le catalogue des ratés de la Confluence.....	46
1.1.2. Un-Smart City et ville verte en panne.....	49
1.1.3. Théories du dysfonctionnement.....	53
1.2 Mise en cause du processus de rénovation urbaine.....	54
1.2.1. Premières impressions.....	56
1.2.2. Mise à mal des usages et de l'habiter.....	57
1.2.3. Mise en cause du processus d'éco-rénovation par la mise en jeu des précédents.....	58
1.2.4. Défaut dans le pilotage et la concertation.....	60
1.3 Crise de la ville.....	61
1.3.1. Sainte-Blandine et les fantômes de derrière les voûtes.....	62
1.3.2. Mixité sous tension à la Confluence.....	65
1.4 Écologie défectueuse.....	70
1.4.1. De modes doux mal pensés en voitures trop présentes.....	71
1.4.2. Jardins partagés absents, anecdotiques ou trop expérimentaux.....	72
1.4.3. Le problème significatif des composteurs.....	74
1.4.4. Un quartier mal végétalisé.....	75
1.4.5. Éco-cité Vs forces de la nature.....	77
Chapitre 2 : Peupler les Confluences. Quelques figures locales.....	79
2.1 Figures abstraites, spectrales : smart people / poltergeist / éco-citoyens.....	80
2.1.1. Un mode d'existence problématique au regard du dispositif d'enquête : les smart - people.....	80
2.1.2. Des êtres problématiques aux yeux des habitants : les poltergeist.....	82
2.1.3. L'éco-citoyen : un mode de présence problématique dans et pour la ville durable.....	84
2.2 Figures concrètes, en prise : les habitants-pionniers / les récalcitrants / les êtres de la médiation.....	86
2.2.1. L'esprit pionnier.....	86
2.2.2. Les récalcitrants : résister – exister.....	90
2.2.3. Les anges de la médiation : des êtres intermédiaires.....	93
2.3 La dame au chien, figure singulière et traceur des usages dans la ville durable.....	97
Chapitre 3 : Usages et mésusages dans la ville durable.....	102
3.1 Ville marchable, ville spectacle.....	106
3.1.1. Ambiguïtés de l'expérience, intrication du discours.....	107
3.1.2. Pratiques de l'espace, dans le lieu de l'autre.....	110
3.2 Des sociabilités à réinventer.....	113
3.2.1. Sociabilités d'habitants-pionniers.....	113
3.2.2. Sympathies d'usage.....	114
3.2.3. L'ombre projetée des sociabilités d'avant.....	117
3.2.4. Des opérateurs de liens.....	119
Le CIL.....	119
La MJC.....	120
3.3. Des activités indécises.....	122
Conclusion.....	126

## **PARTIE 2 : MÉDIATIONS COLLECTIVES DANS LA VILLE DURABLE..... 127**

Chapitre 4 : Opérations de sensibilisation et dispositifs incitatifs pour la ville durable .....	128
4.1 Dispositif d'incitation à l'éco-consommation : tablettes numériques de suivi des consommation individuelles.....	129
4.1.1. Étendre les qualités remarquables de la Cité Perrache au quartier Perrache Sainte- Blandine.....	131
4.1.2. Une expérimentation à deux échelles et deux mondes en tension.....	133
4.1.3. Le dispositif Conso Tab du point de vue des habitants.....	135
4.1.4. Compétences critiques, relationnelles et sens de l'humour.....	137
4.1.5. Refuser la tablette Conso Tab.....	139
4.1.6. Usages de la tablette Conso Tab.....	140
4.1.7. Que devient Conso Tab, maintenant que les travaux ont commencé ?.....	142
4.2. Des infrastructures du commun écologique : les systèmes de chauffage urbain et la « Plateforme éco-rénov' ».....	143
4.2.1. Des politiques publiques en faveur du développement des réseaux de chaleur urbains .....	144
4.2.2. Les Réseaux de Chaleur Urbains, une stratégie de la métropole lyonnaise.....	145
4.2.3. Le Réseau de Chaleur Urbain à Confluence et Perrache Sainte-Blandine.....	146
4.2.4. Aller au devant des copropriétés : la plateforme « Eco-Rénov' ».....	147
Chapitre 5 : Des espaces de médiation et d'engagement collectifs : les arènes d'appropriation de la ville durable.....	150
5.1 Une institution infra politique : les conseils syndicaux de copropriété.....	150
5.1.1. Le corpus documentaire.....	150
5.1.2. Le conseil syndical : Corps intermédiaire et instance de composition.....	151
5.1.3. La saga des dysfonctionnements.....	153
Feuilleton n°1 : l'invasion des nuisibles.....	153
Feuilleton n°2 : l'affaire des stores rouges.....	153
Feuilleton n°3 : des platines vidéo qui déraillent.....	154
Feuilleton n°4 : dysfonctionnements des systèmes de chauffage - eau chaude - VMC.....	154
Feuilleton n°5 : du rififi en façade.....	154
Feuilleton n°6 : les défauts d'étanchéité des parkings souterrains.....	155
5.1.4. Le travail du droit.....	156
5.1.5. La politique du conseil syndical.....	157
5.2. Une forme publique de contestation de la ville durable : l'association d'opposants au processus d'éco-rénovation.....	160
Conclusion.....	164

## **PARTIE 3 : POLITIQUES DE LA VILLE DURABLE..... 165**

Chapitre 6 : Les réaménagements infra institutionnels de la ville durable.....	166
6.1. Le jeu des adaptations secondaires.....	166
6.1.1. Les adaptations secondaires du couple T.....	166
Contrecarrer le vent .....	167
Remédier aux problèmes de conception, adapter les usages aux contraintes architecturales .....	168

Composer un monde vivable.....	169
6.1.2. Habiter l'éco-rénovation de la Cité Perrache ?.....	170
Habiter grâce aux adaptations secondaires.....	170
6.1.3. Coup de théâtre : quand les aménageurs proposent des adaptations secondaires.....	173
6.2 Écologies plurielles à la Confluence.....	177
6.2.1. Le choc des écologies.....	178
6.2.2. Les écologies ordinaires de la famille M.....	180
6.2.3. Une version de l'écologie aux prises avec les réalités du quartier.....	183
<b>Chapitre 7. Penser la ville durable depuis un laboratoire d'écologie urbaine, le Village Vertical sur la ZAC des Maisons-Neuves.....</b>	<b>187</b>
Logique du contrepoint : Prototype de la ville durable vs Laboratoire d'écologie urbaine.....	187
7.1. Laboratoire d'écologie urbaine et expérimentation juridico-politique.....	190
7.1.1. Un montage juridique sans précédent, pour faire redescendre la politique à l'échelle de l'immeuble d'habitation.....	190
7.1.2. La dimension sociale du projet.....	193
7.2 Conception architecturale et aménagement des espaces : donner lieu à l'écologie urbaine.....	195
7.2.1. Les équipements écologiques du Village Vertical.....	196
7.2.2. Les faitiches écologiques du Village Vertical.....	197
7.2.3. Esprit commun.....	198
7.3. Expérimentation et vie quotidienne collectives : les enjeux politiques et éthiques du partage.....	200
7.3.1. L'engagement collectif au Village Vertical : rendre indissociables les valeurs et le quotidien.....	200
7.3.2. Modalités de la vie commune ou partagée.....	201
7.4. Les limites internes et externes du village : les effets encore embrouillés de l'expérimentation écologique sur la ville durable.....	203
7.4.1. Limites internes : les risques d'un épuisement.....	203
7.4.2. Limites externes : quels effets sur le quartier et la ville ?.....	204
<b>CONCLUSION GENERALE.....</b>	<b>207</b>
Resymétriser la fabrique de la ville durable.....	207
Habiter, c'est faire proliférer des médiations.....	207
Habiter c'est élaborer des théories critiques et des systèmes d'explication.....	209
Habiter, c'est problématiser.....	210
Acquis de la recherche à l'adresse des décideurs et pistes de recherche.....	212
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>214</b>

# Introduction

---

Depuis plus de dix ans maintenant on a vu se multiplier les initiatives, de plus ou moins grande échelle, visant à faire advenir, à promouvoir et à consolider des modes de développement et de consommation durables. Le domaine des politiques de la ville, prises au sens large, ne fait pas exception, avec une myriade de projets d'écoquartiers, de processus d'éco-rénovation, d'opérations de sensibilisations pour étayer les pratiques éco-responsables d'habitants promus à la dignité plutôt nouvelle d'éco-citoyens.

Le programme de recherche MOVIDA tout à la fois s'intègre à cette nébuleuse du développement durable, et en même temps prétend en mesurer pour une part l'effectivité ou l'opérativité. Jusqu'à quel point, et surtout moyennant quelles innovations, ces politiques et ces initiatives diverses peuvent-elles effectivement impacter les modes de vie des populations ? Pour notre propre projet de recherche nous avons décalé cette question (formulé ici un peu simplement) sur le terrain des politiques de réaménagement urbain (qui est un de nos domaines de prédilection) ; la problématique qui a guidé toute notre enquête au sein du programme MOVIDA peut s'articuler au final de manière assez naïve : la ville durable est-elle habitable ? Sous quelles conditions, moyennant quelles ajustements, quelles ruses pratiques ?

Nous avons retraduit cette interrogation initiale dans les termes d'une question de recherche plus élaborée, et plus heuristique du point de vue des opérations de recherche. Notre recherche se propose ainsi de **documenter les effets de la mise en œuvre de projets de développement urbain durable sur les changements des modes de vie des citoyens, depuis les expériences qu'en font les habitants eux-mêmes**. Notre projet s'inscrit dans une démarche innovante dans la mesure où l'on entend interroger un aspect encore peu documenté à l'heure où ces projets urbains commencent tout juste pour certains à être investis : l'habitabilité de ces modèles de ville durable et la transformation des modes de vie que cette nouvelle urbanité engage effectivement.

Il s'agit pour nous de mieux comprendre les épreuves de l'appropriation de ces projets localisés, qui associent éco-technologies et techniques de gouvernance, et qui cherchent à faire émerger et à soutenir de nouvelles pratiques dans la vie quotidienne, soit de nouveaux modes de vie. Les résultats attendus concernent une meilleure compréhension de l'opérativité et des limites des incitations comportementales contenues dans ces projets urbains (qu'il s'agisse de supports techniques, communicationnels, d'ateliers de concertation, de réunions de sensibilisation ou encore de la mise en place de séances de soutien personnalisé).

On touche ici à un vieux rêve de gouvernement, mais dans sa variante éco-gestionnaire : pouvoir façonner les comportements des gouvernés en influant sur les espaces qui les environnent. La ville verte, l'écoquartier, doit être équipé et configuré comme il faut pour produire, étayer ou au moins attirer les subjectivités requises dans une logique de développement durable, à savoir les éco-citoyens, les consommateurs éco-responsables, etc. La question a donc été pour nous d'aller débusquer ces « spécimens », d'un point de vue ethnographique, sur le terrain (dans une logique d'inventaire dirait-on à l'INRA). Qu'est-ce qui peuple un écoquartier ? En termes de figures, mais aussi d'usages, de pratiques singulières et collectives, au sein des immeubles éco-performants (dans les parties privatives ou communes), au sein des espaces publics de proximité et plus loin, à l'échelle de la ville durable.

## *Situation actuelle du sujet*

Le programme MOVIDA prend acte de la finitude des ressources et des mécanismes régulateurs de la biosphère, mais aussi de la nécessité de « faire appel à l'innovation sociale pour surmonter ce défi au-delà de l'innovation technique »<sup>5</sup>. Dans un tel contexte, il se concentre sur les changements vers des modes de vie et de consommation durables et sur les accompagnements nécessaires à ces changements. En la matière, les politiques incitatives en vue de la transformation des comportements prennent différentes formes : campagnes publiques d'information, de sensibilisation, d'éducation du « consommateur » et du « citoyen » relatives à différents sujets (réduction des dépenses énergétiques, mobilités dites « douces », recyclage des déchets, qualité écologique des produits, protection de la biodiversité, etc.) ; mesures fiscales et économiques favorables en direction des ménages et des entreprises de production et de diffusion des produits, lutte contre l'obsolescence programmée des objets, politiques de transport et d'aménagement du territoire, etc.

Notre proposition de recherche prêtera plus particulièrement attention à ces politiques incitatives au changement lorsqu'elles sont prises dans des processus massifs d'aménagement urbain en mettant au centre de l'analyse non pas tant les modes de consommation des habitants que les modalités prises par l'habiter lui-même. L'évolution des comportements et des consommations ne prend sens qu'au regard d'un certain mode de vie, mode vie qui se déploie concrètement dans ses ancrages matériels. Autrement dit, les modes de vie ne peuvent se penser indépendamment d'un habiter spécifique, et c'est bien ce qui est mis en cause dans le cadre des opérations de réaménagement urbain. Celles-ci se centrent désormais sur une approche environnementale et actent ainsi « une nouvelle façon de concevoir la ville »<sup>6</sup> et les modes de vie des citoyens. Si ces politiques incitatives s'incarnent par de grands projets d'aménagement et de construction (construction sur des terrains considérés en friche ou construction devant s'imbriquer avec de l'existant), elles prennent aussi une forme plus diffuse lorsqu'elles concernent des secteurs de la ville qu'il s'agit de réhabiliter (immeubles anciens) et/ou de réaménager (espaces publics, voiries, infrastructures, etc.), dans une perspective de durabilité. Au tournant des années 2000, les pouvoirs publics soutiennent par là même un « développement urbain durable »<sup>7</sup>.

Cette notion recouvre, outre la promotion de bâtiments HQE, exemplaires du point de vue de la qualité écologique de leur construction et de la morphologie du bâti, de nouveaux modes de gestion des ressources : le recyclage des matériaux, la production d'énergies renouvelables, des dispositifs de récupération pour l'eau, etc. Le « développement urbain durable » implique également la promotion de modes de déplacements dits « doux » et la création de nouvelles modalités pour l'usage de la voiture en ville (électromobilité, autopartage, stationnement mutualisé, etc.). Il se combine avec l'émergence des *smart cities*<sup>8</sup> et la mise en œuvre de réseaux intelligents permettant le pilotage de cette gestion environnementale. Il concerne encore la place faite à la nature en ville (la végétalisation, l'aménagement d'espaces verts, l'attention portée aux milieux naturels et à la biodiversité, etc.). Il engage enfin l'attention portée à ces habitants sur lesquels il faut désormais compter, puisque repose à présent sur eux, sous le motif de la sobriété volontaire par exemple, une grande partie de la mise en œuvre effective de ces économies<sup>9</sup>.

En matière d'aménagement, la ZAC (Zone d'Aménagement Concerté) apparaît alors comme un outil de premier plan pour permettre aux collectivités locales de maîtriser l'urbanisation d'un site en fixant aux aménageurs et promoteurs des cahiers des charges prenant en compte, dans un sens large

---

<sup>5</sup> APR MOVIDA 2013, p. 3.

<sup>6</sup> « Pour une ville durable », Direction Générale de l'Aménagement, du Logement, et de la Nature, novembre 2011.

<sup>7</sup> « Politique de la ville et développement urbain durable », Rapport Délégation Interministérielle à la Ville, mars 2003.

<sup>8</sup> « La ville intelligente : état des lieux et perspectives en France », Commissariat Général au Développement Durable, *Études et documents*, n° 73, novembre 2012.

<sup>9</sup> « Pour une ville durable », DGALN, p. 4.



et au travers des différents aspects précités, l'environnement<sup>10</sup>. Plus encore, les écoquartiers sont apparus ces dernières années comme des formes exemplaires d'inscription de ces problématiques environnementales dans le fait urbain<sup>11</sup>. Leur mise en place manifeste la prise en compte de la question écologique par les différents acteurs des politiques de la ville. L'espace urbain ainsi reconfiguré doit fournir des prises aux « bonnes pratiques » des habitants (les problématiques écologiques doivent être prises en charge par ceux et celles qui habitent ces espaces, et déterminer des pratiques de consommation et plus largement des modes de vie écologique). Ces projets se définissent par leur exemplarité au sens, d'une part, où dans ces réalisations le souci écologique est central ; d'autre part parce que depuis ces espaces, doivent se diffuser, à l'échelle de la ville, ces « bonnes pratiques » en matière de construction, mais aussi de consommation et de modes de vie. En France, déjà deux appels à concours ont été lancés par le Ministère du Développement durable entre 2009 et 2011. En décembre 2012, Cécile Duflot, alors Ministre de l'égalité des territoires et du logement, annonce le lancement d'un label national « EcoQuartier » qui permettra notamment un suivi et une amélioration en continu de ces projets.

Si les rapports publics soulignent l'efficacité des outils urbanistiques pour construire une ville durable et suivre le respect des prescriptions environnementales au fur et à mesure de l'avancée des projets, les études sont plus incertaines concernant l'évaluation *ex post* des transformations comportementales à l'épreuve de ces projets, y compris lorsqu'ils prennent la forme bien répertoriée des écoquartiers. Par exemple, une des difficultés pointées en 2010 par un rapport du CETE de Lyon concerne l'information des nouveaux habitants sur le fonctionnement de leur logement performant : une information insuffisante peut selon le rapport entraîner des consommations élevées d'énergie, ce qui signifie en d'autres termes que l'innovation technique ne suffit pas à elle-seule à modifier les pratiques des habitants<sup>12</sup>. Dans la perspective du programme MOVIDA, il s'agit donc d'interroger l'opérativité et les enjeux de ces projets urbains incitant à une transformation des modes de vie, et tout particulièrement lorsque ceux-ci entrent dans une phase cruciale de leur développement : l'installation des occupants supposés les habiter, avec tous les brouillages, les mésusages et les problèmes imprévus que cela implique.

Dans la continuité de ce qui vient d'être dit, un autre aspect de ces projets urbains est à souligner : il s'agit de la généralisation actuelle de la concertation comme norme et modalité pratique du processus de prise de décision en matière de politiques d'aménagement urbain<sup>13</sup>. Les instances de concertation sont devenues des « points de passage » obligés pour l'action publique, qu'elles prennent la forme de réunions de concertation et d'information, d'ateliers de travail consacrés à des points précis du projet, ou encore de visites-diagnostic sur site, etc. Il convient ainsi pour les pouvoirs publics de s'interroger – et nous rejoignons ces préoccupations –, sur la manière dont cette approche participative favorise la pédagogie en matière écologique au sein de ces projets urbains voués à la durabilité.

---

<sup>10</sup> *Comment assurer la prise en compte de l'environnement dans le cadre d'une ZAC ?*, Rapport CETE Lyon au MEEDDM, septembre 2010.

<sup>11</sup> Emelianoff, C., « Les quartiers durables en Europe : un tournant urbanistique ? », *Urbia – Les cahiers du développement urbain durable – Eco-quartiers et urbanisme durable*, Lausanne, n°4, juin 2007, pp. 11-30 ; Souami, T., *Ecoquartiers : secrets de fabrication : analyse critique d'exemples européens*, Paris, Ed. les Carnets de l'info, 2009.

<sup>12</sup> Rapport CETE, 2010, *op. cit.*, p. 27.

<sup>13</sup> Le deuxième programme de recherche du MEDDE « Concertation, Décision, Environnement » est précisément venu interroger cette généralisation. Le rapport du GRAC traite cette question de la concertation sur deux sites où la question de l'habiter est particulièrement mise en jeu : la mise en œuvre du Parc naturel de Collserola, à la lisière ouest de Barcelone et les dispositifs de participation mis en place par la mairie de Montreuil concernant l'écoquartier des Hauts de Montreuil. Cf. GRAC, COPSAT, Rapport de recherche Programme « Concertation Décision Environnement », APR 2008/2009, MEDDE, janvier 2013.

## Contexte scientifique et problématisé du sujet

Les résultats des premières recherches menées sur les écoquartiers et autres réalisations du développement urbain durable en France ne sont disponibles que depuis le début des années 2010. Ainsi, le champ de la recherche en sciences sociales sur le domaine est en train de se constituer, en même temps que les premiers habitants investissent les écoquartiers français et y prennent leurs marques. Dans l'ensemble des travaux récents menés sur le domaine, quatre axes d'analyses sont particulièrement frayés par les chercheurs : l'axe des politiques publiques et des instruments de gouvernance qui encadrent et impulsent les réalisations de la ville durable, celui des concrétisations techniques, urbanistiques et architecturales qui leur donnent corps, l'axe des dispositifs publics de participation qui les légitiment démocratiquement, et enfin celui des modes d'habiter et des usages de la ville qui s'y déploient.

S'agissant des deux premiers axes, la recherche a déjà largement couvert leur dimension problématique propre mais aussi leur coproduction conjointe, via une multitude de travaux portant sur la dimension expérimentale des projets<sup>14</sup> – les écoquartiers comme laboratoires de la ville durable –, impliquant l'analyse des effets des nouvelles politiques publiques dans le domaine, en même temps qu'une analyse approfondie des instruments d'évaluation<sup>15</sup>, de mesure et d'objectivation des performances techniques : palmarès, labellisations, certifications, référentiels internationaux (WWF<sup>16</sup> et Concerto<sup>17</sup>). La majorité des travaux actuels continue de traiter prioritairement ces axes, à partir de la généralisation des réalisations du développement urbain durable et des premières mises à l'épreuve des dispositions techniques et gouvernementales prises sur le terrain. S'agissant des questionnements relatifs d'un côté à la participation et à la concertation des habitants dans les processus de mise en œuvre des projets, et de l'autre, de ceux relatifs à l'habiter et à l'usage de ces nouveaux quartiers, le champ problématique reste très largement ouvert et est investi depuis quelques années, notamment par de nombreux jeunes chercheurs. Ces travaux, récents pour l'essentiel, proposent les premiers constats d'un écart important, mesuré partout, entre les objectifs affichés et la réalité constatée sur le terrain.

Au-delà des seuls cas de la participation et de l'habiter, de manière transversale, les travaux réalisés aujourd'hui sur la ville durable montrent que sa mise en œuvre pose toutes sortes de problèmes. En entrant dans leurs détails, l'on découvre un monde qui diffère largement de la vision idéalisée que la vertu supposée des projets et leur aura écologique produisent pourtant encore puissamment dans l'imaginaire collectif. Multitude de problèmes techniques, gouvernance fragmentée ou pilotée à distance, concertation réduite à une simple formalité, conflits d'usages, mésusages des équipements écologiques, modes d'habiter pas ou très peu pris en compte... La liste est longue des dysfonctionnements, imprévus, ratés et autres avaries de la ville durable.

Afin de bien positionner les questionnements que nous développerons dans ce rapport, nous détaillerons à la suite l'état de l'art à partir de cinq problématiques qui nous paraissent émerger de manière particulièrement saillantes des travaux de chercheurs. Nous traiterons ainsi en premier lieu du problème d'ordre technique posé par la ville durable, à savoir l'identification de l'écologie à la technicisation de l'environnement urbain. Nous aborderons ensuite le problème du gouvernement écologique posé par ces projets en questionnant en même temps l'enjeu de la métropolisation des

---

<sup>14</sup> Da Cunha, A., « Les écoquartiers, un laboratoire pour la ville durable : entre modernisations écologiques et justice urbaine », *Espaces et sociétés*, Vol. 1, n°144-145, 2011, pp. 193-200.

<sup>15</sup> Lascoumes, P., Le Galès, P. (dir.), *Gouverner par les instruments*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 2004.

<sup>16</sup> World Wide Fund for Nature, ONG internationale.

<sup>17</sup> Programme européen lancé par la Commission Européenne et la Direction Générale Transport et Énergie en 2003 afin d'accélérer la mise en œuvre de l'éco-construction, alliant haute efficacité énergétique et recours massifs aux énergies renouvelables, et de soutenir les communautés locales pour développer et appliquer des stratégies dans ces domaines.

espaces urbains et celui de leur économisation. La question sociale et celle des « inégalités écologiques » seront posées dans un troisième temps à partir des réflexions formulées par les géographes critiques, depuis les travaux pionniers de Lefebvre sur le « droit à la ville ». La participation des habitants à la mise en œuvre de la ville durable sera l'objet d'un quatrième questionnement. Nous nous demanderons ici, notamment avec les chercheurs travaillant dans le domaine spécifique de la participation, pourquoi les processus de concertation et de participation apparaissent le plus souvent en dessous des attentes que l'on avait placés en eux. Enfin, nous terminerons cet état de l'art en posant la question, centrale dans le travail que nous présentons ici, de l'habitabilité des réalisations de la ville durable. Ce dernier questionnement sera l'occasion de découvrir les premiers résultats des enquêtes menées auprès des habitants des premiers écoquartiers, et ainsi, de positionner par rapport à ces derniers notre propre démarche.

## ***Un développement urbain durable technicisé ?***

### *Une durabilité orientée par les performances énergétiques des bâtiments*

Le premier et le plus épineux problème auquel nous introduisent les chercheurs à propos de ces projets urbains durables concerne leur orientation écologique, d'abord pensée comme un ensemble de solutions techniques et tournée principalement vers les performances énergétiques des bâtiments. Il s'agit, pour le développement urbain durable, de remplir des objectifs chiffrés de baisse d'émissions de carbone via la multiplication des bâtiments neufs basse consommation et certifiés HQE<sup>18</sup>, et au travers une politique d'incitation pour la rénovation énergétique des bâtis anciens.

Or cette situation semble relativement nouvelle, eu égard à l'histoire pourtant courte du développement urbain durable. Ce dernier a certes toujours été orienté par la réduction des émissions de gaz à effets de serre (GES) mais a également toujours combiné cette attention à toute une série d'autres préoccupations, concernant la localité des projets, leur prise en compte des enjeux sociaux, ou encore leur capacité à construire des communautés d'habitants. Dans ses premières formulations, le développement urbain durable s'est proposé de poser à l'échelle des territoires urbains les enjeux globaux de lutte contre le changement climatique et de lutte contre les inégalités sociales et environnementales. Cette prise en compte s'est appuyée sur une interdépendance postulée entre ce qui relève du terrestre, les enjeux planétaires liés à la prise en compte du réchauffement climatique, et les enjeux locaux d'aménagement durable des villes<sup>19</sup>. Dans ce nouveau contexte de métamorphose de la ville, les écoquartiers ou quartiers durables devaient pouvoir incarner ce souci local pour le global, ils devaient être la « mise en œuvre d'une démarche visant à répondre, à son échelle, aux enjeux globaux de la planète ainsi qu'aux enjeux locaux afin d'améliorer la qualité de vie de ses habitants et usagers, et de contribuer à la durabilité de la ville »<sup>20</sup>.

---

<sup>18</sup> Le premier référentiel officiel de HQE date de 1997. La certification définit 14 cibles permettant de limiter l'impact de la construction des bâtiments sur l'environnement tout en maintenant un confort important à l'intérieur des bâtis.

<sup>19</sup> V. Béal distingue quatre volets, quatre principes qui délimitent de manière assez nette le champ d'intervention du développement urbain durable. Le premier est un principe de densification de l'habitat urbain, pensé comme une « lutte contre l'étalement péri-urbain ». Le second est un principe de réduction d'émission de CO<sup>2</sup> dans les transports individuels et collectifs, par la promotion de modes de transports dits « doux ». Le troisième vise à réduire l'exclusion sociale par la promotion de la mixité urbaine. Le dernier principe prend corps dans la construction d'écoquartiers et de quartiers durables, par le soutien et la généralisation de nouvelles techniques et matériaux de construction écologiques. Cf. Béal, V., « Le déclin du développement durable. Changement climatique et transformation de la gouvernance environnementale dans les villes françaises et britanniques », in Hajek, I., Hamman, P., *La gouvernance de la ville durable entre déclin et réinventions. Une comparaison Nord/Sud*, Presses Universitaires de Rennes, pp. 85-104, 2015.

<sup>20</sup> Charlot-Valdieu, C., Outrequin, P., *L'urbanisme durable : concevoir un éco-quartier*, Paris, Le Moniteur, 2009.

La situation du développement urbain durable, né d'un souci pour la localité des sites et leur spécificité, a changé depuis la fin des années 2000, à la faveur de nouvelles politiques publiques (lois Grenelle) mettant au centre l'enjeu de la réduction des GES et fixant le curseur des consommations énergétiques et des émissions de CO<sup>2</sup> à l'échelle du bâtiment résidentiel. Les obligations de réduction des émissions de GES intégrées aux SCOT et aux PLU actent de ces nouvelles législations urbaines en matière environnementale, de même que la généralisation du Diagnostic de Performance Énergétique (DPE) et celle de la réglementation RT 2012 signent à l'échelle nationale l'acte d'une transformation radicale dans tout le secteur de la construction. Aussi, les lois Grenelle ont entraîné dans leur sillage les acteurs de la construction résidentielle, ouvrant un marché énorme aux deux secteurs de la promotion et du bâtiment initié par la rénovation du parc social à la suite du Plan Grenelle Bâtiment<sup>21</sup>.

Dans un texte paru en mars 2005<sup>22</sup>, l'ordre national des architectes français s'est positionné contre les restrictions produites selon eux par la norme HQE dans l'architecture durable. Est dénoncée la réduction de la question écologique à une logique technocratique, prescriptrice de normes. Les architectes mettent en avant particulièrement les volets sociaux et culturels que les certifications ont repoussé progressivement au second plan, laissant toute la place à une logique technicienne de l'environnement en ville. Mais c'est aussi l'intéressement économique de l'association HQE et la situation de quasi-monopole dans laquelle s'est trouvé au début des années 2000 son collègue d'experts qui sont dénoncés par les architectes. La thèse récente de L. Cauchard<sup>23</sup> sur la fabrique de la norme HQE en France indique bien son inscription dans la création d'une économie de la qualité des bâtiments, résultat de la traduction réussie du standard construit par le collège d'experts de l'association HQE en norme française (NF) et en référentiel privé de certification. Ainsi, peut-on dire avec L. Cauchard que la technicisation de l'écologie en ville est, en première instance, le résultat de la production conjointe de nouvelles normes environnementales pour la construction des bâtis et d'une économie spécifique de la qualité.

Plus largement, et au-delà de la seule question de l'isolation thermique des bâtiments, l'orientation récente du développement urbain durable tend vers la multiplication de dispositifs technologiques dont on attend de chacun d'entre eux des effets mesurables. Solutions de récupérations (d'eaux de pluie et d'eaux usagées, de calories produites par les usagers, de chaleur fatale, etc.), installations de chaudières à cogénération à très haute efficacité thermique, promotions des différents modes de transports doux, installation de flottes de vélib' et autolib'... La ville durable apparaît de plus en plus comme la somme de ces innovations. S'agissant des écoquartiers, cette dynamique générale qui voit se déplacer les enjeux posés en termes de développement urbain durable vers les questions uniquement de réduction des GES induit l'affaiblissement des autres dimensions (locale, sociale et communautaire) qui leur donnent pourtant tout leur sens. Les grands concours et labels nationaux et internationaux (WWF, Concerto, Ville de Demain, EcoQuartier) avancent bien dans ce sens, en faisant la promotion de quartiers démonstrateurs et exemplaires, à l'image des premiers écoquartiers « vitrine » construits au début des années 2000 ; ils tendent à en effacer l'inscription territoriale.

#### *Défaillance de l'usager des techniques ?*

Si cette situation est particulièrement troublante, c'est que la grande majorité des travaux réalisés a indiqué très tôt que la performance énergétique ne reposait pas simplement sur les dispositions

---

<sup>21</sup> Sur l'ensemble de cette transformation récente, voir la thèse de A. Taburet qui y retrace le rôle du secteur de la promotion : Taburet, A., *Promoteurs immobiliers privés et problématiques de développement durable urbain*, Thèse de doctorat en géographie, Université du Mans, 2012.

<sup>22</sup> « L'ordre national des architectes quitte l'association HQE, quelques explications ». <http://www.architectes.org>

<sup>23</sup> Cauchard, L., *Les collèges d'experts et la fabrique de la normalisation technique. Hybridation Normative et Performance de la Haute Qualité Environnementale (HQE) des Bâtiments en France*, Thèse de doctorat en sociologie, Paris Est, 2010.

techniques des bâtiments. Cyria Emelianoff<sup>24</sup>, à propos d'un des premiers quartier durable en Europe, Hammarby Sjöstad à Stockholm, a montré il y a longtemps déjà les limites des interventions techniques en matière d'énergie, insuffisantes si les populations résidentes ne font pas évoluer en parallèle leurs pratiques de consommation. Selon G. Faburel et S. Tribout<sup>25</sup>, le cas de l'écoquartier Bo01 en Suède, qui fait pourtant figure de modèle en matière de techniques énergétiques urbaines, montre que « les pratiques durables ne sauraient être créées par des injonctions strictement descendantes, par le mot d'ordre de la responsabilité de tous, l'allant de soi de la « conscience écologique », ou encore la seule utilisation de techniques énergétiques (chauffage urbain par géothermie, énergie éolienne, capteurs solaires, productions de biogaz à partir des déchets organiques, etc.)... même si ces dernières sont d'une indéniable utilité face au dérèglement climatique ». La bonne volonté des politiques publiques, la qualité des technologies et l'efficacité avec laquelle l'urbanisme durable se déploie ne suffisent pas à transformer notablement les pratiques des habitants.

Ainsi, le principal problème qui se pose aux techniciens de la ville durable (si on en croit la littérature scientifique portant sur ce sujet depuis le début des années 2000) demeure celui de l'usage que les êtres humains peuvent faire de cet ensemble hétérogène de dispositifs techniques. A l'effet rebond<sup>26</sup>, bien connu maintenant, s'ajoute depuis peu la liste de tous les mésusages qui apparaissent avec les premiers retours d'expériences dans les écoquartiers. V. Renaud nous apprend ainsi que dans le nouvel écoquartier de Bonne, à Grenoble, la ventilation double-flux dysfonctionne dans l'immeuble Le Palium en partie à cause de l'aération faite par les habitants en hiver (pour aérer après avoir fait la cuisine, ventiler les chambres, etc.). Il fait également état dans ce même immeuble de surconsommation des chauffages très importante. Dans un autre registre, J. Boissonnade<sup>27</sup> fait état de hiatus dans les pratiques habitantes et les aménagements du quartier Grand Large à Dunkerque, où les places de parking, limitées pour encourager les habitants à utiliser d'autres transports, génèrent des tensions, situation, qui, dans le quartier GWL-Terrain d'Amsterdam, a même dégénéré en conflit ouvert avec les habitants des quartiers voisins, à cause des stationnements abusifs<sup>28</sup>.

Pour répondre à ces problèmes bien repérés dès les premières généralisations des expérimentations de quartiers durables, les projets se doublent ainsi de démarches pédagogiques, de coaching, de sensibilisation et d'explication, qui visent à répondre au problème des mésusages par la conscientisation des populations aux techniques de la consommation responsable et à l'usage des nouvelles technologies de l'économie d'énergie. La thèse d'E. Pautard<sup>29</sup> sur les politiques publiques et la régulation des consommations électriques détaille les différents dispositifs éducatifs utilisés par les pouvoirs publics, les nombreuses professions qui leurs sont associées, et souligne les éthiques environnementales très différenciées qui sont mobilisées, selon les professionnels et l'approche éducative choisie<sup>30</sup>. L'idée transversale à toutes ces initiatives est celle de sensibilisation, puisqu'il

<sup>24</sup> Emelianoff, C., *op. cit.*

<sup>25</sup> Faburel, G., Tribout, S., « Les quartiers durables sont-ils durables ? De la technique écologique aux modes de vie », *Cosmopolitiques*, n°19, 2011.

<sup>26</sup> Dans son sens large, l'effet rebond peut être défini comme « l'augmentation de consommation liée à la réduction des limites à l'utilisation d'une technologie, ces limites pouvant être monétaires, temporelles, sociales, physiques, liées à l'effort, au danger, à l'organisation... ». in F. Schneider, *L'Ecologiste*, n°11, octobre 2003, p. 45.

<sup>27</sup> Boissonnade, J., « Le développement durable face à ses épreuves. Les enjeux pragmatiques des écoquartiers », *Espaces et sociétés*, n° 147, 2011/4, pp. 57-75.

<sup>28</sup> Schaeffer, V., Ruegg, J., Litzistorf Spina, N., « Quartiers durables en Europe : enjeux sociaux et processuels », *Urbanisme*, n°371, mars-avril 2010, pp. 27-32.

<sup>29</sup> Pautard, E., *Vers la sobriété électrique : politiques de maîtrise des consommations et pratiques domestiques*, Thèse de doctorat en sociologie, Université de Toulouse 2, 2009.

<sup>30</sup> V. Renaud précise également que « les discours éducatifs se fabriquent selon divers formats qui impliquent un type de langage et un mode de diffusion adaptés aux publics visés. Dans cette démarche, les éducateurs lorsqu'ils construisent des dispositifs pédagogiques posent d'abord un certain nombre d'hypothèses sur le groupe d'utilisateur ciblé, que ce soit sur ses capacités de compréhension ou d'assimilation de nouveaux messages normatifs. Par conséquent, les stratégies éducatives et par là même les formes que prennent les outils pédagogiques ne sont pas statiques mais

ne s'agit pas simplement de rendre intelligible, mais aussi perceptible des enjeux globaux via des supports matériels (plaquettes, vidéo, maquettes etc.) ou des instruments de mesures (les DPE). Les supports graphiques sont souvent inspirés de la culture pop (BD, mascottes), ils sont aisés à décrypter et accompagnent quasiment toutes les initiatives à l'adresse des habitants. Mais comme nous le verrons, tout ce travail pédagogique se révèle largement insuffisant au regard des problématiques en jeu concernant l'habiter de ces quartiers durables.

#### *Premiers résultats : d'importantes défaillances techniques*

S'agissant des premières réalisations techniques d'écoquartier en Europe et maintenant en France, les dysfonctionnements techniques apparaissent comme une des problématiques les plus marquantes. Le problème indiqué plus haut de l'usage des techniques écologiques remonte alors un peu plus en amont, jusqu'aux techniques elles-mêmes. Fragiles, voire encore à l'état de prototypes ou ne disposant pas de personnels qualifiés pour en assurer la pose et la maintenance, souvent coûteuses et nécessitant des maintenances et des régulations très fines, les technologies de l'urbanisme durable ne semblent pas encore complètement opérationnelles.

Sans doute, un des exemples les plus emblématiques de ces dysfonctionnements rencontrés par les technologies de l'urbanisme durable tient dans l'aventure de la centrale de cogénération de chaleur à biomasse du célèbre quartier BedZed de Londres. Des dysfonctionnements en cascades ont en effet contraint l'entreprise responsable à la faillite, obligeant le quartier BedZed à s'alimenter via le réseau électrique normal<sup>31</sup>, ce qui impacte assez lourdement ses performances énergétiques. Y. Veyret et J. Jalta signalent que la centrale d'épuration a également été démantelée pour des raisons économiques. Dans le même ordre d'idée, c'est-à-dire de dysfonctionnement de grande ampleur, T. Souami rapporte que le système de toitures végétalisées au sein des îlots réhabilités de l'écoquartier Kreuzberg à Berlin est particulièrement défaillant à l'usage : les éléments d'étanchéités auraient été mal posés, ce qui produit des fuites chroniques dans de nombreux bâtiments. A Kronsberg à Hanovre, la grande enquête IFEU, réalisée sur plus de 2 000 ménages montre que les résultats du bilan carbone du quartier (30kwh/m<sup>2</sup>/an) sont loin des objectifs affichés (22kwh/m<sup>2</sup>/an), proches de ceux de la moyenne nationale allemande (32kwh/m<sup>2</sup>/an)<sup>32</sup>.

S'agissant des écoquartiers français, le tableau des dysfonctionnements techniques est dans la continuité de celui que l'on peut dresser à l'échelle européenne à propos des premiers écoquartiers expérimentaux. L'étude Enertech réalisée sur le quartier de Bonne à Grenoble, et dont V. Renauld se fait l'écho, indique une surconsommation très importante de chauffage (jusqu'à 70%) par rapport aux 42,5kWh/m<sup>2</sup>/an prévus<sup>33</sup>. Ces résultats sont expliqués par des défauts de mise en œuvre et d'utilisation des innovations techniques par les professionnels (par exemple des problèmes sur l'isolation par l'extérieur, des joints de dilations non traités, ou encore des espaces libres entre des câbles et des fourreaux qui créent *in fine* d'importantes déperditions thermiques). S'ajoute à cela une ventilation double-flux qui n'est pas au point, et dont la soufflerie est tout le temps en panne.

Avec une ampleur moindre mais avec des conséquences tout aussi fâcheuses pour les habitants, les sols écologiques en Marmoleum (une innovation technique antibactérienne et antistatique) posent de gros problèmes dans le quartier de Bonne : même nettoyés sans produit, simplement à l'eau, comme il est conseillé de le faire, le sol dégage des odeurs qualifiées par les habitants de

---

dynamiques. Elles varient continuellement selon les projections que font les experts éducateurs sur les facultés de discernement et de réceptivité des publics ». Renauld, V., *Fabrication et usage des écoquartiers français. Éléments d'analyse à partir des quartiers De Bonne (Grenoble), Ginko (Bordeaux) et Bottière-Chénaie (Nantes)*, Thèse de doctorat en Géographie, Aménagement, Urbanisme, INSA de Lyon, 2012, p. 252.

<sup>31</sup> Veyret, Y., Jalta, J., *Développements durables : Tous les enjeux en 12 leçons*, Éditions Autrement, 2010.

<sup>32</sup> Cité par Renauld, *op.cit.*, p. 32.

<sup>33</sup> Renauld, *op.cit.*, p. 31.

« dégoûtantes » et « insupportables<sup>34</sup> ». F. Valegeas, à propos du quartier des Brichères à Auxerre<sup>35</sup> rapporte que des problèmes très importants d'humidité dans les premières constructions de l'écoquartier produisent des marques noires de moisissures sur certains murs, une maison en construction s'est même effondrée suite à un glissement de terrain, dans les premiers temps du chantier. Pour T. Souami, « ces dysfonctionnements sont en grande partie liés à l'absence de compétences requises lors de la conception ou pendant la mise en œuvre des dispositifs. Ainsi, les pilotes des projets ont fait face de manière différente aux conséquences de leur choix de diversification des solutions<sup>36</sup> ». En tous les cas, des questions se posent depuis ces situations de dysfonctionnement majeur : comment s'y prend-t-on quand ça ne marche pas ? A qui fait-on appel ? Comment se règlent les problèmes ?

## ***Quel gouvernement du développement urbain durable ?***

### *Gouverner par le climat*

La question de la gouvernance du développement urbain durable est complexe et difficilement lisible, mais il existe un consensus dans la littérature pour la qualifier de « gouvernance normative »<sup>37</sup> ou de « standardisation »<sup>38</sup> dans le pilotage de l'action publique. Dans un texte de J. Theys datant de presque quinze ans maintenant, et souvent cité par les chercheurs, le développement durable se trouvait qualifié de « principe normatif sans norme »<sup>39</sup>. Les procédures qui passent essentiellement par la formulation d'objectifs et de principes ne donnent aucune garantie quant à leur respect futur et produisent des effets de collages et de juxtapositions<sup>40</sup> de sorte qu'il devient difficile, en fin de parcours, d'attribuer une cohérence générale aux projets. Plus loin, c'est la question de la construction du bien commun qui se trouve posée<sup>41</sup>.

Ceci dit, certains voient l'absence initiale de normes stables dans le développement urbain durable comme une qualité essentielle (qu'il aurait précisément perdu aujourd'hui) : elle implique en effet une ouverture préalable sur la possibilité de redéfinition des enjeux depuis une situation locale, capable d'être réajustée de manière dynamique en fonction d'enjeux spécifiques au milieu. V. Béal, dans un article récent<sup>42</sup>, défend que cette situation peu prescriptive de l'urbanisme durable local, pluraliste et négocié<sup>43</sup>, loin d'en constituer le principal problème, générerait au contraire à la fin des années 1990 des potentialités qui semblent, depuis les années 2010, se refermer. Selon l'auteur, cette fermeture ne s'explique pas seulement par la généralisation du vocable de développement durable (mais sans contenu substantiel) à toutes les pratiques d'action publique, ou bien par le fait que, du

<sup>34</sup> Renauld, V., *op.cit.*, p. 34.

<sup>35</sup> Valegeas, F., *Concevoir et habiter un quartier dit durable : injonctions écologiques et dynamiques collectives à Beauregard (Rennes) et Les Brichères (Auxerre)*, Thèse de doctorat en Aménagement de l'espace et urbanisme, Paris Est, 2014.

<sup>36</sup> Souami, T., *op.cit.*, 2009.

<sup>37</sup> Boissonnade, J., « Le développement durable face à ses épreuves. Les enjeux pragmatiques des écoquartiers », *Espaces et Sociétés*, n° 147, 2011, p. 58.

<sup>38</sup> Theys, J., Emelianoff, C., « Les contradictions de la ville durable », *Le Débat*, n°113, 2001, pp. 122-135.

<sup>39</sup> Theys, J., « L'approche territoriale du développement durable, condition d'une prise en compte de sa dimension sociale », 2002. [en ligne] <<http://developpementdurable.revues.org/document1475.html>>. Consulté le 15 janvier 2013.

<sup>40</sup> Vivien, F.-D., *Le développement soutenable*, Paris, La Découverte, 2005.

<sup>41</sup> Bonard, Y., Matthey, L., « Les éco-quartiers : laboratoires de la ville durable. Changement de paradigme ou éternel retour du même ? ». *Cybergeo : European Journal of Geography*, 2010 [En ligne] <<http://cybergeo.revues.org/23202>>

<sup>42</sup> Béal, V., *op.cit.*

<sup>43</sup> Celle-ci est décrite de la manière suivante : « Le recours généralisé aux projets, aux contrats, aux partenariats, aux agendas 21 locaux (A21L), bref à des modes d'action impliquant une pluralité d'acteurs et se basant sur la négociation, peut s'analyser comme un moyen de créer à l'échelle locale une capacité autonome à élaborer des stratégies et à mettre en œuvre des politiques urbaines. »

côté du privé, son usage commercial s'est propagé de manière extrêmement rapide (le phénomène que l'on désigne aujourd'hui de « green washing »). Plus sûrement, c'est le passage d'une logique de développement urbain durable à une logique de réduction des émissions de Co<sup>2</sup>, imprimée par la lutte globale contre le réchauffement climatique qui en constitue le phénomène explicatif majeur.

Ainsi le gouvernement « normatif sans norme » du développement urbain durable de la fin du XXe siècle s'éclipserait peu à peu derrière celui du climat, guidé par la clarté et la fiabilité des mesures et des normes de limitation des émissions de GES. Et l'on peut lire les lois Grenelle 1 et 2, de même que les Plans Ville Durable et Ville de Demain comme un recadrage général de l'action environnementale urbaine dans le sens quasi-unilatéral d'une limitation des émissions de GES dans l'habitat, les transports et via la valorisation des énergies renouvelables. Les Agendas 21, en tant que socle local, outil de coopération et de pluralisme possible, deviennent les Plans Climat Énergie Territoriaux (PECT), plus technocratiques et prescriptifs, soutenus massivement par l'État et étalonnant l'action publique urbaine locale sur des objectifs prédictifs chiffrés. Aussi, le Plan Ville de Demain est représentatif de cette nouvelle politique du climat, de la généralisation de la forme « appel d'offre » et de leur caractère compétitif.

L'opérativité des nouveaux outils de gouvernance de la durabilité est ainsi à chercher du côté d'un gouvernement par le contrôle des consommations d'énergie, un « État climatiseur », pour reprendre la formule de V. Béal. La technicisation des matériaux et des modes de construction des bâtiments écologiques et les impératifs de performances et de contrôle énergétique convergent dans un corpus de politiques publiques, de labels, de normes et de règles fixés à l'échelle nationale par l'État prescripteur<sup>44</sup>, organisant la mise en concurrence et la conduite à distance des villes.

#### *Vers la généralisation des écoquartiers ou la dilution du développement durable dans la rénovation urbaine ?*

En outre, les politiques du développement urbain durable français s'inscrivent, malgré les intentions publiques de rupture, dans la continuité des politiques d'aménagement et de rénovation urbaine ; en un sens, elles poursuivent par d'autres moyens la logique classique l'intervention d'ampleur, sur des portions entières de ville. Pour le cas des écoquartiers, F. Rudolf parle de « quartiers grands-ensemble<sup>45</sup> » : ce sont des écoquartiers qui ont perdu leur qualité exemplaire et de prototype, ils introduisent la généralisation de l'aménagement durable à l'ensemble du parc de logement. Ces mêmes écoquartiers sont désignés par T. Souami comme des « quartier durable type », qu'il définit comme suit : « Le quartier type : les projets sont initiés d'une manière classique et mobilisent des outils ordinaires de la construction et de l'aménagement, mais ils intègrent des objectifs de qualité environnementale. Autrement dit, ces quartiers adoptent des modes de production ordinaires et non-exceptionnels pour les infléchir dans une perspective de développement durable. »<sup>46</sup> Ces quartiers préfigurent le renouvellement de l'urbanisme français, mais ne relèvent déjà plus d'une réglementation expérimentale ni d'un régime opérationnel spécifique.

L'analyse axiologique menée par G. Faburel des 78 projets présélectionnés à l'appel EcoQuartier 2011 montre que c'est principalement « un régime descendant, très largement dominant, majoritairement marqué par un héritage de mythes fondateurs (développement, progrès technique,

---

<sup>44</sup> Cette nouvelle forme des politiques publiques est très fortement inspirée du New Public Management anglais. V. Béal en situe l'origine ou l'introduction dans le vote de la loi LOLF (Loi Organique relative aux Lois de Finances) de 2001. Béal, V., « Ville durable et justice sociale. Ce que le développement durable nous dit de la production de l'urbain », in Beal, V., Gauthier, M., Pinson, G., *Le développement durable changera-t-il la ville ? Le regard des sciences sociales*, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2011, p. 12.

<sup>45</sup> Rudolf F., 2007, « Les éco-quartiers : une contribution socio-technique à la réception du développement durable en Allemagne », *Revue d'Allemagne et des pays de langue allemande*, Tome 39, n°3, p. 346.

<sup>46</sup> Souami, *op.cit.*, p. 34.



mobilité, mixité...), leurs codifications institutionnelles (plutôt inscrites dans le champ des grands projets urbains) et savoirs logico-formels (ex : AMO techniques) d'une construction urbaine à forte assise normative ; ce régime est néanmoins actualisé par le paradigme du risque, son référentiel (institutionnel) de l'adaptation, ses modalités instrumentales et injonctions comportementales. »<sup>47</sup>

Par ailleurs, la poursuite de la rénovation urbaine des grands ensembles du parc social français est aujourd'hui engagée via le Plan Bâtiment National Grenelle de 2009 au sein duquel a débuté la rénovation de 100 000 logements, l'État s'étant engagé à rénover thermiquement 800 000 des logements les plus énergivores (supérieure à 250kW/h/m<sup>2</sup>/an) d'ici à 2020. Mais, ici comme dans les « écoquartiers type », le développement urbain durable est investi prioritairement sur le volet de la rénovation des bâtis, les opérations sont descendantes et fortement coercitives et ne relèvent aucunement d'une démarche expérimentale ou innovante socialement. Les critiques formulées à l'endroit du modernisme et des politiques de grands travaux de la construction des grands ensembles dans les années 1960-1970 trouvent dans ces grandes opérations une actualisation certaine, et une fois encore, participent au sentiment d'une dilution des objectifs initiaux du développement urbain durable dans des opérations urbaines classiques.

#### *Economisation de la ville et gouvernement des conduites*

Concernant le gouvernement de la ville durable, les deux derniers éléments qui nous semblent saillants et transversaux à l'ensemble de ce que nous venons de présenter concernent tous deux son économisation. D'abord, l'accent mis sur la technique dans les réalisations d'écoquartiers confère à l'action publique une teneur de valorisation économique, à travers une forme relativement nouvelle de « marketing urbain »<sup>48</sup>. Ce marketing a déjà fait l'objet de nombreuses analyses, y compris pour les écoquartiers français<sup>49</sup> : il s'agit pour les métropoles de multiplier les actions de communication mettant en avant les qualités écologiques et la qualité de vie des écoquartiers, les réalisations architecturales exemplaires et futuristes. L'insistance pour la qualité et la nouvelle attractivité des centres-villes doit être comprise d'abord comme un renforcement de la compétitivité des villes les plus importantes, mais également comme un renforcement de leur croissance économique, grâce aux innovations technologiques (en créant des niches économiques et en ouvrant le marché énorme des *clean tech*) et enfin comme l'ouverture d'un marché de solutions et d'expertises techniques<sup>50</sup>. Pour H. Reigner : « Les canons contemporains de l'attractivité urbaine façonnent le gouvernement des territoires, un idéal de ville projeté fait de hauts-lieux à mettre en valeur comme autant d'avantages comparatifs et en creux, d'espaces sous-gouvernés. La qualité urbaine et la durabilité, convoquées pour justifier ces politiques urbaines, agissent comme de puissants mots d'ordre qui viennent dissoudre les prises de la contestation. »<sup>51</sup>

L'économisation des métropoles par le marketing urbain et la valorisation des centres-villes se double d'une économisation des conduites de leurs habitants. Ce thème du gouvernement des conduites apparaît de manière très forte dans la littérature depuis peu, il est inspiré d'un courant plus ancien de recherche anglo-saxonne, les *governmentality studies*<sup>52</sup>. Ce courant propose une reprise des

<sup>47</sup> Faburel, G., « Entre les éco-quartiers et l'*habiter* écologique : les valeurs et les principes de l'action territoriale pour la ville durable », Actes du Colloque international des Approches critiques du développement durable, p. 15. <[www.sociocritiquesdeveloppementdurable.worldpress.com](http://www.sociocritiquesdeveloppementdurable.worldpress.com)>. Consulté le 15 janvier 2013.

<sup>48</sup> Charvolin, F., Béal, V., Morel Journel, C., « La ville durable au risque des écoquartiers. Réflexions autour du projet New Islington, à Manchester », *Espaces et Sociétés*, n°147, 2011, pp. 77-97.

<sup>49</sup> Voir les parties de thèses qui y sont consacrées dans (Hagel, Renaud, Valegeas). Voir également l'HDR d'H. Reigner : Reigner, H., « Sous les pavés de la qualité urbaine. Gouvernement des territoires, gouvernement des conduites et formes renouvelées de la domination dans la ville neohygiéniste », Political science. Institut d'Études Politiques de Paris, HDR, 2013.

<sup>50</sup> Béal *op. cit.*, 2011.

<sup>51</sup> Reigner, *op.cit.*, p. 180.

<sup>52</sup> Voir les ouvrages de référence suivants : Barry, A., Osborne, T., Rose, N. (Eds.), *Foucault and political reason* :

cours de Foucault au collège de France sur le gouvernement des conduites<sup>53</sup> comme un cadre convenant à l'analyse des politiques publiques néo-libérales (*New Public Management*) et singulièrement aux politiques de développement urbain durable ; en France, depuis quelques années, plusieurs chercheurs suivent cette voie<sup>54</sup>. Le gouvernement, défini comme capacité d'agir à distance sur les comportements, comme capacité à « conduire des conduites », est envisagé aussi bien dans ses manifestations spatiales (capacités de tri des circulations et des populations, urbanisme sécuritaire préventif) que dans ses manifestations discursives (par la projection de figures positives et repoussoir de l'usager de la ville durable) et réglementaires (en excluant certains usages et usagers). Outre l'aménagement préventif et les politiques incitatives et rétributives, le gouvernement des conduites de la ville durable s'appuie d'un côté sur des figures vertueuses et aimables (l'usager responsable, l'éco-citoyen) qui s'adressent potentiellement à tous et ont valeur d'exemple<sup>55</sup>, et de l'autre dans une multitude de petites incitations et injonctions pédagogiques<sup>56</sup> agissant à même l'expérience quotidienne des individus (le tri des déchets, la réduction de l'empreinte carbone, etc.)<sup>57</sup>. Les travaux d'H. Reigner ajoutent à cette description une visée morale d'ensemble attachée à ces politiques, en parlant à leur propos de « gouvernance néo-hygiéniste » : « Gouvernance néo-hygiéniste car ces politiques urbaines sont empruntées d'une moralité qui s'inscrit dans l'espace et dans les corps, où hygiène et salubrité publique, ordre et police sont étroitement entremêlés pour concrétiser une urbanité fantasmée. »<sup>58</sup>

### ***Quelle participation des populations ?***

Si les procédures de prise en compte des citoyens et habitants renvoient à une méthodologie classique dans la mise en œuvre des grands aménagements urbains (notamment depuis la loi d'orientation pour la ville de 1991), elles constituent malgré tout bien souvent un processus externe, qui prépare le terrain à la mise en place des projets, voire sont considérées comme une simple formalité par les aménageurs. On peut remarquer cependant que le développement urbain durable a

---

*liberalism, neo-liberalism and rationalities of government*. Chicago, University of Chicago Press, 1996 ; Burchell, G., Gordon C., Miller, P. (Eds.), *The Foucault Effect: studies in governmentality*, Chicago, University of Chicago Press, 1991.

<sup>53</sup> C'est le concept de gouvernementalité, qui structure les cours de Foucault entre 1978 et 1980, qui est au centre de l'attention. Foucault présente la gouvernementalité dans les termes suivants : « procédés et techniques qui sont utilisés dans différents contextes institutionnels pour agir sur le comportement des individus pris isolément ou en groupe ; pour former, diriger, modifier leur manière de se conduire, pour imposer des fins à leur inaction ou l'inscrire dans des stratégies d'ensemble, multiples par conséquent, dans leur forme et dans leur lieu d'exercice ; diverses également dans les procédures et techniques qu'elles mettent en œuvre » Foucault, M., *Dits et écrits II*, Quarto Gallimard, 2001, p. 1454 : texte « Foucault », in Huisman, D. (ed.), *Dictionnaire des philosophes*, Paris, PUF, 1984, t.I, pp. 942-944.

<sup>54</sup> Entre autres, Epstein, R., « Gouverner à distance. Quand l'État se retire des territoires », *Esprit*, n°319, 2005, pp. 96-111 ; Rumpala, Y., « La 'consommation durable' comme nouvelle phase d'une gouvernementalisation de la consommation », *Revue Française de Science Politique*, vol 59, n°5, 2009, pp. 967-996 ; Pinson, G., *Gouverner la ville par projet. Urbanisme et gouvernance des villes européennes*, Paris, Presses de Sciences Po, 2009.

<sup>55</sup> Hache, E., « La responsabilité, une technique de gouvernementalité néolibérale ? », *Raisons politiques*, n° 28, 2007/4, p. 54.

<sup>56</sup> Pautard, E., « L'impératif pédagogique dans la rhétorique politique. Le cas des politiques environnementales », in Boissonade, J., *La ville durable controversée. Les dynamiques urbaines dans le mouvement critique*, Éditions Petra, Paris, 2015.

<sup>57</sup> Il faut lire à ce propos la critique virulente que les représentants de la théorie des pratiques anglo-saxonnes (voir particulièrement Shove, E., « Beyond the abc : Climate change policy and theories of social change », *Environment and Planning*, vol. 42, pp. 1273-1285) adressent à ce modèle de gouvernement instrumental des individus, qui inspire de plus en plus l'action publique en France et dont les chercheurs en sciences sociales se font aussi de plus en plus prescripteurs. (Voir la recherche-expérimentation consacrée aux nudges verts dans le présent programme MOVIDA)

<sup>58</sup> Reigner, *op.cit.*, p. 181. V. Renaud parle aussi de néo-hygiénisme à propos des écoquartiers de Bonne de Grenoble, du Ginko de Grenoble et de Bottière-Chénaie à Nantes.

entraîné un regain d'intérêt pour la pratique de la concertation ainsi que différentes tentatives pour en expérimenter des modalités inédites ; aussi, l'échelle privilégiée, le quartier, rencontre de manière naturelle celle déjà investie depuis la fin des années 1990 par les dispositifs de concertation locale. Des engagements forts ont été pris du point de vue de la concertation, notamment par l'intermédiaire des concours et du label EcoQuartier et par des méthodologies ambitieuses affichées dans les projets sélectionnés<sup>59</sup>.

Cette prise en compte de plus en plus large de la concertation sur les projets urbains durables a eu comme effet positif de rendre visible aux principaux concernés (les futurs habitants et usagers) le déroulé et le contenu précis des projets avant leur réalisation. Ceci-dit, la majorité des conduites de projet n'intègre qu'un modèle consultatif assez faible du point de vue de l'implication des habitants ; J. Zetloui-léger, M. Fenker et C. Gardesse<sup>60</sup> indiquent à ce sujet que dans 70% des cas, c'est encore le modèle consultatif et pédagogique descendant qui est privilégié. Dans leur essai de typologie de la concertation dans les écoquartiers français, ces derniers auteurs proposent de distinguer trois grands types d'implication des habitants dans les projets : un premier type, majoritaire, consiste assez classiquement en « une information orientée vers les performances environnementales » (48% des cas). En usant de la rhétorique de la pédagogie et de l'adhésion, il s'agit ici de convaincre, légitimer et éduquer les habitants aux éco-techniques. Un second type est dégagé, comprenant 21% des cas étudiés, dans lequel de nouveaux dispositifs sont créés afin « de mieux expliquer et susciter une appropriation des lieux ». Ces dispositifs consistent surtout en des productions audio-visuelles d'information et de communication notamment pour « favoriser les éco-gestes », mais comprennent aussi parfois le souci de créer des atmosphères de convivialité et de renforcer les liens entre les habitants. On est ici plutôt du côté de la sensibilisation, via des dispositifs scéniques, des objets qui servent d'intermédiaires. Le troisième type, représentant 26% des situations étudiées, fait état d'expérimentations participatives et d'innovations donnant lieu dans une moitié des cas présentés à de la co-production engagée bien amont des projets par les habitants. Notons toutefois que les expérimentations participatives présentées concernent exclusivement la conception et la gestion des espaces verts et espaces publics.

On le voit donc, si la participation fait l'objet d'une attention de plus en plus grande de la part des politiques publiques et des différents acteurs impliqués dans la fabrication des écoquartiers, les habitants n'ont encore qu'une très faible capacité d'agir sur les projets. Le modèle en vigueur reste descendant, réalisé sur des temps courts et dans la phase précédant directement la réalisation des projets, il reste majoritairement à visée éducative et maintient une asymétrie de compétences entre d'un côté, les politiques, les promoteurs et les techniciens, en prise sur les projets, et de l'autre les habitants et usagers de la ville, bénéficiaires des projets mais dépris de leur capacité d'agir.

Cet état de fait, constaté plus largement dans le domaine de la participation, a également déjà été dressé par les chercheurs dans ce domaine. La création du Groupement d'Intérêt Scientifique Démocratie et Participation au début des années 2010 témoigne d'un nombre important de chercheurs travaillant sur le thème de la participation politique, aussi bien dans le champ des sciences politiques et juridiques, de la sociologie des politiques publiques ou encore de l'engagement public, avec une inclinaison récente vers les approches ethnographiques. Pour autant, ces travaux sont de plus en plus critiques quant aux modalités de mises en œuvre des instances participatives de démocratie locale<sup>61</sup>, et à la capacité d'agir réelle des habitants au sein de ces

<sup>59</sup> A ce titre, on peut citer le deuxième appel à projets « EcoQuartiers » du Ministère du Développement durable français (session 2011) : « la conception des ÉcoQuartiers doit tendre à une gouvernance participative impliquant les habitants ou futurs habitants », p. 3.

<sup>60</sup> Gardesse, C., Fenker, M., Zetloui-léger, J., « Les projets d'écoquartiers en France : quels « leviers d'expérimentation » pour la participation citoyenne en urbanisme ? », in Mermet, L., Salles, D., *Environnement : La concertation apprivoisée, contestée, dépassée ?*, De Boeck Supérieur éditeur, 2015.

<sup>61</sup> Blondiaux, L., Fourniau, J-M., « Un bilan des recherches sur la participation du public en démocratie : beaucoup de bruit pour rien ? », *Participations*, n°1, 2011, pp.10-34.

dispositifs<sup>62</sup>. Dans bien des cas, ce sont aussi les « liaisons dangereuses » ou pour le moins troubles entre d'une part les acteurs institutionnels de la participation et leurs dispositifs et d'autre part les chercheurs qui les inspirent, et qui sont même parfois directement missionnés pour les accompagner et les former, qui sont mises en cause – signalons à cet égard que le colloque du GIS de 2015 s'attela à cette thématique (« Chercheur.e.s et acteur.e.s de la participation : Liaisons dangereuses et relations fructueuses »). Il s'agit là d'un questionnement que l'on ne peut évacuer compte-tenu des liens étroits, anciens et permanents entre sciences humaines et dispositifs de participation.

Dans le domaine de la participation sur des sujets environnementaux, le concept d'acceptabilité sociale apparaît comme de plus en plus présent et fait l'objet d'une attention particulière dans la littérature. J. Boissonnade indique que « la notion d'acceptabilité sociale a émergé au début des années 2000, soit moins d'une décennie après celle de développement durable. Elles ont connu un succès similaire, une genèse assez proche, une fragilité de leurs fondements théoriques analogue et sont la plupart du temps portées par les mêmes acteurs »<sup>63</sup>. Ce concept d'ingénierie sociale, forgé à destination des populations impactées par des innovations technologiques est fortement controversé, notamment depuis l'échec de la consultation publique sur les nanotechnologies, dont il était l'une des pierres angulaires<sup>64</sup>. Beaucoup, à l'image de Fortin et Fournis<sup>65</sup> dénoncent « l'alibi sémantique pour assurer ou justifier la reconduction des pratiques usuelles », la notion est alors critiquée pour sa tendance à venir légitimer les discours des élus et ingénieurs.

Plus généralement, s'agissant des questions de concertation et de développement durable, on peut reprendre ici les constats faits par L. Mermet dans un ouvrage récent<sup>66</sup>. Ce dernier fait en effet trois constats à l'issue du programme « Concertation Décision Environnement », engagé depuis dix ans par le MEEDDE, le premier étant que : « le conflit n'est pas soluble dans la concertation ». Pour L. Mermet, l'affaire de Notre-Dame-des-Landes est représentative de cette persistance du conflit dans le domaine de la concertation environnementale, puisque concernant le projet d'aéroport, la concertation et l'enquête publique avaient bien été menées correctement. Or, d'une part, elles sont restées lettre morte du côté des pouvoirs publics, et d'autre part, on le sait bien, elles n'ont en rien empêché l'intensité d'une lutte qui, quant à elle, a obtenu ces dernières années non seulement le soutien d'une grande majorité de la population locale, mais aussi un soutien plus large, à l'échelle de la France<sup>67</sup>. Le deuxième constat formulé par L. Mermet est relatif à un problème d'arbitrage, entre les différents usages notamment. Lorsque apparaissent des incompatibilités d'usages, la concertation ne parvient pas à empêcher que certains usages soient exclus de fait ou de manière explicite. Troisième constat enfin : la concertation ne résout pas le décalage perçu entre les conceptions des habitants et des usagers et celles de l'aménagement écologique. Ici c'est le problème de la temporalité des processus de concertation qui est pointé, en ce que cette dernière ne correspond que

---

<sup>62</sup> Carrel, M., Talpin, J., « Cachez ce politique que je ne saurais voir ! Ethnographie des conseils de quartier roubaisiens », *Dossier : Ethnographies de la participation* n° 4, 2012/3, pp. 179-206 ; GRAC, « Pragmatique des contre-politiques de la ville : alliances, équipements collectifs et milieux de vie », in Carrel, M., Neveu, C., (dir.), *Citoyennetés ordinaires. Pour une approche renouvelée des pratiques citoyennes*, Paris, Éditions Karthala, 2014 ; Carrel, M., Neveu, C., (dir.), *Citoyennetés ordinaires. Pour une approche renouvelée des pratiques citoyennes*, Paris, Éditions Karthala, 2014.

<sup>63</sup> Introduction à la séance « Mettre à l'épreuve l'acceptabilité sociale » de l'atelier « acceptabilité sociale » sur le site du réseau critique du développement durable, J. Boissonnade, consulté le 05 mai 2016.

<sup>64</sup> Liéval, C., « « Nouveaux risques », controverse environnementale et démocratie participative: l'exemple de l'opposition grenobloise aux nanotechnologies », *Revue Géographique de l'Est* [En ligne], vol. 53 / 1-2 | 2013, mis en ligne le 16 septembre 2013, consulté le 13 mai 2016. URL : <http://rge.revues.org/4616>

<sup>65</sup> Fortin, M-J., Fournis, Y., « Vers une définition ascendante de l'acceptabilité sociale : les dynamiques territoriales face aux projets énergétiques au Québec », *Natures Sciences Sociétés* 2014/3 (Vol. 22), pp. 231-239 .

<sup>66</sup> Mermet L., Salle D., (coord.), *Environnement : la contestation apprivoisée, contestée, débordée ?* De Boeck, 2016.

<sup>67</sup> Lire à ce sujet le livre du collectif Mauvaise Troupe, *Contrées. Histoires croisées de la zad de Notre-Dame-des-Landes et de la lutte No TAV dans le Val Susa*, L'éclat, 2016. Travail d'enquête endogène qui donne à lire de multiples récits de cette lutte environnementale qui a une forte influence en France ainsi que de la lutte contre le TGV Lyon-Turin en Val Susa. Les deux mouvements ont en commun de bénéficier d'un important soutien populaire.

très rarement aux temporalités longues qui sont nécessairement celles des habitants et des usagers concernés.

### ***Quelles inégalités et quelles tensions sociales dans la ville durable ?***

Une quatrième problématique lourde émerge des travaux actuels sur le développement urbain durable, à savoir celle des inégalités sociales et environnementales qui en résultent, ou qui lui sont contemporaines. Les chercheurs ont montré depuis le début des années 2000 que le « volet social » attaché à la forme écoquartier, est resté « le véritable parent pauvre de ces expérimentations »<sup>68</sup>. Ce problème de la fragilité du « pilier » social est ainsi et en quelque sorte une vieille histoire du développement urbain durable dont la littérature a abondamment rendu compte<sup>69</sup>. Les écoquartiers « vitrine » de la première phase sont critiqués pour l'homogénéité sociale de leurs habitants<sup>70</sup>, et plus généralement, la ville durable est identifiée à un phénomène de mise à distance des populations les plus pauvres des centre-villes urbains.

V. Béal rapporte le travail mené à la suite de D. Harvey<sup>71</sup> par différents auteurs anglais<sup>72</sup> qui ont montré que derrière la mise en avant de la communauté et de la mixité sociale du développement urbain durable, il y avait une pensée de la pacification des classes populaires du centre-ville par l'introduction des classes moyennes et un aménagement urbain récréatif. Ces mêmes auteurs identifient l'impératif de participation et de concertation comme une forme de mobilisation permanente des habitants et détourne la focale des enjeux sociaux posés par le développement urbain durable. L'accessibilité des « quartiers durables » et des modes de vie écologiques qui leur sont associés est ainsi interrogée, et par là le « droit à la ville » (à ses ressources, ses services et aménagements, etc.), pour reprendre une terminologie d'H. Lefebvre qui a depuis inspirée des courants entiers de la recherche sur l'urbain<sup>73</sup>. Les chercheurs<sup>74</sup> parlent alors d'« inégalités écologiques »<sup>75</sup>, que V. Béal définit comme le « cumul des inégalités d'accès à la qualité du cadre de vie et des inégalités dans l'exposition aux nuisances ». Par les asymétries de prises<sup>76</sup> induites et la faible capacité d'agir des populations les plus pauvres, les inégalités sociales se voient redoublées

---

<sup>68</sup> Selon Cyria Emelianoff : « Les aides européennes, orientées depuis le début des années 1990 vers la question énergétique et climatique ont appuyé les projets d'urbanisme durable mais en créant un «forçage» vers les éco-technologies. Les innovations sociales, elles, n'ouvrent droit à aucune subvention. », in « L'émergence d'une nouvelle culture urbanistique, entretien », *Diagonal*, n° 178, 2008, p. 42.

<sup>69</sup> Emelianoff, Theys, 2001 ; Emelianoff, 2004 ; Bonard, Gaillard, Schaeffer, 2008 ; Schaeffer, Ruegg, Litzistorf-Spinaa, 2010.

<sup>70</sup> Emelianoff C., Stegassy R., *Les pionniers de la ville durable. Récits d'acteurs, portraits de villes en Europe*, Paris, Autrement, 2010.

<sup>71</sup> Harvey, D., « Social justice, postmodernism and the city », *International Journal of Urban and Regional Research*, vol. 16, n° 4, 1992, pp. 588-601.

<sup>72</sup> Harloe, M., « Social Justice and the City : The New 'Liberal Formulation' », *International Journal of Urban and Regional Research*, vol. 25, n°4, 2001, pp. 889-897 ; Imrie, R., Raco, M. (éd.), *Urban renaissance. New labour, community and urban policy*, London, The Policy Press, 2003.

<sup>73</sup> Tel que cité par Bonard, Y., Matthey, L., « Les éco-quartiers : laboratoires de la ville durable. Changement de paradigme ou éternel retour du même ? », *Cybergeo : European Journal of Geography*, 2010 [En ligne] <<http://cybergeo.revues.org/23202>>

<sup>74</sup> Nous pensons aux auteurs référencés par E. Zaccai, B. Villalba et C. Emelianoff dans la bibliographie indicative composée sur le thème des inégalités écologiques : « Inégalités écologiques, inégalités sociales ». *Développement durable et territoires*, n°9, 2007.

<sup>75</sup> Cette notion a tout particulièrement été développée par J. Theys dans son ouvrage *Les inégalités écologiques, dimension oubliée de l'action publique : entre raisons politiques et explications épistémologiques*, Collection « Inégalités sociales et environnementales », Institut d'Urbanisme de Paris, 2005.

<sup>76</sup> Chateauraynaud, F., « Les asymétries de prise. Des formes de pouvoir dans un monde en réseaux », Paris, Document du GSPR, EHESS, mars 2006.

par les inégalités écologiques : « La problématique écologique apparaît en effet sous cet angle doublement sociale, d'une part, par le fait que les destructions de l'environnement génèrent par rétroaction des dommages subis par des populations humaines, d'autre part, parce qu'il existe des différenciations sociales dans l'exposition aux nuisances et aux risques, tout comme dans l'accès aux ressources environnementales. »<sup>77</sup>

Mais il nous semble cependant qu'il faut faire attention aux critiques sociales du développement urbain durable issues de la géographie critique. Si tout le travail descriptif et analytique mené par ce courant de recherche est d'une remarquable précision et d'une rigueur académique qui ne peut être mise en doute, ses effets sur la pensée actuelle de la ville nous semblent en revanche plus contestables. D'abord, elles ont tendance à homogénéiser des groupes sociaux, qui regardés de près sont de plus en plus différenciés socialement comme culturellement et économiquement (avec, par exemple, aux deux extrémités de ce brouillage des catégories sociales, des figures comme celle d'un intellectuel précaire et celle d'un ouvrier très qualifié). Ensuite, elles tendent à faire porter la responsabilité de l'économisation des villes à une catégorie large et floue à qui est attribuée une certaine unité culturelle (libérale, écologique, bourgeoise). Enfin, et c'est là que pour nous réside son problème majeur, elles maintiennent un climat de suspicion dans le tissu des centres urbains quant aux appartenances et buts réels des uns et des autres et, *in fine*, contribuent à aviver les conflits plutôt qu'à créer des conditions pour penser autrement la ville. Au final, tout le monde sort de ces analyses amoindri ou coupable : les dits « bobos » de gentrifier les centre-villes, les dites « classes populaires » de ne pas être dans l'air du temps, transformant la pensée de la ville en un véritable bouillon de culture ressentimental.

Il nous semble pour cela très important de considérer la question sociale dans les métropoles contemporaines non pas à partir de catégories ou de groupes sociaux prédéfinis mais plutôt d'aller là où la ville se fabrique, c'est-à-dire à travers, par et dans toutes les tensions qui sont dites sociales, mais qui ont toujours lieu entre des entités singulières et situées. S'intéresser à des tensions plutôt qu'à des groupes déjà constitués, des tensions comme différentiels de forces, c'est-à-dire là où dans la ville, les problèmes sociaux s'explicitent, se disent et se construisent comme tels. Dans la lignée de la première École de Chicago<sup>78</sup>, nous nous demanderons ce que l'on peut apprendre d'une ville *en train de se faire* ? Quelles tensions émergent ou se reconduisent ? Quelles rencontres sont possibles ou sont au contraire interdites ? Quelles médiations se réalisent toujours et malgré tout, au ras de l'expérience de la ville ? Il s'agit ici de se glisser « à l'intérieur » des problématiques sociales qui émergent avec la ville durable, là où des polarités se tendent les unes les autres, là où les problèmes se forment.

### ***Quelle habitabilité de la ville durable ?***

La thématique de l'habiter est arrivée en force dans la littérature avec les premiers états des lieux qui prennent en compte les usagers et les habitants des écoquartiers français. Cette thématique est véritablement prise en charge par une génération de jeunes chercheurs (V. Renaud, F. Valegeas, Z. Hagel, H. Subrémon) qui est la première à poser la question de l'habiter dans la ville durable à l'épreuve de ses réalisations concrètes, sans discréditer par avance le discours des habitants et en prenant au sérieux leurs pratiques. Des parties entières de ces thèses sont consacrées à l'appréhension réflexive des habitants quant aux nouveaux dispositifs et aménagements durables, ou

---

<sup>77</sup> Emelianoff, C., « La problématique des inégalités écologiques, un nouveau paysage conceptuel », *Écologie & politique*, n°35, 1/2008, p. 19.

<sup>78</sup> Park, R., « La ville comme laboratoire social », 1929, in Grafmeyer, Y., Joseph, I., *L'École de Chicago: Naissance de l'Écologie urbaine*, Paris, Champ urbain, 1979, pp. 163-165.

à leurs consommations énergétiques. Inspirés par les travaux de M. De Certeau sur les ruses de la vie quotidienne et les arts de faire des usages (arts des faibles, art du braconnage<sup>79</sup>), ces recherches donnent à voir des habitants inventifs, bricoleurs, débrouillards, compétents pour résoudre toutes sortes de problèmes, agissant à des échelles multiples et de manière coordonnée.

H. Subrémon parle ainsi « d'intelligence énergétique » : elle fait apparaître les activités hautement différenciées qui permettent paradoxalement la répétition du quotidien. L'exemple du maintien d'une température de confort dans les appartements des habitants rencontrés est éclairant : H. Subrémon montre en effet que le « maintien du climat est une construction quotidienne »<sup>80</sup> aux dimensions multiples. Cultures familiales très hétérogènes, intelligence et connaissance du milieu (la maison, l'appartement et ses entours), ajustements permanents selon l'occupation de la maison, selon la saison et les changements de température. L'auteure dresse le tableau très contrasté des mésusages qui, restitués dans les pratiques quotidiennes des habitants, ne peuvent plus apparaître comme des freins ou des verrous mais plutôt comme des attachements complexes et nécessaires à l'appropriation d'un chez-soi<sup>81</sup>.

V. Renauld quant à lui, et dans ce même élan de la valorisation des pratiques vernaculaires, met en avant la « virtuosité » des habitants des nouveaux écoquartiers. En rapprochant les compétences mises en œuvre par les habitants dans leur vie quotidienne et l'improvisation en Jazz, V. Renauld restitue un quotidien fait de détours et de reprises de l'action, composé d'une grande palette d'usages techniques. La virtuosité habitante est ainsi pour Renauld une « aptitude *technique* des habitants à mobiliser les objets familiers de l'habitat selon les règles d'usage contingentes aux situations spatio-temporelles »<sup>82</sup>.

On ne peut que se réjouir de la publication de ces travaux, qui permettent de commencer à re-symétriser une recherche qui avait tendance à n'éclairer le phénomène du développement urbain durable que depuis l'angle de sa gouvernance et de son déploiement technique. Mais si l'ensemble de ces travaux mettent en valeur ceux qui sont au centre de ces transformations de la ville, les habitants des écoquartiers et autres quartiers durables, avec toutes les compétences dont ils sont dotés, il n'en reste pas moins cependant que ces recherches (particulièrement celles de Z. Hagel, F. Valegeas et V. Renauld) donnent principalement à voir un écart maintenu et quasi infranchissable entre les pratiques habitantes d'un côté et les projections des concepteurs du développement urbain durable de l'autre.

---

<sup>79</sup> De Certeau, M., *L'invention du quotidien, 1. Arts de faire*, Paris, Gallimard, 1990 ; De Certeau, M., Giard, L., Mayol, P., *L'invention du quotidien, 2. Habiter, cuisiner*, Paris, Gallimard, 1990.

<sup>80</sup> Subrémon, H., *Habiter avec l'énergie. Pour une anthropologie sensible de la consommation d'énergie*, Thèse de doctorat de sociologie, Université Paris-Ouest Nanterre La Défense, 2009, p. 253 et les suivantes.

<sup>81</sup> Sur les modes d'appropriation du chez-soi et les petites tactiques quotidiennes pour parvenir à continuer à habiter en milieu contraint, voir la thèse de D. Grand, *Aux bords du chez soi : Etude ethnographique des conditions de l'habiter précaire des hébergés*, Thèse de doctorat de sociologie, Université Jean Monnet de Saint-Étienne, 2013.

<sup>82</sup> Renauld, *op.cit.*, p. 254.

## *Premières amorces problématiques*

### *Comment habiter la ville durable ?*

Certains des travaux les plus récents concernant l'habiter en ville ont donc permis de dresser le portrait d'habitants compétents, intelligents, voire même virtuoses dans un habiter identifié à une improvisation réglée quoiqu'en milieu contraint). Si toutes ces réponses, avec les nuances qu'elles recèlent (de l'intelligence énergétique de H. Subrémon à la virtuosité des habitants de V. Renauld<sup>83</sup>) frayent une voie que nous trouvons fort intéressante, il nous semble qu'elles débouchent toutes sur ce même problème que nous signalons : toute l'intelligence des habitants, toutes les ruses et tactiques qu'ils mettent en œuvre seraient au fond vouées à échouer, ou tout du moins à s'épuiser dans le « face à face » (V. Renauld) qui sépare les uns (maîtres d'œuvre et aménageurs), créateur d'un milieu, et les autres (les habitants), simples usagers. Mais qu'en est-il de cet écart entre le monde vécu des habitants et la ville durable projetée par les aménageurs, si on se replace sur le plan de l'expérience concrète et située de l'habiter ? Plutôt qu'un pur face à face, nous postulons l'existence d'une tension persistante entre les usages et pratiques des habitants de la ville durable et ce que requiert d'eux un milieu à la fois familier et étrange (porteur d'injonctions écologiques, travaillé par des dysfonctionnements, offrant la possibilité de nombreux réajustements). Cette tension peut à la fois faire l'objet de ressaisies réflexives de la part des habitants eux-mêmes (c'est dire que les sociologues ou les urbanistes n'ont pas le monopole du diagnostic, ni même de la théorie, concernant les problèmes de la ville durable), et en même temps elle passe en permanence dans des usages, des appropriations, des bricolages quotidiens.

Nous considérons donc l'habiter comme une certaine relation entre ce que réclame et appelle un milieu et ce que les êtres vivants veulent pour leur propre compte (leurs polarisations ou inclinaisons intimes qui résonnent de manière variée dans et avec cet environnement) ; c'est au sein de cette tension continue qu'agir devient ou non possible. Ainsi entendu, l'habiter n'est plus le propre de l'humain mais de tout être vivant associé à un milieu<sup>84</sup>. Habiter, cela veut dire alors maintenir dans le temps long une relation satisfaisante au milieu, une relation qui multiplie et indique les prises<sup>85</sup> pour agir. Cette définition minimale, éthologique, nous permettra d'ouvrir la focale de l'habiter à toutes ses manifestations possibles, aux différentes échelles parcourues, aux techniques mobilisées, aux manières de faire et autres tours de main qui en constituent la trame échevelée. Elle nous permettra surtout, dans le cas qui nous intéresse, de faire attention aux liens là où l'on serait tenté de voir du vide, de voir des médiations<sup>86</sup> là où l'on pourrait penser qu'il n'y a

<sup>83</sup> La thèse de H. Subrémon porte sur les consommations d'énergie, mais sans que le questionnement soit directement intégré à une problématique du développement durable, aussi, l'intelligence dont elle parle est une intelligence énergétique, limitée aux pratiques associées aux consommations énergétiques. Pour V. Renauld, la focale de l'habiter est plus large, puisqu'il prend en compte un ensemble de pratiques quotidiennes qui dépassent la simple question de l'économie d'énergie, surtout, son questionnement s'inscrit dans le cadre d'écoquartiers fraîchement livrés. On regrettera, dans les deux cas, que les conceptions écologiques des habitants ne soient pas questionnées comme telles, et plus largement leur tendance à ne considérer ces derniers que sous l'angle de leurs compétences techniques.

<sup>84</sup> Nous nous inspirons ici des travaux de la philosophe des sciences Vinciane Despret sur les relations que les éthologues nouent avec les animaux avec lesquels ils travaillent et du contraste qu'elle opère entre pratiques scientifiques *in vitro* et *in vivo*. Dès lors que le milieu est propice à la relation, les scientifiques obtiennent des animaux des réponses inattendues à leurs questions, les animaux se montrent capables de bien plus que ce que leur étude en milieu fermé ne le laissait imaginer. V. Despret, *Que diraient les animaux si on leur posait les bonnes questions ?*, La Découverte, 2012.

<sup>85</sup> Voir la notion de « prise » chez Chateauraynauld, et plus récemment celle d'« asymétrie de prises », comme nouvelle grille de lecture des rapports de pouvoir dans un monde en réseau. Chateauraynauld, *op.cit.*

<sup>86</sup> La notion de médiation que nous utilisons tout au long de ce rapport est empruntée à A. Hennion, « D'une sociologie de la médiation à une pragmatique des attachements », *SociologieS* [En ligne], Théories et recherches, mis en ligne le



qu'un face à face ou un écart insurmontable.

Notre premier mouvement problématique consiste ainsi à interroger le rapport à la ville durable (avec ses déterminations écologiques notamment incorporées à un environnement technologique diffus), depuis le plan des usages et des médiations concrètes qui tissent l'expérience de l'habiter. Mais il ne s'agit pas pour nous de ressaisir cette expérience dans sa composante purement intime ou singulière : l'expérience de l'habiter est à appréhender en tant qu'elle est tissée de médiations collectives. C'est d'ailleurs également au niveau de cette articulation collective de l'habiter que les politiques de développement durable tentent de se brancher sur la vie concrète des habitants, à travers toute la problématique de la participation.

### *Vers un habiter participatif ?*

Les enjeux participatifs se trouvent au cœur du développement durable (et des projets urbains visés par cette recherche) au moins sous deux formes : les politiques publiques cherchent à rendre les usagers/citoyens acteurs à part entière du développement durable par des politiques incitatives s'appuyant sur différentes mesures pédagogiques et de conscientisation ; en outre, en matière d'urbanisme, la concertation devient consubstantielle aux projets en faveur d'une « ville durable », les pouvoirs publics tendent vers une meilleure association des habitants à la prise de décision. L'enjeu central ici consiste à prendre au sérieux la connaissance profane des habitants, en vue d'améliorer leur prise en compte. Comment cet habiter participatif viendrait-il reconfigurer l'accompagnement au changement vers des modes de vie plus durables ? Trois hypothèses de travail guideront notre recherche pour débrouiller un peu cette question :

D'une part, nous souhaitons interroger les opérations qui consistent à « sensibiliser », ou « accompagner », les habitants dans les projets urbains durables, des opérations dont la principale efficacité consiste semble-t-il dans leur capacité à *intéresser* les habitants et futurs habitants, aux conditions de félicités des dispositifs mis en place (concertation en vue de l'aménagement d'un équipement écologique, accompagnement à l'éco-rénovation, dispositif de réduction des consommations ou des dépenses énergétiques). Selon cette première hypothèse la participation des habitants aux projets en passe moins par un processus pédagogique initié dans leur direction, que par la capacité des projets à produire de l'« intéressement » et des formes d'expérimentations variées des modes de vie écologiques en ville.

D'autre part, en portant attention aux dispositifs de concertation associés à ces projets urbains, ou aux formes de mobilisation et de collectifs que ces aménagements suscitent, il s'agit de prendre en compte l'articulation entre les dimensions singulière, collective et institutionnelle de la ville durable. Au sein de ces arènes publiques ou para publiques trouvent à échanger et à se confronter les diverses entités parties prenantes : à la fois les habitants pris dans leurs singularités, avec leurs consommations et leurs usages spécifiques des logements, des bâtiments et des infrastructures urbaines ; mais aussi ces entités collectives instables que sont le « voisinage » ou « le quartier » ; enfin éventuellement les institutions et collectivités locales porteuses de ces projets. Reste que les dispositifs de sensibilisation et d'accompagnement, comme processus participatifs, sont principalement orientés vers l'accomplissement heureux de la ville durable. Ils ont donc tendance à occulter tout un régime pourtant largement documenté dans la littérature scientifique consacrée notamment aux écoquartiers : celui de la prise en défaut et du dysfonctionnement. En nous ressaisissant de ce registre de la panne, on doit pouvoir accéder à toutes les ruses individuelles, toutes les tactiques collectives pour opérer un travail de reprise, re tramer la ville durable au travers

ce qui dysfonctionne. En cas de pannes ou d'incidents techniques les usages concrets et les capacités imprévues des habitants prennent le relais de la machinerie durable ou éco-performante. Depuis ces épreuves de gestion de *l'incident qui survient*, s'ouvrent des scènes d'action voire de participation, à l'intersection entre les individus, les collectifs et les institutions.

Enfin, nous pourrions formuler une troisième hypothèse relative à cet habiter participatif : il s'agirait ici de la manière dont les positions de retraits, les usages récalcitrants ou tout du moins les usages décalés (les mésusages parfois) des dispositifs urbains de la ville durable sont susceptibles d'esquisser en creux d'autres transformations des modes de vie (et dont il ne faudrait pas préjuger trop vite de leur opposition aux enjeux du développement durable). Nous tenterons dans cette recherche de suspendre la qualification quant à ces pratiques et ainsi à mieux appréhender leurs positivités. Nous nous demanderons par exemple quelles initiatives non institutionnelles, imprévues dans les termes des projets d'aménagement de la ville durable et présentant des degrés de formalisations diverses (coopératives d'achat, solidarités et entraides familiales, pratiques de récupération, etc.) voient le jour *tout contre* ces dispositifs et échappent ainsi à une saisie en terme de changement des comportements, tout en déployant des expériences ou des possibilités écologiques en ville. De ce point de vue, les usages décalés ou récalcitrants, les formes d'expérimentations autonomes ou sauvages participeraient de plein droit d'une urbanité durable.

### ***Terrain de recherche***

Comment nous confronter dans le cadre d'une recherche spécifique, à *la ville durable*, une entité à bord flou, à la fois objet théorique et projection politique, relevant de dispositifs réglementaires et d'aménagements techniques articulés à des échelles très diverses, sur une multiplicité de sites plus ou moins expérimentaux ? Construire l'exemplarité d'un cas, d'un terrain de recherche, peut passer par la constitution d'une collection significative, sur la base de logiques comparatives ou le jeu de variations de focales (étudier plusieurs écoquartiers en fonction de leurs phases d'avancements, de leurs contextes sociaux ou géographiques, de leur intrications différenciées dans la trame urbaine existante, etc.). Nous avons pris le parti de nous attacher principalement à un projet en particulier, le projet Confluence dans le deuxième arrondissement à Lyon, mais qui, de par son envergure et son ambition à la fois en termes de restructuration urbaine pour l'agglomération et de rayonnement à l'échelle des métropoles internationales, incorpore et prend en charge cette dimension d'exemplarité.

La Confluence, notre terrain majeur d'investigation, constitue un bon exemplaire de la ville durable de par son ampleur à la fois spatiale et symbolique : pour partie en chantier mais habitée depuis plus de cinq ans pour sa partie neuve, elle comprend à la fois des portions de ville durable nouvelle et implique un processus d'éco-rénovation au sein de quartiers déjà existants ; le projet Confluence superpose ou emboîte des réalités multiples, des modes d'habiter divers et parfois en tension.

### ***Un projet exemplaire de par son ampleur et son historique***

Le projet Confluence commence à voir le jour au début des années 2000 et concerne au total une superficie de 150 hectares au sud de la presqu'île de Lyon, situés entre la gare de Perrache et la confluence du Rhône et de la Saône. Le projet doit s'échelonner sur une vingtaine d'années et permettre à terme de doubler la superficie de l'hyper-centre lyonnais. Il prend place dans une zone qui, bien que située sur la presqu'île, a longtemps été considérée comme enclavée, coupée du reste

de la ville par le Rhône et la Saône d'un côté, par une autoroute et des voies ferrées de l'autre. La fermeture au cours du XXe siècle des entrepôts à charbon, des manufactures de tabac et des industries chimiques, et plus récemment le départ en 2009 à la périphérie de la ville du marché de gros occupant initialement une superficie importante du quartier, ont ouvert une réserve foncière très importante pour les pouvoirs publics.

Le projet se veut également exemplaire de par la profondeur historique qu'il convoque, une histoire à son image, emblématique. Le projet se positionne en effet dans la droite ligne des grands travaux qui ont structurés la ville à la fin du XVIIIe siècle, et qui ont permis de gagner sur le fleuve toute cette portion de terre située au sud des remparts d'Ainay. Les travaux ont été envisagés dès 1771 par l'ingénieur Michel-Antoine Perrache afin de repousser plus au sud le confluent alors situé dans le quartier d'Ainay. Les travaux sont présentés comme herculéens : « redressement du cours du Rhône grâce à la construction d'un quai et d'une chaussée et au remblais de l'ancien lit du fleuve, creusement d'une gare d'eau et percement d'un canal reliant cette dernière au nouveau confluent, construction d'un pont au débouché de la nouvelle chaussée ». Et ils ne sont pas sans faire écho aux travaux qu'a nécessité le projet actuel : creusement d'une darse, installation d'un pont sur le Rhône, création d'un tunnel et de nouvelles routes, surélévation de terrains etc. « Phénoménale aventure topographique » de la fin du XVIIIe, nous dit-on encore, orchestrée notamment par le jeune corps des ingénieurs des Ponts et Chaussées qui voyait là, via l'aménagement du réseau routier, un projet servant l'entreprise d'unification du territoire national<sup>87</sup>. Les travaux ne seront achevés qu'en 1841, grâce *in fine* au remblaiement des parcelles et voies publiques par les acquéreurs eux-mêmes. Le développement du chemin de fer conduira à la construction d'une première gare dans le quartier en 1846, puis à la gare actuelle en 1857, participant au développement industriel et portuaire du quartier (notamment grâce à la ligne directe qui relie le quartier aux mines de charbon de Saint-Étienne).

Le quartier de Confluence se caractérise donc deux fois, par son exceptionnalité historique et l'ampleur de la transformation de la ville qu'il engage. Une première fois en étant conquis sur les deux fleuves, à l'issue de travaux réalisés grâce aux meilleures techniques d'alors, une seconde fois aujourd'hui, en réquisitionnant 150 hectares de terrain pour son édification, à nouveau grâce aux techniques de construction les plus en pointe. Cette double exceptionnalité peut ainsi être décrite comme une conquête réalisée en deux temps : une première fois sur les éléments naturels, pour inaugurer l'aire de la ville industrielle, et une seconde fois, sur la table rase de cette dernière, pour inaugurer la ville dite « durable ».

### ***Un projet vitrine pour le Grand Lyon***

Objet de conquête, le quartier de Confluence est depuis sa création et fort logiquement, un objet de pouvoir et de prestige. Hardouin-Mansart, à la fin du XVIIIe siècle veut y construire une cité administrative, dans un parc imité de Versailles, ou Napoléon III qui prévoyait d'y construire un Palais Impérial<sup>88</sup>. On touche ici à quelque chose de l'ordre de l'affirmation d'une souveraineté au travers des aménagements architecturaux, à l'image de ce qui, pour L. Marin s'incarne dans le château de Versailles : un pouvoir qui se présente plutôt qu'il ne se manifeste<sup>89</sup>.

---

<sup>87</sup> Document intitulé *De mémoire de presque-île XVIIIe-XXe*, publié en 2002 par la Société Lyon Confluence, reprise d'une recherche commandée par le Grand Lyon en 1998, p. 5.

<sup>88</sup> Rivet F., *Le Quartier Perrache, 1766-1946*, étude d'histoire et de géographie urbaines. Texte imprimé. Lyon, Audin, 1951.

<sup>89</sup> Marin, L., « Le lieu du pouvoir à Versailles » in Micoud, A. (dir.), *Des haut-lieux, la construction sociale de l'exemplarité*, Editions du CNRS, Paris, 1991.

Au point de rencontre du Rhône et de la Saône, le quartier, initialement nommé « les confluences » avant d'être renommé La Confluence, offre ainsi une *vue* sur Lyon au sens fort. Ce qu'on aperçoit quand on arrive depuis l'autoroute venant du Sud, ce sont le musée monumental des Confluences et les bâtiments ultra modernes du quai de la Sucrière. La performance architecturale et technologique, l'aspect culturel et économique s'incarnent dans ce paysage urbain : le quartier de la Confluence offre d'emblée au visiteur qui le découvre une perspective magistrale. L'accent est d'ailleurs mis sur la topographie exceptionnelle du site, sa situation géographique : « Ville de fleuves et de collines aux paysages éminemment emblématiques de sa vocation naturelle aux échanges et de sa situation stratégique, l'ancienne capitale des Gaules a manifestement sous-estimé l'originalité de son site historique jusqu'à ce que l'inscription de ce dernier sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO en décembre 1998 n'en révèle le caractère exceptionnel. » Ou bien encore sur la fascination que le site a toujours exercé sur les constructeurs et les artistes : « Nombre d'architectes, d'urbanistes ou d'artistes n'ont pourtant jamais cessé au XXe siècle de rêver ce confluent dérobé en honorant son pouvoir symbolique d'un magistral geste créateur. »<sup>90</sup>

L'exemplarité faite quartier dans le projet Confluence s'opère par une synthèse esthétique, une exemplarité que l'on pourrait dire « au carré », une exemplarité de l'exemplarité. Cette synthèse esthétique est assurée d'abord par la mise en série des grands noms de l'architecture contemporaine et de leurs réalisations dans ce qui est présenté comme « un laboratoire d'architecture contemporaine ». Citons pour exemple le « Cube orange » de Jakob et MacFarlane (qui se veut une réinterprétation du profil en arche des Salins du Midi sur lequel il vient se greffer), « le Dark Point » (inspiré de la vie des docks par Odile Decq), ou le pôle de loisirs de Jean-Paul Viguier, l'emblématique Musée des Confluences réalisé par l'agence autrichienne Coop Himmelb(l)au Wolf D. Prix & Partner, ou encore l'Hôtel de Région de Christian de Portzamparc (dont l'aspect compact est présenté comme une réponse au besoin de fonctionnalité et aux exigences environnementales, compensé par le parement et les grandes baies vitrées qui laissent entrer la lumière naturelle). Le chantier lui-même donne à voir un spectacle, celui de la ville en train de se faire. On peut suivre ainsi l'évolution des travaux sur le site internet où de nombreuses vidéos et photos sont accessibles. Enfin, l'application pour smartphone *Cityscape*, créée à Lyon et disponible depuis peu, doit permettre la visite virtuelle des monuments architecturaux.

### ***Exemplaire en matière de réseaux intelligents***

Une autre caractéristique importante de l'exemplarité du projet Confluence est contenue dans le démonstrateur *Lyon Smart Community*. Le démonstrateur, mis en place en partenariat avec l'agence nationale de l'énergie japonaise NEDO et l'entreprise Toshiba vise à intégrer les nouvelles technologies de l'information et de la communication au cœur des conceptions de l'urbain, à des fins de performances à la fois économiques et environnementales. Il est le plus important démonstrateur de *smart grid*<sup>91</sup> communautaire d'Europe et comprend quatre volets opérationnels : la conception d'un ensemble de bâtiments à énergie positive (le projet Hikari) ; la mise en service d'une flotte de véhicules électriques en auto-partage (le projet « Sunmoov' ») ; l'installation de système d'audits énergétiques dans les logements (le projet des tablettes Conso Tab) ; la mise en place d'un système d'analyse des données énergétiques à l'échelle du quartier, le CMS (Control Manager System).

Cette thématique de la ville intelligente, très présente médiatiquement depuis plusieurs années, a un fort potentiel évocateur mais en l'état, correspond beaucoup plus à un projet de société qu'à une

---

<sup>90</sup> *Ibid.*, p. 3.

<sup>91</sup> Le *smart grid* est un réseau de distribution d'électricité « intelligent » qui utilise les nouvelles technologies de l'information pour optimiser la production, la distribution et la consommation de l'électricité.

réalité empirique. Le démonstrateur *smart* de Confluence en est l'illustration, en effet, sur les quatre piliers présentés, deux correspondent dans leur modèle général à des dispositifs classiques de la ville durable, à savoir les flottes de voiture en libre service et les bâtiments à énergie positive. Si les deux autres dispositifs sont plus nettement innovants, ils en sont encore au statut de prototype et d'expérimentation<sup>92</sup>. En ville comme ailleurs, la numérisation des objets et la fabrication de réseaux numériques se fait par les outils classiques de l'informatique et depuis quelques années de manière massive via les dernières générations de téléphones portables. L'exemplarité technologique des nouveaux objets de la ville intelligente, plus encore que celle, esthétique, de son architecture, reste encore à être éprouvée à leur usage.

### ***Exemplaire en matière de développement urbain durable***

Mais l'exemplarité majeure de Confluence, là où se situe sa spécificité la plus remarquable, c'est en matière d'urbanisme durable. Le projet est présenté par la ville de Lyon comme une référence internationale dans le domaine, et de ce fait comme participant à positionner en bonne place la ville dans la compétition menée par les grandes métropoles européennes sur le terrain des innovations durables. Le projet Confluence doit aussi être replacé dans le contexte lyonnais plus général du Plan Climat Énergie Territorial (PCET) dont l'objectif est la réduction de 20% d'ici 2020 de l'émission des GES, de la consommation d'énergie et la part des énergies renouvelables à l'échelle de l'agglomération. Outre la valorisation qu'elle produit à l'échelle internationale, l'exemplarité écologique de Confluence a également comme fonction de rayonner à l'échelle de la métropole et d'entraîner dans son sillage l'ensemble de l'agglomération.

#### *Un quartier primé et labellisé*

Cette exemplarité écologique a d'abord été acquise par la réussite à des concours et l'attribution de labels prestigieux : le projet Confluence est reconnu comme écoquartier par le Ministère français de l'Écologie et du développement durable, récompensé par le Prix Formes Urbaines et densité au palmarès EcoQuartier 2009, bénéficiaire du programme européen Concerto (qualifié en 2004) et lauréat du prix Concerto qui soutient les investissements en faveur de la « maîtrise de l'énergie dans les constructions de logements et de bureaux » (il vise la réduction des besoins énergétiques de 40% par rapport aux standards actuels, grâce à la conception bioclimatique des bâtiments, les besoins devant être couverts à 80% par des énergies renouvelables (biomasse et énergie solaire) ; mais aussi 25% de logements sociaux, et le développement de modes doux).

Le projet Lyon Confluence est aussi le premier quartier durable en France labellisé par l'ONG WWF (World Wildlife Fund) en 2010 dans le cadre du programme « One Planet Living ». Dans le cadre de ce label, les objectifs fixés sont 70% des déchets réutilisés, compostés ou recyclés ; un maximum de 400 mètres de distance pour accéder à un arrêt de transport en commun, mais surtout, faire en sorte qu'en 2020 les émissions de CO<sup>2</sup> de la Confluence ne dépassent pas le niveau de l'an 2000, malgré la forte augmentation du nombre d'habitants et de salariés. La signature de la convention entre le Grand Lyon, la SPL Lyon Confluence (aménageur du projet) et l'ONG doit conduire à transformer ces objectifs en actions concrètes via le Plan d'Action Durabilité (PAD) construit autour des dix points suivants : zéro carbone, zéro déchet, mobilité durable, matériaux locaux et durables, alimentation locale et durable, gestion durable de l'eau, habitats naturels et

<sup>92</sup> Voir à ce sujet le travail sur les premiers démonstrateurs *smart community* au Japon, qui sont opérationnels déjà depuis plusieurs années. Faivre d'Arcier, B., Lecler, Y., Granier, B., Leprêtre, N., *Des éco-quartiers aux « smart cities » : quel rôle pour l'électro-mobilité ? Une comparaison France-Japon*, Rapport de recherche financé par l'ADEME, 2016.

biodiversité, culture et patrimoine local, équité et développement économique, qualité de vie et bien-être<sup>93</sup>.

La SPL Lyon Confluence a également accompagné le Grand Lyon dans le dossier ÉcoCité, lancé dans le cadre du programme national Ville de Demain en 2008 pour financer des projets « innovants, démonstrateurs et répliquables », et permettant à l'ÉcoCité du Grand Lyon, portée avec plusieurs partenaires dont la SPL, de bénéficier du soutien financier de l'État à hauteur de 3,8 millions d'euros, sous forme de subventions d'ingénierie et d'investissement (sur les secteurs de la Confluence, de Gerland et de la Vallée de la Chimie). Pour la Confluence sont concernés le macro-lot des îlots neufs A1, A2 et A3, la Cité Perrache en cours de rénovation à un niveau BBC, un parking mutualisé, l'installation de panneaux photovoltaïques sur un gymnase et le réseau de chaleur cogénération à gazéification bois.

Le projet Confluence s'inscrit enfin dans un contexte d'engagement de la ville pour un urbanisme durable, dans le cadre du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) du SCOT de l'agglomération lyonnaise, dans lequel les collectivités locales s'engagent : à l'échelle de la planification urbaine (lutte contre l'étalement urbain), à l'échelle des nouveaux projets urbains, et à l'échelle des bâtiments à travers la démarche HQE.

#### *Rénover le bâti ancien*

Notons à présent qu'outre la construction sur près de 80 ha de bâtiments neufs (et de manière multifonctionnelle : pour du logement, du logements social, des services, des commerces, etc.), le projet de la Confluence intègre également tout un processus d'éco-rénovation concernant les quartiers anciens du sud de la gare Perrache. L'éco-rénovation est à la fois pilotée d'en haut pour ce qui concerne une cité HLM du quartier Sainte-Blandine (275 logements) ; et elle recouvre également un processus plus capillaire visant l'adhésion de plusieurs conseils de copropriété sur le secteur (avec un objectif sous cinq ans de 500 logements éco-rénovés).

Ce qui est très intéressant du point de vue de notre enquête et qui fait aussi une particularité du site retenu, c'est cette combinaison entre un déploiement de la ville durable en quelque sorte sur table rase (avec la destruction d'une grande partie du marché de gros, d'anciens entrepôts, etc. pour faire place à l'écoquartier) ; et tout un processus d'éco-rénovation, c'est-à-dire un redéploiement de la ville durable venant cette fois bousculer des usages et des pratiques bien établies. Cette mutation implique la mise en place de dispositifs d'acceptabilité innovants eux aussi, notamment pour le projet de rénovation de la Cité Perrache, avec la mise à disposition des habitants de tablettes numériques, ainsi que tout un processus d'accompagnement sur lequel nous reviendrons longuement dans ce rapport.

Mais il s'agit aussi de faire avec une certaine histoire des lieux. Quelques bâtiments spécifiques doivent ainsi être pour partie conservés (conservation se réduisant souvent à certains éléments architecturaux). C'est le cas des prisons Saint-Paul et Saint-Joseph dont la rotonde centrale a été conservée ainsi qu'une partie des murs d'enceinte, le portail d'entrée et les chapelles, ainsi que les bâtiments panoptiques. Certaines halles du Marché-gare ont été ou doivent être réhabilitées (30% environ), elles comprennent : le bâtiment-porche, la halle C4 où prend place désormais l'*Institute for Innovation and Creative Strategies in Architecture*, la halle aux Fleurs où seront installées deux salles de sport municipales, la halle Girard pour le futur « Lieu Totem de Lyon French Tech », lieu

---

<sup>93</sup> Le label WWF prévoit pour Confluence d'« atteindre le niveau bâtiments neufs à énergie positive (2012) ; Eco-rénover Sainte-Blandine ; Réduire à 30% la part des déchets non recyclés, non récupérés et non compostés ; Promouvoir les transports en commun : proximité des arrêts, réduction de l'usage des voitures (0,6 place de parking par logement et 1 par 100 m<sup>2</sup> de surface SHON pour les bureaux) ; Transformer une zone industrielle en relais écologique par la création d'espaces verts ; Intégrer des éléments architecturaux forts de l'identité et de l'histoire du quartier : le port Rambaud, les halles du marché de gros, les prisons. » (Site internet de Lyon Confluence)

phare de la filière numérique en Rhône-Alpes, la halle C3 accueillera un groupe scolaire de 15 classes, les halles C1 et D2 et la halle caoutchouc seront dédiées à des projets privés, la halle C5 accueille déjà les locaux de la SPL Lyon Confluence, enfin, l'ancien Magasin général des sucres a été réhabilité en lieu d'art contemporain (La Sucrière).

#### *Les deux grandes phases du projet*

La première phase, contenue dans la ZAC 1, prévue entre 2003 et 2016, est présentée comme « un prototype grandeur nature ». Elle a en premier lieu concerné les bords de la Saône (le parc de Saône, la Place nautique avec la création de la darse), l'hôtel de la région Rhône-Alpes, le grand centre commercial Confluence, mais aussi la réhabilitation des bâtiments du port Rambaud devenu « Docks de l'art, de la culture et communication », et à l'extrême sud de la presqu'île, le musée des Confluences livré en 2014. En tout, 41 hectares, dont 130 000 m<sup>2</sup> sont dédiés aux logements (2 000 prévus), 150 000 m<sup>2</sup> au tertiaire et aux activités, 120 000 m<sup>2</sup> aux commerces, loisirs et services, et 22,5 hectares d'espaces publics (la ZAC 1 représente 420 000 m<sup>2</sup> SHON constructibles). Les premiers logements construits sur la place nautique (les îlots ABC) font partie des lauréats du programme européen Concerto : Le Monolithe (îlot C), livré en 2010 et situé entre le quai Antoine Riboud, la rue Denuzière et la rue Casimir Perrier, a la particularité de recevoir une plus forte proportion de logements sociaux, ainsi qu'un programme de l'association Habitat et Humanisme (33 logements pour familles ou personnes seules), ainsi que le foyer logement de l'association Adelaïde Perrin (13 appartements). Livré en octobre 2015, l'îlot P (Hikari), comprenant trois bâtiments à énergie positive mixant commerces, bureaux et habitations, est présenté comme l'une des figures emblématique du quartier : « premier îlot urbain à énergie positive ». Le quartier Denuzière (îlots GHJK à la limite avec Sainte-Blandine) très récemment livré, ou encore le pavillon 6 au Sud des « Docks Rambaud », font partie aussi de cette première phase de travaux supposée s'achever en 2016.

La seconde phase, ZAC 2, qui vient à peine de débiter, couvre une zone de 24 hectares délimitée du nord au sud par la rue Casimir Perrier et le carrefour Pasteur et d'est en ouest par les voies ferrées et le Rhône. Elle prévoit 50% à 55% de logements (soit 2 500 logements et près de 6 000 nouveaux habitants). Elle comprend principalement la création de deux nouveaux quartiers : le quartier du Marché autour de l'ancien Marché Gare, sur 320 000 m<sup>2</sup> destinés à accueillir bureaux, logements, commerces, équipements publics, et le quartier du Champ, en bout de presqu'île, présenté comme un « parc habité », « un grand espace vert dans lequel viennent s'implanter des bâtiments de faible hauteur ».

#### *Les objectifs de durabilité à la Confluence*

Au niveau des performances énergétiques, l'objectif de la Confluence est d'atteindre l'« énergie zéro » en 2030, grâce à l'ensemble des innovations techniques mises en œuvre. Le projet de la ZAC 1 a été conçu pour anticiper sur la réglementation thermique (RT) 2012 « imposant une consommation d'énergie primaire (avant transformation et transport) inférieure à 50kWh/m<sup>2</sup>/an, contre 150kWh/m<sup>2</sup>/an pour la RT 2005. Les premiers îlots construits à la Confluence ne doivent pas consommer plus de 60kWh/m<sup>2</sup>/an. La deuxième génération de bâtiments côté Saône est conçue pour consommer de 15 à 30 kWh/m<sup>2</sup>/an. Certains, même, devraient atteindre selon les prévisions 0kWh/m<sup>2</sup>/an »<sup>94</sup>. À l'échelle du quartier, un réseau de chaleur alimenté par une chaufferie de cogénération bois desservant toute la Confluence est prévu dans le sud du quartier (différents problèmes techniques ont retardé d'au moins un an sa mise en service annoncée pour le début de l'année 2017). Outre les nouvelles constructions HQE, la performance énergétique concerne

<sup>94</sup> Site Internet : lyon-confluence.fr.

également l'amélioration du bâti existant (construit avant 1990) et l'utilisation des toits pour tempérer les bâtiments (toits végétalisés) ou les couvrir de surfaces photovoltaïques.

La gestion de l'eau est aussi un axe fort du plan d'action du projet Confluence (économie d'eau potable et gestion des eaux pluviales). De ce point de vue, 50% de réduction de consommation d'eau potable est visée d'ici à 2030. Différents dispositifs sont imaginés, par exemple : récupération des eaux pluviales pour servir à l'arrosage, à la chasse d'eau des WC ou au lavage des parkings ; tirer parti de la tiédeur des eaux grises pour le préchauffage des ballons d'eau chaude sanitaire, qui ensuite, après avoir été traitées biologiquement et refroidies, pourraient servir à l'arrosage ; limiter l'arrosage grâce à une végétation peu gourmande en eau ; enfin, un retour des eaux pluviales vers le milieu naturel est attendu, après avoir cheminé dans des noues, en limitant les pollutions, par filtration lente et naturelle.

La propagation de la lumière à l'intérieur des bâtiments fait également l'objet d'une attention particulière à la Confluence. Le projet Hikari pour l'îlot P est présenté comme un exemple significatif (« pour limiter la consommation énergétique, mais aussi créer des espaces de vie et de travail agréables »). Ses aménagements consistent notamment en puits de lumière et dans le positionnement des logements dans les derniers étages ou encore la construction de toitures transparentes<sup>95</sup>.

Un autre objectif est fixé dans la préservation et le développement des espèces qui vivent ou transitent par le quartier. Des aménagements sont donc prévus pour favoriser la biodiversité du quartier : pour les castors par exemple, mais aussi pour 32 espèces d'oiseaux, dont 21 protégées. Différentes espèces de chauves-souris, libellules et papillons diurnes ont aussi été répertoriées et 3280 arbres de haute tige ont été plantés dans le quartier.

Les modes de transports doux définissent encore un autre pôle de développement écologique à l'échelle du quartier et au-delà. Le Grand Lyon suit un Plan de Déplacement Urbain (DPU) au sein duquel un Plan Mode Doux (2009-2020) prend place<sup>96</sup>. Depuis 2006, des plans de déplacements inter-entreprises (PDIE) sur le territoire développent d'autres modes de déplacements alternatifs : covoiturage, abonnement TCL réduit, auto-partage), un site de covoiturage est également dédié à la Confluence. Du point de vue des transports en commun, la Confluence relève là encore du projet monumental avec le prolongement de la ligne de tram T1 (4 stations) et de la ligne de métro A jusqu'à Oullins ainsi que la nouvelle liaison avec le métro B, le passage assuré dans le quartier de 14 lignes de bus, la navette fluviale, le *Vaporetto* (qui relie la Confluence à la gare Saint-Paul en passant par la place Bellecour), la gare de Perrache (avec ses 23 000 montées/descentes journalières). Cinq stations Vélo'v sont présentes dans le quartier ; le parc de Saône, les espaces publics du port Rambaud et les espaces verts sont dédiés au vélo, au roller et à la promenade. Et, du nord au sud, la promenade des bords de Saône s'étire sur 2,3 kilomètres. Enfin, les déplacements à pied sont également favorisés via les pistes cyclables qui ont été réalisées sur le cours Charlemagne, du nord au sud de la presqu'île en passant sous « la voûte ouest », ainsi que les deux rives du fleuve et de la rivière. Concernant les véhicules motorisés individuels, 30 voitures électriques disposant d'une autonomie de 120 kilomètres en ville sont disponibles en libre service sur le quartier. Depuis octobre 2013, avec « Sunmoov' », six stations de véhicules électriques ont été installées dans le cadre du projet démonstrateur « Smart Community ». L'énergie qui fait fonctionner les voitures est

---

<sup>95</sup> Le site lyon-confluence.fr indique que « même au plus profond de l'hiver, le 21 décembre, aucun logement n'est éclairé par le soleil moins de deux heures par jour. C'est le but recherché dans toutes les constructions. Objectifs : offrir du confort aux habitants et limiter la consommation énergétique grâce à l'éclairage et au chauffage naturels assurés par l'ensoleillement. Ils doivent bénéficier d'un minimum de deux heures d'ensoleillement le 21 décembre et d'un minimum d'ombre le 21 juin à 12 heures. »

<sup>96</sup> Le plan Mode Doux du Grand Lyon est un programme d'actions autour de leur accessibilité impliquant l'augmentation du nombre de vélos mis à disposition ainsi que l'allongement des kilomètres de pistes cyclables. Il prévoit également de favoriser l'usage des transports en commun et l'utilisation des parcs relais.



garantie comme propre, parce que produite par la Compagnie Nationale du Rhône, et par des panneaux photovoltaïques installés sur les toits des bâtiments du quartier. Sur la ZAC 2, les normes stipulent qu'une place de stationnement doit être aménagée au minimum pour 180 m<sup>2</sup> de bureaux et une place au maximum pour 115 m<sup>2</sup> de logements. Quant aux parkings en sous-sol, ils sont restreints à l'emprise des bâtiments. Des parkings doivent être mutualisés sur le futur quartier du Marché (en prenant en compte les taux de présence des différents utilisateurs : habitants, salariés, visiteurs, commerçants) dans une logique d'optimisation des besoins.

La mixité fonctionnelle et sociale est encore un des objectifs importants affichés du quartier Confluence, lequel doit accueillir à terme 16 000 habitants et 25 000 emplois. Le quartier se targue ainsi d'accueillir des habitants et travailleurs de tous les âges, de toutes conditions sociales, de créer des commerces et héberger des entreprises et de grandes administrations publiques (comme le Conseil de Région). Le pourcentage de logements sociaux créés sur l'ensemble du quartier est de 25% en moyenne. Plusieurs types de logements sont disponibles : logements à prix libres, à prix encadrés, sociaux ou en accession sociale. Dans les îlots ABC, les logements vendus correspondent à 23% de logement social (en accession ou locatif). Dans les îlots EF, cette proportion est de 65%, contre 47% pour les îlots DGHJK. Les îlots IP se distinguent puisqu'ils sont à 100% en accession libre. L'ensemble représente pour la ZAC 1 : 62% d'accession libre, 10% d'accession sociale, 4% de PLS et 23% de locatif social. La pension de famille de la Maison des Deux-Rives - Jacques-Moulinier, installée dans le Monolithe, complète cette diversité de logements. Gérée par l'association Habitat et Humanisme, elle accueille des personnes isolées ou à faibles revenus. La ZAC 2 représente quant à elle 2 000 logements, dont 25% à 30% de logements sociaux. Sur la ZAC 1, la mixité générationnelle s'appuie aussi sur le pôle enfance de l'îlot F, ainsi que sur l'îlot H (résidence pour jeunes actifs, institut supérieur d'ostéopathie de Lyon), et l'ouverture des nouveaux locaux de l'université catholique (impliquant l'arrivée de 6 000 étudiants). Enfin 45 % de la surface utile est dédiée au tertiaire, notamment du fait de la présence du pôle de commerces Confluence. Sur les 400 000 m<sup>2</sup> de la ZAC 1, 130 000 m<sup>2</sup> sont dédiés au logement, 120 000 m<sup>2</sup> aux commerces, services, hôtels et loisirs et 130 000 m<sup>2</sup> aux activités tertiaires. Sur la ZAC 2, ses 420 000 m<sup>2</sup> se répartissent en 45% de logements, 45% de bureaux et activités, 5% de commerces et 5% d'équipements publics de proximité. L'îlot K est présenté comme une innovation en matière de mixité fonctionnelle, puisque celle-ci est verticale : les commerces, bureaux, locaux d'architectes, logements locatifs sociaux et classiques sont superposés sur une même emprise.

Le dernier aspect mis en avant par le projet Confluence est celui de la délibération et de la démocratie locale. Lors de la première phase d'aménagement du quartier, lancée en 2003, quatre grandes réunions publiques ont été organisées pour consulter les habitants sur le projet. Notamment autour des espaces publics : la place des Archives, la place nautique et le parc de Saône. Pour la deuxième phase, un « parcours-exposition » intitulé « Ma ville demain » et le site Internet [www.laconfluenceonendiscute.fr](http://www.laconfluenceonendiscute.fr) ont été mis à disposition des habitants et usagers du quartier. Six ateliers thématiques ont été organisés en 2008 (sur les déplacements, les espaces publics, les logements, etc.), et le processus de concertation réglementaire s'est poursuivi jusqu'en 2009. Depuis nous dit-on, une concertation en continue se poursuit, via le site internet précité. En 2011, des réunions ont également été organisées pour l'aménagement de la place Denuzière et les Rives de Saône, qui se sont poursuivies jusqu'au début de l'année 2012. La Maison de La Confluence, située sur le site de l'ancien Marché-gare rassemble les initiatives liées à l'information et la concertation sur le projet urbain. L'exposition « Cultivons la ville en bonne intelligence » qui y est présentée, rassemble une maquette physique (1/750ème) du projet et des maquettes 3D qui actualisent les travaux en temps réel, ainsi qu'un documentaire promotionnel réalisé sur le quartier (« Lyon Confluence, la ville en pointe »).

On le voit nettement apparaître à la lecture de cette longue liste des caractéristiques exemplaires du

quartier Confluence, sa durabilité est placée sous le signe de l'innovation technologique et la multiplication des dispositifs. Le projet de la Confluence est ainsi d'abord une instance de totalisation de l'ensemble de ces innovations, une expression quasi-exhaustive de toutes les nouvelles capacités technologiques en matière de développement urbain durable. Mais il consiste également en une opération de densification : densification urbaine aussi bien que technologique, c'est non seulement le nombre et la variété des dispositifs qui est visée mais tout autant leur proximité, leur voisinage, et de là, leur possible concrétisation en un milieu technique à l'échelle du quartier. Enfin, le projet Confluence doit pouvoir rompre avec le geste conquérant vis-à-vis des éléments naturels qui l'a vu naître (en repoussant les fleuves) en s'intégrant cette fois-ci au milieu naturel (via les jardins et bassins aquatiques, le souci pour la protection des espèces). Cependant, cette intégration n'a rien d'une évidence, et plutôt qu'un acquis, c'est plus sûrement l'un des enjeux majeurs de la mise à l'épreuve actuelle du projet : dans quelle mesure ce milieu technologique prototypique peut-il s'intégrer au milieu auquel il est associé ? Une question à laquelle notre enquête tentera de fournir des éléments de réponses.

## *Méthodologie*

### *Une enquête qui n'en passe pas par les catégories préalables du développement durable*

En tant que projet exemplaire, la mise en place du projet Confluence s'accompagne d'une profusion de discours et de documentation à toutes les étapes du projet, accessibles notamment comme on l'a vu depuis le site internet officiel du projet « lyon-confluence.fr ». Celui-ci propose des centaines de documents, au format écrit, audio ou vidéo, des cartographies en deux ou trois dimensions, des applications informatiques pour smartphone, etc. A l'ampleur du projet de réaménagement urbain répond l'ampleur de sa déclinaison web. On peut y lire un strict effet d'échelle, ou de la multiplicité des intervenants et des acteurs du projet (chaque cabinet d'architecte, chaque bureau d'étude alimentant la publicité du projet par ses propres rapports et communications), mais au-delà de cet aspect quantitatif il est important de s'attacher à la correspondance entre l'aspect proliférant de la documentation en ligne d'une part, et d'autre part l'emboîtement de fonctionnalités, de types d'habitats et d'écosystèmes divers qu'on peut rencontrer sur le terrain. Le système de liens qui alimente le site Internet donne à voir le jeu de transversalités à l'œuvre à Confluence, toutes les initiatives et les réseaux qui se branchent là pour faire sortir de terre une ville durable, et continuer d'innover ce quartier laboratoire (flux économiques, scientifiques, informationnels, culturels). S'intéresser à la documentation en ligne permet de ressaisir et retracer concrètement la cartographie des acteurs-réseaux en prise sur cette expérimentation urbaine spécifique. Lyon-confluence.fr est constitué comme un site ressource aussi bien pour les « professionnels » (le site publicise les appels d'offre et concession à pourvoir pour l'entretien, la conception ou la construction du quartier), les « journalistes » (visuels, communiqués et dossiers de presse concernant toutes les réalisations en cours), les visiteurs (documents historiques, visites guidées virtuelles, accès aux collections de la Maison de la Confluence) ou les futurs habitants (guides d'installation, informations pratiques, contacts des promoteurs immobiliers...). Les bulletins d'informations, les plaquettes de présentations déclinant tous les aspects du projets sous différents formats, les rapports d'activité de la SPL (opérateur du projet), les différents exemplaires du Journal de la Confluence... toute cette documentation compte plusieurs centaines de pages, des dizaines de photographies, de schémas et d'éléments cartographiques, facilement mis à disposition des chercheurs. Ce site ne doit pourtant pas être uniquement considéré comme une source documentaire, mais également comme un

opérateur de sensibilisation et d'incitation spécifique.

A partir de six onglets principaux, Lyon-confluence.fr décline dans le détail les axes forts du projet. Reste à établir dans le cours de l'enquête jusqu'à quel point ces axes forts pénètrent les différentes modalités de l'habiter à la Confluence, comment ils sont ou non activés par les habitants, et s'ils leur semblent *a minima* significatifs. Toutes ces ressources ou ces versions ne sont pas spécifiquement savantes : c'est-à-dire qu'elles sont disponibles pour tout un chacun ; l'interactivité du site (au travers des sondages, des fiches pratiques, des renvois vers des événements IRL \_ i.e. « dans la vraie vie ») vise en outre l'intéressement et l'enrôlement des usagers. La version la plus sophistiquée de ce processus de mobilisation en passe par des applications smartphone qui doivent permettre d'intégrer un balisage de l'espace, de ses fonctionnalités et de ses ressources attendues à l'usage même de la ville (en déambulant avec votre smartphone vous êtes directement alerté concernant telle ou telle spécificité des bâtiments environnants, ou averti de la proximité d'un service, d'une animation intégrée au projet de réaménagement urbain). Le site Internet et ses applications connexes se situent dans le prolongement non seulement du projet Confluence mais du quartier lui-même, dans sa spatialité et ses fonctionnalités concrètes. Ce brouillage du virtuel et du réel, qui prétend définir une certaine gouvernance ou en tout cas une orientation et une optimisation dans le réel, apparaît de manière paradigmatique dans ce système d'application pour smartphone ou encore dans les rubriques du site consacrées à la cartographie 3D, permettant à l'internaute de déambuler dans une ville où se combinent des projets architecturaux en cours ou à venir et des réalisations déjà effectives, représentées à l'identique. Sous cette perspective la Confluence, comme exemplaire de la ville 2.0, reste, en dépit de toute réalisation, une *ville en projet*.

Cette documentation pléthorique se place nettement du côté du marketing urbain puisqu'il s'agit avant tout, de faire la promotion du projet (pour les habitants, futures entreprises, touristes, investisseurs, etc.), et ceci n'est pas sans conséquences pour notre enquête. D'abord cette prolifération de discours promotionnels a la spécificité de rendre très univoque le discours sur le quartier, univocité que la seule documentation en ligne ne permet pas de pluraliser. Elle fait également courir le risque aux chercheurs d'utiliser (et de naturaliser) les catégories qui organisent la promotion du projet. Aussi, ce type de matériaux, constituant la base documentaire des premières enquêtes qui ont été menées sur le quartier Confluence, centrées sur l'« entité projet »<sup>97</sup>, nous ont précisément engagé à aller porter notre regard ailleurs. L'approche centrée sur le projet et sa documentation créé un angle mort, celui de l'expérience des habitants et des usages qui sont faits de ces aménagements. L'approche ethnographique nous semble donc la plus ajustée pour rendre compte avec précision des enjeux opérationnels de ces projets de développement urbain durable depuis l'expérience qu'en font les habitants, et pour documenter les effets de leur mise en œuvre sur la vie des citoyens. La documentation endogène du projet a donc bien pris place dans notre enquête, mais en prenant grand soin qu'elle n'en organise pas pour autant l'analyse.

---

<sup>97</sup> Notons que les premières enquêtes de sciences sociales menées sur le quartier de la Confluence sont en cours de réalisation. Deux thèses sont en train d'être écrites sur le sujet (L. Morand, C. Barbier) et l'on peut dénombrer pour l'instant une dizaine d'articles ou rapports de recherche publiés. Comparativement à l'ampleur du projet Lyon-Confluence, la littérature sur le projet réalisé par des chercheurs extérieurs à sa mise en œuvre est donc pour l'instant assez réduite. L'échelle d'analyse adoptée par les chercheurs est clairement celle, globale, prenant en compte le quartier de la Confluence dans son ensemble. Les chercheurs s'attachent plutôt à une description des instruments de l'action publique, des grandes réalisations architecturales et techniques du projet. Les travaux traitent pour l'instant essentiellement de « l'entité projet », par exemple dans sa dimension architecturale et communicationnelle (Grudet, 2010), dans les jeux d'acteurs qu'elle engage (Viel, Lizarralde, Maherzi, Thomas-Maret, 2012), dans le rapport que l'écoquartier instaure avec son environnement et pose la question de l'évaluabilité de ce type de projets urbains (Delabarre, Marry, 2012). Du fait des sujets traités, ces travaux s'adressent plutôt à une communauté de chercheurs et de décideurs.

## *Une enquête du côté des habitants, qui se déploie de proche en proche*

Nous avons donc pris le parti de centrer l'enquête sur les habitants, y compris du point de vue méthodologique. Il s'agit bien par là de comprendre de nouvelles manières d'habiter, de porter la focale sur ces *arts de faire* dont parle M. De Certeau, mis à l'épreuve d'un écoquartier tout juste sorti de terre et encore en cours de construction. L'enjeu consiste à ressaisir différentes déclinaisons de l'habiter tel qu'il se déploie dans l'expérience commune, au niveau de la rue ou des habitats proprement dits, et qui peut échapper bien souvent aux opérateurs institutionnels. Aller voir « du côté des habitants » signifie pour nous notamment prendre garde à ne pas passer, pour accéder aux différents terrains, par les instances de médiation classiques (pouvoirs publics, donneurs d'ordre, instances en charge de la maîtrise des projets, etc.) : l'enjeu étant d'éviter ainsi les « itinéraires fléchés » mais également de ne pas se limiter à ceux qui ont déjà été repérés sur les scènes institutionnelles comme les « bons habitants », ou bien encore aux figures institutionnelles. Cette approche nous semble trancher avec la plupart des travaux menés sur la question du développement durable, qui empruntent presque inévitablement le chemin des collectifs institutionnels ou très fortement formalisés. Notre approche ne vise pas non plus à symétriser le point de vue des aménageurs et celui des habitants de la Confluence. Nous considérons en effet que comme nombre de recherches sur les écoquartiers portent sur les conceptions, les aménagements et la gouvernance des projets sans inclure dans leur périmètre d'enquête les habitants, notre enquête participe avec d'autres à resymétriser, à l'échelle de la communauté scientifique, une situation encore largement asymétrique. La conclusion de ce rapport reviendra à partir des résultats de l'enquête sur cette question cruciale de la symétrie.

S'agissant de la rencontre avec les habitants, nous avons opté pour une démarche de proche en proche : à partir de réseaux élargis d'interconnaissance, un premier entretien a été réalisé auprès de deux habitants de la ZAC 1, qui nous ont communiqué d'autres contacts dans leur immeuble ou dans les immeubles voisins ; un autre contact préalable nous a indiqué d'autres portes auxquelles frapper. Depuis l'intérieur de ce réseau de voisinage, nous avons accédé ensuite à différents acteurs. Au total, trente entretiens ont été réalisés auprès d'habitants ou salariés de la ZAC 1, laissant apparaître une grande hétérogénéité dans les situations, les parcours, les modes de présence, les réalités sociales et culturelles... et pourtant dans une certaine contiguïté : quinze entretiens longs ont été réalisés avec des habitants (parfois au cours de plusieurs visites), dont un avec le président du Comité d'Intérêt Local ; cinq entretiens ont été menés avec des salariés du quartier (dont trois à la MJC). Une dizaine d'autres, moins approfondis, ont été réalisés de manière plus informelle, dans les espaces publics (au pied des immeubles, dans les jardins publics, devant l'école, sur la darse, au centre commercial).

C'est à partir de ce type de déambulations dans les espaces communs de la Cité Perrache que nous avons également pu mener dix-neuf entretiens formalisés et approfondis, s'ajoutant aux échanges plus informels que nous avons pu avoir au bas des immeubles (au cours de cinq séquences d'observation). Incidemment, nous nous sommes retrouvés en contact avec certains membres d'un collectif éphémère opposé aux relogements et aux regroupements des petits appartements à l'occasion de la phase de rénovation actuelle, mais aussi avec ceux qui travaillent là : le gardien et trois chargés de mission (à la réhabilitation de la Cité Perrache, au suivi du dispositif Conso Tab et à la plateforme éco-rénov').

Ces entretiens individuels nous ont permis d'enregistrer les retours sur expérience des habitants concernés. Comment perçoivent-ils leur quartier, leur appartement, les dispositifs éco-performants, l'évolution de leurs modes de vie et les incitations à l'écocitoyenneté ? Il s'est agi par ces entrevues de recueillir sur site – c'est-à-dire là où, potentiellement, les problèmes pratiques se posent pour les

habitants, que ce soit face à une tablette numérique de suivi des consommations énergétiques, un chauffe-eau solaire, ou des panneaux photovoltaïques installés sur le balcon, une buanderie mutualisée, etc. – une parole directement arrimée aux espaces concrets et à l'usage des technologies durables. Nous avons suivi à travers les entretiens et des moments plus ordinaires de la vie collective dans ces quartiers la constitution de liens et de réseaux de voisinage, en interrogeant la manière dont ceux-ci permettent aux habitants de redéployer autrement les modes de vie (différentes modes de partage, de solidarité, etc.). Enfin, nous avons prêté attention aux pannes, aux incidents techniques, en suivant les formes de régulation individuelle et collective qui y répondent (interventions des techniciens, des institutions, gestion dans le réseau de voisinage, recours au droit etc.). Ces situations nous ont permis d'interroger la place faite aux usagers, à leurs habitudes et à leurs compétences, mais aussi les limites de celles-ci.

Nous avons également procédé à des observations prolongées dans les espaces extérieurs (parcs, places, darse, trottoirs, cafés, centre commercial), et dans les immeubles nouvellement construits ou éco-rénovés, afin de saisir finement la manière dont les habitants appréhendent concrètement, à l'usage, ces agencements. L'objectif étant de documenter différents types d'usages, que ceux-ci concernent l'espace domestique, les espaces publics, semi-privatifs, ou les parties communes, etc., hypothèse étant faite que les manières d'habiter se déploient et se façonnent de manière distribuée à travers ces divers espaces et au-delà. Nous avons également assisté à plusieurs événements publics, notamment l'inauguration du dispositif Conso Tab en présence de NEDO, Toshiba et Gérard Collomb au mois de juin 2014.

Une analyse documentaire est venue compléter ce recueil de matériau, en prenant appui sur les différents supports de sensibilisation à destination des habitants (livrets d'accueil, notices d'information des dispositifs techniques), mais aussi les outils mis en place par les chargés de mission au cours de leur travail, ou encore, sur un autre registre, les comptes-rendus de réunions de copropriété, ou des affichages dans les halls d'immeuble.

Ce suivi au plus près des habitants nous a ainsi permis de voir émerger, du côté des nouveaux bâtiments, comme à la Cité Perrache, des collectifs inédits (à la fois humains et non-humains) et des *figures* spécifiques auxquelles nous n'avions pas pensé (par exemple l'ensemble des institutions intermédiaires que nous avons découvert). Nous reviendrons sur cet aspect particulier dans le chapitre 2.

L'un des fondement épistémologique de notre recherche repose sur la notion d'« enquête » telle que définie par le philosophe pragmatiste J. Dewey. Pour lui, chacun démarre une enquête dès lors qu'il se trouve aux prises avec une situation « douteuse », « trouble », qui rompt « le continuum de l'existence ». L'enquête constitue en ce sens l'ensemble des opérations permettant la restauration de ce continuum, afin de retrouver un pouvoir d'agir sur son environnement<sup>98</sup>. L'enquête, ainsi définie, se déploie dans toutes les sphères de l'existence, concerne tous les aspects de la vie, sans discrimination aucune a priori :

« Les enquêtes entrent dans toutes les sphères de la vie et dans tous les aspects de ces sphères. Dans le cours ordinaire de l'existence, les hommes examinent ; ils font intellectuellement le tour des choses, ils infèrent et jugent (...). Enquêter et questionner sont, jusqu'à un certain point, des termes synonymes. Nous enquêtons quand nous questionnons ; et nous enquêtons quand nous cherchons ce qui fournira une réponse à la question posée. Ainsi, il appartient à la nature même de la situation indéterminée qui provoque l'enquête d'être *en question*, (...) troublée. »<sup>99</sup>

Dans la mesure où nous interrogeons les habitants sur ces situations de trouble dans leur existence, s'agissant de construire des prises sur un environnement tantôt familier, tantôt étranger, les discours que nous recueillons ont la particularité d'être très construits, à la différence des paroles d'habitants

<sup>98</sup> J. Dewey. *Le public et ses problèmes*, trad. et introd. J. Zask, Farrago / Léo Scheer, 2003.

<sup>99</sup> J. Dewey. *Logique : théorie de l'enquête*, Paris, PUF, 1967 [1938]. p. 166 ; p. 170.

convoquées dans les projets urbains (pour faire valoir leur participation aux instances dédiées), souvent désincarnées et mises à distance de leurs attachements singuliers. Les mises en intrigue recueillies témoignent ainsi de véritables théories endogènes, elles articulent des modes d'engagement divers (engagement dans le proche, engagement dans un environnement, une histoire, engagement parfois dans des collectifs locaux, etc.) et démontrent la capacité des habitants à *problématiser* les réalités de la ville durable.

### ***Une enquête structurée par une temporalité en chantier***

Notre enquête à la Confluence est également marquée par la temporalité du projet, dans la mesure où, les lots étant livrés un à un, le quartier existe déjà quoiqu'il soit encore en construction. A l'heure où nous rédigeons ce rapport, plus d'un quart de la surface du quartier est encore à l'état d'un vaste chantier à ciel ouvert. Si, comme nous le montrerons dans ce rapport, cette temporalité de chantier, avec tous les aléas et les déconvenues entraînées, structure l'expérience des habitants, elle structure logiquement aussi celle de notre enquête. Entre mai 2014 et janvier 2016, nous avons donc enquêté auprès des nouveaux habitants des bâtiments neufs de la Confluence (correspondant à la première tranche de travaux de la ZAC 1 livrée entre 2010 et 2011) qui habitent là pour certains depuis quatre ou cinq ans. Par contre, il nous a été impossible de rencontrer des habitants de la ZAC 2, puisque de ce côté-là, les travaux des logements viennent à peine de débuter. Du côté de la Cité Perrache, les habitants ont été rencontrés avant la mise en œuvre concrète des travaux de rénovations des appartements, entre juillet 2014 et janvier 2016, les premiers déménagements étant intervenus au mois de septembre 2015, les travaux n'ayant réellement débuté qu'à l'automne 2015. Ceci-dit, toute la période de notre enquête à la Cité Perrache est marquée par l'expérimentation des tablettes Conso Tab par les habitants.

Ce que nous voudrions dire ici c'est que notre enquête se glisse dans les plis de la temporalité du chantier, un pli qui correspond du côté des habitants de la ZAC 1 à quelques années de retours sur expérience de leur habiter à la Confluence, et qui engage une réflexivité sur cet habiter. Du côté de la Cité Perrache, ce pli est en passe de se réaliser, le temps recueilli par l'enquête est donc ici plutôt celui du « précurseur sombre », précédent des transformations d'ampleur. Ce sont à chaque fois des moments à la fois très particuliers et très spécifiques de la trajectoire de l'habiter dans le quartier de Confluence, mais ce sont bien des *moments importants* : d'un côté, il est possible de dresser un premier bilan de l'habiter dans la ZAC 1, de l'autre en quelques sortes, d'enregistrer les tensions avant la tempête.

Plus largement, l'enquête recueille les différentes imbrications, chocs et recouvrements de temporalité impliqués par un projet qui s'étend sur plus de vingt ans et qui n'en est finalement qu'à ses toutes premières années d'existence ; un projet qui fait coexister chaque événement que constitue chaque inauguration d'un nouveau bâtiment, d'un nouveau lot, d'un nouvel équipement, et le quotidien irritant d'un chantier continu, qui n'en finit jamais et se répète partout. Parce que la continuité de l'habiter à Confluence est marquée par celle, analogue, de ce chantier sans fin, le compte-rendu d'enquête que nous présentons dans ce rapport tente de donner à voir les incongruités et bizarreries que cette situation entraîne.

### ***Bien traiter la parole des habitants***

Sortir des catégories et modes de présentation classiques de la documentation publique ou

promotionnelle du projet Confluence implique de réussir à recueillir la « parole des habitants », comme mode d'énonciation et de projection situé de l'habiter. Ce régime est caractérisé d'abord par sa manière vivante : l'habiter est à la fois pris et traduit dans cette langue vivante, et non dans les termes d'un langage formel et démonstratif. La langue vivante rebondit, se dilate, saute par ellipse et associe en permanence des plans différents, elle opère des liens improbables qui tracent pour le chercheur des réseaux à la fois d'explication et d'attachements. Il convient de ne pas (trop) démembrer ce discours qui, si on lui laisse son amplitude, parvient à convoquer, parfois, le monde entier dans un fragment : comment nous le verrons, la Confluence est travaillée par des morceaux de Canada ou une « situation à la Chypre », elle touche à la fois un autre quartier de Lyon, celui de la Duchère (si on suit les dynamiques urbaines à l'œuvre à l'échelle de l'agglomération) et Singapour ou Sydney, par des jeux de continuités architecturales, et les mises en intrigues qui leur donnent lieu dans le récit des habitants.

Donner aux récits toute leur ampleur permet de suivre une foule d'êtres parfois saugrenus, dans leurs transformations et leurs capacités à tisser l'expérience du quartier : on suivra le trajet des nuisibles au travers les murs ou les couches d'isolants, ou l'étrange trajectoire d'un gobelet sale qui jeté dans le bassin de plaisance se met à proliférer en algues vertes, puis en véritable marais capable d'arrêter le passage de la navette fluviale... Pour ressaisir l'expérience des habitants et ces médiations multiples, on exposera ainsi (en particulier dans la première partie du rapport) des fragments d'entretien relativement longs. A partir de la multiplicité un peu échevelée qui s'y trouve déployée, la suite de l'analyse consistera à proposer des plans de coupe permettant de traiter tel ou tel registre plus spécifique, d'un point de vue thématique (la question des usages, le dispositif des tablettes de suivi des consommations, les ruses pour aménager des espaces à la base difficilement appropriables, etc.).

Les effets de répétition ici sont clairement assumés : il s'agit bien de mettre en lumière l'intrication ou les recouvrements qui confèrent à l'expérience de l'habiter sa texture propre (les mêmes extraits peuvent illustrer ce qu'une opération de rénovation vient mettre à mal et ce à quoi on tient, ou ce qui nous fait tenir ; les panes sont à la fois des sujets d'irritation et des occasions de faire communauté précisément dans une reprise collective...).

Outre ces réitérations documentaires, notre traitement des entretiens a impliqué aussi l'émergence de quelques personnages récurrents, comme autant d'interlocuteurs privilégiés. Au terme des 54 entretiens réalisés, une dizaine de personnages se sont dégagés de manière particulièrement insistante : on les retrouvera quasiment tout au long du rapport, désignés par leurs initiales, redéployant l'expérience de l'habiter sous différents angles (registre de la panne, sous la question des usages, des adaptations, des formes d'engagement collectif, du déploiement des écologies ordinaires, etc.). Notre souci, ici, a résidé dans un refus du réductionnisme (réduire, en une exemplification un peu trop naïve, un interlocuteur à une position ou un cas univoque) au profit d'un certain pluralisme méthodologique : l'articulation que ces interlocuteurs proposent pour dire l'habiter à la Confluence implique des lignes diverses qui, se nouant avec celles projetées depuis d'autres expériences singulières, finissent par dessiner des motifs de moyenne portée, éclairant par là les objets communs du quartier (par exemple la formulation de ce qu'est une promenade à la Confluence, ce qui se joue au centre commercial ou dans les usages du dispositif Conso Tab, ce qu'il en est de la crise du vivre ensemble à l'échelle du quartier, etc.).

## ***Un contrepoint : la ZAC des Maisons-Neuves et la coopérative d'habitants le Village***

### ***Vertical***

Enfin, ce rapport comprend un septième et dernier chapitre qui prend appui sur un terrain distinct du projet Lyon Confluence, situé dans le quartier des Maisons-Neuves à Villeurbanne. Il s'agit dans ce chapitre de questionner un autre accomplissement de la ville durable, se voulant lui aussi exemplaire, mais à une échelle beaucoup plus petite et selon une logique de projet ascendante, donc en quelque sorte inverse à celle de Confluence. Nous développons la logique du contrepoint qui préside à ce partage méthodologique dans l'introduction du chapitre 7 ainsi que la présentation détaillée du terrain de manière distribuée sur l'ensemble du chapitre. Nous nous permettons donc ici de renvoyer le lecteur à la lecture du chapitre et présentons succinctement le terrain ci-après.

L'OPAC du Rhône conduit une opération dans le cadre de l'Agenda 21 du Grand Lyon à Villeurbanne dans le quartier des Maisons-Neuves, menée sur une zone de 2,6 hectares jusque-là composée de petits bâtis dégradés et de hangars vides, démolis en 2011, mais dans un quartier très fréquenté de Villeurbanne. Sur cette zone, 400 logements sont prévus au total (20% de locatif social, 15% d'accession abordable et 65% d'accession libre), bénéficiant des nouvelles normes environnementales : recours aux énergies naturelles, toitures végétales, accessibilité facilitée, etc. Ce quartier présente des caractéristiques proches de celles du projet Confluence (construit sur un secteur en friche, articulant urbanisation et habitations durables, etc.) mais avec une envergure bien moindre. La ZAC des Maisons-Neuves a surtout la particularité d'accueillir la première expérimentation d'habitat coopératif de l'agglomération, « le Village Vertical », composé de 14 logements : 10 logements sociaux, et 4 logements très sociaux. Une association s'est structurée en 2005 et a participé en 2009 à la conception architecturale du Village. Notre enquête intervient quelques mois après que les habitants soient entrés dans leur logement.

Le Village est présenté comme « un laboratoire d'écologie urbaine... d'abord dans sa conception : isolation, chauffage, matériaux sains, panneaux solaires par exemple ; mais aussi dans [ses] modes de vie (gestion des déchets, limitation de la voiture en ville, achats groupés, échanges de services entre voisins) »<sup>100</sup>. Sur ce terrain, le format expérimental est celui d'un petit laboratoire alternatif soutenu par des militants sensibles aux valeurs écologistes et coopératives, l'expérimentation se veut « une alternative à l'individualisme et à la consommation frénétique ». Cette forme d'habitat doit permettre aux habitants de limiter « [leur] impact sur l'environnement » et de diminuer les échanges marchands (gardes d'enfants, courses, prêt de matériel, achats collectifs...). Le Village Vertical comprend des espaces collectifs : terrasses, buanderie, salle commune avec cuisine, jardin mutualisés ; une station d'auto-partage Autolib' est également prévue.

De par sa taille – 14 logements, un « village », le terme soulignant l'importance des liens de convivialité –, sa dynamique *bottom up*, son inscription dans un projet militant, le Village Vertical diffère considérablement des grandes opérations de la Confluence à l'initiative des pouvoirs publics, et ce contraste devrait nous permettre de mieux situer et comprendre les éventuelles variations dans les manières d'habiter et les modes de vie associés à ces espaces. De plus, par l'étude de ce projet, nous avons souhaité interroger cette forme d'habitat coopératif, toute singulière, et cette participation collective (à la conception mais aussi à la vie quotidienne du Village), et mieux cerner leur impact sur la vie des habitants.

---

<sup>100</sup> Les citations suivantes entre guillemets sont extraites du site internet de la coopérative : <<http://www.village-vertical.org>>



## ***Questions de recherche et annonce du plan***

A partir de l'arrière-fond problématique exposé plus haut, sur la base d'une première approche exploratoire du projet Confluence et en fonction de cette logique de recherche plutôt empirique et ethnographique, nous déclinons à la suite trois axes de questionnement ou trois sous-questions un peu plus précises :

### **1. Comment habiter la ville laboratoire, ou ville prototype, la ville-en-train-de-se-faire ?**

Un écoquartier construit dans une logique de table rase tout comme les processus d'éco-rénovation impliquent une remise à neuf et une remise à plat des habitudes. La question que nous posons est la suivante : comment *faire avec*, alors que les usages de la ville naissent précisément de l'habitude, se déploient dans une épaisseur historique, une patine qui donne son caractère à tel ou tel quartier, tel ou tel haut-lieu ? L'expérience des habitants dans la ville prototype (un contexte urbain largement perçu au départ sous l'angle des dysfonctionnements), fera l'objet de notre premier chapitre. Comment, depuis cette tension constitutive, trouver des positions pour se projeter dans la ville durable ? Comment se constituent des « subjectivités en chantier », en phase avec les vicissitudes et les situations inouïes offertes par cette expérience urbaine de la ville en chantier (Chapitre 2) ? Le troisième chapitre qui est notamment consacré à cette crise des usages et à la nécessité de réinventer les sociabilités dans ce contexte urbain en mutation, nous ouvre à notre seconde grande question de recherche :

### **2. Quels usages effectifs, quelles pratiques circulantes définissent l'habiter dans la ville durable ?**

Il y a ce qui est prévu par les architectes, les techniciens du développement durable et ensuite il y a les manières dont les habitants s'emparent (ou non) des espaces configurés ou reconfigurés à leur attention. Qu'en est-il des usages imprévus ou récalcitrants, des détournements, de tout ce qui déborde la maquette et la projection initiale de la ville durable ? Le chapitre 4 est consacré à l'analyse de deux éléments technologiques à qui est confiée cette capacité de mobiliser les habitants pour accompagner le déploiement du projet Confluence, notamment dans sa composante environnementale (autour du chauffage urbain et d'un dispositif de sensibilisation aux consommations énergétiques éco-responsables, le Conso Tab) ; dans le chapitre 5 nous nous attacherons à des manières de faire collectif qui visent moins à accompagner les mutations technologiques qu'à remédier aux perturbations qu'elles engagent dans les modes d'habiter.

### **3. Comment s'élabore, à partir de là, un habiter participatif ?**

Souvent les usages qui nous intéressent ont une dimension collective. Alors même que les espaces de la ville durable sont pensés pour des individus plus ou moins civiles et disciplinés, voilà qu'on se retrouve confronté à de curieux collectifs, associations de voisins voulant promouvoir la vie du quartier d'avant, des collectifs de locataires opposés à la réhabilitation, ou plus classiquement des conseil de copropriété qui travaillent au ras du sol à rendre habitable le quartier durable ou la résidence supposée éco-performante, etc. Pour prendre en compte ce qui peut parfois être identifié par les responsables de l'action publique comme une sorte de bruit de fond, un effet parasite, nous tenterons d'explicitier ce qui se joue en termes de réaménagements infra institutionnels de la ville durable, depuis l'expérience la plus ordinaire des habitants (Chapitre 6), puis, dans un deuxième temps, en considérant l'expérimentation écologique singulière menée dans un autre écoquartier de l'agglomération lyonnaise (Chapitre 7).

## Partie 1. Comment peupler, comment habiter la Confluence ?

---

Cette première partie nous offre l'opportunité d'un premier accès, ou d'une première plongée, dans l'épaisseur de notre matériau ethnographique. Notre argumentation s'appuiera principalement sur le corpus d'entretiens menés auprès d'habitants de la Confluence (sur la ZAC 1 et à la Cité Perrache). On y trouvera parfois de longs fragments documentaires qui permettent d'articuler les rapports à l'espace et les tensions travaillant l'habiter sur ce site spécifique, fragments qui pourront faire l'objet d'analyses plus transversales dans la suite du propos.

A partir du récit de ses habitants, nous cherchons à recueillir une expérience de la ville durable, en misant sur une forme de continuité entre trame urbaine et trame narrative. Au chapitre 1, on verra que cette trame est marquée par une dominante : le régime du dysfonctionnement ou du défaut. Qu'est-ce qui caractérise d'abord l'expérience de la ville durable telle qu'elle se trouve projetée depuis le projet Confluence ? « Ça ne marche pas exactement comme ça devrait ». Cette réponse peut paraître triviale mais il demeure que la ville prototype est nécessairement marquée par ce régime du dysfonctionnement, un certain dés-ajustement technologique. Et ce motif de la prise en défaut semble contaminer au fil des entretiens tout le fait urbain, redessinant par là la ville 2.0 sous l'angle d'une urbanité sous tension : écart entre le modèle de la ville durable éco-performante et la réalité, écologie urbaine défailante, processus de rénovation urbaine mise en cause, crise des politiques de la ville, etc.

La question de « qui habite la Confluence ? » devient dès lors indémêlable d'une interrogation sur « comment faire avec ces tensions urbaines » : comment se projeter dans la ville en train de se faire ? Pour y répondre nous avons cherché (dans le chapitre 2) à identifier un certain nombre de figures constituant des modes d'être en prise et des positions effectivement investies par nos interlocuteurs, vis-à-vis de ces dynamiques de transformations de la ville : les habitants pionniers (nouveaux habitants d'une ville en création) ; les récalcitrants (anciens habitants en bute à la rénovation, êtres rétifs aux dynamiques de transformations urbaines à l'œuvre, tout ce qui résiste et en retour fonctionne comme opérateur de réalité et épreuve de transformation) ; des êtres intermédiaires, des êtres de médiations entre ville ancienne et nouveau centre. En vis-à-vis, certaines figures requises dans les termes du projet frappent par leur absence, précisément parce qu'elles sont les figures d'un accomplissement qui (pour le moment ?) fait défaut : les *smart people* comme habitants naturels de la *smart city*, et les éco-citoyens sont globalement absents de la ville durable à la Confluence.

La dernière entrée de notre saisie ethnographique (Chapitre 3) concerne les usages dans la ville durable, dans la ville en chantier : des usages travaillés par toute une série de contrastes et de recouvrement, parce qu'il s'agit à la fois de les réinscrire dans la trame spatiale et historique de la ville, et à la fois de les préfigurer ou de les potentialiser. On partira de pratiques de l'espace aussi anodines en apparence que la promenade ou la marche, mais où se jouent pourtant des projections diverses de la ville durable, et qui nous introduisent directement à la question des conflits d'usage dans l'espace du quartier. Un deuxième éclairage concerne la question des sociabilités urbaines, largement à réinventer vue l'ampleur des transformations impliquées par le projet. À la Confluence, pris dans le bouleversement des grands équilibres urbains et l'émergence de la ville prototype, les usages et les activités parfois les plus ordinaires restent largement indécis et fluctuants, expérimentaux et fragiles.

## Chapitre 1 : Une urbanité sous tension. La ville 2.0 à l'épreuve du réel

Du point de vue de notre enquête ethnographique, la ville durable de la Confluence, qui se déploie comme une sorte de ville laboratoire ou de ville prototype, se trouve redécrite au travers de l'expérience des habitants comme un système de tensions assez spécifique.

La première tension court entre d'une part la grandeur du projet, son caractère emblématique, et d'autre part les petites vicissitudes du quotidien dans un quartier en chantier. Du côté des plaquettes de présentation et des différents supports promotionnels on retrouve la notion de projet pilote, la Confluence constitue une des grandes réalisations de la mairie actuelle, un chantier pharaonique qui se veut à la fois « démonstrateur » de la *smart community* et une vitrine pour le marketing urbain du Grand Lyon. Mais dès qu'on entre dans le vécu concret des habitants, notamment au travers des entretiens, l'habiter à la Confluence devient inséparable de la contrainte permanente des malfaçons ou des nuisances mineures et persistantes liées, tout simplement, à l'ancrage réel de ce territoire qui se projette donc sous sa première acception comme un projet, un prototype, la ville 2.0. Ce régime de tension assez classique entre la *ville modèle* et la *ville réelle* se prolonge dans la contradiction permanente entre performance et dysfonctionnement : performance énergétique ou écologique, mais également économique (avec l'implantation de grands sièges sociaux, de start-up dynamiques, etc.), ou sportive (de notoriété publique de grands joueurs de l'OL avaient fait l'acquisition d'appartements ou de commerces dans la ZAC 1) ; dysfonctionnement des équipements technologiques, dégradation accélérée de certains bâtiments, malfaçons dans la conception ou la finition, mésusages des espaces, faillite de certains commerces, dépassements de coûts faramineux liés à la réalisation du Grand Musée des Confluences...

Ces différents régimes de tension et l'omniprésence du registre du défaut ou de la panne renvoient en partie au caractère et à l'investissement utopique du projet de la Confluence. Une bonne part des premiers habitants (en tout cas pour ce qui concerne les copropriétaires) se sont installés dans le quartier en y projetant une certaine qualité de vie, liée pour beaucoup à des ambiances de standing mêlant performance écologique, échelle humaine, commerces dynamiques, éléments de paysages, importations pittoresques comme le pôle nautique (une sorte de « Riviera » au cœur de Lyon avec des petits bateaux de tourisme sur la Saône, « les vaporetto »). Et toute cette projection est mise à mal par des incursions du réel, de l'environnement, aussi bien dans sa composante climatique (comme lorsque le vent arrache les plaques métalliques des façades, dérange les espaces des terrasses et les tentatives de décoration), que sociale (les malfaçons sont liées à des mises en œuvre « bâclées » parce que les entreprises sont soumises aux contraintes du marché, parce que les ouvriers eux-mêmes déconsidérés « savent très bien qu'ils ne pourront jamais habiter dans ces appartements » ; assez vite se dessinent des tensions entre les habitants de droit commun et ceux qu'ils identifient comme habitants des logements sociaux, avec leurs codes culturels propres et leur inadaptation ou leur incivilité supposées).

### *1.1 Dysfonctionnements, malfaçons, pannes*

Tous les entretiens réalisés auprès d'habitants des quartiers neufs de la Confluence présentent la même dominante : à chaque fois, les personnes rencontrées passaient à peu près la moitié de la discussion à relever précisément tout ce qui ne fonctionnait pas au niveau de leur appartement, de leur résidence et plus largement à l'échelle du quartier. Ce registre du dysfonctionnement, de la

malfaçon ou de la panne apparaît d'autant plus central qu'il ne faisait jamais l'objet d'interrogations préalables de la part de l'équipe de recherche. Des questions assez générales concernant l'arrivée dans le quartier, ou le caractère éco-performant du bâti alentour, déclenchent chez la plupart des interlocuteurs tout un catalogue de récriminations, une litanie de plaintes en tout genre, quoique le plus souvent pondérés par un « mais on vit très bien ici... ».

#### Fragment documentaire n°1 : mise en série des dysfonctionnements à la Confluence

Comme entrée en matière on proposera un extrait type. L'entretien a été réalisé chez un couple de retraités occupant un appartement donnant directement sur la darse. Au départ seule Mme T. est présente. Elle nous a fait visiter son balcon, et admirer ses efforts pour l'aménager en dépit du vent qui parfois arrache des plaques de revêtement de façade. Au moment où son mari rentre chez eux, et du même coup sur la scène de l'entretien, la machine à plainte se met en marche...

Question : (...) Là la recherche que nous faisons c'est pour le Ministère de l'écologie, sur les modes de vie durables. Et comme on sait qu'y a eu encore peu d'études pour savoir comment vivent les gens dans les écoquartiers...

M. T. : On vivra très bien, mais la question c'est le problème de la France, on fait des tas d'études, de la sociologie mais le problème de fond c'est la réalisation, c'est les entreprises qui ne savent pas faire.

Mme T. : Non mais elles elles n'y sont pour rien là.

M. T. : Non mais d'accord mais je veux dire... tous les gens sont mécontents de la manière dont ça s'est passé. (...) y a pas mal de problèmes techniques quand même. Quand on n'est pas foutu de faire un système de ventilation double flux et quand on n'est pas capable de faire un système de chauffage qui marche, on a engagé des poursuites judiciaires.

Mme T. : Je viens de leur dire y' a plein de problèmes mais quand on rencontre les gens ils te disent « mais qu'est-ce qu'on est bien ici ».

M. T. : Non mais d'accord, ça ne pose pas de problème... On est dans une France qui est pleine de sociologues, d'urbanistes, de machins, qui sont incapables de s'occuper de comment on réalise l'immeuble, comment on le fait proprement, comment on contrôle les entreprises, est-ce qu'elles sont compétentes techniquement, c'est sans arrêt, sans arrêt comme ça. On n'a plus d'emploi en France mais y'a plein de raisons. En France on a abandonné l'apprentissage, tout ce qui est technique, on méprise, pour faire des études comme vous faites là. (...) On ne forme pas les ouvriers, y'a un chef qui aboie et encore quand y'en a un...

Mme T. : Non mais elles sont venues pour parler de la Confluence pas de la France en général.

M. T. : Qu'est-ce que vous voulez quand un chauffage ne marche pas et qu'on est obligé de faire une poursuite judiciaire...

Mme T. : Non y'a énormément de problèmes mais les gens disent qu'ils sont contents.

M. T. : Y a de gros problèmes d'infiltration dans les parkings, on est incapable de faire un parking qui ne prend pas l'eau.

Mme T. : On parle des gens...

M. T. : Mais ça nous empoisonne la vie, comment faire quand un parking est plein d'eau et on ne sait pas comment faire pour régler. Le jardin public se construit et il n'y a pas eu de coordination entre la réalisation du jardin public et la réalisation des immeubles. Les immeubles ont commencé à être réalisés, ils n'ont pas été étanchéifiés, aujourd'hui quand on arrose le jardin public ça inonde nos garages. C'est des problèmes concrets que j'essaie de vous dire, y'a peut-être plus d'études à faire dans ce domaine pour essayer de voir qu'est-ce qu'on peut faire. (...) Que fait l'agence immobilière ? L'agence immobilière elle ne surveille pas bien, les architectes ce sont tous des parisiens, y'a des plans mais personne pour suivre les travaux. On a

pudiquement ce que vous appelez le développement durable, on a des plaques métalliques, oublions que les plaques métalliques tombent, ça ça peut se résoudre, mais la laine de roche est restée au vent pendant un an ! Moi j'ai vu, je connais des endroits où la laine de roche (inaudible, elle parle en même temps). Ce ne sera pas durable.

Mme T. : Et encore je leur disais nous on a eu beaucoup de chance, y'a des appartements qui sont en friches presque hein, l'appartement de...

M.T. : Les ouvriers ne sont pas français, ils viennent de partout parce qu'on les fait venir à des tarifs plus bas, y'a pas les compétences, y'a pas d'encadrement, on commande un carrelage on va le choisir c'est un appartement dit de luxe, on n'a pas le carrelage qu'on avait demandé ! Alors vous voyez comment c'est posé, normalement les dessins doivent se correspondre.

Mme T. : Non mais soit clair, le carreleur qui est venu m'a dit : moi j'ai un carrelage qui est posé comme ça je ne le prends pas, alors moi je n'ai rien vu, il a dit dans le coin du carrelage y'a une petite croix, et pour les connaisseurs, normalement, c'est vrai que là les vagues sont dans tous les sens, normalement ça doit aller dans le même sens.

M. T. : Non mais ça n'attaque pas le développement durable, mais l'isolation thermique, le chauffage c'est fondamental. (...) le développement durable de nos immeubles c'est très bien mais dans 20 ans... Imaginez un instant que tout s'effondre, ces plaques qui ne tiennent pas. Aucun propriétaire ne pourra payer la réparation, le coût d'entretien est astronomique ok ? On a payé cher à la construction mais il faut encore renouveler ensuite, il faut mettre une grue, vous avez vu les façades ?

Mme T. : Allez il faut être positif, l'entreprise a dit : maintenant on a la technique avant on ne l'avait pas.

Question : Parce que ce n'était pas des techniques qui avaient été testées ailleurs... ? Est-ce que c'est les premiers bâtiments construits comme ça ?

Mme T. : Ici oui, ailleurs je ne sais pas.

M. T. : Pour moi c'est expérimental. Disons qu'on nous a raconté que des plaques avaient été posées dans de nombreuses villes pendant des années, il n'y avait pas de vent sûrement (rires amers).

Mme T. : Non mais faut être positif, toi tu vois toujours...

M. T. : Non mais on ne peut pas vivre dans le rêve, aujourd'hui il y a du chômage.. forcément si tout le monde est sociologue, psycho... mais peut être qu'à ce moment-là, elles peuvent s'intéresser plus au rêve qu'à la réalité. C'est des études techniques qu'il faut faire. Pourquoi ça ne marche pas, il y a de vraies raisons. De vrais problèmes qui sont techniques. La formation professionnelle c'est catastrophique. Comment va le bâtiment, ben il ne va pas bien. Nous on est heureux parce qu'on n'a pas eu d'emmerde. On a un thermostat mais il ne sert à rien on ne peut pas le régler. (...) Le système est mal foutu actuellement, la société qui s'en occupe ne peut pas mettre en route. On ne peut pas réguler à l'échelle des bâtiments.

Mme T. : C'est vrai d'ici dix ans comment ça va vieillir, j'entends moi les gens, les touristes qui viennent, ils disent : comment ça va vieillir ?

M. T. : On nous a dit que les parkings en souterrain dans les nouveaux programmes seraient abandonnés parce que l'étanchéité est impossible à assurer, ça demande des surcoûts.

Question : Ce sera quoi, ce sera des parkings silo ?

M. T. : Non il paraît que ce sera quasiment à la surface. Nous on a une nappe phréatique hein, elle est pas loin.

Mme T. : Du positif..

M. T. : Ben non du rêve, on peut vous dire qu'on est content, que c'est extraordinaire... vous feriez mieux pour gagner votre vie d'aller regarder les problèmes de constructions.

Cet extrait constitue une bonne introduction au thème du dysfonctionnement parce qu'il présente de manière vivante, sur le mode du vieux couple (et du même coup du duo comique) un catalogue

assez typique des pannes et ratés de l'habiter caractéristique de la Confluence : chauffages défectueux, malfaçons dans la réalisation des appartements, infiltrations dans les parkings, détériorations des éléments d'isolation de façade (et dans la suite de l'entretien nos interlocuteurs mentionneront encore les nuisibles, les problèmes « d'incivilités » et toute une série de difficultés de voisinage). Cette énonciation duale ou d'emblée dialogique permet de distribuer en deux positions claires l'ambivalence caractéristique de l'expérience de la Confluence : à la fois « on y est bien », « on ne se verrait pas habiter ailleurs » mais en même temps ça ne marche pas vraiment, ou pas encore. Ce fragment d'entretien constitue un extrait typique, enfin, parce qu'il combine le relevé des dysfonctionnements et l'exposé des grandes théories explicatives pour rendre compte de ces ratés (pour le passage considéré : la faiblesse de la formation et de la culture technique, un reproche que M.T. étend jusqu'à l'équipe de recherche venue l'interroger, et les effets pervers des systèmes de sous-traitance).

Mais revenons dans le détail, et de manière un peu plus systématique, sur ce qui « coince » à la Confluence...

### *1.1.1. Le catalogue des ratés de la Confluence*

Ce qui est frappant au terme de notre travail d'enquête, c'est précisément le caractère typique de la mise en série des dysfonctionnements : une bonne vingtaine d'entretiens déclinent exactement les mêmes occurrences pour ce registre de la panne, de la malfaçon ou des défauts de conception. Rien de très étonnant d'un côté, puisque toutes les personnes rencontrées pour le quartier neuf du projet Confluence vivent dans un périmètre assez circonscrit et ont emménagé à peu près aux mêmes périodes ; les discours recueillis reflètent donc a priori une sorte de communauté d'expérience. Mais malgré tout, à chaque fois la mise en intrigue des ratés de la Confluence est assez proche : elle implique le déploiement de toute la série des dysfonctionnements, une mise en cause du modèle urbain que l'équipement technologique devait garantir, et le plus souvent la proposition d'un modèle interprétatif de grande portée pour expliquer cette crise de l'urbanisme durable ou de la ville intelligente.

Tout le registre de la panne ou du dysfonctionnement se trouve déployé chez nos différents interlocuteurs, dans son extension temporelle ou processuelle : on part des défauts de conception pour passer aux malfaçons (réalisation défectueuse) ; suivent les problèmes de gestion et de maintenance (raté économique avec dépassement des coûts de fonctionnement). Cette attention scrupuleuse aux ratés en tous genres permet de mettre à jour jusqu'à des situations ubuesques de pannes dans la panne, par exemple quand il y a impossibilité de trouver réparation quand les sous-traitants en cascade ont mis la clé sous la porte et que la documentation technique est introuvable.

Pour ce qui relève à la fois de la conception et de la mise en œuvre, un des principaux points noirs reste les pannes et les dysfonctionnements des systèmes de chauffage. Très en amont, deux des habitants rencontrés ont mis en cause le modèle techno-économique qui a présidé aux choix d'un système de chauffage collectif mixte mettant l'accent principalement sur la combustion du bois. Avant même de rentrer dans le détail des « pépins » techniques, c'est la conception des grands équilibres à la fois environnementaux et macro économiques qui se trouvent contestée.

« On ne surconsomme pas non plus mais ces chaudières bois-gaz on est sur un phénomène de mode, alors c'est très bien sur le plan intellectuel, c'est typiquement français d'ailleurs, on n'a pas analysé ce qu'amènerait une consommation de chaudière à bois : toutes les nouvelles installations ce sont des installations mixtes, sur des volumes de bois limités puisqu'on a affaire à des pondéreux, des marchandises non transportables très loin : on va pas aller brûler les forêts de l'Oural, donc même avec les bois de la tempête les prix du billot de bois flambent... Alors on a

convaincu notre syndic qui a réussi à convaincre la régie pour le chauffage, la Cofely, d'utiliser le gaz plutôt que le bois... sans compter que les chaudières à bois ça s'encrasse d'avantage, avec des coûts de maintenance donc supérieurs, il y a des qualités de bois inégales, parfois on va sur du résineux... » [Entretien Confluence, M. B.]

Au-delà de cette panne du modèle, tous nos interlocuteurs insistent sur les dysfonctionnements en cascades liés à l'installation des thermostats et au système de VMC double flux.

« Je suis très réservé sur le résultat... les performances énergétiques ne sont pas meilleures que dans un immeuble classique. Et on est dans une procédure avec le promoteur et le constructeur... Clairement on est dans du prototype. Les installations sont d'une telle complexité et ce sont des prototypes c'est-à-dire que le matériel n'a pas été rôdé sur de multiples installations. On a plein de problèmes et pour Nexity c'est pareil. On n'a pas les performances à la hauteur de ce qui était souhaité. Vis-à-vis du programme Concerto, il y a clairement un abus. On n'est pas du tout dans le programme. Le deuxième point à voir avec les promoteurs et les sous-traitants : ça a été catastrophique dans la gestion des chantiers, rien que pour le chauffage les ECS et la VMC, des pompes qui ne tiennent pas le coup parce que le promoteur a voulu économiser sur le matériel, des branchements de vannes à l'arrivée branchées à l'envers, on a un problème majeur pour ce qui concerne les 159 lots, il n'y a pas un appartement où on fait de la régulation thermostatique correcte... Alors le bilan n'est pas négatif mais on n'est pas du tout dans du BBC, dans de la consommation faible, la consommation est la même que dans un immeuble ancien. » [Entretien Confluence, M. B.]

Un autre élément se trouve mis systématiquement en avant, y compris par des interlocuteurs qui n'habitent pas directement sur le périmètre des ZAC de la Confluence : la vulnérabilité au vent des éléments de parement et d'isolation de façades. Le récit urbain prend ici un tour quasi parabolique, à la Confluence, à peine les bâtiments sont sortis de terre que les murs vous tombent sur la tête.

« Et d'ailleurs ça il faut le savoir, les constructions sont tellement faibles, mal sécurisées, avant Intermezzo, il y avait un mur en béton, le mur en béton est tombé sur un papa et sa fille, en passant. Parce qu'il y avait un rappel de l'air, en haut, et l'air est rentré et a poussé le mur. C'était tellement mal fait que le mur est tombé. C'était des briques. Je ne sais pas ce qui s'est passé ensuite. Mais une autre fois, avec Max [son chien] on passait, il y avait du vent, y a une fenêtre qui est tombée derrière nous. Maintenant peu à peu ils sécurisent. Mais on avait eu un petit mot dans nos boîtes aux lettres. « Faites attention quand il y a du vent, il y a des « objets » qui peuvent voler des terrasses ». Et dans la darse, on a eu des panneaux de verre comme ça. C'était la décoration des immeubles, trois sont tombés. Dès qu'il y a du vent c'est horrible. » [Entretien Confluence, Mme N.]

Cet extrait présente certains traits caractéristiques de la rumeur ou de la légende urbaine, sauf qu'au moins une demi douzaine de personnes s'affirment en témoin de premier degré. Ainsi le jour de l'emménagement d'un des habitants de Lyon Island Sud, « un coup de vent du nord a arraché les tôles de façade, il y a eu une chute de bardage et les tôles ont failli décapiter un des déménageurs ». Pour ce projet le problème a été réglé, notamment après assignation du promoteur. Ça n'est pas le cas chez Mme T., l'un des personnages de notre scène d'introduction, qui habite également sur la darse, mais dans l'immeuble adjacent. Trois plaques de façades sont déjà tombées sur son balcon ; l'entreprise qui avait procédé aux travaux a reconnu « ne pas avoir la technique » et a conseillé aux résidents « de ne pas sortir quand il y a du vent »... Là encore il y a eu procédure judiciaire et si les derniers éléments de façade « ont l'air de tenir » pour notre interlocutrice « à chaque fois qu'il y a un gros coup de vent il y a des plaques qui tombent, un jour ou l'autre il va y avoir un problème ».

Au-delà de cette dimension spectaculaire et potentiellement dangereuse pour les habitants et les passants, les chutes d'éléments de façade réduisent la performance générale du bâti à la Confluence. Un des habitants des îlots concernés faisait bien remarquer que les plaques manquantes avaient

laissé l'isolant de type laine de verre exposé au vent et à la pluie pendant plus d'un an ; « alors est-ce que ça c'est vraiment durable ? ».

Vulnérabilité au vent, vulnérabilité à l'eau également : le troisième dysfonctionnement mis systématiquement en avant concerne le défaut d'étanchéité au niveau des parkings souterrains.

« Quand il pleut ça va encore, quoi que ça fait des lacs, ça stagne un peu et les enfants jouent dans la boue, mais les étés, on a eu des étés successifs d'arrosage, et bien où va l'eau ? Dans nos garages. Le cuvelage a été pensé pour éviter une remontée des eaux de la Saône mais pas pour l'eau qui ruisselle par le haut. » [Entretien Confluence, M. B.]

Tous les habitants des îlots les plus proches de la darse font état de ce défaut majeur d'étanchéité, quasiment irrémédiable, et qui complique singulièrement l'usage des boxes souterrains pour plusieurs dizaines de résidents. Et la complexité de ce défaut technique est telle que les parkings souterrains auraient été supprimés pour les futurs projets de construction sur le périmètre de la Confluence. On parle donc ici d'une remise en cause majeure des projets de réaménagement futurs.

Au registre des défauts de conception toujours, il y a également le cas des platines vidéo de contrôle d'accès (un vidéo-phone doublé d'un système de contrôle d'accès par badge) ; de manière répétitive, et quasi comique, ces systèmes « grillent » tous les étés : « C'est la faute des architectes, comment on peut installer des platines vidéo sur un mur sombre côté sud ? Elles brûlent tous les ans. » Des études techniques ont été commandées pour trouver une solution, pour le moment sans solution véritablement probante.

Il s'agit ici d'une panne « toute bête », au sens où les conditions de haute température plein sud sur un mur noir auraient pu être anticipées. Ces difficultés tombent sous le sens commun mais précisément pas sous celui des experts architectes, figure à la fois de comédie et scénette morale où les sachants se trouvent convertis en ignorants. On entre donc aussi dans le registre des pannes cocasses, anecdotes croustillantes qui permettent de conter la ville en train de se faire, de conférer une narrativité à ce processus accéléré de ré-urbanisation. Un autre exemple concerne un phénomène d'interférence dans une résidence sociale du quartier de la Confluence entre des systèmes d'ouverture de volet et la télévision. Grande et petite lucarne se mettent à dysfonctionner de concert :

« Y a un monsieur quand il baisse ses stores il a plus la TV. Je le croyais pas, il m'a dit de passer pour essayer et oui c'est vrai, on baisse les stores ça éteint la TV. C'est ça les Confluences, c'est le dernier cri il paraît [rires]. » [Entretien Cité Perrache, Gardien]

Les malfaçons évoquées le plus couramment concernent divers aspects du bâtiment : la pose de carrelage, la réalisation des salles de bains, la stagnation d'eau sur les dalles extérieures, les fenêtres et les portes-fenêtres mal posées... Et toujours aussi systématiquement les habitants reviennent sur les difficultés d'entretien et de gestion : calcaire mettant à mal le fonctionnement des chauffe-eau, hausse des coûts de gestion et d'entretien du système de chauffage, présence endémique de nuisibles...

« Il y a plein de rats. J'ai passé mon temps cette année... il y avait un orifice qui débouchait dans l'immeuble depuis les égouts, un tuyau en PVC dans un local qui était ouvert en plus, sans bouchon. Alors un autre problème c'est les souris qui ont été attirées au départ par la boulangerie, et elles se sont installées dans les dalles en mangeant l'isolant. Il paraît que c'est très difficile de s'en débarrasser, et après elles montent en façade, à travers l'isolant externe... alors c'est pas terrible mais tous ces isolants thermiques on se demande encore si dans vingt ans ça fonctionnera encore, quand ça sera rongé de partout. » [Deuxième entretien Confluence, M. T.]

Et tout se passe comme si les dysfonctionnements se déployaient selon une logique de prolifération



indéfinie, touchant jusqu'aux systèmes d'assurance et de réparation supposés les limiter ou remédier aux pannes de la Confluence.

« Alors les tribunaux sont surchargés, le responsable du tribunal M. Truche est saisi mais il n'y a toujours pas de rapport d'expertise sur nos façades... on a des malfaçons en cascade, des gens qui saisissent la justice parce que ça ne correspond pas, donc engorgement des tribunaux, parce que les résultats ne sont pas à la hauteur, dans le concret ce n'est pas facile... » [Entretien Confluence, M. B.]

À ce niveau se posent également le problème des cascades de sous-traitants qui brouillent les responsabilités, et imposent de multiplier les assignations (et donc à la fois les frais et les délais de justice). Au-delà du strict plan juridique, la défaillance des maîtres d'œuvre a encore des effets concrets concernant les possibilités de remédiation à la Confluence : une entreprise qui a fait faillite est ainsi incapable de mettre à disposition la documentation technique indispensable pour régler un problème d'étanchéité au niveau du hall d'entrée d'une des résidences sur la darse.

### *1.1.2. Un-Smart City et ville verte en panne*

« On est sur du prototype ! » Cette exclamation, empruntée à l'un de nos interlocuteurs, constitue sans doute la formule maîtresse pour comprendre la plupart des défaillances techniques rencontrées à la Confluence. On est sur du prototype, c'est-à-dire qu'on a affaire à des ensembles expérimentaux et non concrets au sens plein du terme ; le manque de concret des ensembles techniques à la Confluence renvoie à l'idée à la fois d'une spécialisation trop grande de ces dispositifs, et à leur relative désadaptation. Le système de chauffage est présenté comme trop complexe, la VMC double flux ne supporte pas son inscription dans un contexte pratique des plus simples où les habitants ont l'idée saugrenue d'ouvrir les fenêtres, les platines vidéo derniers cris brûlent sur une surface sombre orientée plein sud... Ici l'ensemble technique déraile du fait de son abstraction, ou de la faiblesse de systèmes de compensation (une ventilation pour les platines vidéo, des systèmes de feed-back pour le chauffage, la ventilation, etc.). Un objet technique concret à l'inverse se caractérise par son intégration heureuse dans l'environnement (ou plus spécifiquement par un rapport co-évolutif entre le milieu technique et les milieux sociaux et environnementaux dans lequel il s'intègre), et par son caractère agencé : chacun de ses éléments peut compenser la défaillance d'une partie du système, notamment parce qu'il a plusieurs fonctions potentielles, ce qui limite les pannes et assure la stabilité et la durabilité de l'ensemble<sup>101</sup>.

Un deuxième niveau de panne se greffe ensuite sur la défaillance technique. Du fait du fort investissement de forme technologique, puisque la ville durable ou la ville intelligente se trouve principalement (et quasi exclusivement) signifiée et accomplie sur ce plan technologique, tous les ratés deviennent en quelque sorte sur-signifiants et signalent la crise d'une urbanité encore en chantier. « La ville intelligente n'est pas si intelligente que ça... » ; « l'écologie c'est bien beau mais encore faudrait-il que ça marche » : tous ces constats d'échec qui semblent frapper au cœur même du projet de la Confluence sont motivés depuis la somme des ratés techniques mentionnés plus haut.

À la suite, on proposera une série de réquisitoires tirés de nos entretiens, et dans lesquels ce glissement de la défaillance technique à la mise en cause du projet urbain se trouve directement pris en charge.

---

<sup>101</sup> G. Simondon décrit la concrétisation des objets techniques comme « convergence de fonctions sur une unité structurale » ou comme « surdéterminations plurifonctionnelle » d'une même structure. G. Simondon, *Du mode d'existence des objets techniques*, Aubier, 2012. p 22 et suivantes.

Question : En quoi le quartier de la Confluence constitue une ville intelligente ?

M. B. : L'intelligent ça aurait été... dommage qu'on n'ait pas fait de système pneumatique souterrain pour l'évacuation des ordures. Et pourquoi il n'y a pas de signalétique claire pour indiquer où est la MJC, où sont les toilettes, les vélos... Il n'y a pas de ville intelligente, il y a un projet urbanistique intelligent mais incomplet, parce qu'il ne tient pas suffisamment compte des réalités fondamentales de la vie des gens, par exemple c'est vraiment stupide de devoir faire passer le camion poubelle dans ces espaces... ça aurait été plus intelligent et plus conséquent pour ne pas éparpiller les deniers publics, après c'est ma conception de la politique, sur un plan global de la ville de Lyon, je fais un quartier ultra moderne comme la Confluence, compte-tenu d'une vision à long terme avec le tram T1 qui se prolonge jusqu'à Debourg et le lien avec la rénovation du quartier de Gerland et à Oullins, et bien alors on ne fait pas un tramway on fait un métro ! Une ville intelligente oui mais on ne va pas jusqu'au bout du raisonnement.

Il n'y a pas plus d'intelligence, ayant habité ailleurs, la SPL par exemple, il y a l'exemple de l'insuffisante coordination entre la SPL et le promoteur, par exemple pour ce qui concerne ce qu'il y a sous ce parc, les parkings souterrains : quand il pleut ça va encore, quoi que ça fait des lacs, ça stagne un peu et les enfants jouent dans la boue, mais les étés, on a eu des étés successifs d'arrosage et bien où va l'eau ? Dans nos garages. Le cuvelage a été pensé pour éviter une remontée des eaux de la Saône mais pas pour l'eau qui ruisselle par le haut. Donc on refait les revêtements, on pompe un peu d'eau dans les garages, ça c'est pas de l'intelligence, l'intelligence ça aurait été de dire cette terre-là qu'est ce qui se passe quand elle se gorge d'eau pour ce qu'il y a en dessous... Il y a un manque d'approfondissement ; c'est un peu pareil pour tout : c'est brillant dans le principe mais dans l'application professionnelle du bout du bout c'est un peu léger.

Un autre exemple. Quand on fait un grand bassin, la darse, qui est un bassin clôt sur trois côtés, avec la population qu'il y a ici, la fréquentation nécessairement, on se retrouvera avec des bouts de papier, des bouteilles poussées par le vent, balancées volontairement ou non par les gens... Si on raisonne deux secondes on imagine un système de chasse d'eau performant, mais ça n'a pas été pensé donc on se retrouve avec un surcoût important parce que l'année dernière il a fallu faire venir un bateau spécial pour arracher les herbes qui s'étaient mises au point qu'elles empêchaient toute navigation et que même le *vaporetto* ne pouvait quasiment plus passer... Un peu plus on se retrouvait avec un cloaque alors qu'il aurait suffi de faire passer un peu d'eau du Rhône en souterrain, avec une pompe ou non, et évacuer cette eau à l'entrée du bassin... et c'est pas moi qui ait inventé ça mais des architectes avec qui j'ai discuté et qui m'ont dit mais pourtant des solutions existent... Et c'est la même chose pour nos charmants étangs, il y a des systèmes de circulation d'eau mais pas assez puissants donc il faut sans arrêt les nettoyer et on se retrouve encore avec des coûts de maintenance qu'on aurait pu éviter avec un bon investissement de départ... [Entretien Confluence, M. B.]

Notre interlocuteur nous propose ici une sorte de visite de la ville dysfonctionnelle, à partir de ce motif du manque d'intelligence, comme un revers de la *smart city*... Le motif sous-jacent demeure bien celui du défaut d'articulation : articulation du quartier avec la ville par le système de transport, articulation d'un système d'enlèvement des ordures cohérent avec « les réalités fondamentales dans la vie des gens », défaut de coordination entre les promoteurs et l'instance de pilotage du projet, absence de prise en compte des données environnementales (la pollution que génère la fréquentation d'un site comme les abords du centre commercial, la possibilité de prolifération des algues vertes dans le bassin, etc.).

Mais plus encore que sa dimension intelligente, c'est le caractère écologique ou durable du quartier qui se trouve le plus régulièrement mis en cause, à partir d'éléments très pratiques et concrets :

### Fragment documentaire n°3 : « l'esprit écologique » mis à mal par les malfaçons...

M. Br : Dans un autre ordre d'idée, les immeubles neufs, faits aux normes écologiques, ces immeubles souffrent d'une qualité d'aménagement... On met tout ça ça nuit à l'esprit écologique parce qu'au lieu de mettre des lavabos en faïence on met des lavabos en plastique pour les coûts et tout ça, c'est la perpétuelle chose c'est-à-dire que pour faire de l'argent les gens travaillent dans le minimum. Parce que les choses écologiques c'est aussi plus fragile qu'avant. Maintenant les murs sur trois couches c'est quand même plus fragile qu'un mur en béton de la même épaisseur, ils mettent une pelure, c'est un mille-feuille en vertical que si c'est pas bien fait c'est beaucoup plus fragile qu'un mur... ça part en morceau avec les pelures accrochées par le vent... tous ces montages si y a des vis qui manquent... un mur en béton c'est moins dégradé même si ça isole moins.

Quand on veut faire des choses nouvelles pour remplacer les anciennes faut que ça soit vivable, fiable, si c'est pour donner de la saleté leur truc d'énergie durable elle décrépît. J'ai visité Fribourg [dans le cadre d'un voyage organisé au moment de la mise en œuvre des premières constructions à la Confluence], le premier quartier qui a été "éco-rénové", vingt ans après c'est triste. Je sais pas, y a des histoires de bêtes qui se mettent dans les trucs, c'est propice à des rats. Comme ça se rapprochait de la Confluence on est allé voir, y a même des journaux allemands, je vous les ai pas ramenés, qui se désolent de la façon de construire...

Y a des gens qui habitent à la Confluence, des nouveaux adhérents qui m'ont provoqué une réunion pour ça. Mais c'est pas valable que pour l'écologie : si vous faites travailler des artisans ils vous font d'aplomb, dès que vous allez dans les grosses boîtes ils vous font de la merde. Alors pourquoi ? Ça c'est pas écrit, ça. Fini, la première année, c'est magnifique, mais quand ça se dégrade c'est un calvaire. La Confluence, j'estime que c'est une très belle réalisation, c'est même pas tous ces nouveaux systèmes pour faire de l'écologie durable, de l'énergie renouvelable, mais faut que ça soit bien fait, c'est comme le reste. » [Entretien Sainte-Blandine, CIL, M. Br.]

### Fragment documentaire n°4 : « l'immeuble vert ne fonctionne pas »

Mme N. : Le gros défaut de ce quartier c'est le défaut d'ouvrage et de se faire entendre. Parce que même auprès..., je suis restée deux ans sans chauffage. Je me suis adressée à une AS, l'assistante sociale me disait : écrivez à Environnement et habitation, ou Environnement et écologie... écrivez-leur, mais il faudrait que votre appartement soit insalubre. Et il n'est pas insalubre, il avait un manque de chauffage. Donc vous vivez dans l'appartement à 13-14°C c'est dur. Donc on a fait le nécessaire mais pas de nouvelle... Et à tout hasard, un jour un monsieur vient et il dit : mais écoutez, moi je vais vérifier parce que vous avez les tuyaux qui sont chauds, et en fait il fallait enlever une pièce. Et ça peut être pour le chauffage comme ça, peut être pour les infiltrations qui apparaissent on ne sait pas d'où. Là le problème c'était une pièce. Le débit. La pièce qui permet au débit d'eau d'arriver à votre appartement était entartrée. Soit-disant que dans le chauffage, l'eau chauffait mais elle avait un adoucisseur d'eau. Mais l'adoucisseur d'eau il n'est pas mis en place... c'est-à-dire qu'il devait être mais il n'est pas et la régie vous répond : c'est trop cher pour détartrer. Donc à des moments vous aurez le chauffage et à d'autres moments vous l'aurez pas. Ça s'arrête. Puis faut qu'il y ait quelqu'un qui vienne pour détartrer. Ça marche pendant deux ans puis ça s'arrête... On devait aussi avoir un système de ventilation d'air qui permettrait économie de chauffage et rafraîchissement de l'appartement en été. Il ne fonctionne pas, depuis le départ. Il a fonctionné quinze jours avec un bruit monstre et j'ai des connaissances dans le quartier et tous ils ont ce système et il ne fonctionne pas. Cet immeuble vert, il a ce système il ne fonctionne pas. Il a jamais fonctionné, même pas quinze jours. [Entretien Confluence, Mme N.]

La dégradation accélérée des façades fait l'objet dans le troisième fragment documentaire d'une mise en intrigue hyperbolique : elle devient la métaphore de l'effritement de toute l'ambition écologique d'un urbanisme durable ou responsable. Et dans le récit de M. Br. la moindre malfaçon finit par « nuire à l'esprit écologique » ; « les choses écologiques c'est aussi plus fragile qu'avant ».

Dans le quatrième fragment, le dysfonctionnement de portée générale de l'immeuble vert est directement rapporté aux ratés des systèmes de chauffage et de ventilation (« cet immeuble vert il a ce système, il fonctionne pas. Il a jamais fonctionné, même pas quinze jours »). Et il s'agit bien d'un

équipement emblématique pour la ville durable de la Confluence : dans la documentation publique ces systèmes constituent un des quatre piliers du « démonstrateur de la *smart community* », avec un fort effet d'imposition notamment pour les habitants du quartier Sainte-Blandine. Techniquement parlant déjà, le complexe système de chauffage - VMC double flux - implique toute une charge environnementale : au niveau micro, il fonctionne comme une sorte de générateur d'atmosphère dans les appartements (il marche à condition de limiter les fuites d'air c'est-à-dire en maintenant l'intégrité de la bulle atmosphérique interne des habitations) ; mais son fonctionnement dépend aussi, au plan macro, de grands équilibres écologiques et économiques déjà mentionnés plus haut, concernant l'exploitation forestière en Oural, la variation des prix du bois liée aux dernières perturbations climatiques (tempêtes de 1999, 2010), etc. C'est tout un réseau socio-technique qui permet de passer d'un bout de la chaîne à l'autre, réseau parcouru dans la mise en intrigue qu'ont proposé certains de nos interlocuteurs particulièrement sensibles à l'enjeu technologique. Et pour le formuler brutalement, en matière de chauffage et de ventilation l'enjeu technologique est simple : quand la technique ne suit pas, on passe du développement durable et maîtrisé à une pure illusion idéologique. C'est tout le sens de la distinction qu'opère M. T. entre le développement durable d'un côté et l'écologie de l'autre, dans l'extrait suivant :

**Fragment documentaire n°5 : « l'écologie c'est le chauffage plus l'isolation... et on ne sait pas bien comment faire »**

M. T. : En ce qui concerne le chauffage dans notre quartier, on a donc 300 appartements chauffés par une centrale thermique gérée en principe par plusieurs syndicats... et bien déjà avec l'augmentation du prix du bois on a demandé des estimations pour passer tout au gaz... Plus généralement j'ai des doutes sur ces grandes centrales thermiques, alors on se pose des questions surtout qu'en achetant un appartement on a aussi acheté une part de la centrale thermique, plutôt qu'une chaudière individuelle, alors est-ce que le collectif doit primer sur l'individuel ? On est obligé de confier un grand instrument comme ça à une société privée, la Cofely, qui va revendre l'énergie à un prix qui est très comparable à celui du gaz normal et en plus on a les frais de gestion. Non mais tout ça c'est politique, c'est idéologique... c'est bien gentil de faire le choix du gaz mais tant que les énergies non renouvelables sont compétitives... c'est des choix écologiques mais quand il faudra changer les chaudières dans ce gros machin est-ce qu'on en aura les moyens ? L'autre problème c'est toujours le même, pour les 300 appartements et pas simplement la résidence gérée par le conseil syndical dont je m'occupe c'est l'incapacité des entreprises à comprendre un système pareil, les VMC fonctionnent un jour sur deux, le double flux c'est une connerie, 30 à 40% des chauffages ne sont tout simplement pas régulés, donc on est en procès. Pourquoi pas faire simple quand on peut faire compliqué ? Le chauffage individuel au moins c'est simple. Ici la chaudière marche très bien, ça fait 15 ans, on est entrés en 2000 et ça a coûté 5 000 euros. Mais est-ce que c'est acceptable les grosses installations ? C'est certainement gérable à condition qu'il y ait des entreprises et des architectes compétents et le problème c'est la nullité des architectes au niveau scientifique. C'est pas évident de répartir de l'air et de le balancer en double flux, y a le problème de l'étanchéité, des vannes, des turbulences... La VMC ça ne fait que sortir l'air mais ça fonctionne, il se débrouille ensuite pour rentrer... alors que chez nous on a un système où il faudrait que tout soit fermé, mais ma femme me dit tout le temps d'ouvrir sinon ça va sentir... C'est un peu l'histoire des transports en commun par rapport aux transports individuels, c'est anti-écologique mais sans voiture on est soumis aux grèves, aux suicides. C'est des trucs politiques qui nous dépassent. Le rêve écologique c'est celui d'une économie administrée, on n'est pas libre.

Le coût, si vous voulez j'ai le budget de l'association syndicale libre il faut que je regarde [...] ça semble pas très coûteux mais est-ce que c'est qu'on a des immeubles bien isolés ? Le coût actuel gestion comprise de tous les... 140 000 euros pour 3 000 appartements. À peu près 500 euros à l'année mais on a acheté des appartements isolés donc le bilan... le gestionnaire m'a donné le prix au kW/h, à peu près, hors des problèmes de gestion, le coût de l'énergie était huit centimes d'euros par kW/h, donc quelque chose de très peu inférieur au prix du gaz. La question finit par se poser si le gaz baisse encore un peu... alors est-ce que c'est le prix du bois où le prix proposé par Cofely ? On va bientôt voir puisqu'on va bientôt remettre en concours la gestion du fonctionnement de la chaufferie.

L'écologie c'est bien mais on sait pas bien comment faire. C'est le même problème par rapport au nucléaire, le contribuable va payer pour le démantèlement et tout ça, mais les énergies renouvelables, on sait pas trop comment les stocker, la nuit il faut des centrales thermiques pour prendre le relais... Alors le développement durable ça c'est vraiment quelque chose d'important, c'est pas l'écologie, c'est trouver des solutions techniques qui ne soient pas à des prix prohibitifs... tout est idéologique de nos jours, on ne sait plus compter. Bon c'est une question que je me pose mais à la limite dans 15 ans... [sous entendu je ne serais sans doute plus là]

L'écologie c'est-à-dire le chauffage, l'isolation... Il n'y a plus d'entreprise générale, donc plus de suivi des travaux. Ici ils ont quand même laissé la laine de roche plus d'un an à l'air comme ça, avant de mettre les plaques de façade. Il y avait des trous à mon avis ils les ont même pas rebouchés avant de finir la façade donc l'isolation... Le bâtiment... c'est le bâtiment aujourd'hui.

Le bâtiment ne va pas très bien mais sur l'écologie je répète encore les double flux, qu'on me montre où ça marche. Est-ce qu'il y a des cabinets compétents là-dessus ? Des architectes compétents ? Ça je ne crois pas, leur formation est nulle, ils savent dessiner, c'est sûr les bâtiments sont jolis mais quand on entre dans les détails techniques c'est une autre affaire.

Non mais on est bien, on ne vendrait pas. Mais il y a des questions économiques qu'il faut se poser, notamment sur les systèmes de chauffage collectif. Est-ce que les immeubles sont construits correctement pour le double flux ? La tuyauterie, la complexité des sous-stations alors qu'on est à 300 mètres de la chaufferie... et est-ce que c'est une bonne idée de coupler la ventilation au chauffage ? Est-ce que le double flux est vraiment une invention nécessaire ? La meilleure régulation c'est encore d'ouvrir les fenêtres, on est dans des pays tempérés, le nombre de jours de froid est faible, tout l'hiver on a mangé sur la terrasse alors quand on voit toute la complexité avec leurs doubles vitrages... [Deuxième entretien Confluence, M. T.]

Dans cet extrait on voit bien comment la logique de gestion écologique vient buter contre les difficultés de maîtrise technique, et la tentation de stratégies individuelles qu'impliquent ces défaillances (au final, des systèmes de chauffage individuel ça serait plus simple). Plus paradoxalement, le dispositif se trouve mis à mal par des gestes écologiques au sens strict, c'est-à-dire en prise avec l'environnement des habitants : pour que ça marche « il faudrait que tout soit fermé » mais Mme T. demande toujours à son mari « d'ouvrir parce que sinon ça va sentir »... et en France, sous nos latitudes, « la meilleure régulation c'est encore d'ouvrir les fenêtres » pour aérer. Le paradoxe qui se dessine ici est contenu dans ce modèle où le logement écologique doit être intégralement étanche et donc limiter précisément ses échanges avec l'environnement...

### ***1.1.3. Théories du dysfonctionnement***

En plus du catalogue des défaillances techniques, déjà très documenté, et qui contamine jusqu'au modèle d'urbanité que la Confluence prétend promouvoir, les entretiens proposent toujours des registres d'explication, des chaînes de causalité ou des théories de la panne, présentant des degrés de généralité divers. Le système d'explication le plus stable concerne l'enjeu de la formation technique des architectes et le défaut d'une culture technique au niveau de la maîtrise d'ouvrage, avec notamment la réitération de cette figure frappante de « l'architecte qui fait des beaux dessins mais après... » La formule ici sous-entend l'absence de suivi et d'expertise technique :

« C'est difficile de voir qui est responsable, qui est à incriminer... Le programme Concerto ? Une pression insuffisante mise sur le promoteur ? Le système de sous-traitance ? Je pense que le problème c'est le système même de la construction en France où les architectes sont des dessinateurs mais où il n'y a pas du tout de suivi de chantier. Je vais vous dire le suivi de chantier il est plus performant au Vietnam. Quand on est passé pendant la construction l'architecte n'était pas là, les corps de métier se tiraient dans les pattes et faisaient leurs petits trucs en dépit du bon sens,

moi ma salle de bain elle a été construite dans le noir, il n'y avait pas l'électricité... les ouvriers c'était des gens qui ne parlaient pas un mot de français, un recours massif à la sous-traitance étrangère, ils étaient incapables de comprendre les ordres qu'on leur donnait... c'est tout un système de la construction pour les grandes opérations qui a déjà donné des désastres absolus sur Paris. Vous avez entendu parler de cet hôpital qui à la fin n'a pas été livré, avec plus de 3 000 malfaçons... C'est le problème pour les grosses promotions et c'est très lié je pense à l'évolution du métier d'architecte qui sont des dessinateurs mais qui ne viennent plus sur les chantiers, qui ne veulent plus faire de la conduite de chantier. Alors on a des skyline, des beaux paysages mais à côté... et ici on a failli avoir un pépin majeur. Le jour de mon emménagement il y a eu un coup de vent du nord, ça a arraché les tôles de façade, il y a eu une chute de bardage et les tôles ont failli décapiter un de mes déménageurs... » [Entretien Confluence, M. B.]

Dans cette variation sur la faiblesse de la maîtrise d'ouvrage on voit poindre un problème supplémentaire, celui de l'organisation de la filière bâtiment caractérisée notamment par un système de sous-traitances en cascade. La question technique ici croise la question sociale. Les travaux sont réalisés par des ouvriers souvent immigrés, qui doivent travailler vite et peinent à suivre les consignes... Dans un extrait plus compréhensif, notre interlocutrice insiste aussi sur la faiblesse de la rémunération de ces petites mains du bâtiment qui travaillent dans des appartements « qu'ils ne pourront jamais se payer » :

« Nous on a du bol [il n'y a pas eu de malfaçons majeures] mais je pense que c'est parce qu'on venait souvent. Alors ça nous faisait de la peine parce que les ouvriers nous demandaient combien ça coûte là les appartements alors moi je disais je ne savais pas, ils me disaient mais moi je pourrai jamais acheter ça ; alors moi je disais nous on est vieux alors c'est pour ça, vous vous êtes jeunes. Ça faisait mal au cœur quand même. » [Entretien Confluence, Mme T.]

Ce registre plus analytique sur les raisons des dysfonctionnements ou des défauts de réalisation donne lieu à des montées en généralité parfois vertigineuses. Chaque panne devient l'occasion d'une saisie socio-historique, et se trouve convertie en symptôme de l'époque.

« On fait des grandes messes pour trouver la solution mais elle n'est pas là. Et il n'est pas là le drame... (...) Alors le drame en France c'est quoi ce qui me désole ? On est des animaux, c'est-à-dire qu'on a deux instincts, bouffer ce qui passe et se préserver justement des prédateurs et le problème avec les syndicats et tout ça c'est qu'on est des assistés, on perd l'instinct de conservation, de se débrouiller et en plus on n'en a plus les moyens parce que tout est trop compliqué. Moi j'étais artisan verrier mais quand on est arrivé on n'avait rien alors on était quinze copains, personne n'est allé chez un patron, on a monté nos boîtes, et il y avait de la solidarité entre nous dès qu'il y avait besoin d'un camion si quelqu'un avait un camion... à travers les syndicats et tout ça les gens se sont piégés eux-mêmes. J'ai toujours travaillé entre soixante-dix et cent heures par semaine, maintenant quelqu'un qui commence à trente cinq, les gens ils voudraient être rentier avant de commencer... » [Entretien Confluence, CIL, M. Br.]

Les défauts de réalisation à la Confluence s'expliquent par une crise du monde du travail, par l'organisation délétère de la filière du bâtiment, par le « mal français » ou l'incapacité, à l'échelle de toute la société, de « s'intégrer à la mondialisation ». Ce projet urbain qui en partie prétend faire surgir une ville nouvelle reconvoque, dans le discours des habitants, toutes les grandes déterminations socio-historiques à même de définir notre présent, et ses impasses.

## ***1.2 Mise en cause du processus de rénovation urbaine***

Le projet de la Confluence, dans toute son extension, c'est-à-dire pour ce qui concerne à la fois les opérations de construction en neuf et le processus d'éco-rénovation concernant notamment la Cité Perrache dans le secteur Sainte-Blandine, constitue un terrain de prédilection pour saisir la

complexité et les tensions mises en jeu au travers du renouvellement urbain, de la transformation historique des villes (leurs capacités de transformation et d'évolution). L'articulation de ces deux aspects oblige à bien distinguer ce qui relève de la ville prototype d'une part (avec toute sa dimension de performance écologique), et d'autre part la ville durable comme réaménagement de l'existant. Un des grands systèmes d'explication des dysfonctionnements à la Confluence reste cette thématique de la ville quasi expérimentale : « on est sur du prototype », donc, « on essuie un peu les plâtres ». Une partie de ces ensembles technologiques, qui précisément doivent accomplir cette urbanité durable, n'a jamais été testée à une telle échelle et peine à s'insérer concrètement au plan des usages et de l'habiter.

Pour le secteur Sainte-Blandine la perspective est un peu différente : les habitants de la Cité Perrache, les habitants historiques du sud de Perrache, déclinent en effet le motif de la ville en tension sous le prisme d'une opération de réhabilitation : tensions entre les habitudes ou les accommodements anciens et les contraintes liées à une rénovation dont le bien fondé est largement contesté. (On trouvera, répartie sur les chapitres 4, 5 et 6 de ce rapport, une analyse plus détaillée du processus d'éco-rénovation de la Cité Perrache du point de vue des habitants).

Presque tous les entretiens, sur la vingtaine d'interviews réalisés auprès d'habitants de la Cité HLM du quartier Sainte-Blandine, présentent un argumentaire sans appel contre la réhabilitation : à leurs yeux ce processus viendrait briser les habitudes et les accommodements personnels des habitants de longue date, aussi, nous disent-ils, l'office HLM et les différents promoteurs font montre d'un mépris direct pour les petites gens (et leurs petites misères liées à l'âge, parfois au handicap) ; cette rénovation est financée avec « leurs sous » alors que les habitants historiques se sont toujours débrouillés pour rendre leur logement réellement habitables ; ce sont « comme d'habitude » des décisions qui tombent d'en haut, dans une optique de normalisation qui vient écraser tous les modes singuliers définissant une vie dans la Cité ou dans le quartier... Dans les entretiens réalisés à la Cité Perrache on retrouve donc en somme cette dominante du dysfonctionnement, mais sur un mode projectif : celui du raté anticipé de l'opération d'éco-rénovation. Ce projet imposé, sous contrainte, est incohérent ou injuste et tous les dysfonctionnements ou malfaçons anticipés fonctionnent comme une concrétisation, une épreuve de cette aberration (comme autant d'épreuves d'irrationalité).

Parmi les habitants rencontrés, le seul son de cloche en faveur du projet de rénovation est à mettre à l'actif d'un des gardiens de la Cité Perrache, également résident de l'ensemble HLM et qui se trouve dans une position intermédiaire : à la fois il habite là et il se trouve investi d'une mission d'accompagnement dans ce processus qu'il qualifie de « résidentialisation ».

« La moitié des gens c'est des retraités, mais avant c'était les trois quarts ! Maintenant quand les gens ils décèdent ils refont des T3 ou des T4 et ils mettent des familles. Après il faut voir ici ça a été construit dans les années trente, il y a des gens qui sont nés dans les appartements ! Avec leurs parents qui vivaient là avant, c'est pour ça que ça couine un petit peu [pour les histoires d'éco-rénovation] quand on leur a dit qu'on allait tout casser pour tout changer ils ont fait ouh ! Et ils veulent pas qu'on rentre chez eux. Mais bon faut dire 80% des gens sont contents de la résidentialisation. Ils refont tout, ils nous enlèvent les vieilles colonnes en plomb, ils mettent le chauffage collectif, l'isolation thermique et phonique, le double vitrage. C'est simple, on était à D dans leur nomenclature machin, et on va passer à A+. Ils ont dit que les loyers augmenteraient de 10 ou 20 euros. Maintenant c'est ce qu'ils ont dit aux locataires lors de la dernière réunion. On va y gagner l'hiver en chaleur et en tout. Avec les animaux exotiques de toute façon on était obligé de chauffer, mon ex-femme était nounou en plus donc avec les enfants en plus on était obligé de chauffer. » [Entretien Cité Perrache, Gardien]

A ce niveau, l'écart entre les données issues de l'enquête (l'énorme majorité des personnes interrogées à la Cité Perrache se déclarent pour le moins sceptiques à l'endroit du processus de

rénovation) et la statistique sauvage proposée dans le cadre de ce témoignage (80% des habitants sont « contents de la résidentialisation ») peut paraître étonnant. Nos entretiens réalisés auprès des différents professionnels chargés du suivi et de l'accompagnement pour l'éco-rénovation à Sainte-Blandine donnent à voir encore une autre répartition concernant la satisfaction des résidents : en gros la moitié des habitants de la Cité HLM sont des personnes retraitées, sur ce nombre une quinzaine d'habitants manifeste une opposition claire, les autres oscillant entre inquiétude diffuse et un certain désintérêt. Un questionnaire a été adressé à l'ensemble des résidents (pour un peu plus de 200 appartements), la plupart sont restés sans réponse et quelques dizaines de personnes ont paru réellement intéressée ou enthousiasmée par le projet. L'écrasante majorité reste donc silencieuse pour ce qui concerne le processus de rénovation.

Cette relative passivité a joué aussi dans le cadre de notre propre enquête, confrontée à un biais méthodologique majeur : les personnes les plus à même de répondre à nos demandes d'entretien sont en majorité des gens âgés, concernés par un projet qui les inquiète et vient bousculer leurs habitudes. Ce sont également les acteurs qui sont au final les plus disponibles pour répondre à nos contacts téléphoniques comme à nos demandes d'entretien. Les actifs, les familles, ont clairement moins de temps à consacrer à l'enquête, et moins d'intérêt aussi dans la mesure où il s'agit d'habitants plus mobiles, inscrits dans le circuit HLM qui implique une mobilité parfois régulière (« on a l'habitude d'être trimbalés » : on passe de cité HLM en cité HLM en fonction des opportunités, des logements qui se libèrent quand la famille s'agrandit, ou de manière plus contrainte si la régie HLM l'impose, par exemple dans le contexte d'une opération de rénovation). Les acteurs les plus ajustés à notre format méthodologique (des entretiens longs, à domicile, ou des conversations qui peuvent s'éterniser, au pied des immeubles) sont donc également les êtres les plus attachés à un environnement et à des accommodements personnels, patiemment élaborés et sédimentés au fil de dizaines d'années de présence dans la Cité Perrache et le quartier Sainte-Blandine.

### *1.2.1. Premières impressions*

Dès les visites exploratoires, nous avons procédé à une sorte de radio trottoir au bas des immeubles, à l'heure où les familles rentraient de l'école. Dans ce cadre, et malgré la diversité des personnes interviewées, la position de rejet ou l'inquiétude à l'endroit du processus de rénovation reste plutôt unanime. Plusieurs habitants ont à cette occasion insisté sur le précédent chantier de réhabilitation (en 1992) et pour lequel les travaux « ont été faits comme des cochons » ; de manière générale il semble exister pour nombre de résidents un passif important avec l'office HLM (« quatre équipes d'ouvriers différents pour un dégât des eaux, et encore c'était fait n'importe comment »). L'amorce des travaux d'éco-rénovation, à savoir le réaménagement des cours, est également loin de faire l'unanimité : le chantier a traîné en longueur, malfaçons diverses, problèmes avec les bondes et le système d'évacuation des eaux pluviales qui provoquent régulièrement des inondations (« non mais ils avaient recouvert les évacuations, et pourtant on leur avait montré »).

Les futures interventions sur les immeubles et les appartements sont déjà largement disqualifiées : un interlocuteur nous pointe des problèmes techniques dans la maîtrise d'ouvrage avec notamment le risque de ponts thermiques importants du fait de la combinaison entre des systèmes d'isolation thermiques par l'extérieur et par l'intérieur, sur des murs différents d'un même bâtiment. La réfection des appartements inquiète aussi largement : « dans la cuisine qu'on a refaite à neuf ils vont tout casser et ma femme qui est handicapée ne pourra plus y accéder comme avant », les armoires et les tables de nuits ne rentreront plus dans la chambre à coucher, « et en plus ils nous cassent notre placard », « l'isolation intérieure va nous faire perdre trente centimètres dans le salon ! » ; pour la



salle de bain « on a refait tout le carrelage mais ils veulent mettre des dalles en plastique, et ils veulent installer des baignoires sabot : ça ne se fait plus du tout ! Pour les personnes âgées, c'est dangereux et pas pratique... » Les habitants de longue date croisés au pied des immeubles ont toujours tendance, pour étayer l'inanité de cette nouvelle opération de requalification, à citer un cas exemplaire : un monsieur du cinquième qui a tout refait à neuf et chez qui « ils vont tout casser », une dame âgée qui s'est cassé le col du fémur en tombant chez elle suite à la visite des « petites dames qui font l'accompagnement pour la rénovation » et qui ne survivra pas à son déménagement forcé, etc.

L'argument des économies d'énergie est aussi largement battu en brèche : un vieux monsieur qui au départ, ne voulait pas qu'on lui installe la tablette tactile Conso Tab, permettant de suivre ses consommations en temps réel, est dubitatif : « en quoi ça peut servir à faire des économies ? » Il soupçonne à terme une augmentation des charges ou des loyers (d'une centaine d'euros, et « pas les quarante ou cinquante euros qu'ils ont annoncé »), pour les déménagements il ne pense pas que tous les frais seront réellement pris en charge, notamment pour les histoires de changement de domiciliation, « sans compter tous les soucis que ça va nous faire ». Pour conclure il ré-insiste sur les problèmes d'aménagement intérieur : « de toute façon les tablettes ont été mises là où il devrait y avoir la porte des toilettes donc il faudra encore les déplacer, comme les nouveaux interphones qui ont été installés sur des murs qui doivent être ré isolés de l'intérieur »...

La faiblesse anticipée du projet de rénovation intervient donc principalement sur ce plan des usages et des aménagements personnels. Ce thème qui nous est apparu dès les premières visite dans la cour de la résidence se trouve largement repris dans le cadre des entretiens menés à domicile.

### ***1.2.2. Mise à mal des usages et de l'habiter***

Si les discussions à la volée initiées au bas des immeubles se sont déroulées de manière assez cordiale, il est arrivé que notre équipe de recherche soit directement prise à partie lors des entretiens prévus à domicile : nous nous trouvions alors directement assimilés aux instances chargées de conduire le projet, et les personnes qui nous recevaient lâchaient souvent dans un premier temps tout ce qu'elles avaient sur le cœur. La virulence du propos provient de ce que pour les habitants anciens du quartier, le projet de rénovation constitue à proprement parler une question de vie ou de mort. « Il va y avoir des morts »... la formule est revenue dans trois de nos entretiens, et elle ne correspond pas seulement à une figure rhétorique pour marquer l'opposition ou dramatiser les enjeux du chantier à venir : à proprement parler les personnes qui nous recevaient vivent selon toute une série d'accommodements, inscrivent leurs pratiques quotidiennement dans un monde d'objets et de relations de voisinage qui les fait réellement tenir et nous alertent sur le risque qu'il soit bouleversé de fond en comble.

« La rénovation y en a déjà eu une en 92. Chez ceux qui ont rien faut aller, mais nous on a tout fait quand on est arrivé dans les années 60. L'appartement était tout pourri, on a tout mis nos sous dedans. Les HLM disaient c'est à prendre ou à laisser... et maintenant qu'ils ont les sous, nos sous, ils voudraient nous enlever ce qu'on a ! Ici on a déjà le triple vitrage parce qu'ils ont démoli le mur anti-son : il empêchait ceux d'en bas d'avoir la lumière et au-dessus ils avaient tout le bruit, ça remontait par au-dessus. Regardez la douche comment elle est faite [on va voir]. C'est un plombier qui me l'a faite, ça a coûté cher. Les dames, les trois, ils sont venus trois fois. C'est pour mettre la pression pas autre chose et ils veulent mettre la douche dans le couloir. On va mettre une porte là !? Et la fenêtre dans la cuisine, avec un évier grand comme ça comment j'ouvre quand je fais le poisson ? Et la chaudière, en 92 ils nous l'ont refusée [il a fallu la payer de notre poche] et on en est à la troisième chaudière. Et maintenant on veut nous emmerder. Et ben ils ont du mal. Mais si on n'était pas bien on serait partis. Venez venez voir c'est tout du Jacob, la colonne on a tout

changé y a un coffrage un peu gros bon mais on n'est pas malheureux. J'ai ma petite fille en HLM dans un immeuble très très ancien et ben elle a sa douche dans une alcôve, vous savez ce que c'est qu'une alcôve hein, la cuisine aussi c'est tout au fond, et elle a des tous petits radiateurs vous savez des noirs... et ben elle me dit que je vis dans un château à côté. Nous on veut garder notre fenêtre, non mais il faudrait qu'ils me traînent dans le Rhône. Et vous avez failli faire mourir une dame, j'avais beau lui dire mais non ils nous feront pas partir elle ne mangeait plus ne dormait plus... elle est tombée et elle s'est cassée le col du fémur, maintenant elle est en maison de repos. Alors n'y comptez pas. Il va y avoir des morts... » [Entretien Cité Perrache, Mme Co.]

Le projet semble menaçant parce qu'il vient écraser ces usages discrets (comment on cuisine, comment on se lave), toutes ces histoires de vie minuscules qui font la trame d'un ordinaire : d'où l'importance de la place ou non pour les meubles anciens où s'accumulent les souvenirs, l'importance aussi de ces équipements de prestige (« c'est du Jacob ! »), qui valent surtout par l'épisode qu'ils permettent de convoquer à nouveau, les moments de la vie où on s'est permis un bel aménagement... La rénovation vient jouer également sur l'écart entre l'expérience subjective des habitants historiques, qui « se sentent comme propriétaires », qui ont fait tous les aménagements eux-mêmes, et leur statut de locataires et d'ayant droit de logements sociaux. Cette tension en quelque sorte entre le droit et le fait est directement documentée dans la suite des propos de Mme Co. :

« Maintenant ils disent qu'il n'y a pas d'appartement mais il y en a des tous petits... ils mettent la pression, les bonnes femmes qui viennent pour les HLM elles viennent voir... elles font leur boulot. Elles disent et si on vous oblige ? Alors comment ? Vous allez me porter ? Mais ils n'ont pas le droit de toucher aux affaires, et vous me voyez faire mes cartons ? J'en ai pour deux camions... C'est pas possible ça, on fait pas déménager des gens qui veulent pas. Le projet il se fera si les gens ils ont rien mais les anciens ils ont fait tous les travaux comme s'ils étaient propriétaires. Ils nous ont rien dit avant, ils étaient tout contents de voir qu'on faisait tout et maintenant... dans quel intérêt ? Sur quel critère vous voulez qu'on fasse des travaux, on a tout, le chauffage central : ma chaudière c'est moi qui l'ai payée et c'est moi qui l'entretient comme les HLM l'ont pas acceptée... Ceux qui accepteront c'est ceux qui en ont besoin, pour les fenêtres... Moi j'aime pas les cuisines ouvertes. Et si j'ai du monde on a pas besoin de me regarder faire si je coupe un poulet. Et puis dehors ces barrières c'est horrible : ils auraient dû faire une seule grosse barrière, c'est même plus vilain que ce qu'ils pensent. J'aimerais pas que quelqu'un vienne me voir, j'aurais honte, il faut sonner deux fois, avoir le badge. Ils ont mis du bois par terre, les pigeons sont toujours dedans, ça va mettre des bêtes. L'autre jour avec le vent y avait des pots de yaourt à cause du vent, tout ça... »

Chez tous les retraités que nous avons interviewés à domicile, d'importants travaux de réaménagement ont été conduits par les habitants eux-mêmes. Les résidents plus jeunes, ou arrivés après la remise aux normes de 1992 ont par contre laissé l'essentiel de leur logement en l'état. Les habitants sont donc attachés différemment à leurs entours personnels, en fonction de la durée de leur inscription dans les murs de la Cité Perrache ; tous par contre voient dans les différents précédents de l'opération d'éco-rénovation les signes annonciateurs d'un processus défaillant...

### ***1.2.3. Mise en cause du processus d'éco-rénovation par la mise en jeu des précédents***

La performance attendue des futurs logements de la résidence se trouve contestée au travers du relevé des manquements concernant diverses opérations passées. Comme mentionné dès les premières minutes de notre entretien avec Mme Co., un des principaux précédents invoqués concerne l'opération de rénovation menée en 1992.

« Mais c'était du n'importe quoi. Y avait mon lit contre la fenêtre, j'avais un double fenêtrage ils sont montés sur le lit sans protection, je les ai traités de tous les noms. Ils ne nous écoutent pas. Ils ont décidé, ils ne nous écoutent pas. C'est ça qui est dommage parce qu'à notre époque il faut écouter un peu tout le monde. [se met à nous orienter vers d'autres habitants : madame G, au 65 rue Delandine, au quatrième Mme Ge.] Les M., ils ont fait refaire ils bougeront pas et ils sont comme ça [durs]. Vous risquez d'avoir des morts sur la conscience, y en a qui ne vont pas tenir le choc... Les Espagnols qui ont plus de quatre-vingt-dix ans, qui ont pas de sous pour aller en maison de retraite, il faut les laisser mourir là. En 92, la pose du carrelage dans la salle de bain a pris huit jours, ou le toilette installé une première fois était mal installé, il a fallu le reposer. Pour la peinture de la salle de bain, ça a pris beaucoup plus de temps. Ils ont changé d'évier pour pouvoir installer un évier plus petit, pour faire entrer la machine à laver. » [Entretien Cité Perrache, M. J.]

D'autres interlocuteurs sont plus nuancés, et insistent sur « les conditions du XIXe siècle » dans les lesquelles certains résidents habitaient avant cette opération (sans sanitaire, sans aération correcte, parfois en cohabitant avec des pigeons... certains appartements étaient en effet restés en l'état depuis la construction des immeubles dans les années 30). Mais toutes les personnes qui ont vécu cette expérience dans les années 90 conviennent d'une absence à peu près totale de concertation.

Le thème des travaux « ni faits ni à faire » se trouve plus constamment invoqué pour ce qui concerne les interventions ponctuelles, les petites réparations commanditées par l'office HLM.

« L'entretien des parties communes n'est jamais fait comme il faut. Si c'est une ampoule ça prend du temps et pour donner un coup de peinture... Quand la chaudière est tombée en panne l'année dernière (hiver 2013), on a dû attendre trois semaines avant que les réparations soient faites, chaque semaine un nouveau chauffagiste venait et disait qu'il fallait changer quelque chose de différent. Et la même situation s'est répétée avec un autre petit vieux cet été, on l'a vu dans le Progrès, on a même gardé l'article...

A chaque fois, on a dû mettre la pression avec l'office HLM : alors moi je vais dans les bureaux à la Croix-Rousse et je ne pars pas tant qu'on nous a pas donné une vraie réponse. Alors la secrétaire me dit : ils vont venir mercredi. Non, vous me donnez leur contact, et je ne pars pas tant que je n'ai pas une réponse. » [Entretien Cité Perrache, M. et Mme M.]

Le dernier grand précédent en date concerne le réaménagement des cours et des accès de la Cité Perrache : pose de barrières de séparations, de petits portillons délimitant un espace au pied de chaque immeuble, installation également de nouveaux interphones, de petits espaces verts, reprise des revêtements de sol et du système d'évacuation des eaux pluviales... Tous ces travaux constituent en quelque sorte les préliminaires de l'opération d'éco-rénovation au sens strict, et déjà ils font l'objet de nombreuses critiques.

Pour les petites malfaçons et autres dysfonctionnements, on a déjà évoqué le problème de l'inondation des cours, d'autres interlocuteurs ont pointé l'accumulation de papiers et de sacs plastiques qui viennent se prendre dans les massifs et les barrières ajourées, ces dernières laissant d'avantage de prise au vent. Le sol en BNF (écorces de bois déchiquetées) pour les espaces verts semble « sale », et susceptible d'attirer les souris d'après d'autres récalcitrants. Plus fondamentalement, une mère de famille pointait les effets délétères de cette architecture extérieure quasi carcérale (tous les espaces étaient traversants avant les travaux de réaménagement) :

« Ils nous ont fait une prison, il n'y a plus de jeux d'enfants. C'est pas le ghetto ici, c'est le 2ème quand même. Pourquoi ils séparent les voisins ? Je suis comme tout le monde, je suis dégoûtée. J'ai jamais vue une cour comme ça. Ils veulent en faire un endroit pour les vieux. Au début, la rénovation, ça m'était égal, la rénovation des appartements, mais maintenant, je ne veux plus. En plus l'interphone pour rentrer dans les immeubles, on l'entend dans tous les appartements, ça réveille les enfants, c'est n'importe quoi. Et puis ces bancs qui n'ont pas de dossiers, à quoi ça

rime ? Qui s'assied sur des bancs comme ça ? » [Observation à la Cité Perrache]

Si le réaménagement sécuritaire des espaces communs extérieurs est perçu ici comme une manière de faire de la Cité Perrache « un endroit pour les vieux », nombre de personnes âgées perçoivent également négativement les effets du chantier sur leurs déplacements quotidiens : on a pu ainsi enregistrer plusieurs plaintes de personnes à mobilité réduite qui ne peuvent plus accéder directement au bas des immeubles, alors qu'avant elles s'arrangeaient pour avoir les clés des grilles réglementant le stationnement au bas des immeubles. M. et Mme M. sont ainsi très remontés contre cet effet collatéral de la clôture du site : ils ont demandé à pouvoir accéder en voiture en bas de chez eux, comme c'était le cas avant, ce qui permettait à M. M. de déposer son épouse qui se déplace avec des béquilles devant la porte de chez elle. « Ils ont refusé de nous donner la clé ! Alors oui on nous dit qu'il y a une place handicapé rue Delandine mais elle est toujours prise ! Et dans cette rue il y a des trous partout ! » [Entretien Cité Perrache, M. et Mme M.].

#### ***1.2.4. Défaut dans le pilotage et la concertation***

Pour contester l'utilité d'une opération, qui à ce moment de l'enquête n'avait pas encore débuté en termes de chantiers effectifs, les personnes rencontrées doivent logiquement s'appuyer sur une série de précédents. Mais elles critiquent également la phase préliminaire de l'opération d'éco-rénovation, à savoir la mise en place de procédures d'information et de concertation :

« La réunion des deux EOHS ils étaient pas sympas, on avait pas le droit de répondre "je vous défends de répondre", ils nous ont montré le cinéma mais EOHS c'est que des bureaux d'étude, je me suis renseignée, ils font des statistiques et tout ça, c'est pas nos patrons. C'est nos patrons qui auraient dû venir et qu'on peut répondre, c'est dans quel intérêt à eux ? A la première réunion personne n'a rien dit. C'était tellement inimaginable qu'on a dit : mais qu'est ce qu'ils veulent ? C'était inimaginable... » [Entretien Cité Perrache, Mme Co.]

« J'ai décidé de plus y aller du tout aux réunions. Ils ne nous écoutent pas : « vous n'avez pas besoin de lever la main, on ne répondra à aucune question ». La dernière à Confluence c'était carrément taisez-vous laissez-nous parler on vous répond pas. Alors bon de toute façon avec mes problèmes de santé je peux pas, ça me fait trop tard 19-20 heures. Et puis moi j'y vais pour avoir des échanges. (...) ça marchera pas comme ils vont vouloir et y a une bonne partie qui voudra pas partir. J'ai tout lu la brochure qu'ils nous ont donné, ils vont nous donner trois possibilités de logement ou c'est à nous de nous démerder. Il faut répondre au bout du premier ou du deuxième sinon ils nous foutent dehors, c'est un licenciement, c'est un congé. On sera obligé d'accepter. Autrement à part ça ? Les tablettes ils l'ont presque imposé. Au début je voulais pas mais à la fin on l'a prise parce que je sais très bien qu'à la fin ils la mettront d'office dans les appartements. » [Entretien Cité Perrache, M. J.]

Ces deux extraits d'entretien mettent directement en cause le fonctionnement des réunions publiques qui ont été organisées par les différents acteurs du projet pour informer les habitants sur la rénovation imminente. Pour Mme Co. tout d'abord, les interlocuteurs ne sont pas les bons ; paradoxalement les recours à une entreprise spécialisée dans ce genre de communication publique s'avère contre productive : les personnes âgées présentes n'ont pas fait confiance à ces « encravatés qui nous servaient un jargon qu'on comprenait pas... mais c'était sûrement exprès » [Entretien Cité Perrache, Mme Co.]. « C'est pas nos patrons », sous entendu les responsables de l'office HLM : les interlocuteurs habituels des habitants historiques n'ont en quelque sorte pas assumé la discussion.

Et par ailleurs la discussion n'en était pas une : soit les habitants présents sont trop estomaqués et ne trouvent pas les moyens d'intervenir, soit la présentation n'intègre pas un temps de discussion « vous n'avez pas besoin de lever la main on ne répondra à aucune question ».

Évidemment ce tableau est pour le moins exagéré : certaines réunions étaient prévues comme des temps d'information et d'autres comme partie prenante d'un processus de concertation, certains habitants ont pu clairement exprimer leurs désaccords, une permanence d'information et de mise en place de solutions concrètes a été ouverte de manière bi-hebdomadaire au rez-de-chaussée d'un des immeubles de la cité HLM...

Reste que l'effet d'imposition semble particulièrement violent pour des habitants dont la légitimité historique de résidents de longue date ne fait pas le poids face aux effets de domination à la fois d'ordres sociaux (« on est des petites gens ») et structurels (au final l'office HLM peut imposer le déménagement et les instances décisionnaires se sont considérablement éloignées des usagers).

« EOHS ils nous ont parlé comme si on était des sauvages. Ils avaient peur ou quoi ? C'est pas parce qu'on habite dans des HLM qu'on est des moins que rien, on vaut pas moins que les riches que la... que la bourgeoisie, c'est le mot que je cherchais tout à l'heure : maintenant les gens des HLM ils vont les chercher dans la bourgeoisie [alors que trente ans en arrière le directeur des HLM habitait lui-même dans la cité]. » [Entretien Cité Perrache, Mme Co.]

Le passage en force pour le processus d'éco-rénovation fait système, dans le discours de Mme Co., avec toute une logique de normalisation et de conformation sociale : « Bon de toute façon ils font tout pour nous soigner contre notre volonté, le tabac, mon mari fumait deux paquets par jour en conduisant et il avait les poumons nickels, la ceinture de sécurité... d'accord ça sert mais si nous on veut pas la mettre... comme quoi ils inventent tout et n'importe quoi. Alors là ils veulent faire du désamiantage, tout casser mais laissez-moi vivre comme ça si je suis bien ! » Et cette normalisation forcée est perçue dans le cadre plus large du projet Confluence, la définition d'une ville dont les habitants anciens et modestes se sentent précisément exclus : « Mais le quartier ils n'en ont rien à foutre ceux qui vont à Confluence, ils savent même pas qu'il y a des HLM ici, toute façon ça sera toujours esquiné, ils ont qu'à faire des ravalements qui seront tagués... Avec leurs sous ils feraient mieux de construire pour que les jeunes puissent se loger, quand je vois comment ma petite fille... »

Comme pour les théories explicatives des pannes à la Confluence, notre interlocutrice fait montre ici de sa capacité à articuler une véritable théorie politique du délaissement, pour rendre raison de l'inanité du processus imminent d'éco-rénovation. La faillite annoncée, par les récalcitrants tout au moins, de l'opération de réaménagement de la Cité Perrache fait fond ainsi sur une crise à la fois plus profonde et plus ample ; la requalification urbaine déraile parce que c'est la ville qui est en crise...

### ***1.3 Crise de la ville***

Le motif d'une urbanité sous tension renvoie à l'idée d'une défaillance de la ville 2.0 au plan technique, aux tiraillements qui se font jour sous la possibilité d'un réaménagement de l'existant, et au final à cette question de la crise de la ville au sens politique, comme crise du « vivre ensemble ». A la Confluence comme à la Cité Perrache on a pu rencontrer tout un discours récurrent sur les difficultés de coexistence entre diverses pratiques ou entités de l'espace urbain, discours faisant la part belle au thème de l'insécurité ou des incivilités, embrayant parfois jusqu'au registre de la crise de civilisation.

Cette question de la crise de la ville se trouve toutefois déclinée de manière assez différenciée si on habite la ville nouvelle de la Confluence, ou si on réside dans le quartier plus ancien et populaire de Sainte-Blandine.

### ***1.3.1. Sainte-Blandine et les fantômes de derrière les voûtes***

« J'ai quatre-vingt six ans. Le quartier je le connais depuis soixante ans. Alors oui le quartier Sainte-Blandine était vivant comme un village de mille habitants, il y avait vingt-cinq bistrotts et tout le monde se connaissait, s'appelait par son prénom, tout le monde s'habillait là, achetait ses chaussures là... maintenant les chaussures on va les acheter à Go Sport, on s'habille à la Part Dieu. On vivait à la campagne, mais entre nous. Les mecs de la place Carnot ils n'osaient pas venir là prendre un café, ils avaient peur de se faire assassiner... alors que les gens à Sainte-Blandine ont des niveaux de vie supérieurs, c'est souvent des retraités en couple de la SNCF qui ont déjà payé leur appartement... » [Entretien Sainte-Blandine, CIL, M. Br.]

Toute la presqu'île au sud de la gare Perrache, derrière les « voûtes » supportant les voies de chemin de fer, s'est trouvée longtemps marquée par une réputation sulfureuse : lieux de trafic, d'activités interlopes liées aux espaces vagues environnant les entrepôts, les quais de déchargement, le Marché Gare ou l'ancienne prison Saint-Paul. Jusqu'au début des années 2000, la zone constitue encore un haut lieu de la prostitution ; suivront les offensives municipales de harcèlement et d'enlèvement des camionnettes qui correspond également au lancement des premières phases du chantier de la Confluence. Si la réputation de « quartier chaud » du secteur Sainte-Blandine semble largement usurpée, la construction de la Confluence doit malgré tout constituer un basculement dans l'imaginaire de la ville :

« C'était mal famé. On disait « derrière les voûtes ». Et quand on disait : derrière les voûtes... c'était pas super, c'était les voyous, la prison. Mais maintenant on ne dit plus derrière les voûtes, on ne dit plus Perrache, on dit la Confluence, ça fait plus chic (Rires). » [Entretien Sainte-Blandine, Mme E.]

Dans les entretiens menés auprès des résidents de la Cité Perrache, les premières nuisances relatives à la vie de quartier concernent le registre des petites incivilités ou la déresponsabilisation généralisée : « les caves sont remplies de merde, des gens jettent les détritits directement par la fenêtre, les encombrants sont laissés dans la cours... »

« Maintenant les gens se foutent de tout, y a plus de respect, c'est « moi je » en priorité, y avait des voitures garées de partout même qu'ils ont dû faire des mots dans les allées... Ils nous ont fait des travaux, ils ont déjà tout cassé. Ils nous ont dit qu'ils faisaient des travaux pour notre sécurité mais ils ont déjà tout cassé. La nuit on voit pas trop ce qui se passe, moi je sais pas (rire). Il y a des belles de nuit. Avant elles venaient là en bas il y avait des capotes, je vais être vulgaire mais elles chiaient en bas... Les allées il devait y avoir des clients dans les immeubles elles ont laissé les portes ouvertes. Faut bien qu'elles vivent mais faut bien qu'elles respectent un peu les gens... Mais qu'est-ce qu'on peut faire ? Faut bien que les gens vivent. Mais il y a le spectacle, je mets plus le nez à la fenêtre. Et puis elles font tourner le moteur toute la nuit avec les phares allumés, c'est pas bon pour les bagnoles... Des fois je mets le nez à la fenêtre comme tout le monde mais ça me gêne. » [Entretien Cité Perrache, M. X.]

Assez systématiquement, on passe de ce registre du laisser-aller au problème de la composition avec des usages illicites ou déviants, et notamment une prostitution endémique, en quelque sorte laissée

en héritage depuis l'époque « d'avant la Confluence » (plusieurs sites de prostitution gardent pignon sur rue au sud de Perrache et notamment les abords de la Cité Perrache et la zone qui la jouxte au sud, derrière les grands parkings desservant le centre commercial). Une habitante directement rencontrée au pied de la cité nous avoue avoir posé des demandes de déménagement « à cause des jeunes qui viennent boire des bières devant chez elle », et surtout à cause des prostituées qui « reçoivent » leurs clients devant ses fenêtres au rez-de-chaussée.

Le gardien de la cité résidant sur place se trouve en première ligne, pour ce registre des petites nuisances et des incivilités :

**Fragment documentaire n°6 : Nuisances, incivilités... le gardien de la cité en première ligne.**

Alors après pour les relations de voisinage c'est l'OPAC qui décide et dès fois ils nous mettent des gens... c'est la mairie qui décide, dès fois on se retrouve avec deux trois zoulous. Mais bon, depuis qu'ils ont commencé à fermer ça va mieux. Les soucis ici c'est principalement la prostitution mais c'est vrai que depuis qu'ils ont commencé à mettre les barrières elles viennent moins.

(...) Le problème avec la prostitution c'est le nettoyage, les gens que ça attire qui viennent dans la cour en attendant leur tour. L'été dernier elles faisaient ça sur les bancs, donc à huit heures du mat' vous voyez ça de votre balcon... dans les vides ordures, dans la cour à l'intérieur des voitures, une fois que c'était fait ils balançaient tout par la fenêtre et nous le matin on ramasse. Alors y a quatre ou cinq ans y a eu les grands articles dans les journaux les camionnettes sont parties ! Y avaient trois cent camionnettes, maintenant y a trois cent prostituées et y a une camionnette. Un locataire au premier est parti à cause de ça. Il a tout essayé, les sceaux de flotte, les œufs, la discussion... rien n'y fait. Même les flics ils nous l'ont dit : on peut pas les virer, si vous saviez ce que ça rapporte à l'État. Pourquoi vous faites le Mac ? Il a pas aimé... mais c'est vrai ils débarquent à douze pour contrôler deux jeunes qui boivent une bière dans la cour mais si y a des putes partout dans le quartier...

Les gens sont encore habitués à avoir des gardiens assermentés, ils me demandent de mettre des PV, ils m'ont demandé de contrôler les jeunes : je suis pas de la police ! Il y a vingt-cinq pélos [mecs] ils vont pas me dire d'accord voilà... y avait deux gros squats on a réussi à les virer en enlevant un escalier. Ça leur permettait de passer dans la coursive à l'abri du vent, pour fumer leurs pétards, les flics les voyaient pas du quai, maintenant ils veulent pas aller enjamber deux murs pour fumer leur joint donc ils sont allés ailleurs...

Question : Est ce que ça traîne beaucoup ?

Non sauf pour les Nuits Sonores. La première année y avait deux trois mille canettes dans ma cour, des verres, des paquets de clopes. Cette année ça va mais la première année c'était en face c'était au Marché Gare y avait qu'à traverser la rue, ils ont vu une cour avec des bancs... bon moi je m'en fous, y avait les miens qui y étaient, y a juste fallu remplir deux poubelles pleines...

Y a pas vraiment de jeunes dans la résidence, ou des petits, les plus grands ils ont quinze ans, mais c'est pareil y a des parents qui s'en occupent plus que d'autres. Quand les parents les lâchent dans la cour, un gamin de cinq ans et son frère de trois ans, je les ai retrouvé tout seul à casser des vitres à sept heures du mat', je suis monté leur père il fumait un joint avec un pote, il les a laissé tout seul ! Il m'a dit y a son frère qui surveille mais le frère il a cinq ans ! Alors c'est normal il fait des conneries, moi j'ose pas laisser sortir ma gamine qu'a 14 ans avec toutes ces histoires...

Là où j'étais avant c'était des immeubles de dix-huit étages et pas la même faune, ici les gens voient passer un scooter ils se plaignent à moi. L'autre jour un type est venu parce que les jeunes l'emmerdaient à jouer à la pétanque à quinze heures. Je lui ai dit vous préférez qu'ils jouent à la pétanque à trois heures de l'après-m' ou qu'ils volent ta bagnole à trois heures du mat'. C'est limite il faudrait tuer les oiseaux parce qu'ils font du bruit.

Comme les autres habitants, le gardien de la cité procède à un repérage systématique des nuisances

et petites incivilités du quotidien... Mais tout au long de son discours cet inventaire est nuancé, notamment par rapport à son expérience des cités sensibles : les jeunes ici ne font que traîner un peu (et il a suffi de réarranger l'espace pour que le problème s'estompe), ils jouent à la pétanque... Il s'agit moins de problème d'insécurité que de petits conflits d'usage par rapport auxquels on doit faire preuve de patience et de sens des proportions. Et si les nuisances sont bien identifiées et remises à leur portion congrue, précisément elles ne génèrent pas une peur sans objet, le fameux sentiment d'insécurité qui s'installe comme une angoisse diffuse, sans objet ou plutôt baignant tous ses objets dans un halo d'inquiétude irrémédiable. Les éléments perturbateurs ne sont pas des éléments purement extérieurs, étrangers et menaçants : les jeunes « se sont aussi les miens », on discute avec les prostituées (même si les nuisances persistent), elles font partie du voisinage... Le problème ne ressort pas d'un type d'être en particulier mais de formes d'éducatrices ou de concernement (les gamins « lâchés dans la cour » à l'âge de trois et cinq ans « font des conneries, c'est normal »).

La problématique centrale reste celle de la convivialité ou du bon voisinage, y compris avec les prostituées, les roumains qui viennent désosser les pylônes à peine abattus (et au passage le gardien anticipe une difficulté des travaux de rénovation confrontés à ces usages de récup' sauvages et systématiques).

« Alors c'est sûr que quand les entreprises vont arriver ça va être rock and roll, ça va être bâtiment par bâtiment [faudra que je les guide un peu, que j'indique où sont les compteurs], ils vont laisser tous leurs trucs dehors... ils ont intérêt à mettre des pit bulls. Y a une semaine on a eu un poteau métallique qui est tombé on l'a rangé pour le faire évacuer le lendemain bah les roms sont arrivés ils l'ont coupé en trois et tout est parti, ils vont tout dévaliser en un week-end... Ils sont pas loin, ils étaient place Carnot, et sous le pont ils avaient fait toutes les petites maisons en bois, une vraie cour des miracles... »

Toutes ces tensions sont perçues et pensées sur un plan horizontal : celui du bon ou du mauvais voisinage, avec une compréhension et des ajustements possibles, dans la discussion, parce qu'il y a une histoire commune ; en fonction aussi d'aménagements concrets comme la suppression d'une coursive permettant de jouer sur les mauvaises habitudes (et pas en tant que tel d'exclure les indésirables).

Une anecdote rapportée par un des couples de retraités vivant sur place depuis des dizaines d'années permet de mettre en perspective l'enjeu de la densité historique, de l'épaisseur dans le temps de cette expérience commune qui fonctionne comme plan de partage et de régulation à l'échelle du quartier. L'histoire semble se dérouler il y a une quarantaine d'années, « à l'époque du Marché Gare et quand la prison était encore là » ; elle concerne un couple de « matons » qui vivaient à proximité de la cité : notoirement alcooliques, et victimes de la mauvaise réputation attachée à la profession, « ils étaient la risée du quartier » et surtout des gamins qui ne manquaient jamais de les harceler « sur le chemin du boulot ». Ivre et excédée la surveillante finit un jour par dégainer son arme de service, elle tire et blesse un enfant au bras. Évidemment les conséquences judiciaires risquaient de briser sa carrière, le mari a menacé de se suicider et finalement les familles du quartier se sont arrangées et ont « retiré leur plainte pour qu'elle soit pas virée, je l'aurais pas fait moi ! ».

Avec le détachement qu'autorise le décalage dans le temps, l'anecdote reste pourtant significative du mode de régulation des incidents dans le quartier : la proximité et la garantie d'un bon voisinage évite toute dramatisation et offre des possibilités d'arrangement, avec les aléas qui composent finalement la trame d'un habiter au long cours autour de la cité.

Par contre, dans le discours du gardien, le motif d'une mixité sociale impossible est directement souligné pour ce qui concerne la Confluence. La coexistence, certes problématique, avec les prostituées, les jeunes qui traînent, les encombrants oubliés fait le quotidien à la Cité Perrache ;



mais par un contraste saisissant ce type de composition est d'emblée présenté comme impossible dans les ensembles neufs du projet :

« C'est sûr si sur le même palier y a quelqu'un qui a payé un million pour la vue, et en face un roumain ou un cas soc' placé par la mairie qui fait dormir ses copains en tente dans son salon et qui fout le bordel dans la copro... C'est fait comme ça y a une allée OPAC ou un étage OPAC dans l'immeuble ; ils veulent la mixité alors ils mixent mais ceux qui veulent la mixité ils vivent dans les bureaux et dans des villas. Comme quand mon directeur il vient il voit un kleenex par terre il dit : c'est un scandale, faudrait qu'il voie ce qu'on ramasse le matin. Mais lui il vit en villa il n'est pas emmerdé par la prostitution et les roumains... » [Entretien Cité Perrache, Gardien]

### ***1.3.2. Mixité sous tension à la Confluence***

Les ZAC 1 et 2 de la Confluence définissent le périmètre d'une ville remise à neuf, et curieusement tout se passe comme si les tensions et les vieux problèmes de la ville, les impasses précisément de la politique de la ville s'y trouvaient catapultés instantanément. A la Confluence les habitants ne bénéficient pas de cette expérience accumulée, de ce substrat d'expérience commune de la ville qui permet au moins de ressaisir ce qui sépare, de lire précisément ce qui se joue dans telle ou telle pratique déviante. Si dans le quartier Sainte-Blandine les écarts à la norme, les différences opèrent sur le même plan d'une expérience de la ville partagée (ce qui permet de les ramener, au fond, à la question d'un conflit d'usage), dans la partie neuve du projet cette expérience de la ville fait défaut : les tensions semblent surgir entre des formes de vie incompatibles et sont comme diffractées, démultipliées : on nous évoque un apartheid social, une guerre de civilisation rejouée à l'échelle du bloc dans le vis-à-vis entre propriétaires et locataires, habitants historiques et communautés étrangères, ceux de devant et ceux de derrière... Il y a comme un effet de modèle réduit qui semble encore faire monter la pression, et peut-être peut-on y lire un curieux effet de la haute qualité environnementale sur la question sociale : dans un contexte où l'habiter à la Confluence se trouve principalement coordonné à l'idéal d'un confort de vie paramétré et contrôlé, tout ce qui vient mettre du désordre ou de l'inconfort se trouve d'autant plus exclu symboliquement, ou affecté d'une valeur négative irrémédiable...

#### **Fragment documentaire n° 7 : relevé des tensions sociales à l'échelle de la copropriété et du quartier**

M. L. : Alors [pour la vie de quartier] il y a le travail de l'organisation de monsieur Br., je suis adhérent et plusieurs fois il m'a demandé d'intervenir pour des discussions comme celles-là... bref ça fait le boulot d'un CIL.

Au-delà de ça... c'est un quartier très hétérogène. Il y a de nombreuses communautés différentes entre Perrache et ici et même au sein de cet ensemble, selon des critères nouveaux et probablement nécessaires de mixité mais il y a de telles différences que... alors les gens sortent lors des quelques fiestas, comme le Pardon des marinières... mais bon je vais venir sur un sujet qui n'est pas politiquement correct : il y a une seule école dans ce quartier qui va être hélas complètement délaissée par les habitants historiques du quartier et par les nouveaux arrivants, à part les enfants des communautés étrangères... parce qu'il y a tout simplement des tenues physiques qui évoquent un certain communautarisme, quand des mères voilées de haut en bas emmènent leurs enfants à l'école ça choque les habitants historiques... alors voilà il y a un équilibre précaire, un pari sur ce quartier y compris, mais on fait ce pari en venant s'installer ici. Les habitants sur la dernière rangée c'est pas les mêmes qu'ici, on se retrouve dans le collège syndical on discute mais attention à ce que ça ne devienne pas Chypre... avec séparation frontale entre deux communautés... Il y a une question de sécurité pour commencer. Il y a des débordements quand il fait chaud, nous l'été nous ne sommes pas ici donc je n'ai pas constaté directement, mais il y a des comportements d'incivilités qui

commencent à en hérisser certains, des jeunes qui traînent et fument du haschich... tout ça c'est une question d'éducation à la base et ceux qui sont là on a tous fait un pari : il faut éviter un apartheid bloc à bloc à l'américaine, et c'est vraiment le problème du communautarisme...

[Concernant la concentration de logements sociaux au Monolithe] Le Monolithe, mais même au sein de notre ensemble de sept bâtiments, cent-cinquante-neuf appartements et il y a un bâtiment avec du logement social : c'est celui qui pose le plus de problème au niveau de la maintenance, de la propreté, là il faut plus de rigueur au niveau des circulations, du bruit... de toute façon on est tous solidaires par les sous-sols il faut éviter que les problèmes d'un bâtiment ne filtrent sur les autres que ça ne dégénère en conflits entre immeubles et au niveau du conseil syndical c'est le boulot dans la démocratie la plus locale qui soit, de maintenir l'harmonie dans un immeuble... Un exemple : il a fallu batailler pour que les grilles d'accès de la mezzanine... là il y a des jeunes qui fumaient du hasch et l'ascenseur qui donne sur la darse a été saccagé à plusieurs reprises, complètement dévasté, on a retrouvé des seringues alors sur le plan de la sécurité, de l'ordre minimum, sans tomber dans un système de flicage idiot...

C'est tous les jours, s'entraider, se comprendre... mais c'est difficile et c'est le contrecoup d'une mixité nécessaire pour ne pas exploser tous (comme quand les banlieues débarquent sur la ville pour tout saccager, c'est le signe d'un profond malaise...) et ça ne changera pas, le projet à venir intègre de la mixité. Il faut le faire mais ça suppose des conflits, des problèmes...

[Le marqueur mère de famille voilée et jeune fumant du hasch ne coïncident pas] C'est vrai que je n'ai pas les éléments pour dire que c'est les mêmes groupes, il y a toujours eu des jeunes fumant du hasch dans tous les quartiers et les femmes salafistes ou rigoristes... Le cours Charlemagne est historiquement un lieu de deal, avec la proximité des gares, des prisons... Il y a le problème aussi du proxénétisme, c'est pénible mais c'est surtout visuel. Le plus désagréable c'est sur un autre registre, c'est des filles qui sont sujettes à des trafics : Albano, Montenegro Rroms et autres... alors ce qu'il faut combattre ce ne sont pas ces pauvres filles mais des réseaux mais là ça dépasse même le maire, ça regarde la préfecture. Après voilà, Lyon est devenue une grande place de trafics depuis dix ans. Après quand j'étais jeune sur le vieux port de Marseille là ça raffalait...

[Petite promenade sur l'insécurité de la mezzanine] On s'est battu deux ans pour que l'éclairage fonctionne, des gens des immeubles derrière se sont plaints des jeunes, après moi j'ai jamais constaté directement, mais ils restaient là à fumer. Et plusieurs fois l'ascenseur s'est trouvé complètement saccagé. Mais sinon pour le moment il n'y a jamais rien eu, les femmes se plaignent des recoins inquiétants dans les parkings mais il n'est jamais rien arrivé à part des dégradations habituelles dans des garages avec cent cinquante-neuf boxes parce que tout le monde ne respecte pas...

[En passant devant les commerces de la darse] Les commerces périclitent, ça ne marche pas de ce côté par rapport au centre commercial en face, peut-être ça n'a pas été dimensionné, c'est le truc aussi de mettre systématiquement des espaces commerciaux en rez-de-chaussée, vous avez vu de l'autre côté les trois quarts sont vides, d'ailleurs à l'angle un commerce vide est resté sans être muré et il a été squatté, alors par des SDF où je sais pas quoi, il y a eu un feu et ça a brûlé tout l'angle d'un immeuble neuf... [Entretien Confluence, M. L.]

Sans vie commune sur le long terme, les tensions sociales sont comme flottantes, fuyantes. Les marqueurs d'insécurité ou d'incompatibilité se déplacent sans cesse au fil du passage : on passe des femmes voilées (symptôme du communautarisme du fait de leur religiosité ostentatoire), aux jeunes (vecteurs d'insécurité, déviants, et donc loin du modèle rigoriste précédemment visé). Le motif de l'insécurité semble lui-même sans objet : les jeunes... fument, et s'il y a bien eu des dégradations et l'abandon de déchets signes d'une consommation de stupéfiants « il n'est jamais rien arrivé à part des dégradations habituelles dans des garages d'une résidence de cette taille ». « Moi je n'ai jamais rien constaté » : l'insécurité se déplace cette fois vers les incivilités et une sorte d'usure habituelle des collectivités humaines...

Pourtant ces éléments diffus trouvent à se fixer dans la géographie de la copropriété : l'immeuble de logements sociaux, les coursives. Et l'effet de microcosme semble précipiter la situation : en modèle

réduit, ces écarts et ces tensions sont dramatisées, dans les termes d'un affrontement « à la Chypre », un choc frontal ou un « apartheid bloc à bloc ».

L'impératif de mixité est frappé d'une difficulté consubstantielle, celle qui définit les grands déséquilibres socio-politiques à l'échelle de la métropole lyonnaise : il y a le risque « d'exploser tous, comme quand les banlieues débarquent sur la ville pour tout saccager, c'est le signe d'un profond malaise ». Mais ce qui fait le continuum entre ces divers marqueurs, ce qui fait la trame permettant de faire le saut des femmes voilées au malaise des banlieues en passant par un ascenseur saccagé, est sans doute d'un autre ordre. Il s'agit de quelque chose d'encore plus « politiquement incorrect », une certaine organisation des perceptions clairement pointée par le couple T., déjà largement cité et vivant également « sur la darse ». Ces deux retraités désignent clairement de leur côté une sensibilité raciste qui structure l'étrange malaise de la Confluence :

**Fragment documentaire n° 8 : « on est tous un peu racistes »**

Question : (...) Ça nous intéresse de savoir comment les gens vont habiter.

M. T. : Non mais on ne peut pas ignorer que la plupart des gens ici trouvent qu'il y a trop d'arabes. Ok ? Qu'est-ce qu'on peut faire ? On...

Mme T. : Non mais parce qu'ils font un peu du chahut le soir... Non mais ils disent tous je ne suis pas raciste mais le noir là... Il y a un café africain qui va se monter, et il a une porche, alors c'est louche !

M. T. : ... d'occasion. Non mais y'a beaucoup de jeunes qui ont de très belles voitures, j'ai rencontré une fois, je regardais le match de foot au bistrot, deux jeunes qui avaient trente ans, ils étaient déjà beurrés, je leur dis vous êtes riches vous, ils avaient une audi, alors ils me disent tout le monde peut en avoir une, une fois qu'elles sont usées ! (rires)

Mme T. : Non mais lui il a plusieurs bistrots, j'ai regardé c'est bistrot africain, bar africain. Je leur ai dit ça ne veut pas dire des endroits où on fait du tam tam, ça veut dire restaurant, j'ai regardé il y en a dans le 6ème, partout. Pourquoi pas ? On a bien un restaurant chinois.

M. T. : Alors les gens qui habitent au-dessus...

Mme T. : Mais ça ne va pas être la danse du ventre tous les soirs.

M. T. : Non mais c'est plus derrière où il y a beaucoup d'appartements qui sont en location et accession sociale à la propriété.

Mme T. : Oui il y a beaucoup de noirs.

M. T. : Ils ont payé trois mille cinq-cent euros le mètre carré, alors que nous on a payé cinq mille cinq-cent hein.

Mme T. : Le Monolithe, là, il y a beaucoup de maghrébins, d'HLM qui sont très beaux d'ailleurs, faut voir ça, hein, leurs appartements sont magnifiques, beaucoup plus beaux que les nôtres. Mais c'est vrai que quand je suis arrivée, moi je suis née en Algérie hein, donc bon je connais, j'ai passé quinze ans de ma vie, alors je voyais toutes les fatmas avec leur machin là, voilées, les babouches tout ça qui déboulaient là, je me disais mais d'où ça sort tout ça ? Je discutais avec les copains et ils m'ont dit parce que les jeunes comme ils ont quatre ou cinq gosses comme ils viennent d'emménager ils invitent la famille du bled là, tout ça c'est les grands-mères qui sont là et elles arrivent habillées comme là-bas, comme en Algérie. Alors on est tous un peu racistes.

M. T. : Non mais ça ne se passe pas trop mal. Et nous on n'est pas très proches de l'immeuble.

Mme T. : Ah bin à côté ils sont à côté hein. C'est vrai que quand il y a eu des feux et nous les premiers, quand y'a eu des feux de poubelles au Monolithe où y'a beaucoup d'africains, beaucoup ont dit ça y est c'est les arabes et nous les premiers : comment ça se fait ? Et en fait, ils ont trouvé, ils ont fait une maison pour les jeunes handicapés mentaux mais qui sont à peu près autonomes dans le Monolithe, je ne sais pas comment ça s'appelle un centre de je ne sais quoi, ils habitent là, ils sont encadrés mais ils ne sont pas tout à

fait autonomes. Un jour j'en ai rencontré une qui me dit bonjour madame une jeune qui a une trentaine années, et elle me dit je vais chez ma maman elle me dit faut que je prenne le bus oui... bon visiblement elle était un peu gamine quoi, un peu simplette (rires). Et c'était un jeune de ce centre qui mettait le feu aux poubelles mais ça n'avait rien à voir avec les maghrébins. Y'a des gens qui commençaient à dire je vais déménager c'est trop mal famé le Monolithe. C'est une grande concentration. Honnêtement moi je ne serais pas contente si j'avais quatre familles avec cinq ou six gosses, ça n'a rien à voir, c'est un problème de société pas de race là.

(...) Là j'ai rencontré quelqu'un à la MJC qui m'a dit je n'en peux plus je vais vendre, les plantes arrachées, tout est cassé. C'est vrai les enfants on ne leur a pas expliqué. C'est encore une question d'éducation. Alors je lui ai dit restez parce que si vous partez tous il va de nouveau y avoir une concentration trop grande, c'est dommage quoi ? On avait dit au Maire il faut veiller à ce qu'il n'y en ait pas trop, si on veut les intégrer, moi je suis tout à fait pour l'intégration, il faut éviter la trop grande concentration. D'ailleurs on voit, les balcons c'est des poubelles hein, ils mettent tout ce qu'ils ne veulent pas sur les balcons alors que c'est jolis hein. Et au début le syndic a passé son temps à interdire les canisses parce qu'au début ils passaient leur temps à mettre des canisses non seulement sur le balcon là mais ils les mettaient haut, à deux mètres de haut, ils ont commencé à se camoufler. Alors le syndic a dit c'est interdit. Alors il y a encore quelques appartements comme ça... la première chose qu'ils ont fait quoi c'est cacher le balcon. C'est vrai que si on veut les intégrer, il faut qu'il y ait un règlement hein. Enfin ça c'est l'autre problème. Y a des endroits où il y en a un peu trop.

Question : Et y'a des endroits où les gens se croisent ? Dans les réunions dont vous parlez...

Mme T. : Ah il n'y a jamais de maghrébins, les autres y vont oui, nous on y va tout le temps on aime bien être au courant. Et ils travaillent aussi peut-être je ne sais pas. (...) Et il y a derrière aussi. C'est déjà scindé, sans qu'on le veuille d'ailleurs. On ne s'en est pas rendu compte du tout, mais on a commencé à se dire y'a devant et derrière. Quand on dit, quand on habite à Confluence c'est : vous habitez devant ou derrière ? (...) Là derrière y'a beaucoup de noirs moi je les vois quand je suis sur ma terrasse il y a aussi beaucoup d'européens. (...)

On s'est rendu compte que c'est séparé, là devant et derrière... d'ailleurs quand on est allé à la réunion avec Broliquier, il fait souvent des réunions pour savoir comment ça se passe, parce que maintenant on ne dépend plus du Grand Lyon mais de la mairie du 2ème c'est lui qui est chargé de l'entretien. Quand on a des doléances c'est à lui. Et il y a des gens qui disaient moi je suis dans la cursive, c'est moins propre c'est tout pour devant. Donc y'avait devant et derrière. C'est drôle. On nous dit oui bien sûr vous êtes devant.

Question : Et ça ça ressort dans les réunions ?

Mme T. : Bah oui y'a des gens qui disent... c'est vrai que c'est très propre, trois fois par jour ils nettoient. On les voit passer le matin, l'après-midi et le soir. Ça fait très souvent. Je vois les camions. Ils ramassent les poubelles. Il n'y a jamais un papier par terre. La Place nautique ils la nettoient. Là ils ont fait les plates-bandes. Alors les gens se plaignent derrière c'est sale, il paraît qu'ils nettoient moins, c'est vrai qu'on y va pas nous derrière, on y va pour nos promenades mais autrement on n'y va pas. Par contre y'a une pharmacie qui s'est montée on est content.

Parfois mis à distance ironiquement, parfois assumé directement, le racisme ordinaire exprimé tout au long du passage trouve ses épreuves dans une géographie locale et sociale : le Monolithe et ses logements sociaux, la dichotomie devant / derrière (les immeubles proposant une offre HLM ne donnent pas sur le grand bassin et le centre commercial, mais sur la rue derrière). On retrouve donc ici le thème de l'apartheid social au moins potentiel, bloc à bloc, un contraste spatial qui peut rejouer dans l'opposition entre propriétaires et locataires.

Cette tension est documentée dans un entretien mené auprès d'une locataire de la Confluence, qui vit en HLM mais prend bien soin malgré tout de se dissocier des « cas sociaux », occupant une position encore plus marginalisée dans l'îlot ou les blocs alentours :

#### Fragment documentaire n° 9 : propriétaires Vs locataires

Mme N. : C'est dur hein. Ici c'est mélangé, cet immeuble-là par exemple, c'est moitié HLM moitié ... (le marron à l'angle). Le mien c'est une allée propriété, et deux allées HLM. Moi je suis dans l'allée HLM. Ils sont tous mélangés, comme ça on voit pas la différence. Y a qu'un immeuble où on voit bien la différence, c'est celui où y a Habitat et Humanité, à côté d'EDF. Là vous sentez que c'est un niveau bien bas parce que c'est... ils crient, ils se battent... y a la police qui descend, c'est vraiment des cas soc'.

Je suis habitante ici, je n'ai jamais connu une seule réunion de résidents. Et après on m'a dit que les résidents c'était que les propriétaires. Ah bon ! Il faut savoir que l'allée... Si vous voulez, on a l'allée des propriétaires et les deux allées. Sachez que tout ce qui est décidé par les propriétaires, puisque les parties communes et les poubelles sont communs, on saura pas, parce qu'on est locataires. Y a même des propriétaires qui ne vous disent pas bonjour. C'est très différencié. Vous savez je trouve ça bête parce que avant j'étais aisée, et dû à ma maladie, j'ai descendu, comme tout le monde, mais on garde la politesse. Vous voyez. Monolithe pour eux, c'est pauvre. Moi ils ne savent pas. La première chose qu'il fait un propriétaire, c'est : vous êtes propriétaire ? Vous allez voir vous n'allez pas pouvoir rentrer votre voiture dans le garage. Je dis : non mais j'ai une petite voiture. C'est quoi comme voiture ? Ah ça a dû vous coûter cher... C'est toujours des remarques comme ça.

Ils ont fait venir des gens de la Duchère. On met souvent la faute quand il se passe des choses sur les gens de la Duchère. Les maghrébins, ils aiment pas les chiens.

J'ai vu un reportage sur le Canada où ils faisaient des appartements comme ça, mais ils faisaient même des laveries en bas, pour que les gens n'aient pas tous à avoir un lave-linge chez eux. Bon c'est pas encore rentré dans les esprits français. Le partage, les trucs comme ça. Le français est très individualiste. Mais c'était un quartier comme ça. Le tram avait été pensé pour. Les commerces aussi. Donc on demandait là une boucherie, là un supermarché. Ici c'est aléatoire. Vous allez avoir beaucoup de cafés. Et il y avait un magasin de meubles. Mais des meubles que vous ne pourrez jamais acheter. Avec des tables comme ça à deux trois mille euros. Ils pensaient que le quartier serait tellement riche qu'il serait accessible à des riches, donc il y avait des meubles en rapport aux riches. Mais ce qu'on aime bien ici c'est la verdure et d'avoir la sensation de pas être à Lyon. Parce que vous avez des couloirs et tout.

L'utopie de la Confluence, dont la qualité environnementale est d'abord technologiquement garantie, se trouve directement mise en tension avec l'expérience réelle des dysfonctionnements techniques, les aléas de la ville prototype. Dans les extraits qui précèdent c'est une autre facette de la ville durable qui se trouve mise en crise, sous le prisme cette fois de ce que l'École de Chicago a défini en termes d'écologie urbaine<sup>102</sup>. Une tension fondamentale se fait jour au sein de l'expérience commune, et elle détermine une sorte de fragmentation de cette expérience de la ville en identités contradictoires, concurrentes : habitants historiques Vs nouveaux habitants (« les habitants des confluences ils savent même pas qu'on existe ! Ils savent pas qu'il y a une cité HLM ici ») ; habitants historiques et nouveaux habitants Vs communautés étrangères ; immeuble de droit commun Vs logements sociaux ; habitants de la copropriété Vs bandes de jeunes squatteurs ; habitants du devant Vs habitants de derrière ; propriétaire Vs locataires... Dans ces récits de la Confluence, différents groupes ou milieux humains coexistent en tension, différentes espèces réintroduites brutalement sur ce récif corallien artificiel, avec toutes les problématiques de concentration, de sensibilité, de vulnérabilité réciproques que cela entraîne...

« J'ai vu un reportage sur le Canada où ils faisaient des appartements comme ça, mais ils faisaient même des laveries en bas, pour que les gens n'aient pas tous à avoir un lave-linge chez eux. Bon c'est pas encore rentré dans les esprits français. Le partage, les trucs comme ça. Le français est très individualiste » : l'absence d'équipements partagés, d'une société du partage livre les individualités à ces redécoupages perpétuels, sur fond d'un déséquilibre entre les impératifs de mixité, ou la mixité

<sup>102</sup> Sur l'écologie urbaine de l'École de sociologie de Chicago pendant l'entre-deux guerre voir l'article de B. Zitouni : « L'écologie urbaine : mode d'existence ? mode de revendication ? », *Cosmopolitiques*, n°7, août 2014.

héritée d'une sédimentation urbaine antérieure, et un projet dont les signifiants majeurs renvoient à la performance et à l'excellence technologique, économique et sociale : un quartier de prestige et donc de standing. Sans fond commun l'élément principal du rapport est la méfiance ; on met les incendies de poubelle sur le compte des maghrébins concentrés au Monolithe, il apparaît que c'est un habitant handicapé du foyer qui en est l'auteur. La folie explique le geste, elle n'autorise pas de réprobation morale particulière, mais la méfiance demeure, fondée sur des écarts de sensibilité et d'usage : des plantes vertes sur les terrasses qui donnent un peu plus vie au paysage de la Confluence, plutôt que la sale habitude de tout stocker sur les balcons ; le sentiment d'appropriation des habitants de plein droit, qui ont payé cher pour vivre ici, qui y voient un sens particulier, contre un sentiment d'abandon, de relégation sociale et de discrimination...

### *1.4 Écologie défectueuse*

Au regard d'une projection idéale qui définirait la Confluence en lieu de standing et de performance, l'impératif de mixité et le brassage de publics, notamment autour du centre commercial, imposent des êtres et des usages qui ne collent pas dans le paysage, et du même coup empêchent la constitution d'une trame urbaine imaginaire cohérente. On trouve un autre élément de disjonction, concernant cette fois la projection écologique du projet. Notre première sous partie, consacrée aux dysfonctionnements et à la récurrence du motif de la panne, nous a déjà permis de souligner la défaillance de l'infrastructure technologique sensée garantir le caractère éco-performant du projet Confluence. Mais il nous reste à évoquer, dans le sillage de plusieurs témoignages recueillis auprès des habitants ou des professionnels intervenant sur ce quartier, tout ce qui, en matière d'écologie, précisément fait défaut : jardins partagés anecdotiques, composteurs non livrés, absence d'un système pneumatique d'enlèvement des déchets, faible observance en matière de tri, présence envahissante de l'automobile, difficultés pour la généralisation des véhicules électriques, difficultés à entretenir les pieds d'arbres végétalisés, de même que les façades végétalisées ou les bassins aquatiques...

Tous ces manques contrastent assez fortement avec le genre d'émulsion verte mise en avant par les porteurs du projet. La dimension écologique est en effet supposée structurer le quartier, non seulement sur le plan du bâti (matériau utilisé et technologies permettant des économies d'énergie), mais aussi au niveau des transports et des pratiques des habitants. C'est ce que tentent de faire exister le temps d'un week-end des événements tels que « Le temps des Cerises », organisé par la SPL sur la Place nautique, au cœur du quartier, en partenariat avec de nombreuses associations locales. La programmation de la troisième édition de ce festival (en juin 2013), est à cet égard assez éloquente. On peut y lire en gros plan : « La Confluence. Premier quartier durable WWF ». L'événement, au travers de différents stands mêlant expositions, ateliers, jeux, projections vidéo ou sonore, est supposé renseigner les habitants et les aider à adopter « tout au long de l'année des gestes durables ». Ils peuvent ainsi aller à la découverte des abeilles, de la faune de La Confluence, des poissons de rivières, des animaux de la région Rhône-Alpes, s'adonner à l'observation sonore de l'environnement, s'informer sur les espèces menacées, profiter d'une exposition prodiguant des conseils pratiques sur les économies d'énergie, « l'éco-consommation », le tri sélectif, faire la connaissance de « héros ordinaires » aux prises avec la fabrication de produits ménagers et de bricolages en tous genres. Un peu plus loin partager le témoignage d'une association locale sur la vie d'un jardin partagé et l'utilisation de compost, participer à un atelier de fabrication d'abris et de mangeoires pour les oiseaux, de moulins à vents et de petites éoliennes à partir de matériaux recyclés. Ou encore, assister à une rencontre-débat pour comprendre « qu'est-ce qu'un quartier durable », participer à la visite guidée des jardins de La Confluence par le service des Espaces verts de la Ville de Lyon, ou plonger dans la présentation du quartier Confluence organisée par le Grand

Lyon sous le titre : « Découvrez des innovations qui vont changer notre quotidien. Plongez dans la métropole intelligente et découvrez les innovations qui vont changer votre quotidien et construire dès aujourd'hui la ville de demain : des immeubles qui produisent de l'énergie, des voitures propres et partagées, des routes qui communiquent et plus encore ! »

La tension ici intervient entre le caractère précisément événementiel de ce déploiement écologique, et la réalité des équipements ou des pratiques écocitoyennes à l'échelle du quartier, et dans une temporalité rythmée par le quotidien. Deux des salariées de la MJC Presqu'île-Confluence, en charge du tout récent secteur Environnement, reviennent dans l'entretien que nous avons réalisé auprès d'elles, sur ce qui fait défaut en la matière. Nous reviendrons plus loin sur les activités et missions de ce secteur Environnement de la MJC, créé en 2011, deux ans avant le déménagement de la très ancienne MJC Perrache au cœur du quartier Confluence, sur la Place nautique à côté de la capitainerie, dans un bâtiment neuf construit selon des critères BBC.

#### ***1.4.1. De modes doux mal pensés en voitures trop présentes***

Nos interlocutrices de la MJC relativisent d'abord fortement l'une des affirmations qui est au cœur du projet : « les modes doux sont privilégiés à la Confluence ». Si c'est en effet supposé être l'un des éléments phare de la dimension écologique du projet, selon elles, la conception des aménagements du quartier ne suit pas :

« Mme S. : Après les modes doux, enfin les transports, c'est aussi un peu la catastrophe. Heureusement que là (devant la MJC) ça va c'est à peu près préservé des voitures mais voilà quoi, enfin ça a été beaucoup les associations comme « La ville à Vélo », « Pignon sur rue » qui n'ont pas du tout été consultées pour les aménagements des modes doux du quartier ce qui est un peu scandaleux quand même. Et donc du coup voilà ils ont critiqué, il y a plein de choses qui ont été très mal faites au niveau des pistes cyclables, enfin je crois que pour la deuxième tranche ils ont été consultés.

Question : C'est-à-dire ? Enfin si vous êtes un peu plus au courant des choses qui ne sont pas adaptées ?

Mme S. : Et bien la borne cyclable qui est sur tout le cours Charlemagne, elle est sur un petit trottoir ce qui est pas du tout adapté pour les vélos, parce que dès qu'il doivent descendre il y a une marche comme ça, donc après à remonter soit il faut la remonter mais faut freiner, faut tourner à quatre-vingt-dix degrés, donc du coup en général, on la remonte pas quoi...

Mme M. : Et toutes les voitures sont garées sur le côté donc c'est dangereux, quand ils ouvrent leur portière aussi, et ils font pas très attention aux cyclistes

Mme S. : Il y a, de toute façon, enfin on le voit bien, c'est un quartier, ils espéraient que ce soit un quartier sans voiture, mais le problème c'est que, après c'est pas forcément que le quartier Confluence, c'est un raisonnement au niveau global de la ville, parce qu'on voit qu'il y a qu'une file pour les voitures, ça devait être un quartier sans voiture, sauf que c'est sans cesse dans les embouteillages, aux heures de pointes c'est embouteillé du musée jusqu'à bah voilà, parce que tous les gens viennent en voiture quoi.

Mme M. : Puis le centre commercial a mis des parkings à tous les étages. » [Entretien Confluence, MJC secteur Environnement, Mme M. et Mme S.]

Dans cet extrait, ce sont tout à la fois les aménagements spécifiques qui sont considérés comme défaillants (pistes cyclables pour les vélos), ce qui est d'abord lié selon elles au manque de consultation des associations locales spécialisées (telles que « La ville à vélo » ou « Pignon sur rue », dont l'expertise très grande aurait pu permettre, depuis l'expérience propre de ses membres actifs, de concevoir des aménagements plus cohérents et efficaces ; ceci devant être corrigé dans la

phase 2 du projet). Mais plus loin, c'est la logique globale au niveau de la circulation de la voiture dans la ville qui est en cause, une question d'approfondissement du raisonnement donc, à une échelle plus large que celle du quartier dont les contradictions propres sont aussi pointées (notamment du fait de la présence des grands parkings du centre commercial au cœur d'un quartier dit « écologique »). Mais c'est bien là encore une autre ambiguïté du projet urbain à la Confluence puisqu'à bien lire la présentation du projet, il n'est pas question de maintenir la voiture en marge du quartier, et d'ailleurs le quartier jouit plutôt d'une situation favorisant l'arrivée des voitures du fait de sa jonction directe avec l'autoroute A7.

#### ***1.4.2. Jardins partagés absents, anecdotiques ou trop expérimentaux***

Le seul jardin partagé installé officiellement à la Confluence a été développé à l'initiative de l'association *Envie partagée* en 2012, dans le parc d'Erevan, le « cœur d'îlot entre la rue Casimir Perrier et le quai Antoine Riboud ». Les adhérents ont d'abord cultivé en bacs sur ce site, avant d'obtenir un terrain, entièrement aménagé par la ville, en novembre 2015, soit quatre ans plus tard. Les deux salariés du secteur Environnement de la MJC reviennent sur l'expérience de ce jardin partagé en cœur d'îlot et sur les conditions du déménagement dans un jardin partagé « officiel » dont l'aménagement par la ville a été estimé à 100 000 euros. Ce déménagement vient pour elles pallier à plusieurs défauts du jardin précédant tel que vécu par ses adhérents : les défauts de la culture en bacs, mais aussi le manque de visibilité et de clarté quant à l'activité du jardin et à la possibilité, pour d'autres habitants, de s'y joindre.

« Avant ils étaient en cœur d'îlot, dans des bacs, dans le parc entre les bâtiments. Ils trouvaient que c'était un espace ouvert et qu'on leur piquait trop leurs légumes, ils trouvaient aussi qu'en bacs ça se dessèche assez vite, ce qui est vrai, donc on ne peut pas ... et puis les bacs commençaient à se déliter, le bois à pourrir, mais il faut dire aussi qu'ils n'ont jamais fait beaucoup d'effort pour entretenir le truc aussi. Après ils ne sont pas bien identifiés, c'est ce que je leur dis, y a plein de gens qui m'en parlent, qui me disent, oui il y a des gens qui jardinent, on ne sait pas trop ce qu'ils font. Je leur ai dit, si vous voulez qu'il y ait plus de monde il faut peut-être être plus dans la communication parce qu'y a des gens qui vous connaissent mais qui ne savent pas trop comment faire pour vous rejoindre » [Entretien Confluence, MJC, Mme S.]

On retrouve ces interrogations et ce flou quant à l'activité de jardinage collectif dans l'entretien réalisé avec Mme N. :

« Pour tout ce qui est relatif au quartier, on a l'impression d'être abandonnés. Y a pas d'explications, on ne sait pas à quoi ça sert le jardin partagé. [...]

Il semblerait qu'il y ait un jardin commun, un jardin de partage. Au départ, en 2010, y a des habitants qui ont planté des poireaux, des aubergines, des choses comme ça, et quand c'était l'été, le soir, parce que ma cuisine donne sur la terrasse, ce jardin, et ben vous voyiez des dames avec des sacs qui venaient récupérer les légumes, le soir. Vous voyez pour que les autres ne voient pas qu'elles prennent. Donc je vois pas où il est le partage puisqu'il y a qu'une seule personne qui profite. Et la personne elle venait, répétitivement, j'ai même parlé à la dame [son chien couine]. Stop Max, je parle ! Et j'ai dit à la dame : vous êtes du quartier ? Et la personne n'a pas répondu. » [Entretien Confluence, Mme N.]

Nos deux interlocutrices commentent aussi amusées le contexte de création du premier jardin de l'association *Envie partagée*, notamment la manière dont ils se sont vus associés, un peu malgré eux, à un grand événement métropolitain : Lyon Nature Capitale.

« *Envie partagée*, c'est une association de nouveaux habitants du quartier qui s'est montée en 2011, au moment où il y a eu Lyon Nature Capitale. Ils voulaient créer un jardin partagé. Et bon Lyon Nature Capitale, c'est un événement qui s'est passé dans différentes villes, Tokyo... et donc l'idée



c'est de faire tout à coup, de mettre un gros point de nature quelque part dans la ville, et donc place Bellecour ils avaient amené des centaines d'arbres en bacs, des centaines de plantes, ils avaient recouvert la place pour faire un immense jardin, sur un week-end... (rire) Et donc ensuite l'idée, c'était que faire de toutes ces plantes ?, donc du coup ils ont essayé de replanter les arbres un peu partout dans Lyon, ça a bien été géré je pense au niveau des arbres, mais toutes les petites plantes par contre, qui étaient moins précieuses... donc ils se sont dits tiens ils veulent faire un jardin d'habitants, donc on va leur amener plein de... donc y a au moins une centaine de bacs qui a été transférée en cœur d'îlot là-bas, pour cette association. Et donc évidemment, ils étaient contents, ils ont accueillis ça à bras ouverts, sauf qu'ils étaient pas assez nombreux pour gérer tous les bacs donc y a pas mal de plantes qui sont mortes en cours de route et de bacs qui ont été abandonnés. Mais ça leur permettait au moins de lancer leur projet de jardin d'habitants. »

On retrouve de manière paradigmatique dans cet extrait la difficulté à faire persister au-delà du temps de l'événement un substrat écologique viable : les bacs sont transférés depuis la place Bellecour vers le jardin d'Erevan mais une grande partie des plantes meurent en cours de route ; du plan événementiel à celui d'une prise en charge quotidienne, la greffe ne prend pas, même si elle permet à l'association de se lancer, nous disent-elles. La création *ex nihilo* de ce grand jardin en ville, le temps d'un week-end place Bellecour, est tournée à la dérision quand la sensibilisation aux enjeux de société prend la forme d'un grand événement international dans lequel le souci pour les plantes en question dépend en grande partie de la valeur économique qui leur est conférée : les petites plantes jugées moins précieuses se voient ainsi, après avoir été exposées, casées par ci par là, sans aucune anticipation. Le petit jardin que prévoit de mettre en place l'association Envie partagée hérite ainsi des rebuts de cette grande manifestation internationale, récit qui contraste là encore avec l'ambition affichée de l'événement.

L'association Envie Partagée, peu valorisée jusque-là, finit par être soutenue et prise en charge par la SPL et la ville de Lyon, via l'aménagement d'une petite parcelle de jardin partagé, inaugurée en grande pompe en novembre 2015 : un jardin de 538 m<sup>2</sup> mis à disposition selon une convention d'occupation temporaire avec la Ville pour une durée de deux ans (jusqu'à la fin décembre 2017). La municipalité a fait installer « une clôture, un portillon, un accès permanent à l'eau et un emplacement pour l'installation d'une cabane par l'association. Les cultures potagères sont permises suite à l'installation d'un géotextile et l'apport de terre végétale sur 60 cm de profondeur. Le terrain comprend également deux arbres existants préalablement à l'aménagement. L'ensemble des installations faites à l'intérieur du jardin doit être géré par l'occupant. La Ville de Lyon assure l'entretien des serrureries et des arbres inventoriés. L'occupant prend également en charge la consommation en eau. » [extrait du registre des délibérations du conseil municipal 28/09/15].

Nos deux interlocutrices saluent cette initiative et le soutien de la municipalité mais regrettent d'ors et déjà que la parcelle choisie ne soit pas plus grande, et voient d'un œil là encore amusé l'investissement faramineux de la municipalité dans ce projet, relativement à sa taille, qui en fait de fait un équipement limité et qui ne pourra concerner qu'un nombre très restreint d'habitants. La clôture, flambant neuve, l'affichage officiel, en font davantage une vitrine du projet Confluence qu'un réel espace d'expérimentation, à même de croître et d'agréger, comme le souhaitent nos interlocutrices, toujours plus d'habitants.

« Dans le cadre du réaménagement du quartier et comme la société SPL Lyon Confluence, l'idée c'est qu'ils vendent le quartier hein, donc du coup ils ont un peu tout fait pour accompagner cette association-là, et ils leur ont aménagé avec la ville de Lyon, un jardin partagé dans le quartier, qui vient d'être aménagé c'est juste derrière les terrains de pétanque. Euh voilà, c'est nouveau, c'est la ville de Lyon qui a aménagé, qui a investi à peu près cent mille euros pour aménager ce tout petit jardin (rire).

Donc ils disent que ça fait 500 m<sup>2</sup> mais moi je pense pas, et voilà donc c'est clôturé avec une belle clôture bien brillante... enfin non je suis pas convaincue. Je trouve qu'ils auraient pu le faire plus grand, y avait quand même pas mal d'espace autour, sachant que c'est sûr que l'association

d'habitants elle ne regroupe pas beaucoup d'habitants pour l'instant mais sachant que c'est un quartier en plein développement, ça peut potentiellement attirer plein de nouveaux habitants. Ils auraient pu faire quelque chose d'un peu plus à la hauteur je trouve, des enjeux du quartier. Cent mille euros, ils l'ont valorisé comme ça, c'est tout le côté terrassement, aménagement, ils ont coulé une petite dalle béton pour la future cabane de jardin, ils ont mis en place des grilles flambant neuve tout autour, ils ont apporté de la terre végétale. Alors je pense que c'est ça le coût, mais quand on voit le tout petit espace, qui est deux fois plus petit que les terrains de pétanque à côté, ça fait presque espace canin pour les chiens (rire). »

Trois autres jardins partagés, animés eux par le secteur Environnement de la MJC, sont aussi à compter sur la Confluence, un jardin pédagogique rue Gilibert, un potager « inter-âge » dans une résidence cours Suchet, et un autre sur la Terrasse Saône « Entre ciel et terre ». Le premier de ces jardins fait suite à l'initiative d'un responsable associatif de cultiver de manière sauvage avec les enfants du quartier des bouts de terrains laissés en friche. Sommés de quitter les lieux pour faire place au chantier de construction du bâtiment du Conseil Régional, et avec le soutien des écoles et parents impliqués, le jardin Gilibert est alors proposé en échange. Les habitants y sont associés depuis peu (d'abord via celui de la Terrasse Saône puis dans celui de la rue Gilibert, pour compléter les activités des enfants). Ce jardin, comme les autres, bénéficie d'une convention d'occupation temporaire des lieux. Le jardin de la Terrasse Saône situé au-dessus de l'échangeur Perrache, a lui eu à se battre chaque année pour continuer à exister quand les responsables en charge de cet espace souhaitaient plutôt le voir fermer pour éviter les problèmes de sécurité. Ces différents récits livrés par les animatrices de la MJC donnent plutôt à voir toutes les difficultés qu'elles ont eu à surmonter pour continuer à faire vivre ces jardins dans la durée. Nous reviendrons sur ces expériences de jardinage collectif menées par la MJC dans le chapitre 3 (section 3.2.4.).

### ***1.4.3. Le problème significatif des composteurs***

La question des composteurs constitue dans le récit des animatrices du secteur Environnement un dossier à rallonge, persistant, et qui révèle les écarts entre la promotion d'une image écologique pour le quartier de la Confluence, et la réalité des pratiques, butant parfois sur des approches institutionnelles dans la définition du bon environnement. Ainsi, pour les services des Espaces Verts et la mairie d'arrondissement, la problématique environnementale est d'abord subordonnée à un impératif de propreté, là où les adhérents du jardin collectif porté par l'association Envie partagée y voient un enjeu de partage, d'amélioration des sols et de recyclage des déchets verts.

La question des composteurs est restée largement impensée quand la mairie et la SPL ont souhaité promouvoir le projet de jardin collectif ; et plus largement plusieurs habitants du quartier ont déploré l'absence de cet équipement écologique pour les ménages de la Confluence. Quand l'association Envie partagée prend la décision de se doter d'un équipement de ce type, pour se lancer dans un projet de compostage collectif, elle demande à se faire accompagner par le secteur Environnement de la MJC, pour appuyer sa demande auprès des services municipaux. Mais la démarche échoue, faute « d'avoir demandé aux bonnes personnes » : en filigrane, les animatrices pointent l'absence de politique environnementale cohérente puisqu'il y a chaque fois la nécessité d'un montage spécifique et plus ou moins acrobatique (il faut s'adresser à tel ou tel responsable des Espaces verts, mais sans en passer par la mairie d'arrondissement et ses propres services des Espaces verts, la situation devient plus compliquée dès qu'untel part à la retraite, etc.). La tentative d'outiller une initiative éco-citoyenne échoue face à une autre définition du bon environnement : un espace propre, sans débris et accumulation d'encombrants, que les composteurs risqueraient d'aimer dans l'espace public. Le compromis proposé par les services municipaux est en complète

contradiction avec la tentative de départ : un composteur fermé et grillagé, avec cadenas, là où l'enjeu du compostage pour les jardins partagés résidait justement dans sa dimension collective et ouverte sur le voisinage...

**Fragment documentaire n°10 : « ça a été vendu comme un quartier écologique mais il y a plein de choses qui manquent »**

Mme S. : Et donc eux ils nous ont contacté, au départ on les connaissait pas trop mais c'est eux qui sont venus vers nous pour nous demander si on pouvait les accompagner, pour mettre en place un projet de compostage collectif ouvert aux habitants, qu'on les accompagne sur tout le côté animation du projet. Donc bon ça s'est pas fait (rire), ça a capoté, ça a été refusé par la mairie leur projet de mettre en place un composteur dans l'espace public (rire). C'est un peu compliqué en fait (rire). Enfin ils n'ont pas contacté les bonnes personnes à la mairie. Ils m'ont invitée à la réunion à la mairie pour présenter le projet, et en fait à la mairie j'ai été complètement choquée. Il y avait un monsieur des Espaces verts, je savais que c'était pas un monsieur très ouvert à ce genre de projet donc j'étais un peu choquée de voir que c'était lui qui était là, alors que d'habitude c'est Bernard M, qui maintenant est parti à la retraite et qui nous a toujours été notre interlocuteur privilégié pour tous nos projets, donc j'étais un peu étonnée qu'il ne soit pas là. Donc ce monsieur des Espaces verts, monsieur T il a tout de suite été dans le côté propreté. Il a dit : oui aux Espaces verts on est plus des agents de propreté que des jardiniers, nous on est tout à fait contre le fait que des composteurs soient posés dans l'espace public parce que ça fini par être des points de décharge, les gens viennent apporter n'importe quoi dedans et c'est nous qui devons tout nettoyer. Il a cité des exemples comme quoi il y avaient des projets qui n'avaient pas du tout marché alors que au contraire c'était plutôt des exemples d'autres composteurs... A l'époque il y en avait une rue de Marseille, juste en face de l'université, à côté de l'arrêt de tram. Bref donc ils étaient d'accord pour l'implantation du composteur en cœur d'îlot mais entouré par une grille, comme du coup un espace de poubelle quoi (rire). C'est ce qu'on essayait de leur dire, si on met des clôtures ça n'empêche pas les gens de jeter par dessus et au contraire ça peut faire encore plus local poubelle qu'un beau composteur en bois, dans un espace vert, avec de la communication dessus. Donc ils étaient très déçus. L' élu de la mairie du deuxième à l'environnement à l'époque (monsieur R) qui pourtant nous accompagnait dans tous nos projets (celui qui était censé soutenir les jardins partagés dans le 2ème) a complètement cassé leur projet aussi. Il était allé prendre des photos des bacs, il a distribué des photos à tout le monde en disant : cette association n'est pas sérieuse, regardez les bacs, ils ne les entretiennent pas, ils sont en train de pourrir. C'était terrible cette réunion. Mais bon je crois qu'ils n'ont pas pris contact avec les bonnes personnes. Et nous la même année on a eu l'autorisation de mettre notre composteur sur la terrasse Saône, en libre accès, totalement ouvert, sans cadenas, sans barrière, sans permanences, parce qu'on était passé par les bonnes personnes. Donc on s'est dits justement, voilà, ça va permettre de montrer que c'est possible, que ça fonctionne. Et là nous on a obtenu l'autorisation via les Espaces verts, mais on n'est pas passés par la mairie du 2ème, ils ne sont pas encore au courant, normalement les Espaces verts nous ont autorisés à mettre un composteur juste là, à côté des toilettes, sur la voie publique, dans une partie Espaces verts, mais dans la convention c'est bien écrit, à titre expérimental et pédagogique. Mais parce qu'il y a une certaine confiance, ils savent qu'il y aura un suivi. Oui donc c'est vrai que c'est un peu contradictoire par rapport à ce quartier, c'est ce qu'on lui reproche, mais justement on a envie de jouer sur cette petite corde là, que ça a été vendu comme un quartier écologique et tout. Mais justement, si c'est pas vraiment le cas et qu'il y a plein de choses qui manquent, autant faire en sorte que ça s'améliore et aller dans ce sens là.

#### ***1.4.4. Un quartier mal végétalisé***

Dernier élément critique pointé par les animatrices du secteur Environnement : bien que le quartier de la Confluence « se » dise végétalisé, les opérations concrètes sur ce terrain manquent de suivi, de cohérence, et peinent à compenser le bétonnage massif qui constitue le véritable terreau de cette portion de ville durable... La végétalisation au pied des arbres n'a pas tenu dans le temps (l'année suivante les graviers sont réintroduits, parce que les chardons se mettaient à pousser faisant trop

négligé... on retrouve la tension entre l'ensauvagement de la ville et l'impératif de propreté) ; nombre des essences sélectionnées pour les espaces verts « n'apportent rien en termes de biodiversité, et ne sont pas non plus des espèces locales » ; les installations de certains massifs nécessitent beaucoup d'arrosage (le paillage a été remplacé par un gravier noir qui attire la chaleur...). Enfin la végétalisation s'avère mal maîtrisée du fait de la prolifération de végétaux incontrôlables : algues vertes, certaines mauvaises herbes particulièrement envahissantes...

#### Fragment documentaire n°11 : La ville verte mal végétalisée

Mme S. : Pfoouu, ben déjà y a pas de composteur alors que c'est quand même un élément qui dans un quartier écologique pourrait largement être pris en compte. Rien que les aménageurs auraient pu prévoir dans divers... mais ensuite prévoir si y a personne qui fait le suivi derrière c'est un peu difficile. [...] Ensuite, ce qui manque, y a tout le côté, ils disent que c'est un quartier qui a été très végétalisé mais moi je ne vois pas, je le vois plutôt comme un quartier assez bétonné en fait, malheureusement, je trouve qu'ils auraient pu faire beaucoup mieux. Ben la place là-bas (devant la MJC) elle est pas du tout vivante, y a quelques arbres mais c'est hyper bétonné. Nous on a envie de vraiment développer la végétalisation des pieds d'arbre par exemple, qui au départ avaient été présentés comme des espaces plus ou moins en friche, qui devaient être sauvages, accueillir la faune, que ce soit un peu comme à la campagne quoi (rire), avec des coquelicots, des aquilés millefeuilles, des chardons. Et finalement ça a tenu la première année et après on a vu les pelleteuses qui sont venues pour tout enlever. Donc j'ai demandé à la ASPV Confluence qu'est-ce qui se passait, et ils m'ont dit, oui mais il y a des habitants qui se sont plaints, ils ont trouvé que ça faisait trop mal entretenu, que ça faisait trop délaissé, trop sauvage, donc on a mandaté une entreprise pour qu'ils viennent faire du... hop une plante une plante une plante, du gravier blanc, du gravier noir et voilà. Du coup je leur ai dit c'est quand même dommage parce que vous vous êtes censés présenter le quartier comme un quartier écologique, vous faites sans arrêt des visites pour présenter tout ce qui est écologique dans le quartier, et pourquoi à ces habitants vous leur avez pas au contraire expliqué que c'était pour la faune. Ils m'ont dit oui on s'est un peu laissés, on a un peu reculé sur nos objectifs. Les Espaces verts, avant c'était pas eux qui avaient la main, ils sont aussi un peu déçus, enfin ils disent que c'est pas du tout adapté donc ils vont changer pas mal de choses. Ils avaient pas la main parce que tant que c'est pas livré, ils font intervenir, là ça s'appelle Parc et sport, c'est une boîte de paysagistes, pour tous les espaces verts de la Confluence. Maintenant c'est les Espaces verts de la ville de Lyon qui en ont la gestion. Mais au niveau des plantes qui ont été mises, c'est des plantes purement ornementales qui n'ont aucun intérêt pour la biodiversité, et puis ils ont recouvert de gravier noir, c'est censé être un paillage, mais le gravier noir ça attire la chaleur donc c'est pas du tout adapté. Donc là je pense qu'ils vont reprendre en main et modifier, peut-être pas tout mais... [...]

Ah ben de toute façon, au niveau du choix des arbres. Y a une animatrice d'une association, moi je m'y connais pas trop en arbres, mais quand elle est venue là faire une petite sortie avec les habitants pour voir un peu la faune et la flore, elle m'a dit, de toute façon toutes les espèces d'arbres qu'ils ont choisi c'est pas du tout du local, c'est des trucs chênes d'Amérique, elle m'a dit : ça a très peu de sens en fait. Ils ont mis des bouleaux, qui sont super allergènes, y a plein de gens qui sont allergiques aux bouleaux. Ils ont gavé de bouleaux la pelouse (rire). Voilà, moi je suis allergique aux bouleaux par exemple (rires). Y a que deux espèces, des chênes et des érables. Donc certes ça fait des super couleurs en automne mais on aurait pu espérer qu'ils fassent un truc biodiversifié, avec des acacias, enfin je sais pas des aubépines... enfin on pouvait faire beaucoup plus de choses et puis des arbres mellifères, ça aurait pu être sympa, des tilleuls, ça aurait pu être génial. Moi en fait j'ai été dégoûtée en fait quand j'ai vu comment le quartier avait été fait. Je me suis dit c'est dommage quoi. Ils avaient les moyens de faire un truc... comme si finalement les gens qui avaient conçu le quartier n'avaient pas de notion d'écologie. Enfin après c'est pas compliqué de faire appel à des experts, mais on a l'impression qu'ils sont passés un peu à côté. [...]

Question : Et au niveau de la faune?

Oui il y a eu des ragondins, mais... ils ont été expulsés... (rires). Bon mais ça c'est un peu normal parce qu'après ça prolifère... Mais ils sont arrivés tout seuls les ragondins, ils avaient pas été introduits. Après y a beaucoup de cygnes, y a beaucoup de grenouilles. Après je crois qu'y a un souci. Enfin les Espaces verts ont la gestion des bassins et ils sont envahis d'algues à chaque fois parce qu'ils ont pas prévu vraiment de

circulation et de renouvellement de l'eau dans les bassins. Donc ça c'était un peu aussi une erreur de conception c'est-à-dire que sans renouvellement de l'eau ça a tendance à s'eutrophiser et il faut qu'ils enlèvent régulièrement le trop d'algues. C'est pareil dans la darse, c'est envahi par les algues, puis par les gens qui jettent tous leurs déchets aussi (rire). Donc y a toujours des gens qui viennent nettoyer. Mais bon voilà... nous on est vraiment très optimistes, on a vraiment envie de faire en sorte que le quartier bouge.

Dans cet extrait, le constat est sans appel. Là où l'aménagement écologique de la Confluence, comme un milieu propice à la vie humaine mais aussi animale et végétale, aurait pu faire l'objet d'un soin spécifique, les aménagements ont été délégués à une entreprise spécialisée en aménagement paysager, avant d'être livrés au service Espaces verts de la ville. Le choix des espèces d'arbres est donc jugé esthétique mais non-écologique puisque ne prenant pas en compte la localité des espèces, ni la biodiversité. Là où les espèces mellifères auraient pu être privilégiées pour favoriser la présence des abeilles et donc la pollinisation, d'autres critères président à leur choix. La volonté même de cultiver et végétaliser les pieds d'arbres (est très vite abandonnée pour revenir à un aménagement jugé plus propre. Les animaux sont progressivement éliminés (les chiens même sont dans le viseur), les aménagements fortement valorisés entraînent des coûts de maintenance faramineux faute d'avoir été bien conçus : la darse est envahie par les algues et doit être nettoyée régulièrement, une façade végétalisée doit être replantée après que le système d'arrosage automatique soit tombé en panne pendant plusieurs semaines de suite en plein été...

#### 1.4.5. *Éco-cité Vs forces de la nature*

La Confluence a été projetée sur un site spécifique : aux confluences des eaux dans le sol, et des courants atmosphériques accélérés dans le couloir Rhodanien. La ville écologique se trouve depuis cette terrestrialisation confrontée de manière saisissante à des forces surgies du fond du monde, des forces proprement écologiques qui viennent en permanence la détraquer<sup>103</sup>. Le quartier ouvert sur le fleuve est susceptible d'être traversé par des vents violents qui arrachent les éléments de façade et font voler des objets divers depuis les terrasses. Les parkings souterrains conçus pour être insubmersibles face aux risques de remontées depuis la nappe phréatique ou les infiltrations fluviales, restent vulnérables malgré tout aux ruissellement des eaux pluviales. Les aménageurs ont voulu faire la part belle aux prairies naturelles mais le quartier se retrouve confronté à la prolifération de végétaux ingérables : mauvaises herbes, algues vertes qui transforment en marécage le bassin nautique, et vont jusqu'à entraver la bonne marche du *vaporetto*. Après la flore, la faune aussi semble s'attaquer à la qualité de vie, à la qualité environnementale et jusqu'aux performances écologiques du bâti de la Confluence : multiplication des ragondins, invasion de rats dans les parkings et les immeubles, souris venant nicher dans l'isolation des bâtiments HQE...

La plupart des habitants rencontrés insistent sur la réussite des espaces extérieurs, la pelouse, les prairies, la darse, les bords de fleuve. Mais à ce niveau se fait jour tout le paradoxe de la gestion environnementale à la Confluence, puisque ce précieux environnement doit précisément être défendu face aux incursions... de l'environnement.

« L'environnement est agréable, mais comme il est spacieux, on fait des événements, et quand on a des événements, on a un manque de respect, de l'extérieur, des gens qui viennent de l'extérieur. On est passé, je crois pendant bien trois ans, ici c'était de la mauvaise herbe. Aujourd'hui ça va, y a des jolies plantes. Avant c'était plus... c'était de l'herbe tout court. A ce jour y a des choses qui ont été faites. C'est très beau, je dirais pas le contraire... » [Entretien Confluence, Mme C.]

<sup>103</sup> Voir chez Simondon l'idée de « fond du monde » et le véritable corps à corps que ce dernier entretient avec les techniques. G. Simondon, *op. cit.*

« Enfin moi ce que je sais c'est que tous les gens qui sont ici sont ravis. Tout le monde dit quand même on a beaucoup de chance d'être là. Il y a beaucoup d'espaces verts. [...] On a l'impression d'être en vacances. Dès qu'il y a du soleil on a l'impression d'être en vacances, les bateaux, les cygnes... » [Entretien Confluence, Mme T.]

Ces cygnes qui font « si beau dans le paysage » auraient fait l'objet, d'après d'autres interlocuteurs, d'une campagne de prélèvement pour des motifs sanitaires. Ils rejoignent la liste des animaux nuisibles ou simplement gênant pour le cadre de vie.

« Mme C. : Et puis on peut pas interdire les chiens, ça fait partie de la vie. On va interdire les oiseaux, parce qu'ils font des déjections. On va tout interdire. Déjà qu'ils ont enlevé les..., il y avait des ragondins, oui ils les ont enlevé, ils les ont tués.

Mme N. : Avant on avait des cygnes

Question : Pourquoi ils les ont enlevés ?

Mme N. : Oh ben il paraît que c'est des nuisibles. Il faut que rien ne dépasse ici. Mais en même temps on n'a pas l'impression que le quartier il soit encadré. Y a la police pour les chiens mais y a pas la police pour les gens qui font du bruit... [...] Pour tout ce qui est relatif au quartier, on a l'impression d'être abandonnés. Y a pas d'explications, on ne sait pas à quoi ça sert le jardin partagé. Parait-il que les plantes qui sont mises ici c'est pour la faune et la flore, mais parce que je connais le monsieur des Espaces verts, il m'explique.

Question : Sinon sans ça, vous ne sauriez pas...

Mme N. : Non. Vous savez qu'y a la police qui va vous suivre parce que vous avez un souci avec votre chien. [Entretien Confluence, Mme C. et Mme N.]

Une scénette, issue d'une de nos séquences d'observation, illustre encore une fois en raccourci certaines de ces pratiques paradoxales pour contrer « écologiquement » les débordements écologiques. En empruntant la promenade qui longe la Saône à la hauteur de la Sucrière, nous avons ainsi croisé une petite camionnette et deux agents d'une société spécialisée, procédant, selon un protocole éco-responsable (signalétique à l'appui), grâce à de l'eau projetée à haute pression et haute température, à l'élimination toute provisoire des brins d'herbes repoussant entre les pavés récemment installés sur la berge.

## Chapitre 2 : Peupler les Confluences. Quelques figures locales

Une première reprise de notre corpus d'entretien nous aura permis d'entrer, au chapitre 1, dans l'urbanité sous tension qui caractérise la portion de ville en profonde transformation que recouvre le projet Confluence. Le second chapitre est cette fois-ci consacré aux sujets qui ressortent de ce système de tensions (l'écart entre le modèle de la ville durable éco-performante et la réalité, la mise en cause du processus de rénovation urbaine, la crise des politiques de la ville, l'écologie urbaine défaillante...) : quels types de subjectivités se trouvent performées dans ce contexte, pour faire avec ces tensions, s'y embarquer et s'y constituer en point de vue sur la ville en train de se faire / de se défaire ?

Pour le formuler autrement : qui habite à la Confluence ? Un mode de saisie pragmatique implique donc de ne pas dissocier cette dernière question d'une interrogation sur comment habiter cette urbanité sous tension. Notre étude vise à mettre au jour l'articulation fine de deux déterminations, ou de deux questions : la question du qui (qui habite là ? qui parle dans l'entretien ?) et celle du comment (comment habiter là, comment se projeter dans la ville en chantier et faire avec les défaillances répertoriées au chapitre précédent...). C'est cette articulation que nous essayons de ressaisir sous le concept de figure.

### Sur le concept de figure

Il y a ainsi des manières de faire avec la ville en chantier, auxquelles correspondent ou répondent des subjectivités en chantier, des manières d'habiter cette urbanité sous tension, de se projeter là. Ces modes de subjectivation se déploient comme des refigurations du champ d'expérience spécifique de la Confluence : habiter c'est faire un accroc dans la trame urbaine, opérer une petite modification du système de tension définissant une manière de s'y mouvoir et de la modifier. Ces subjectivités urbaines, qui se donnent inséparablement comme des points de vue sur la ville et des projections dans la ville, sont bien repérables au fil des entretiens : elles apparaissent comme des figures de style ou des motifs, à même de tenir ensemble une certaine expérience de la ville, une posture critique, un rapport aux pannes, aux modifications urbaines, à l'environnement, au voisinage, aux enjeux politiques et sociaux...

Repérées d'abord dans les entretiens, ces subjectivités en chantier pourraient apparaître comme de pures figures de papier, mais pour autant elles doivent être équipées et s'éprouver en pratique pour tenir concrètement ; les mises en intrigue que nous avons recueilli impliquent et donnent à voir tout le registre des modes de vie, des modes de consommation et des usages spécifiques qui permettent aux habitants de se définir, et de persister au sein d'un environnement complexe. Les figures de l'habiter à la Confluence que nous décelons au détour d'une petite phrase ou d'une petite formulation ont la consistance de toute l'expérience historique qui se sédimente parce qu'on a vécu là, parfois sur plusieurs générations, ou parce qu'on y arrive dans le mouvement de l'époque, avec toute la puissance d'un changement de civilisation. Il n'y a pas au fond de petites formules, mais les indices discrets de la manière dont trouve à se projeter ou se transformer, sur ce site spécifique, une collectivité humaine (et non-humaine).

À chaque figure, nous avons fait correspondre un certain nombre de traits saillants, une grammaire spécifique. À chaque fois, il est ainsi question d'une trajectoire : comment on en arrive là, comment la ville bouge autour d'elle ? Il est question d'une dynamique que la figure permet de dessiner ou de schématiser, en retraçant et en stabilisant une certaine mobilité. Chaque figure repérée implique

aussi un certain régime de lucidité, de discours, d'argumentation, ou une intelligence spécifique qui permettent de définir des prises sur le changement urbain et la ville en transformation (figure argumentative). Enfin les différentes figures se définissent comme des figures d'autorité spécifiques, dont le poids impératif provient de la puissance de projection et d'application d'une modalité donnée du vivre ensemble.

Notons, pour ce qui concerne toujours les précautions méthodologiques, que ces positions se retrouvent plus ou moins adéquates avec l'arène ou l'épreuve de l'entretien (elles sont plus ou moins à même de se raconter, se retrouvent plus ou moins en phase avec les problématiques spécifiques de la recherche, elles ne trouvent pas forcément à s'incarner depuis le récit des habitants au sens strict). Cette inégale adéquation implique des angles morts, des zones d'ombres ; ainsi, si la moitié de nos figures apparaissent clairement sous la focale retenue pour notre étude, d'autres n'ont été qu'entrevues et se contentent de hanter la lisière de l'enquête.

Trois positions sont bien repérables dans le corpus et constituent pour nous des êtres, des modes d'être adéquats : les habitants-pionniers (nouveaux habitants d'une ville en création) ; les récalcitrants (anciens habitants en bute à la rénovation, et tous êtres rétifs aux dynamiques de transformations urbaines à l'œuvre, tout ce qui résiste et en retour fonctionne comme opérateur de réalité et épreuve de transformation) ; des êtres intermédiaires, des êtres de médiations entre ville ancienne et nouveau centre.

Et nous avons donc trois figures manquantes également, non pas absentes mais échappant au dispositif d'enquête alors même qu'elles sont requises dans les termes du projet Confluence, ou omniprésentes dans le récit de la plupart des habitants rencontrés. Il s'agit du *smart people*, habitant par définition la *smart city* ; des *poltergeist* (les êtres qui n'habitent pas là, dont le mode de présence dérange les habitants qui ne cessent de les invoquer dans leurs comptes rendus) ; et de l'éco-citoyen. Encore une fois ces figures ne sont pas proprement absentes mais elles peuplent plutôt la Confluence sur un mode spectral, celui de la hantise.

## ***2.1 Figures abstraites, spectrales : smart people / poltergeist / éco-citoyens***

### ***2.1.1. Un mode d'existence problématique au regard du dispositif d'enquête : les smart - people***

Une des ambitions du projet Confluence vise à installer sur son périmètre une des premières *smart city* d'Europe. Nous nous sommes donc lancés sur les traces de la figure correspondant à cet environnement socio-technique spécifique : le *smart people*. Dans les expositions de promotion du projet, et dans le discours de certains de ses accompagnateurs, le *smart people* est renvoyé à une synthèse un peu plus fluide de CSP : créatifs, communicants, « turbo profs »... Mais cette tentative de substantivation sociologique reste une approximation : le concept de *smart people* renvoie plutôt au final à un type d'expérience du réel qui réorganise les subjectivités selon les médiations des technologies numériques, les distribue dans un monde de flux d'informations, comme profils de préférences.

*Smart people* est une manière de désigner un mode d'existence de l'humanité, déplacée par les flux mêmes qui la traversent, électrisée par l'information, attachée au monde par quantité de dispositifs : une humanité inséparable de son environnement technologique. L'accélération de la mise en données du monde rend inséparable monde connecté et monde physique, monde virtuel et monde physique. Cet environnement a pour modèle la ville intelligente, intelligente parce qu'elle produit



grâce à ses capteurs de l'information dont le traitement en temps réel permet l'autogestion. Et intelligente parce qu'elle produit et est produite par des habitants intelligents, récepteurs et générateurs d'idées, de services et de solutions.

Cette promesse trouve son infrastructure dans un monde d'objets connectés, où tout, du frigo au feu de signalisation ou à la vanne hydrostatique devient capteur. Et le plus polyvalent des capteurs c'est le *smart people* lui-même : moi-même, intégration subjective de cette manière d'exister inséparable de la production et de la valorisation de données. « Je » partage ma géolocalisation, mon humeur, mes avis sur la dernière exposition au musée des Confluences, mes performances (le temps que j'ai mis pour courir le long des bords de Saône) et leur autoévaluation. Mes voyages, mes achats, au centre commercial, mes photos du *vaporetto* sur la darse, mes selfies (moi devant l'immeuble Toshiba en construction). En permanence, au quotidien, « je » produis de la donnée valorisable, une grande récolte d'information qui ne correspond pas à la production d'une fiche individuelle mais de fragments partiels du « je » éparpillés dans l'environnement (virtuel et physique)<sup>104</sup>, sur la base desquelles opérer des profilages, détecter des lignes de devenirs potentiels, des préférences... L'expérience du monde et de soi-même contenue sous la figure du *smart people* ne définit pas une personne mais relève davantage du profil. Rapport au corps et à la santé géré par des applications ; mode de consommation notamment de produits culturels piloté par des systèmes de préférence, ou depuis le frigo intelligent ; rapport à l'espace et prises dans l'environnement délégués à l'échelle domestique à la domotique, à l'échelle de la ville à la géolocalisation par smartphone, artefact essentiel de cette transformation des subjectivités.

Jusqu'à quel point le quartier de la Confluence offre-t-il une écologie viable pour les *smart people* ? Une série d'outils numériques ont été spécifiquement développés pour le quartier. Si le système de géolocalisation des places de stationnement libres pour véhicules électriques n'a jamais été mentionné par nos interlocuteurs, une visite à la Maison de la Confluence nous a donné à connaître l'existence d'une application smartphone, plutôt à destination des visiteurs, et qui correspond à une tentative d'un balisage ajusté pour produire le mode de présence typique du *smart* (en se promenant physiquement dans le secteur Confluence, votre smartphone vous signale la proximité de sites remarquables, propose des descriptifs et autres contenus dédiés à l'approche de ces points, etc.). Les tablettes de suivi des consommations énergétiques mises à disposition des habitants de la Cité Perrache (cf. Chapitre 4) constituent un autre équipement potentiel, mais elles n'ont pas semblé susciter beaucoup d'intérêts de la part des résidents historiques du quartier Sainte-Blandine. Peu ou pas utilisées, l'interface intelligent (ou avec la ville intelligente) est à disposition... mais l'utilisateur fait défaut.

Le centre commercial de la Confluence constitue peut-être l'espace d'apparition le plus sensible pour cette figure peu prégnante ailleurs. Il offre en effet un monde d'écrans, interactifs, que ce soit pour faire la promotion des enseignes présentes ou des événements métropolitains, pour occuper les enfants dans les espaces de jeu, pour commander un menu dans un fast-food... Pris dans ces flux d'informations numériques, dans ce monde d'écrans et de projections digitales, on croise les autres usagers, hors des heures d'affluences, dans une sorte d'indifférence hébétée. Un certain sentiment d'irréalité nous saisit et on peine à mesurer le degré de réalité des êtres qui se croisent dans la galerie (des flâneurs yeux rivés sur leur i-phone, des agents d'entretien portant une espèce de costume qui les fait ressembler aux modèles projetés sur écran...). Même les fonctions physiologiques de base sont projetées dans un univers virtuel : ainsi des jeux de lumière et des écrans placés dans les toilettes font ressembler l'endroit à une base sous-marine. L'engourdissement qui nous saisit constitue l'indice d'un mode de présence spécifique qui projette des êtres non pas irréels mais surréels, toujours déplacés, connectés. Toujours ailleurs.

---

<sup>104</sup> Voir à ce sujet les travaux d'A. Rouvroy et la multiplicité des phénomènes désignés par son concept de « gouvernementalité algorithmique » : Rouvroy, A., Berns, T., « Gouvernementalité algorithmique et perspectives d'émancipation. Le disparate comme condition d'individuation par la relation ? », *Réseaux*, n°177, 2013/1, pp.163-196.

Cet espace d'apparition mis à part, à la Confluence, les équipements spécifiques sont encore trop sommaires, ou défectueux du point de vue des usages, pour assurer la présence des *smart people*. Et ils apparaissent au final particulièrement incompatibles avec notre dispositif d'enquête : d'un point de vue problématique tout d'abord, les *smart people* se trouvent projetés par définition hors du strict registre de l'habiter (ils se définissent par leur connectivité, et se trouvent en permanence distribués, déplacés, déterritorialisés), et surtout leur tenue implique que « ça » marche, que les dispositifs technologiques et la reconfiguration de l'environnement fonctionnent, que « ça » s'aligne. Cette figure donc s'estompe ou s'éclipse dès que prédomine le registre de la panne tel qu'il est mis en avant dans l'expérience des habitants. Dans la ville prototype, « ça coince », et les *smart people* ne parviennent pas (encore) mieux que les autres à glisser sans frottement.

D'un point de vue méthodologique ensuite, notre recours massif à l'entretien exclu un mode de présence qui par définition déborde la scène d'une conversation un peu consistante ou sérieuse. Nos interlocuteurs, quand ils avaient un portable, ont eu tendance précisément à le mettre hors jeu (en l'éteignant, en pestant quand ils devaient répondre, etc.). Pourtant dans un de nos entretiens, un étudiant habitant l'un des îlots proche de la darse nous a présenté des traits caractéristiques de cette figure, en affirmant précisément un détachement quasi complet avec le quartier. Il ne rentre chez lui que pour dormir, il n'est pas particulièrement attaché au quartier, sans problème de train de vie, « ici ça reste confortable » ; la plupart des nuisances glissent, il est sans lien particulier avec le voisinage... Le principal atout de la Confluence réside dans la proximité avec l'autoroute... tout est révocable (il pourrait déménager, c'est surtout pratique pour le boulot à Saint-Étienne, dans le design). Le motif central pour cet interlocuteur singulier, c'est la mobilité (par opposition aux attachements de proximité, et de tous ordres). Le *smart people* qui s'incarne ici n'a, comparé aux autres, pas grand chose à nous dire sur l'habiter à la Confluence.

La ville intelligente est à reprendre et cette reprise est incompatible avec une adéquation sans frottement. Le *smart people* constitue donc une figure inadéquate ou incompatible, aux vues des préoccupations majeures exprimées dans le reste du corpus. Au regard du cadre de notre enquête, cette figure se dilue ainsi quasi complètement, analogiquement à sa dilution dans la vie du quartier.

### ***2.1.2. Des êtres problématiques aux yeux des habitants : les poltergeist***

Le *poltergeist*, ou esprit frappeur, est une entité spectrale dont le rapport aux humains se joue exclusivement sur le registre de la nuisance. On peut attester de son existence parce qu'il fait du bruit, déplace les objets, perturbe nos possibilités d'habiter quelque part (son milieu naturel est la maison hantée) et au bout du compte nous rend la vie impossible. Cette catégorie tirée du registre du conte ou du film fantastique semble assez pertinente pour décrire toute une série d'êtres, auxquels l'équipe de recherche a, malheureusement pour la dramaturgie de l'enquête, peu été confrontée dans ses sessions d'observation, mais qui semble véritablement hanter le quotidien des habitants rencontrés.

Les *poltergeist* de la Confluence disposent de nombreux avatars, plus ou moins pernicious : les touristes-fêtards, les prostituées et leurs clients, les jeunes qui traînent... Comme indiqué précédemment nous ne les avons jamais directement rencontrés, ce qui semble assez logique puisque par définition ils n'habitent pas là, mais dans une autre dimension : la nuit, l'espace temps des festivals... Et même quand on les croise ou quand on les fréquente quotidiennement, la communication est impossible.

« La nuit on voit pas trop ce qui se passe, moi je sais pas (rire). Il y a des belles de nuit. Avant elles venaient là en bas il y avait des capotes, je vais être vulgaire mais elles chiaient en bas... Les allées il devait y avoir des clients dans les immeubles elles ont laissé les portes ouvertes. Faut bien qu'elles vivent mais faut bien qu'elles respectent un peu les gens... Mais qu'est-ce qu'on peut

faire ? Faut bien que les gens vivent. Mais il y a le spectacle, je mets plus le nez à la fenêtre. Et puis elles font tourner le moteur toute la nuit avec les phares allumés, c'est pas bon pour les bagnoles... Des fois je mets le nez à la fenêtre comme tout le monde mais ça me gêne ». [Entretien Cité Perrache, M. X.]

Cet habitant de la Cité Perrache croise les prostituées en bas de chez lui depuis vingt-cinq ans, et pourtant il n'est fait mention d'aucune conversation ou d'une possibilité de discussion sérieuse. D'autres habitants affirment avoir tout essayé, des sceaux d'eau jusqu'à la discussion, mais sans résultat probant. Ça ne porte jamais à conséquence, la communication n'est pas réelle et les habitants se trouvent contraints au final à une forme de cohabitation forcée. On retrouve des éléments comparables dans la manière dont le gardien de la cité nous dépeint ses rapports avec les jeunes qui squattaient dans la cour : « je vais pas arriver là, me mettre à discuter et ils vont me dire d'accord »...

Les *poltergeists* apparaissent selon cette modalité de présence dérangeante, qui contamine l'espace, au risque de le rendre inhabitable. Présence nocturne irritante, leur passage est avéré par les objets qu'ils déplacent (bouteilles de bière, préservatifs usagers, graffs, saccage d'un ascenseur, déjections en tout genre, gobelets et déchets jetés dans la darse qui commande un nouvel envahissement par les algues vertes et une odeur épouvantable) et une rumeur menaçante. Dans nos entretiens il est question, en grossissant un peu le trait, d'une sarabande infernale, un pullulement maléfique, le plus souvent sur le registre de la fête ou de la débauche (passage lié à la présence des prostituées) et donc de la subversion de la réalité.

Comme dans les histoires de maison hantée, les *poltergeists* de la Confluence poussent les occupants légitimes à mettre la clé sous la porte. Ils existent sur le mode de la hantise, et on ne peut pas s'en débarrasser :

« Un locataire au premier il est parti à cause de ça. Il a tout essayé, les sceaux de flotte, les œufs, la discussion... rien n'y fait. Même les flics ils nous l'ont dit : on peut pas les virer, si vous saviez ce que ça rapporte à l'État. Pourquoi vous faites le Mac ? Il a pas aimé... mais c'est vrai ils débarquent à douze pour contrôler deux jeunes qui boivent une bière dans la cour mais s'il y a des putes partout dans le quartier... » [Entretien Cité Perrache, Gardien]

Ce qui est valable pour les prostituées à Sainte-Blandine est projeté sur les foules fêtardes à quelques rues de là, aux alentours de la Sucrière...

**Fragment documentaire n°12 : « les événements ça attire la foule, ça fait des nuisances et après les gens déménagent »**

Mme C. : Il y a beaucoup de gens qui déménagent... Moi je vois souvent des camions qui déménagent. Je pense que c'est vrai qu'au niveau des événements, quand il y a des événements, les gens sont pas très bien chez eux. Pas tranquilles chez eux. Du fait que c'est un quartier agréable, dès qu'il y a des événements, ça attire une foule. Et les gens se sentent pas dans le calme, il y a des nuisances sonores. Comme quand y a les Nuits sonores, oh la la ! On a beau dire, ça dure pas longtemps mais...

Mme N. : C'est pénible hein. Vous pouvez pas sortir. Parce que vous avez des gens saouls dans tous les sens.

Mme C. : Y a beaucoup de jeunes qui boivent, ils viennent avec les bouteilles de rosé.

Mme N. : L'amie qui habite là à l'angle, elle disait que les filles elles faisaient pipi, mais entre les voitures, même parfois au milieu de la rue. Elle disait... j'ai une amie qui habitait dans la darse. Elle a déménagé, elle est allée vers l'immeuble beige, là-bas, tout au fond, et ben maintenant elle a eu les moyens, elle fait construire. Si vous voulez les gens ils restent, mais au bout d'un moment, ils trouvent que c'est quand même une station balnéaire. Vous venez ici le soir c'est la fête. J'ai une amie qui habitait ici, dans une péniche, elle

a déménagé à Irigny. A trois quatre heures du matin, elle sort et elle dit : allez les jeunes, on fait moins de bruit. Mais non... Nous on aimerait bien dormir. Rentrez chez vous, vous nous faites chier. Et c'était Bagdad jusqu'à six heures du matin, des cadavres de bouteilles. Quand vous vous plaignez auprès de la mairie ou de... de la police : on peut pas être de partout. du bruit... Là-bas, à l'angle (de la darse), il y avait le directeur général d'EDF qui habitait là, il nous disait à trois heures du matin, les mecs bourrés qui veulent prendre un vélo, ils sont tellement bourrés qu'ils n'y arrivent pas. Ben un jour, il en a eu tellement marre, il appelait la police, personne se déplaçait, il a pris deux seaux d'eau, il les a jetés sur la personne, pour qu'elle se taise. Il n'en pouvait plus. C'est toujours comme ça. Les gens ils viennent ici, ils habitent un moment, puis ils déménagent, qu'ils soient riches ou pauvres.

Puis arrivée d'une autre voisine avec son chien Mme E. : Mais sinon c'est vraiment bien. On avait vraiment besoin, que cet espace soit rénové, que l'espace soit ré-exploité parce que avant c'était des entrepôts. C'était plus exploité du tout. On avait accès au quai mais ça n'a rien à voir avec ce qu'il y a maintenant.

Bon après ça draine énormément de monde. Mais bon... on peut pas tout avoir. Souvent je dis, la superficie au sol elle est restée la même, mais une telle population... Mais bon le quartier a changé en bien.

Mais ce qui est pénible, dans le fait que ça draine autant de monde, c'est toutes ces bouteilles cassées, qu'il y ait du verre de partout, ça c'est un regret. Pourtant il y a beaucoup d'agents d'entretien. Mais ça manque de civisme. C'est dommage. On englobe tous les jeunes là-dedans...

### ***2.1.3. L'éco-citoyen : un mode de présence problématique dans et pour la ville durable***

Le livret d'accueil des nouveaux habitants à la Confluence donne une consistance, sur papier glacé, à une seconde figure requise dans les termes du projet : l'éco-citoyen. Cette forme de subjectivité s'affirmerait déjà en acte, par toute une série de « gestes verts » : « aérez quinze minutes par jour pas plus », « gardez le thermostat à l'œil », « préférez la douche au bain », « ne laissez pas couler l'eau inutilement », « privilégiez l'éclairage naturel », « équipez-vous de lampes performantes », « éteignez en sortant », « dépoussiérez vos lampes », « achetez responsable », « privilégiez l'utile et le réutilisable », « réfléchissez avant de jeter », « pensez à la mise en veille des appareils électriques »...

Cette série de consignes peut être divisée en deux catégories : des gestes auxquels manquent un support technique stabilisé (aérer peu de temps à un sens si le système de VMC double flux fonctionne, idem pour les impératifs de contrôle du thermostat), et des conseils assez triviaux. Si on se réfère au témoignage des habitants, ce mode d'enrôlement des nouveaux résidents s'avère peu propice à de véritables trajectoires d'engagement, et faute d'équipements ajustés, ils nous ont plutôt fait part d'une incapacité à se projeter au travers de gestes éco-responsables...

« On avait envie depuis toujours d'habiter au bord de l'eau (rire) voilà c'était simplement ça, voir le projet de construction. L'appellation écoquartier nous intéressait aussi, on avait envie d'être dans un lieu un peu écologique au sens propre. Après on verra si c'est le cas hein... mais la motivation c'était ça. » [Entretien Confluence, M. L.]

Dans la suite de l'entretien, notre interlocuteur reviendra surtout sur l'absence de composteurs individuels, la faible attractivité des jardins partagés, l'absence de politique claire pour réduire la place de la voiture ou inciter au tri des déchets... Le projet Confluence offre surtout un cadre de vie vert, un habillage écologique pour ses espaces publics mais il n'offre guère de prise aux militants de l'écologie au quotidien (comme le rappelle les difficultés pour l'association de jardins collectifs à mettre en place un outil de compostage, en contradiction avec les motifs de propreté des espaces publics).

Cet absence de dimension écologique forte, et fortement équipée, peut être paradoxalement perçue

comme un atout du projet qui propose le déploiement d'une urbanité ordinaire, que pourraient mettre à mal des formes d'écologies trop militantes ou trop marginales dans ce qui fait une ville : c'est en tout cas la position du président du CIL Presqu'île-Confluence, qui semble fort satisfait d'avoir évité la construction d'un « ghetto-laboratoire de l'écologie militante », d'un « blockhaus écologique ».

« Est-ce qu'on se plaît bien aux Confluences ? En fait c'est pas l'important. Tous les architectes... Prenez Fribourg : à Fribourg ils ont loupé, ça a réuni une population marginale qui pense tous la même chose. Ils sont venus en se disant moi je suis écologiste mais moi je suis pas écologiste, j'aime les plantes, je donne à manger aux oiseaux, mais je suis juste un gars de la rue, avec la vie d'un bonhomme. Ils se sont installés là dans un petit désordre organisé qui n'a pas trop de consistance. Là-bas faut voir que sur les vingt-cinq ou trente, il y a deux hectares de gens qui ne vivent que dans la drogue, dans l'alcool ou je sais pas quoi... alors que Confluence c'est des gens de qualité, pas vraiment des intellectuels mais avec un niveau culturel... et aussi il y a des logements sociaux mélangés... ça n'a rien à voir avec un blockhaus écologique. Est-ce que ça marchera ? Ça j'en sais rien... » [Entretien Sainte-Blandine CIL, M. Br.]

Les animatrices du secteur Environnement à la MJC de la Confluence insistent elles-mêmes sur la nécessité de ne pas trop mettre en avant cette carte écologique, ou le développement durable, pour privilégier l'aspect « vie de quartier » et une logique du quotidien, « comme on faisait dans l'ancien temps ». Dans le fragment documentaire suivant, elles exposent la logique qui préside au projet qu'elles sont en train de mettre en place au moment où nous les rencontrons, un projet intitulé « Défis pour le quartier », orienté vers les dimensions de convivialité, de partage, d'échange, soit une certaine écologie des pratiques que peu d'autres entités collectives mettent en œuvre dans le quartier, et que pourtant la plupart des habitants réclament.

**Fragment documentaire n°13 : « la logique de tous les jours » et pas « l'écologie militante ».**

Mme S. : Et comme on a vu avec Ancielia (ils sont super rodés sur ce genre de projet, ils font de l'accompagnement de projet autour d'initiatives citoyennes et écolos). Eux ils nous ont conseillé de ne pas présenter... nous au début on voulait plus présenter le projet comme ben voilà changeons les mentalités... essayons d'aller plus vers le développement durable dans le quartier, apportons les notions d'écologie dans le quartier, et eux ils nous ont dit : rayez ces mots-là de votre vocabulaire, c'est pas sexy, ça va pas prendre, et du coup c'est vrai qu'on va le présenter complètement autrement, on va plus le présenter sur l'aspect plus de convivialité dans le quartier, plus de partage, vivre autrement, améliorons notre vie de quartier, notre cadre de vie.

Plus sur la vie de quartier et la dynamique de rencontre. Disons qu'il y a le mot environnement qui va apparaître mais ça va pas être la chose centrale, on va pas dire : nous ce qu'on veut c'est de l'écologie, c'est du développement durable. Parce que c'est vrai que l'écologie et le développement durable c'est tout le temps présenté comme une espèce de chose vers laquelle on devrait aller, comme un objectif vers lequel on devrait tendre. Mais ça fait fuir ceux qui sont pas déjà impliqués dedans. Puis en fait ça devrait être la logique de tous les jours, du quotidien, comme ce qui se faisait avant dans l'ancien temps. On le présente un peu comme un truc inaccessible, un objectif, alors que je trouve moi qu'on devrait se dire après tout c'est logique de faire comme ça, de le présenter plus comme un truc hyper facilement intégrable dans la vie de tous les jours et que tout le monde devrait faire quoi. C'est plus comme ça qu'on va essayer de le présenter. Plus que comme un objectif en soi qui peut être culpabilisant. Un truc déjà classé... militant. L'intégrer de manière un peu implicite, même si on va pas le faire de manière cachée, mais accompagner d'autres choses que les personnes sont peut-être plus intéressées. De toute façon, on va mettre en place des actions concrètes, le financement c'est pas sur de la sensibilisation, c'est sur des actions concrètes. Et les gens ce qu'ils attendent, je pense qu'ils en ont un peu assez d'entendre "développement durable...", ce qu'ils veulent c'est des projets concrets, des choses qui se passent dans leur quartier.

Oui puis les gens ils sont au courant, même si peut-être pas dans les détails, ils savent qu'il faut prendre soin de l'environnement, qu'il y a le changement climatique, je pense qu'on en a beaucoup entendu parler donc

les gens peut-être ils en ont un peu marre... Passer peut-être à autre chose que des choses qui sont alarmistes, et peut-être qui font peur, mais au contraire faire quelque chose qui donne envie. Un peu notre enjeu c'est de donner envie aux habitants de participer à ces projets, de se réunir. Et nous à ce moment on sera capables avec d'autres partenaires d'amener des petites graines et l'idée c'est qu'ils se réapproprient le projet aussi et que ça crée une dynamique, qu'on soit pas forcément là à aller les chercher mais qu'au bout d'un moment ce soit quelque chose qui suive son cours.

Mais sinon les actions sur l'alimentation, on a un partenariat avec Croqu'éthique qui livre des paniers tous les jeudis soir à la MJC, on va aller faire des visites d'exploitations, de marchés de producteurs, on va faire des cours de cuisine à différents niveaux, pour des gens qui ont envie d'apprendre comme pour des gens qui savent déjà bien cuisiner et qui ont envie d'approfondir sur certaines associations d'ingrédients, aller vers moins de viande, enfin voilà... Et gestion des déchets, on va développer tout le réseau de compostage. Diminuer les sacs plastiques en créant une alternative locale aux sacs plastiques, en faisant des cours de couture ou peut-être des cours de vannerie, créer des sacs locaux quoi. On va essayer de mettre en place des achats en vrac pour diminuer les emballages. De la déco récup' en général, chez soi avec des petites boîtes pour stocker ses denrées en vrac, (rire)... par exemple... C'est principalement ça. C'est des actions bien concrètes. Et puis peut-être que les gens auront d'autres idées, des ateliers de réparation... Quand on est allées à Anciel, il y avait l'idée de la Givebox, comme il y en a déjà dans certains quartiers, donc ça permet de faire du recyclage, de la récup'. [Entretien Confluence, MJC, Mme S.]

On voit se dessiner dans cet extrait une autre manière de penser le rapport aux habitants, non pas sur le mode pédagogique de l'information, du bon conseil ou de la prise de conscience, mais au contraire comme une manière de repartir de ce que les gens savent et font déjà, des choses de tous les jours. A contre courant de ce qui est valorisé dans le projet, une conception sophistiquée de l'écologie nécessitant une lourde instrumentation technique et ayant la fâcheuse tendance à dysfonctionner, ces deux animatrices entendent s'appuyer sur des pratiques d'échanges de savoir et de matériel, une dynamique de partage et de rencontre entre habitants au sein du quartier peut s'enclencher. Cette initiative à contre courant, comme tant d'autres que nous rencontrons sur notre chemin à la Confluence, introduit aux figures concrètes qui peuplent le quartier, ces habitants que nous appelons habitants-pionniers, récalcitrants et êtres de la médiation.

## ***2.2 Figures concrètes, en prise : les habitants-pionniers / les récalcitrants / les êtres de la médiation***

### ***2.2.1. L'esprit pionnier***

À la Confluence, à côté des projections du type éco-citoyen ou *smart people*, que nous avons en vain essayé de ressaisir concrètement, l'approche ethnographique nous a permis de faire apparaître une nouvelle sorte d'être jusque-là imprévue : l'habitant-pionnier. C'est la première figure à clairement émerger du système de tensions sous-tendant, sur notre site d'investigation, la ville durable.

L'habitant-pionnier se définit par une expérience singulière et assez inouïe : le quartier de la Confluence, en cours de réalisation, offre une situation de laboratoire pour les chercheurs mais également pour les premières personnes à s'installer, qui tentent de redéployer leurs attachements de proximité ou de familiarité dans une ville en train de se faire, là où le fait urbain a en règle générale pour spécificité sa sédimentation au fil du temps. Les projets de réaménagement d'échelle courante prennent appui sur de l'existant, ou s'intègrent dans un cadre largement précontraint par la ville

existante, alors que le quartier de la Confluence semble jaillir de terre ou plus précisément d'une table rase, sans continuité apparente avec l'histoire architecturale ou le bâti préexistant (seule la Sucrière, le Marché Gare, la Cité Perrache témoignent aujourd'hui de la présence d'anciens bâtiments sur le périmètre, mais ceux-ci doivent entièrement muter pour s'intégrer au quartier durable en devenir).

Autre caractéristique de l'habitant-pionnier tel qu'il est apparu au cours de la recherche : sa capacité critique et sa posture assez systématique de contre-expert. La ville prototype dysfonctionne, ce qui semble assez logique, mais ce qui est plus frappant par contre c'est la capacité des habitants rencontrés à proposer des analyses, des critiques, et des systèmes d'explication pour ces dysfonctionnements : logiques délétères au sein de la filière BTP ; défaut de formation des architectes « à qui on apprend à faire de beaux dessins » mais qui sont « nuls d'un point de vue technique et scientifique », et qui ne prennent pas en charge la conduite de travaux ; choix idéologiques liés à une logique écologique mais qui ne relèvent pas d'un véritable développement durable parce « qu'on ne maîtrise pas les solutions techniques en face, et économiquement viables »...

Les habitants qui s'inscrivent sous cette figure de l'habitant-pionnier arrivent assez systématiquement à la Confluence sur la base d'une curiosité préalable informée par une vision globale ou une expérience de « globe-trotter », et sur le mode du pari. Toute la zone est en chantier, le pôle commercial comme point d'articulation central du quartier n'est pas encore achevé, l'achat s'effectue sur plan. On adhère à un projet, mais sans inscription dans une trame urbaine déjà éprouvée... et ce motif du choix sur plan insiste sur un mouvement volontaire. Par ailleurs l'écart entre le plan et la réalité détermine largement cette acuité pour repérer ce qui fait défaut. On voit ici émerger un type de lucidité bien spécifique, comme relevé des écarts entre le plan (et donc une forme d'idéal) et la réalité.

#### Fragment documentaire n°14 : trajectoire d'un pionnier à la Confluence

Question : Comment êtes vous arrivé aux Confluences ?

M. B. : Alors j'ai fait ma carrière professionnelle en France mais également à l'étranger, et je suis originaire de la région lyonnaise, de Givors si vous connaissez, donc j'ai de la famille dans la région. En fin de carrière j'étais au Vietnam à Saïgon enfin Ho Chi Minh Ville et donc on a cherché pour acheter un domicile à titre définitif et comme résidence principale, et le projet nous a séduit ; par l'emplacement géographique tout d'abord, sur la presqu'île avec des facilités pour sortir de Lyon. A partir de là il y a deux feux à passer et on part direction Marseille, direction les Alpes... Et puis c'était un projet moderne, par arbitrage on pouvait aller dans le sixième, à la Croix-Rousse mais il y a ça, ce que vous avez sous les yeux... Pour avoir une vue à la Croix-Rousse ou sur le Parc de la Tête d'or surtout, il faut faire partie des privilégiés... voilà quelque chose de moderne, aéré, un espace ouvert au bord de l'eau proche du centre, parce que le centre penche vraiment vers nous. On a toujours habité dans des quartiers frontières [à Grenoble, Nancy, Rouen...], proches du centre, ne pas aller en périphérie dans un pavillon mais rester proche du centre pour les courses et le culturel, pouvoir aller à l'opéra, au cinéma, et profiter de l'agrément d'un centre historique.

On a acheté sur plan depuis le Vietnam, alors c'est vrai que c'était un pari, on ne savait pas ce qu'il y aurait en face, on savait que ça serait un pôle commercial mais on ne savait pas la forme... Alors voilà maintenant on est à la retraite, c'est notre résidence définitive, près de la gare, du centre commercial, pour les sorties, accessible via la Part Dieu avec le T1 et depuis là il y a le Rhône express et l'aéroport qu'on utilise une ou deux fois par an. Ça c'est quelque chose, un plus, proche des gares, de l'aéroport, des autoroutes, dans un quartier aéré. C'est le premier point à considérer comme disent les notaires, la géographie, l'emplacement...

Q : Comment avez-vous eu connaissance du projet ?

M. B. : Par la presse, mon vieux père suivait ça, il découpait des articles de journaux qu'il m'envoyait quand j'étais au Vietnam. Après pour le choix de cette résidence-ci on s'est renseigné auprès de connaissances, on

avait le choix entre les trois projets sur la darse, bon on a vite éliminé celle-là [désigne le Monolithe] après on a signé très vite pour un dernier étage, il y avait déjà beaucoup de réservations, bon l'appartement est un peu petit...

Q : Pour vous c'est un projet « moderne »...

M. B. : On ne voulait pas de l'ancien, donner sur une petite rue même avec trois mètres de hauteur sous plafond il fallait quelque chose d'aéré : dans Lyon Island chaque ligne de bâtiment est placée derrière une autre mais il y a toujours de l'espace devant et pour nous qui avons la chance de donner sur la darse il y a un dégagement significatif, on a de l'air, l'eau... il y a ce caractère vivant qu'on a recherché aussi... Et l'architecture a compté : on dit toujours sans snobisme, on a vécu en Asie donc on a visité pas mal de grandes villes Pékin, Shanghai, Sydney, Singapour... on ne se voyait pas retourner dans un quartier ancien [fait le signe d'étriqué] même si on apprécie la capacité de se balader dans un quartier ancien... mais il n'y a pas de lumière. Cet aspect lumineux, de clarté, il a été intégré au projet urbanistique délibérément, c'est comme pour le projet Confluence 2 avec des espaces verts, de l'eau qui circule le long des rues. Le descriptif urbanistique fait place aux espaces de verdure, avec des bâtiments de hauteurs différentes... et pas le quadrillage tout carré du plan à la romaine...

On aime bien se balader sur les quais de Saône voir les bâtiments qui avancent, c'est intéressant sur un plan architectural, mais là-dessus c'est vrai qu'on a été éduqué si j'ose dire par ce qu'on a pu voir en Asie, les quartiers modernes au bord de l'eau : à Sydney, Hong Kong, Singapour... c'est fou ce qui s'est fait à Hambourg, j'imagine à Londres, la réhabilitation des docks et même au Havre, j'ai habité un temps au Havre dans les années 70, ça ressemblait aux pays de l'Est et par quelques ajouts, surélever ceci, un peu de verdure, laisser pousser la végétation par là, ce qu'on a pu tirer de cette ville reconstruite après-guerre, c'est extrêmement intéressant, c'est une ville des années 50 mais maintenant elle est classée au patrimoine mondial...

Un an après avoir signé on a visité l'immeuble, tout était en construction, il n'y avait pas de fenêtre, on voyait les ouvriers travailler dans notre appartement... et l'aménagement est en cours, c'est pas fini c'est intéressant. On a les plans mais aller voir le quartier, les immeubles se construire de semaines en semaines c'est intéressant, les fenêtres, le revêtement... c'est ce qui se passe avec Hikari et là en plus c'est un immeuble qui a un aspect énergétique intéressant, j'aimerais pouvoir entrer pour vérifier si l'intégration des cellules photovoltaïques aux vitrages, est-ce que ça ne gêne pas pour la vue... [Entretien Confluence, M. B.]

Sous la figure de l'habitant-pionnier se dessine une subjectivité bien en phase avec le projet, ses grandes déterminations ; on a presque à faire au discours de l'habitant idéal (parce qu'il achète sur plan, adhère à l'idée) en tout cas à une subjectivité adéquate, qui résonne selon les grandes lignes ou les axes forts du projet Confluence. D'un côté sa connaissance préalable apparaît surplombante : il témoigne d'un positionnement ultra informé dans le jeu de concurrence des grandes métropoles mondiales ; de l'autre la trajectoire de vie esquissée ici est complètement prise dans le réseau des grandes métropoles mondialisées (Saigon, Sydney) et pratiquement l'inscription dans le quartier s'énonce depuis le réseau des infrastructures de transport (gare, tramway, autoroute).

Notre interlocuteur témoigne encore de sa capacité à embrasser le réseau d'infrastructures transnationales, ou les enjeux architecturaux à une échelle mondiale, et du même pas à suivre l'avancée des réalisations sur le site de la Confluence.

Ces trajectoires d'habitants, présentées chaque fois comme éminemment singulières (on fait un pari, on achète sur plan, on suit pas à pas les premières réalisations) trouvent à se re-socialiser dans une expérience commune : une curiosité transversale qui s'actualise par la visite des bâtiments en chantier. La figure de l'habitant-pionnier engage donc aussi une communauté d'expérience et une intelligence commune des malfaçons...



Question : Vous avez choisi sur plan ?

Mme T. : Oui, c'était un peu sommaire mais comme on avait l'autre [appartement], on s'était dit bon ça va... Mon mari n'a pas voulu qu'on achète l'autre au début, moi j'aurais voulu qu'on vende cours Charlemagne et qu'on achète là ; il m'a dit si après il faut un prêt relais il faut ceci cela, on va se débrouiller. En fait on a fait une bêtise. Mais de toute façon on en trouvera un.

Les appartements ce n'est pas terrible. Il y en a qui sont très jolis. En-haut là [dans le même immeuble] il y en a de très jolis mais ils sont très très chers. On n'a plus l'âge. Cinq pièces je crois, avec de grandes terrasses. L'immeuble bleu il y a des appartements qui font cent-vingt mètres carrés, mais ils font autour de deux millions ce n'était pas notre... Il était hors de question qu'on se lance dans des prêts, des machins comme ça. Moi je ne voulais pas laisser de problèmes aux enfants.

Alors on suivait, avec mon mari on a suivi tous les travaux, ils ont cassé les vieux immeubles, après ils ont dépollué, et on est dans les premiers à avoir acheté. Ils avaient fait la vente au Sofitel je crois. J'avais dit il faut y aller parce que je n'avais pas un budget extraordinaire et je voulais une terrasse quand même, j'avais dit faut que je trouve quoi. On avait vendu notre villa au bord du lac de Paladru qui était super et avec le prix de notre villa où y'avait piscine, 2 000 m<sup>2</sup> de terrain, on a eu juste ici là. Enfin je ne sais plus les prix, ça devait être dans les cinq mille euros je crois, le prix de notre maison, ou enfin moi les chiffres, c'est mon mari... enfin c'était le prix de notre maison, j'avais dit on ne dépassera pas.

Ils avaient fait donc une vente au Sofitel et je demande voilà mes critères : le prix, être sur la darse et une terrasse, je veux absolument quelques fleurs et des arbustes, et le chef de ventes passe et dit c'est au premier qui signe, ah j'ai dit à ce moment-là, montrez-le moi. Et y'avait mon fils qui revenait d'Égypte, parce que moi toute seule j'avais peur de faire une bêtise, mon mari s'en fiche il me laisse faire de temps en temps il dit non mais enfin... Oui, et on leur avait fait la donation de la villa, enfin c'est toute une histoire pour moi, mon fils... j'avais peur de faire une bêtise, moi j'avais peur de les ruiner (rires). J. [son fils] est venu avec moi, il me dit : ça n'a pas l'air mal. Voilà j'ai signé, en dix minutes c'était fait. Je me disais, j'ai acheté un appartement.

Q : En dix minutes...

Mme T. : (rires) J'étais un peu rassurée parce que mes enfants... et puis je faisais confiance à la mairie là, Colomb il y a mis tout son cœur, c'était son bébé. J'avais dit les faillites bon, là y'aura la mairie derrière, y'a peu de chance... Enfin on a acheté ça en dix minutes. Voilà la saga pour nous. Et on est très contents. Et mon mari qui au début ne voulait pas être à Confluence enfin il ne voulait pas il me disait non pour dire quelque chose enfin il s'en fichait mais de temps en temps il dit non pour montrer qu'il est là.

(...) Mais dans notre immeuble près du cours Charlemagne on ne connaît personne. Huit ans, on disait bonjour à quelques personnes et c'est tout. Ici on connaît plein de gens. Mais au début on a l'impression d'être des pionniers... c'était marrant. Quand on a signé ils nous ont donné un parapluie et je voyais les gens défiler avec leur parapluie alors je leur disais : alors vous aussi vous avez signé ? Alors tous les gens qui avaient un parapluie « youh ouh ».

Et puis les ouvriers parce que quand on a aménagé, rien n'était fini, pendant trois mois je suis restée ici parce que les ouvriers passaient, pour les finitions, les seuils, les plaintes je ne sais pas quoi. Ça ne faisait rien c'était l'été. Et quand je suis allée Place Bellecour j'avais l'impression d'être dans un autre monde. Je retrouvais la ville quoi. Et les gens qui passaient qui nous faisaient des coucous, ils nous demandaient : vous êtes contents ? Oui, oui. On se sentait vraiment les pionniers, la conquête de l'ouest. Et puis on connaît plein de gens qui viennent, on dîne ensemble, moi j'ai les clés, alors que là-bas pas du tout... c'est curieux alors qu'il y a bien moins longtemps qu'on est là, quatre ans. C'est complètement autre chose.

Cet extrait permet de lire une certaine correspondance entre la figure de l'habitant-pionnier et une position sociale dominante : possibilités financières, capacité à la mobilité, à faire le pari, à se situer dans le sens de l'histoire (parce qu'on sait qu'il y aura la mairie derrière), à se situer dans les termes d'un projet d'excellence, etc. C'est souvent depuis cette position que les premiers arrivants relèvent

tout ce qui est non conforme techniquement, par rapport au produit attendu. Et leur critique, le plus souvent, s'appuie sur une expertise et des savoirs majeurs à même de contester la version des aménageurs (culture technique poussée, connaissance des arcanes administratives ou politiques, du métier d'architecte...). Cette capacité critique, comme l'enthousiasme d'explorer et d'inaugurer la ville en train de se faire, trouve à se partager au sein de la communauté qui s'est constituée dès les premiers temps, qui se marque dans les rues du quartier par le défilé de parapluies remis aux premiers clients, et se poursuit dans le déploiement d'une sociabilité au sein des immeubles de l'îlot ou de la copropriété voisine.

Comme figure, l'habitant-pionnier projette aussi un monde, une modalité du vivre ensemble. Elle recouvre à la fois une utopie socio-technique et un idéal civique. C'est en fonction de cet arrière-fond que les habitants-pionniers trouvent à déplorer les manquements en termes de développement durable ou les tensions qui viennent mettre à mal un idéal de mixité sociale bien réglée. Ils incarnent un idéal de vie publique qui implique des charges, des responsabilités civiques d'ordre divers : au sein du conseil syndical, comme intervenants pour le CIL (sur des questions urbanistiques, pour présenter les dispositifs d'accompagnement à l'éco-rénovation), en participant au fonctionnement de la MJC... Un de nos interlocuteurs les plus typiques pour ce mode de subjectivation aligne dans son récit les différents offices qu'il a pu occuper au long de sa vie, en parallèle de ses activités professionnelles déjà éminentes (dans le domaine de la recherche scientifique) : responsable associatif pour relancer une structure d'accueil dans sa commune, élu au conseil syndical « où il fallait déjà se bagarrer tout le temps », et, depuis son emménagement à la Confluence, président du conseil syndical. Tout se passe comme s'il avait en permanence déplacé la même charge, au sens civique du terme, et tenté d'actualiser le même idéal de participation publique, en fonction de l'environnement et des nécessités locales.

### ***2.2.2. Les récalcitrants : résister – exister***

A la différence de la géographie triomphante et mobile des habitants-pionniers, capables de parcourir les réseaux de l'urbanisme de la Confluence et de faire le saut pour s'y installer, les récalcitrants se définissent davantage par la robustesse d'un ancrage, ou leur inscription dans l'histoire locale. Pour cette seconde figure concrète, il s'agit moins de revenir sur comment on arrive là mais plutôt comment on s'inscrit ici, et du même coup comment la ville bouge autour. Tous les récalcitrants appartiennent par définition à l'ancienne vie de derrière les voûtes (la plupart ont été rencontrés à la Cité Perrache, à l'exception d'une personne qui habitait déjà le quartier avant d'obtenir un appartement HLM dans les « quartiers neufs »). Les entretiens menés auprès des personnes déployant cette figure de l'habiter ont pu intégrer des récits concernant la construction de l'autoroute, la fin du Marché Gare, la vie de bistrot ou des petits commerces d'antan, voire la construction de la Cité Perrache elle-même.

De manière assez typique, les récalcitrants ont « toujours vécu là », ils sont parfois nés ici et évoquent en tout cas systématiquement ceux qui sont nés dans ces appartements. Leur ancrage s'établit depuis tout ce qui a été vécu là ou réalisé (les aménagements, « avec du matériel qui dure », la construction de sanitaires ou de cuisines adaptée « avec les bonnes marques »), et il se fonde aussi sur les misères, grandes et petites, de la vie dans la cité : le mari qui a été malade et qui est mort ici, leur propre déréliction, comment ces habitants vieillissent ici, et tiennent. Leur manière de durer organiquement se trouve en prise avec cet environnement familier, si bien que « les forcer à déménager » équivaut à les tuer : « vous aurez notre mort sur la conscience ». L'inscription locale des récalcitrants n'est pas de l'ordre d'une stricte immobilité, mais plutôt l'ajustement fin entre les reconfigurations biographiques et une micro mobilité ou des aménagements locaux : les enfants qui

sont nés et partis, quitte à changer d'appartement dans la résidence ; un handicap qui oblige à passer au rez-de-chaussée...

« J'ai eu cinq ans mon mari paralysé ici, qu'est ce qu'il fallait faire ? Et je me suis occupée de tout... et maintenant c'est moi je me fais arracher les dents, changer les genoux, je suis bien tranquille ici. Je mouline tout pour manger... Je m'occupe comme je peux nettoyer, bon pour laver les rideaux faut grimper ma fille me dit tu fais ce que tu peux, elle fera les rideaux quand elle sera en vacances. On a eu trois appartements à la suite dans la résidence, un studio au début quand on a eu ma fille, et puis jusqu'au trois pièces et on a fait tous les travaux ici... » [Entretien Cité Perrache, Mme Co.]

Cette inscription dans l'histoire se lit directement dans la pratique de l'archivage, telle qu'on a pu la repérer chez plusieurs de nos interlocuteurs. Indissociablement, se mêle à ce niveau une tentative pour documenter l'opposition à l'opération de réhabilitation, et une habitude indispensable au maintien du fil de la vie quotidienne. Ainsi Mme Co. « garde tout », ses factures, des articles de journaux relatifs à la vie dans la résidence, des documents de propagande municipale vieux de vingt ans autour de la précédente opération de réhabilitation et qui lui permettent d'étayer ses doutes ou ses critiques concernant l'éco-rénovation de la Cité Perrache. Sous ce régime des petites traces, on est bien loin des savoirs majeurs mobilisés par les habitants-pionniers, et pourtant il s'agit bien d'articuler là aussi une critique d'ensemble du projet :

« Faut donner une dédite, en partant refaire un bail, moi je note tout dans ce cahier, quand je reçois une facture je paye tout de suite, je note tout. Il faut se débrouiller, et pas tomber ; je me suis cassée le genoux, je me fais du souci pour les dents mais pour ça je m'en fous. [sort toutes les factures de plomberie depuis les années 70] ah ça c'est les livres de 1992 [relatifs à la rénovation], y en avait aussi long que maintenant, que des conneries. Franchement ils nous prennent pour des cons.

Y a quand même une chose qu'ils ne respectent pas. Nous on nous dit sans arrêt maintien à domicile. Regardez monsieur Barre il nous avait dit [va chercher un fascicule remontant au milieu des années 90 et concernant la rénovation de la Cité Perrache] "faut être à l'écoute des habitants". »

Au-delà de ce travail de documentation, les récalcitrants articulent systématiquement leur critique du processus d'éco-rénovation depuis des régimes d'engagement dans le proche, au plan pratique. Avec cette figure, nous rencontrons des êtres en prise, dont le positionnement se fonde depuis le plan des usages, des accommodements personnels, les petits riens qui leur permettent fondamentalement de tenir. D'où la tension permanente, et proprement insupportable entre une sorte de légitimité de fait (on est là, avec toute notre histoire, toutes nos habitudes, toutes nos affaires qu'ils voudraient déménager) et le sort qu'on leur impose en droit (ils veulent nous obliger à partir, ils disent qu'ils appelleront les huissiers...).

Cette attention et cet attachement aux usages situés, concrets, les mettent particulièrement en prise avec la réalité des êtres les plus fragiles, les plus vulnérables. Le motif de la fragilité ou de la vulnérabilité des occupants de la cité est véritablement central dans les entretiens réalisés<sup>105</sup>. Déjà plus de la moitié des résidents sont des personnes âgées. Dans les couples rencontrés, un des membres présente souvent un handicap, des difficultés de mobilité ; plus de la moitié des résidents qui nous ont accueilli mettent en avant leurs problèmes de santé, ou soulignent le sort d'un voisin, d'une voisine handicapés et confrontés directement aux réaménagements de la résidence. Mme M. qui ne peut plus accéder en voiture à la porte de son immeuble, les couloirs qui deviennent trop petits, les ouvertures de portes compliquées dans la nouvelle configuration prévue pour les appartements... Les personnes âgées et en mal d'autonomies sont aussi les êtres les plus dépendants,

---

<sup>105</sup> Le motif nous est apparu notamment à partir d'une scène d'entretien où notre interlocutrice plaçait la reconnaissance de son handicap comme un élément majeur de son rapport au voisinage : elle se trouvait ainsi en froid avec le gardien depuis « qu'il était allé raconter à tout le monde qu'[elle] marchait très bien! ».

c'est-à-dire attachés ou pris dans leur environnement immédiat : d'où une hostilité instinctive face aux discours d'expertise qui déprennent. Les êtres de la fragilité font de bons traceurs pour manifester ce plan des usages pratiques, des attachements concrets, que le projet de réhabilitation risque de mettre à mal. L'acuité du regard des récalcitrants, leur contre-expertise, leur attention méchante et vindicative à l'endroit du projet trouvent leur source dans cette éthique de la fragilité, qui implique de défendre la raison du plus faible.

« Il va y avoir des morts ». La formule, plusieurs fois répétée lors des entretiens de la Cité Perrache prend tout son sens quand on la rapporte à ces figures de la fragilité : il va y avoir des morts parce que les êtres en prise de la Cité Perrache engagent réellement leur existence dans un monde de souvenirs (un amoncellement de bricoles et d'ancrages mémoriels), de vieilles habitudes, d'aménagements discrets comme autant de marqueurs de toute une histoire de vie sédimentée dans l'usure, l'amoncellement et l'usage... Toute une foule de petits mondes que l'opération de rénovation risque de transformer en champs de bataille. L'éthique de la fragilité pour les récalcitrants implique cette curieuse équation : les subjectivités ici mises en jeu sont d'autant plus vulnérables qu'elles sont fortement en prise, et d'autant plus en prises ou attachées qu'elles sont fragiles et vulnérables ; la fragilité paradoxalement dit toute la force de l'ancrage.

Les récalcitrants, comme habitants de longue date, sensibilisés par les usages habituels, mobilisent donc une certaine expertise eux aussi, dans leur faculté d'explication et de mise en cause. Cette expertise fait fond sur un rapport à l'histoire du quartier, pratiquement ressaisie dans le travail de l'archive, et se trouve aiguillonnée par cette éthique de la fragilité qu'on a tenté de démêler plus haut. Le troisième ressort de la critique pour cette figure est à chercher du côté des perceptions proprement écologiques du territoire, que le récalcitrant peut déployer parce qu'il fait lui-même partie du paysage, parce qu'il s'ancre là.

Notre discussion avec un couple de retraités, M. et Mme M. est assez emblématique de ce rapport écologique des habitants historiques (nous y reviendrons au chapitre 6). Hostiles à l'éco-rénovation parce qu'ils ont eux-mêmes fait toute leur isolation, ils nous expliquent sur quelles cloisons il a fallu poser un doublage, pour contrer les remontées d'humidité. Ces infiltrations sont liées à l'infiltration des eaux du Rhône, « mais cette humidité a nettement diminué avec la construction de l'autoroute dans les années 70, ça fait digue ». L'incohérence de la logique des aménageurs s'explique d'après eux précisément par une insuffisante prise en compte de ces données proprement écologiques : le projet de géothermie initialement prévu dans le cadre de l'éco-rénovation de la Cité Perrache a dû être ainsi abandonné parce qu'ils se sont rendus compte que l'ensemble HLM avait été construit sur les cuves enterrées d'une ancienne tannerie ; « alors le forage c'était pas possible, mais l'architecte qu'ils ont pris pour les travaux il aurait dû le savoir vu que c'est son grand-père qui a construit la cité ! » Le territoire perçu par ces habitants est un espace géologique où l'infiltration des eaux vient jouer contre les remblais, le bétonnage, l'amoncellement d'infrastructures anciennes et nouvelles, un redéploiement plus ou moins ordonné d'activités humaines. Le plan écologique aligne tous ces éléments, les fait jouer sur un même niveau, dans une sorte de conflagration d'échelle : les aménagements de leur appartement rencontrent l'infrastructure autoroutière, s'entrechoquent avec le projet Confluence qui vient lui-même buter sur les cuves des anciennes tanneries. L'environnement et l'histoire locale sont indémêlables et le grand projet de ville durable lui-même est rapporté à ce qu'il implique au niveau de la rue, en matière d'accessibilité (« avec toutes leurs petites grilles là... »), d'environnement immédiat (« ça a pas changé pour ça et puis ça fait qu'on ramasse tous les pots de yaourt et leurs sacs plastiques qui volent sur leurs plantes là »).

Au-delà des difficultés pratiques, du caractère incommode de tout ce qu'implique la réhabilitation de la Cité Perrache, ces aménagements sont critiqués (au même titre que les petites incivilités) parce qu'ils viennent mettre à mal la vie de quartier. Pour M. et Mme M cette valeur de référence se

trouve remise en avant dans leur évocation nostalgique de la vie d'avant la fin du Marché Gare : la sociabilité de café, quand Mme M. tenait l'épicerie « Le bon lait » et que les clochards venaient à l'ouverture pour manger un petit quelque chose, les figures locales (« Long cou », qui passait dans le quartier avec son casier à bouteille, et qui buvait tellement « qu'il a balancé sa femme du balcon de la résidence, mais elle s'en est remise hein, c'était au premier »), l'époque où les directeurs des HLM vivaient dans la cité (« maintenant c'est les employés qui font signer le bail, nous on allait à la direction, y a même un directeur qui habitait là dans la cité mais avant c'était des types comme tout le monde maintenant ils vont les chercher comment ? ils ont des cravates »)... Avec tous ces accents tragi-comiques, cette nostalgie constitue l'ombre portée d'un certain idéal de vie commune : la communauté de voisinage, que les transformations urbaines viennent précisément mettre à l'épreuve.

Un autre retraité de la cité évoque certains illégalismes qui permettaient d'alimenter cette communauté de voisinage, qui fonctionne aussi comme idéal régulateur et implique des jeux d'échelle et de proximité bien spécifiques :

« Alors moi je travaillais aux incinérateurs, avant c'était pas comme maintenant, des fois les douanes nous amenaient des cargaisons à brûler mais quand c'était intéressant on en faisait profiter... alors les gendarmes arrivaient, y avait toujours un four éteint, c'était un roulement, trois fours en fonctionnement et un autre... donc on leur disait bah mettez-le dans le four quatre, et on partageait. De toute façon ils allaient tout brûler donc autant... Des fois c'était des vêtements, une fois on a eu tout un chargement de cigarettes alors j'en ai distribué dans le quartier pendant des semaines. On faisait comme ça, tant que ça reste dans le quartier, dans la proximité, fallait pas que ça se retrouve jusqu'à la Part Dieu après c'est magouille et compagnie.... c'est comme passer les faux billets qu'on se faisait refiler au bar ça se fait pas. Y a fallu qu'on prenne la voiture et qu'on aille jusqu'à Tarare pour le repasser ». [Entretien Cité Perrache, M. D.]

Les pratiques de récupération illégales restent légitimes à l'échelle du quartier, parce qu'elles viennent alimenter la communauté de voisinage ; ce qui est de l'ordre de la magouille, du profit illicite (ou de l'escroquerie pure, comme pour la fausse monnaie) est à re-projeter à l'extérieur. Dans la suite de l'entretien M. D. revient sur le fait que maintenant « toute cette débrouille c'est plus possible, ils mettent des caméras partout ». La surveillance, qui vient boucher tous les interstices, constitue un autre versant de la *smart city* dont les capteurs multiples, qui prétendent générer une société de l'information et de l'innovation, viennent écraser des modes de sociabilité faite d'opacité et de liens forts de proximité. Cette évocation critique rejoint la mise en cause des aménagements extérieurs de la Cité Perrache : « c'est sûr c'est propre mais avec toutes ces grilles, les visiophones pour entrer dans la cours on se croirait un peu en prison ; on dirait qu'ils veulent qu'on ne se parle plus, que les gens vivent plus ensemble. Avant je trouvais ça beau mais maintenant ça me donne envie de partir... »

### ***2.2.3. Les anges de la médiation : des êtres intermédiaires***

Schématiquement, nos deux premières figures concrètes occupent des positions opposées dans la dynamique du projet Confluence : les habitants-pionniers par définition accompagnent (même de manière critique) le déploiement du projet ; les récalcitrants, par définition toujours, résistent au processus de rénovation, et manifestent tout ce qu'il vient mettre à mal. Au fil de nos entretiens une troisième position s'est dégagée, pour précisément faire le lien, opérer la médiation entre les usages, les formes de vie anciennes et nouvelles, celle de l'ange de la médiation<sup>106</sup>.

<sup>106</sup> Sur la présence des anges et l'importance de leur fonction dans un monde globalisé. M. Serres. *La légende des anges*.

Ces figures intermédiaires s'incarnent toujours depuis une professionnalité, ou des supports institutionnels qui en quelque sorte embarquent leur fonction médiatrice : on pense aux deux salariées du secteur Environnement de la MJC, aux chargées de mission qui accompagnent le projet d'éco-rénovation, au responsable du CIL qui a la charge d'animer un peu ce quartier en profonde mutation, à l'agent de maintenance de la Cité Perrache... Mais au-delà de leur fonction, certains de ces acteurs sont également résidents, et tous assurent des formes de médiation depuis une présence quotidienne et donc depuis une forme d'habiter spécifique.

Le gardien de la Cité Perrache incarne particulièrement ce caractère intermédiaire : à la fois il semble plutôt favorable à ce qu'il désigne comme « processus de résidentialisation », autrement dit il se projette dans le sens du réaménagement urbain, et en même temps il s'affirme comme un être ou une figure en prise : en prise avec les choses de la cité, via les petites réparations, en prise avec les relations de voisinage dont il faut bien aussi assurer la maintenance...

« Gardien de maintenance, pour être précis, je m'occupe du ménage et de toutes les petites réparations, l'entretien courant : changer un interrupteur, les ampoules, les poignées de porte, ouvrir les boîtes aux lettres quand elles sont coincées... le petit bricolage : pour le gros bricolage on fait appel à des entreprises. Dans ce cas-là je les guide un peu, j'explique où est-ce qu'on peut se brancher pour l'électricité, etc. Je m'occupe de choses comme repeindre les allées, ou les tags...

Ah oui bah je croise tout le monde, sur tous les immeubles OPAC jusqu'à la gare, ça en fait huit ou neuf. Avant je m'occupais aussi de ce qui est HLM aux Confluences mais depuis un an ils ont créé un poste exprès. Alors là-bas c'est tout neuf donc il y a moins de casse, pour le coup c'est plus changer les ampoules et c'est tout. » [Entretien Cité Perrache, Gardien]

L'ange de la Cité Perrache est également passeur entre les mondes : il officie à la fois dans le secteur Sainte-Blandine et dans les quartiers neufs de la Confluence (où sa présence semble se réduire à sa fonction technique) ; son expérience des cités sensibles, de « quartiers vraiment chauds » lui permet de relativiser les nuisances ou les difficultés de coprésence pour la Cité Perrache (« un vieux est venu se plaindre que les jeunes faisaient trop de bruit à quinze heures en jouant à la pétanque : je lui ai dit tu préférerais qu'il fasse un rodéo avec ta voiture à trois heures du mat' »). Enfin il habite dans la cité, mais a transformé son salon en portion de désert australien : dans une atmosphère modulée pour recréer à minima les conditions climatiques nécessaires, il collectionne des reptiles en aquarium. Peut-être cette possibilité de retrait au désert constitue une source pour sa patience et sa présence compréhensive, quand il faut se montrer serviable même avec une dame « méchante comme un cafard ».

L'accompagnement, qu'il propose concernant la « résidentialisation », se déploie aussi depuis une position intermédiaire : il a été chargé de faire le lien entre les habitants et les chargés de projet, tâche dont il peut s'acquitter d'autant mieux qu'il est lui-même résident (et concerné par le processus) ; de bricolages en bricolages, ou en passant dans son allée, il capte les bruits de couloir, les inquiétudes liées aux retards sur le programme, il rassure pour les déménagements et tente de donner une figure familière au processus à venir. Les positionnements politiques concernant l'éco-rénovation sont directement resitués au plan des affects de voisinage, du jeu des sensibilités entre les étages de la cité : « y a des récalcitrants, (...) mais après les gens ont du mal à supporter la personne [qui s'est improvisée meneuse de cette fronde contre le processus de réhabilitation] ». L'enjeu de l'accompagnement se joue pour l'ange-gardien autour de cette question : comment les résidents vont pouvoir la vivre au mieux ?

« Question : quel accompagnement par rapport au processus ?

Gardien : Alors on a un accompagnement pour les déménagements. Moi au départ je devais partir après mon divorce j'avais plus besoin d'un T6 mais mes deux garçons sont revenus vivre à la

---

Flammarion, 1993.

maison, hein, c'est mieux que de devoir payer leurs dettes à la fin du mois parce qu'ils payaient pas leurs loyers, et puis y'a ma copine, et qui a une gamine aussi, donc finalement je garde l'appartement... alors l'accompagnement que moi je fais c'est surtout un travail d'explication, les gens entendaient et demandaient par rapport à des bruits de couloir : il paraît que les travaux sont arrêtés dans la résidence... alors qu'ils viennent de faire l'inauguration de la maquette il y a une semaine ! Donc y'a pas de souci. Mais dès qu'il y a quinze jours de retard, on leur change leur quotidien et y en a qui se disent tout de suite ça y est on va nous laisser dans la merde...

Sinon ils veulent être rassurés : comment on va faire pour mettre nos meubles, des petits trucs de panique. Quand c'est trop gros je les envoie voir directement la petite dame.

Y a des récalcitrants, ils sont montés en association alors ils mettent des gros tags sur les affiches : non aux travaux ! Non à la réunion ! Les loyers... menteurs ! Mais après les gens ont du mal à supporter la personne... [acquiesce] ah merci c'est un cafard cette bonne femme, elle est méchante ! L'OPAC, le gardien, c'est des cons. Son voisin, le chargé des travaux, c'est des cons, y'a qu'elle qui est bien. Ça fait quinze ans qu'on se connaît elle peut pas m'encadrer. Elle dit du mal par derrière alors qu'à onze heures du soir elle vient pour que je monte sa valise parce que l'ascenseur est en panne. Elle ça la dérange pas de garer sa voiture en bas quand elle a besoin mais si c'est quelqu'un d'autre elle bombarde avec des œufs. Elle profite bien, bah les gens ils font pareil, quand y'a des familles de six ou sept, le gars il rentre ses courses il va pas se garer au Conseil Régional...

Pour l'accompagnement, ils ont un listing, ils sont passés presque chez tout le monde. Mais on a séparé, il y a eu la demande que les problèmes de réhabilitation soient séparés de nos problèmes à nous, monsieur H il reçoit tout pour le deuxième arrondissement donc si en plus on doit expliquer tous les tenants et les aboutissants de la réhabilitation. Ils voulaient que je fasse le lien ils m'ont demandé de venir à la réunion pour les tablettes déjà j'étais le seul en bleu de travail, y avait que des costards et après la dame m'a demandé si je parlais anglais ou japonais, la tablette elle était juste en anglais, déjà qu'en français j'ai du mal... » [Entretien Cité Perrache, Gardien]

Le dernier pont entre les mondes, en quelque sorte commandité par les responsables de la régie HLM, semble le plus acrobatique : se rapporter à toute l'ingénierie déployée autour des tablettes de suivi de consommation d'énergie, alors qu'on s'ancre d'abord dans un monde prolétaire (bleu de travail contre costumes, maîtrise obligée des idiomes des affaires et de la technologie de pointe contre le parler de la rue, la langue populaire qui se déploie en-deçà du bon français, au ras des sociabilités du quartier).

La « petite dame » vers laquelle le gardien de la cité oriente les personnes les plus inquiètes est une chargée de mission du cabinet EOHS qui s'occupe de l'accompagnement dans le cadre de la réhabilitation, dite éco-rénovation, de la Cité Perrache. Si elle incarne également cette position d'être intermédiaire, c'est dans un mouvement en quelque sorte inverse par rapport au mode d'engagement du gardien. Ce dernier est apparu comme un acteur tout indiqué pour accompagner le processus de réhabilitation parce qu'il habitait et travaillait déjà dans la cité ; inversement, Mme Gr. s'est trouvée de plus en plus engagée dans un plan de familiarité avec les habitants du fait de sa mission initiale d'accompagnement.

Tout d'abord elle a entrepris, en collaboration avec ses collègues, de mettre en place des rencontres à domicile avec l'architecte, le maître d'œuvre, l'entreprise et puis le cabinet qui accompagne l'opération.

« Je pense que c'est bien, ils ont un interlocuteur. Nous on n'est ni l'entreprise, ni l'archi. On fait le relais, on fait la médiation, mais c'est vrai que je pense que c'était important pour eux de voir concrètement les personnes qui représentent..., puis d'être entendues.

On est vraiment là pour répondre à toutes les questions. Les gens viennent à la permanence. Jusqu'à cet été c'était assez calme. Mais là depuis qu'on a commencé, les locataires concernés, forcément, et c'est nous aussi qui les sollicitons pour faire les différentes démarches, la résiliation des contrats d'énergie, faut tout résilier, tout rouvrir dans le logement relais, et faudra tout rouvrir

une nouvelle fois quand ils arriveront dans leur appartement. Y a aussi tout l'accompagnement administratif... » [Entretien Cité Perrache, Mme Gr, chargée de mission EOHS]

Mais confrontée aux figures de la vulnérabilité, aux êtres les plus fragiles ou les plus isolés, notre interlocutrice explique comment le travail d'accompagnement se redéploie au plus proche, devient une affaire de branchements, de réglages pratiques, pour ré-étayer un environnement familial.

« Le déménagement, pour les personnes âgées, c'est quand même compliqué à anticiper, puis c'est fatiguant, là je vois sur les deux allées qu'on a déjà fait, c'est pfouuuu. Y a une dame qui est assez isolée, qui n'a pas d'enfants tout ça, moi je l'ai beaucoup aidée, bon ben on sent que c'est lourd quoi.

C'est sûr qu'on a dû beaucoup aider. Brancher sa machine à laver, brancher sa gazinière, ça les déménageurs ne le font pas. En général c'est des choses que les gens font eux-mêmes. Aller régler les chaînes de la télé, enfin bêtement, des trucs du quotidien. Enfin moi quand je fais ce genre de truc je leur dis que c'est hors cadre professionnel, parce qu'y a quand même des trucs, enfin brancher la gazinière, ... je me sens responsable. Ça déborde un peu du cadre de notre intervention mais bon... en même temps on va pas laisser des gens... »

Tous ces liens, tous ces engagements de proximité lui donnent au final l'impression d'habiter là, au risque de mettre à mal la distance professionnelle sur laquelle est réputée se fonder toute la professionnalité de l'accompagnement social.

« Question : Si vous restez jusqu'à la fin c'est quand même un temps de présence, sur le temps long, dans une petite cité... ?

Mme Gr. : Oui, certains locataires, alors c'est pas évident d'ailleurs, enfin c'est pas évident dans le sens où maintenant y a des petites mamies qui viennent me faire la bise et tout donc y a la distance à garder quand même... enfin ça va ça se passe bien. Mais c'est vrai qu'on commence à rentrer dans des relations un peu... y a des gens qui m'appellent par mon prénom par exemple. Et en effet, a priori moi j'ai un CDI dans la boîte où je bosse [EOHS] donc... on est trois. Quand j'ai été embauchée ça avait déjà commencé les permanences, elles ont commencé en mai 2014, je suis arrivée en août. Ils ont embauché par rapport à cette mission parce que... enfin en théorie les permanences elles me prennent déjà un mi-temps, et en fait dans les périodes où y a des déménagements, depuis le mois de septembre, je suis pratiquement là à temps plein, j'en suis même venue à me demander si mes collègues n'allaient pas m'oublier là-bas. Donc y a les collègues qui sont en soutien et puis au cas par cas sur des situations qui sont très chronophages, elle suit deux trois personnes à la marge parce que c'est des gens qui appellent deux trois fois par jour et qu'elle a connu même avant que j'arrive donc même pour le lien, pour ne pas multiplier les interlocuteurs... Et puis je bosse ici, à côté y a le point contact de Grand Lyon Habitat. »

Les êtres de la médiation sont, à l'instar des récalcitrants, des êtres en prise. Et ils vont parfois jusqu'à se projeter vitalemment, existentiellement dans toute cette texture de liens sur lesquels ils opèrent à des fins de médiation. C'est notamment ce qu'est venu réaffirmer le président du CIL du quartier Presqu'île-Confluence. Toutes les activités qu'il a tenté de développer, pour ré-insuffler une vie de quartier, permettre de faire se mêler anciens et nouveaux habitants, pour promouvoir l'éco-rénovation à l'échelle du quartier Perrache et plus largement recréer une continuité entre tout ce secteur et le cœur de la métropole lyonnaise... toutes ces activités donc ne relèvent pas simplement d'une mission, ou de ses responsabilités associatives : elles lui offrent des années de vie supplémentaires :

« Moi je ne me considère pas exister, les sept mille habitants de Sainte-Blandine ils existent pas, mais vingt ans c'est tellement... la vie c'est un coup de fusil, il faut pas traiter sa propre opinion parce qu'on représente rien... moi je vous parle par hasard, je suis rentré dans l'association c'était par hasard, même le bureau j'y suis allé par hasard ils m'ont mis vice président et dans l'année le président est mort il a fallu... ça fait dix ans, moi à la base je suis entrepreneur et ce qu'il faut c'est l'énergie, on est passé de soixante euros dans la caisse à la fin de l'année à quarante mille euros de



budget, de vingt à quatre cent adhérents et pour la fête des bords de Saône je mets soixante bénévoles sur le terrain, y en a pas beaucoup des associations qui peuvent en mettre autant... c'est indispensable les associations mais je vais vous dire c'est mal géré, parce qu'ils ont tous la traquette de prendre des responsabilités, de se mouiller, affirmer et assumer derrière. Alors ça me rapporte rien j'y vais même de ma poche mais ce que ça va me rapporter c'est quatre ou cinq ans de vie en plus, ça fait marcher les neurones, garder des contacts avec des gens vivants, faire des projets... » [Entretien Sainte-Blandine, CIL, M. Br.]

« Moi je ne me considère pas exister », ce qui existe ce sont les projets à tenter pour accompagner les grandes transformations urbaines, ce qui mute dans la ville, les dynamiques de la ville et de l'histoire. Position métaphysique achevée de l'être intermédiaire comme ange du passage, dont l'existence même est inséparable du flux des choses et du monde.

Le travail des deux salariées du secteur Environnement de la MJC peut également être ressaisi sous ce prisme des « êtres de la médiation ». Elles tentent explicitement, par leur action (l'animation des jardins partagés intergénérationnels, la mise en place de composteurs collectifs ouverts à tous les habitants, la végétalisation des pieds d'arbres autour de la MJC, les ateliers de cuisine, de fabrication d'objets à partir de matériaux recyclés, etc.) de compenser les défauts constatés au niveau des équipements et de l'aménagement du quartier. Plutôt que d'en développer la critique, même si elles se font le relais des critiques portées par les habitants, elles entendent bien y pallier : « Mais bon voilà... nous on est vraiment très optimistes, on a vraiment envie de faire en sorte que le quartier bouge. » ; « y a plein de choses qui manquent, autant faire en sorte que ça s'améliore et aller dans ce sens là ». Et elles estiment pour cela bénéficier de la confiance des institutions. Elles remarquent ainsi qu'au moment même où l'association Envie partagée se voyait refuser son composteur collectif, elles obtenaient de leur côté la mise en place sur la terrasse Saône d'un composteur en libre accès, « totalement ouvert, sans cadenas, sans barrière, sans permanences ».

### ***2.3 La dame au chien, figure singulière et traceur des usages dans la ville durable***

Pour cette dernière partie nous voulions revenir sur un dernier mode de figuration, en nous attachant non plus à des figures typiques mais à cette modalité bien singulière de la figure, qu'on comprend habituellement sous la notion de figure locale. Le cas de la « dame au chien » est particulièrement ajusté : d'une part il permet d'articuler fortement la question de « qui peuple la Confluence ? » à celle des usages dans la ville durable, sujet du chapitre suivant ; la dame au chien nous offre ainsi une belle figure de transition. Elle nous rappelle que la figure locale, si elle est nécessairement singulière, ne coïncide pas forcément avec une forme bien individuée : ainsi dans l'entretien que nous avons mené au lieu-même de sa promenade, il est apparu que ce personnage « connaît tout le monde » et au fur et à mesure de la discussion différents locuteurs sont venus s'agréger et prolonger son mode d'énonciation. La dame au chien est une figure singulière mais c'est aussi un être collectif qui agence des humains, des non-humains, sur le plan de cette promenade, retraçant tout un plan d'usages concrets et habituels dans les espaces publics de la Confluence.

Notre entretien débute bien pourtant à partir de la rencontre avec une personne en particulier : Mme N. Habitante d'un logement social, elle se présente au départ sous les traits d'une habitante-pionnière un peu particulière. Comme le projet l'intéressait elle a demandé à une amie de la « pistonner » pour avoir une place ici (« sinon c'est jamais pour nous »).

« J'ai fait la demande et j'ai une amie qui m'a aidée, parce que, il faut dire ce qu'il faut dire : quand vous êtes français, vous êtes pas prioritaire. Donc c'est une amie qui connaissait le maire et qui m'a donné un coup de pouce. » [Entretien Confluence, Mme N.]

Comme les autres habitants-pionniers elle s'est lancée dans la visite de tout ce qui se construisait autour de chez elle :

« En 2011, y a beaucoup de propriétaires qui ont revendu, soit parce que les travaux n'étaient pas finis, ils étaient en retard, ils ne pouvaient pas louer, qu'il y avait un problème d'infiltration. Moi comme j'étais dans les premières, il y avait encore plein d'immeubles en construction, je faisais tous les appartements pour voir la disposition, les tailles... parce que je trouvais ça intéressant. Et c'est vrai qu'ils sont beaux, mais je payerais pas si cher pour être ici. »

Mais à la différence des autres cas de figure similaires, cette interlocutrice n'occupe pas, ou en tout cas ne se projette pas depuis une position dominante. Elle détaille elle aussi la longue liste des dysfonctionnements frappant son logement, sa résidence, mais c'est moins pour relever des manquements par rapport ce qui lui est dû, que pour ajouter à la longue série des malheurs qui lui dégringolent dessus et qui frappent les petites gens (isolée, au chômage, travailleuse handicapée qui vit d'emplois saisonniers).

Surtout, à la différence des entretiens réalisés auprès des habitants se réclamant de la position de pionnier, la discussion portera ensuite sur toute une série de situations concrètes, d'attachements de proximité et de ce qu'ils vous permettent de découvrir ou d'expérimenter dans le quartier : toutes les rencontres offertes par l'attachement maître-chien-chien-autre maître, un attachement qui vous rend sensible aux politiques à l'œuvre à la Confluence et qui voudraient que « rien ne dépasse », qui prétendent faire la guerre aux ragondins sous prétexte de qualité environnementale, la sociabilité des groupes de femmes qui rythment ensemble leurs journées sur la promenade, une proximité avec les personnels d'entretien, les agents de la voirie, au ras de la rue.

La position singulière de la dame au chien provient aussi que cette alliance à l'animal lui offre des occasions de rencontre qui viennent perforer les barrières sociales quadrillant le quartier : « on connaît tous les gens qui ont des chiens », au moment de la promenade des femmes isolées et en situation de précarité croisent la factrice, des médecins, un directeur d'agence... Ce brassage permet à la dame au chien de recueillir une rumeur transversale à la Confluence : confrontée au caractère inappropriable du quartier, « les gens ils viennent ici, ils habitent un moment, puis ils déménagent, qu'ils soient riches ou pauvres ».

**Fragment documentaire n°16 : la dame au chien, un traceur des usages dans la ville durable**

[A ce moment de l'entretien, Mme N. a été rejointe par une autre femme seule promenant un chien, Mme C. ; l'énonciation de la dame au chien devient duale]

Mme N.: Parce que les parkings sont tous communs, ils sont tout en bas. Donc les appartements vous pouvez les relier. Vous voyez, ce carré qui va de la rue Denuzière jusqu'à la darse et jusqu'ici dans l'étang, et bien tous les garages sont reliés. J'ai compris qu'ils étaient reliés parce qu'il y avait des infiltrations et dans ces infiltrations on me disait : ah mais ça c'est le jardin. On a compris une fois que l'arrosage s'était mis en route trois jours d'affilés, la terre était gorgée d'eau donc à un moment donné y a eu des fissures et l'eau tombait. On a eu un immeuble, il se trouve au milieu, il est en béton et les volets sont en bois. A un moment donné, je vois un monsieur travailler dans ma cour, je me dis mais pourquoi, et bien parce qu'ils ont pas fait une sortie de chauffage, donc cet immeuble est passé je crois six mois sans se chauffer. Je connais pas tous les problèmes. Je suis pas architecte. Je suis pas de la mairie. Je ne les vois pas. Mais j'entends ce que les ouvriers disent. Et c'est ça qui m'interpelle, c'est que c'est vrai, c'est beau, mais y a beaucoup de vices cachés ou défauts d'ouvrage. On a eu le syndic qui est passé, qui est responsable des espaces communs et des garages. J'ai une inondation dans le garage, qui venait du plafond. Il vous a dit : madame N., y a pas de souci, je vais m'arranger. Ça fait cinq ans que j'attends. Donc vous voyez : peut-être que le monsieur il est surpassé de travail, ou il se dit : c'est un petit souci. (...)

Mme N. : L'environnement est agréable, mais comme il est spacieux, on fait des événements, et quand on a des événements, on a un manque de respect, de l'extérieur, des gens qui viennent de l'extérieur. On est passé, je crois pendant bien trois ans, ici c'était de la mauvaise herbe. Aujourd'hui ça va, y a des jolies plantes. Avant c'était plus... c'était de l'herbe tout court. A ce jour y a des choses qui ont été faites. C'est très beau, je dirais pas le contraire.. (...)

Mme C. : Y a beaucoup de gens qui déménagent...

Mme N. : Oui.

Mme C. : Moi je vois souvent des camions qui déménagent. Je pense que c'est vrai qu'au niveau des événements, quand y a des événements, les gens sont pas très bien chez eux. Pas tranquilles chez eux. Du fait que c'est un quartier agréable, dès qu'y a des événements, ça attire une foule. Et les gens se sentent pas dans le calme, y a des nuisances sonores. Comme quand y a les Nuits Sonores<sup>107</sup>, oh la la ! On a beau dire, ça dure pas longtemps mais...

Mme N. : C'est pénible hein. Vous pouvez pas sortir. Parce que vous avez des gens saouls dans tous les sens.

Mme C. : Y a beaucoup de jeunes qui boivent, ils viennent avec les bouteilles de rosé. (...)

Mme N. : Alors le souci c'est qu'on va vous mettre une amende parce que votre chien il a pas de laisse, même si il fait pas de déjection. Ils vont vous courser pour des conneries, parce qu'un chien n'a pas de laisse et qu'il est sur la pelouse. Mais quand je vois tous ces cadavres de bouteilles et tout ce qui traîne ici. Là on ne dit rien. Je trouve que c'est pas normal. Ça devrait être plus encadré, plus surveillé. Au moins pour les gens qui habitent là. Parce que là ça déménage sans arrêt. Il faut savoir que la police, ou la brigade canine, elle vous poursuit. Vous faites le tour, ils vont faire le tour avec vous.

Mme C. : C'est facile ça.

Mme N. : Parce qu'on va dire... on est saisissable. [à la différence des *poltergeists*]

Mme C. : Voilà, on n'est pas dangereuses.

Mme N. : On a des chiens, on a des choses comme ça et... Non Max ! Non non ! Votre chien est listé, et l'amende elle arrive chez vous. Sauf si vous ne donnez pas votre nom.

Question : Vous vous en avez déjà eu ?

Mme C. : Oui j'ai eu soixante euros, parce que mon chien avait sa laisse autour du cou et il se baladait Place Sainte-Blandine, mais le gars il m'a filé une amende. C'est dégueulasse.

Mme N. : Si vous avez pas de sac sur vous. J'ai un ami, il n'avait pas de sac sur lui, j'étais juste à côté, on était là. J'ai dit : mais c'est mon cousin, j'ai des sacs pour lui. Madame taisez-vous, je ne vous parle pas ! Ah bon !

Mme C. : Faut dire que son chien s'était baigné dans...

Mme N. : Oui oui mais il a pas discuté, il a dit j'ai tort. Moi quand j'ai reçu l'amende pour mon chien, j'avais tort, je me suis tue, j'ai payé l'amende, mais je connaissais pas les lois. Après, au jour d'aujourd'hui, vous promenez votre chien en regardant partout, police, brigade canine. Si vous refusez de payer, ils vous envoient au tribunal.

Mme C. : Oui ou ils vous saisissent sur votre compte.

Question : Mais vous avez l'impression que dans d'autres quartiers c'est différent ?

Mme N. : Ouiiii. On m'a dit, mais je connais pas tout, que le préfet de Lyon veut zéro voiture, zéro chien. Donc il y a beaucoup de voitures électriques, de voiture en service pour qu'on utilise de moins en moins...

Question : Mais pourquoi les chiens ?

Mme N. : Parce que ça salit peut-être, ou que le monsieur il aime pas les chiens. Ce qu'il ne sait pas c'est qu'un chien ça vous rend tellement. Y a des personnes qui sortent grâce à leur chien.

---

<sup>107</sup> Festival international de musiques électroniques de Lyon, dont certains événements ont lieu chaque année à Confluence.

Mme C. : Et puis on peut pas interdire les chiens, ça fait partie de la vie. On va interdire les oiseaux, parce qu'ils font des déjections. On va tout interdire. Déjà qu'ils ont enlevé les..., il y avait des ragondins, oui ils les ont enlevé, ils les ont tués.

Mme N. : On avait des cygnes.

Q : Pourquoi ?

Mme C. : Oh ben il paraît que c'est des nuisibles. Il faut que rien ne dépasse ici. Mais en même temps on n'a pas l'impression que le quartier il soit encadré. Y a la police pour les chiens mais y a pas la police pour les gens qui font...

Mme N. : Du bruit... Là-bas, à l'angle [de la darse], y avait le directeur général d'EDF qui habitait là, il nous disait à trois heures du matin, les mecs bourrés qui veulent prendre un vélo, ils sont tellement bourrés qu'ils y arrivent pas. Ben un jour, il en a eu tellement marre, il appelait la police, personne se déplaçait, il a pris deux seaux d'eau, il les a jetés sur la personne, pour qu'elle se taise. Il n'en pouvait plus. C'est toujours comme ça. Les gens ils viennent ici, ils habitent un moment, puis ils déménagent, qu'ils soient riches ou pauvres. (...)

Mme C. : Mais y a quand même des gens qui ont acheté parce que celui qui a le gros chien blanc il a acheté au dernier étage.

Mme N. : Lui c'est dans le noir qu'il habite.

Q : Vous connaissez bien les gens qui ont des chiens.

Mme C. : On est obligés hein.

Mme N. : Tous les gens qui ont des chiens on les connaît, on leur dit bonjour, eux ils peuvent jouer.

Mme C. : Y a beaucoup de gens qui ont des chiens ici d'ailleurs.

Mme N. : Nous on est des femmes, donc si on peut s'appeler, est-ce que tu sors maintenant, s'envoyer un sms, est-ce que tu sors maintenant ? On est solidaires, c'est plus agréable.

Q : Et vous travaillez ?

Mme N. : Non, je suis à la recherche d'un emploi, mais travailleur handicapé, c'est pour ça que j'ai du mal à trouver. Mais j'ai travaillé en usine, dans le commerce, où y a du travail, j'ai fait les fruits, les saisons. Ma dernière formation c'est monteur vendeur en optique.

Q : Et comment vous êtes arrivée à la Confluence ?

Mme N. : J'habitais à Irigny et il y avait des places pour travailleurs handicapés, reconnus handicapés, des appartements adaptés. Mon appartement est adapté. Chaque immeuble ici a au moins un appartement adapté pour les handicapés. (...)

Mme C. : Moi je vais vous laisser, je vais aller cueillir des cerises. Vous voulez pas venir. Vers la Banque de France il y a des cerises sauvages, elles sont très bonnes.

Mme N. : Je suis désolée, j'ai très mal au dos, mais je vous remercie infiniment. Peut-être à ce soir. Viens là bébé ! Il est gentil mais il est envahissant. Max ! Cette dame elle est à la retraite. Vous savez la dame qui est assise qui a les cheveux blancs... Le sentiment qu'on a c'est un sentiment d'abandon. La dame d'en face, c'est un médecin urgentiste, elle a divorcé. Quand elle a cherché un autre appartement, elle a galéré. Moi je suis dans la catégorie des gens pauvres, c'est une autre galère. Vous allez jamais sortir de votre appartement.

Q : Oui comme ça vous avez beaucoup d'interaction avec les gens du quartier...

Mme N. : Je suis communicative. Oui on connaît tout le monde, on croise. Le personnel qui fait l'entretien fait un boulot impeccable.

Q : C'est toujours les mêmes gens ?

Mme N. : Et non, ils font tourner. Mais je connais presque tout le monde parce que je dis bonjour et que j'ai appris à Max à ramasser les bouteilles et à les mettre dans les poubelles. Ils sont adorables, sauf que comme toujours on casse le budget, on coupe, et les pauvres, ils doivent faire un boulot de huit heures en quatre

heures. Ils sont épuisés. Pour la fête des Nuits Sonores, ils ont mis le personnel à commencer à travailler à cinq heures du matin, pour nettoyer la saleté, y avait un boulot monstre. Je leur tire mon chapeau. Mais pour tout ce qui est relatif au quartier, on a l'impression d'être abandonnés. Y a pas d'explications, on ne sait pas à quoi ça sert le jardin partagé. Parait-il que les plantes qui sont mises ici c'est pour la faune et la flore, mais parce que je connais le monsieur des Espaces verts, il m'explique. (...)

Q : Et quand vous dites que vous discutez avec d'autres habitants, c'est comment... ?

Mme N. : A la MJC, vous avez le directeur qui me parle. Les gens ils m'abordent parce que j'ai un chien qui est gentil, je croise les gens et c'est dans ces moments qu'on discute. On a su par un jeune, qui a un chien aussi, qui nous a dit : les résidents se sont plaints, il y a eu une réunion des résidents, ils ont dit : y en a marre des chiens, y a trop de caca. Y a beaucoup de gens qui sont de passage et de gens qui habitent dans le quartier qui ne ramassent pas... donc au bout d'un moment, vous le cherchez un peu, et vous le trouvez le caca. Et en fait ils se sont plaints, et il va y avoir dans l'avenir, ça peut être demain ou d'ici deux trois semaines, la police qui va passer pour verbaliser tout le monde. Et il y a ici aussi un petit journal, je me souviens plus du nom, que vous recevez dans la boîte aux lettres tous les trois mois, dans ce journal, il y a un monsieur, qui a un chien aussi, et qui fait partie de je sais pas quoi des résidents, le conseil ou l'association des résidents... je pense que ça pourrait vous aider. Ici il y a le cours Charlemagne et ensuite vous avez la première rue parallèle, vous allez tout au bout et dernière la place Sainte-Blandine, vous verrez un petit terrain, derrière le terrain de basket, vous verrez un bâtiment, c'est comme la maison de la justice et du droit. Là je sais qu'y a des associations qui se rassemblent. Parce qu'y a beaucoup de gens ici qui ont connu la Confluence cinquante ans en arrière, et qui aujourd'hui voient le changement...

Q : Et vous connaissez la MJC ?

Mme N. : Oui mais j'y vais pas, j'ai pas les moyens, mais je connais l'un des directeur, parce qu'il connaît Max. Mais c'est très fréquenté. Vingt trente euros par mois, je préfère le garder pour la nourriture ou pour mes soins. Mais c'est très intéressant, quand vous avez l'argent.

*(Elle s'arrête pour donner à boire à son chien. Elle boit l'eau et lui recrache en fontaine dans la gueule. « J'ai une façon étrange de lui donner à boire... »)*

Si on reprend le fil de l'entretien il apparaît clairement que pour la dame au chien les dysfonctionnements sont ressaisis d'en-bas, et non depuis une posture dominante : « je suis pas architecte, je suis pas de la mairie, mais j'entends ce que disent les ouvriers... ». Cette posture se trouve prolongée dans cette expérience d'arpentage, circulation en petits sauts où l'on passe des parkings souterrains inondés aux déménagements de ces habitants qui quittent rapidement le quartier, puis on revient aux pelouses par lesquelles les infiltrations des parkings ont lieu, pelouses qui sont aussi celles qui peuvent vous valoir une amende, si vous êtes propriétaire d'un chien.

L'attelage promeneur/euse-chien constitue un véhicule qui permet des déplacements étonnants au travers des réalités de la Confluence, des mises en rapport avec toute une série de problématiques du quartier : dysfonctionnements d'ordres techniques, tensions sociales (les propriétaires vs les locataires, touristes vs habitants, fêtards vs agents d'entretien), problèmes des événements festifs qui marquent le quartier comme inappropriable, ou inhabitable, les incivilités des fêtards ivres. Riches ou pauvres, les habitants sont saisis par ce même sentiment de délaissement.

La dame au chien se trouve en première ligne dans une guerre menée par les services municipaux, par le préfet, qui « leur font la chasse » ; contre cette position dominante et gestionnaire (qui au travers les promeneurs de chiens, s'attaque à tout un monde de sociabilité et d'usages dans la rue), notre dernière figure s'affirme dans la prise de parti du côté de la faune (les ragondins), au ras de la vie, du côté des personnels de voirie (qui subissent les grands événements organisés par la municipalité)... Du côté de la faune et de la flore, même nuisible, du côté des usages et du petit personnel, la dame au chien opère un nouveau balisage de l'espace selon des appropriations pratiques qui lui offrent par exemple de faire la cueillette de cerises sauvages en plein cœur de ville.

## Chapitre 3 : Usages et mésusages dans la ville durable

Le chapitre précédent a bien montré, par la saisie en termes de figures, le type de subjectivités qui traversent la Confluence, telles que nous les avons appréhendées dans notre enquête : qu'il s'agisse de figures fortement attendues et largement absentes (le *smart people* ou l'éco-citoyen), ou de figures produites par les configurations nouvelles du quartier (les habitants-pionniers, les récalcitrants ou les êtres de la médiation). La figure, comme on vient de le voir, a ceci de particulier qu'elle ne s'incarne jamais totalement dans des personnes, mais qu'elle traverse et constitue plus sûrement une certaine configuration des subjectivités.

De la même manière, les catégories d'habitant, d'usager, de salarié, de travailleur, de visiteur, convoquées à toutes les échelles du projet, constituent l'une des façons de désigner ces subjectivités, aucunement incarnées non plus, mais supposées embrasser la multiplicité des usages possibles du quartier. Cette question des usages semble d'autant plus importante que sont attendus, d'ici la fin du projet, au sud de la presqu'île toutes zones confondues, seize mille nouveaux habitants. On la trouve évoquée tout le temps, partout, mais le plus souvent de manière très impressionniste. Les catégories d'habitants, de travailleurs, viennent avec leur halo de pratiques supposées – le *smart people* (travailleur indépendant, étudiant ou salarié) ou l'éco-citoyen (soucieux de sa consommation d'énergie, de la sobriété de son mode de vie et en quête de sociabilité, à la terrasse d'un café notamment)...

Si nous parlerons dans ce chapitre d'usages, nous laisserons volontairement de côté la catégorie d'usager<sup>108</sup>. A la différence de celle d'habitants, qui malgré ses limites<sup>109</sup> a la particularité d'être appropriée par les personnes ainsi désignées (un peu à la manière des catégories de « commerçants » et éventuellement de « travailleurs », même s'il est plus probable que les personnes ainsi désignées parlent avant tout, sans substantif, d'« habiter » ou de « travailler » à la Confluence), la catégorie d'« usager » appliquée aujourd'hui à l'urbanisme, renvoie à un sujet aux contours plus flous encore : l'usager désigne tantôt, dans la documentation du projet, celui qui par défaut n'est ni habitant, ni travailleur, ni vraiment touriste ou seulement visiteur, tantôt tout cela à la fois. Il apparaît avant tout délié, sans attache. Son expérience de la ville est vue sous le seul prisme de l'usage des dispositifs (de la ville durable, de la ville intelligente) et des services, individualisée donc et fragmentée, là où l'expérience que nous recueillons est au contraire éminemment attachée et intriquée, faite d'ambiguïtés.

Si nous parlons d'usage, ce sera donc à la manière de De Certeau parlant des usages de la ville<sup>110</sup>. Par définition l'usage n'est jamais strictement conforme aux attentes, il y a forcément du décalage,

---

<sup>108</sup> Notons que le monde chargé par cette catégorie a très largement changé de nature en l'espace de vingt ans. En effet, la catégorie d'usager, introduite en France par des collectifs politiques de groupes vulnérabilisés ou marginalisés (associations de patients, usagers de drogues revendiqués) s'est progressivement transformée en une catégorie générale et essentiellement formelle des nouvelles politiques publiques. Depuis les années 2000, la catégorie est en effet au cœur de l'action publique (encadrée et réglementée par des comités d'usagers notamment, via la loi 2002-2 dite de modernisation de l'action sociale) et rabattue sur la catégorie économique de l'usager de services. Elle est dans tous les cas difficilement réappropriable par des collectifs comme point de départ d'une problématisation collective. Aussi, pour éviter la confusion, et parce qu'elle ne fait l'objet d'aucune reprise dans notre enquête par les habitants que nous avons rencontrés, nous la laisserons de côté.

<sup>109</sup> Disons simplement ici que la catégorie d'habitant, comme celle d'usager, est de plus en plus convoquée par les pouvoirs publics, mais sans plus de contenu et d'incarnation que la catégorie d'usager.

<sup>110</sup> De Certeau, M. *L'invention du quotidien, 1. Arts de faire*, Gallimard, Paris, 1990. De Certeau, M., Giard, L., Mayol, P. *L'invention du quotidien, 2. Habiter, cuisiner*, Gallimard, Paris 1990.

de l'invention, de l'usagé. Avant d'entrer dans le détail de ces pratiques telles que recueillies dans l'enquête, nous dégagerons deux points qui nous semblent orienter de façon particulière, sous forme de tensions encore, cette question des usages et des pratiques à la Confluence :

1. Le quartier a pour particularité, du fait de ses deux grandes phases étalées sur plus d'une vingtaine d'années, de faire cohabiter différentes temporalités et différentes expériences, celle du projet, celle du chantier et celle du bâtiment livré et des espaces publics aménagés, si bien que le projet se vit, *s'expérimente* de très près, comme le chantier (avec ses bruits, ses poussières, ses grues), le bâtiment livré (ses infiltrations, ses fissures précoces, ses façades à la merci des vents remontant la vallée du Rhône) et les espaces environnants (agréables ou bruyants, animés ou désertés). Les travaux de la deuxième phase débutant à peine (le premier îlot devant être livré en 2017), les habitants de la ZAC 1 cohabitent depuis déjà près de cinq ans pour certains, et depuis plus longtemps encore pour les habitants de Sainte-Blandine, avec ces projections pour le reste du quartier. Tout cela se côtoie. Et c'est bien à cet endroit que nous situons notre enquête. Non pas en vue de révéler l'écart entre projet et pratiques, entre pratiques supposées et pratiques réelles, opposant le réel au projeté. Mais nous avons à prendre en compte la manière dont cohabitent ces pratiques, y compris celles qui ne trouveront jamais à s'incarner mais qui pour autant continuent d'être rendues présentes (tant par les aménageurs qu'au travers des habitants, c'est là l'efficace du projet). Nous verrons comment tout cela se trouve intriqué dans le discours des personnes interviewées.

2. Une autre des spécificités de la Confluence on l'aura compris, et son unicité au regard d'autres projets du même type en France ou en Europe, est la très grande surface sur laquelle il se déploie, et tout particulièrement la surface sur laquelle tout est à reconstruire de zéro (« une très grande emprise d'un seul tenant sur le territoire de la presqu'île, exceptionnel en la matière au centre d'une métropole »). Il y a donc dans un même mouvement, un anéantissement des usages passés (industriels et ouvriers notamment, jugés « indignes d'un centre-ville » et sur le déclin depuis longtemps), et une nécessité d'arrimer cette ville nouvelle à une ville existante, une vie de quartier, populaire, historique, mais qu'il s'agit pour cela de remanier de l'intérieur. La Confluence s'accompagne ainsi d'une opération sur les usages existants (qui en passe par une opération sur le sensible), et qui charrie elle aussi son lot de tensions.

En effet, plusieurs bâtiments clés du quartier sont conservés et réhabilités (plusieurs halles du Marché Gare dont une ancienne usine de chaudronnerie, la Halle Girard, l'ancien magasin général des sucres, une partie des prisons St Paul et St Joseph etc.), mais en général une partie seulement de leur structure quand cela ne se réduit pas à la seule conservation de leur façade. Se voient logés dans ces bâtiments historiques, pour se faire une idée : la Société Lyon Confluence aménageur du projet, le Totem lieu de la French tech, les Nuits Sonores, un lieu d'art contemporain accueillant concerts, expositions et biennales d'art contemporain, et dans l'ancienne prison, l'Université Catholique de Lyon et son campus. La plupart des bâtiments sont rasés, les espaces remaniés jusque dans la hauteur des routes, l'arrivée des eaux, la création d'une darse et de bassins aquatiques, des routes, des rues, des passages, des passerelles, des ponts (plusieurs vidéos accessibles sur le site de Lyon Confluence donnent à voir ces travaux, depuis la mise à nue de toute la partie sud de la presqu'île jusqu'à la fin de la construction de la ZAC 1 (« Lyon Confluence : une mutation à vue d'œil (8 ans en 3 minutes) » titre la vidéo). Faire « vivre » ce quartier sorti de terre reste donc bien un enjeu, et de taille. L'expression revient à de nombreuses reprises dans la documentation, c'est le premier titre figurant à l'intérieur du livret d'accueil à destination des nouveaux arrivants, et c'est bien là en effet une étape qui leur revient<sup>111</sup>.

Mais cette « vie », il y a aussi pour grande partie à la préfigurer, pour en faire une ville attractive<sup>112</sup>.

<sup>111</sup> En partie seulement puisque le rayonnement international n'en dépend pas. Une grande part de la valeur est contenue dans le projet, sa communication (plaquette, journaux, expositions, brochures).

<sup>112</sup> « Lieu de convergence du passé et du futur de Lyon, le quartier offre toutes les fonctions de la ville du XXI<sup>e</sup> siècle,

Cela en passe notamment par des sociabilités dont il faut anticiper l'existence (via les nombreux cafés et restaurants qui devraient voir le jour, les espaces publics qualifiés de « généreux » et dans lesquels les rencontres et « retrouvailles » doivent être facilitées, les quelques institutions locales dont certaines comme la MJC ont été déplacées et mises à une place de choix, sur la darse, à côté de la capitainerie).

« Rendez-vous avec la convivialité : Partager un verre, un repas entre amis. Profiter d'une activité, culturelle ou sportive, pour faire de nouvelles connaissances. Tout cela fait l'attractivité d'un quartier. À La Confluence, restaurants, bars, terrasses offrent des lieux variés où se retrouver. Et la vie associative y est bien étoffée. » (<http://www.lyon-confluence.fr/fr/vivre-a-la-confluence/se-retrouver.html>)

Cela se fait aussi bien par l'anticipation d'une faune spécifique (oiseaux et castors qui nous dit-on « y vivent aussi » ou dont on aurait réussi la « réintroduction » ou l'accueil, en leur construisant des abris), ou encore par l'histoire, celle de ce territoire qu'il faudrait se construire en héritages (« La mémoire des lieux comme fondation » titre un document) ou avec lequel il faudrait voir certaines similitudes ou « airs de famille » : l'esprit de conquête cher à la Confluence serait celui qui déjà aurait fait naître ce quartier depuis le sud des remparts d'Ainay (le livret d'accueil retrace l'histoire de « la conquête de la ville sur les eaux », le projet Confluence en constituant l'achèvement), la mixité sociale aurait toujours été là et serait une particularité de ce quartier de centre-ville (dans lequel vivaient autrefois tant ouvriers que bourgeois), etc.

Pourtant le reliaison au quartier historique adjacent Sainte-Blandine et à ses habitants bel et bien là, semble être un autre enjeu. On verra dans le chapitre suivant les dispositifs de médiations techniques et collectives mis en place pour que la greffe prenne (l'opération répond effectivement bien à ce qui en urbanisme est appelé une « greffe urbaine »). Mais l'on notera d'ors et déjà ici le genre de requalification des usages existants que cela suppose : « derrière les voûtes » est une image dont il faut se défaire, de même que celle de ces camionnettes de prostituées stationnées le long du quai, ou de ces sols intensément pollués depuis la fin du XIXe siècle et dont il s'agit au contraire de révéler le caractère hautement « naturel », les bâtiments eux-mêmes sont à rénover, certains habitants à substituer. Penser la proximité géographique avec un quartier historique est donc une manière de faire prendre la greffe mais en passe par un remaniement et une reconfiguration du quartier de l'intérieur. C'est bien ce que montre cette phrase extraite du site internet Lyon Confluence :

« De la place des Archives à la pointe de La Confluence, la ZAC 1 a dessiné un nouveau quartier [...] porteur d'une image de qualité, d'innovation et de dynamisme. »

Une grande partie de la documentation sur le projet (ZAC 1 et 2) consiste quant à elle à esquisser des usages possibles, qu'ils soient énoncés au futur, faisant affleurer par la suggestion un futur heureux dont il ne faudrait pas douter, ou au présent, comme si tout cela était déjà là, sous nos yeux, quand bien même la première pierre n'a pas même encore été posée (ce qui est encore le cas de la ZAC 2 au moment de l'écriture de ce rapport) :

Concernant les quais de Saône (ZAC 1) : « Sur le quai haut, la nouvelle place publique, face au cours Bayard permettra de créer un lien social et de convivialité entre les différents types d'usagers. Elle mettra en synergie les équipements qui l'entourent et en cours de réalisation : jardins partagés, jeux de boules, skate-park, terrain de basket et un mini-stade de football seront aménagés d'ici le printemps 2016. Enfin, cette place charnière facilitera l'accès au cœur du quartier par le cours Bayard déjà reconfiguré. »

Ou encore : « Le quartier du Marché représente 320 000 des 420 000 m<sup>2</sup> de la phase 2. (...) Les trottoirs de ses rues s'élargissent régulièrement pour former des placettes et des places ménageant des surprises et des ambiances contrastées, confortables pour le piéton et qui appellent à la promenade. Leur taille modeste est propice à l'installation de terrasses ou de jeux pour enfants.

---

une ville où il fait bon vivre. Un territoire vivant à découvrir chaque jour... » (extrait du livret d'accueil)



Afin de conserver des cœurs d'îlot en pleine terre et de favoriser leur végétalisation pour lutter contre l'effet d'îlot de chaleur urbain, le stationnement sera limité à la couronne des bâtiments. Deux parkings mutualisés situés sur le quai Perrache permettront de trouver les places nécessaires. »

« Dans le futur quartier du Marché, tous les espaces publics sont plantés. Les rues devant les trottoirs s'élargissent, constituant ponctuellement des placettes arborées. Les arbres, dispersés, s'organisent en bosquets et sont plantés de façon aléatoire pour éviter l'impression d'alignement. Les jardins aquatiques ne sont ni précieux ni fragiles. Leurs abords seront le moins réglementés possible. Seules les essences robustes, déjà éprouvées sous le climat lyonnais, ont été sélectionnées et plantées. » « <http://www.lyon-confluence.fr/fr/centre-ville-durable/nature-en-ville.html> »

« Au sud, place au paysage : Le Champ est destiné à révéler une exception urbaine. Territoire aux confins de la Presqu'île lyonnaise, l'environnement de ce "parc habité" est naturel et propice à la promenade. Il offre un paysage de méandres dans lequel s'installent généreusement les cheminements et promenades dévolus aux piétons et aux cyclistes. Les parcelles privées qui les bordent sont fortement végétalisées et accueillent des programmes du domaine de la culture, des industries créatives et des services innovants. »

Ces quelques extraits révèlent l'accent mis dans le projet sur les ambiances et la dimension de paysages urbains, tout l'enjeu tenant aux effets que tel ou tel agencement est supposé produire sur les usages futurs. La subdivision des ZAC en quartiers spécifiques (le quartier Denuzière, la Place Nautique, le quartier du Marché, le Champ), constitue également une tentative de préfiguration de l'appropriation possible de ces zones urbaines. Il y a là toute une part de projections qui concerne l'expérience du quartier et dans laquelle la mixité fonctionnelle est présentée comme centrale : logements, activités, commerces, équipements administratifs, culturels, de loisirs cohabitant dans un même quartier voire un même bâtiment (« mixité verticale »).

Mais la projection des usages vient aussi avec toute une série de contrastes ou au contraire de recouvrements : entre habitant (redéfini en explorateur de sa propre ville) et touriste ; entre une expérience du quartier faite au ras du terrain (promeneur qui chemine au gré de ses envies et qui littéralement « frôle les murs »<sup>113</sup>) et celle qui se dit en terme de paysage urbain (visiteur équipé de l'application *Cityscape* ou habitant sur-documenté sur le projet) ; entre un quartier en continuité avec l'habiter historique et l'arrivée saluée « de grands groupes emblématiques [confirmant] la centralité du quartier dans le domaine du tertiaire », renforçant le rayonnement international du quartier (« Eiffage, GDF Suez, la Région Rhône-Alpes, Le Progrès et prochainement la Banque de France, Toshiba, Euronews ou encore GL Events sont autant de grands noms associés à La Confluence et lui donnent une visibilité à l'échelle nationale et européenne. [...] ») ; entre la grande latitude apparemment laissée aux usages du quartier (accent mis dans la documentation sur la diversité des appropriations futures, la volonté de conserver le caractère sauvage du quartier : « Nous voulions conserver le côté un peu inachevé, sauvage des friches industrielles. » (citation architecte, extraite du livret d'accueil) et le contrôle, la maîtrise que semble requérir la conception éminemment technologique de l'écologie mise au cœur du projet urbain. Entre les deux, les pratiques sont orientées de manière lâche : on consommera local, on consommera moins d'eau, on fermera les volets et rideaux la nuit, on dotera son balcon de plantations, ou on contribuera à l'entretien d'un jardin partagé... Outre le fait que l'ambition technologique semble souvent faire défaut de même qu'une bonne partie des équipements permettant d'étayer et soutenir les pratiques

<sup>113</sup> « On aime, dans les centres-villes anciens, un rapport particulier entre les espaces publics et le bâti. Tous les concepteurs contemporains tentent de retrouver cette ambiance des villes historiques où les espaces publics sont hospitaliers. L'exercice est très difficile, il relève quasiment de l'alchimie, mais l'attention portée au piéton est un bon guide. Il doit circuler sans rencontrer de zones trop ventées, trop vides, inquiétantes, il doit avoir en permanence des choses à regarder, des endroits où il est possible de s'arrêter. En rez-de-chaussée, par exemple, il vaut mieux utiliser des matériaux doux, que l'on peut frôler. Les murs aveugles, pratiques à l'intérieur des commerces, sont à éviter sur les façades. Les entrées de parkings peuvent être conçues de telle sorte que le passant ne soit pas repoussé par une soufflerie... » (Habiter à la Confluence – pdf lyon-confluence.fr – Catherine Furet architecte conseil de la Ville de Lyon)

évoquées, un autre défaut commence à apparaître : une pensée de l'usage de ces bâtiments BBC et HQE, comme si l'habitat technologisé ne parvenait jamais vraiment à sortir de sa boîte noire, la prise en charge du différentiel entre habiter et expérimentations technologiques étant confiée aux seuls habitants, comme si comptait davantage l'effet visuel produit par le quartier (ses constructions, ses aménagements extérieurs, les noms auxquels il se trouve associé (architectes, événements et grandes entreprises)).

Le contexte dans lequel s'inscrit notre enquête est celui de la ZAC 1 arrivant peu à peu à son terme, beaucoup des habitants rencontrés sont en place depuis plusieurs années (cinq au plus). Nous examinerons à la suite trois plans qui bien que très intriqués dans les entretiens, se démarquent lorsqu'il est question d'habiter à la Confluence. Tout l'enjeu sera pour nous de réussir à décrire d'autres modes dans lesquels l'élément technique n'est plus nécessairement prépondérant, en même temps que de donner à voir ce dernier dans ce qu'il a d'extrêmement distribué un peu partout dans l'expérience.

### ***3.1 Ville marchable, ville spectacle***

La dimension de ville « marchable », placée au cœur du projet urbain (aux côtés de sa dimension technologique) se décline sous différents aspects : l'aménagement des espaces de circulation supposés favoriser la déambulation, la promenade, misant tantôt sur l'élargissement des trottoirs, le travail sur le revêtement ou le visuel des façades en rez-de-chaussées, etc. Le concept de « ville douce » est aussi repris tout au long du projet (« une ville douce pour les piétons, mais aussi pour les cyclistes (même débutants), les poussettes, les déambulateurs, les fauteuils roulants »). L'autre aspect est celui de la proximité et de l'accessibilité, des transports en commun, des commerces, des services : « A la confluence tout peut se faire à pied », « un quartier à taille humaine ». C'est ce que la mixité fonctionnelle est supposée assurer, notamment. Enfin le caractère « marchable » se décline sous l'angle de la valorisation de l'environnement et des espaces verts (« se mettre au vert » est le titre de l'un des principaux onglets du site Lyon Confluence), favorisant là encore la promenade (aménagement des bords de Saône sur cinq kilomètres de long, vingt-cinq hectares d'espaces verts « tournés vers la Saône » ou encore la darse, les cœur d'îlot, les trottoirs etc.). Ces espaces sont pensés dans une triple visée : écologique, paysagère et récréative. Un autre des attraits recherché est celui de la ville-spectacle, festive et culturelle (« se divertir » est le titre d'un autre des principaux onglets du même site).

Le grand paradoxe que nous avons pu enregistrer dans la plupart des entretiens, tient à ce que ces deux qualités qui font d'un côté l'attrait du quartier sont en même temps celles qui rendent pour certains la ville inhabitable. A ces usages relativement conformes aux attentes et projections des aménageurs, se trouve associés tout un tas d'effets paradoxaux : la crainte du bruit, les commerces qui ne correspondent pas aux attentes, le sentiment de délaissement etc. Un paradoxe qui se trouve énoncé dans tous les entretiens sous forme persistante puisqu'il continue à opérer y compris pour des habitants arrivés là il y a cinq ans.

#### ***3.1.1. Ambiguïtés de l'expérience, intrication du discours***

L'un des usages que nous avons pu enregistrer dans les entretiens et que l'on peut qualifier de très apprécié par les habitants-pionniers (ou habitants à l'esprit pionnier), est celui de la ville comme lieu

de promenade, voire comme lieu de villégiature. Cet aspect largement valorisé dans le projet revient à de très nombreuses reprises dans les discours recueillis.

Ainsi Mme T., retraitée, qui a acheté avec son mari son appartement suite à la vente de leur maison de vacances, apprécie retrouver à la Confluence, dans cette portion de ville nouvelle, les attraits d'une ville touristique « au bord de l'eau » (le calme, les petits oiseaux). M. L. aussi apprécie la situation de son appartement « au bord de l'eau », « sur la darse », de même que M. B. « les ballades le long des quais, la facilité des promenades ».

« En remontant vers le cœur de Lyon ou à bicyclette jusqu'au Parc de la Tête d'or je fais mes trois tours de parc... Lyon est une ville fabuleuse sous cet angle, j'attends avec impatience le passage souterrain aboutissant au bout du quai Rambaud, qui est en cours de travaux, et qui devrait apporter une solution à la question du parking pour le Musée des Confluences. » [Entretien Confluence, M. B.]

La Place Nautique et sa capitainerie, le *vaporetto* qui klaxonne en entrant dans la darse, l'aménagement du centre commercial aux allures de bateau de croisière, les cafés et restaurants en grand nombre et aux noms très évocateurs (Le St Tropez, La Criée...), sont pour Mme T. autant d'atouts du quartier qui lui donnent l'impression d'être là en vacances. Elle qui, dit-elle, est retraitée, a le temps. Elle qui sélectionne à première vue dans son expérience, tout ce qui lui permet de voir se réaliser son rêve.

« On fait beaucoup de promenades avec mon mari. Bon mais nous on a le temps, c'est le troisième âge, presque le quatrième. On fait beaucoup de promenades, on va à pied dans le Vieux Lyon en partant des quais ici. On va à Gerland au Ninkasi boire une bière, c'est formidable. On fait le tour là. Non y a vraiment de super ballades à faire. On marche beaucoup parce que mon mari a besoin de marcher beaucoup lui, comme il est toujours avec sa physique, hein c'est un physicien, il bosse toute la journée, il peut pas s'arrêter et après il a besoin de marcher. Donc on fait des grandes ballades, on est très bien là. (...)

On a l'impression d'être en vacances. Dès qu'il y a du soleil on a l'impression d'être en vacances, les bateaux, les cygnes... Ah oui c'est magnifique ! Il se passe toujours quelque chose. Là ils sont en train de préparer les Nuits Sonores, je ne sais pas ce qu'ils font. La semaine dernière qu'est-ce qu'il y a eu ? Il y a eu des joutes. Je ne sais plus en quel honneur, ah oui la fête des marinières, alors il y a eu des spectacles... enfin *d'ici* c'est... c'est animé... Enfin ça commence... (...)

C'est dommage que vous ne le voyiez pas sous le soleil parce que c'est vraiment très agréable. Il y a le petit loueur de bateaux là qui loue des bateaux. C'est sympa comme tout. Et il y a le *vaporetto* (prononcé à l'italienne). Il va passer là. Il va dans le Vieux Lyon, avec un arrêt pour le moment à la Place Bellecour. Et ils vont en mettre un deuxième, à la fin de l'année. Là c'est le centre commercial qui finance, et il y en aura un deuxième ce sera les TCL, ce sera à la fin de l'année. (*Le vaporetto klaxonne*). C'est mignon tout plein, on y tient à notre *vaporetto*. Et il y a les petits bateaux, c'est sympa tout plein. Et il y a aussi des bateaux, c'est une halte, ils restent deux trois jours je crois, trois quatre jours. Là il y en a un peu moins parce qu'il fait pas très très beau mais dès qu'il fait beau il y en a partout. Il y en a qui sont amarrés là, d'autres qui sont là. Là c'est la Maison des jeunes, qui fonctionne depuis quelques temps et qui est sympa. Non, donc... quand il fait beau... Et on déjeune presque tous les jours dehors, sur la terrasse. »

Mme T. est l'une des rares personnes rencontrées qui dit apprécier l'animation de la darse. C'est ce qu'elle recherchait, qu'il se passe toujours quelque chose. M. L. aussi. Mme T. cite les différents festivals et festivités organisés et s'en réjouit. Elle dit passer beaucoup de son temps à son balcon, à observer ce qu'il se passe. Depuis ce lieu, tout devient spectacle : les joutes organisées au milieu de la darse, le balai des éboueurs et opérations d'entretien en tous genres, les allées et venues des enfants à l'école, mais aussi le centre commercial en face, le balai des touristes ou des travailleurs, le passage du *vaporetto* bien sûr. Ce que M. L. appelle « une animation naturelle » :

« Il y a la MJC qui est au bout du quai, ça crée une animation mais il y a aussi une animation naturelle du fait de la présence des gens. Il y a beaucoup de bureaux autour, le Conseil Régional, y

a pas mal de salariés qui viennent déjeuner au bord de l'eau. L'eau attire aussi, le soir aussi il y a du monde. Le week-end aussi. Les gens viennent se balader. »

De son balcon, Mme T. a une vue panoramique sur cette portion du quartier, c'est son poste d'observation, surplombant la darse. Elle alterne entre ce poste d'observation et une observation au ras du terrain. La ville en chantier fait partie du spectacle. M. L. aussi est venu habiter « pour voir le projet de construction », *en train de se faire*. Le champ lexical de l'exploration, de la découverte, en accord avec la position d'habitant-pionnier, traverse ces entretiens. Le recouvrement entre la position d'habitant et celle de touriste est aussi assumé. On retrouve ce même recouvrement dans le l'entretien avec M. B., lorsqu'il se prononce sur « les hauts-lieux du quartier de la Confluence » :

« Le Musée bien sûr, on a pris un abonnement qui permet tous les dimanches... Avoir accès à toutes les coulées vertes, le centre commercial, les quais de Saône... En fait pour répondre à votre question je me demande qu'est-ce qu'on montre à des amis venant de l'extérieur : le bassin, l'aménagement des mares et s'il y a le temps le quai Rambaud, l'architecture décoiffante et maintenant on a accès à la pointe du jardin après le Musée des Confluences, le coup d'œil que vous avez sur le musée, le jardin, le pont Raymond barre, le vieux pont Eiffel... ça a de la gueule, ça va devenir un spot lyonnais important... » [Entretien Confluence, M. B.]

Mais deux éléments viennent prendre part au récit de Mme T., même si elle ne se laisse pas déstabiliser pour autant, elle les intègre : d'une part l'intervention de son mari dans l'entretien qui fait apparaître ses considérations sur le quartier comme extrêmement superficielles au regard de l'état de la construction. C'est pour lui du rêve, et s'il reconnaît que le projet vient bien avec cette part de rêve, en revanche pour lui : « cela n'a rien à voir avec le développement durable ». Face à son attitude, elle fait jouer le paradoxe : même son mari, qui pourtant apparaît très endurci, se réjouit, seul sur le balcon avec sa femme, de leur situation, profitant du paysage et du chant des oiseaux. Cela ne perturbe donc pas plus que cela son récit, cela en fait partie. Elle poursuit :

« C'est ça le paradoxe il y a plein de choses qui vont mal... M.T l'interrompt : mais ça n'a rien à voir avec le sujet de l'enquête. (...) Mme T poursuit : Ici c'est très agréable et c'est marrant parce que tous les gens qu'on rencontre nous disent on a cet inconvénient, le vent, mais tous disent : mais qu'est-ce qu'on est bien ici. C'est drôle. C'est vrai, on respire, y'a pas de voiture, c'est piéton, il n'y a que le matin les camions de livraison qui peuvent passer, les enfants jouent, c'est très agréable. »

Plus loin, Mme T. fait valoir le point de vue de ses voisins, qu'elle présente comme appréciant beaucoup moins ces animations qui se succèdent sur la darse et comme gênés au quotidien par le bruit de l'animation des terrasses de restaurants et de cafés. Elle intègre ce point de vue, le comprend et nous le restitue, en prenant soin tout de même de faire diverger son propre point de vue, en soulignant qu'il est bien normal qu'un quartier comme Confluence soit animé :

« Non, le problème c'est vraiment le vent, moi qu'il y ait de l'animation, j'aime bien moi j'ai acheté ici pour ça, j'aime bien qu'il se passe des choses. Et on a la chance d'avoir la chambre là-bas on n'entend rien, on ferme c'est fini. Alors par contre je n'ose pas le dire mais les amis là qui ont leur chambre en haut de l'appartement, c'est plus compliqué. Il y a de la musique, ils disent : nous on en bave. Moi je dis on savait qu'on allait acheter dans une zone touristique, le maire l'a assez dit dans le journal : "the place to be" etc. C'était bien pour attirer les gens. Je leur dis : vous saviez... ah non non. Bon, moi quand il y a du bruit j'accepte. »

« C'est vrai que là y a deux bars qui viennent de se créer alors les gens sont affolés, parce qu'ils ont peur qu'il y ait quand même du bruit. Il y a le *Lounge* et puis un bar africain qui va paraître, enfin un restaurant africain, qui va paraître s'installer là-bas derrière. Enfin nous on a de la chance, on a le boulanger là, et puis il y avait ce restaurant le *Purple*, et oh je regrette qu'il ait fermé, j'y allais beaucoup, mais ils ont laissé couler. Alors les restaurateurs se plaignent, ils disent : à midi, il y a beaucoup de monde. Et le soir il y a moins de monde. Bon ils se plaignent un peu de ça.... Et les gens se plaignent aussi... mais je leur dis : vous saviez où vous veniez... le maire avait assez péroré

qu'ici ce serait un quartier touristique, mais bon... moi j'ose rien dire parce qu'ici on a le calme plat, on n'entend rien d'ici. Mais c'est vrai qu'il y a des gens qui ont leur chambre au-dessus, c'est vrai... alors je sais pas comment ça va se passer. »

Alors qu'elle déplore la fermeture d'un restaurant qu'elle aimait beaucoup, elle s'égayait tout de même de pouvoir bientôt en essayer un nouveau, et plus généralement d'être aux premières loges de l'évolution du quartier et de ses nouveautés. Ceci dit, cette fois-ci, Mme. T. se voit un peu plus contrainte de prendre en compte ses voisins et amis, par exemple, elle nous confie ne pas oser se rendre, par loyauté envers eux, dans l'un des bars fauteur de troubles :

« Moi j'aime bien suivre l'évolution, on va se balader : tiens regarde j'avais pas vu ça, c'est quoi ? Je trouve ça très agréable. Alors des fois on est triste parce qu'il y a des établissements qui ferment. Il y a un restaurant chinois qui vient d'ouvrir, ils sont sympas tout plein. J'ai vu qu'il y avait un nouveau restaurant qui s'appelle *Crêpes et salades* qui n'est pas encore ouvert. Alors à chaque fois on va essayer... *Le Lounge* je n'ai pas osé parce que les amis se plaignent... alors ils vont dire qu'on pactise avec l'ennemi. Sinon on aurait été voir, moi j'adore dès qu'il y a un nouveau truc, j'adore aller voir. J'attends un peu, s'ils nous voient assis, ils vont dire les traîtres (rires) »

Les défauts et inconvénients cités comme en passant dans l'entretien ne semblent aucunement entamer son enthousiasme face à nous. Ils en sont presque la contrepartie, comme si la part d'incertitude participait du pari, du projet. Comme si, habiter « the place to be » entraînait nécessairement des surprises, heureuses comme malheureuses, à l'image de celles rencontrées par ces pionniers qui découvraient l'ouest américain. Les déconvenues (le manque de commerces ou encore de services de santé, les difficultés de cohabitation, les défauts de constructions...) peuvent ainsi être relativisés, au motif de l'exceptionnalité du site et du projet, de sa temporalité longue, de son caractère monumental : « le temps que les gens apprennent à vivre ensemble », « qu'ils s'éduquent les uns les autres », le temps d'expérimenter les bonnes techniques :

« On savait que ça prendrait du temps »

« Il faut du temps, un quartier ça ne se fait pas comme ça. [...] Donc c'est pas évident, mais il faut le temps »

« Voilà. Alors d'ici quelques temps il y aura une vie un peu plus... L'hiver c'est un peu moins animé, bien sûr. [...] »

« Je ne regrette pas d'être venue là malgré les inconvénients, le vent en particulier, qui est épouvantable. Le reste, bon, on savait que ça allait être un quartier en transformation, il a été créé de toutes pièces, on savait qu'il fallait le temps. » [Entretien Confluence, Mme T.]

Les insuccès du quartier font partie du coup de dé qu'ont fait ce couple de retraités en venant s'installer dans ce qui, dans le discours de Mme T., ressemble à une colonie de peuplement. La joie et la fierté de participer d'une aventure humaine et technique inédite doit pouvoir compenser des mésaventures qui, dans une telle situation, doivent apparaître à eux-mêmes comme aux yeux de leurs interlocuteurs comme bien compréhensibles. Les appartements se présentant comme de haut standing sont en fait pour Mme T. à la hauteur d'un aménagement HLM, et puis il y a ce vent, contre lequel elle ne cesse de se battre, elle qui a tant désiré une terrasse donnant sur la darse. Et puis il y a toutes les autres déceptions : à l'endroit des commerces, du centre commercial notamment où elle fait rarement ses courses sauf sur le mode de la boutique-souvenir, sinon les boutiques de vêtements sont jugées trop chères pour des produits de si mauvaise facture, les chaînes de restaurant et de café se succèdent. D'autres, comme M. L., regrettent aussi que les restaurants ne soient pas d'un niveau d'exigence plus élevé, voyant dans la multiplication des pizzerias le signe que ces restaurants s'adressent moins aux habitants qu'à la clientèle du centre commercial et aux travailleurs des

entreprises alentours. La plupart des boutiques ne répondent pas à leurs attentes. Quant aux magasins d'alimentations, ils ont beau être très accessibles, beaucoup ne s'y rendent que très rarement, ou simplement à l'occasion pour du dépannage, leur préférant pour certains des lieux de distribution de produits locaux en vente directe, à la campagne, pour d'autres de plus grandes surfaces réputées moins chères.

Si Mme T. est dans l'enquête celle qui manifeste le plus nettement ce discours très ambiguë, assumant à mesure qu'elles se présentent les contradictions de l'expérience, on le trouve, atténué, dans le discours de la plupart des habitants de la ZAC 1. Ce discours pourrait se résumer à ce « quand même » de M. L. : « on est *quand même* contents ».

« En fait on aime bien ce quartier. Ça fait bientôt quatre ans qu'on est là, on aime bien, c'est très agréable à vivre. On est en centre-ville, c'est très très animé, c'est ce qu'on souhaitait, on ne voulait pas être dans un quartier... on voulait qu'il y ait une vie quoi, ça se met en place, c'était une appréhension parce que c'était un quartier nouveau donc il n'y avait pas de vie commune, il était en aménagement donc il y avait des travaux, pas mal d'immeubles en construction, quand on est arrivés le centre commercial n'était pas encore ouvert, et donc c'était un peu un pari qu'on avait fait. Et on est plutôt satisfait. [...] Quand je parle avec mes voisins on est tous contents de ce quartier même si on peste contre les voitures qui se garent en bas, on est *quand même* contents, c'est un quartier agréable à vivre, c'est un quartier proche des commerces, animé. On a juste à traverser, ça c'est bien. On a l'agrément du bord de Saône aussi qui est sympathique. » [Entretien Confluence. M. L.]

Les ambiguïtés de l'expérience semblent être le lot quotidien de ces habitants, prêts à endurer les désagréments du chantier, les assauts du vent et les cars de touristes pour continuer à participer de cette grande aventure collective. La métaphore du jeu ne paraît pas déplacée pour décrire la position de ces habitants : ils ont parié sur l'avenir de la Confluence, ils ont pris le risque de prendre part à la première vague de peuplement. Maintenant, comme au poker, ils « veulent voir ». Cette position du joueur aide également à mieux comprendre la relativité de l'adhésion au projet de ces habitants-pionniers : le maintien d'un certain quant à soi, d'une possibilité de retrait, fait parti du jeu et établit le seuil au-delà duquel la croyance qu'ils mettent dans le projet s'arrête. Mais cette croyance, tant qu'elle est là, tant qu'elle est active et que le pari dure, reste un puissant vecteur de l'habiter et de la confiance que les habitants-pionniers peuvent accorder à ce qui les entoure.

### ***3.1.2. Pratiques de l'espace, dans le lieu de l'autre***

La ville « marchable », tant appréciée par ceux qui viennent s'y promener en fin de semaine, les jours de grand beau temps, et par certains habitants (à l'esprit pionnier notamment), est plutôt pour les récalcitrants un espace à conquérir, à arracher. Un espace à arracher aux touristes et fêtards pour certains, mais aussi aux brigades de polices en tous genres (espaces verts, de propreté, ASPV, brigade canine). Les ambiguïtés et ambivalences y sont donc beaucoup moins fortes, quoique persistantes. Ainsi la promenade, qui est notamment au cœur de la relation maître-chien, est dite agréable mais pleine d'embûches, elle est rendue difficile du fait de l'omniprésence de la brigade canine (qui va « jusqu'à faire le tour des bassins pour venir vous chercher »).

« Mme N. : Le souci c'est qu'on va vous mettre une amende parce que votre chien il a pas de laisse, même si il fait pas de déjection. Ils vont vous courser pour des conneries, parce qu'un chien n'a pas de laisse et qu'il est sur la pelouse. Mais quand je vois tous ces cadavres de bouteilles et tout ce qui traîne ici. Là on dit rien. Je trouve que c'est pas normal. Ça devrait être plus encadré, plus surveillé. Au moins pour les gens qui habitent là. Parce que là ça déménage sans arrêt.

Il faut savoir que la police, ou la brigade canine, elle vous poursuit. Vous faites le tour, ils vont faire le tour avec vous. [...]

Au jour d'aujourd'hui, vous promenez votre chien en regardant partout, police, brigade canine. Si vous refusez de payer, ils vous envoient au tribunal. [...] On m'a dit, mais je connais pas tout, que le préfet de Lyon veut zéro voiture, zéro chien. » [Entretien Confluence, Mme N. et Mme C.]

Les qualités du quartier semblent aussi contrebalancées par l'afflux de personnes venant de l'extérieur, notamment l'été et lors des événements culturels organisés dans le quartier (Nuits Sonores, Salon de la Mode vintage, Printemps des Dock, Biennale d'Art contemporain, mais aussi Le temps des Cerises, le Pardon des Mariniers ou autres événements supposés attirer les jeunes entrepreneurs). Les différences d'échelle et de contenu entre ces événements ne semblent pas tellement faire la différence, l'accent étant mis sur le flux de personnes et les agencements spécifiques qu'ils impliquent, les contrastes qu'ils font apparaître entre les différents espaces du quartier. Notons que très peu sont ceux qui nous ont parlé du Musée des Confluences dont la population semble pour l'instant moins présente dans le quartier.

« Mme N. : L'environnement est agréable, mais comme il est spacieux, on fait des événements, et quand on a des événements, on a un manque de respect, de l'extérieur, des gens qui viennent de l'extérieur. On est passé, je crois pendant bien trois ans, ici c'était de la mauvaise herbe. Aujourd'hui ça va, y a des jolies plantes. Avant c'était plus... c'était de l'herbe tout court. A ce jour y a des choses qui ont été faites. C'est très beau, je dirais pas le contraire... (...)

Mais les commerces, ils font faillite, parce qu'y a pas de passage. Ce qui marche bien, vue la verdure et l'espace, quand il fait chaud, les terrasses sont pleines, la darse, elle est pleine de monde. Les gens ils viennent, ils vont acheter et ils s'assoient sur la darse. Là vous voyez un monde pas possible. En dehors de ça, y a pas de passage, dans les autres rues. »

Les pelouses sont dites « envahies » par les touristes ou « les gens qui traînent », les bouteilles cassées, les voitures, les motos... Cette personne, Mme N., nous dit aussi préférer, pour y être tranquille, s'y promener très tôt le matin ou tard le soir.

« Mme N. : Ce qui pose problème c'est la nuisance sonore. Si vous avez l'occasion, passez un soir ici, vous verrez les voitures sur la pelouse, les motos, les gens... quand il fait chaud, les gens sont dehors et là je vous dis, je préfère l'hiver. L'été c'est très agréable, mais soit il faut venir très tôt le matin ou très tard le soir. Et le soir vous trouvez des gens bizarres. Sur le pont, y a des trafiquants de drogues, à la vue de tout le monde... Et la police ne dit rien par rapport à ça. »

On touche là à une problématique rencontrée dans nos enquêtes : d'un côté la ville-spectacle telle qu'on la trouve par exemple à Montréal avec des festivals qui se succèdent tout l'été (une partie de la ville est soustraite aux habitants, et ces histoires de ville-spectacle sont promptes à diviser les habitants : ceux qui sont supposés en profiter, ceux qui en font davantage les frais) et de l'autre la « touristification » comme on la trouve thématifiée à Barcelone (avec l'enjeu de la vitrine qui s'étend à l'échelle de la ville et où les habitants font partie du paysage, du décor). Les habitants pointent la différence entre le genre d'attentions que requièrent les événements, le rayonnement sur l'extérieur et celles que requiert le quotidien. Certains habitants confient, comme en témoigne l'extrait d'entretien, un sentiment de délaissement, d'abandon, au profit d'une population de passage, sentiment partagé par ceux qui habitent dans les rues les moins passantes.

« On est allés à une réunion (...) et il y a des gens qui disaient : moi je suis dans la course, c'est moins propre, c'est tout pour devant. Donc il y avait devant et derrière. C'est drôle.[...] Et c'est vrai que c'est très propre devant, trois fois par jour ils nettoient. On les voit passer le matin, l'après-midi et le soir. Ça fait très souvent. Je vois les camions. Ils ramassent les poubelles. Il n'y a jamais un papier par terre. La place nautique ils la nettoient. Là ils ont fait les plates bandes. Alors les gens se plaignent derrière c'est sale, il paraît qu'ils nettoient moins. » [Entretien Confluence, Mme. T.]

D'autres constatent sans étonnement le nombre de déménagements dans le quartier.

« Mme N : Y a beaucoup de gens qui déménagent... Moi je vois souvent des camions qui déménagent. Je pense que c'est vrai qu'au niveau des événements, quand il y a des événements, les gens sont pas très bien chez eux. Pas tranquilles chez eux. Du fait que c'est un quartier agréable, dès qu'il y a des événements, ça attire une foule. Et les gens se sentent pas dans le calme, il y a des nuisances sonores. Comme quand il y a les Nuits sonores, oh la la ! On a beau dire, ça dure pas longtemps mais...C'est pénible hein. Vous pouvez pas sortir. Parce que vous avez des gens saouls dans tous les sens. [...] C'est toujours comme ça. Les gens ils viennent ici, ils habitent un moment, puis ils déménagent, qu'ils soient riches ou pauvres. »

Ce constat est dur et d'une certaine manière rejoint le constat froid et désaffecté de ceux qui vivent ici un peu par hasard et surtout pour la proximité avec l'autoroute, dans un rapport très utilitaire au quartier (une ville dortoir, une ville de transit). Nous en avons rencontré plusieurs. Dans tous les cas est pointé de manière unanime le manque de services, de médecins notamment (au regard de l'augmentation de la population), le manque de commerces ajustés aux besoins, la sur-représentation des cafés et restaurants, les commerces qui ferment, les locaux commerciaux qui finalement restent vides longtemps, la vie de quartier qui ne prend pas, les rues désertes et les écarts entre le devant et le derrière, le manque de prises sur les choix qui sont faits dans le quartier. Là où la version optimiste de Mme T. donnait à voir la grande confiance qu'elle pouvait avoir dans le processus, là c'est tout le contraire, c'est la méfiance à l'endroit du projet qui prend le dessus. De la même manière, si certains anciens habitants du quartier Sainte-Blandine viennent profiter des équipements et aménagements extérieurs, c'est en s'y sentant pour l'instant tout à fait étrangers et sans réserve pour les critiquer (les équipements mal pensés : le terrain de basket, plutôt pour les grands, mais qui fait caisse de résonance, les commerces tous azimuts sans concertation sur les besoins du quartier, l'incompréhension face à un aménagement dont le sens ne semble pas suffisamment partagé).

Enfin, et cela importe, à leurs côtés, nombreux sont ceux qui ne sont pas enclins à se prononcer, ils savent qu'ils ne resteront pas mais leur critique n'est pas acerbe, elle est à la mesure de leurs faibles attentes, leur faible croyance dans le projet. Dans ce contexte, l'expression des habitants n'est pas toujours facile à saisir, nous en avons fait l'expérience, beaucoup sont fuyants, nous disent ne rien avoir à dire.

Pour d'autres les ambiguïtés de l'expérience restent trop fortes :

« C'est vraiment bien. On avait vraiment besoin que cet espace soit rénové, que l'espace soit ré-exploité parce qu'avant c'était des entrepôts. C'était plus exploité du tout. On avait accès au quai mais ça n'a rien à voir avec ce qu'il y a maintenant. Bon après ça draine énormément de monde. Mais bon... on ne peut pas tout avoir. [...] Souvent je dis, la superficie au sol elle est restée la même, mais une telle population... Mais bon le quartier a changé en bien. Mais ce qui est pénible, dans le fait que ça draine autant de monde, c'est toutes ces bouteilles cassées, qu'il y ait du verre de partout, ça c'est un regret. Pourtant il y a beaucoup d'agents d'entretien. Mais ça manque de civisme. C'est dommage. On englobe tous les jeunes là-dedans... Au niveau des commerces ça a changé aussi. Non mais c'est bien, c'est bien ce qu'ils ont fait. » [Entretien Confluence, Mme E.]

### ***3.2 Des sociabilités à réinventer***

La question des sociabilités dans le quartier est une ritournelle du projet, fréquemment thématifiée sous l'angle de la convivialité, des rencontres possibles dans les espaces publics, à la terrasse d'un café ou d'un restaurant, au centre commercial, au cinéma etc. Aussi c'est à l'aménagement des



espaces extérieurs, places, espaces verts et espaces publics en tous genres que les promoteurs du projet confient la résolution de ces problématiques. Et, *in fine*, c'est à la MJC et au CIL qu'est confié le reste. Nous avons cherché à la suite à saisir ce qu'en disent les habitants.

### 3.2.1. Sociabilités d'habitants-pionniers

L'une des formes de sociabilité que nous avons pu enregistrer dans nos entretiens a à voir avec cette position d'habitant-pionnier, que nous commençons à connaître un peu mieux maintenant. Partageant leur condition de propriétaires, ayant acheté sur plan, ils partagent des histoires, de défauts de conception et de fabrication dans leurs immeubles, dans leurs appartements, etc. Ils connaissent les problèmes des uns et des autres (les problèmes de voisinage, les nuisances perçues...). Ils se rendent aussi quelques services, de gardiennage essentiellement (garder les clés, arroser les plantes), ou s'invitent à dîner. Surtout ils se parlent : là où Mme T. déplorait ne connaître personne dans l'immeuble qu'elle avait occupé huit années durant avec son mari avant son déménagement, elle se sent beaucoup plus entourée à la Confluence :

« Mme T. : On a des amis sur place, je trouve que c'est très sympa.

Question : Vous les connaissiez avant ?

Mme T. : Non pas du tout, on s'est retrouvés au début, on a sympathisé avec quelques-uns et puis mon mari maintenant est président du conseil syndical de la copropriété. Alors on connaît tout le monde plus ou moins, surtout lui d'ailleurs. Alors c'est marrant parce que dans les immeubles à côté on connaît personne. Le quai, il y a le bleu... C'est ces trois-là, on connaît on a des amis enfin je ne sais pas si on peut dire des amis, si enfin on se connaît depuis trois ans, des gens sympas, on s'aide, ça va quoi. J'ai les clés de plusieurs appartements comme je suis pas mal là. Là on va partir une semaine mais on part hors saison nous. On se rend service, l'ambiance est très sympa hein, il y a une espèce de cohésion de quartier. Alors c'est marrant parce qu'on se raconte nos histoires. Dans notre immeuble dans le quartier de Sainte Blandine, on ne connaît personne. Huit ans, on disait bonjour à quelques personnes et c'est tout. Ici on connaît plein de gens. Ici on connaît plein de gens qui viennent, on dîne ensemble, moi j'ai les clés, alors que là-bas pas du tout... C'est curieux alors qu'il y a bien moins longtemps qu'on est là, quatre ans. C'est complètement autre chose. »

Ces sociabilités sont cependant décrites comme limitées : les habitants des différentes allées ne communiquent pas forcément entre eux, l'écart de perception entre les gens habitant les rues de devant (sur la darse) et les autres est très fort (« la première chose qu'on vous demande c'est vous habitez devant ou derrière ? »), le racisme ambiant participe aussi à bien encadrer et limiter ces sociabilités, tel que nous le décrivent déjà M. et Mme T. :

« C'est vrai que quand il y a eu des feux de poubelles au Monolithe où il y a beaucoup d'africains, beaucoup ont dit : ça y est c'est les arabes et nous les premiers. (...) Y'a des gens qui commençaient à dire je vais déménager, c'est trop mal famé le Monolithe. C'est une grande concentration. Honnêtement moi je ne serais pas contente si j'avais quatre familles avec cinq ou six gosses, ça n'a rien à voir, c'est un problème de société pas de race là. (...) J'ai rencontré quelqu'un à la MJC qui m'a dit : je n'en peux plus je vais vendre, les plantes arrachées, tout est cassé. C'est vrai les enfants on ne leur a pas expliqué. C'est encore une question d'éducation. Alors je lui ai dit : restez parce que si vous partez tous il va de nouveau y avoir une concentration trop grande, c'est dommage quoi ? » [Entretien Confluence, M. et Mme T.]

Mme N., depuis un tout autre point de vue, signale quant à elle les différences, voire les fractures, qu'elle observe dans son immeuble entre propriétaires et locataires, et dont elle fait directement l'expérience.

« Y a des propriétaires qui ne vous disent pas bonjour. C'est très différencié. Vous savez je trouve ça bête parce que avant j'étais aisée, et dû à ma maladie, j'ai descendu, comme tout le monde, mais

on garde la politesse. Vous voyez. Le Monolithe pour eux, c'est pauvre. Moi ils ne savent pas. La première chose qu'il fait un propriétaire, c'est : vous êtes propriétaire ? Vous allez voir, vous n'allez pas pouvoir rentrer votre voiture dans le garage. Je dis : non mais j'ai une petite voiture. C'est quoi comme voiture ? Ah ça a dû vous coûter cher... C'est toujours des remarques comme ça. »

La question des « bons usages » du quartier ponctue les entretiens : plusieurs des habitants arrivés de longue date décrivent les petits accrochages qu'ils ont au quotidien. Ils pestent contre les voitures circulant ou cherchant à entrer dans les zones piétonnières, les enfants marchant sur les pelouses ou courant dans les plates-bandes, les détériorations en tous genres, mais aussi les canisses accrochées aux balcons, tel que nous l'avons déjà évoqué... A chaque fois ce sont de mauvais usages qui sont dénoncés, mis en cause, révélant par contraste ce que seraient pour eux les « bons » usages. Le conseil syndical de copropriété occupe à ce titre une place centrale, le rappel des « bon » usages s'étendant bien souvent au-delà des murs des immeubles, allant jusqu'au quartier dans son ensemble.

### **3.2.2. Sympathies d'usage**

D'autres formes de sociabilité sont décrites dans les entretiens, que l'on nommera ici « sympathies d'usages », soit les sympathies qui se créent à partir de l'usage partagé des espaces extérieurs, des immeubles, des services, etc. Elles sont multiples, infinies même, mais ont ceci de particulier qu'elles engagent à chaque fois des formes, même discrètes, de solidarité.

Nous les avons repérées par endroits entre locataires, qui partagent souvent, au moins au sein d'un même immeuble, des problèmes similaires, même si leurs conditions d'existence peuvent varier nettement. Nous avons pu les observer de manière très forte entre assistantes maternelles, elles qui partagent les mêmes parcs, les mêmes services, les mêmes horaires, parcourent les mêmes espaces, les mêmes rues. Cette continuité dans la présence semble favoriser les liens entre elles et le partage d'expérience, y compris sur le vécu du quartier.

Nous les avons aussi repérées, comme nous l'avons déjà indiqué, entre propriétaires de chiens (une espèce de promeneur avec ses sociabilités propres, traversant les classes sociales), mais aussi entre propriétaires de chiens et agents d'entretien, du fait là encore d'une présence continue et répétée dans les espaces extérieurs du quartier, sur un autre mode que celui anonyme du promeneur ou du passant. Les gens décrivent ceux qu'ils connaissent par leur chien, les chiens sont appelés par leur prénom et l'on connaît leurs habitudes (les horaires, renifler untel, ramasser les bouteilles, faire le tour de l'arbre, passer par la pelouse, aboyer à la vue de telle personne ou tel autre chien etc.). Des complicités insoupçonnées se créent, non pas celles de terrasses de café, mais entre ceux qui arpentent les rues, avec leur chien ou pour les nettoyer.

« Question : Vous connaissez bien les gens qui ont des chiens.

Mme C. : On est obligés hein.

Mme N. : Tous les gens qui ont des chiens on les connaît, on leur dit bonjour, eux ils peuvent jouer.

Mme C. : Y a beaucoup de gens qui ont des chiens ici d'ailleurs.

Mme N. : Nous on est des femmes, donc si on peut s'appeler, est-ce que tu sors maintenant, s'envoyer un sms, est-ce que tu sors maintenant. On est solidaires, c'est plus agréable(...)

Mme C. : Moi je vais vous laisser, je vais aller cueillir des cerises. Vous voulez pas venir. Vers la Banque de France il y a des cerises sauvages, elles sont très bonnes.

Question. : Oui comme ça vous avez beaucoup d'interaction avec les gens du quartier...

Mme N. : Je suis communicative. Oui on connaît tout le monde, on se croise. Le personnel qui fait l'entretien fait un boulot impeccable.

Question : C'est toujours les mêmes gens ?

Mme N. : Et non, ils font tourner. Mais je connais presque tout le monde parce que je dis bonjour et que j'ai appris à Max à ramasser les bouteilles et à les mettre dans les poubelles. Ils sont adorables, sauf que comme toujours on casse le budget, on coupe, et les pauvres, ils doivent faire un boulot de 8h en 4h. Ils sont épuisés. Pour la fête des Nuits Sonores, ils ont mis le personnel à commencer à travailler à 5h du matin, pour nettoyer la saleté, y avait un boulot monstre. Je leur tire mon chapeau. Mais pour tout ce qui est relatif au quartier, on a l'impression d'être abandonnés. Y a pas d'explications, on ne sait pas à quoi ça sert le jardin partagé. Parait-il que les plantes qui sont mises ici c'est pour la faune et la flore, mais parce que je connais le monsieur des Espaces verts, il m'explique.

Question : Sinon sans ça, vous ne sauriez pas... Et quand vous dites que vous discutez avec d'autres habitants, c'est comment... ?

Mme N. : A la MJC, vous avez le directeur qui me parle. Les gens ils m'abordent parce que j'ai un chien qui est gentil. Je croise les gens et c'est dans ces moments qu'on discute. On a su par un jeune, qui a un chien aussi, qui nous a dit : les résidents se sont plaints, il y a eu une réunion des résidents, ils ont dit : y en a marre des chiens, y a trop de caca. Y a beaucoup de gens qui sont de passage et de gens qui habitent dans le quartier qui ne ramassent pas, donc au bout d'un moment, vous le cherchez un peu, et vous le trouvez le caca. Et en fait ils se sont plaints, et il va y avoir dans l'avenir, ça peut être demain ou d'ici deux trois semaines, la police qui va passer pour verbaliser tout le monde. Et y a ici aussi un petit journal, je me souviens plus du nom, que vous recevez dans la boîte aux lettres tous les trois mois, dans ce journal, il y a un monsieur, qui a un chien aussi, et qui fait partie de je sais pas quoi des résidents, le conseil ou l'association des résidents... je pense que ça pourrait vous aider. Ici il y a le cours Charlemagne et ensuite vous avez la première rue parallèle, vous allez tout au bout et dernière la place Sainte-Blandine, vous verrez un petit terrain, derrière le terrain de basket, vous verrez un bâtiment, c'est comme la maison de la justice et du droit. Là je sais qu'il y a des associations qui se rassemblent. Parce qu'y a beaucoup de gens ici qui ont connu la Confluence cinquante ans en arrière, et qui aujourd'hui voient le changement. (...) J'ai vu un reportage sur le Canada où ils faisaient des appartements comme ça, mais ils faisaient même des laveries en bas, pour que les gens n'aient pas tous à avoir un lave-linge chez eux. Bon c'est pas encore rentré dans les esprits français. Le partage, les trucs comme ça. Le français est très individualiste. (...)

Cette dame elle est à la retraite. Vous savez la dame qui est assise qui a les cheveux blancs... Le sentiment qu'on a c'est un sentiment d'abandon. La dame d'en face, c'est un médecin urgentiste, elle a divorcé. Quand elle a cherché un autre appartement, elle a galéré. Moi je suis dans la catégorie des gens pauvres, c'est une autre galère. Vous allez jamais sortir de votre appartement. »

Dans cet extrait, Mme N. s'inquiète donc de la charge de travail accrue des agents d'entretien. Elle partage avec eux le sens des aménagements, notamment paysagers, du quartier. Elle obtient des informations et explications qui lui semblent essentielles pour comprendre le quartier. C'est par une co-présence réitérée, parce que son chien les aide à ramasser les bouteilles, et parce que tout simplement nous dit-elle, elle est polie et se soucie de leur condition, qu'elle entre en relation avec eux. Elle se soucie également de nombreuses autres personnes au fil de l'entretien : l'une de ses voisines enceinte qui comme elle est restée longtemps sans chauffage, une autre qui suite à un divorce a eu beaucoup de mal à retrouver un appartement, mais aussi tel commerçant, locataire d'un local commercial, qui partage avec elle ses difficultés liées aux conditions de location (tarif, équipement, montant des charges etc.) etc. Si son discours semble à certains moments faire fi des classes sociales (des problèmes comme le bruit ou les malfaçons affectent tout le monde, « que l'on soit riche ou que l'on soit pauvre »), il est aussi l'occasion de tracer des lignes de sympathies, marquer des différences, notamment par la difficulté à se faire entendre ou à être considéré comme un interlocuteur valable. C'est pour elle l'un des « gros défaut » du quartier.

« Mme N. : Le gros défaut de ce quartier c'est le défaut d'ouvrage et de se faire entendre. Parce que même auprès..., je suis restée deux ans sans chauffage. Je me suis adressée à une assistante sociale, l'AS me disait : écrivez à Environnement et habitation, ou Environnement et écologie... écrivez-leur, mais il faudrait que votre appartement soit insalubre. Et il est pas insalubre, il avait un manque de chauffage. Donc vous vivez dans l'appartement à 13-14°C c'est dur. Donc on a fait le nécessaire mais pas de nouvelle...

(...) Je suis habitante ici, je n'ai jamais connu une seule réunion de résidents. Et après on m'a dit que les résidents c'était que les propriétaires. Ah bon ! Il faut savoir que l'allée... (j'aime bien parce qu'il regarde... *une petite fille qui passe*. « c'est une princesse et on ne touche pas aux princesses » (Rires). Bonjour. Si un jour elle veut, elle peut le caresser, je le tiens !). Si vous voulez, on a l'allée des propriétaires et les deux allées HLM. Sachez que tout ce qui est décidé par les propriétaires, puisque les parties communes et les poubelles sont communs, on le saura pas, parce qu'on est des locataires. » [Entretien Confluence, Mme N.]

Les sympathies qu'elle donne à voir dans l'entretien reposent sur la mise en circulation de tout un tas de « bons plans » : partager l'adresse d'un médecin qui accepte de prendre de nouveaux patients, une pharmacienne qui donne de bons conseils, un « spot » où cueillir des cerises sauvages, l'heure à laquelle sortir pour être tranquille, comment faire en cas de contravention par la brigade canine (ne pas donner son nom, dire au policier que celui qui ne porte pas de sac est son cousin et que l'on en a pour lui...), avertir d'une descente de police visant à verbaliser les propriétaires de chiens, où faire ses courses à bas prix, les cafés et restaurants où il est possible de demander un verre d'eau, les magasins trop chers à éviter, les promotions du moment, des ateliers de cuisine gratuits organisés dans le quartier, faire la pub pour un café, un restaurant, un commerce qu'elle trouve sympathique.

Enfin, ces sociabilités sont aussi l'occasion d'échanger sur l'avenir du quartier, ce que eux, habitants, auraient à imaginer pour répondre aux besoins du quartier.

« Mme N. : Oh la la. Les gens ils arrivent... On a une caserne de gendarmes, tout ce bâtiment marron. Y a souvent des nouvelles familles qui arrivent, ils ont plus de place à l'école. Médecin... Y a une dame qui m'a expliqué. Ah vous avez cinq enfants, plus vous et votre mari, ça fait sept. Je peux recevoir toutes les trois semaines, un membre de votre famille. Elle lui dit : je dois mettre mes enfants à l'école, il me faut l'attestation médicale pour le sport, je dis à l'école : attendez ? C'est affolant. Ce qu'on avait pensé, en en parlant avec d'autres habitants, c'est... imaginez là-bas vous mettez un autre bâtiment, un peu comme la MJC, ils vont faire une rampe pour le skate. Ça on va faire, mais si on mettait un centre de santé. Vous pensez pas que ça rentabiliserait le terrain, le bâtiment, et le professionnel aurait un salaire. Avec tout ce peuple qu'il y a ici. Un médecin généraliste, ici, vous le contactez, il vous dit, je ne prends plus de patient. Trop de densité de population et pas assez de médecin. Je ne me rappelle plus le nombre d'habitants dans le quartier. Le kiné, depuis qu'il est là, les gens ils respirent... Les écoles vont manquer... Si comme la dame qui fait du jogging, vous passez, le quartier il est beau, mais pour habiter, il est pas si beau que ça. Y a de la place, ils pourraient faire des choses intelligentes. Je suis pas quelqu'un de spécialisé. »

Elle pointe à nouveau dans cet extrait le manque de commerces adaptés, de professionnels de santé, d'écoles...

Encore une fois, ceux qui ne se prononcent pas sont aussi très nombreux. Comme M. S. certains disent se sentir bien dans le quartier, mais le quitteront sans difficulté, ils n'y sont pas du tout attachés. « Les gens se disent bonjour, mais sans plus. J'ai l'impression que ça tourne quand même pas mal. C'est une impression. »

« Moi je voulais un appartement qui soit pas trop loin de l'autoroute, histoire de pouvoir aller travailler, je travaille à Messimy (comme informaticien free-lance) et je voulais me raccourcir, parce qu'avant j'habitais à Villeurbanne et c'était un peu pénible. Je voulais me faciliter la vie. Et après on voulait un truc qui soit suffisamment grand pour être à l'aise, sans se marcher dessus. Et

voilà, donc on est arrivés ici, il y a trois ans et demi.

C'est sûr qu'on n'est pas trop mal ici, mais je dois avouer que je traîne pas forcément ici, dans le quartier. Parce que tout ce qui est courses, je vais au marché de temps en temps, tout ce qui est viande, j'ai un ami qui est boucher, donc euh, (rires) forcément je vais le voir tout le temps... Et après j'ai du faire trois quatre restaurants maximum dans le coin depuis que je suis là donc... [...]

Mais en fait depuis que je suis ici, je ne suis pas vraiment capable de dire s'il y a vraiment une vie de quartier, s'ils profitent vraiment du quartier, ou si comme moi ils sont juste là pour habiter. Parce que moi je sais que je suis là pour habiter. Après je vais un peu au marché, je vais faire quelques courses là-bas, mais dans le quartier j'y viens pour dormir. (...)

Là on est en mai, d'ici la fin de l'année, je vais partir d'ici, je vais essayer d'acheter un peu plus haut, parce que mon colocataire va partir... Plus vers Perrache, à côté du boucher ... Enfin c'est pas la raison première, enfin lui il insiste pour que je sois pas loin mais... Non la raison première c'est que là je bosse actuellement à Messimy, donc là je prends la voiture, et j'ai encore envie d'avoir un accès simple pendant le temps où je vais continuer à travailler avec eux. Mais je pense que j'ai une durée de vie limitée chez eux. Après si je recommence à travailler sur Lyon, je préférerais éviter de prendre la voiture donc Perrache c'est pas mal parce que t'as deux tram différents, le métro, alors que là t'as que le tram, donc ça m'intéresse pas plus que ça.

Question : Et tu tiens pas particulièrement à ce quartier...?

M. S. : Ah non ! Mais bon je suis quand même bien dans mon appartement... » [Entretien Confluence, M. S.]

M. S. nous dit qu'il est « juste là pour habiter », entendu, pas pour avoir une vie de quartier ou profiter de ses aménagements, entendu, parce qu'il pourrait partir du jour au lendemain. D'ailleurs, il pense à déménager, se rapprocher de Perrache, le nœud de circulation le plus proche, pour lui faciliter le trajet pour aller à un travail qui, nous dit-il aura sans doute changé d'ici là. M. S ne pratique pas beaucoup la solidarité d'usage : ses attachements sont révocables à tout moment, il est là mais il pourrait tout aussi bien être ailleurs.

### ***3.2.3. L'ombre projetée des sociabilités d'avant***

La vie dans le quartier Sainte-Blandine, au sud de Perrache, jouxtant les nouvelles constructions, n'est que très peu abordée dans les entretiens réalisés avec les nouveaux habitants de la ZAC 1. Lorsque cette vie émerge, au détour d'une phrase, c'est bien souvent que les commerces y sont privilégiés (marché de fruits et légumes, boucher, Lidl...), les services de santé (médecins généralistes et spécialistes) plus implantés, mais surtout que des amitiés ont été nouées : l'ami boucher de M. S. qu'il connaissait avant d'arriver à la Confluence, les amies de Mme N. rencontrées près des bassins où elles viennent régulièrement promener leur chien. Sinon ce sont les habitants historiques qui nous parlent de leur quartier, des sociabilités passées, de la vie du Marché Gare. Certains voient dans la construction du quartier Confluence l'occasion de revaloriser leur quartier : « On avait vraiment besoin que cet espace soit rénové, que l'espace soit ré-exploité parce qu'avant c'était des entrepôts. C'était plus exploité du tout. On avait accès au quai mais ça n'a rien à voir avec ce qu'il y a maintenant ». D'autres, beaucoup plus mitigés, craignent les effets que cela peut avoir sur les sociabilités, l'état des commerces locaux, où sur le fait que les problèmes puissent être rejetés aux limites du quartier, à l'endroit des anciens HLM. La connaissance qu'en ont les nouveaux habitants est quant à elle assez vague : ils savent qu'il y avait là avant un marché de gros, que l'on disait « derrière les vouîtes »...

Pour les habitants historiques du quartier Sainte-Blandine ou du sud de Perrache, l'époque du Marché Gare reste pourtant une référence, à l'aune de laquelle les transformations des formes de sociabilité peuvent être évaluées. Le temps du marché de gros évoque tout un monde de sociabilités

de rue ou de bistrot, les figures locales parfois hautes en couleur qui fréquentaient les petits commerces qui existaient alors en abondance et balisaient la vie de quartier et ses rythmes. Les différentes populations ne faisaient pas alors que se croiser ou coexister, les récits nous ont donné à voir tout un brassage entre les SDF qui cherchaient à glaner quelques denrées au Marché, à l'ouverture ou à la fermeture des épiceries, les routiers, les travailleurs du Marché Gare, les artisans et les ouvriers qui se retrouvaient au café, à la pêche ou autour d'une partie de pétanque...

« Le Marché Gare c'était des milliers de gens, des camions, des tonnes de camelote, c'était une vie, vingt-cinq bistrot, tous les jeunes ils pouvaient aller faire le manard là-bas en sortant de l'école, et celui qui sortait à un niveau plus haut il trouvait un poste de comptable, secrétaire, il manquait toujours quelqu'un. Et en plus c'était une époque où le commerce marchait à fond, c'était la vie dans le temps. Et avec le déplacement à Corbas, là-bas il crève, mais il pourrait plus être là. Mais c'est comme la voiture à quatre chevaux de l'arrière-grand-père j'habite pas à cette époque et le type qui vous en a parlé lui il avait deux cent copains il voyait sa vie... moi à l'époque je jouais aux boules c'était ma vie aussi les bistrot, je connaissais tout le monde. Et puis pour changer de patron on faisait deux cent mètres, maintenant on fait deux mille kilomètres. (...)

J'ai 86 ans. Le quartier je le connais depuis 60 ans. Alors oui le quartier Sainte-Blandine était vivant comme un village de mille habitants, il y avait vingt-cinq bistrot et tout le monde se connaissait, s'appelait par son prénom, tout le monde s'habillait là, s'achetait ses chaussures là... maintenant les chaussures on va les acheter à Go Sport, on s'habille à la Part Dieu [gros centre commercial situé dans un autre arrondissement]. On vivait à la campagne, mais entre nous. Les mecs de la place Carnot ils n'osaient pas venir là prendre un café, ils avaient peur de se faire assassiner... alors que les gens à Sainte-Blandine ont des niveaux de vie supérieurs, c'est souvent des retraités en couple de la SNCF qui ont déjà payé leur appartement... Maintenant il se reconstitue un quartier il faut quinze vingt ans. Et ils pensent qu'il y aura trente à quarante mille habitants... » [Entretien Confluence, M. Br.]

L'âge d'or du Marché Gare est révolu mais il fonctionne encore comme une référence implicite dans le discours de M. X. quand il a entrepris de nous exprimer son attachement au quartier Sainte-Blandine. Le plan de description est le même (les petites conversations autour des commerces-repères, les habitués qu'on croise et recroise) mais pourtant quelque chose a changé, avec la fermeture du Marché, comme une évidence ou une profondeur de la vie de quartier qui se serait alors tarie.

« M. X. : Moi j'aime bien mon quartier, j'ai tout j'ai mes repères, mon petit café, je rencontre mes copains, je vais au PMU. En fait je fais travailler tout le monde : le boulanger, le marchand de journaux, j'aime bien changer de temps en temps, aller à la gare, même à pied quand je suis pas trop fatigué, j'aime pas être attitré... je croise beaucoup beaucoup de monde mais bon le plus souvent c'est « bonjour bonsoir », mais sans plus. J'en tire pas grand-chose. Comment tu vas ? Y en a qui aiment pas trop discuter ils disent juste bonjour. Mais c'est tellement agréable de discuter un moment, d'avoir un moment de... il y a beaucoup de choses qui ont changé, tous les magasins...

Q : Avec la fermeture du marché de gros ?

M. X. : Y a dix ans qu'ils disaient qu'ils allaient partir. Moi ça me gênait pas, c'était vachement agréable, c'était ouvert à tout le monde. Maintenant je sais pas ce qu'ils vont en faire, on est au courant de pas grand-chose... Au niveau de la Confluence ça leur amène du monde mais pas tant que ça, Carrefour, la semaine y a pas grand monde. Par contre le week-end c'est bondé. Les parkings sont tous pleins jusque derrière là-bas. Les gens viennent surtout pour visiter, pas spécialement pour acheter. Pour dire de faire une sortie, y a beaucoup de gens qui viennent en tram ou en métro. »

### 3.2.4. Des opérateurs de liens

En dehors de ces sociabilités très informelles que nous avons pu enregistrer dans nos entretiens et au cours de nos observations dans le quartier, deux pôles sont apparus comme bien identifiés autour de cette question des sociabilités : le Comité d'Intérêt Local Sud Presqu'île-Confluence d'une part, créé en 1964 pour défendre les intérêts des résidents de la partie sud du 2ème arrondissement de Lyon (de la rue Sainte Hélène, du quartier d'Ainay, à la pointe du confluent entre Rhône et Saône) et qui semble toujours bien actif ; la MJC Presqu'île-Confluence d'autre part, que nous avons déjà évoquée. Créée en 1965 dans le quartier Perrache Sainte-Blandine, elle est l'une des plus anciennes de Lyon ; elle sera rebaptisée et déplacée au cœur du quartier Confluence à l'entrée de la darse fin 2013.

Ces deux institutions bien répertoriées nous ont été assez systématiquement indiquées dans le cadre des entretiens réalisés à la Confluence. Elles doivent prendre en charge notamment tout le travail de réinvention des sociabilités mises à mal par les processus de restructuration urbaine, par l'arrivée massive de nouvelles populations dans le secteur, et par une évolution de fond des conditions de la vie citadine. Ces opérations sur les liens de voisinage et de sociabilité locale interviennent aussi bien évidemment dans une foule d'associations et de structures culturelles, sportives, religieuses mais qui sortent un peu du champ méthodologique de notre enquête (aucun de nos interlocuteurs ne s'étant directement constitué en point d'entrée vers cette constellation associative).

#### *Le CIL*

Le CIL organise chaque année en mai un vide grenier de deux kilomètres de long sur le cours Charlemagne. Il publie un journal tiré à dix mille exemplaires, tient à jour un site internet. Il est également associé à la SPL Lyon Confluence et sa manifestation « Le temps des Cerises », pour la fête des rives de Saône, organisée chaque année en juin, et comptant jusqu'à trente mille visiteurs. Le CIL Sud Presqu'île-Confluence organise enfin divers événements culturels tout au long de l'année (conférences, concours de nouvelles ayant réuni en 2014 cent soixante-dix écrivains dont quatre de pays étrangers et ayant abouti à l'édition d'un premier livre sur le thème de la « confluence », etc.). Le président perçoit ainsi le rôle et le sens du CIL vis-à-vis des nouveaux habitants :

« Ils adhèrent parce qu'on représente les habitants, enfin représenter, on défend les intérêts locaux. On n'est pas zorro non plus, on est comme une famille, on fait rencontrer les gens entre eux, la nouvelle clientèle et les habitants traditionnels. Ça se fait par des réunions, des fêtes, des journaux... les défendre par rapport aux malfaçons, aux transports. Ils ne viennent pas que pour dire que leurs volets sont cassés, mais ils viennent aussi chercher de la chaleur dans la vie courante. » [Entretien Sainte Blandine, CIL, M. Br.]

La Confluence doit opérer la jonction entre les populations déjà installées et les nouveaux habitants : une jonction qui opère au plan des usages de la ville et notamment au travers de nouvelles formes de sociabilité. Dans le discours du président du CIL, cette composition s'effectue autour de deux formes sociales spécifiques : les « points religieux » (églises, paroisses... mosquées ?) et « les associations comme nous ». Ces deux institutions ont en commun de porter dans leur dénomination même tout l'enjeu d'une formalisation de ce qui peut relier les habitants entre eux et au quartier en mutation. Précisément, puisque l'élément de sociabilité de quartier n'a plus l'évidence des usages anciens (à l'époque du Marché Gare), il s'agit d'opérer sur les liens de proximité, d'inventer des événements ou des activités *ad hoc*, « pour que dans cinq ou dix ans la mayonnaise prenne ».

« Des gens viennent s'implanter là, c'est comme les gens qui vont à la campagne, c'est pas la même mentalité que les trois cent types qui sont allés à la même école, il faut qu'ils s'incrustent, qu'ils

fassent leur trou. Les aménageurs créent des soirées avec les nouveaux habitants, on fait des fêtes, on fait des trucs et eux ils sont contents. Les vrais liens sociaux c'est quoi les vrais liens sociaux : les associations comme nous et les points religieux. À la messe Sainte-Blandine le nouvel habitant il va connaître le voisin, il va serrer la main du curé... c'est ça qui fait la liaison entre les gens. Après il faut qu'ils trouvent leurs repères dans les couches de la société. Il y a peu de logements sociaux aux Confluences, il y a beaucoup de gens qui ont les moyens. Ils doivent trouver leurs repères en fonction de leurs moyens, une manière de vivre...

Parce que la Confluence je sais pas si les gens ils se rendent compte de ce que c'est. Ils viennent à la Confluence, premièrement y a cette pièce d'eau, on ne sait pas pourquoi... c'est impressionnant. Après tous ces immeubles qui sont assez baroques, et puis y a le centre commercial, un climat dans la rue qui est un peu froid, y a peu de gens dans la rue, ce n'est pas comme le cours Charlemagne alors les gens ça les interpelle, ils ne comprennent pas. La Confluence c'était une friche industrielle qui représente 50% du centre ville. Vous avez Bellecour là, Perrache [il prend la table comme modèle] et après rien à part Sainte-Blandine mais c'est 5 000 habitants, pas grand chose. Alors la volonté de ceux qui ont imaginé le projet, Raymond Barre, et puis Gérard Colomb après lui, ils ont voulu créer une ville à la campagne, avec beaucoup de verdure, des temps de repos, une circulation apaisée, des gens peinarde, quoi. Alors comment la mayonnaise va prendre c'est dans les trente ans, pas dans les quinze jours ni même dans les cinq ans. »

### *La MJC*

Le rôle de la MJC, sous ce prisme de la fabrique de sociabilités, semble assez comparable. Nous nous attarderons plus spécifiquement ici sur la manière dont cette dimension est pensée autour du secteur Environnement avec l'animation de jardins partagés, l'installation des composteurs et plus généralement les activités autour de l'alimentation et de la gestion des déchets.

La MJC est impliquée dans cette activité de jardinage depuis 2011. D'abord en prenant la suite, comme nous l'avons évoqué brièvement, du directeur du centre de loisir qui avait décidé de jardiner avec les enfants dans les terrains vagues du quartier (terrains industriels abandonnés), avec le soutien d'associations locales et de directeurs des écoles avoisinantes. Ce jusqu'à ce que la Ville décide en 2011 de récupérer ces terrains pour lancer le chantier de construction du bâtiment du Conseil Régional. L'histoire raconte que les personnes impliquées feront alors pression pour voir ce projet continuer, et que suite à cela leur sera proposé de délocaliser ces activités dans un jardin « à visées pédagogiques », animé par la MJC, dans une petite rue à côté de la gare de Perrache, à l'arrière du bâtiment des Archives, rue Gilibert. Ce jardin étant centré sur le partenariat avec les écoles, un autre jardin sera alors ouvert, en parallèle, sur la Terrasse Saône du centre d'échange. Le récit de cette expérience est intéressant pour comprendre le processus et les difficultés liées à la valorisation de ces jardins partagés. A la fois l'enjeu central de cette activité de jardinage réside dans la rencontre et l'auto-organisation des habitants, et en même temps cet esprit ou cette vocation viennent buter en permanence sur des logiques d'aménagement et de gestion qui prétendent également faire la ville mais sur un autre plan que celui des usages concrets (impératifs de sécurité, de circulation) :

« C'est deux toits terrasses, mais c'est pas bien mis en valeur. Il paraît que dans les années soixante-dix, c'était un lieu phare des Lyonnais. Il y avait un espace d'art contemporain, tout le quatrième étage était traversant, on pouvait se balader d'une terrasse à l'autre et au milieu c'était un grand espace culturel où il y avait sans arrêt des expositions d'art contemporain. Donc il paraît que dans les années soixante-dix les terrasses étaient bondées, qu'il y avait des jeux pour enfants, les gens venaient faire des pique-niques, enfin il y avait vraiment plein de monde. Et à partir du moment où ce lieu culturel a fermé, dans les années 2000 je crois, c'est devenu complètement abandonné, déserté, les lieux ont commencé à être dégradés, il y a commencé à y avoir du trafic, les gens avaient peur d'aller là-haut. Je crois qu'elles ont été fermées pendant un ou deux ans parce que je crois qu'y a des gens qui caillaient, qui envoyaient des trucs sur l'autoroute, enfin ça devenait n'importe quoi, donc ils ont tout enlevé. C'est devenu un lieu complètement désert, les



jeux pour enfants ont été enlevés parce que voilà ça coûtait trop cher d'entretenir l'espace, donc c'est un espace tout délabré. Mais bon nous on s'est dit, enfin en 2006, on nous a autorisé à jardiner dans les petits espaces verts présents. Je ne sais pas si c'est nous qui avons demandé cet espace ou eux. Je n'étais pas là encore. En tout cas l'idée c'était à la fois de permettre à des associations du quartier d'avoir un petit bout de jardin, et en même temps de se dire, on va faire revivre le lieu... Du coup ça s'est un peu séparé, le jardin Gilibert a plutôt accueilli des écoles (Jardi'gones) et la terrasse Saône c'était plutôt les associations (...) Mais on a eu pas mal de problèmes. C'est un espace très compliqué aussi parce que c'est une propriété du Grand Lyon qui a une convention avec les Espaces verts Ville de Lyon qui gèrent l'espace, donc il y a plusieurs intervenants qui gèrent le même espace. C'est un espace public, ouvert au public, mais en même temps il y a des contraintes spécifiques de sécurité parce que c'est un espace accueillant du public catégorie 1, la gare... Donc le soir il faut que ce soit fermé à 18h30 parce qu'y a pas assez de personnel pour surveiller tous les espaces... La direction du centre d'échange, le Grand Lyon, n'a jamais été très favorable à nos actions de jardinage là-haut, en disant que c'était pas du tout un lieu fait pour le jardinage, et que eux, plus ils pouvaient fermer l'espace au public, plus ça les arrangeait, comme ça y avait pas de problème de sécurité (Rire). Alors que nous au contraire, on leur disait que plus on était là, plus on était présents, plus ça redynamisait l'espace. Donc on a toujours eu des soucis, il y a eu plusieurs années où la terrasse a été fermée pendant plusieurs mois d'affilé, donc l'espace a été inaccessible pendant deux mois, trois mois, cinq mois. Donc c'est vrai que pour les éducateurs de rue où le but c'est d'être dans la continuité, ils se sont un peu démotivés. Le jardin d'habitants qu'on avait aussi commencé là-bas, c'est pareil, on l'a fait pendant trois ans là-haut, ça n'a pas pris parce qu'au début de l'année on était dix, à la fin il ne reste plus qu'une personne, c'était un peu désespérant. Mais voilà parce que quand on ferme la terrasse pendant tout le printemps, c'est un peu compliqué. Donc moi j'ai transféré le jardin d'habitants à Gilibert, je me suis dit que c'était plus logique, parce qu'avoir un jardin qui est destiné uniquement aux écoles, pendant les vacances plus personne ne s'en occupe. C'était plus logique que ce soit un espace partagé habitants et écoliers, avec cette mixité enfants/adultes, enfants/parents d'élève. Et donc là on a commencé l'année à dix et on est restés dix, puis on est à vingt... on va arriver vers un groupe de trente à la fin de l'année. » [Entretien Confluence, MJC secteur Environnement, Mme S.]

Les deux salariées du secteur Environnement se spécialisent depuis dans l'animation et le soutien aux jardins partagés. Comme on l'a dit, il en existe que très peu dans le quartier, quatre au total : le jardin Gilibert, le jardin interâge George Rink (dans une résidence cours Suchet), le jardin de la terrasse Saône du Centre d'échanges, et celui de l'association Envie Partagée. Elles exposent ainsi les motivations des habitants impliqués :

« Les habitants qui viennent au jardin partagé... au départ il y avait un tiers d'habitants, un tiers de travailleurs du quartier, un tiers d'habitants qui habitaient complètement ailleurs, à Part Dieu ou autre mais qui se retrouvaient bien dans notre projet. Là maintenant on est de plus en plus habitants et travailleurs du quartier, les gens qui venaient avant quand on était sur la terrasse ne se sont pas sentis, n'ont pas continué. Parce que c'était plus inscrit dans le quartier, moins dans un lieu public. Et puis elles avaient un peu été démotivées par tout ce qu'on avait tenté sur la terrasse. Les personnes maintenant elles viennent pour trois raisons principales : parce que c'est un jardin collectif, rencontrer des personnes, faire ensemble, redonner du sens à nos vies, ensemble, plutôt que d'être chacun chez soi cloisonné ; le côté essayer de reprendre un peu la main sur notre alimentation, notre vie, essayer de sauvegarder le patrimoine, essayer d'apprendre à connaître comment poussent les plantes, quels sont les légumes et les fruits de saison, est-ce qu'on peut essayer de planter et cultiver nous-mêmes nos plantes, comme ça on sait d'où ça vient, y a ce côté un peu militant on va dire ; et puis il y a le côté plutôt loisir, déstressant, sortir de la ville, du stress. C'est les trois aspects qui reviennent beaucoup. » [Entretien Confluence, MJC, Mme S.]

Les trois désirs qui trouvent leur conjonction au travers de l'activité des jardins partagés se formulent ainsi comme une quête de liens et de sens commun ; la reprise d'un rapport directement écologique à son milieu de vie (savoir ce qui pousse là et comment) ; l'invention d'une urbanité soustraite au stress de la vie citadine contemporaine, selon d'autres rythmes communs.

### 3.3. Des activités indécises

Notre enquête donne bien à voir les difficultés à cerner qui sont ces nouveaux habitants de la Confluence et comment devraient se reconfigurer les activités du quartier. Et ce problème est précisément pris en charge par les responsables de la MJC qui doivent en permanence réajuster leur offre d'activités par rapport à un public aux contours bien indéterminés ou fluctuants.

Selon l'une des responsables, la MJC est « encore dans une phase de test » car il leur est difficile de « décrire le public ». Ils n'ont pas de recul. Ils ont bien repéré une attente de calme de la part des habitants, alors que la ville de Lyon accepte d'organiser de mai à septembre, tous les week-end, des manifestations. Au départ la MJC organisait aussi beaucoup d'activités à l'extérieur pour se faire connaître mais la série des plaintes dans le voisinage ont dessiné la figure d'habitants souhaitant pouvoir profiter des promenades à l'extérieur dans un calme au moins relatif. En même temps les animateurs ressentent aussi de la part des habitants « le besoin d'une vie associative, de vie de quartier ». Les soirées festives (salsa, slam, apéro convivial...) ont du succès, mais il leur est difficile de savoir si elles sont fréquentées par des habitants du quartier ou des citadins venant d'autres coins de la ville.

Le public semble s'être modifié avec l'arrivée d'une population plus aisée, aux modes de consommation différents : « avant il fallait vraiment que les prix des activités restent raisonnables, maintenant on peut prévoir des « stages parfum » à 85 euros la matinée et il va y avoir du monde ». Les activités tournant autour de la danse, de la sophrologie et même de l'opéra ont dorénavant du succès. « Maintenant on fait du violon, du piano, de la flûte, des trucs plus chics, des choses plus culturelles, des débats, des expos sculpture, céramique, de la danse. (...) Le public c'est beaucoup des gens qui travaillent à la Confluence (à la Région ou dans des entreprises). On organise donc plus de cours maintenant entre midi et deux ».

Ce motif des activités indécises s'avère central dans les explications qui nous ont été données relatives aux difficultés d'installation des commerces dans le quartier. Nous avons indiqué en introduction les contrastes et recouvrements qui semblaient au cœur des projections pour le quartier. Cela dit bien pour nous l'indécision dans laquelle se trouve le quartier, prenant des directions souvent contradictoires parfois très attendues mais qui entérinent ce faisant d'autres devenir possibles. Quelque chose se cherche à la Confluence, mais dans la tension entre différentes projections de la ville 2.0 : entre enseignes de prestige et magasins éco-responsables, entre les « restaurants à touristes » et les commerces de proximité qui peinent à émerger ou se maintenir...

« Mme S. : Il y a un centre commercial, enfin c'est pareil, moi au début quand j'ai appris qu'il y allait avoir un immense centre commercial, je me suis dit : non, mais là, il y a un problème.. Déjà y a un gros illogisme entre faire un quartier écolo et mettre un immense quartier commercial avec un cinéma Pathé, des Mc Do, des Burgers King.. je me suis dit : là, il y a un gros illogisme, y a un truc qui va pas quoi. C'est, enfin je sais pas, y aurait fallu plus des locaux associatifs, un cinéma d'art et d'essais, enfin je sais pas, un truc un peu plus en lien avec l'aspect...

Mme M. : Oui puis des petites boutiques.

Mme S. : L'aspect vie alternative, vie écologique, il est pas là.

Mme M. : Oui, puis l'économie locale, l'artisanat locale, parce que là, c'est que du Zara et de l'Addidas, ça ne valorise pas du tout les commerces locaux.

Mme S. : Ouais, c'est un gros point noir je pense le centre commercial dans ce quartier... Bah l'idée c'était de faire un grand coup immobilier je pense. Fallait bien qu'ils vendent un petit peu le truc, et puis qu'ils fassent venir du monde aussi... Donc voilà, y'a les transports, le centre commercial, les espaces verts qui ne sont pas géniaux, du coup la vie de quartier c'est pareil, je crois qu'au niveau des immeubles il y a pleins de gens des fois, enfin j'ai entendu pleins d'habitants qui critiquaient comme quoi quand ils habitaient au tout dernier étage il fallait qu'ils fassent couler l'eau pendant des heures avant d'avoir de l'eau chaude, que les locaux vélos n'étaient pas du tout adaptés, que les

locaux poubelles étaient trop petits... Il y a pas mal de trucs qui sont un petit peu critiqués. Pareil, il y avait au tout début du quartier deux magasins bios : Naturalia et La Vie Claire, qui étaient là, et qui ont fermés parce qu'ils n'avaient pas assez de clients, je pense qu'y a beaucoup de gens qui sont venus à Confluence qui finalement ne sont pas du tout des gens écolos, et moi le quartier Confluence il me ressort plutôt comme un quartier un peu chic : y a le centre commercial, y a les petits restos, et les gens qui habitent là, y en a beaucoup qui sont finalement plus comme ça, c'est un quartier qui est très cher au mètre carré et que du coup les habitants qui étaient venus là pour le côté écolo, nous on en connaît certains qui nous disent : On est super déçus !, enfin on trouve que c'est beau, heureusement qu'il y a les jardins aquatiques, qu'y a pas de voitures de ce côté-là, mais ils restent un peu sur leur fin. Et du coup je pense qu'ils attendent qu'y ait autre chose qui se passe. » [Entretien Confluence, MJC, Mme S. et Mme M.]

Cette difficulté à ajuster l'activité commerciale aux réalités du quartier est également pointée par « la dame aux chiens ». Ce qui est en cause c'est d'une part un déséquilibre dans les flux de circulation (et dans l'exposition publique) entre les zones les plus passantes et « toutes les rues derrière » ; ensuite le montant des loyers et les coûts d'installation laissent peu de marge d'erreur au moment du lancement de l'activité commerciale ; enfin l'étiquette « quartier de prestige » efface un peu du paysage les besoins quotidiens des habitants moins fortunés.

« Mme N. : Les commerces, ils font faillite, parce qu'il n'y a pas de passage. Ce qui marche bien, vue la verdure et l'espace, quand il fait chaud, les terrasses sont pleines, la darse, elle est pleine de monde. Les gens ils viennent, ils vont acheter et ils s'assoient sur la darse. Là vous voyez un monde pas possible. En dehors de ça, y a pas de passage, dans les autres rues. Y a un sushi, moi je fais de la pub pour lui, mais les gens ne sont pas au courant, y a pas de passage. Et en ce sens, la mairie n'aide pas ses commerçants, et les loyers sont énormément chers. J'ai un kiné ici derrière, il m'a dit : vous louez un local, il est cru, il a pas de chauffage, pas d'isolation, il a rien, c'est à vous de tout faire, donc il faut que ça marche. Beaucoup de gens ne s'installent pas. Y avait un magasin de meuble, j'ai jamais vu personne dans son magasin.

Mais c'était un quartier comme ça. Le tram avait été pensé pour. Les commerces aussi. Donc on demandait là une boucherie, là un supermarché. Ici c'est aléatoire. Vous allez avoir beaucoup de cafés. Y avait un magasin de meubles. Mais des meubles que vous ne pourrez jamais acheter. Avec des tables comme ça à deux trois milles euros. Ils pensaient que le quartier serait tellement riche qu'il serait accessible à des riches, donc y avait des meubles en rapport aux riches. Mais ce qu'on aime bien ici c'est la verdure et d'avoir la sensation de pas être à Lyon. Parce que vous avez des couloirs et tout.

Q : Les commerces vous dites que c'est aléatoire, que ça n'a pas été pensé pour les habitants... ?

Mme N. : Non. On a un boulanger, quand il a ouvert, c'était la fête. Y avait aussi la Vie Claire, dans la rue Denuzière. Ils ont fermé. Faillite non, mais ils ne faisaient pas de bénéfice, y avait pas de passage. Les gens qui s'approchaient de la Vie Claire, c'était des gens qui aimaient le bio, qui payaient le prix. Moi vu mon budget, je venais, mais quand ils soldaient. Elle faisait aussi des petits ateliers cuisine, j'apprenais certaines choses. Je ne connaissais pas par exemple le sucre de noix de coco.

Q : Moi non plus.

Mme N. : C'est à tomber raide. C'était des ateliers cuisine pour tous les habitants. Ils mettaient une pancarte une semaine avant. ... c'était même écrit : « venez, vous êtes pas obligés d'acheter ». Oui moi je vais plus loin, ailleurs, je vais à St Genis Laval, Espace Fraîcheur. Je vais à Oullins, Boucherie André. Mais il faut dire que j'ai un petit budget, il faut vraiment que je compte. Et puis y a le Lidl. »

La dimension de proximité souvent mise en avant par nos interlocuteurs est assez ambiguë sur ce terrain des modes de consommation : à la fois ils mettent en avant les effets de proximité, affirment sortir de moins en moins de la Confluence pour leurs loisirs ou se promener, mais en même temps quand on leur pose plus directement la question la plupart reconnaissent faire le gros de leurs courses à l'extérieur. Parce que les tarifs des magasins sont trop élevés, parce qu'il est plus simple de

faire le plein du coffre de la voiture dans les hypermarchés périphériques, parce qu'ils fréquentent des magasins de producteurs en zone péri-urbaine...

« M. S. : Après ils étaient censés faire pas mal de magasins, de petites structures en bas des immeubles, après ça a mis du temps à se développer. Et puis y a des trucs qui ont été remplacés. Y a un japonais qui est en bas. Il a ouvert y a un an et demi, et le maximum de personnes que j'ai du voir c'est cinq ou six (rires). Donc je sais pas comment il tourne et je ne sais pas s'il va tourner longtemps. Après y a une pharmacie à côté, elle a du ouvrir il y a six mois je crois.

Il y avait rien du tout. A côté de la pharmacie t'as quoi ? T'as un truc qui doit faire des sandwiches ou un truc comme ça... Où justement il y a quelqu'un qui faisait des sandwiches auparavant... Ils sont arrivés il y a six mois à peu près. Et en fait ceux qui étaient là avant, ils profitaient un peu de la manne du fait qu'il y ait des gens qui fassent des travaux etc, et qui arrivaient tôt, donc eux ils ouvraient tôt histoire de faire des cafés du truc comme ça. Mais bon étant donné que je ne suis pas là pendant la journée, je me rends pas trop compte, mais bon voilà. Mais bon si ils ont fermé, c'est qu'il doit y avoir une raison. C'est que ça devait pas vraiment tourner donc... Et après t'as quelques autres trucs comme ça de l'autre côté, du côté de la darse, je crois qu'il doit y avoir deux structures qui ont du fermer et qui ont du être remplacées par d'autres structures aussi, donc voilà. Donc je suis pas sûre que ça marche très bien. Après y a le Carrefour qui est là-bas, après savoir si ce sont des vraies informations ou non, mais a priori ils auraient du fermer à un moment, mais ils ont été rattrapés par je sais pas qui, qui s'est proposé de les aider à payer une partie de leur loyer donc... A priori ils s'en sortaient pas, ils faisaient pas les chiffres auxquels ils s'attendaient. Bon après moi j'ai pas vraiment compris l'intérêt d'avoir un énième centre commercial, surtout là où il est situé. Des centres commerciaux y en a déjà plein sur Lyon.

Q : Parce que toi tu les fais où tes courses par exemple ?

M. S. : Ben pour l'alimentaire, je vais soit dans des magasins bio, soit d'autres structures, mais je vais souvent faire des courses conséquentes, donc j'y vais en voiture, je mets tout dans ma voiture et après je repars.

Q : Donc tu vas dans un autre Carrefour...?

M.S. : Un autre centre commercial.

Q : Et là tu dis dans un bio parce qu'il n'y a pas de bio par ici ?

M. S. : Si y en a un..., mais y a certains produits sur lesquels les prix étaient vraiment abusés. Après je sais pas si c'est comme ça dans toutes leurs structures mais là je trouvais que c'était un peu abusé. Et bon après je mange pas que du bio, je vais pas mourir si je ne mange pas de bio.

Bon sinon après un peu plus loin, y a un podologue, un mec qui fait des semelles, une réunion de kiné, y a trois quatre kiné qui se sont installés là. Et je sais plus qui du podologue ou des kinés, a mis du temps à s'installer, parce que les gens qui avaient acheté les locaux et qui les mettaient en location, et qui en demandaient des prix de fou furieux, parce qu'ils pensaient que c'était l'endroit qui allait être à la mode etc, sauf que au bout d'un moment ils se sont rendus compte qu'ils arrivaient pas à louer, donc ils ont un peu baissé leur prix pour réussir à louer. Donc je pense qu'il y a eu un peu une flambée. » [Entretien Confluence, M. S.]

Le caractère indécis des activités commerciales est sans doute à lier aux effets d'échelles mis en jeu dans le projet Confluence : notre interlocuteur précédent pointe à la fin de son intervention l'effet de mode qui a dû précipiter une flambée des prix notamment pour les baux commerciaux ; mais les transformations lancées avec la Confluence touchent à des grands équilibres urbains et impliquent un processus au long cours bien décrit par M. Br, et pour qui le quartier sera vivant dans quinze ans. D'ici là, les usages et comme les activités pourraient bien restés indécis et fluctuants, expérimentaux et fragiles.

« Q : Est-ce que la ville se transforme jusqu'au cours Charlemagne ?

M. Br. : Les 50% de la ville, là, c'est très dense, vers Bellecour, les Jacobins, avec un passé intense depuis les romains, la ville est très dense. Là vous avez Perrache, tout le complexe... l'amélioration

arrivera le jour où on aura revisité tout ça pour créer un lien fluide avec l'autre partie. Le cours Charlemagne vient buter en cul de sac... depuis la rue Victor Hugo vous n'avez aucun échange ou pratiquement. Les échanges naturels se font par les piétons. Il y a le marché place Carnot mais les gens ils l'ignorent, on ne va pas y aller en tram et à cause de cette grosse muraille, vous allez de l'autre côté. C'est pour ça, le quartier Sainte-Blandine c'est un quartier très traditionnel. Alors maintenant va arriver la fac catho... après ils vont retourner derrière dès qu'ils auront fini les cours, parce que nous ils nous ont toujours appelé derrière les voûtes. Donc changer dans l'esprit, non. Du reste le commerce de proximité est très dégradé et ça s'est aggravé avec l'arrivée du centre commercial. C'est un quartier qui sera vivant dans quinze ans, ça sera comme le centre-ville. »

Que l'on se place du côté du quartier ancien de Perrache Sainte-Blandine ou du côté de la ZAC 1, les sociabilités de quartier n'ont pas d'évidence. Il en va là d'abord de ce que nous avons désigné plus haut et de manière plus transversale au phénomène urbain actuel d'une certaine crise de la ville, qui a des conséquences massives sur les sociabilités. Les difficultés à faire société à la Confluence ne diffèrent pas radicalement de ce point de vue là des autres espaces urbains centraux des métropoles. Cependant, depuis la Cité Perrache ou depuis les immeubles neufs de la ZAC 1, toutes sortes d'opérateurs de liens, de sympathies d'usages trouvent tout de même à se frayer des passages vers l'existence. Voire, comme le prouvent les animatrices de la MJC ou le responsable du CIL, à déployer ces sociabilités à un niveau plus étendu que la seule inter-individualité. La transformation continue du quartier implique pour les habitants de faire preuve d'inventivité dans la manière dont ils se lient à leur voisinage, elle implique aussi une certaine communauté d'expérience, vectrice de solidarités locales, qui permettent aux habitants, par petites touches et fragiles attachements de construire les points d'appui nécessaire à la poursuite d'un habiter.

## Conclusion

La ville durable, la ville prototype déployée depuis le projet Confluence est apparue au fil de cette première partie comme un espace en tension et incertain, du fait d'un profond bouleversement de la trame urbaine préexistante. Comme nous l'avons vu, cette mutation implique une réinvention continuée des usages et des sociabilités, des modes de stabilisation subjectives (en vertu desquelles les habitants arrivent à se projeter à nouveau là où ils vivent), mais elle implique aussi et en un même mouvement des modes de rationalisation et d'intelligibilité de la crise de la ville, qui permettent aux habitants de retrouver des prises sur leur environnement. Ces trois aspects, détaillés dans les chapitres qui précèdent, ont impliqué chaque fois toute une série de médiations collectives. En effet, la critique des dysfonctionnements se trouve largement socialisée dans le voisinage récalcitrant de la Cité Perrache, ou au sein du collectif des habitants-pionniers ; de même, nous avons insisté sur la fonction instituante du CIL ou de la MJC Perrache ; ou bien encore, les anges de la médiation du chapitre 2 tracent et entretiennent des collectifs fragiles, depuis des instances professionnelles éminemment collectives (un bureau d'étude, toute l'armada de l'office HLM, le monde associatif local, etc.). Même la dame au chien est apparue à la fin du chapitre 2 comme un collectif d'énonciation plutôt que comme un personnage isolé, un individu détaché.

Sans que l'on se soit appesanti sur le sujet, le matériau recueilli pullule donc de collectifs en tout genre. Dans la partie suivante nous mettrons spécifiquement l'accent sur ces médiations collectives qui trament de manière plus ou moins discrète l'habiter à la Confluence, et travaillent à inventer ou maintenir sa durabilité.

## PARTIE 2 : MÉDIATIONS COLLECTIVES DANS LA VILLE DURABLE

---

Comment fait-on collectif dans la ville durable, pour projeter ou maintenir cette durabilité, rendre vivable la ville prototype, articuler performance énergétique et déploiement de l'habiter, notamment dans sa dimension collective ? Deux modalités différentes apparaissent dans cette seconde grande partie du rapport : on trouve d'un côté les dispositifs techniques, comme traceurs de collectifs éco-responsables dans les termes même du projet, c'est-à-dire qui ont vocation à accompagner, y compris sur un mode mineur, le bon fonctionnement ou la mise en place d'une infrastructure technique (en ajustant les usages concrets) ; les seconds collectifs qui nous intéressent visent plutôt à remédier aux dysfonctionnements ou à la déstabilisation de la trame urbaine depuis le plan de l'habiter (qu'il s'agisse de faire face ou de faire avec cette grande mutation urbaine, mais dans les deux cas, bien souvent en l'absence d'interlocuteurs auxquels attribuer la responsabilité du projet d'ensemble).

D'abord (Chapitre 4) on va s'intéresser à deux éléments technologiques à qui sont confiés cette capacité de faire collectif, le dispositif Conso Tab et les Réseaux de Chauffage Urbains. Le dispositif de gestion des consommations par tablette constitue un outil à la fois de sensibilisation et d'incitation à l'éco-consommation ; en équipant l'ensemble des logements de la Cité Perrache, il retrace le collectif des habitants en fonction de cette nouvelle sensibilité aux enjeux énergétiques ; et malgré l'hostilité de nombre de résidents, le dispositif semble produire ses effets en vertu d'une efficace étrange. Le réseau de chauffage urbain et la Plateforme éco-rénov' qui l'accompagne visent à intégrer différents collectifs d'habitation (la Cité Perrache et diverses copropriétés) au réseau traçant matériellement la ville durable sous cette perspective de la maîtrise énergétique. Cette mise en collection est encore largement virtuelle aux vues de l'avancée à la fois des travaux et du processus d'intéressement.

Dans un deuxième temps, donc, nous nous attacherons à des manières de faire collectifs qui visent moins à accompagner les mutations technologiques qu'à remédier aux perturbations qu'elles engagent dans les modes d'habiter à la Confluence ou à la Cité Perrache. La première manière collective correspond à la forme routinière et bien instituée du conseil syndical de copropriété ; la seconde implique une forme plus contestataire et plus réactive avec la création, à peine amorcée, d'un collectif de défense des habitants face au processus d'éco-rénovation...

## Chapitre 4 : Opérations de sensibilisation et dispositifs incitatifs pour la ville durable

Nous aborderons dans ce chapitre le volet gouvernemental de traçage des collectifs via deux dispositifs technologiques : le Réseau de Chaleur Urbain et l'expérimentation Conso Tab. La gouvernance énergétique à l'œuvre au travers de ces dispositifs joue sur des circulations énergétiques doublées des circulations d'information. Confluence est l'occasion d'expérimenter des nouveaux modes de gouvernements de la ville (qui agissent sur le chaud et le sensible), avec en ligne de mire un contrôle des consommations d'énergie à l'échelle du quartier dans son ensemble (à travers d'un côté le Control Management et de l'autre le Réseau de Chaleur Urbain) via le recueil de l'ensemble des données individuelles. Le volet *Smart City* du projet Confluence constitue à cet égard un marqueur du passage de la ville « thermodynamique » à la ville informationnelle, qui est également un passage d'un gouvernement de flux d'énergie à une gouvernance des réseaux d'information.

Ce changement de gouvernance se matérialise techniquement et administrativement dans le cadre des nouvelles politique publique : l'éco-rénovation des 275 logements de la Cité Perrache s'inscrit dans la politique nationale de réhabilitation des 800 000 logements sociaux les plus énergivores (classes E, F, G) prévue par la loi Grenelle 1 d'ici à 2020. L'opération s'inscrit également dans le projet EcoCité financé par l'État dans le cadre du programme d'Investissements d'avenir Ville de demain<sup>114</sup>, au même titre que neuf autres opérations sur l'agglomération dans le domaine de l'habitat, de la mobilité et de l'énergie, dans une démarche stratégique durable à l'échelle de l'agglomération.

Par ailleurs, l'ensemble du quartier Perrache Sainte-Blandine est concerné par le Programme d'intérêt général (PIG) éco-rénovation – Quartier liant la Ville de Lyon à une convention avec l'État, l'Agence nationale de l'habitat (ANAH), l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU), la Procivis Rhône pour les années 2014, 2015 et 2016. Le volet habitat du Plan Climat fixe des objectifs de réhabilitations à un niveau Bâtiment de Basse Consommation dans le parc privé existant. Avant la mise en place d'une intervention sur la totalité du territoire de l'agglomération, il a été décidé d'engager des expérimentations dans différents territoires, afin de mesurer la capacité technique, financière et juridique des copropriétés à engager des démarches de réhabilitations performantes. A ce titre, la Communauté urbaine de Lyon octroie des subventions en faveur des propriétaires privés pour participer financièrement aux initiatives de réhabilitations, à hauteur de 2 500 € par logement et finance des missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage en faveur des copropriétés. Le quartier Perrache Sainte-Blandine à Lyon fait partie de cette phase expérimentale en vue d'assurer une cohérence des interventions sur le quartier de Confluence composé de bâtis existants et d'opérations neuves<sup>115</sup>.

Ce nouveau mode de gouvernance par la gestion de flux à la fois énergétiques et informationnels s'inscrit également dans la politique de la métropole lyonnaise : 175 000 logements, répartis sur les 12 communes du Grand Lyon, sont équipés de la nouvelle génération de compteurs électriques communicants Linky, intégrant des prestations à distance (relevés, mise en service, contrôle des consommations, interventions...). 25 000 d'entre eux sont reliés à Smartelectric Lyon, démonstrateur

<sup>114</sup> Le Fond « Ville de Demain » soutient des « projets urbains innovants, portés par des acteurs publics ou privés, dans des métropoles ou grandes agglomérations caractérisées par des évolutions structurantes. Le financement de projets démonstrateurs et exemplaires vise à favoriser l'évolution des usages et des pratiques urbaines afin de développer une ville attractive, qui préserve l'environnement, résiliente, utilisant de façon responsable les ressources, préservant la cohésion sociale et assurant le bien être ». (Cahier des charges action Ville de Demain)

<sup>115</sup> Source : délibération du Conseil de communauté du 16 décembre 2013.



à très grande échelle associant ERDF et des start-up. Par ailleurs, l'éco-rénovation de la Cité Perrache est l'un des quatre dispositifs qui donnent corps au démonstrateur de la « Smart Community » du quartier de la Confluence. Aux côtés de la flotte de voitures électriques installées dans le quartier, de l'ensemble de bâtiments à énergie positive Hikari et du futur Community Energy Management System, l'éco-rénovation de la Cité Perrache est intégrée au démonstrateur du fait de l'expérimentation de tablettes de suivi des consommations d'eau, de gaz et d'électricité en amont de la réhabilitation des appartements.

Ce type de gouvernance, largement redéployée, donc, à l'échelle métropolitaine, présente encore deux caractéristiques marquantes : une logique à la fois de partenariat et une stratégie d'expérimentation « à tous les étages ». L'éco-rénovation de la Cité Perrache est dirigée par le bailleur social et principal investisseur<sup>116</sup> Grand Lyon Habitat, appuyée par le Grand Lyon, la SPL Lyon Confluence et la région Rhône-Alpes. Les partenaires principaux sont le NEDO japonais, l'ADEME et l'entreprise Toshiba, la maîtrise d'œuvre est assurée par la SCP Marin Architectes, la maîtrise d'œuvre sociale pour la réhabilitation est prise en charge par le cabinet EOHS et la maîtrise d'œuvre pour l'expérimentation Conso Tab au cabinet Equitia. Le constructeur retenu après l'appel d'offre est Eiffage. En 2014, cinq autres expérimentations sont en cours pour Grand Lyon Habitat : le défi « Familles à énergie positive », lancé par l'ALE ; Watt&Moi, en partenariat avec ERDF (environ 1 000 locataires disposant d'un compteur Linky) ; opération Kit Vert (330 familles sensibilisées aux gestes verts et aux économies de charges sur 4 communes) ; VISUCONSO à Ecully, avec EDF et EDELIA (28 pavillons concernés).

La Cité Perrache doit être le premier ensemble relié au Réseau de Chauffage Urbain (RCU) du quartier Perrache Sainte-Blandine.

#### ***4.1 Dispositif d'incitation à l'éco-consommation : tablettes numériques de suivi des consommation individuelles***

Le premier traceur de collectif dont nous avons suivi la mise en œuvre consiste en un dispositif technologique individualisé : des tablettes numériques pour le suivi des consommations énergétiques ont ainsi été installées par Toshiba dans 190 appartements de la Cité Perrache (soit 70% du parc), la cité HLM située en bordure Nord-Est de la ZAC 2, sous réserve de l'accord des locataires des appartements. Troisième « pilier » du démonstrateur Lyon Smart Community, l'expérimentation résulte au même titre que les trois autres piliers d'un partenariat de la SPL et du Grand Lyon avec le NEDO et Toshiba, auquel s'ajoute dans le cas présent l'office HLM en gestion de la Cité Perrache, Grand Lyon Habitat.

---

<sup>116</sup> Le budget total de l'opération est de 20 977 000 € dont 12 216 000 € sont à la charge de Grand Lyon Habitat, l'État participe à hauteur de 2 877 000 €, le Grand Lyon de 1 773 000 € et la région de 700 000 €. Le reste du coût total de l'opération est pris en charge par exonération de la taxe foncière pour la propriété bâtie au titre des économies d'énergie et par les Certificats d'Économie d'Énergie rachetés par EDF. (source Grand Lyon Habitat)



**Visualisation principale Conso Tab (Source : NEDO, Toshiba, 2015)**

Les tablettes permettent de donner à voir l'évolution de la consommation électrique, en gaz et en eau grâce à divers écrans de visualisation. Les informations sont centralisées au siège de la division informatique de Toshiba à Limonest. L'objectif de l'expérimentation est de parvenir à son terme à une réduction de 10% des consommations d'énergies.

<b>Visualisation Principale :</b>	permet de suivre la consommation (ensemble, électricité, eau et gaz) d'indiquer le coût en euros et différentes couleurs (bleu, jaune, rouge) pour l'importance des consommations.
<b>Visualisation 2 :</b>	permet de voir le cumul de la consommation par source d'énergie, avec estimation de la facture annuelle, et des possibilités de réduction (en référence à l'objectif cible).
<b>Visualisation 3 :</b>	indique les courbes d'évolution cumulée par heure de la consommation d'énergie sur une journée, avec répartition selon les pièces composant le logement.
<b>Visualisation 4 :</b>	précise la consommation journalière d'électricité par équipement (réfrigérateur, machine à laver, éclairage, prises électriques, télévision), avec des conseils pour faire des économies.
<b>Visualisation 5 :</b>	positionne le ménage par rapport aux autres (ranking) pour chaque énergie consommée.

**Tableau de visualisation du dispositif Conso Tab**

Chaque visualisation pointe vers un comportement attendu par l'utilisateur, chacune se veut un levier d'action : 1 : visualisation d'ensemble (percevoir immédiatement une bonne ou une mauvaise pratique), 2 : visualisation fluide par fluide (cibler les consommations problématiques) 3 : visualisation rapportée aux moments de la journée (cibler les pics de consommation) 4 : visualisation rapportée aux équipements (cibler les équipements énergivores) 5 : visualisation rapportée aux autres usagers (comparer et classer sa consommation par rapport à celle des autres usagers).

Il s'agit explicitement d'un dispositif d'acceptabilité et de sensibilisation pour l'ensemble du processus d'éco-rénovation : l'objectif est de pouvoir *rendre sensible* le gain en termes d'économie d'énergie, entre l'avant et l'après travaux de rénovation. Mais il s'agit également, dans une perspective de plus long terme, d'expérimenter la capacité incitative d'un tel dispositif technique. Là, les tablettes n'ont plus simplement comme visée de rendre sensible les gains de la rénovation, mais d'agir comme modificateur de comportement, d'équiper au sens fort les habitants de la Cité Perrache. Il s'agit de faire entrer la problématique de la gestion énergétique dans les habitudes des habitants, de transformer leur *ethos* ou leur subjectivité. La logique cybernétique basée sur une information permanente des acteurs et des boucles de rétroaction et les perspectives éco-gestionnaires qui ont présidé à la conception du projet d'éco-rénovation se trouvent en quelque sorte reportées sur les ménages ou les habitants eux-mêmes. Les tablettes doivent pouvoir agir comme de véritable *faitiche*<sup>117</sup> de l'éco-citoyenneté et de la consommation responsable, c'est-à-dire un objet susceptible de *faire faire* les gestes responsables aux habitants, d'opérer la jonction entre *smart city* et *smart people*, éco-citoyens et écoquartier.

#### ***4.1.1. Étendre les qualités remarquables de la Cité Perrache au quartier Perrache Sainte-Blandine***

On retrouve ici le système de tensions que le projet Confluence dans son ensemble produit sur l'urbanité, quoique dans le cas de la Cité Perrache, et par extension, pour l'ensemble du quartier Perrache Sainte-Blandine, ce système de tensions se comprend de manière complètement différente. En effet, là où la ZAC 1 et dans une moindre mesure, tout le sud de la ZAC 2 sont conçus sur le principe de la table rase, il s'agit, dans le quartier Perrache Sainte-Blandine, et via des éco-rénovations expérimentales comme celle de la Cité Perrache ou de l'immeuble Lux, de convertir à la basse consommation un quartier qui a une longue histoire, et surtout, un quartier qui a toujours été habité. Le type de tension sur l'urbanité que l'on rencontre à la Cité Perrache est induit par une problématique qui dépasse donc la seule Cité Perrache et qui est celle, à l'échelle de tout le quartier Perrache Sainte-Blandine, de la continuité de la trame urbaine, là où, dans toute la ZAC 1, les tensions émergent de la discontinuité urbaine produite par le projet.

Le quartier de Perrache Sainte-Blandine est un quartier récent dans l'histoire lyonnaise puisqu'il date du tout début du XIXe siècle. Il a également cette particularité d'avoir été entièrement « fabriqué », c'est-à-dire gagné sur les eaux du Rhône et de la Saône grâce à des techniques de remblais. C'est alors un moment important d'expansion urbaine puisqu'en même temps que sont

---

<sup>117</sup> Nous empruntons l'expression faitiche à B. Latour, *Petite réflexion sur le culte des dieux faitiches*, Éditions Synthélabo, Les empêcheurs de penser en rond, 1996.

entrepris les travaux d'assainissement et de comblement des terrains du confluent, les quartiers des Brotteaux et de la Croix-Rousse sont également en pleine construction. Ces derniers accueilleront la majorité des habitats ouvriers tandis que dans le quartier Perrache Sainte-Blandine cet habitat se limitera au nord du quartier, le sud étant dédié dès le début à des activités industrielles polluantes. Marqué au XIXe siècle par le développement de ces industries et par la circulation du charbon exploité dans la Loire et acheminé à Lyon par voie de train, le quartier est alors peu animé en comparaison par exemple du quartier commerçant situé aux alentours de la gare. Cette situation changera nettement dans les années 60 via l'implantation du Marché Gare, qui amènera avec lui une vie nouvelle. Si le quartier reste marqué par une représentation de zone dégradée, du fait des activités industrielles et polluantes qu'il a accueilli pendant deux siècles, du fait aussi de la présence historique des prostituées, ses habitants ont connu ces cinquante dernières années un quartier vivant, rythmé par les bals hebdomadaires, et doté de nombreux cafés et commerces de proximité. C'est au cours des années 80 que le quartier va peu à peu perdre de sa vitalité via la fermeture de la plupart de ces établissements, via également la présence accrue des prostituées dans tout le quartier, qui renforce son image peu reluisante.

La Cité Perrache est un site particulièrement intéressant pour interroger les tensions urbaines qui travaillent spécifiquement le quartier de Perrache, et liées au projet Confluence, parce qu'elle a été conçue elle aussi comme une réalisation architecturale remarquable, et comme une innovation en matière d'habitat social. La Cité Perrache a été construite entre 1932 et 1934 dans le cadre de la loi Loucheur de 1928 incitant la construction d'Habitations à Bon Marché (HBM) sur les terrains de l'ancien abattoir de Perrache. L'architecture de la cité, typique des HBM lyonnais de l'époque (contemporaines des célèbres cités conçues par l'architecte lyonnais Tony Garnier), est conçue comme une rationalisation et une optimisation de la gestion des espaces d'habitation et selon les principes hygiénistes, prévalant alors, d'aération et d'ensoleillement des logements. La structure générale des quinze immeubles, en « H » est une innovation en ce qu'elle permet un ensoleillement égal de toutes les façades ; de même, un tiers de la surface de la cité est laissée vacante, afin de permettre une appropriation d'espaces collectifs par les habitants. Les premiers habitants de la cité étaient composés d'un mélange d'employés de l'administration et d'ouvriers qualifiés (sociologie que l'on retrouve encore aujourd'hui). Les 275 logements, de une à quatre pièces, sont construits autour d'une salle commune avec des toilettes sur le palier. Il n'y a pas de salle de bain dans les appartements du fait de la construction concomitantes des baignoires joutant la cité. Les cités telles que celle de Perrache ou celles conçues par Tony Garnier dans le quartier des États-Unis sont également conçues pour leur reproductibilité, laquelle est visée à deux niveaux : un premier niveau qui est celui de leur reproductibilité effective, à l'identique, ailleurs dans la ville ou même dans une autre ville à l'échelle nationale, et un second niveau, celui de l'exemple « in vivo » qu'elles présentent de l'amélioration des conditions de vie des ouvriers.

Pour ce qui est de l'état actuel et général du bâti et des qualités qui ont fait son caractère remarquable au moment de sa construction, la cité est maintenant vétuste, mal isolée (étiquette F) et nécessite de l'avis de tous d'être réhabilitée dans son ensemble. Les premiers travaux de réhabilitation ont eu lieu de 1970 à 1977, avec, dans l'ordre chronologique, la réfection des enduits de façade, l'installation d'ascenseurs, la suppression de certains bancs et pergolas dans les cours et la réhabilitation des terrasses. Une seconde tranche de travaux est entreprise entre 1992 et 1994 pour répondre aux nuisances sonores occasionnées par la construction de l'autoroute urbaine en 1974. A l'occasion des travaux d'isolation phonique des appartements, des salles d'eau sont installées dans chaque appartement. Les travaux actuels ont débuté par le réaménagement des espaces extérieurs communs au cours de l'année 2014, l'ensemble des entrées ont été fermées par des grilles, des interphones ont été placés dans chaque allée, et les cours internes ont été réhabilités. Parallèlement

aux travaux extérieurs, les systèmes de suivi de consommations Conso Tab ont été installés dans 205 appartements, entre janvier et octobre 2014. Les travaux d'éco-rénovation à proprement parler ont quant à eux débuté en octobre 2015, au 34 de la rue Bayard. L'ensemble des locataires sont ainsi relogés dans des appartements laissés vacants au sein de la cité pour une durée de cinq mois, et regagneront leur appartement une fois les travaux terminés<sup>118</sup>. La totalité des travaux doit s'échelonner, immeuble par immeuble et allée par allée, jusqu'en 2019.

A de nombreux égards, l'enquête que nous avons menée à la Cité Perrache entre 2014 et 2015 concerne l'actualisation des qualités remarquables de la Cité Perrache, et son extension possible à l'ensemble du quartier. Il s'agit à nouveau de faire de la Cité Perrache un exemple mais en ajoutant deux dimensions supplémentaires, celle de la projection dans le futur de la performance énergétique et celle de l'actualisation du passé par la conservation du patrimoine. Ou, pour le dire autrement, en plus du maintien et de l'entretien de ses qualités architecturales et d'habitat social urbain, la cité doit asseoir sa valeur patrimoniale en acquérant une valeur écologique. L'opération d'éco-rénovation doit permettre, dans une même séquence, de réhabiliter ces premières qualités, érodées par le temps, en faisant converger les secondes. Ainsi, par exemple, le choix de privilégier une isolation intérieure sur les arrondis caractéristiques des angles du bâti permet d'en préserver le style, et de manière générale, la rénovation garde intacte sa configuration d'ensemble, et ce avec un objectif de performance énergétique fixé à 72kWH/m<sup>2</sup>/an.

#### ***4.1.2. Une expérimentation à deux échelles et deux mondes en tension***

Nous avons commencé l'enquête de terrain à la Cité Perrache au moment de l'inauguration du dispositif Conso Tab, au mois de juin 2014. L'inauguration a lieu dans la grande cour, au milieu des bâtiments, et nous y arrivons un peu avant l'heure prévue. Un barnum a été installé, il y a de la musique, beaucoup d'officiels et de journalistes, et peu d'habitants. Pourtant, des paniers garnis sont tenus à leur disposition sous le barnum. Les invités mis à l'honneur sont les représentants japonais du NEDO et de Toshiba, et le maire de Lyon, Gérard Collomb, que tout le monde attend. Lorsque débutent les discours d'inauguration, les habitants se font plus nombreux, quoiqu'ils se positionnent en retrait. Parmi eux, une majorité de personnes âgées, assises dans des chaises de jardins qui vraisemblablement avaient été prévues pour elles. Le président de l'agence japonaise NEDO, le représentant du groupe Toshiba et Gérard Collomb se succèdent pour présenter l'expérimentation Conso Tab, puis un film promotionnel est présenté. L'allocution ne dure pas plus d'une heure, à l'issue de laquelle des discussions informelles s'engagent entre les présents, Gérard Collomb est interpellé par une habitante qui dit être en colère contre l'éco-rénovation, elle dit s'y opposer fermement. Elle discute ensuite avec une chargée de mission de Grand Lyon Habitat pendant encore un quart d'heure avec véhémence, puis s'en va en faisant signe qu'il n'y a plus lieu de discuter. Nous rencontrerons plus tard dans l'enquête cette dame au cours d'un entretien, à l'initiative avec d'autres habitants, d'une association d'opposition à la réalisation de l'éco-rénovation, dont nous rendrons compte plus loin.

L'inauguration, si elle a lieu dans la cour de la cité, s'adresse moins aux habitants qu'aux partenaires de l'opération présents et à un public plus large, elle se présente plutôt comme une publicisation de l'expérimentation. Au même titre que les différentes expérimentations de « démonstrateurs » de gestion des consommations énergétiques menées par GLH, c'est sur l'effet d'exemplarité du

---

<sup>118</sup> Dans le cas des logements regroupés (par exemple transformation de T2 en T3) ou des logements dont la typologie sera modifiée (appartements adaptés aux personnes âgées), trois offres de relogements adaptés seront proposées aux locataires.

dispositif, son caractère innovant et technologiquement en pointe que l'accent est mis. L'échelle ici est celle de la métropole, puisque l'opération doit pouvoir, pour GLH et le Grand Lyon, être répliquée dans toute l'agglomération, mais elle est également internationale, puisqu'elle engage des partenariats avec des entités japonaises et qu'elle positionne la métropole lyonnaise dans le marché compétitif des villes européennes et mondiales. Et c'est bien cela qui est perceptible lors de l'inauguration de l'expérimentation : il y a deux échelles, deux mondes sans commune mesure l'un avec l'autre ; d'un côté l'échelle internationale et le monde technologique de la ville durable, de l'autre, l'échelle micro-locale de l'habiter et le monde des habitants d'un HLM.

Les habitants de la Cité Perrache restent majoritairement issus des populations d'employés et d'ouvriers qualifiés qui étaient ciblés dès sa construction dans les années 30. 60% des habitants sont maintenant âgés de plus de 65 ans, ils vivent là depuis plusieurs dizaines d'années, ils sont très attachés à leur appartement, à la cité et au quartier. Le reste de la population de la cité est représenté par une population nettement distincte, beaucoup plus jeune, majoritairement active, vivant dans la cité depuis moins de dix ans et ne manifestant pas d'attachement particulier à la cité ni au quartier. Pour les premiers, la rénovation est une véritable épreuve, mettant à mal des attachements construits depuis longtemps, et décrite comme très largement subie, pour les seconds, la rénovation est également décrite comme subie et suscite plutôt de l'indifférence ou un accord non formulé. Preuve du désintérêt et/ou de l'impression d'imposition de la rénovation, au bulletin envoyé par GLH à l'ensemble des locataires demandant leur accord pour la rénovation 55 seulement se prononcent pour, 39 contre et surtout 180 non-réponses valant pour accord. L'étrangeté de l'opération d'éco-rénovation de la cité tient en ce que les habitants en sont à la fois les principaux bénéficiaires, ils sont au centre du dispositif et doivent être les habitants éco-responsables de demain, et en même temps, ils sont tenus à l'écart de sa conception et de sa réalisation. La concertation s'est en effet limitée au bulletin sus-cité, et à trois réunions d'information (nommées opportunément de concertation) sur le programme des travaux en mars 2013, janvier 2014 et avril 2014 ainsi que l'envoi de différents documents d'information sur la rénovation ou l'usage des tablettes Conso Tab. Comme dans toute opération de rénovation urbaine d'ampleur, la concertation est restreinte au respect minimum du cadre légal (loi du 23 décembre 1986, circulaire du 6 août 1993 et la loi SRU du 14 décembre 2000)<sup>119</sup>. Plusieurs habitants ont ainsi insisté sur le fait que ces réunions étaient avant tout des réunions d'information et non de concertation, le temps des questions des habitants y étant réduit au plus court, voire se trouvant évacué purement et simplement de la discussion (comme ce fut le cas lors de la réunion du 16 avril 2014).

« J'ai décidé de ne plus y aller du tout aux réunions. Ils ne nous écoutent pas : « vous n'avez pas besoin de lever la main, on ne répondra à aucune question ». La dernière à Confluence c'était carrément taisez-vous laissez-nous parler on vous répond pas. Alors bon de toute façon avec mes problèmes de santé je peux pas, ça me fait trop tard 19-20 heures. Et puis moi j'y vais pour avoir des échanges, pas pour ça. » [Entretien Cité Perrache, M. X.]

Dans le monde des porteurs de projets, les habitants sont considérés du point de vue de leurs comportements et de l'adéquation de ces comportements à leur habitat rénové et plus largement à la ville durable. La rationalisation des comportements accompagne la rationalisation écologique de l'habitat qui elle-même épouse la rationalisation économique de la ville, sans qu'à aucun moment cet alignement ne soit mis en question. Il s'agit pour les porteurs de projet de faire accepter une technologie dont la double valeur écologique et économique aurait été attestée en amont, et à laquelle il n'y aurait d'autre alternative que de se soumettre. Et c'est bien comme cela que les habitants de la Cité Perrache comprennent l'expérimentation Conso Tab, comme un dispositif dont ils ne veulent pas vraiment mais qu'ils sont obligés d'accepter.

<sup>119</sup> Au-delà du seul cas de la Cité Perrache, l'ensemble des quatre premiers démonstrateurs *smart community* japonais sont également marqués par l'absence de concertation et de participation des habitants à l'élaboration de l'expérimentation. Voir Faivre d'Arcier, Lecler, Granier, Leprêtre, *op. cit.*

### 4.1.3. Le dispositif Conso Tab du point de vue des habitants

Il nous a été difficile d'obtenir des informations directes sur le déroulé de l'expérimentation du point de vue des porteurs de projet (Toshiba et Grand Lyon Habitat), puisque la demande d'interview de la chargée de mission du cabinet Equitia, en charge du suivi auprès des habitants, nous a été refusée. Plus exactement, la chargée de mission d'Equitia nous a renvoyé vers sa responsable chez GLH, laquelle n'a jamais donné suite à nos différentes demandes. Les données que nous utilisons sont donc celles que nous avons recueillies par nous-mêmes, au moyen d'entretiens non directifs approfondis que nous avons réalisés entre 2014 et 2015 avec 15 ménages de la cité, la chargée de mission du cabinet EOHS, et le gardien de la Cité Perrache. Nous mettons également nos propres données en rapport avec celles rendues publiques par Grand Lyon Habitat via une enquête d'usage réalisée au cours de l'année 2015.

L'enquête d'usage des tablettes à laquelle ont répondu 50% des ménages contactés (au nombre de 154), réalisée à la fin de l'année 2015 révèle que 90% d'entre eux ont un usage faible de la tablette (soit moins d'une visualisation par semaine), enquête confirmée par l'évaluation du nombre de connexions enregistrées par Toshiba. A la question « pourquoi n'utilisez-vous pas plus souvent la tablette ? » les locataires ont fournis les réponses suivantes : 48% des ménages ne sont pas intéressés par l'expérimentation, 30% disent éprouver de la difficulté à l'utiliser et 10% évoquent le manque de temps. Le pourcentage d'utilisateurs réguliers (d'une à quatre fois par semaine) est de 4%, celui des utilisateurs très réguliers (plus d'une fois par jour) est de 6%. Cette enquête révèle également que la visualisation la plus usitée est la principale (80%), les autres étant consultées à hauteur de 10%<sup>120</sup>.

Trois séries de visites, réalisées tous les trois mois (décembre 2014, mars 2015 et juillet 2015) au domicile d'utilisateurs réguliers à très réguliers ont été réalisées (concernant 17 ménages), afin d'explorer avec eux les différentes fonctionnalités de visualisation et *in fine*, de déterminer l'impact de chacune d'entre elles (au moyen d'un comparatif avec un groupe d'appartements témoins sans tablette). Ces données, fournies dans la documentation rendue publique par Lyon Smart Community disent rendre compte des effets d'économie permis par chacune des fonctionnalités de visualisation, lesquelles semblent démontrer une certaine efficacité du dispositif : en l'espèce une économie de consommation de l'ordre de 5%. Pour autant, l'expérimentation est en cours, et l'ensemble de ces données ne sont encore que trop partielles et pas encore stabilisées. Aussi, elles sont de notre point de vue sujettes à caution, notamment parce qu'elles assurent la promotion commerciale du dispositif ; la documentation oublie de mentionner que le système de visualisation ne fonctionne pas pour le circuit d'eau, ou que la visualisation n°4, équipement par équipement, est défectueuse.

Fonctionnalité	Effet d'économie d'énergie
Visualisation	4,46%
Classement ( <i>ranking</i> )	4,04%
Conseils pour économiser l'énergie	2,45%
Ensemble des fonctionnalités	6,84%

#### ***Effet du système de visualisation sur la consommation d'énergie à Lyon Confluence***

Source : Lyon Smart Community, 2015

<sup>120</sup> Toshiba/Lyon Smart Community (Murayama/Aubert), *The first findings about Consotab Home Energy Management System – Energy monitoring in existing residences*, présentation au séminaire ADEME – NEDO, Paris, 13 Octobre 2015.

Lorsque nous menons l'enquête au cours de l'année 2014 puis 2015, l'expérimentation des tablettes vient de commencer. Elles ont été installées au domicile des locataires au cours de l'année précédente. Sur les 15 ménages que nous avons rencontrés, la grande majorité n'accorde qu'un intérêt très limité et lointain au dispositif Conso Tab. Ce sont les conditions de la rénovation qui focalisent l'attention, et le sujet des tablettes sera toujours abordé comme un sujet secondaire, méritant une attention moindre relativement au processus de rénovation dans son ensemble. Ce qui est ainsi particulièrement mis en avant dans les entretiens approfondis, c'est la transformation du quartier et en même temps, l'attachement que les habitants de la cité ont au quartier qui est en train de disparaître. La disparition du Marché Gare, la fermeture des commerces de proximité, la présence plus importante des prostituées en bas des immeubles, tous ces éléments sont rapportés comme marqueurs d'une première conversion du quartier vécu au cours des vingt dernières années. La re-conversion, annoncée depuis le début du chantier de la ZAC 1 du projet Confluence, atteint ainsi la cité au moyen de l'éco-rénovation, dont le premier acte est constitué par l'installation des tablettes de suivi des consommations et la construction de grilles et interphones tout autour de la cité. Cette suite d'événements, de la disqualification et la perte de vitalité du quartier à sa conversion future en quartier de haute technologie, les habitants nous la racontent comme une déprise progressive de leur milieu de vie. Nous enquêtons sur la Cité Perrache à la charnière entre ces deux périodes : le Marché Gare est en grande partie rasé et l'on aperçoit le Conseil Régional et le centre commercial de Confluence depuis les appartements de la rue Casimir Perier. Les travaux de la ZAC 2 ont débuté, et la cité apparaît comme le dernier groupe d'immeubles avant le grand chantier qui s'ouvre jusqu'au sud de la presqu'île. Pour autant, les prostituées continuent d'exercer leur métier dans la rue Casimir Perier et sur les quais du Rhône, plusieurs habitants nous disent même que les barrières et les interphones ne les empêchent pas, encore aujourd'hui, d'utiliser les recoins de la cour de la cité.

La quasi totalité des habitants que nous avons rencontré sont très attachés non seulement au quartier (sa proximité avec le centre, son histoire), à la cité (son architecture, sa taille « humaine », la répartition des allées, la cour centrale) mais plus encore à leur appartement, via les différents aménagements qu'ils y ont apporté au fil du temps. Nombre de ces personnes nous raconte ainsi comment ils ont refait entièrement et à leur frais leur salle de bain, leur cuisine, voire l'ensemble de leur l'appartement. Ceux-là sont dans le même appartement depuis vingt ans, les autres en ont occupé deux dans la cité avant de s'établir là où ils sont aujourd'hui depuis quinze ans, cette dame de 82 ans sur le cours Bayard qui vit dans la même allée depuis 1976. Beaucoup ont fait construire sur mesure des grands meubles de salon, ils ont refait la douche et aménagé à leur goût la salle de bain, ils sont attachés à leurs cuisinières à gaz qui vont être remplacées par des cuisinières électriques, beaucoup sont inquiets des coûts engagés par l'achat de nouveaux meubles, ajustés au nouvel appartement... Il y a au même étage ce couple, vivant dans un grand appartement de la rue Delandine, qui a entièrement refait son appartement au début des années 2000.

Dans chaque coin de l'appartement, outre les aménagements et travaux divers, se loge une habitude, un souvenir, une histoire de vie. Aussi, lorsque nous posons la question de l'usage des tablettes ou de la rénovation, c'est la mise à mal de leur attachement à ces histoires, ces souvenirs et ces habitudes qui nous sont contés. Le plan des travaux prévoit que dans le couloir des appartements, tel placard mural soit détruit ou que dans certaines chambres, l'isolation intérieure en diminue la taille de 2 m<sup>2</sup>, ou dans les cas les plus délicats, que certains T3 soient transformés en T2 (ce sont ces transformations qui suscitent le plus d'indignation du côté des habitants). Ils ont l'impression que l'on a décidé à leur place d'une transformation de quelque chose qui relève pour eux de l'ordre de l'intime, de leur propre histoire. L'absence de concertation, le caractère uniforme de la rénovation et son échelle sont perçus par eux comme un manque de respect fondamental à l'endroit de leur



manière d'habiter et de l'attachement qu'ils ont construit avec le temps pour leur habitat.

#### **4.1.4. Compétences critiques, relationnelles et sens de l'humour**

C'est bien dans ces conditions qu'il faut comprendre la réception des tablettes Conso Tab pour ces habitants. Les tablettes sont vécues comme le précurseur sombre de la rénovation à venir, comme une annonce de la transformation complète de leur milieu de vie. C'est un artefact étrange et quelque peu maléfique, signifiant la dépossession imminente d'une part d'eux-mêmes. A bien écouter ce qui nous a été dit par les habitants, le rejet des tablettes est avant tout un rejet de *la manière* dont l'éco-rénovation dans son ensemble est menée, son caractère intrusif et imposé. Rapportée à l'éco-rénovation dans son ensemble, la rétivité des habitants à l'expérimentation Conso Tab a des explications parfaitement entendables : le manque de concertation, l'échelle du projet, le peu de prise en compte en amont de leur parole produit une méfiance, voire une hostilité à l'égard du projet.

Pour cela, il nous semble en premier lieu extrêmement important de nous décentrer d'une vision d'habitants par essence rétifs à tout changement, parce que majoritairement retraités, parce que modestes économiquement et bénéficiaires de logements sociaux. Cette interprétation, qui est celle qui soutient le projet même, saisit les habitants comme de simples « freins », des « verrous » empêchant un agencement technique d'atteindre sa pleine efficacité. Ou, ce qui revient au même, considérer les habitants de la Cité Perrache comme une variable (certes centrale, mais sans plus de consistance) d'ajustement ou précisément d'optimisation de ce même agencement technique. Dans une telle conception, les habitants sont coupés de leur milieu de vie, de leurs attachements, de ce à quoi ils tiennent, c'est-à-dire de ce qui précisément les fait habitants. De là, en isolant et en extrayant une série de comportements, il est rendu possible d'intégrer ces comportements dans une boucle d'automation de régulation, et donc de rétro-agir dessus, indépendamment de tout ce qui fait l'environnement affectif, spirituel ou moral des habitants. Ajoutons enfin que cette interprétation repose sur l'idée que le dispositif ne peut être discuté en tant que tel par les habitants, qu'il incarne une vertu morale que ces derniers ont à charge de rendre praticable, avec plus ou moins de réussite, mais en aucun cas de mettre en cause. Il convient donc de ne pas reconduire par l'analyse sociologique cette conception objectivante des humains aux prises avec le dispositif technique en prenant au sérieux leur rétivité<sup>121</sup>.

C'est pour ces raisons mais surtout parce que dans l'enquête que nous avons menée, les habitants rencontrés ont fait preuve d'une véritable capacité critique à l'endroit du dispositif Conso Tab, que nous prenons nos distances avec une lecture comportementaliste de l'inscription des habitants dans le dispositif. Il nous apparaît plutôt que ces capacités, adjointes à d'autres (capacités sociales, relationnelles, mais aussi le sens de l'humour dont ils font parfois preuve) dessinent le portrait d'habitants dotés de capacités d'agir bien plus étendues que celles auxquelles ils sont réduits par le dispositif Conso Tab.

---

<sup>121</sup> Bruno Latour indiquant en quoi le travail d'Isabelle Stengers sur les sciences expérimentales permet de sortir d'une conception « chosifiante » dans les sciences humaines, et de tracer par là une ligne d'attention commune aux sciences souples et aux sciences dures : « Dans la perspective de Stengers il existe une relation directe entre la qualité d'une discipline scientifique, l'intérêt d'une expérience ou d'une théorie, le risque couru par le chercheur et la récalcitrance des objets. On ne mesure plus un savoir à l'aune de son objectivation, mais aux risques partagés entre l'observateur et l'observé.[...] Le meilleur moyen d'imiter les sciences naturelles, c'est de se donner des sujets récalcitrants, capables justement, comme les objets des sciences exactes, de refuser les exigences du chercheur et de lui imposer de nouvelles obligations ». « Des sujets récalcitrants » dans *La Recherche*, mensuel n°301, septembre 1997, p. 88.

Ainsi, la grande majorité des personnes vivant dans la cité et que nous avons rencontrée considère comme problématique et sujette à critique toute la première phase de l'expérimentation Conso Tab. Cette dénonciation s'appuie sur le fait que la première installation des tablettes doit être détruite à l'occasion des travaux de rénovation, en outre, les frais engagés leur semblent démesurés : « deux jours de travaux et 70 000 € engagés pour chaque appartement alors qu'ils vont tout détruire, pour tout reconstruire ? C'est aberrant ! » [Mme G.]. Le même type de critique est portée à l'endroit des interphones des immeubles, installés à l'occasion de la réhabilitation des espaces extérieurs en 2014 et qui vont devoir être détruits et reconstruits à l'occasion des travaux de rénovations des immeubles.

Considérés du point de vue de leurs compétences critiques, les personnes âgées de la Cité Perrache ne nous apparaissent pas démunies. Cet autre exemple, fourni par M. S., rattache ces compétences critiques à une connaissance approfondie de la cité, qui s'est construite avec le temps, par curiosité pour l'histoire du bâti. M. S. nous explique ainsi que les premiers travaux réalisés à l'extérieur ont révélés la présence des anciennes cuves de l'abattoir en dessous de la cité, or, cette spécificité architecturale de la cité était connue de M. S. et d'autres, il regrette ainsi de ne pas avoir été écouté.

Les habitants ne sont pas non plus démunis du point de vue de leurs compétences sociales et relationnelles. La cité, du fait de son histoire longue, de sa structure en îlot ouvert, a su préserver en son sein des relations de voisinage et de proximité. Les micro solidarités, entre voisins d'un même immeuble ou d'une même allée quoique décrites comme « se faisant plus rares » continuent d'avoir cours, on vérifie que tout va bien quand l'un ou l'autre part en vacances, on vient arroser les plantes ou l'on veille sur la personne plus fragile ou plus solitaire. Plusieurs habitants nous indiquent par ailleurs avoir vécu une dégradation progressive des relations avec l'office HLM depuis leur installation, ainsi ce couple de regretter le temps où ils connaissaient personnellement le directeur de l'office HLM :

« Mais c'est plus pareil, à l'époque c'était les directeurs qui faisaient signer les bail, c'est pas comme maintenant, maintenant c'est les employés. Nous on allait à la direction. Y a même un directeur qui habitait là dans la cité mais avant c'était des types comme tout le monde maintenant ils vont les chercher comment, ils ont des cravates, comment dire... » [Entretien Cité Perrache, Mme Co.]

Ou cet autre couple, de regretter la perte des relations humaines dans les relations avec l'office HLM :

« Des fois on a l'impression qu'il n'y a pas d'être humain, on reçoit des courriers, quand on demande des interventions pour des travaux, ça prend toujours du temps et c'est souvent très mal fait. Les entreprises auxquels ils font appels, ils ne sont pas toujours compétents, alors ensuite on évite de faire appel à eux. » [Entretien Cité Perrache, M et Mme M.]

Eu égard à ces compétences relationnelles dont font preuve les habitants de la cité et qu'ils mettent en avant comme peu partagées avec les gestionnaires de la cité, l'expérimentation Conso Tab intervient comme un manque de politesse de plus, ou, plus spécifiquement, un marqueur technologique de la distance relationnelle qui s'est installée depuis de nombreuses années avec le bailleur social. Mais cette méfiance, installée avec le temps, semble s'étendre bien au-delà des seules relations avec le bailleur social, jusqu'à même faire apparaître la tablette, dans l'extrait d'observation suivant, comme une possible escroquerie :

Au départ, Mme M. nous ouvre mais elle est très méfiante à notre égard, nous commençons à discuter sur le pas de la porte (pendant cinq bonnes minutes). Un peu plus tard dans l'entretien, elle dira s'être fait avoir il n'y a pas si longtemps, à propos d'une proposition de réduction de la facture de gaz. Elle y associe la tablette : au départ, ils avaient dit oui pour l'installation, « ne sachant pas

trop à quoi cela servait », mais le jour où l'installateur est venu, ils ont refusé, notamment parce que l'installation requérait de casser un placard qu'ils avaient eux-mêmes construit. « La tablette c'est comme... le mot me manque : Internet ! C'est mon fils qui s'en occupe de tout ça, avec toutes ces arnaques... » [Visite au domicile de M. et Mme M.]

Il y a, dans le discours de Mme M. un sentiment d'insécurité qui se branche sur la déprise technologique induite par le dispositif Conso Tab. Ce n'est pas tellement d'une agression dont ce couple a peur mais plutôt d'être victime d'une escroquerie via les nouveaux moyens de télécommunication, la tablette est rangée dans ce registre là, aux côtés des arnaques téléphoniques et autres hameçonnages sur internet. L'expérimentation Conso Tab est vécue ici comme un approfondissement de plus d'un état d'insécurité latent, une insécurité externe qui, un peu à la manière d'internet avant elle, s'invite dans le domicile de ce couple contre leur gré. Paradoxalement, le dispositif technique qui doit pouvoir accroître la capacité d'agir (sur les consommations d'énergie) des habitants a ici l'effet inverse : c'est une boîte noire qui déprend ce couple de son environnement le plus immédiat.

#### ***4.1.5. Refuser la tablette Conso Tab***

Nous avons seulement rencontré une personne qui a refusé la tablette. C'est également cette même personne qui est la plus hostile à la tenue des travaux, hostilité qui s'exprime jusque dans les termes suivants : « il faudra qu'ils me sortent les pieds devant ». Mme Co. habite dans l'immeuble depuis 40 ans, son mari est décédé il y a longtemps et elle vit seule dans un T2 du cours Bayard. Pour elle, comme pour 9 autres locataires de la cité il est inconcevable, au moment où nous menons l'enquête, de partir de son appartement. A propos de la tablette, Mme Co. est très en colère, elle est en colère non seulement parce que la tablette fait partie de la rénovation, dont elle ne veut pas entendre parler, mais encore parce qu'elle considère le dispositif comme posant un problème d'ordre moral :

« La tablette je l'ai pas prise et ceux qui l'ont pris ils l'ont tous enlevée, elle est sur l'armoire. Mais bon, c'est pas ça c'est que : depuis quand est-ce qu'on ne sait pas ce qu'on a à payer ? Moi je sais très bien ce que je dois payer, ça c'est quand même fort qu'on me dise que je ne sais pas ce que j'ai à payer ? Mais par contre, c'est encore les pauvres qui vont économiser, je connais la musique (...) Je vais vous dire, je vais vous sortir le dossier de la rénovation qu'il y a eu en 1992, moi je garde tout, je garde toutes les factures, je note tout et je garde tout, alors, bon, c'est pas pour moi leurs tablettes. » [Entretien Cité Perrache, Mme Co.]

Mme Co. perçoit bien l'incitation morale qui est contenue dans le dispositif et elle la perçoit comme une mise en doute de ses capacités à gérer un budget et plus largement de ses compétences domestiques. Or justement Mme Co., lorsqu'elle nous parle, sort effectivement les dossiers de quarante ans de factures et de courriers divers, soigneusement rangés dans de grands classeurs. Le refus de la tablette s'appuie sur cette capacité dont elle nous fait la preuve, elle s'est construit son propre outillage, qui peut sembler désuet au regard d'un outillage numérique, mais qui, d'un point de vue fonctionnel, couvre un spectre beaucoup plus large que celui couvert par la tablette (puisqu'il couvre l'ensemble de ses consommations).

#### ***4.1.6. Usages de la tablette Conso Tab***

Force est de remarquer que nous n'avons rencontré aucun habitant convaincu par les bienfaits et la

pertinence du dispositif Conso Tab. Les habitants sont inquiets de la tenue prochaine des travaux, et profitent de l'entretien qu'ils nous accordent pour nous confier ces inquiétudes, ils en profitent également pour critiquer le dispositif des tablettes ou à tout le moins, nous signifier leur désintérêt pour l'expérimentation. Ceci-dit, comme les chiffres produits par le porteur de projet l'indiquent, et comme notre enquête le confirme, le discours critique ou désintéressé vis-à-vis de la tablette ne signifie pas nécessairement qu'ils n'en font pas usage.

Lorsqu'ils évoquent l'objet tablette, les habitants de la cité font également preuve de méconnaissance quant aux nouvelles technologies de l'information et de la communication, mais même là, certains ne manquent pas d'une certaine malice. Parfois appelée le sourire en coin « la plaque » ou bien « la plaquette », elle est moquée pour sa technicité sans objet, pour le décalage entre l'infrastructure matérielle engagée pour sa mise en œuvre et ses maigres résultats du point de vue des habitants : « la montagne a accouché d'une souris », plaisante cet habitant, ou cet autre de s'amuser de la complexité excessive des graphiques de visualisations secondaires, comparés à « un tableau de bord d'avion de ligne ». Aussi, si la déprise technologique entraîne un sentiment d'insécurité pour certains, elle est raillée par d'autres au motif de son inutilité voire, de son absurdité. L'humour agit ici comme reprise d'une capacité d'agir sur un phénomène qui échappe au contrôle des habitants.

Pourtant, malgré l'humour et toutes les compétences dont font preuve les habitants, c'est un sentiment de résignation qui l'emporte :

« Les tablettes ils l'ont presque imposé. Au début je voulais pas mais à la fin on l'a prise parce que je sais très bien qu'à la fin ils la mettront d'office dans les appartements.

Q: vous l'utilisez ?

Pensez-vous, je sais pas comment l'allumer. C'est pas très au point. » [Entretien Cité Perrache, M. J.]

Ce sentiment de résignation, pour cette personne de même que pour son voisin que nous interviewons au même moment, est contrebalancé par le fait qu'ils sont tous les deux favorables à la rénovation dans son ensemble. Ils reconnaissent la vétusté des immeubles et la nécessité d'en refaire l'isolation, ils acceptent de déménager pendant le temps des travaux tout en s'en plaignant un petit peu, la tablette est présentée comme inutile mais ils reconnaissent tous deux l'allumer de temps en temps, pour regarder l'écran de visualisation principal. Nous avons retrouvé cette attitude chez plusieurs habitants que nous avons rencontré. Ils disent à la fois subir la rénovation et en accepter les principes, encore une fois, subir la manière dont elle est menée plutôt que ses visées. C'est ainsi que les habitants que nous avons rencontré utilisent la tablette Conso Tab, soit sans accorder au dispositif une réelle importance, mais en consultant l'écran principal, de manière épisodique. C'est un usage par défaut, ou un usage résigné qui émerge : la tablette est utilisée mais pas investie, les habitants la consultent, mais sans lui accorder de crédit.

Dans ce registre d'un usage « résigné », cet habitant nous dit trouver « sans intérêt » la tablette mais, dans la même phrase reconnaître « l'allumer quand je la vois, ou quand j'ai l'impression que je ne l'ai pas regardée depuis longtemps ». Ou, dans le registre similaire de l'« utilisation inattentive », cet autre habitant qui nous dit « oui, j'ai regardé la tablette la semaine dernière, mais je ne me souviens même plus de ce qu'elle disait ».

Un autre registre d'usage apparaît, proche des précédents mais qui à nouveau, est marqué plus négativement. Nous pensons ici à ces différents habitants que la visualisation des consommations inquiète, renvoie à une faute morale. Le rond rouge, plus ou moins large qui apparaît sur l'écran de visualisation principal, notamment, au moment où nous menons l'enquête, sur l'item électricité : il signale une surconsommation eu égard aux objectifs fixés.

« Alors, regardez, j'allume, et voilà, il y a ce gros point rouge, et donc, moi j'ai pas l'impression de

plus chauffer... Alors j'ai l'impression d'être pris la main dans le sac, alors que bon, je sais pas moi, c'est désagréable. » [Entretien Cité Perrache, Mme G.]

« Tout seul comment voulez-vous qu'on dépense beaucoup ? L'électricité ? bah oui c'est l'hiver on allume un peu plus. Y a un truc qui est rouge on sait pas pourquoi, les relevés pour l'eau ils fonctionnent carrément pas... Mais on est assez grand pour savoir si on veut faire des économies ou pas. » [Entretien Cité Perrache, Mme G.]

Ici encore, c'est l'injonction morale contenue dans le dispositif technique qui suscite une réaction quelque peu étrange. L'intrication de la capacité du dispositif à rendre sensible et à responsabiliser, cette capacité d'émettre par lui-même des jugements moraux à partir des données empiriques recueillies génère de la gêne, voire même de la honte : « l'impression d'être prise la main dans le sac ».

Une question apparaît ici : l'efficacité du dispositif ne consiste-t-elle pas justement dans l'ensemble de ces usages « passifs » et à faible investissement ? On retrouve cette même caractéristique dans les données fournies par les porteurs de projet : 90% des usagers ont un usage faible, mais tout semble indiquer qu'il est suffisant pour les porteurs de projet puisqu'il permet à la fois de travailler sur les données produites (à partir de leur traitement centralisé) et dans un second temps, de rétro-agir sur le dispositif (par du coaching ciblé par exemple) afin d'induire de nouveaux comportements. Dans cet ordre d'idées, c'est fort des données recueillies que les chargés de mission du cabinet Equitia sont allés à la rencontre des utilisateurs réguliers pour préciser leur usage des visualisations secondaires, mais aussi, qu'Equitia a organisé au mois d'octobre trois actions de sensibilisation dites conviviales, les « Petits dèj' entre voisins », en invitant les habitants volontaires autour d'ateliers thématiques sur l'usage des tablettes et les « bonnes pratiques » énergétiques.

Il semble bien en effet que l'efficacité du dispositif ne dépende que secondairement de la fréquence de l'usage qui est fait des tablettes. D'abord parce que le dispositif permet d'accéder aux informations de l'ensemble des usagers, donc de constituer une base de données précise des consommations énergétiques de l'ensemble de la Cité Perrache. En ce sens, le dispositif Conso Tab constitue un CEMS de plus petite échelle, permettant à terme une précision beaucoup plus grande que celle du CEMS (puisque capable de cibler jusqu'aux consommations de chaque équipement ménager) mais tout en constituant une de ses premières ramifications concrètes. Le raccordement de la Cité Perrache au réseau de chaleur urbain, établi en début d'année 2016, est à comprendre dans ce même sens. La cité se voit dotée d'une chaudière granulé-bois autonome et de sous-stations pour chaque immeuble mais est en même temps, se trouve reliée au réseau de chaleur urbain, de la même manière, elle doit être à terme raccordée au CEMS, quoiqu'elle conserve ses propres capacités de calcul et de traitements de données.

Mais si la réussite du dispositif apparaît comme dépendant secondairement de la fréquence des usages des tablettes, c'est aussi qu'il est conçu pour évoluer dans le temps, c'est-à-dire pour s'adapter aux usages diversifiés qui sont faits des tablettes par les habitants et qu'en retour les habitants s'adaptent à la diversité des usages ouverte par elles. Il permet de singulariser les actions d'incitation à l'endroit non seulement de chaque usager, mais, grâce à l'exploitation de ces données, de chaque domaine identifié d'usages. Il permet donc de ce point de vue de multiplier les moyens incitatifs, en faisant varier l'instrumentation, en développant des fonctionnalités adaptées à chaque usager, en faisant varier ensuite dans le temps ces fonctionnalités. Ainsi, c'est sur une trajectoire non-linéaire fondée sur un principe de rétro-action que le dispositif Conso Tab est conçu, trajectoire dont les premières esquisses qui nous sont données à voir en l'état de l'expérimentation ne disent rien sur leur opérativité future.

Enfin, le dispositif Conso Tab semble réussir, contre toute attente (en tout cas contre celles des sociologues enquêtant auprès des habitants), et à rebours de l'intérêt que les habitants disent lui porter, du simple fait de sa présence. Certes sa présence n'induit que faiblement des usages appliqués et investis, puisqu'ils ne sont que moins de 4%<sup>122</sup> d'habitants à en avoir un usage fréquent, si l'on suit les données fournies par Toshiba. Ceci dit, tous les usages réfractaires, peu investis, inattentifs, ou encore les usages doublés d'un discours critique véhément semblent découler de la seule présence de la tablette dans l'appartement, et de l'attraction qu'elle génère. En ce sens, la tablette est un objet magique, capable de prouesses inédites : elle s'actualise en temps réel, elle produit une inscription objective d'un domaine aussi ineffable que la vie quotidienne, et en même temps, elle est là, dans l'armoire, prête à livrer son verdict tranchant.

#### ***4.1.7. Que devient Conso Tab, maintenant que les travaux ont commencé ?***

A l'heure où nous rédigeons ce rapport, les travaux se poursuivent à la Cité Perrache. La première tranche a commencé avec six mois de retard, à l'automne 2015 au 34 puis au 28 rue Bayard, ils continuent aujourd'hui au 65 et au 67 de la rue Delandine, ils doivent durer au total 44 mois. Le début des travaux, de même que la construction d'un appartement témoin, que les habitants de la cité peuvent désormais visiter, ainsi que la venue sur le site des différents maîtres d'œuvre et l'interpellation directe que cela a permis pour les habitants, ont transformé sensiblement la situation que nous avons observée (de l'été 2014 à l'hiver 2015). En effet, et comme nous l'analyserons dans le chapitre 6, la phase des travaux a initié une phase d'ajustements secondaires concernant la rénovation, afin de prendre compte *in extremis* les demandes d'adaptations singulières des uns et des autres. Les premiers locataires ont pris possession des logements temporaires au sein de la cité, logements qui posent toutes sortes de problèmes comme nous en rendrons compte au chapitre 6.

Qu'elles n'aient pas été prévues dans l'expérimentation ou qu'elles aient été mises de côté délibérément, les tablettes sont absentes des appartements transitoires. En l'état actuel de nos connaissances, Toshiba a formé l'entreprise Eiffage à l'installation des nouveaux dispositifs pour les logements rénovés, lesquels doivent être réinstallés dans les nouveaux logements. Ceci dit, l'avenir de l'expérimentation demeure relativement flou, du fait du retrait de Toshiba de l'expérimentation, à compter de la fin de l'année 2015. Rien n'est clair maintenant sur qui va poursuivre l'expérimentation et sur l'usage des résultats (l'expérimentation va-t-elle se poursuivre, via un pilotage par Grand Lyon Habitat, ou s'arrêter au vu des coûts qu'elle génère ?).

Au mois d'octobre 2015, une cinquantaine de mutations volontaires ont été enregistrées (source : cabinet EOHS). On trouve parmi eux différents cas de figure : certains veulent se rapprocher de leur lieu de travail, de leurs enfants ou de leur famille, d'autres veulent changer de quartier (vers le 7ème, le 8ème et le 4ème), d'autres encore veulent déménager au sein de la cité. Ces mutations ont donné du jeu dans l'offre de relogement, notamment pour les habitants concernés par un regroupement ou un changement de typologie d'appartement, ceci dit, subsistent encore dix locataires qui refusent de quitter leur appartement. La procédure prévue est celle de la saisie d'un huissier en vue d'une expulsion.

---

<sup>122</sup> Si l'on reprend les chiffres fournis par Toshiba.

#### ***4.2. Des infrastructures du commun écologique : les systèmes de chauffage urbain et la « Plateforme éco-rénov' »***

Le second dispositif technique auquel nous prêtons une capacité à tracer un nouveau collectif dans le quartier Perrache Sainte-Blandine est le dispositif de chauffage urbain, officiellement nommé Réseau de Chaleur Urbain (RCU). Si nous mettons en continuité le dispositif Conso Tab et celui du RCU, ce n'est pas seulement parce que ce sont les deux dispositifs à qui le projet a confié la capacité à construire des collectifs éco-responsables et éco-performants, mais également parce que la Cité Perrache constitue en quelque sorte une tête de pont du RCU, dans le raccordement à ce dernier projeté sur l'ensemble du quartier Perrache Sainte-Blandine.

Ici le travail de sensibilisation et d'intéressement ne repose pas sur des supports technologiques individualisés, mais plutôt sur une infrastructure lourde en dur : le projet de chauffage urbain. Les réseaux doivent couvrir à terme tout le sud de la Presqu'île dans le sens sud-nord, puis nord-sud, permettant le raccordement potentiel de la plupart des immeubles du secteur. Là-dessus la métropole lyonnaise propose en quelque sorte une double facilité comprenant à la fois des audits et études de faisabilité pour le raccordement au chauffage urbain, et par ailleurs, un accompagnement individualisé complété par des aides financières dans le cadre de travaux d'éco-rénovation, via le programme « Eco-rénov' ». Cependant, les travaux de rénovations restant très largement à charge des copropriétés et représentant un investissement important, le RCU ne peut atteindre sa pleine efficacité qu'à condition que les copropriétés acceptent d'investir à la mesure de ce que la ville a elle-même investi pour mettre en place le réseau principal.

A ce système d'intéressement préalable répondent des acteurs bien spécifiques ; ces acteurs relais qui arrivent à convaincre leur copropriété de s'intéresser de plus près à ces opportunités semblent présenter des profils comparables : ils sont dotés d'une certaine culture technique, ils font preuve d'un sens de l'anticipation économique (cf. Chapitre 5). Inversement ce profilage que proposent les différents acteurs des ateliers de l'éco-rénovation révèlent en creux ce qui fait obstacle à leur travail pour le secteur de Perrache Sainte-Blandine : à savoir sa socio-démographie. Comme ancien quartier ouvrier, le sud des voûtes est principalement peuplé par des personnes âgées à revenus modestes, peu enclines donc à faire de gros investissements sur le futur. En ce sens, le projet de RCU est un pari sur l'avenir du quartier qui en passe en partie par le renouvellement de sa population. Si la SPL fait état de 10 copropriétés intéressées, le réseau ne concerne pour l'instant dans le quartier Perrache Sainte-Blandine que la Cité Perrache et l'immeuble Lux, et rien ne garantit en l'état que le processus d'intéressement va porter ses fruits.

Le dernier aspect qu'on peut tirer de ce processus d'incitation concerne, comme pour le dispositif Conso Tab, la force de l'exemple, et ce en contraste avec l'imposition d'un modèle standard. De ce point de vue, les incitations financières à l'éco-rénovation ou l'exposé des futures normes environnementales du quartier semblent moins déterminantes que le témoignage de copropriétés qui ont « sauté le pas », dans telles ou telles conditions, selon telles ou telles variantes : non seulement l'exposé de ces cas désigne une voie praticable pour les autres habitants, mais il permet également de faire circuler ce qui a pu animer ces collectifs pilotes. L'immeuble Lux et la Cité Perrache, avec d'un côté la copropriété classique et de l'autre, le logement social rénové, doivent montrer l'exemple à l'échelle du quartier, et agir comme points de propagation du réseau de chaleur urbain.

#### ***4.2.1. Des politiques publiques en faveur du développement des réseaux de chaleur urbains***

Avant d'aborder la situation lyonnaise, et plus spécifiquement celle de Confluence et du quartier Perrache Sainte-Blandine, il nous faut préciser le cadre légal nouveau dans lequel elles prennent place, à savoir, en premier lieu les lois Grenelle 1 et 2, en second lieu la directive européenne sur l'efficacité énergétique (2012/27/UE), et enfin, en troisième lieu la loi MAPTAM de 2014. S'il nous faut préciser ce cadre, ce n'est pas seulement pour bien spécifier ce dont nous parlons mais aussi pour indiquer combien, de ce point de vue là encore, le cas de Confluence est un cas exemplaire du nouveau développement urbain et un modèle de respect des orientations légales fixées ces dernières années en la matière.

On peut considérer que ce sont les lois Grenelle 1 et 2 d'août 2009 et juillet 2010 qui ont fixé le cadre général de soutien des politiques publiques aux réseaux de chaleur urbains. La loi Grenelle 1 soumet à l'obligation d'une étude de faisabilité de raccordement à un réseau d'énergies renouvelables (et notamment un réseau de chaleur urbain) tout aménagement soumis à une étude d'impact. Elle initie le dispositif de Fond Chaleur, qui doit soutenir financièrement les réseaux de chaleur alimentés par des énergies renouvelables. Enfin, le Grenelle 1 ouvre à la reconnaissance, dans les réglementations urbanistiques, des réseaux de chaleurs comme réseaux de production d'énergies renouvelables (considérant une sous-station alimentée à plus de 50% par des énergies renouvelables ou de récupération comme un équipement de production d'énergies renouvelables). La loi Grenelle 2 généralise le classement des réseaux de chaleur urbains en réseaux d'énergies renouvelables dès lors qu'ils sont alimentés à 50% par du renouvelable en même temps qu'elle oblige le comptage des points de distribution de chaleur. Plus généralement, la loi oblige à l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments, elle impose comme nouvelle norme obligatoire le diagnostic de performance énergétique (DPE) pour les immeubles avec chauffage/froid collectif, dans un délai de 5 ans. Pour les copropriétés, elles se voient dans l'obligation de discuter d'un plan de travaux d'économies d'énergie ou d'un contrat de performance énergétique, après la réalisation d'un DPE.

La directive européenne sur l'efficacité énergétique (2012/27/UE) poursuit les orientations des lois Grenelle à l'échelle de l'Union Européenne. S'agissant des réseaux de chaleur, les quatre grandes orientations suivantes sont préconisées : développer les études de faisabilité pour le raccordement à un réseau de chaleur dans le cadre d'audits énergétiques ; rendre obligatoire le comptage de chaleur aux points de livraison ; réaliser une évaluation nationale complète du potentiel de développement de la cogénération et des réseaux efficaces de chaleur et de froid (à travers la réalisation d'une cartographie) ; rendre obligatoire l'analyse coût/avantages de la valorisation de la chaleur fatale, par réseau de chaleur, pour les installations industrielles ou électriques nouvelles ou faisant l'objet d'une rénovation<sup>123</sup>.

Enfin, le développement actuel des réseaux de chaleur urbains prend place dans le cadre de la loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles du 27 janvier 2014 (MAPTAM). En effet, cette dernière met en avant le rôle stratégique des métropoles dans la planification énergétique du territoire, notamment en leur octroyant une nouvelle compétence de « création, aménagement, entretien, et gestion des réseaux de chaleur et de froid urbains » ; depuis le 1er janvier 2015, la métropole lyonnaise est pleinement compétente en ce domaine.

---

<sup>123</sup> Voir les articles 8, 9 et 14, JO du 14 novembre 2012.



#### 4.2.2. Les Réseaux de Chaleur Urbains, une stratégie de la métropole lyonnaise

L'inscription de la métropole lyonnaise dans le Plan Climat et les objectifs qui ont été formulés par l'agglomération (l'objectif des 3 x 20<sup>124</sup>) sont axés de manière majeure sur une stratégie de développement des chauffages urbains. Cette solution est présentée par le Grand Lyon comme intéressante et viable, et ayant cet avantage de prendre simultanément en compte les trois aspects suivants : un aspect écologique, en réduisant les émissions de CO<sup>2</sup> via la collectivisation des infrastructures et la conversion des chaudières au granulé-bois, en exploitant prioritairement du bois produit localement ; un aspect économique, en valorisant les technologies de chauffage urbain, les énergies perdues et la chaleur fatale ; et un aspect social, en rendant plus sûrs et stables les prix de l'énergie, et plus égalitaire sa répartition. Cependant, pour que cette solution des chauffages urbains soit viable, comme le propose la métropole de Lyon, elle implique un fort investissement du côté du parc et des investisseurs privés, à la fois pour se raccorder au réseau et en même temps pour rénover les bâtis en basse consommation. En effet, si les dispositions légales initiées par les lois de Grenelle et poursuivies ces dernières années favorisent et soutiennent l'investissement privé dans la construction basse consommation et l'éco-rénovation des bâtis existants, il n'en reste pas moins que ces opérations constituent des investissements lourds, notamment pour les particuliers et les copropriétés (voir Chapitre 5) et que les collectivités ne peuvent pas obliger le raccordement.

Pour cela, la stratégie de la métropole s'appuie sur une infrastructure existante d'importance, Lyon étant une des premières villes européennes à s'équiper d'une chaudière de quartier en 1936 aux Gratte-Ciel, et l'une des villes françaises les mieux équipées en réseaux de chaleur urbains. La chaudière des Gratte-Ciel, comme l'ensemble du quartier en témoigne encore, est inspirée des premières usines de production de vapeur construites à New-York à la fin du XIXe siècle, notamment celle de Wall Street, et de l'architecture imposante qui les accompagnaient. Une seconde vague de développement des réseaux intervient dans les années 70 avec la construction de la plus importante chaudière de l'agglomération afin d'alimenter le futur quartier d'affaires de la Part-Dieu (la gare ouvrira en 1983). A l'heure actuelle, il existe « 78 réseaux indépendants de chaleur sur le territoire de la communauté urbaine, représentant 160 km de canalisations et desservant des équipements publics (47%), des logements (37%), des équipements tertiaires, notamment des centres commerciaux et des bureaux (16%). Toutefois, seuls sept d'entre eux sont de propriété publique et assurent une vente de chaleur, des entreprises filiales des groupes Veolia et Gdf-Suez gèrent les réseaux, sur le mode de la concession ou de l'affermage »<sup>125</sup>. Le Grand Lyon estime à plus de 1 000 000 de Mwh la production cumulée de ces réseaux, soit une puissance capable d'alimenter 95 000 équivalents logements. Dans son projet Vision 2020, la métropole prévoit ainsi que les réseaux de chaleur urbains augmentent leur production de 250 000 Mwh et puissent ainsi alimenter jusqu'à 130 000 équivalents logements, en réduisant de 115 000 tonnes de CO<sup>2</sup> les émissions de gaz à effet de serre<sup>126</sup>.

A cette promotion des réseaux de chaleur urbains s'articule une politique de diversification énergétique de la part du Grand Lyon, en faisant la promotion du granulé-bois et de la conversion de chaufferies fioul ou gaz en chaufferies bois ou mixte bois/gaz pour les réseaux existants, comme cela a été réalisé dans le quartier de la Duchère à l'occasion de la rénovation au cours des années 2000, ou plus récemment avec la construction d'une centrale bois à Vaulx-en-Velin, inaugurée en 2013 et alimentant 12 000 équivalents logements. A l'échelle de la métropole, l'objectif est de passer d'une alimentation des réseaux de chaleur urbains en bois à hauteur de 30MW en 2008 à 160MW en

<sup>124</sup> Ce qui signifie : une triple réduction de 20% des gaz à effet de serre, des consommations d'énergie et de la part prise par les énergies renouvelables dans la production totale d'énergie.

<sup>125</sup> Rocher, L., « Le chauffage urbain dans la transition énergétique : des reconfigurations entre flux et réseau », *Flux*, n°92, 2013/2, pp. 23-35.

<sup>126</sup> Document « Vision 2020 », Grand Lyon, p. 84.

2020 avec une réduction de gaz à effets de serre projetée de 115 000 tCO<sup>2</sup><sup>127</sup>.

Ceci étant dit, cette stratégie est mise en doute dans la littérature du fait du contexte actuel de libéralisation du marché de l'énergie et dans le même ordre d'idées, de la déprise qu'elle entraîne du côté des demandeurs au profit de l'offre. En outre, toutes les facilités qui sont aujourd'hui accordées à la rénovation thermique des bâtiments n'entraîne pas nécessairement un raccordement au réseau, au contraire même, elle peut contrecarrer l'effort de collectivisation demandé par le réseau de chaleur urbain (risques d'effets contradictoires entre l'offre énergétique et la maîtrise de la demande)<sup>128</sup>. Les enjeux de planification et de maîtrise du territoire via le développement stratégique des réseaux de chaleur urbains dans la métropole lyonnaise sont mis en tension par les stratégies économiques liées au marché de l'énergie et restent à l'heure d'aujourd'hui suspendues aux réponses (en termes très concrets de raccordement aux réseaux de chaleur) que les particuliers et les entreprises leur fourniront dans les années à venir.

#### ***4.2.3. Le Réseau de Chaleur Urbain à Confluence et Perrache Sainte-Blandine***

Le réseau de chaleur urbain alimenté au granulé-bois doit pouvoir approvisionner en chauffage et eau chaude les immeubles de l'ensemble du quartier de Confluence, hormis les constructions de la première tranche de travaux, qui ont leur propre chaudière granulé-bois. Son originalité réside pour ce qui concerne toutes les constructions de la seconde tranche de travaux, soit après 2011, dans la possibilité de se raccorder au réseau avec ou sans chaudière autonome. En garantissant une autonomie des sous-stations vis-à-vis du réseau, cette originalité rend le dispositif plus souple et répond en partie aux problèmes soulignés plus haut, en diminuant les risques d'effets contradictoires entre l'offre énergétique et la maîtrise de la demande.

Pour ce qui est du quartier Perrache Sainte-Blandine, les travaux d'installation des premières canalisations ont eu lieu en 2015 depuis le croisement des rues Casimir Périer et Delandine, le long de la rue Delandine et du cours Suchet jusqu'aux rues Dugas-Montbel et Denuzière. Là, le réseau est raccordé aux tronçons déjà réalisés dans le secteur de la place Denuzière. Les travaux de pose du réseau pour le futur quartier du Marché se sont tenus également en 2015, sur la rue Casimir Périer et le quai Perrache. Des tronçons successifs de chaussée ont été ouverts pour une durée variable de 6 à 10 semaines. A terme, le réseau de chaleur urbain sera raccordé à l'ensemble des nouveaux immeubles de la deuxième phase d'aménagement de la Confluence, au sud du quartier, ainsi qu'aux derniers programmes immobiliers localisés autour de la place Denuzière. Tous les immeubles du quartier Perrache Sainte-Blandine sont, au terme de l'opération, potentiellement raccordables.

La chaufferie principale du quartier doit être une centrale à cogénération par gazéification de biomasse, dont la livraison est retardée de plusieurs mois : « La complexité technologique de la centrale de production nécessite, d'une part, des délais d'études prolongés qui conduisent à repousser la mise en service à fin 2017 et, d'autre part, une phase d'exploitation test garantissant le parfait fonctionnement de l'ouvrage qui sera remis à la Métropole de Lyon<sup>129</sup>. » En attendant donc la livraison de la centrale prévue pour la fin de l'année 2017, la SPL va installer des centrales à gaz mobiles afin de garantir le raccordement aux premiers logements de la ZAC à la date prévue soit en septembre 2016.

Les deux premiers groupes d'immeubles du quartier Perrache Sainte-Blandine qui vont être raccordés au Réseau de Chaleur Urbain sont la Cité Perrache et l'immeuble Lux, à l'angle de la rue

---

<sup>127</sup> Document « Vision 2020 » Grand Lyon, p. 85.

<sup>128</sup> Rocher, *op.cit.*

<sup>129</sup> Métropole de Lyon - Conseil du 29 juin 2015 - Délibération n° 2015-0412.

Denuzière et Bichat, une copropriété de 43 logements comprenant des commerces à son rez-de-chaussée. A la différence de l'immeuble Lux, mais en revanche, comme le groupe d'immeubles Hikari, projet phare de la ZAC 1, la Cité Perrache possède sa propre centrale de production granulés-bois, ce qui en fait un des points de production secondaires sur lequel s'appuie le RCU. La pleine efficacité du dispositif dépend en effet de ces centrales secondaires, capables d'alimenter le réseau en cas de panne de la chaudière centrale. Les objectifs visés sont donc aussi bien de pouvoir mesurer précisément et ainsi réguler les consommations énergétiques à différents points du réseau et à l'échelle du quartier que de multiplier les sources de production d'énergie, afin de sécuriser l'ensemble du réseau (soit également les pannes sur les centrales secondaires).

Nous avons commencé à l'esquisser mais il s'agit maintenant d'aborder la seconde polarité à laquelle s'articule la promotion des réseaux de chaleur urbains dans l'agglomération lyonnaise, c'est-à-dire de ne pas seulement considérer le déploiement de son infrastructure matérielle via les grands axes de circulation du chauffage urbain qu'elle construit, mais également par toute la stratégie d'étayage et d'aide aux entités privées en vue de leur raccordement. En effet, si dans un article du *Progrès* paru le 28 décembre 2015 à propos des travaux d'installation du réseau de chaleur urbain, un responsable de la SPL indiquait être « en contact avec une dizaine de copropriétés » pour un raccordement éventuel au réseau, rien n'assure en l'état que ce raccordement se fera dans le quartier à la hauteur des investissements engagés. Il semble que le réseau de chaleur urbain ne peut tenir qu'à condition que les différentes entités privées qui peuplent le quartier engagent l'action de raccordement et les rénovations qui l'accompagnent. Nous verrons au chapitre suivant comment les copropriétés se positionnent par rapport à cette nouvelle offre qui leur est faite.

#### **4.2.4. Aller au devant des copropriétés : la plateforme « Eco-Rénov' »**

Très récemment, c'est-à-dire depuis la fin de l'année 2015, un parcours est formalisé et fléché à destination des copropriétés de la métropole pour les accompagner dans l'éco-rénovation de leur bâti à travers la « plateforme Eco-Rénov' ». Le dispositif, qui fait suite à un diagnostic de territoire réalisé en 2009-2010, est animé par la SPL Lyon Confluence et les bureaux d'études Urbanis (accompagnement et études financières) et Iddigo (études techniques). La plateforme Eco-Rénov' est présentée de la manière suivante par la métropole :

« La plateforme répond à trois enjeux : environnementaux (économie d'énergie et diminution des émissions de gaz à effet de serre), sociaux (diminution du montant des factures, lutte contre la précarité énergétique) et économiques (relance et développement de l'activité pour des entreprises locales). La plateforme met à disposition tout un panel d'informations relatives à l'éco-rénovation mais surtout propose, en lien avec l'ALE, un accompagnement personnalisé pour des propriétaires individuels ou en copropriété. L'ALE accompagne les projets d'éco-rénovation de la préparation à la réalisation des travaux en passant par l'audit énergétique. Ce dispositif est complété par des aides financières pouvant aller jusqu'à 3 500 € par lot pour des projets atteignant le BBC et 2 000 € par lot pour les projets permettant une baisse de 35% de la consommation énergétique. »<sup>130</sup>

Afin de répondre aux problèmes posés par une stratégie qui ne s'appuierait que sur le développement de l'infrastructure lourde du réseau de chauffage urbain, la plateforme est, à l'image du dispositif Conso Tab, un dispositif d'incitation dirigé vers les particuliers. Il ne s'agit pas là de s'en remettre à la législation ni de compter sur les fléchages qu'elles pointent mais, comme le dit la plaquette de présentation du dispositif : « pour amener le quartier au niveau "BBC rénovation", soit à 96kWh/m<sup>2</sup>/an (contre 200 à 300 actuellement) », il faut engager les particuliers dans une dynamique, agir pro-activement en allant au devant d'eux et leur proposer un accompagnement tout

<sup>130</sup> <http://www.grandlyon.com/services/ecorenov.html?gclid=CMiwv4-UuMsCFVIYGwodqmwJ0w>

au long du processus de rénovation. A la lourdeur de l'installation du réseau de chaleur urbain répond la souplesse de l'accompagnement individualisé, lequel doit permettre de faire la jonction entre les deux, jonction que le réseau de chaleur ne peut prétendre produire par sa seule présence massive.

L'accompagnement est présenté comme suit par les porteurs de projet :

« 1/ réalisation d'un audit énergétique débouchant sur un état des lieux de la copropriété et de ses dépenses énergétiques ainsi que sur des scénarios de travaux pour atteindre le label BBC rénovation,

2/ élaboration de simulations financières pour déterminer les types et taux de subventions disponibles et les restes à charge pour les copropriétaires,

3/ assistance au choix d'un maître d'œuvre puis d'entreprises après validation de la copropriété en assemblée générale,

4/ aide au montage de dossier individualisé de demandes de subventions,

5/ attribution par la Métropole et la Ville de Lyon de 3 750 euros par logement au démarrage des travaux puis accompagnement lors des travaux jusqu'à la livraison.

Tout au long du processus, des restitutions régulières auprès du conseil syndical, des habitants et du syndic de copropriété sont organisées. » (Site internet Lyon Confluence)

L'accompagnement proposé par la plateforme doit pouvoir convaincre les propriétaires en amont de la rénovation engagée, voire même en amont de leur décision de rénover. Sauter le pas vers l'éco-rénovation pour les copropriétés ne doit pas signifier sauter dans le vide et dans l'inconnu, aussi, l'étayage de la démarche, l'expertise technique et financière promise par la plateforme est là pour fournir un sol stable pour les copropriétés.

La fabrication du quartier durable en passe donc aussi, comme nous venons de le voir dans ce chapitre, par des collectifs qui, s'ils se distribuent sur des êtres humains, le sont d'abord ici dans des technologies. La sensibilisation aux dispositifs technologiques de la ville durable, qui rassemble un large répertoire d'actions et un grand nombre d'intermédiaires à vocation mobilisatrice (brochures, affiches, sites internet...) paraît franchir, avec des dispositifs comme Conso Tab, le Réseau de Chaleur Urbain mais aussi le futur CMS (Control Manager System), un pas vers une concrétisation plus grande de son effectivité. Pourtant, dans le cas du RCU et du dispositif Conso Tab, cette effectivité peut sembler déroutante : alors même que la tablette est peu utilisée, elle influence tout de même les consommations des habitants, alors même que le RCU n'en est qu'à ces premières réalisations, que la livraison de la centrale à cogénération thermique est en retard, il est pourtant déjà présent dans le quartier et en réorganise peu à peu l'infrastructure. Cette effectivité déroutante des nouveaux traceurs de collectifs de la ville durable agit comme un signal d'activation passive, activation qui n'a ni besoin de la pleine adhésion des habitants ni même d'une véritable croyance en leur efficacité pour parvenir tout de même à ses fins. Tout se passe du côté des usages passifs, dans le cas des tablettes Conso Tab comme dans celui des chaudières collectives, comme si les habitants se trouvaient mobilisés par ces technologies sans être pour autant captifs, y compris si l'usage qu'ils en ont semble se faire à leur corps défendant. Aussi, on peut dire que les collectifs que tracent ces dispositifs sont de faible densité, car s'ils parviennent à mobiliser tout au long de leur chemin, c'est une mobilisation elle aussi de faible intensité qui est acquise.

Une autre dimension spécifique qui apparaît en suivant ces traceurs, et qui donne des éléments de réponses à la question de savoir pourquoi ces dispositifs, qui ne suscitent pas spécialement d'engouement du côté des habitants, restent parmi les dispositifs phares du projet, et sont au centre

du démonstrateur de la *smart community*. Ici, c'est le type de nouvel agencement gouvernemental qu'ils proposent qui nous paraît en constituer l'intérêt pour les porteurs des projets et les décideurs. L'enjeu stratégique est grand, à l'heure où les machines thermodynamiques sont remplacées par les machines cybernétiques et où tous les flux énergétiques tendent à tous être redoublés par des flux informationnels, de pouvoir utiliser toutes ces nouvelles données à des fins gouvernementales. Dans cet ordre d'idées, on peut considérer le CEMS, présenté par les aménageurs comme l'un des quatre piliers du démonstrateur de la *smart community*, comme le véritable objectif de la numérisation des flux énergétiques dans le quartier. La centralisation de ces informations doit permettre un ajustement en temps réels des usages des logements, des fréquentations des voiries, une régulation à même l'expérience des citoyens. On voit émerger ici et à nouveau dans ce projet Confluence un vieux rêve de gouvernants, celui d'un gouvernement immanent à la mobilité urbaine et aux flux qui l'alimentent, capable, à chaque instant, d'en réduire les incertitudes et les indéterminations. Nous reviendrons dans la conclusion générale de ce rapport sur les questions politiques importantes que posent ces récentes orientations cybernétiques du gouvernement.

## **Chapitre 5 : Des espaces de médiation et d'engagement collectifs : les arènes d'appropriation de la ville durable**

Ce chapitre est consacré à une autre modalité du « faire collectif » dans la ville durable, depuis la ressaisie collective des problèmes engendrés par les dynamiques de transformation urbaines notamment liées au projet Confluence. Au sein de ces arènes publiques, plus ou moins instituées, se joue tout un travail d'authentification, de confrontation, d'expertise technique et politique. Ces processus de médiation collective explique pour une bonne part la systématisme dans les régimes d'argumentation et la relative stabilité des mises en intrigue du registre de la panne telles que nous les avons pointées au premier chapitre.

Les espaces de médiation dont nous voulons parler ici tiennent parce que des habitants s'y engagent : ils prennent leur responsabilité au sein de collectifs bien répertoriés et formalisés comme les conseils syndicaux de copropriété, ou se lancent dans une mobilisation contre une certaine mise en œuvre de l'éco-rénovation à la Cité Perrache, créant un collectif d'opposants dans ce mouvement même.

Qu'il s'agisse de faire face à la requalification urbaine, ou d'accompagner la mise en œuvre de la ville durable, dans sa concrétude, ces collectifs d'habitants constituent bien des corps intermédiaires : intermédiaires entre l'expérience subjective des habitants et à la fois les logiques et les instances de gouvernementalité qui pilotent le projet Confluence ; intermédiaires encore entre un registre de l'intime ou le plan des usages concrets, des modes de problématisation de plus ou moins longue portée, et des modalités d'actions concertées pour remédier aux difficultés soulevées par les dynamiques de transformation des conditions de l'habiter. Ces espaces de médiations constituent des instances de socialisation pour l'expérience de la ville 2.0 ; des épreuves collectives de l'habiter de la Confluence. Ils sont décisifs au plan de la production et de la socialisation des connaissances sur le quartier et la ville durable, mais aussi pour le travail de reprise, de remédiation dans la ville prototype (et défectueuse). C'est à ce niveau que se joue notamment tout le travail des adaptations secondaires sur lesquelles nous reviendrons au chapitre suivant. Il s'agit donc au final d'instances nodales et décisives pour ressaisir comment se joue l'habitabilité : comment adapter le prototype aux usages concrets.

### ***5.1 Une institution infra politique : les conseils syndicaux de copropriété***

Le Conseil Syndical (CS) constitue un véritable archétype, une figure paradigmatique pour ces corps intermédiaires dans la mesure où il s'agit d'une forme déjà bien instituée, et bien équipée.

#### ***5.1.1. Le corpus documentaire***

Contrairement à ce que nous laissaient entendre les premiers membres rencontrés, nous n'avons pas eu d'accès direct à la scène des conseils de copropriété. Une observation participante avait été évoquée mais un des membres du conseil syndical a refusé cette intervention, « c'est la démocratie hein, il suffit qu'il y en ait un qui ne veuille pas et les choses sont bloquées » nous rapporte M. T.,

notre interlocuteur. L'enquête subit ici un aléa assez caractéristique de la vie dans ce type d'institution : M. T. s'était déjà longuement plaint des blocages et des retours en arrière concernant toute une série de travaux, d'expertises ou de changements organisationnels parce qu'une partie des représentants ou des copropriétaires faisaient obstruction. Il pointait un certain conservatisme, une difficulté à faire bouger un collectif marqué par l'inertie.

En même temps, le propre de ce type d'instances infra-publiques c'est de produire inlassablement la documentation de son activité (notamment les réunions) en vue de fournir des bases de discussion pour les rencontres suivantes ou d'acter les décisions prises. Nous disposons donc au final comme documents de recherche des comptes-rendus de six séances du conseil syndical, qui se sont tenues entre le 15 septembre 2014 et le 27 avril 2015. Ce battement permet de ressaisir une certaine amplitude temporelle (et le travail de suivi est précisément au cœur de l'œuvre de médiation du CS) et de suivre dans les détails les « petites affaires » qui se trament là.

La dynamique des échanges et des débats nous échappera, comme toute une série de formulations ou de conflits *in situ*, mais ces documents nous permettent précisément d'accéder à une formulation provisoire de l'état des problèmes liés à l'habitat dans un des îlots de la première tranche du projet Confluence. Et le travail du conseil syndical vise précisément cette réduction : proposer une version de référence, intégrer une multiplicité plus ou moins conflictuelle d'interventions, de sensibilités, d'expériences singulières en une version commune. Un point d'arrêt (à reprendre séance après séance) qui vaut comme stabilisation provisoire de l'expérience et feuille de route pour l'action du CS.

### ***5.1.2. Le conseil syndical : Corps intermédiaire et instance de composition***

Ainsi, les comptes-rendus donnent accès à un curieux mixte d'éléments techniques, de suivi de procédures juridiques, et de formules politiques de définition de la communauté de ceux qui ne sont pas seulement copropriétaires mais également voisins, co-habitants d'un immeuble, d'un îlot de ce quartier sorti de terre :

« Compte-rendu du CS X du 15/09/2014

1. impayés

les *retards* de paiement des charges de certains copropriétaires ont rendu au mois de juillet débitrice à hauteur de [plusieurs milliers d'euros] la position de trésorerie de notre copropriété chez EQUILIBRIS

Notre syndic s'est en conséquence vu contraint de geler le paiement de certaines de nos factures et d'effectuer à regret auprès des retardataires les *indispensables relances*.

Cette situation est difficilement acceptable car dans cette affaire **nous sommes tous solidaires** : en réglant leurs charges avec retard les copropriétaires en cause prennent le risque d'imposer à **l'ensemble de notre collectivité (notre syndicat de copropriétaires)** le règlement de pénalités de retard dont nous subissons tous les conséquences financières.

Comme par le passé, et **dans l'intérêt de tous**, le conseil syndical restera vigilant vis-à-vis de tels *dérapages* en continuant à demander à être informé du nom des débiteurs et des montants de leurs arriérés, et en soutenant l'action de nos syndicats, chargés d'encaisser dans les meilleurs délais les recettes nécessaires à la couverture de **nos charges communes**. »

Sur un sujet aussi trivial (et récurrent) des arriérés de paiement de copropriétaires, on voit comment le travail de gestion nécessaire à la maintenance pratique et concrète de l'îlot permet déjà linguistiquement de donner corps politiquement à cette collectivité spécifique. Ce travail inlassable d'institution du commun, au travers d'une opération de relance et de reprise perpétuelle est encore au cœur de la formulation quasi constitutionnelle du fonctionnement du CS, qui fait immédiatement

suite dans le compte-rendu :

« 2. organisation des travaux du CS / relations avec nos syndics

Le conseil syndical se réunit un soir tous les deux mois avec nos deux syndics, pendant deux à trois heures. Au cours de cette réunion sont évoqués pour compte-rendu et décisions les principaux sujets intéressant notre communauté.

Le conseil syndical reste entre temps en contact étroit avec nos syndics, contacts téléphoniques et rendez-vous sur place avec nos fournisseurs, prestataires de service, experts d'assurance etc. le rythme de ces contacts est par définition aléatoire, dépendant notamment des incidents qui peuvent altérer le bon fonctionnement de nos installations.

Les remontées de questions, de demandes d'information de la part de copropriétaires s'effectuent jusqu'à présent dans un certain désordre : intervention auprès du syndic, d'un conseiller syndical ou du président de ce conseil M. X, sans qu'une règle ait été définie.

Ces problèmes, pannes, demandes d'intervention, concernant un appartement ou un immeuble étant susceptibles d'en concerner d'autres, il a été convenu que désormais par souci d'efficacité vos demandes devaient prioritairement s'effectuer par courriel adressé à nos syndics, avec copie au président du CS M. X, éventuellement au secrétaire du CS M. Y ou à un des membres du CS domicilié dans votre immeuble MM Z ou P (immeuble 1), M.I (immeuble 2), M.O (immeuble 3), M.F (immeuble 4), M.K (immeuble 5), M. F (immeuble 6) ; M.G (immeuble 7).

[suivent une série d'adresses mail utiles]

il a été convenu d'autre part avec M. T [syndic en charge des parties communes hors garage] une visite mensuelle de nos parties communes en compagnie de l'un des membres du CS au minimum, à titre de rendez-vous d'étape. »

Chaque incident ou dysfonctionnement active paradoxalement le travail inlassable de reprise et de remédiation (comme élever des digues face à l'océan) par lequel se constitue un habiter viable sur l'îlot. Ce travail est effectué en tenant et en faisant communiquer deux dimensions spécifiques : une arène infra-publique de représentation et d'institution de la communauté (délégation par toutes les remontées de plaintes, à réorganiser en permanence, les réunions du syndic mettent en présence les copropriétaires et rejouent leurs rapports les uns avec les autres) ; et le plan des acteurs et intervenants techniques qui pratiquement font tenir les installations : fournisseurs, experts, assureurs, entreprises. Un travail de réaligement entre ces deux dimensions est activé notamment au moment des visites portant sur tel ou tel élément du réseau socio-technique à l'œuvre pour la maintenance de cet habiter.

Le travail inlassable d'institution du commun et d'entretien de la communauté passe dans le mouvement même de l'entretien quotidien et concret des espaces, par le repérage et la gestion des dysfonctionnements.

La gestion des dysfonctionnements (le chapitre 1 a déjà donné un aperçu de l'ampleur de la tâche) s'opère en trois temps. D'abord tout un travail de repérage : par des visites régulières des différents acteurs, par un système de remontée des informations liées à l'expérience des habitants, et le cas échéant via l'installation de dispositifs *ad hoc* (par exemple par la pose de compteurs individuels de calories pour prendre la mesure des « fuites » du système de chauffage et de ventilation).

Une deuxième phase concerne la mise en place d'expertises techniques (longues et coûteuses) et de recours aux instruments pour diagnostiquer les pannes, les établir juridiquement, ou commencer à esquisser des solutions techniques. De telles expertises sont en cours pour tous les dysfonctionnements liés au mode de chauffage, à la détérioration des façades, aux problèmes d'étanchéité des parkings, aux dysfonctionnements des platines vidéo d'accès sur la façade sud. Ce qui explique que nombre d'acteurs soient intarissables sur le sujet...

Troisième temps, les interventions correctrices : l'entretien régulier ou la maintenance ; la réparation des pannes ou parfois l'ajout de nouveaux dispositifs techniques (systèmes de chauffage individuels,



pose de nouveaux systèmes de contrôle d'accès), la modification institutionnelle (nouvelle contractualisation, appel à une nouvelle société de maintenance : modification des montages socio-techniques qui charpentent l'habiter collectif) ; enfin les réparations dans l'ordre du droit (demander réparation) quand des procédures judiciaires sont engagées.

### **5.1.3. La saga des dysfonctionnements**

De compte-rendu en compte-rendu, on voit aussi le travail de suivi des dysfonctionnements dans le temps. L'établissement de ces véritables sagas, avec leurs rebondissements, surgissement de nouveaux acteurs, d'aléas imprévus, fait partie déjà d'un processus de réparation : on n'en est déjà plus à une pure déprise vis-à-vis de l'environnement technique de l'habitat, mais on commence à raconter une histoire où un principe de remédiation est à l'œuvre, même à long terme pour les problèmes de chauffage, de façade, ou d'étanchéité. La communauté s'en saisit, elle fait face, elle « ne lâche pas ».

#### *Feuilleton n°1 : l'invasion des nuisibles.*

Point en septembre 2014 : « les rats continuent d'infester nos garages et certaines de nos parties communes : un point sera fait par nos syndic à ce sujet en relation avec les équipes propreté du Grand Lyon afin de renforcer la lutte contre ces nuisibles. »

Les stratégies vont évoluer dans le temps, et la copropriété se donner de plus en plus de moyens : appel d'abord à une société spécialisée : boulettes empoisonnées et pose de pièges. Comme la situation n'évolue pas nettement, suite à plusieurs visites sur site un palier est franchi avec la pose de boîtiers à ultrason répulsifs « aux endroits les plus critiques », puis un travail plus spécifique de repérage et réarpentage des parties communes pour boucher les points d'accès les plus évidents. Toutes les solutions sont essayées jusqu'à ce que l'invasion semble jugulée au printemps 2015, quoique le syndic reste très vigilant sur ce sujet sensible.

#### *Feuilleton n°2 : l'affaire des stores rouges.*

Nous donnerons plus de détails à propos de ce feuilleton dans la partie suivante relative au travail du droit, mais notons déjà qu'il s'agit d'une affaire au long cours :

« Conformément à la dernière AG une nouvelle intervention auprès du propriétaire du bar visant à ce qu'il dépose son store installé au mépris du règlement de copropriété de nos immeubles s'effectuera à l'issue des délais légaux de publication du compte-rendu de cette AG ». Après cette première mise en demeure, et « malgré les courriers recommandés de notre syndic, aussi bien le Coco Loco que le nouveau restaurant L'envers ont ignoré notre règlement de copropriété et la décision prise de notre dernière AG autorisant le syndic à engager une procédure judiciaire en vue d'obtenir la condamnation de cette dernière à faire déposer sous astreinte les stores bannes posés sans autorisation préalable ». On passe donc à la phase de « sommation interpellative par voie d'huissier », phase préliminaire aux poursuites judiciaires en bonne et due forme.

La dramaturgie progressive se déploie dans la réunion suivante, avec l'émission d'une sommation à faire toujours adressée par voie d'huissier, qui s'avérera gagnante en mars 2015 :

« Les deux commerces ont finalement accepté de respecter le code couleur de nos façades et de déposer en conséquence leurs stores rouges déployés depuis les façades. Dans un souci d'apaisement le conseil syndical demande au syndic d'accepter la demande d'une dépose reportée au 30 septembre 2015 dernier délai. »

*Feuilleton n°3 : des platines vidéo qui déraillent*

Il s'agit d'une affaire récente (elle débute dans le compte-rendu de janvier 2015) qui concerne la platine vidéo de contrôle d'accès et d'ouverture de la porte d'entrée des halls :

« Situées plein sud et donc matraquées de chaleur durant tout l'été, l'électronique de platines de certains de nos immeubles a déjà, dans certains cas, dû être changée plusieurs fois... la ventilation de ces boîtiers permettrait peut-être de régler certains de ces problèmes. Le CS veillera à ce que la solution apportée soit à la fois esthétique et efficace. »

En mars le syndic doit organiser sur place une réunion d'expertise technique visant à proposer une solution de ventilation naturelle de cet équipement. Tout le processus visant à recueillir des propositions techniques semble pourtant prendre du retard (pas d'avancées significatives en avril).

Les trois derniers dossiers sont également les plus lourds (matériellement, juridiquement, et en terme d'épaisseur temporelle).

*Feuilleton n°4 : dysfonctionnements des systèmes de chauffage - eau chaude - VMC.*

Le point en septembre 2014 :

« Pour ce qui concerne les dysfonctionnements / absence de fonctionnement de près de 50% de nos vannes thermostatiques et thermostats individuels, l'assureur Dommage Ouvrage doit diligenter dans les semaines et les mois qui viennent et comme convenu un audit individuel des installations de chacun de nos appartements. Ceci concerne à la fois les copropriétés X et Y... des centaines d'appartements... qui feront ensuite, à la charge de l'assureur l'objet de travaux de réfection / changement des équipements défectueux.

Un expert vient d'être nommé dans le cadre de la procédure judiciaire engagée contre les responsables de l'installation de nos chaudières et équipement de fournitures de chauffage, ECS et VMC. Il nous faudra patienter : nous n'en sommes qu'au début... des années de procédures nous attendent... »

La récurrence des points de suspension exprime l'opération de projection temporelle que prend en charge le CS et qui se trouve détaillée lors de la session de décembre. Cette projection implique d'abord un effort financier : 40 000 euros pour financer l'expertise judiciaire pour l'ensemble de copropriétaires ; en parallèle les réparations sont envisagées avant la fin de l'année 2015, ce qui retarde d'autant...

« La pose des compteurs individuels de calorie dont le principe a été approuvé par l'AG du 28 juin 2012. L'idéal serait de pouvoir les poser avant le début de la saison de chauffe 2015/2016. »

La consignation sera revue à 30 000 euros, occasionnant un complément d'appel de charge adressé par le syndic, toujours dans le cadre de la procédure engagée à la fois contre le promoteur et l'assureur DO.

En mars 2015, la liste des mis en cause s'allonge : une quinzaine d'entités « responsables de l'installation et de la maintenance des équipements de chauffage et ventilation » se retrouve assignée au tribunal pour malfaçons. La liste des acteurs concernés par le travail du CS s'allonge, et « des années de procédures sont à prévoir »...

*Feuilleton n°5 : du rififi en façade.*

En septembre 2014, le CS est encore dans l'attente du rapport de...

« M. R, expert judiciaire probablement débordé par le nombre de contentieux qui lui sont confiés... ».

« Pour ce qui concerne les réparations des immeubles 1 et 2 endommagés par la tempête de décembre dernier, si les travaux payés par l'assureur DO et l'immeuble 1 sont satisfaisants, ceux de

l'immeuble 2 ne le sont pas et font l'objet d'un refus de réception/paiement par le syndic. »

Le contentieux et les réparations concernent principalement les éléments de façades arrachés par le vent mais un nouveau rebondissement survient, avec l'affaire cette fois des infiltrations d'eau de pluie par fort vent de sud, pour l'immeuble donnant directement sur la darse :

« Problème complexe, l'entreprise à l'origine de l'installation de nos revêtements de façade a fait faillite et la société sollicitée pour réparer les malfaçons souligne les difficultés techniques de tels travaux. Le syndic a demandé un nouveau devis à soumettre à l'assureur DO. Nous insistons pour que ce dossier ne traîne pas : chaque intempérie aggrave le mal, que l'on retrouve à l'identique à la boulangerie et au restaurant. »

Au fil des séances du CS l'affaire semble de plus en plus entortillée, et implique une enquête de plus en plus poussée (avec notamment une chasse aux documents techniques manquants) :

« Le constructeur Archè de nos façades ayant fait faillite, l'entreprise Fondborne a été approchée par notre syndic. Les malfaçons étant techniquement difficiles à réparer, Fondborne souhaite disposer des Documents d'Ouvrages Exécutés concernant ces façades, documents qui ne sont pas en possession du syndic. Ce dernier va les demander au promoteur, et à défaut demander à Fondborne de proposer malgré tout un devis de réparation à soumettre à l'assureur DO. »

Au printemps 2015 deux nouvelles complications surviennent : d'abord la technicité des réparations nécessite de faire appel à une société très spécialisée... qui n'a pas encore été trouvée. Ensuite les fameux documents d'ouvrages exécutés n'ont pas été déposés auprès du promoteur par l'entreprise à l'origine de la pose des façades (celle-ci ayant fait faillite entre temps). Par contre à ce point de la procédure « les dernières plaques métalliques de revêtement de façades risquant de se décrocher auraient été consolidées ».

De péripétie en péripétie l'affaire suit son cours.

#### *Feuilleton n°6 : les défauts d'étanchéité des parkings souterrains.*

Une affaire déjà au long cours. Décembre 2014 :

« Suite aux fortes pluies enregistrées au mois de novembre, certains garages ont à nouveau été inondés. Une nouvelle déclaration de sinistre à l'assureur DO a été effectuée. Les précédentes déclarations et leurs suites, à savoir l'intervention des entreprises L et E pour reprendre l'étanchéité de certains joints de dilatations et de certains bétonnages n'ayant pas permis de régler tous les problèmes, et la probabilité d'une réponse positive de l'assureur vis-à-vis de ces nouveaux désordres semblant très incertaines, le syndic assisté du conseil syndical décide, conformément à la résolution n°16 de notre dernière AG, d'engager des procédures judiciaires nécessaires afin de solutionner ces problèmes. Seront assignés le promoteur et l'assureur DO. »

Pour les trois séances suivantes, la procédure judiciaire se trouve singulièrement bloquée par... la météo :

« Notre syndic attend que de nouvelles infiltrations significatives, résultant de pluies importantes, permettent d'établir un constat d'huissier nécessaire pour déposer un dossier aussi documenté que possible auprès du tribunal. La procédure n'est donc pas encore lancée. »

Ces six feuilletons, déployés dans le temps, fourmillent d'acteurs divers, mettent au prise des régimes de réalité hétérogène, comme quand l'ordre du droit butte sur des données météorologiques, que des rongeurs mobilisent des ouvriers du bâtiment, des dispositifs technologiques les services municipaux, etc.

Un des principaux leviers pour à la fois faire pulluler et mettre en ordre ou mobiliser spécifiquement ces entités (enfin les faire bouger) demeure, pour le CS, l'action en justice.

#### 5.1.4. *Le travail du droit*

Aller en justice, lancer une procédure est une opération spécifique à l'initiative du CS. Comme indiqué dans le détail des affaires spécifiées plus haut, trois procédures judiciaires ont été lancées depuis le CS entre décembre 2014 et avril 2015. Une façon de demander réparation concernant les malfaçons au niveau des façades, pour les problèmes d'étanchéité des garages souterrains et pour ce qui concerne les dysfonctionnements des systèmes de chauffage et VMC. L'affaire des stores rouges est également intéressante par tout le panel des mesures préalables, avant la procédure judiciaire en tant que telle : on passe de la simple lettre recommandée à la sommation interpellative par voie d'huissier, puis à la sommation à faire déposer... Cette intimidation progressive porte ses fruits : la simple menace de procédure a fait plier les commerces récalcitrants.

Si la menace suffit, c'est qu'elle s'adosse à une véritable puissance, une machinerie dont l'efficace peut se lire à plusieurs niveaux. D'abord l'action en justice relance l'expertise technique : des experts sont mandatés, des audits individuels sont lancés avec parfois la pose d'équipement de mesure *ad hoc* pour prendre la mesure du problème, des solutions techniques et de leur coût (avec à terme la répartition de ce coût entre les entités finalement reconnues responsables). Dès le plan de l'expertise, donc, le droit trace des effets concrets, des modifications techniques apportées au bâti, il déploie de nouveaux équipements qui vont restructurer l'habiter à la Confluence (pose de compteurs calorifiques individualisés en plus du système collectif de gestion du chauffage).

Ensuite l'action en justice permet d'opérer un nouvel alignement des acteurs et des responsabilités (elle rouvre ainsi, depuis la situation de crise, la réalité de cette urbanité spécifique). Le simple fait d'habiter à la Confluence implique de se remettre en prise avec toutes ces entités qui se trouvent par exemple assignées en justice dans l'affaire des chauffages défectueux : le promoteur, l'assureur DO, le fournisseur d'énergie (Cofely), les entreprises responsables des travaux (plomberie, pose des vannes, installations des panneaux photovoltaïques, etc.) mais également les bureaux d'étude, etc. A partir de ce simple système de chauffage (mais c'est dire la complexité des supports techniques de la vie dans ces appartements), pas moins de quinze acteurs sont re-convoqués : on rouvre la boîte noire et on remonte les processus opérationnels qui ont gouverné la mise en forme de cet habitat spécifique. Parfois les acteurs sont encore plus incongrus, comme la pluie, qu'on attend pour prendre la mesure réelle des défauts d'étanchéité des parkings...

L'opérativité de la procédure judiciaire se joue également dans l'institution d'un sujet de droit. Sur ce registre, la provision des sommes nécessaires pour aller en justice joue un rôle prépondérant : pour avancer sur le problème des garages « un premier appel de fonds destiné à couvrir les frais d'expertise d'un montant total d'environ 4 000 euros pour l'ensemble de la copropriété, sera adressé aux copropriétaires dans les derniers jours de décembre 2014 » ; cette contribution pécuniaire marque l'engagement des copropriétaires à se constituer en plaignant et la capacité du CS à performer une collectivité à même d'agir en justice.

Dernier aspect : l'efficacité correctrice du droit. Obtenir réparation en justice implique, en plus des indemnités financières, de pouvoir contraindre certains acteurs à réparer effectivement les dysfonctionnements : remplacer les vannes, refaire les travaux de façades et en consolider les éléments les plus branlants, faire remplacer des stores rouges par des bleus, etc.

### ***5.1.5. La politique du conseil syndical***

Comme on le voit se dessiner depuis le début du chapitre, la première opération politique du CS consiste dans l'institution d'une collectivité, d'une communauté de vie avec ses problèmes bien identifiés, sa durée, son histoire, sa capacité juridique.

Mais de manière plus spécifique, certaines initiatives du conseil syndical peuvent être qualifiées de politiques dans un sens quasi régalien, ou comme relevant d'une micro gouvernamentalité.

Il en va ainsi notamment des opérations sur le sensible, et les circulations au sein de l'îlot. L'affaire des stores rouges devient alors moins anodines : le code couleur en question implique un enjeu de souveraineté ; au fond qui donne le ton de ce côté-ci de la darse ? « Et que l'on n'évoque pas une question de code couleur des chaînes des commerçants concernés : face à nous la totalité des restaurants du pôle de commerce géré par Unibail sont équipés de parasols d'une seule et même couleur ». Donc c'est à la fois code couleur contre code couleur : souveraineté de la copropriété contre souveraineté des chaînes de commerçants ; et à la fois l'îlot concerné doit affirmer une emprise sur le sensible comparable à celle définie au niveau du grand centre commercial qui trône face à la copropriété, de l'autre côté de la darse.

Quand les deux commerces finissent par plier et se conformer au code couleur de nos façades (comme on dirait les couleurs de notre drapeau), en bon souverain le CS peut faire preuve de mansuétude et demander au syndic d'octroyer un délai aux contrevenants repentants.

Autre opération proprement politique, l'opération de police au sens qu'on donnait originellement à ce mot : les opérations sur les circulations. Comment gérer les circulations pour faire en sorte que les bons sujets restent assignés aux bons espaces ? Non seulement il s'agit de filtrer les entrées et d'éviter les intrusions extérieures (on y reviendra), mais au sein même de la copropriété, vérifier que les locataires de tel immeuble ne viennent pas déposer leurs ordures dans les poubelles d'un autre, que les gros cartons ne viennent pas encombrer les lieux de dépose d'ordures ménagères, etc. En la matière, le CS semble disposer d'un dispositif particulièrement ajusté : le système vigik (système de contrôle d'accès par badges magnétiques).

« Locaux poubelles : ils ont, comme convenu, été équipés de pass vigik pour éviter que les poubelles d'un immeuble soient envahies par les déchets et résidus divers des occupants d'autres immeubles. MM. Les bailleurs ou syndics, merci de le rappeler à vos locataires. Un rappel à l'ordre sera diffusé dans les boîtes aux lettres. On rappellera en outre une fois de plus que les bouteilles et les encombrants quels qu'ils soient ne seront pas évacués par les employés chargés de nos poubelles : il y a sur le quai notamment un bac réservé à la collecte des bouteilles et les déchets encombrants doivent être emmenés par leurs propriétaires dans les lieux de collecte prévus par la ville de Lyon. »

Cette micro gouvernamentalité trouve à s'intégrer dans la gestion plus large, à l'échelle de la ville.

« Accès à l'ascenseur permettant de rejoindre les immeubles 1 et 2 depuis le quai A. Riboud : (...) le conseil a validé la proposition du syndic de renforcer encore la sécurisation de son accès (et donc de l'accès cours/mezzanine) par la pose de badges vigik utilisables par les seuls occupants de ces immeubles. On rappellera aux résidents concernés qu'il leur est toujours recommandé de signaler à la police tout usage anormal de cette mezzanine (consommation de drogues, tapage nocturne, etc.). »

On retrouve l'emboîtement d'échelle entre micro police (la gestion des accès, la vigilance de des habitants) et police d'État. Mais très vite les systèmes de contrôle d'accès d'abord limités au portillon, au sas d'entrée et aux locaux poubelles, semblent devoir proliférer. La logique de sécurisation resserre d'autant les possibilités de circulation ; tout à la suite dans le compte-rendu du CS d'avril on trouve le point :

« Encodage des autres ascenseurs. Cas particulier de l'immeuble 6

Il est possible de programmer l'accès de nos ascenseurs à chacun de nos paliers par un code d'accès à trois chiffres. Nous demandons au syndic un devis à ce sujet, ainsi que pour le cas particulier de l'immeuble 6 où le premier étage est occupé par un dentiste, un devis chiffrant le coût d'installation de pass vigik sur le palier de chaque étage, côté escalier. »

L'enjeu de la sécurité est récurrent (on en trouve mention dans chacun des comptes-rendus) ; mais le plus frappant reste qu'il est pris dans un continuum qui rappelle les déplacements permanents du sentiment de malaise lié à la crise de la ville évoqué au chapitre 1 (problème de délinquance potentielle, d'incivilités, d'usages illicites, de gens qui font tâches dans le paysage, qu'il s'agisse des jeunes fumant du hash ou plutôt de leur affiliées supposées, les femmes en burqa).

Pour le compte-rendu du premier décembre, on trouve ainsi ramassés sous le même chapitre :

« 4. Propreté / circulation / sécurité / électrification des garages.

Le nettoyage d'automne des garages sera effectué le mercredi 10 décembre. Un curage des fosses de récupération des eaux de ruissellement dans les allées de circulation sera également réalisé, certaines de ces fosses, réceptacles d'eau croupie, étant particulièrement sales. Le conseil appelle à ce sujet chacun des utilisateurs à faire preuve de responsabilité en évitant de laisser traîner des papiers, bouteilles vides, sacs poubelles ou autres dans les parties communes des garages et conseille à chacun de fermer son box en son absence, box permettant notamment s'il est ouvert d'abriter rats ou souris qui y feraient leur nid... Concernant les rongeurs, certaines de leurs voies de passage viennent d'être bouchées par maçonnerie tout récemment, la pose de boîtes de graines empoisonnées par les services de dératisation n'ayant pas suffi.

Concernant la circulation, on rappellera que les résidents des bâtiments 1 et 2 ne doivent pas emprunter les garages pour accéder à la darse via les parties communes des bâtiments 3, 4 et 5 notamment, dont les femmes de ménage ont encore plus de mal à entretenir les sols qu'ils sont empoussiérés par un surcroît de personnes traversant les garages. À défaut de respect de ces consignes, la pose de pass vigik réservés aux seuls occupants des immeubles 3, 4 et 5 pourrait être envisagée pour l'accès à leurs parties communes à partir des garages.

Concernant la sécurité dans les garages, on rappellera chacun à la vigilance indispensable : une intrusion derrière votre véhicule d'un autre véhicule ou d'un piéton dans nos garages permet à quiconque d'accéder sans obstacle à chacun de nos paliers d'appartement. Les garages sont donc par définition un lieu d'insécurité. Ne prêtez pas vos télécommandes d'ouverture sans précaution ! Être obligé de les reprogrammer en cas de disparition (perte ou vol) massive coûte très cher et obligerait chacun à procéder individuellement à cette nouvelle programmation. Et on rappellera une fois de plus qu'il est formellement interdit de faire stationner le véhicule de parents ou d'amis dans nos allées ne serait-ce que pour quelques heures ! Si cette règle n'est pas strictement respectée, certaines actions d'incivilités sont à craindre...

Pour ce qui concerne l'électrification de nos box (véhicules électriques?) une demande de devis est en cours. »

Ce passage exemplifie parfaitement cette notion de continuum : on passe d'un problème de propreté à celui des nuisibles et donc l'enjeu du contrôle des accès et des circulations, le passage par les garages, poserait un problème de propreté... qui pourrait être réglé par un dispositif de sécurisation de type vigik ; la sécurité des garages se formule depuis l'enjeu d'un contrôle des accès (encore), puisque la circulation ou le stationnement anarchique de véhicules même amis risquerait de générer des incivilités en quelque sorte internes à la copropriété...

Face à cette fuite permanente, ces circulations intempestives d'êtres en tout genre (rats, intrus humains, amis égarés, papiers d'emballages), circulations d'autant plus déroutantes qu'elles constituent aussi des fuites entre les registres de la propreté, de la sécurité ou des circulations... le CS agit de deux manières : par l'installation d'abord de dispositifs de contrôle d'accès, à même au passage de reconfigurer tout le territoire vécu des habitants (on ne circule plus dans la familiarité des espaces communs mais il faut faire tout le tour, les visiteurs ne peuvent plus être reçus au pas de la porte mais doivent trouver une place dans le quartier, etc.) ; et, tout au long du passage, par des

appels à la responsabilité des habitants (quitte à la motiver par la menace d'installation des fameux vigik). De ce point de vue le CS s'affirme comme une instance normative, capable d'enrôler les nuisibles pour opérer en quelque sorte une intériorisation individuelle des règles de la collectivité... Mais comment ces appels nombreux à la responsabilité ou à la vigilance ne restent-ils pas au plan de l'injonction ?

Précisément parce qu'en mettant en scène le continuum propreté-sécurité-circulation, le CS opère en quelque sorte une synthèse visant à activer une politique de l'habitant ; une micro citoyenneté qui fait fond d'abord sur une sensibilité commune, à documenter et équiper, et qui constitue le ressort à la fois des prises de responsabilité, de la vigilance et du bon ordonnancement des choses dans cet espace dont l'intégrité dépend de l'action de tous.

Comment outille-t-on une sensibilité commune ? Par des rappels, dans les comptes-rendus, affichés dans les espaces communs, dans les boîtes aux lettres individuelles. Et par un travail de diffusion de l'information qui consiste à la fois à ressaisir certains événements pour les rendre significatifs, et opérer une certaine dramatisation. C'est le cas dès les comptes-rendus suivants puisque, enfin, les actes délinquants requis pour motiver tout le thème de la sécurité ont eu lieu.

« 1. sécurisation des garages et accès de nos parties communes.

Après le vol récent d'une moto stationnant dans nos garages, la fracture au pied de biche de la porte du box de l'un de nos voisins copropriétaires dans le but de lui voler son véhicule, le saccage par des voyous de l'ascenseur handicapés permettant d'accéder du quai à la mezzanine séparant les deux rangées de nos immeubles, la question de la sécurité de l'accès à nos parties communes est plus que jamais posée. Il est hélas évident que n'importe quelle personne extérieure à notre copropriété peut s'y infiltrer sans commettre aucune effraction.

Parce que les portes coulissantes de nos garages ne peuvent être équipées d'une temporisation les clôturant encore plus rapidement, et que même dans ce cas, le véhicule ou l'individu suivant le premier à y pénétrer y accèdera sans problème à sa suite immédiate ; parce que les personnels chargés des entrées sorties des poubelles ne sont pas habilités à faire la police des entrées/sorties des véhicules ou individus qui entrent/sortent de nos garages à cette occasion ; parce que trop souvent les détecteurs électroniques d'entrée/sortie sont obturés par des papiers ou d'autres moyens afin de maintenir les portes en position ouverte... déménageurs, ouvriers intervenant dans nos parties privatives, personnes souhaitant faciliter l'accès de nos parkings à certaines relations ?... ; parce que l'ouverture des portes d'accès aux escaliers de la mezzanine depuis le quai et la rue latérale est un enfantillage pour ceux qui l'ont un tant soit peu observée...

Le CS a abordé ces sujets lors de chacune de ses réunions. Écartant l'idée d'y installer des caméras de vidéo surveillance dont le coût d'installation et de maintenance semble disproportionné face aux enjeux. Il serait facile d'autre part, soit de les obstruer, soit de les détruire... même réflexion concernant l'implantation de sas à l'entrée et à la sortie des garages, ces sas interdiraient certes l'entrée/sortie de plusieurs véhicules à la suite des uns des autres mais se traduiraient par de sérieux bouchons aux entrées/sorties des véhicules aux heures de pointe.

Reste donc un conseil : MM. Les propriétaires de box, équipez vos portes de serrures trois points, plusieurs d'entre nous l'ont déjà fait, le coût est minime pour une sécurisation nettement accrue. Faites en outre la chasse aux contrevenants qui utilisent les voies de circulation comme un parking sauvage ; photographiez les plaques d'immatriculation des récalcitrants et envoyez-les à notre syndic qui fera le nécessaire auprès de la Police et d'une manière générale signalez-lui et éventuellement au CS toute anomalie qui vous semble flagrante... sans tomber dans la paranoïa que pourraient susciter les récents attentats parisiens.

Malgré ces difficultés, [le CS a opté pour la sécurisation des portillons par pass vigik] (...) les codes d'accès de nos immeubles étant vite connus de personnes n'ayant rien à y faire. Au point que l'un de nos voisins s'est un jour retrouvé nez-à-nez sur la mezzanine avec une bande de fumeurs de joints qui ont vite décampé vers la rue sans demander leur reste... il ne s'agissait bien évidemment pas de résidents. »

Le premier point du compte-rendu du 19 janvier 2015, consacré à la sécurisation des garages,

paradoxalement, donne surtout à voir les limites de ce paradigme sécuritaire. Limites techniques et institutionnelles tout d'abord : impossible d'installer des dispositifs de fermeture plus rapide, ou des sas qui risqueraient de causer des embouteillages aux heures de pointe ; pas de pouvoirs de police particuliers pour les employés chargés de sortir les poubelles ; fragilité et sur-coût des dispositifs de vidéo surveillance, etc. La seconde limite, qui en réalité sous-tend déjà les difficultés techniques mentionnées plus haut est d'ordre psychosocial : le thème de la sécurisation embraye systématiquement sur des phénomènes paranoïaques. Ce passage à la limite de la sécurité est directement mentionné : « sans tomber dans la paranoïa que pourraient susciter les récents attentats parisiens ». Sans aller jusqu'au syndrome psychiatrique, la paranoïa correspond à une certaine démesure, une inflation sécuritaire précisément « disproportionnée face aux enjeux » (et c'est en ce sens que les limites techniques s'enracinent d'abord dans ce nœud psycho-sensible). La paranoïa est pointée comme limite et comme risque chez les habitants, mais elle irrigue déjà singulièrement le compte-rendu du CS, dans ses formulations : déploration que des personnes extérieures puissent pénétrer sans commettre d'effraction ; suspicion sur les habitants mêmes de l'îlot susceptibles de vouloir faciliter l'accès à certaines de leurs relations (mais à quelles fins ?) en obstruant les détecteurs électroniques... ; appel à la chasse aux contrevenants et récalcitrants avec dénonciation systématique à la police... L'élément suspect n'est plus seulement l'individu extérieur (ce qui implique déjà une conception paranoïaque du monde public) mais aussi le copropriétaire aux amitiés douteuses ou aux usages contrevenants... L'anecdote de la rencontre fortuite de la mezzanine est également éclairante. Pour mémoire un résident croise un groupe de jeunes fumant peut-être des joints, et qui, quand ils le croisent, repartent sagement. La mezzanine en question jouxte et prolonge un jardin public dont elle est séparée par des portillons haut de un mètre. Comment passer de ce non événement (j'ai croisé des jeunes en bas de mon immeuble et nous ne nous sommes rien dits), à un épisode illustrant la vulnérabilité des espaces communs de la copropriété, sinon par un détour paranoïaque. Structure paranoïaque de la composante matérielle du dispositif sécuritaire quand il devient la matière vulnérable même : les caméras de vidéo surveillance sont écartées parce qu'elles risqueraient d'être inefficaces et surtout de devenir elles-mêmes l'objet de dégradation. La sécurité engendrant sa propre insécurité...

Le rapport paranoïaque hystéricise en réalité une collision inhérente au mode sécuritaire, entre ces opérations de sécurisation visant à discipliner les êtres et les usages sur l'îlot, à délimiter en permanence les frontières entre intérieur et extérieur, actes licites et illicites... et les usages réels, quotidiens, qui trouent en permanence l'intégrité et la stricte délimitation sécuritaire : les livreurs et les ouvriers bloquent les systèmes de fermeture pour pouvoir livrer ou débarrasser un chantier, on laisse la porte ouverte pour accueillir ses amis, dépanner un voisin, on profite des espaces à la fois extérieurs et abrités pour traîner avec ses amis...

Ce travail de composition dans les usages réels, de réajustement permanent entre les plans d'une souveraineté ou d'une gouvernementalité et la vie quotidienne inscrit une nouvelle fois le CS au cœur du travail politique, qui précisément fait le contact entre les différentes échelles de la politique, ce qui explique la mise en lien au départ surprenante entre des histoires de portes de garages et l'actualité géopolitique ou internationale des « récents attentats parisiens ».



## 5.2. Une forme publique de contestation de la ville durable : l'association d'opposants au processus d'éco-rénovation

A regarder de près la presse locale au cours des dix dernières années, très peu d'articles rendent compte d'une contestation publique et moins encore d'une contestation collective du projet Confluence. Mis à part plusieurs articles parus dans le *Progrès* relayant des plaintes de riverains gênés par des retards de chantiers (ou encore une circulation rendue un peu trop longtemps difficile aux heures de pointes dans le sud du quartier au moment de la construction du centre commercial et du siège du Conseil Général), les articles consacrés au quartier en font bien plus souvent l'éloge ou, à tout le moins, rendent compte avec enthousiasme de l'avancée des chantiers. Tout semble en effet se passer comme si les plaintes que nous avons recueillies, tous les dysfonctionnements que l'on nous a racontés, les couacs et les problèmes rencontrés au quotidien ne franchissaient pas l'entrée dans l'arène publique ; c'est comme si chaque fois, ils s'arrêtaient en lisière. De fait, comme nous venons de le voir, les entités collectives qui prennent en charge la plainte sont essentiellement les copropriétés, et du fait même de leur fonction (protéger les intérêts partagés des copropriétaires), ne font pas sous le mode de la cause publique. Si elles convoquent toutes sortes de compétences et de capacité d'agir, elles restent dans la sphère de la négociation ou jusque dans celle du judiciaire, mais ne débouchent jamais sur des mises en cause publique. Peuvent ainsi coexister une multiplicité de registres et régimes de plaintes sans jamais avoir d'incidence au-delà du règlement singulier des problèmes rencontrés par les particuliers et les copropriétés, voire même ne recevoir aucun règlement. Ainsi, tous les habitants que nous avons rencontrés et qui nous ont fait part en détail des problèmes auxquels ils ont été confrontés dans la mise en œuvre du projet Confluence, l'ont fait sur ce même mode, comme autant de proto-alertes : « c'est-à-dire des signaux d'alarme qui circulent à bas bruit, en deçà de toute arène publique, mais qui sont assumées par leurs auteurs – ce qui suffit à les distinguer de la rumeur<sup>131</sup> ». Car, comme l'indiquent bien Torny et Chateauraynaud dans leur ouvrage, « le terme rumeur est souvent utilisé pour disqualifier un signal, pour le rapporter à des croyances ou à des représentations « populaires » qui prolifèrent en esquivant l'épreuve de vérité [...] L'alerte proprement dite prend forme quand elle est assumée par un auteur, individuel ou collectif et dirigée vers une puissance d'action. Elle peut être lancée dans l'environnement immédiat, dans le monde à portée, ce qui tend à confiner le signal dans une certaine localité. »<sup>132</sup>

Il est intéressant de remarquer que le seul article du *Progrès* de ces dernières années qui rende compte d'une contestation publique d'un projet entrepris dans Confluence soit le fait d'habitants de la Cité Perrache. La première occurrence correspond au mode de la proto-alerte que nous venons de présenter, elle est le fait d'une locataire d'une des allées de la rue Delandine, qui a fait elle-même appel à une journaliste du *Progrès* pour faire entendre sa voix. Elle nous raconte l'histoire en ces termes :

« Au début, la responsable d'EOHS est venue un jour et elle a commencé à me prendre de haut, on habite l'OPAC mais on n'est pas des illettrés. Moi j'avais reçu un courrier qui me disait que quand les travaux seraient finis, je pourrai réintégrer l'appartement. Là elle m'a dit que je ne pouvais pas réintégrer mon appartement, qu'il allait être converti en F3... L'entretien s'est très mal passé, et moi depuis je demande ce qu'il va se passer pour moi, et je n'ai toujours pas de réponse. Le deuxième entretien s'est aussi mal passé. Donc moi là-dessus j'ai appelé Le progrès en expliquant mon cas, la journaliste m'a écouté. Elle a fait un article, en disant qu'on ne parlait pas des gens qu'on allait mettre dehors. Il y a quand même un minimum, pas nous parler comme des moutons. On vous

<sup>131</sup> F. Chateauraynaud, D. Torny, *Les sombres précurseurs: une sociologie pragmatique de l'alerte et du risque*, éd. EHESS, Paris, 1999, p.50.

<sup>132</sup> *Idem*.

expulsee de là où vous êtes depuis vingt ans et voilà vous allez aller à Vaulx-en-Velin ou à Vénissieux... Moi je ne suis pas d'accord pour être relogée dans un logement insalubre. »

Dans l'article<sup>133</sup> auquel elle fait allusion, Mme Tr. faisait état de sa situation particulière et de celle de tous les occupants de studios et T2 de la rue Delandine, avertis au cours d'une réunion d'information au mois d'avril 2014 du regroupement de leurs appartements en T3, et donc de l'obligation qui leur est faite de déménager. Mme Tr. nous explique ainsi qu'ayant lu un article vantant les bienfaits de la rénovation dans *Le Progrès* quelques jours auparavant, elle avait décidé de son propre chef de contacter ce même *Progrès* afin de faire entendre sa version des faits. L'article laisse une large place à la parole de Mme Tr., et se construit en trois temps : dans un premier temps, Mme Tr. contextualise sa position, depuis combien de temps elle vit dans le quartier (22 ans), le fait qu'elle est célibataire et que de ce fait là, on ne lui propose aucun relogement sur place. Dans un second temps, elle étend son cas à celui de « son voisin d'en dessous », qui, d'après elle, a été forcé d'accepter une proposition de relogement dans le 8ème arrondissement, l'extension se poursuit à tous les habitants de son allée concernés par le regroupement de leur appartement. La fin de l'article met l'accent sur une réponse attendue de la part de Grand Lyon Habitat à destination des habitants sans solution de relogement avant l'annonce de la tenue des travaux, qui est alors prévue au début de l'année 2015 (en fait, ils ne débiteront qu'au mois d'octobre).

La seconde contestation publique du projet d'éco-rénovation intervient quelques jours plus tard, à l'occasion d'une réunion publique organisée par des habitants aidés de délégués de la Confédération Nationale des Locataires (CNL), en vue de constituer une association de défense des habitants. On quitte donc ici le mode de la proto-alerte pour celui de la constitution publique d'un collectif, engagé dans la contestation du projet de rénovation. A nouveau une journaliste du *Progrès* est présente et en restitue la teneur : les habitants (une trentaine) sont là pour se réunir en association et s'opposer à l'ensemble de la rénovation, soit aux augmentations de loyer et expulsions des locataires de studio et T2, à la signature de nouveaux baux ainsi qu'aux réaménagements prévus à l'intérieur des appartements. De la colère individuelle de Mme Tr., on est passé ici à une colère collective, chacun prend la parole à tour de rôle pour faire part à l'assemblée de sa situation personnelle et de ses craintes concernant la rénovation. Certains brandissent le recours au droit et menacent déjà de suites judiciaires, d'autres se montrent méfiants quant aux augmentations de loyer annoncées, beaucoup s'inquiètent de ne pouvoir replacer leur mobilier dans les pièces où l'isolation est prévue à l'intérieur (cf. Chapitre 4).

Les représentants de la CNL sont là pour catalyser la colère via sa formalisation en un « comité de locataires », ils insistent sur la nécessité de nommer des portes-paroles pour représenter les habitants. Ceci sera fait dans les mois qui suivront, et plusieurs rencontres auront lieu avec GLH, qui déboucheront sur une visite au printemps 2015 réalisée avec les trois représentants de l'association afin de pointer les dysfonctionnements liés aux aménagements extérieurs. Mais un coup de théâtre interrompra brutalement le processus au cours des mois suivants. Plusieurs habitants nous expliqueront que le président de l'association, fervent opposé à la rénovation a disparu du jour au lendemain, sans laisser d'adresse. De ce fait le « comité de locataire » s'est éteint tout d'un coup, faute de porte-parole.

Or il nous apparaît maintenant que ce coup de théâtre est révélateur d'ambiguïtés anciennes dans le rapport entretenu par les locataires de la cité avec leur logement et avec le bailleur et introduit bien à la suite de notre propos. En effet, toute l'ambiguïté tient en ce que les habitants de la cité habitent là, pour la majorité d'entre eux, depuis plusieurs dizaines d'années, qu'ils s'y sentent chez-eux mais, en même temps, que ce chez-soi, cette appropriation de long cours qu'ils ont construit, n'a cessé

---

<sup>133</sup> *Le Progrès*, 16 décembre 2014.

d'être menacée ou remise en question tout au long de ces années. Une tension fondamentale se fait jour entre d'un côté la position d'habitant et de l'autre celle de locataire, entre d'un côté l'appropriation nécessaire à tout chez-soi, les attachements qui font l'habiter, et de l'autre, la dépendance vis-à-vis du bailleur pour l'entretien et la rénovation du bâti, et à sa pointe extrême, la possibilité de perdre le logement.

Lorsqu'à la fin de l'été 2015 nous rencontrons Mme Tr., cette habitante à l'origine du premier article du *Progrès*, elle est toujours en colère. Elle dit avoir été « prise de haut » par les différents chargés de mission de GLH et surtout, n'avoir obtenu aucune réponse ferme sur son relogement dans la cité. Pourtant, si la colère persiste, on perçoit dans son discours que c'est surtout l'inquiétude qui domine : inquiétude de quitter son logement, de quitter la cité et les liens de solidarité qu'elle a construit avec ses voisins, sa proximité avec le centre-ville, celle avec le quartier neuf de Confluence. Elle veut pouvoir rester dans ce même milieu, fut-il transformé, dans lequel elle vit depuis plus de vingt ans. Car c'est sans doute une des leçons importantes de notre enquête, le milieu des habitants de la Cité Perrache n'a cessé d'être modifié au fil du temps et les habitants se sont eux-mêmes construits au fil du temps une grande capacité d'adaptation à ces changements. La rénovation de la cité est moins une nouveauté qu'une répétition, ne variant, dans l'histoire de l'habiter à la Cité Perrache qu'en degré et non en nature. Depuis les années 70, la cité et son environnement n'ont cessé de se transformer : de la construction à son bord de l'autoroute urbain dans les années 70 à l'ouverture du Marché Gare dans les années 80, avec les rénovations précédentes, l'installation des salles de bains, puis les ascenseurs, et l'isolation phonique, réalisée vingt ans tout de même après celle de l'autoroute. Ce n'est donc pas du tout un environnement inchangé et paisible que les habitants défendent mais leur position dans ce continuum, la possibilité de continuer à habiter la ville en transformation.

Ainsi, cette même Mme Tr. nous apprend au cours de l'entretien qu'elle n'est autre que la personne à l'initiative d'une pétition réalisée cinq ans auparavant, ayant recueilli 200 signatures et demandant... la rénovation de la Cité Perrache.

## Conclusion

Dans cette partie il aura été question en permanence, sans qu'on le thématise expressément, d'opérations politiques : opération de gouvernance avec le traçage de collectifs à même de mettre en cohérence les technologies durables avec les modalités concrètes d'une vie à la Confluence. Il s'agit en somme de relibérer dans le corps social les prescriptions morales ou civiques contenues dans l'appareillage technologique (sobriété énergétique, auto-limitation de son impact carbone, etc.) pour traduire, dans la vie des populations, les prescriptions politiques des agenda 21 ou du développement durable...

Le chapitre suivant renvoie à une autre acception de la politique, comprise non plus comme l'accomplissement ou l'application par la puissance publique d'un principe de gouvernementalité, mais comme l'activité au travers laquelle des acteurs se donnent des prises collectives pour s'affronter aux problèmes qui se posent à leur portée (une politique à la Dewey, en somme). Dans le cas du conseil syndical ces opérations politiques visent l'institution d'une communauté, et l'articulation de sa micro souveraineté avec l'ordre politique plus large (politiques de la métropole, ordre public, etc.) ; pour le collectif d'habitant de la Cité Perrache, il s'agit d'articuler leurs expériences intimes en une plainte publique, appelant une prise en compte par les pouvoirs publics ou une mobilisation de plus grande ampleur.

On a vu que cette plainte s'arrêtait au seuil de l'arène publique, et leur contestation restait largement contrainte par la nécessité vécue d'une continuité de l'habiter. Il s'agit donc plutôt de phénomènes d'ordre infra politique ; mais ces éléments nous mettent déjà en présence du mystère de cet « autre » des projets de réaménagement urbains, qui ne peut être seulement réduit dans le face à face avec les aménageurs. A quoi rêvent les habitants ? Quelle vie bricolent-ils, contre, avec ou indépendamment des transformations urbaines ou des prescriptions de décideurs. Quelles écologies les habitent en propre, de quels capacités de réaménagements sont-ils eux même porteurs ?

## Partie 3 : Politiques de la ville durable

---

Dans le déploiement de la ville durable, le chantier ne s'achève pas avec la pose de la dernière pierre, mais avec le déploiement de ce qui s'y vit, même d'imprévu, même de contrevenant. La trame urbaine peut bien être relue sous cet angle : moins celui des grands projets, des grands réaménagements urbanistiques, mais celui des petits réaménagements continus, pour rendre la ville réellement habitable. C'est ce que nous avons essayé de ramasser sous la notion d'adaptation secondaire (chapitre 6) : la mobilisation de capacités de conversions à la fois matérielles et sensibles, depuis laquelle les attachements se déploient effectivement pour composer un monde vivable. Une capacité à faire avec : dans les ensembles neufs de la Confluence, il s'agit pour les nouveaux habitants de *recréer* un territoire existentiel à partir de la nouveauté radicale du quartier ; pour les habitants de la Cité Perrache l'enjeu consiste plutôt à *continuer* à habiter un quartier en perpétuelle mutation.

Les aménageurs n'ont pas le monopole des aménagements ; les concepteurs des éco-cités n'ont pas non plus celui de l'écologie. Dans les termes du projet Confluence, le volet environnemental se trouve largement délégué aux supports et infrastructures technologiques, et placé sous le signe des performances énergétiques. Cette version de l'écologie se voit largement disputée quand on cherche à recueillir l'expérience des habitants. Apparaît alors une pluralité de logiques et de manières de mettre en œuvre des modes de vie durables, du côté des architectes, des décideurs, des techniciens mais aussi des habitants, des usagers (parfois récalcitrants). Ces versions peuvent s'affronter, se déployer sur des plans sans continuité apparente, ou se combiner provisoirement de manière heureuse.

Dans un troisième temps (au chapitre 7) nous comptons opérer une variation de focale, en nous déplaçant sur un terrain où précisément trouvent à se combiner les registres de l'écologie politique ou militante, sa version aménagée (performance écologique du bâti et des équipements) et l'enjeu d'une écologie ordinaire. Cette combinaison singulière définit au Village Vertical les contours d'un véritable laboratoire d'écologie urbaine, dont on essaiera d'interroger au final les possibilités de déconfinement, de rayonnement, à l'échelle du quartier en cours de construction dans ses entours immédiats (la ZAC des Maisons-Neuves).

## **Chapitre 6 : Les réaménagements infra institutionnels de la ville durable**

Arrivés à ce point, l'on commence à bien percevoir que la ville durable en projet, dont la dimension écologique est largement embarquée dans un environnement technologique diffus, cette ville durable, ne peut devenir habitable, et donc en un sens véritablement durable, que dans la mesure où ses habitants déploient toute une série d'adaptations secondaires, de conduites et d'usages nécessairement imprévus. L'habitabilité de la ville durable se joue ainsi en dernier ressort dans des arènes a priori ordinaires, et aussi anodines en apparence qu'une assemblée syndicale de copropriété ou un comité de locataires, elle se joue aussi, comme nous allons le voir maintenant sur un plan plus ordinaire encore, soit à même l'expérience quotidienne.

### ***6.1. Le jeu des adaptations secondaires***

Des entités comme le Conseil d'Intérêt Local Sud-Presqu'île ou une association de locataires opposés à l'éco-rénovation, les interactions quotidiennes entre les locataires et le gardien ou agent technique polyvalent de l'OPAC, celles qui se sont construites avec la chargée de projet de la MOS, salariée du cabinet EOHS ou celles développées par la MJC, notamment les deux salariées du secteur Environnement... sont déterminantes pour comprendre l'expérience de l'habiter, à la fois intime et collective, qui fait proprement résonner la trame urbaine de la Confluence. C'est au sein de ces collectifs que s'élaborent les réajustements techniques, juridiques et pratiques qui doivent permettre une appropriation commune des différents espaces de la ville durable.

Il peut s'agir de petites tactiques individuelles pour mettre des arbres sur une terrasse, faire venir des oiseaux, couper le vent ou se prémunir des chaleurs excessives liées au choix des matériaux sur une façade exposée plein sud... de manière plus décisive, on pense à des initiatives collectives telles que le développement et l'animation de jardins partagés ou de composteurs collectifs ouverts aux habitants.

#### ***6.1.1. Les adaptations secondaires du couple T.***

Nous avons longuement fait état des dysfonctionnements, pannes et problèmes de conception auxquels les habitants des logements neufs de la Confluence étaient confrontés. Nous avons également montré comment, par exemple à travers les conseils syndicaux, ou le collectif de professionnels qui animent la MJC, il y avait du côté des habitants une prise à bras le corps de ces problématiques, et toutes sortes d'actions engagées pour y répondre. Ceci étant dit, nous n'avons pas encore suffisamment fait état de cette modalité spécifique de réponse aux problèmes posés, qui intervient à un niveau plus infra encore, celle de l'adaptation secondaire dans le quotidien et le logement des habitants. Pour beaucoup d'habitants de la ZAC 1, l'écart entre le logement projeté (acheté sur plans) et le logement réel (avec de nombreux problèmes techniques), de même que celui entre le quartier projeté (représenté par toutes les modélisations graphiques esthétiques) et le quartier réel (en chantier permanent) représente une déconvenue importante. Voyant que les

aménageurs ne se soucient pas ou très peu de combler cet écart, les habitants se retrouvent bien souvent dans la position d'avoir par eux-mêmes à « rattraper le coup », en usant pour cela de toutes sortes de micro-stratégies.

A travers l'exemple du couple T., nous verrons de près en quoi consiste, pour les habitants bien décidés à ne pas subir les éléments perturbateurs, le genre de réaménagements qu'ils mettent en œuvre.

### *Contrecarrer le vent*

Nous l'avons déjà dit, l'un des problèmes récurrent rencontré par les habitants de la ZAC 1 de la Confluence est celui du vent. Un vent qui lorsqu'il vient du sud souffle parfois si fort qu'il fait s'envoler les plaques d'isolants extérieurs, un vent qui s'engouffre sur les terrasses et à travers les fenêtres. Pour le couple T., depuis son installation, c'est une véritable lutte qui s'est engagée au quotidien contre le vent, notamment parce que la terrasse de leur appartement a été installée entre deux immeubles et constitue un véritable couloir d'accélération pour les vents parfois violents qui soufflent sur la Confluence. Pour mener à bien cette lutte, le couple a donc mis en place de multiples stratagèmes :

« Si on a des problèmes ici c'est le vent et j'ai l'impression que c'est de plus en plus fort. Quand on venait voir les travaux, c'était la promenade rituelle, on n'avait pas remarqué qu'il y avait autant de vent, pas à ce point-là. Et y en a de plus en plus. Ça souffle c'est horrible, moi je ferme tout, dans la corsive ça s'engouffre. Pour nous c'est le vent du sud dont j'ai peur. »

Mme T. indique que si le vent reste encore aujourd'hui un problème majeur, elle n'a pourtant de cesse de tenter d'en atténuer les effets. Garder les portes fermées est ainsi une habitude que le couple T. a prise et constitue en quelque sorte, le premier degré de la lutte quotidienne qu'ils mènent contre le vent. Mais, avant même de prendre l'habitude de garder les portes fermées, il a fallu d'abord en installer :

« Heureusement qu'on avait gardé quelques subsides parce qu'il a fallu quand même bien améliorer. Il n'y avait pas de porte entre le balcon et la terrasse. Un jour il y avait ma fille et on voit passer le transat, là. Ça fait un effet... on avait l'impression que c'était un fantôme. Y avait du vent et un tel appel d'air...la table devait être au fond, c'était impressionnant, on était affolé. Alors on a dit il faut une porte. Après ça a été très bien, c'est parfait maintenant, c'est vivable ; l'été c'est magnifique. »

L'installation de la porte entre le balcon et la terrasse a ainsi réduit de manière importante la circulation gênante du vent sur les espaces extérieurs de l'appartement de telle sorte que Mme T. en vient presque à dire que la porte aurait finalement réglé le problème du vent. Mais, au cours de l'entretien, l'on comprend que l'entêtant problème éolien persiste bel et bien, et qu'il faut encore chercher d'autres solutions.

« Alors bon, depuis que j'ai mis la serre, ça a coupé un peu. C'est une entreprise de Nîmes qui est venue, qui m'a dit on n'est habitué au Mistral nous, vous craignez rien. Y a aussi la construction de la pergola qui a tout de même réduit les nuisances du vent. »

Le deuxième type de solutions que le couple a trouvé pour lutter efficacement contre les courants aériens a consisté à aménager les espaces extérieurs, en faisant construire deux structures : la pergola pour la terrasse et la serre pour le jardin. Cette dernière a été particulièrement pensée pour faire face au problème spécifique du vent, via le choix d'une entreprise installée loin de Lyon mais spécialisée sur l'installation de serres en milieu venteux.

Enfin, le dernier aménagement imaginé concernant l'omniprésence et la poursuite du problème du

vent consiste à adapter les plantes ornementales extérieures à des conditions de vents répétés :

« Un jardinier s'est occupé aussi du jardin pour verdir la terrasse-couloir, puisqu'avec le vent c'est très compliqué, donc il a fallu choisir des types d'arbustes adaptés (l'Amalia a été déplumé, il a été remplacé par un cyprès, mais dont le pot s'est trouvé renversé). »

Constatant à l'usage les difficultés qu'ils ont à maintenir en vie les plantes sur la terrasse et dans le jardin, le couple T. se tourne à nouveau vers un expert, en la personne d'un jardinier cette fois. Comme pour la serre, le recours à un professionnel permet de mettre le plus de chance de leur côté pour répondre adéquatement au problème. Mais rapporté aux autres solutions mises en place par le couple T. et surtout à ce que Mme T. nous rapporte des effets positifs de la pose de la porte, de la pergola et la serre, l'aménagement par les plantes apparaît comme une solution plus fataliste et dessine une forme de résolution ou d'acceptation de l'état venteux de la situation de l'appartement. Il s'agit moins là de mener la lutte, d'affronter les éléments, que d'apprendre à vivre avec : si certaines plantes s'accommodent bien du vent, les habitants de Confluence peuvent-ils peut-être eux aussi acquérir avec le temps cette aptitude ?

*Remédier aux problèmes de conception, adapter les usages aux contraintes architecturales*

Le vent n'est pas le seul problème auquel est confronté le couple T., il leur faut encore pallier aux problèmes de conception liés à des matériaux de construction défectueux ou des agencements d'espaces mal pensés. Et là encore toute une série de petites solutions sont imaginées et essayées par le couple :

« Parce qu'il y a ces trucs-là (montrant les plaques murales de l'immeuble accolé), ces trucs-là c'est horrible. D'abord c'est moche, je trouve visuellement, c'est moche. En plus ce sont des plaques en ferraille. Et l'été c'est brûlant, toutes mes plantes sont brûlées, c'est cramé, parce que ça renvoie la chaleur. Donc depuis qu'on a mis de la verdure c'est mieux mais avant c'était étouffant, enfin c'est horrible! »

Ici, c'est le fait d'installer un parterre de plantes qui permet de pallier au problème d'augmentation de la chaleur causé par les plaques murales de l'immeuble. La végétalisation des balcons et terrasse ne fait pas simplement que réduire la chaleur excessive l'été, elle en rend l'usage possible, là où en l'état, les aménagements étaient inutilisables. Ceci dit, à nouveau lorsque l'on creuse le sujet de la chaleur excessive sur le balcon, l'on comprend que la végétalisation ne suffit pas et que le problème demeure. Pourtant, cette fois-ci, ce n'est pas tant un problème de malfaçon ou de conception qui est en jeu mais plutôt un problème de choix architecturaux inadaptés aux usages singuliers de Mme T. :

« A : Et l'été vous n'avez pas trop chaud ? G : Si l'été il y fait très très chaud, ils ont fait des espèces de stores verticaux.

Mon mari me dit il faut mettre les stores, comme de l'étamine gris, on voit dehors mais le soleil ne passe pas, alors moi je ne veux pas être enfermée, je ne crois pas qu'on les mettra, j'ai dit : écoute du moment qu'on a la terrasse, l'été on a qu'à aller dans les arbres là-bas dans mon jardin. »

Mme T., comme elle nous l'avons vu à différentes reprises, aime pouvoir regarder ce qu'il se passe en bas sur la darse, elle aime regarder partir le *vaporetto* et voir passer les gens, aussi, elle n'utilise pas les stores verticaux d'origine afin de conserver cette vue sur la darse. Même les propositions de son mari de solutionner le problème en achetant des stores voilés en étamines ne conviennent pas à l'usage qu'elle souhaite maintenir. Pour Mme T. il est clair que l'ouverture de l'appartement sur la darse, le lien que cette ouverture établie avec la vie quotidienne qui se trame en bas de l'immeuble prime en été sur son isolation thermique.

« Alors parmi les bévues de l'architecte, l'autre appartement donne là (sur la terrasse qu'ils ont



achetée) et quand on a vu ça on en croyait pas nos oreilles, on a dit..., l'architecte a fait un copié/collé, comme c'est la seule terrasse enfin c'est plutôt un couloir qui sépare deux immeubles, on s'est retrouvés avec la porte-fenêtre qui donne sur notre terrasse... On a râlé, on a écrit à Que Choisir. Alors là maintenant j'ai mis des trucs mais on espère pouvoir l'acheter ce truc-là. C'est une petite jeune fille qui est très mignonne qui a acheté ça, je me dis un jour il sera à vendre. Je ne sais pas si ce sera nous. J'ai dit aux enfants, surveillez, si un jour on n'est plus là. »

Ne prenant pas en compte la spécificité de l'appartement du couple T. eu égard au reste de la configuration de l'immeuble, l'architecte a fait installer une porte-fenêtre donnant sur la terrasse du couple dans l'appartement mitoyen de l'immeuble d'à côté. Ce problème n'ayant pas trouvé de solution du côté des aménageurs, la solution provisoire a consisté à condamner la porte afin d'en interdire l'usage. Cependant, comme on le perçoit bien dans l'extrait d'entretien, cette solution ne convient pas complètement au couple : ils ont mis des plantes, des artifices décoratifs pour cacher un peu, mais la situation ne se résoudrait véritablement qu'à condition d'acheter cet appartement mitoyen, ce qu'elle nous dit conseiller à ses enfants.

### *Composer un monde vivable*

Tout le discours de Mme T. balance en permanence entre d'un côté une présentation de l'habiter dans le quartier caractérisée par une positivité très marquée (le caractère tantôt animé tantôt paisible de la darse, les allers et venues poétiques du *vaporetto*, le prestige des institutions et des entreprises installées dans le quartier, l'esprit pionnier du quartier, sa vertu écologique, etc.) et de l'autre côté, les récits des vicissitudes quotidiennes à habiter un appartement qui, comme le reste du quartier dans lequel il s'inscrit, est sujet à toutes sortes de pannes et de dysfonctionnements. Nous avons proposé une première interprétation de cette ambivalence manifestée par Mme T. et propre aux habitants pionniers de la ZAC 1 sous le motif du jeu et du pari, nous l'interrogeons ici sous l'angle de la composition. Le discours de Mme T. pourrait ainsi résonner comme si, en voulant nous persuader de la qualité de vie dans le quartier, elle essayait de rééquilibrer tous les problèmes rencontrés dans l'appartement, comme pour nous assurer et s'assurer à elle-même de ce que l'appartement et le quartier sont bien habitables, que le choix de l'achat de l'appartement était un choix judicieux, que le quartier tient ses promesses de quartier exemplaire. Mais le court extrait qui suit ouvre une autre interprétation de son discours, qui nous semble plus intéressante et sur laquelle nous voulons nous arrêter un peu :

Inversement, là où les plantes n'étaient pas supposées pousser, elles sont superbes : « ici vous avez vu c'est le nord je m'étais dit je ne pourrai jamais rien faire pousser et curieusement ça pousse mieux qu'au sud parce qu'ils sont abrités du vent. Ils ont le soleil du matin qui est meilleur et là le soleil de l'après-midi se réverbère dans l'inox là en face, très doux, si bien que les plantes poussent magnifiquement bien. Et cette coursive j'aime bien ils l'ont bien éclairée la nuit, j'aime bien. Et là alors c'est la coursive qui descend, si bien qu'on est comme une maison, ça j'aime bien, c'est très agréable, c'est le côté où on était tout à l'heure. »

Contre toute attente, la façade nord se trouve plus adaptée pour faire pousser des plantes que les autres façades. Une mauvaise disposition se trouve requalifiée en disposition heureuse : les matériaux en inox qui sur une autre façade impliquaient des chaleurs excessives sont ici des atouts pour les plantes vertes, le soleil réverbérant « en douceur » sa chaleur ; là où le vent imposait toujours sa présence énervante, il en est ici absent. Et tout de suite, sans transition, l'évocation de la coursive qui passe en dessous et dont elle aime l'éclairage qui lui évoque les traits d'une maison, si bien que l'ensemble de la façade nord devient un espace propice à la végétation et en même temps, aussi amical qu'un chez-soi.

Si l'on voit dans cette évocation une ouverture intéressante par rapport à l'ambiguïté et la confusion dans laquelle se trouvent plongés les habitants de la ZAC 1 de la Confluence, c'est que nous ne considérons pas que Mme T. « se raconte des histoires », ou bien, en ayant une compréhension

psychologisante de son discours, qu'elle fait un « déni de réalité ». C'est que la situation du couple T., à l'image de celle de tous les habitants de la partie neuve du projet, est plus compliquée. Les habitants de Confluence, s'ils veulent pouvoir continuer à habiter, doivent en même temps mettre en œuvre toutes sortes de stratégies de défense, de protection pour faire face aux problèmes qu'ils rencontrent, ou bien encore d'adaptations secondaires comme nous venons de le voir ; mais ils doivent en même temps pouvoir construire des attachements, une vie suffisamment bonne pour permettre à cet habiter de se déployer. L'histoire des plantes sur la façade nord de l'appartement de Mme T. ne nous sort pas complètement de la confusion que produit le projet Confluence sur l'habiter mais a cette vertu de renverser les perspectives : le moins habitable peut se révéler non seulement habitable mais parfaitement adapté à la vie, l'espace délaissé, désinvesti et sans qualité peut nous surprendre en apparaissant, au détour de l'expérience, plein de potentiels.

Les micro-adaptations secondaires que réalisent constamment les habitants-pionniers de la Confluence n'ont donc pas seulement pour objet une lutte agonistique contre les aléas du chantier et les déconvenues entraînées par la concrétisation du projet. Sans doute, ce qui compte dans ces adaptations, ces arrangements minuscules, ces reconstructions des entours, c'est autant leur capacité de conversion matérielle que leur capacité de conversion sensible, c'est autant la multiplication des aménagements (pour Mme T. la serre, la pergola, le jardin...) que la composition d'un monde vivable auxquels ils ouvrent.

### **6.1.2. Habiter l'éco-rénovation de la Cité Perrache ?**

Il nous faut revenir à nouveau aux entretiens que nous avons réalisé avec les habitants de la Cité Perrache. En effet, nous en avons déjà rendu compte à plusieurs reprises, la colère des habitants face à la rénovation s'inscrit dans une histoire qui dépasse largement celle de l'éco-rénovation, à savoir celle de leur habiter au long cours dans cette cité. La rénovation ne sonne pas comme une nouveauté à leurs oreilles, ils ont déjà vécu celle menée au début des années 90 mais, surtout, ils n'ont en définitive fait que s'adapter au cours des années aux conditions de logement qui leur étaient proposées.

A la Cité Perrache, plus de la moitié des habitants occupent un appartement depuis plus de quinze ans. Certains sont là depuis trente ans, et pour les plus anciens que nous avons rencontrés, cela fait presque cinquante ans qu'ils habitent là. L'échelle temporelle de l'occupation des logements recouvre ainsi, pour ces gens, celle d'une vie. Certains ont été de jeunes gens, employés de l'administration locale ou ouvriers dans de petites industries, ils ont élevé leurs enfants dans la cité et les ont vus partir fonder ailleurs leur famille, ils ont connu toutes les transformations du quartier depuis les années 70. L'incommensurabilité entre l'expérience des habitants de la ZAC 1 de la Confluence et celle des habitants de la Cité Perrache tient dans l'écart d'inscription dans un habitat connu et parcouru, ponctué de points de repères, tissé d'histoires et d'anecdotes, de souvenirs, d'émotions. Là où à Confluence, il s'agit pour les nouveaux habitants de *recréer* un territoire existentiel à partir de la nouveauté radicale du quartier, il s'agit pour les habitants de la Cité Perrache de *continuer* à habiter un quartier en perpétuelle mutation.

#### *Habiter grâce aux adaptations secondaires*

S'arrêter à la colère des habitants de la Cité Perrache face à la rénovation serait manquer les attachements antérieurs qui génèrent aujourd'hui cette colère, soit tous les aménagements que les habitants ont entrepris avec le temps pour rendre leurs appartements habitables. Nous avons déjà

montré que la mise en cause de la rénovation passait pour les habitants de la cité par la mise en jeu des précédentes opérations de requalification (cf. Chapitre 1, 2 et 4) et d'un suivi souvent défectueux de l'entretien des appartements et des parties communes. Délais beaucoup trop longs de prise en compte des problèmes rencontrés, même mineurs (une lumière de parties communes qui met plusieurs mois à être changée), travaux mal réalisés (la salle de bain du couple M. qu'il faut entièrement refaire), professionnels incompetents (des temps de travaux qui n'en finissent plus), la liste est longue des griefs que les habitants de la cité ont accumulés avec le temps contre le bailleur s'agissant de l'entretien de leur habitat. Mais pour ces raisons, donc les mêmes que celles qui provoquent aujourd'hui la colère des habitants face à l'annonce de la rénovation, les habitants de la cité ont su construire avec le temps une capacité à ne pas trop attendre du bailleur, à entreprendre par eux-mêmes les réparations simples, voire, comme c'est le cas chez la plupart des habitants anciens rencontrés, de prendre à leur charge l'achat d'une nouvelle chaudière, l'installation d'une cuisine neuve, le changement de revêtements de sols et ce jusqu'à la rénovation complète de l'appartement.

Les enquêtes que le GRAC mène dans les centres d'hébergements d'urgence depuis dix ans<sup>134</sup> ont déjà longuement explicité l'importance de tous les micro-aménagements que réalisent les personnes hébergées afin de construire ce qui se rapproche le plus d'un chez-soi : accrocher des affiches sur les murs, acheter un petit meuble de chevet, peupler les murs de photos de proches, ou bien encore installer sur une étagère une petite télévision. Ainsi, si l'hébergement est conditionné par un contrat d'hébergement, si les chambres sont uniformes et sans qualités particulières, en somme, si les hébergés *ne sont pas* chez-eux, l'ensemble des micro-stratégies qu'ils mettent en œuvre pour s'approprier les lieux, pour les rendre moins impersonnels, plus chaleureux, doivent être comprises comme permettant d'assurer les points de repères minimaux pour pouvoir habiter ces hébergements<sup>135</sup>. Bien sûr, la situation des habitants de la Cité Perrache est bien différente, ces derniers occupent un logement régi par un bail social qui protège les locataires de toute expulsion abusive, plus encore, les habitants de la cité occupent un logement pérenne et non un hébergement provisoire. Pourtant, *mutatis mutandis*, soit essentiellement l'échelle de temps en jeu, on retrouve à la Cité Perrache les mêmes problématiques que dans l'hébergement d'urgence : comment habiter un logement qui ne nous appartient pas ? Comment transformer un espace uniforme en espace singulier ? Où s'arrêtent les aménagements possibles des espaces ? Comment réagir lorsque ces aménagements sont menacés ?

« La rénovation y en a déjà eu une en 92. Chez ceux qui n'ont rien fait aller, mais nous on a tout fait quand on est arrivé dans les années 60. L'appartement était tout pourri, on a tout mis nos sous dedans. Les HLM disaient c'est à prendre ou à laisser... et maintenant qu'ils ont les sous, nos sous, ils voudraient nous enlever ce qu'on a ! Ici on a déjà le triple vitrage parce qu'ils ont démolé le mur anti-son : il empêchait ceux d'en bas d'avoir la lumière et au-dessus ils avaient tout le bruit, ça remontait par au-dessus. Regardez la douche comment elle est faite [on va voir]. C'est un plombier qui me l'a faite, ça a coûté cher. Les dames, les trois ils sont venus trois fois. C'est pour mettre la pression pas autre chose et ils veulent me mettre la douche dans le couloir. On va mettre une porte là !? Et la fenêtre dans la cuisine, avec un évier grand comme ça comment j'ouvre quand je fais le poisson ? Et la chaudière en 92 ils nous l'ont refusé [il a fallu la payer de notre poche] et on en est à la troisième chaudière. Et maintenant on veut nous emmerder. Et ben ils ont du mal. Mais si on était pas bien on serait partis. Venez venez voir c'est tout du Jacob, la colonne on a tout changé y a

<sup>134</sup> Voir GRAC, « Prendre soin des personnes en grande précarité atteintes de maladies graves et en fin de vie », *Jalmaly*, Presses Universitaires de Grenoble, n°112, mars 2013, pp. 11-25 ; GRAC, « Rendre compte avec *politesse* du soin apporté aux grands précaires : Circulations d'enquêtes et écritures attentives », in Pichon, P., Girola, C., Jouve, E. (coord.), *Au temps du sans abris*, Presse Universitaire de Saint-Étienne, (à paraître en 2016).

<sup>135</sup> Voir la thèse de David Grand, *Aux bords du chez soi : Etude ethnographique des conditions de l'habiter précaire des hébergés*, Thèse de doctorat de sociologie, Université Jean Monnet de Saint-Étienne, 2013.

un coffrage un peu gros bon mais on n'est pas malheureux. J'ai ma petite fille en HLM dans un immeuble très très ancien et ben elle a sa douche dans une alcôve, vous savez ce que c'est qu'une alcôve hein, la cuisine aussi c'est tout au fond, et elle a des tous petits radiateurs vous savez des noirs... et ben elle me dit que je vis dans un château à côté. Nous on veut garder notre fenêtre, non mais il faudrait qu'ils me traînent dans le Rhône. Et vous avez failli faire mourir une dame, j'avais beau lui dire mais non ils nous feront pas partir elle ne mangeait plus ne dormait plus... elle est tombée et elle s'est cassée le col du fémur, maintenant elle est en maison de repos. Alors n'y comptez pas. Il va y avoir des morts... » [Entretien Cité Perrache, Mme Co.]

Nous avons déjà mis en exergue les deux citations que nous présentons ici de l'entretien que nous avons eu avec Mme Co., mais nous voulions alors mettre en avant la mise à mal de l'habiter que représentait la rénovation. Ce sur quoi nous voulons attirer l'attention cette fois-ci, c'est moins sur la mise à mal que sur l'habiter lui-même qui se dit, comme en doublure, à travers la menace. En quelques phrases, Mme Co. énumère l'ensemble des rénovations qu'elle a entrepris dans son logement, elle souligne la qualité des aménagements : « c'est un plombier qui me l'a faite, ça m'a coûté cher », « venez voir, c'est tout du Jacob », elle met en valeur la qualité de son logement par rapport à celui de sa fille, occupant elle aussi un logement social, et termine en évoquant sa propre mort, et l'accident de sa voisine, qui a précipité son départ de la cité pour une maison de retraite. L'épreuve de la rénovation, la menace qu'elle fait planer sur l'habiter implique de faire apparaître « ce à quoi on tient »<sup>136</sup>, soit une écologie extrêmement localisée, construite d'habitudes ancrées dans le temps, d'un univers et d'une histoire intimes. Ainsi notre venue est l'occasion de faire émerger ce continent dont aucun document officiel ne rend compte et qui pourtant tisse la vie quotidienne des habitants de la Cité Perrache (voir dans la section suivante « les écologies ordinaires de la famille M. »).

« Mais c'est plus pareil, à l'époque c'était les directeurs qui faisaient signer les bails, c'est pas comme maintenant, maintenant c'est les employés. Nous on allait à la direction. Y a même un directeur qui habitait là dans la cité mais avant c'était des types comme tout le monde maintenant ils vont les chercher comment, ils ont des cravates, comment dire... Maintenant ils disent qu'il n'y a pas d'appartement mais il y en a des tous petits... ils mettent la pression, les bonnes femmes qui viennent pour les HLM elles viennent voir... elles font leur boulot. Elles disent et si on vous oblige ? Alors comment ? Vous allez me porter ? Mais ils ont pas le droit de toucher aux affaires, et vous me voyez faire mes cartons ? J'en ai pour deux camions... C'est pas possible ça, on fait pas déménager des gens qui veulent pas. Le projet il se fera si les gens ils ont rien mais les anciens ils ont fait tous les travaux comme s'ils étaient propriétaires. Ils nous ont rien dit avant, ils étaient tout content de voir qu'on faisait tout et maintenant... dans quel intérêt ? Sur quel critère vous voulez qu'on fasse des travaux on a tout, le chauffage central : ma chaudière c'est moi qui l'ai payée et c'est moi qui l'entretient comme les HLM ne l'ont pas acceptée... Ceux qui accepteront c'est ceux qui ont besoin, pour les fenêtres... Moi j'aime pas les cuisines ouvertes. Et si j'ai du monde on a pas besoin de me regarder faire si je coupe un poulet. Et puis dehors ces barrières c'est horrible : ils auraient dû faire une seule grosse barrière, c'est même plus vilain que ce qu'ils pensent. J'aimerais pas que quelqu'un vienne me voir, j'aurais honte, il faut sonner deux fois, avoir le badge. Ils ont mis du bois par terre, les pigeons sont toujours dedans, ça va mettre des bêtes. L'autre jour avec le vent y avait des pots de yaourt à cause du vent, tout ça... [Entretien Cité Perrache, Mme Co.]

Un thème est revenu souvent dans les entretiens à propos de la rénovation de la cité, c'est celui de l'accumulation des biens personnels : « mon bordel » nous dit M. J., « j'en ai pour deux camions » nous dit Mme Co.. Comment bouger trente ans de vie rangée, classée, pliée ? Comment bouger trente ans de « bordel accumulé » ? Accumulation d'objets et indistinctement d'habitudes de vies bien ordonnées, comme nous le fait bien comprendre madame Co. et habitudes de vie

<sup>136</sup> Pour une définition de l'écologie pragmatique comme pensée de « ce à quoi l'on tient », voir Emilie Hache, *Ce à quoi nous tenons, propositions pour une écologie pragmatique*, La découverte, 2011.

désordonnées, comme nous le confie sans gêne M. J., à chaque fois, c'est bien d'une part de soi dont on nous rend compte. Un déménagement, fut-il pour revenir ensuite dans le même appartement refait à neuf, n'implique pas seulement de transporter une somme d'objets en prenant soin de ne pas les abîmer, mais aussi sûrement de rompre les liens invisibles qui raccordent toutes sortes de manières de faire (faire la cuisine, faire ses comptes, classer les albums photos, inviter des amis à dîner, entasser des objets inutiles mais chargés affectivement...) à un environnement dont l'expérience quotidienne s'est inscrite avec le temps dans les corps. Cette rupture des liens invisibles entre des manières de faire, des corps et un environnement a des effets qu'il ne faudrait pas trop qualifier de psychologiques, tant ils sont tout à la fois internes et externes aux habitants, tant ils franchissent les limites sensées délimiter les corps et leurs milieux de vie. L'anxiété, l'angoisse, la colère sourde ou ouverte, toutes ces émotions trop vite rangées du côté de l'intériorité et de la sphère psychique, expriment des opérations en cours ou à venir sur un écheveau de liens et d'attachements d'ordres si divers qu'ils ne trouvent pas à se formuler adéquatement par le langage. L'émotion ainsi comprise, loin de confirmer une irrationalité, se trouve bien au contraire la seule à même d'exprimer subtilement la logique des liens en jeu, que l'épreuve de la rénovation révèle.

Le vocable d'adaptation secondaire, s'il convient bien pour décrire les petits aménagements et stratégies mises en œuvre par les habitants de la ZAC 1 de la Confluence, prenant leurs marques dans des appartements neufs et dans un quartier sorti de terre, convient moins pour les habitants de la Cité Perrache. Ces derniers, en tant que locataires de long terme des appartements de la cité, ont construit leur habiter via toutes ces petites adaptations secondaires. Il convient alors mieux de parler à leur propos d'adaptation continue, ou d'appropriation continue de leur habiter, dont la rénovation, fut-elle d'une ampleur inégalée, n'est qu'un événement de plus dans une longue série d'autres événements dont beaucoup d'habitants ont encore une mémoire vive. Mais si nous maintenons ce terme d'adaptation secondaire à propos de la rénovation de la Cité Perrache c'est parce qu'un événement important est intervenu à la fin de notre enquête qui s'est trouvé lier de manière inattendu l'habiter dont nous rendons compte ici et une somme de petites adaptations secondaires entreprises contre toutes attentes par le bailleur, pour répondre aux problèmes posés par les habitants de la cité aux aménageurs, juste avant le début des travaux dans les appartements. Les attentes d'adaptation se sont trouvées tout à coup passer du côté des habitants à celui des aménageurs, par un renversement qui nous a surpris autant que les habitants.

### ***6.1.3. Coup de théâtre : quand les aménageurs proposent des adaptations secondaires***

Il y a un personnage important, dans tout le processus de la rénovation de la Cité Perrache, dont nous avons peu rendu compte jusqu'à présent, à savoir la chargée de mission EOHS, en charge de la Maîtrise d'œuvre Sociale. Responsable du suivi de l'ensemble du processus, donc en poste pour plus de quatre ans, elle est présente sur le site tous les jours de la semaine. Mme. Gr est au contact des plaintes des locataires, et c'est sur elle que repose la charge principale de faire médiation avec le bailleur. Aussi, jusqu'à l'événement récent auquel nous venons de faire allusion, l'action de Mme Gr. s'est concentrée dans l'enregistrement des plaintes et sur un travail d'explication et d'information sur le processus, mais, jusqu'à l'été 2015, peu d'habitants se présentent à son bureau. Les choses s'accélérent à la fin de l'été alors que la première tranche de travaux approche, pour se transformer assez notablement à partir de l'inauguration du premier appartement témoin, au début de l'automne 2016. Voici comment Mme Gr. nous raconte ce qu'il s'est passé alors :

« Mme Gr : Ce qui a pas mal débloqué les choses aussi, c'est qu'on a organisé des rencontres avec l'architecte à domicile, pour que lui vienne constater... parce que souvent les gens ce qui les

dérange c'est que comme on restructure la cuisine, salle de bain, toilettes, toutes les pièces humides, ben forcément le mobilier qu'ils ont ne va pas forcément rentrer dans la nouvelle configuration. Il y a des gens qui ont fait énormément de travaux, y a du carrelage qui a été posé, c'est censé sauter, bon ben parce que voilà. Du coup, y a eu des négociations entre guillemets, sur et bien ça éventuellement on peut vous le laisser, etc.

Et en fait cette visite là nous on l'avait déjà demandé dès le début, avec l'architecte etc, et ça n'avait pas forcément été accepté. Et en fait il y a eu l'inauguration du logement témoin où il y avait présent les grands chefs de GLH et ils avaient organisé des groupes, parce que quand même le logement n'est pas très grand, et là je pense que les gens se sont vraiment exprimés. Et comme y avait en face les grands chefs de GLH, l'architecte et tout... Moi je n'ai pas pu rester longtemps parce qu'on est sortis tard de la réunion de chantier... mais j'ai trouvé ça bien. Parce que pour une fois c'est pas moi qui était en face des locataires, ils avaient en face les gens concernés, les financeurs etc. les techniciens tout ça. Donc je pense que ça a aidé à mettre en place la visite. Parce qu'y a eu beaucoup de gens... forcément dans ce genre de moments c'est les gens les plus mécontents qui viennent s'exprimer, et c'est très bien d'ailleurs... Parce que c'est vrai aussi que le fait que GLH ne soit pas présent, sauf le point contact mais eux qui sont moins concernés, mais donc quand nous on leur transmet les demandes, les mécontentements, eux ils sont un peu.. y a de la distance. Là ils étaient dans le vif du truc. Donc ils se sont dits... Et puis justement par rapport aux histoires de choix, de prise télé... c'est qu'y a pleins de gens qui disaient, ah mais moi c'est comme ça, donc ils se sont dits bon ben on uniformise mais on laisse quand même quelques marges de manœuvre pour que les locataires puissent aussi trouver... qu'on leur impose pas tout et qu'ils aient aussi une prise sur les choses, qu'ils aient aussi un choix à exprimer, je trouvais plutôt ça bien.

Question : Donc ça s'est renégocié au cas par cas avec l'architecte ?

Mme Gr : Oui c'était une visite avec l'architecte, le Maître d'œuvre, l'entreprise et puis nous. Après la marge de manœuvre elle est pas énorme, parce qu'en terme de travaux, il est fait justement pour uniformiser les logements puisqu'il y a plein de choses différentes, mais les locataires je pense que ce qui a aussi été important, c'est que nous rencontrer nous, je pense que c'est bien, ils ont un interlocuteur, mais nous on n'est ni l'entreprise, ni l'architecte. On fait le relais, on fait la médiation, mais c'est vrai que je pense que c'était important pour eux de voir concrètement les personnes qui représentent..., puis d'être entendus. »

Le basculement souligné par Mme Gr. et permis par l'inauguration de l'appartement témoin est rapporté par elle comme l'effet d'une mise en présence directe des maîtres d'œuvre, des financeurs et des habitants. La médiation sociale et administrative dont elle a la charge et qui répond à une demande d'autant plus forte des habitants que les travaux et les déménagements se rapprochent, reste pour autant insuffisante, selon ses propres mots. Il fallait, pour que l'on passe du régime de la plainte sans suite à celui de la prise en compte effective, l'immédiateté de la présence des principaux concernés, habitants, maître d'œuvre et financeurs. Il y a fort à parier d'ailleurs que ces derniers, en présence de la détresse bien réelle et incarnée des habitants venus présenter leurs griefs, se sont trouvés dans l'obligation sensible de proposer autre chose que l'uniformisation de l'ensemble des appartements, de nuancer leur proposition. Si l'habiter (et sa prolifération de liens) se traduit difficilement en un langage formel, la parole incarnée lui donne du poids et de l'ancrage.

Mme Gr. explique ainsi les différents aménagements qu'ils ont dès lors proposés aux habitants, des plus petits et anodins...

« Donc dans les petites négociations, on peut conserver le carrelage dans les salons, ensuite tout ce qui est faïence, au mur, ils sont obligés de faire tomber les cloisons, donc ça saute obligatoirement, donc après c'est choisir l'emplacement, par rapport à comment ils veulent remeubler, on peut choisir l'emplacement de la prise télé par exemple. Comme il y en a une dans le salon et une dans la chambre, ils peuvent choisir dans quelle chambre ils la veulent. C'est des petits ajustements qui

peuvent paraître anodins, mais pour l'organisation, l'aménagement du logement, pour les locataires c'est important. »

... Jusqu'à des prises en compte plus significatives, comme celle d'une singularité d'ordre médicale, en faisant cas de telle allergie au PVC d'un habitant, ou bien celle touchant au cœur de l'habiter, en permettant à ceux qui le désirent de maintenir une porte entre la cuisine et la salle à manger :

« Il y a aussi une famille qui avait fait installer un parquet stratifié dans le salon et dans l'entrée parce que elle elle a des allergies et les sols PVC c'est pas forcément adapté donc on a négocié pour que exceptionnellement dans son logement à elle, on mette un sol en parquet et pas un sol en PVC. Ça va être des ajustements comme ça, au cas par cas. Sinon l'autre choix qu'ils ont aussi, c'est qu'il y a certaines personnes qui ont la cuisine qui est fermée, et là normalement après travaux la cuisine est ouverte sur le salon, mais donc ils ont prévu que si vraiment les gens veulent une porte, c'est la bonne dimension pour venir mettre un encadrement et une porte. Ça on le propose pas mais c'est pour ceux... mais il y a des gens je comprends, si ils ont l'habitude de fonctionner avec la porte, surtout si c'est des familles un peu nombreuses dans un T3, et le salon, des fois c'est pas toujours agréable d'avoir les odeurs de cuisine... »

Cette prise en compte de l'usage singulier des cuisines s'étend enfin, dans l'exemple qui suit, à une considération toute spéciale pour deux locataires vivant dans « des logements hyper investis », et pour qui la rénovation est particulièrement problématique :

« Par immeuble ça va durer 5-6 mois, et après en tout ça va durer jusqu'en 2019. Ceux qui ont quitté en septembre, ils reviennent en théorie fin février, mais a priori on est à trois semaines de retard sur le chantier. Et ce qu'on a vu là dans la deuxième allée, c'est qu'y avait deux locataires avec des logements hyper investis, qui ont vraiment fait des travaux..., qui ont tout refait. En gros ils ont abattu la cloison, c'est un T4, ils ont un super salle à manger/séjour. Ils ont fermé la cuisine, très aménagée. Sur ce mur ils ont un grand meuble. Donc eux ça a vraiment été très compliqué, ils étaient très opposés aux travaux, donc GLH a accepté de faire des ajustements vraiment très spécifiques pour eux, pour remettre la cuisine, dans la mesure du possible, le chauffage, ils ont fait des calculs, ils vont pouvoir le mettre à un autre endroit, pour qu'ils aient toujours l'espace pour mettre leur meuble. Donc vraiment une prise en compte de la situation particulière. »

Il y a bien une épreuve collective qui surgit alors que les travaux commencent, et qui échappe à la seule explication par la mise en présence des habitants et des maîtres d'œuvre lors de l'inauguration de l'appartement témoin. Pour Mme Gr., son travail commence vraiment maintenant, elle a à charge l'accompagnement technique, administratif et social des habitants, donc de faire en sorte que les déménagements et ré-emménagements se passent dans de bonnes conditions, que les droits des locataires soient bien respectés. Du côté des habitants, la rénovation prenant réalité, elle induit une accélération de la temporalité des démarches à engager, et donc une implication non plus vis-à-vis d'un événement dont on sait l'imminence mais d'un événement en cours d'effectuation, sur lequel il s'agit d'avoir prise. Enfin du côté de GLH et des maîtres d'œuvre, ils se trouvent alors eux aussi en quelques sortes « au pied du mur » concernant la prise en compte des doléances des habitants : soit ils décident de faire passer en force l'uniformisation de la rénovation, soit ils proposent des adaptations secondaires. Cette épreuve collective produite par le début des travaux implique pour tous les acteurs concernés un changement de position, et d'une situation de conflit larvé, on entre dans une situation diplomatique plus ouverte, qui laisse du jeu à une large palette d'adaptations secondaires.

Cet espace diplomatique trouve même à se formaliser très vite en un outil comparatif des plans avant et après rénovations, appuyé sur une visite de l'appartement témoin et ouvrant un choix d'adaptations secondaires possibles, selon les différentes tailles et configurations des appartements :

« Et du coup on l'a mis en place et ça va être systématique sur la deuxième année, cette visite. En

fait ils ont créé un outil (elle cherche le document...) fiche faite par logement, avec le plan avant travaux et plan après. Parce qu'ils ont aussi le choix de la faïence dans la salle de bain. On passe voir chaque locataire avant qu'ils quittent leur logement sur les aménagements spécifiques. Dans les T2 c'est forcément des douches mais sinon... sur les T3 et T4 c'est systématiquement une baignoire, mais quand c'est des personnes âgées ça peut être une douche par exemple ou une personne avec un certificat médical pour raison de santé. »

Une fois les travaux commencés, à l'hiver 2015, Mme Gr. peut dresser les premiers bilans, à partir des différentes situations rencontrées dans les deux premières allées :

« C'est pas la même configuration dans tous les immeubles, ces immeubles là Cours Bayard, c'est les seuls où il y a du T2, T3, T4, dans les autres c'est T3, T2 ou T3, T4. Donc là y a toutes les typologies. Dans les T2 c'est souvent des personnes seules ou des couples de personnes âgées, là par exemple y a des personnes qui sont souvent au pays, qui reviennent là que ponctuellement. Finalement dans les T3 y a beaucoup de personnes seules aussi, des dames âgées qui ont vécu là avec leur mari, leurs enfants, et qui sont seules maintenant, mais qui sont là depuis 60 ans. Dans les T4, y a une femme qui est seule, mais y a son fils qui revient s'installer avec elle pour l'aider, elle a des problèmes de santé, donc ils seront deux après les travaux. Dans les autres, c'est des familles, y a des jeunes grand-parents, ils n'ont plus leurs enfants mais ils accueillent souvent leurs petits-enfants. Il y a deux dames seules avec des enfants. Et d'ailleurs y en a qui se sont dits, on va profiter des travaux pour changer d'appartement et en fait quand on en parle avec d'autres locataires, je pense que c'est une allée qui vivait bien au niveau voisinage, donc ceux qui restent ont peur que les autres s'en aillent parce que ça se passait bien. C'est pas du tout la même chose sur l'autre allée. Il y avait déjà 3 ou 4 logements vacants. Y a 3 familles qui ont décidé de partir définitivement ailleurs, donc j'ai eu que 9 locataires à reloger. Donc ça a été plus simple. Et comme les déménagements ça s'est fini samedi dernier, l'entreprise avait eu plus de temps pour préparer les logements. Donc on a eu beaucoup moins de souci niveau technique sur les logements relais. Ça a été plus facile. Et puis y a eu cet outil mis en place (le document avec les plans, avant/après). Et vraiment le fait d'avoir rencontré l'architecte et GLH, ils ont l'impression d'avoir été entendus, écoutés. Ça change les choses. La difficulté pour nous c'est que nous les prochaines allées, ça fait 16 bâtiments en tout, à partir du prochain, il faut déjà qu'on ait relogés tous les locataires de la première allée pour vider les logements relais. C'est toujours les mêmes logements relais. Il y a des locataires qui demandent des mutations sur site, donc on va traiter les urgences : ceux qui sont dans des logements trop petits ou ceux qui libèrent des grands logements mais... sinon sur le 67-69-71 [rue Delandine] là y a des logements qui sont regroupés. Sur le 67 et 71 c'est des T1/T2 qui sont regroupés en T3 et sur le 69 c'est des T1/T1 qui deviennent des T2. Parce qu'en fait ils avaient besoin d'avoir plus de logements, les logements sont petits en surface de toute façon. Les T3 au départ c'était en théorie pour faire des logements adaptés aux personnes à mobilité réduite, sauf qu'après coup ils se sont rendus compte que même en changeant les ascenseurs, les ascenseurs étaient trop petits pour permettre l'accès aux fauteuils roulants, ou alors des tous petits fauteuils roulants qui peuvent se plier ça passe, mais des fauteuils roulants électriques ça ne passe pas du tout. Donc on les présente plutôt en logements adaptés personnes âgées, parce qu'il y a quand même une douche plate, des barres de maintien. Mais sinon fauteuil roulant, même ceux du rez-de-chaussée ne sont pas accessibles parce qu'y a deux trois marches. Donc dans les T2 de ces allées-là, il y a deux trois couples de personnes âgées qui ont de toute façon des problèmes de santé donc on va leur proposer de rester dans les T3 après travaux. Donc ce sera à nous de faire tous les dossiers pour passer en commission d'attribution. Parce que ceux qui sont en relais qui reviennent chez eux, le bail reste, il n'y a pas de changement, c'est juste une convention de relogement. Mais pour les logements qui vont changer, le logement existant ne va plus exister, ce sera un autre logement, donc il va falloir refaire des dossiers etc. Et puis le boulot c'est de retrouver des logements, parce que comme il y a moins de logement, même si il y a des locataires qui partent, il y a forcément plus de locataires après pour moins de logements. Il y a quand même beaucoup de fusions. Sur le 67 et 71, c'est 5 étages plus le RDC, ça fait 12 T1 et 12 T2 qui deviennent des T3, et sur le 69, c'est 5 étages, parce qu'au RDC c'est pas les mêmes typologies, ça fait 20 T1 qui deviennent 10 T2, et au RDC ça va juste être inversé. Parce qu'ils vont créer, il y a tout le



raccordement au chauffage urbain et au réseau d'eau chaude, donc ils organisent différemment. »

Le premier bilan que dresse Mme Gr. des travaux engagés nous fait quitter le registre de l'habiter et de l'adaptation secondaire pour revenir à celui du grand projet urbain. Il est toujours bien question des singularités des uns et des autres, « de l'ambiance de voisinage » dans cette allée, de tels grands-parents dont elle précise qu'ils sont de « jeunes » grands-parents, pour attirer l'attention sur le fait qu'ils reçoivent leurs petits-enfants chez eux, ou encore cette dame seule, dont le fils viendra vivre avec elle après la rénovation. Il est bien question de ces singularités mais sur un plan qui cette fois est celui de l'ensemble de la rénovation, prise dans des contraintes de temps (du retard a déjà été pris et l'opération doit s'étendre jusqu'en 2019), d'envergure (16 allées d'au moins 15 appartements chacune), de conditions de relogements provisoires (les appartements relais sont en mauvais état et il n'y en a pas assez), voire, dans un cas qui ne s'est pas encore présenté pour les deux premières allées, des contraintes liées à des fusions des appartements à venir de la rue Delandine, (le problème portera alors sur les conditions de relogements définitifs). Car, comme Mme Gr. le dit, la rénovation consiste bien à rénover et uniformiser un ensemble de 270 logements en un temps court...

## **6.2 Écologies plurielles à la Confluence**

Au fil de notre enquête est apparue cette première « idée clé » : il existe une pluralité de logiques et de manières de mettre en œuvre des modes de vie durables, du côté des architectes, des décideurs, des techniciens mais aussi des habitants, des usagers (parfois récalcitrants). Ces logiques, ces perceptions et ces pratiques peuvent s'ajuster ou au contraire rester concurrentes. Au travers des récits des habitants rencontrés on a vu se déployer ce motif du choc des écologies, un conflit des interprétations mais aussi des usages concernant « ce qui est vraiment écologique ». Comment concilier en effet les normes environnementales d'un côté, avec le contrôle des consommations énergétiques par exemple, et de l'autre des pratiques de récupération et de redistribution à la limite de la légalité ? (C'est le cas pour un ancien travailleur aux incinérateurs qui plutôt que de brûler certaines marchandises les redistribuaient dans le quartier). Dans ce genre de cas on se retrouve confronté à une sorte de tension maximale, entre des positions extrêmes : d'un côté une écologie gouvernementale, ou toute une série de dispositifs écologiques de gouvernement des conduites, et de l'autre, des modes transgressifs, de bidouillages ou de débrouilles. Des tensions peuvent s'exprimer également entre ce qui relèverait d'une écologie militante ou politique, et le plan des usages ordinaires.

Dans le prototype de la ville durable, tel qu'il se développe à la Confluence, la dimension écologique est largement embarquée dans un environnement technologique diffus (la haute qualité environnementale, la passivité supposée des bâtiments, les réseaux intelligents...). Comme on l'a déjà mentionné plus haut cette ville durable ne peut devenir habitable, et donc en un sens *véritablement durable*, que dans la mesure où ses habitants déploient toute une série d'adaptations secondaires, de conduites et d'usages nécessairement imprévus et qui consistent à redéployer leurs rapports à l'environnement immédiat (somme de petits gestes écologiques comme mettre des arbres sur une terrasse, faire venir des oiseaux, couper le vent ou se prémunir des chaleurs excessives liées au choix des matériaux sur une façade exposée plein sud...). Des initiatives collectives travaillent également cette tension entre l'écologie technicisée d'une part, et d'autre part une écologie des pratiques, une intrication des gestes et des attentions à l'environnement immédiat dans la texture de la vie ordinaire ou de la vie de quartier.

Dans la suite de ce chapitre nous essaierons de décliner ce jeu entre différentes thématiques

écologiques, différentes versions du souci environnemental, selon qu'elles s'affrontent directement dans le récit des habitants, qu'elles s'esquivent en se déployant sur des plans discontinus ou au contraire trouvent à résonner au travers d'initiatives spécifiques.

### **6.2.1. Le choc des écologies**

La manière polémique dont plusieurs de nos interlocuteurs présentent leur propre rapport écologique à l'environnement de la Confluence renvoie non seulement à un conflit d'interprétation sur ce qui est réellement durable ou respectueux des grands équilibres environnementaux, mais également une dispute sur le monopole de l'affirmation écologique (dans la production de discours et l'imposition de « bonnes pratiques »).

Dès le chapitre 1, nous avons vu comment nombre d'habitants mettaient en cause l'écologie technicisée dont les normes s'imposent dans la structure et les fonctionnalités du nouveau bâti caractéristique du projet Confluence. Les systèmes d'isolation, de chauffage et de VMC sont particulièrement visés : pour la haute qualité environnementale déployée à grande échelle, précisément, la qualité ne suit pas. « Encore faudrait-il que ce soit bien fait » ; comment croire au caractère durable de la Confluence si les parements de façade se décrochent sur plusieurs façades, si les isolants restent exposés aux intempéries pendant plusieurs mois, etc.

Au-delà des doutes sur la qualité de la réalisation pour cette écologie intégrée et technicisée, une autre fragilité concerne l'articulation entre le déploiement des « technologies durables » à grande échelle et les possibilités d'initiative de la part des habitants : d'où les critiques sur le chauffage urbain et l'imposition d'une écologie administrée (par rapport aux possibilités de gérer ses propres consommations et sa propre responsabilité environnementale avec une chaudière individuelle), ou sur les difficultés pour se ressaisir des problématiques de gestion des déchets directement au niveau du foyer, de l'îlot, etc. (absence de composteurs individuels).

« C'est un peu l'histoire des transports en commun par rapport aux transports individuels, c'est anti-écologique mais sans voiture on est soumis aux grèves, aux suicides. C'est des trucs politiques qui nous dépassent. Le rêve écologique c'est celui d'une économie administrée, on est pas libre ».  
[Entretien Confluence, M. T]

Ce pôle de l'écologie gouvernementale ou administrée s'organise dans le déploiement de toute une infrastructure technologique, mais également sur un plan réglementaire, dans l'affirmation de normes environnementales qui doivent fixer les bons usages notamment des espaces publics et de la voirie. On a vu précédemment comment les impératifs de propreté avaient pu créer des difficultés concernant l'installation de composteurs collectifs pour certains jardins collectifs ; ce plan réglementaire est également la source de toute une série de tracasseries administratives pour la « dame au chien » (voir chapitre 2), qui lui oppose d'autres perceptions et d'autres usages écologiques, au niveau de la rue.

Chez Mme N., le système de VMC et le thermostat ne fonctionnent pas. « Cet immeuble vert, il a ce système il ne fonctionne pas. Il a jamais fonctionné, même pas quinze jours ». Et quand elle sort ses chiens, quotidiennement, elle se trouve en bute à la fois à la politique événementielle de la ville de Lyon pour ce qui concerne la promotion du quartier Confluence, et à la fois aux règlements concernant la qualité environnementale des espaces publics :

« Mme N. : Alors le souci c'est qu'on va vous mettre une amende parce que votre chien il a pas de laisse, même si il fait pas de déjection. Ils vont vous courser pour des conneries, parce qu'un chien n'a pas de laisse et qu'il est sur la pelouse. Mais quand je vois tous ces cadavres de bouteilles et

tout ce qui traîne ici. Là on dit rien. Je trouve que c'est pas normal. (...) Je discute avec les agents de la voirie et après les festivals tout ça faut qu'ils ramassent tout ça, ils m'expliquent... C'est eux qui doivent faire tout le boulot mais ils continuent pour les gens qui viennent faire la fête, par contre les chiens... Il faut savoir que la police, ou la brigade canine, elle vous poursuit. Vous faites le tour, ils vont faire le tour avec vous. [...]

Question : Mais vous avez l'impression que dans d'autres quartiers c'est différent ?

Mme N. : Ouiiii. On m'a dit, mais je connais pas tout, que le préfet de Lyon veut zéro voiture, zéro chien. Donc il y a beaucoup de voitures électriques, de voitures en service pour qu'on utilise de moins en moins...

Question : Mais pourquoi les chiens ?

Mme N. : Parce que ça salit peut-être, ou que le monsieur il aime pas les chiens. Ce qu'il ne sait pas c'est qu'un chien ça vous rend tellement. Y a des personnes qui sortent grâce à leur chien.

Mme C. : Et puis on peut pas interdire les chiens, ça fait partie de la vie. On va interdire les oiseaux, parce qu'ils font des déjections. On va tout interdire. Déjà qu'ils ont enlevé les..., il y avait des ragondins, oui ils les ont enlevé, ils les ont tués.

Mme N. : On avait des cygnes.

Q: Pourquoi ?

Mme C. : Oh ben il paraît que c'est des nuisibles. Il faut rien ne dépasse ici. Mais en même temps on n'a pas l'impression que le quartier il soit encadré. Y a la police pour les chiens mais y a pas la police pour les gens qui font ... » [Entretien Confluence, Mme N. et Mme C.]

La promenade quotidienne de la « dame au chien » est tracée par un véhicule spécifique : l'attelage de Mme N. et de Max. En suivant son chien, notre interlocutrice est attirée dans un monde de perceptions, un mouvement sensible depuis lequel se trouvent redéployés toute une série de gestes et d'attentions écologiques : c'est depuis ce plan, et à partir de la discussion avec d'autres promeneurs aux chiens, que Mme N. est invitée à aller « cueillir des cerises sauvages dans un bon coin » ; c'est également au cours de ces promenades quotidiennes qu'elle entre en rapport avec les agents de la voirie, les cantonniers, qui lui racontent l'envers du décor à la Confluence et tout ce qu'ils doivent ramasser quotidiennement (des êtres qui comptent peu mais maintiennent en permanence les atouts paysagers de la ville durable). Ces perceptions au ras du bitume et des pelouses permettent également d'entrer en rapport avec d'autres êtres de peu, la foule des non-humains qui peuplent la Confluence : ragondins, cygnes, toute celle des nuisibles « qui font partie de la vie » mais que la politique majeure de gestion environnementale cherche à contenir voire à éradiquer.

Ce registre de l'écologie ordinaire, de l'attention et du soin apporté aux petites créatures dans la ville durable est également convoqué par le président du CIL Sud presque-île-Confluence, pour contester un autre monopole écologique : celui de l'écologie militante ou politique.

« On fait tout avec les décideurs pour que le quartier rayonne, c'est pas un quartier pourri. Mais pour moi franchement l'écologie ne représente rien. C'est un petit groupe de dix experts dans un coin qui se massent la tête pour inventer le fil à couper le beurre. Je veux dire on n'a pas besoin de faire de l'écologie pour faire de l'écologie, vous me suivez ? Tout le monde... si je trouve des combines pour économiser du chauffage tout le monde le fait. J'habite au huitième étage mais j'ai 20 arbres sur ma terrasse, je m'occupe des oiseaux... l'écologie pour moi c'est rien, c'est la nature, c'est la vocation de tout citoyen, à moins d'être un navet. Celui qui s'intéresse à sa propre vie il est certainement écologiste... en fixant un petit noyau de penseur c'est comme si on se disait on est peinard y a plus à s'en occuper... en même temps ça marche pas bien y a qu'à voir aux dernières élections ils font quoi les écolos, cinq pour cent ? Pour moi l'écologie c'est un destin national si vous voulez, on a pas de parti écologiste. C'est pas un enjeu politique, c'est un enjeu de vie ordinaire...

(...) Est ce qu'on se plaît bien aux Confluences ? En fait c'est pas l'important. Tous les architectes...

Prenez Fribourg : à Fribourg ils ont loupé, ça a réuni une population marginale qui pense tous la même chose. Ils sont venus en se disant moi je suis écologiste mais moi je suis pas écologiste, j'aime les plantes, je donne à manger aux oiseaux, mais je suis juste un gars de la rue, avec la vie d'un bonhomme. Ils se sont installés là dans un petit désordre organisé qui n'a pas trop de consistance. Là-bas faut voir que sur les vingt-cinq ou trente y a deux hectares de gens qui ne vivent que dans la drogue dans l'alcool ou je sais pas quoi... alors que Confluence c'est des gens de qualité, pas vraiment des intellectuels mais avec un niveau culturel... et aussi il y a des logements sociaux mélangés... ça n'a rien à voir avec un blockhaus écologique. Est-ce que ça marchera ? Ça j'en sais rien... » [Entretien Confluence, M. Br.]

« L'écologie pour moi c'est rien » : c'est-à-dire que les préoccupations ou les mots d'ordres de l'écologie politique pour prétendre à une certaine effectivité doivent diffuser dans et depuis la vie ordinaire ; « on a pas besoin de faire de l'écologie pour faire de l'écologie, vous me suivez ? Tout le monde... si je trouve des combines pour économiser du chauffage tout le monde le fait. J'habite au huitième étage mais j'ai 20 arbres sur ma terrasse, je m'occupe des oiseaux... l'écologie pour moi c'est rien, c'est la nature. » On retrouve le motif de l'attention aux non-humains, depuis ses entours immédiats, quitte à les reconfigurer en disposant des arbres et des mangeoires sur son balcon ; « c'est la vocation de tout citoyen, à moins d'être un navet. Celui qui s'intéresse à sa propre vie il est certainement écologiste... C'est pas un enjeu politique c'est un enjeu de vie ordinaire. »

La fin du passage spécifie le rapport entre la ville durable telle qu'elle se déploie à la Confluence et cette sorte de décloisonnement ou de déspecialisation de la problématique écologique : le projet ne vise pas à la constitution d'un « blockhaus écologique » comme à Fribourg, peuplé de militants écologistes « qui pensent tous la même chose » ; l'écologie ordinaire des « gars de la rue », des « gens mélangés » habitant la Confluence permet de maintenir le quartier en prise avec un ordinaire de la ville : il n'y a pas de césure avec le reste du tissu urbain, à la fois dans les infrastructures de transport (« l'amélioration arrivera le jour où on aura revisité tout ça pour créer un lien fluide avec l'autre partie »), les effets architecturaux (« le musée, les grandes réalisations des Confluences c'est au-delà du quartier, une image forte de la ville de Lyon ») et dans les dispositions éthiques qui trament l'expérience de la ville.

Cet argument tranché qui fait jouer une écologie ordinaire contre les mots d'ordre ou les prescriptions de l'écologie politique se retrouve paradoxalement dans le discours des deux salariées du secteur Environnement de la MJC Presqu'île-Confluence. Comme on l'a vu précédemment (voir chapitre 2), pour accompagner des initiatives concernant à la fois les jardins partagés, la pratique du recyclage, les salariées de la MJC se sont adressées à des spécialistes de la communication publique qui ont insisté sur la nécessité de ne pas trop en faire sur le registre incantatoire « du développement durable et de l'écologie militante ». « Les gens en ont marre d'entendre toujours parler de ça ». Elles ont ainsi d'avantage axé leurs propositions sur des enjeux de vie de quartier, de redécouvertes de savoirs d'antan, et de lien social. Il s'agit de se ressaisir là encore d'un ordinaire de la ville, au travers des sociabilités de voisinage, d'une reprise des habitudes et des gestes quotidiens pour en quelque sorte retisser ou réinventer un habiter dans le quartier Confluence.

### ***6.2.2. Les écologies ordinaires de la famille M.***

Dans le cadre de notre entretien avec la famille M., un couple de retraité résident à la Cité Perrache depuis plus de quarante ans, les tensions entre différentes thématiques écologiques sont également repérables, mais sans qu'elles s'organisent intégralement selon cette opposition claire entre le régime de l'écologie ordinaire et le motif de l'écologie administrée ou de l'écologie militante. Comme on l'a déjà mentionné au chapitre 2, le couple M. est hostile au processus d'éco-rénovation, il ne marche pas dans la « combine » des tablettes pour le suivi des consommations

énergétiques, et par ailleurs ils en viennent à évoquer des petits gestes et des perceptions en prise avec leurs environnements... Du strict point de vue de l'ingénierie environnementale déployée dans l'aménagement du projet Confluence, la famille M. pourrait apparaître comme purement réfractaire aux problématiques écologiques ; mais dans le même temps ils réaffirment tout au long de l'entretien comment leurs écologies ordinaires structurent leur vie quotidienne et les rapports qu'ils entretiennent avec une pluralité de territoires vécus.

M. et Mme M. se disent d'emblée hostiles au processus d'éco-rénovation : « il n'y aura pas de travaux. Pour les appartements qui sont insalubres, ou ceux dans lesquels il n'y a même pas de salle de bain d'accord mais pas chez nous. On a accumulé des trucs depuis 45 ans, on a décoré tout l'appartement, on est bien ici ». Et surtout ils ont déjà réalisé des travaux d'isolation : pose de doubles vitrages, isolation et doublage des murs du salon... Il s'agissait notamment de contrer les remontées d'humidité liées aux infiltrations depuis le lit du Rhône tout proche, même si « c'est moins le cas depuis la construction de l'autoroute qui fait digue ». Selon eux les travaux de rénovation sont à moduler au cas par cas, et en fonction des données environnementales inscrites à même le territoire, de la même manière que le projet initial de géothermie a dû être abandonné à cause des décombres du passé industriel du site de la Cité Perrache : « apparemment, ils avaient pensé à faire un chauffage géothermique mais en fait l'eau qu'ils ont trouvé en dessous ce sont les anciennes cuves de l'abattoir ».

Le second volet du processus d'éco-rénovation, lié à l'installation des tablettes tactiles pour le suivi des consommations énergétiques, est superbement ignoré : ils ont accepté la proposition initiale Grand Lyon Habitat, « parce qu'on ne savait pas trop à qui ça servait », mais le jour où l'installateur s'est présenté ils ont refusé la pose du dispositif qui aurait nécessité de casser un placard qu'ils ont construit eux-mêmes « pour faire les rangements qui nous manquent ». Mme M. ne parle pas de tablette mais de « plaque », comme pour souligner l'étrangeté qu'elle entretient avec ce monde des technologies de l'information, sans rapport avec sa propre expérience : « j'ai 82 ans, je ne vais pas commencer à faire ça ». Cette déprise technologique se trouve directement couplée à un sentiment diffus d'insécurité (éléments déjà mentionnés au chapitre 4) : au départ, le couple M. a eu quelques réticences à nous laisser entrer, non pas par peur d'une agression, ni parce qu'ils nous associaient aux porteurs du projet d'éco-rénovation, mais parce qu'ils craignaient une « arnaque ». « Il y a des escroqueries sur le tarif du gaz, ça se fait par téléphone portable... ». La tablette est clairement associée à cet univers menaçant des nouvelles technologies qui leur échappe et produit des effets de désagrégation jusque sur la communauté de voisinage : « la tablette c'est comme... le mot me manque : Internet ! C'est mon fils qui s'en occupe sinon avec toutes ces arnaques... ça fait aussi des rapports tendus où les gens deviennent de plus en plus racistes, de plus en plus méfiants de tout le monde ».

« De toute façon on n'a pas attendu leur machin pour faire des économies » : dans l'entretien les M. basculent brusquement sur un autre plan, ils évoquent un voisin arabe avec lequel ils échangent des recettes de pains perdus (« on lui a dit, il faut jamais jeter le pain, et on lui a donné des recettes il en est très content ») ; l'échange de recettes, l'échange de bons procédés, à la différence de la tablette et du régime de séparation ou de méfiance qu'elle véhicule comme un halo, à la fois suppose et produit du bon voisinage, une communauté de vie qui permet de limiter le gaspillage, s'assurer des reprises pour aménager des formes de confort, à partir de ces complicités minimales. Le refus du gaspillage est central aussi dans l'anecdote des incinérateurs, concernant un autre habitant de la résidence : avec la complicité des autres travailleurs des « fours », il parvenait à soustraire des cargaisons intéressantes aux services des douanes qui venaient initialement les faire incinérer ; « ça permettait de distribuer des cigarettes au petit vieux qui réussissait pas à payer ses courses, et une fois dans le quartier on a eu tout un stock de combinaisons de ski de l'équipe de France »... Les dons aux voisins, aux connaissances alimentent la vie de quartier, à partir de cette pratique de récupération et donc de limitation du cycle insensé consommation-contrefaçon-destruction, avec tous ses effets

environnementaux (pour l'occasion on jetait les cargaisons à récupérer dans un four... qui n'était pas allumé).

« Bien sûr avec toutes les caméras et les capteurs qu'il y a maintenant ça ne serait plus possible » ; le contrôle cybernétique des machines et des humains vient boucher l'interstice qui permettait ces pratiques de débrouilles, dans leur simplicité. Et dans le récit même, on parvient à ce curieux bouclage : le monde technologique supposé inciter les habitants de la Cité Perrache à réduire leurs consommations énergétiques vient rendre impossible tout un monde de pratiques toutes aussi réelles qui leur permettait concrètement de limiter le gaspillage à grande échelle, ou plus modestement de faire circuler les petits gestes d'une économie domestique responsable...

Une évaluation univoque dans les termes stricts du projet d'éco-rénovation constituerait le couple M. en purs réfractaires au projet : ils refusent les travaux d'isolation et de réaménagement, refusent l'installation de la tablette et sa logique de contrôle des consommations... Mais dans toute la fin de l'entretien ces réfractaires aux problématiques environnementales définies sur le plan technologique et gestionnaire réaffirment par contre une série de rapports écologiques, distribués dans une pluralité d'espaces de vie, en une multiplicité de pratiques et d'aménagements situés.

M. M. cultive un jardin ouvrier dans le septième arrondissement, ils font pousser leurs légumes pour « améliorer l'ordinaire et pour passer du temps dehors, aux jardins ». Il y a des ruches, récemment M. M. a subi plusieurs piqûres, ce qui ne semblait pas l'affecter outre mesure : l'incident a nécessité l'intervention des pompiers et l'un des secouristes habitait justement dans la cité. Depuis les petites histoires de la vie, l'environnement ne tient plus comme pure extériorité, hors du monde social, une indistinction s'opère entre ces histoires d'abeilles, de pollinisation, et la vie de voisinage avec ses anecdotes, ses croisements ou ses hasards impromptus.

La seconde écologie mise en avant par le couple M. concerne une petite maison de campagne qu'ils ont achetée aux environs de Bourg-en-Bresse, dans le Revermont. L'aménagement de cet espace nous est détaillé avec soin : l'installation d'un poêle à bois bien dimensionné, qui permet de chauffer toute la maison bien qu'elle soit en pierre ; la nécessité d'aller faire les affouages, des coupes dans les bois communaux réalisés avec d'autres habitants du village, « pour faire le bois pour la demi saison » ; la pose de doubles vitrages « bien comme il faut, qui change tout ». L'aménagement de leur résidence est clairement orientée par un souci d'économies énergétiques, et directement en prise avec les usages locaux en matière de coupe, ce qui implique aussi une fréquentation intime des espaces boisés des alentours. Sur la route entre Lyon et leur lieu de villégiature les M. affirment connaître tous les « bons coins à grenouille » : les étangs où les pêcher, les petits restaurants où déguster les meilleures préparations ; ils nous parlent, du fromager du village où ils achètent tous les produits laitiers et du boucher, chez qui « la viande n'a rien à voir, c'est les bêtes qui vivent dans les environs ».

Toutes ces écologies, liées aux aménagements de leur appartement dans la Cité Perrache, à la connaissance fine de cet environnement post-industriel, à la mise en culture d'un jardin ouvrier de l'autre côté du Rhône ou à leurs séjours fréquents dans la « petite montagne » semblent bien plus peuplées, plus proliférantes que le simple enjeu d'une adaptation de leurs modes de consommation énergétique. Pour ce qui concerne le processus d'éco-rénovation à la Cité Perrache, ces deux plans semblent se déployer de manière strictement discontinue, sans jonction ni résonance. C'est pour explorer la possibilité de brouillage ou de phasage entre ces différents registres écologiques que nous opérerons à la suite un dernier détour par la MJC Confluence.

### *6.2.3. Une version de l'écologie aux prises avec les réalités du quartier*

Nos deux interlocutrices du secteur Environnement de la MJC se disent extrêmement déçues par tout ce qui a été fait en matière d'écologie à la Confluence. Au plan des d'équipements supposés permettre son déploiement d'abord. Nous avons suivi dans le chapitre 1 la liste de leur déconvenues : jardins partagés anecdotiques ou pensés comme vitrine du projet, composteurs absents ou grillagés et fermés à clé donc inaccessibles pour la plupart des habitants, pistes cyclables mal conçues, parkings sur-dimensionnés, espaces publics largement bétonnés et mal végétalisés (n'ayant aucun intérêt du point de vue de la biodiversité par exemple)... Mais elles relaient aussi les critiques des habitants lorsqu'elles se situent au plan le plus ordinaire : « j'ai entendu pleins d'habitants qui critiquaient comme quoi quand ils habitaient au tout dernier étage fallait qu'ils fassent couler l'eau pendant des heures avant d'avoir de l'eau chaude, que les locaux vélos n'étaient pas du tout adaptés, que les locaux poubelles étaient trop petits... »

L'absence d'équipements aussi minimaux que des jardins partagés et des composteurs collectifs dans un écoquartier, contraste assez fortement pour elles avec la valorisation extrême du quartier du point de vue de son aboutissement technologique. Pour elles, la faute incombe aux aménageurs qui n'ont pas su faire appel à ceux qui avait une vraie connaissance de « l'écologie ». Et lorsque certains de ces équipements commencent enfin à voir le jour, comme c'est le cas avec le jardin de l'association Envie partagée auquel la municipalité fini par donner une place de choix, elles restent circonspectes face au coût exorbitant de l'aménagement, les clôtures flambant neuves leur font plutôt une drôle d'impression. Mme S. l'exprime ainsi : « moi en fait j'ai été dégoûtée quand j'ai vu comment le quartier avait été fait. Je me suis dit c'est dommage quoi. Ils avaient les moyens de faire un truc... comme si finalement les gens qui avaient conçus le quartier n'avaient pas de notion d'écologie. [...] on a l'impression qu'ils sont passés un peu à côté. » Le cas du centre commercial est pour elles paradigmatique de ce qui pose problème dans le quartier :

« Mme S. : Moi au début quand j'ai appris qu'il y allait avoir un immense centre commercial, je me suis dit : Non, mais là, y a un problème. Déjà y a un gros illogisme entre faire un quartier écolo et mettre un immense quartier commercial avec un cinéma Pathé, des Mc Do, des Burgers King.. Je me suis dit : Là , y a un gros illogisme, y a un truc qui va pas quoi. C'est, enfin je sais pas, y aurait fallut plus des locaux associatifs, un cinéma d'art et d'essais, enfin je sais pas, un truc un peu plus en lien avec l'aspect...

Mme M. : Oui puis des petites boutiques.

Mme S. : L'aspect vie alternative, vie écologique, il est pas là.

Mme M. : Oui, puis l'économie locale, l'artisanat locale, parce que là, c'est que du Zara et de l'Addidas, ça ne valorise pas du tout les commerces locaux.

Mme S. : C'est un gros point noir je pense le centre commercial dans ce quartier .. Bah l'idée c'était de faire un grand coup immobilier je pense. Fallait bien qu'ils vendent un petit peu le truc quoi, et puis qu'ils fassent venir du monde aussi...(..)

Mme M. : Et puis le centre commercial, ils sont partis du même principe que tous les centres commerciaux mais ils ont mis des petites cascades, des plantes, juste pour donner l'impression que c'est écolo à partir de ce que les gens peuvent percevoir de l'écologisme de l'extérieur sans être vraiment impliqués. Être écolo c'est mettre des plantes et puis de l'eau... »

Leur récit un peu acerbe de l'événement Lyon Nature Capitale relève le même genre de problèmes : la disjonction entre les enjeux supposés animer l'événement (sensibiliser à la crise climatique) et le type d'action mis en place (faire venir des centaines d'arbres et de plantes du monde entier, pour recouvrir une place de centre-ville le temps d'un week-end soit hors de tout quotidien), soit la superficialité et l'absence de continuité dans les actions menées. Dans les deux cas prime le rapport économique aux choses et aux êtres : vendre le quartier, le rendre attractif ou placer la ville de Lyon

au rang de grande métropole européenne... Ce qui est mis en cause c'est d'une part l'extériorité des aménageurs par rapport à ce dont ils parlent, d'autre part le manque d'approfondissement dans les actions menées, au niveau de leurs implications concrètes : repenser profondément la place de la voiture à l'échelle de la ville, favoriser l'économie locale et les commerces de proximité, etc.. L'intervention de ceux censés garantir le caractère écologique du quartier (l'ONG WWF notamment) est aussi jugée selon les mêmes critères : une intervention épisodique qui n'a pas été tenue dans le temps. Comme celle des associations intervenant ponctuellement dans le quartier, elle est aussi perçue comme trop générale et non ajustée aux singularités du quartier.

« Question : Donc vous êtes un peu les seuls à porter ça à la Confluence ?

Mme S. : Euh... oui. Enfin la mairie du 2ème ils sont pas du tout axés là-dessus mais ils sont prêts à relayer nos actions. Ils veulent que ça aille dans ce sens, ils nous soutiennent. La société d'aménagement Lyon Confluence. C'est eux qui ont aménagé le quartier. Bon ils essayent de le vendre, bien sûr, du mieux qu'ils peuvent, et là tout ce que je vous ai dit, je leur ai des fois dit à demi-mots et ils savent pas trop quoi dire, mais on peut pas... on préfère travailler avec eux que de rentrer en conflit avec eux en leur disant vous avez fait n'importe quoi mais (rire), nous c'est... nous c'est un peu ce qu'on pense mais eux aussi ils s'en rendent peut-être compte petit à petit, mais j'en sais rien. Mais maintenant c'est fait c'est fait.

Mais pour la deuxième tranche au moins on espère que ça va être bien fait. Et ils nous ont toujours dit, nous on est prêts à vous accompagner, nous on veut faire en sorte que le quartier vive le mieux possible, que ce soit le mieux possible. Donc ils vont relayer nos infos, ils vont nous donner des autorisations, si on a besoin de mettre en place des choses dans le quartier ils seront toujours d'accord pour qu'on le fasse. Ils sont vraiment à nous accompagner mais eux en terme d'accompagnement vers l'écocitoyenneté, je vois pas trop...vraiment ce qu'ils font.

Mme S. : Il y avait le WWF qui était censé être mandaté là-dessus, le Grand Lyon ils en ont parlé l'autre jour, ils avaient pas l'air d'être très contents de ce qu'ils avaient fait parce qu'ils ont pas été très présents on va dire sur le quartier, enfin nous ils sont jamais venus nous voir, on sait pas du tout ce qu'ils ont fait, c'est pas du tout visible.

Mme M. : Au début ils ont fait une grosse action festive, puis une action ponctuelle et puis... en gros c'était suffisant.

Mme S. : Apparemment ils ont beaucoup été là au début quand les gens sont rentrés dans leurs appartements, en leur disant : oui voilà vous êtes dans des appartements... enfin c'est pas BBC, enfin limite si peut-être, voilà et on va vous accompagner pour mieux gérer les dépenses d'énergie, les bons gestes au quotidien. Mais bon nous on n'a jamais vu de campagne, enfin je sais pas comment ils l'ont menée. Qui d'autre... Nous dans le cadre de notre projet on se dit qu'on va bien se mettre en lien avec Envie partagée, on va aller voir le conseil de quartier, toutes les instances qui font déjà un peu des choses dans le quartier mais qui sont pas très visibles.

Parce qu'après y a d'autres associations qui interviennent mais de manière ponctuelle sur des projets, par exemple Anthropologia ou Passe-jardin. Ponctuellement, ils font des visites, les Robins des villes aussi ont fait quelque fois des visites dans le quartier. Mais c'est pas très coordonné.

Mme M. : C'est pas un accompagnement qui concerne vraiment le quartier. »

Mais loin de construire une posture critique vis-à-vis des aménageurs (elles disent ne pas vouloir entrer en conflit avec eux et bénéficier plutôt de leur confiance, ils sont bien contents que d'autres s'en occupent, elles entretiennent également de très bonnes relations avec le service des Espaces verts de la ville et plusieurs élus à la mairie du 2ème), ou de se situer en donneuses de leçons vis-à-vis des habitants, les salariées de la MJC entendent partir de ce qu'elles sentent là en germe chez les habitants, l'envie de partager davantage avec leurs voisins, reprendre prise sur l'alimentation, passer du temps dans un jardin etc. Leur intervention s'inscrit donc dans cette perspective très ouverte, elle présuppose l'intérêt des habitants, même si elles constatent par ailleurs quelques différences, notamment le niveau de vie plus élevé de certains des nouveaux habitants par rapport aux habitants



de Sainte-Blandine qu'elles connaissent mieux parce qu'ils fréquentent leur jardin. Mais si elles se risquent en bout d'entretien à pointer des différences de mentalité, le caractère chic et snobe est plutôt vu comme un attribut du quartier, insufflé par les aménageurs.

Le travail qu'elles engagent vise donc à généraliser la pratique des jardins partagés, au-delà de l'action pédagogique déjà bien implantée dans le quartier (15 classes participent au jardin pédagogique de la rue Gilibert), mais aussi l'usage des composteurs collectifs, ou à végétaliser les pieds d'arbres (que ce soit avec des plantes mellifères ou des plantes médicinales (deux petits jardins thématiques - jardin de fée et jardin de sorcière – ont ainsi été réalisés devant la MJC). Plus loin, à partir de l'animation d'actions très concrètes pour lesquelles elles ont obtenu un financement de la région Rhône-Alpes, il s'agit de relancer une dynamique de concertation auprès des habitants, mais interne, depuis l'expérience qu'ils font déjà du quartier, pour savoir ce qu'ils attendent d'un « quartier durable », ce qu'ils veulent. Les axes qu'elles entendent développer sont ceux de l'alimentation et de la gestion des déchets, mais de manière transversale, elles entendent de repartir de l'envie d'une plus grande convivialité dans le quartier (pour développer dans un second temps des ateliers qui pourraient être animés par des habitants : ateliers de cuisine, de couture ou de vannerie, de réparation en tout genre..., ou des lieux d'échange de matériel et de service)...

« Et encore plus quand on est arrivés là y a deux ans dans le quartier, et qu'on voyait que le quartier il manquait plein de choses, donc on avait envie d'aller vers les habitants, de mener des projets avec eux. Et ça ça a pu se concrétiser par un appel à projet de la région qui s'appelle rhônalpin écocitoyen. On a répondu l'année dernière et on l'a eu donc là on va mettre en place tout un tas d'actions à destination d'un public adulte. Ça va pouvoir se mettre en place. On a obtenu 15 000 euros. On a construit le projet sur deux grands axes : le volet alimentation et le volet gestion enfin réduction des déchets à la source et valorisation des déchets. (...)

Oui donc nous on se lance un gros défis je pense. Enfin c'est mieux de partir de très haut. On s'est dit on va présenter ça aux habitants un peu comme un défis. On veut toucher le territoire de tous les habitants de Perrache jusqu'au centre commercial et même un peu plus loin parce qu'on table aussi sur les entreprises qui sont en bord de Saône. Donc c'est présenté comme "c'est ici, en 2016, c'est dans votre quartier et voilà on se lance un défis". Donc on mise beaucoup sur l'aspect communication, communiquer au maximum l'information, et on veut essayer aussi de faire aussi un diagnostic. Informations sur les actions qu'on veut mettre en place, des ateliers... (...)

Ça va être un diagnostic assez sommaire, au début on voulait plus travailler sur leurs représentations du développement durable, la représentation du quartier en tant qu'écoquartier ou qu'est-ce qui manque au quartier pour aller vers un changement de pratiques, qu'est-ce qu'ils auraient besoin pour être accompagnés vers ce changement de pratiques. Et puis en y réfléchissant on s'est dit, bon déjà parler de changement de pratiques c'est un peu violent. Nous se positionner comme nous on sait ce qui est bon pour vous et on va vous l'apporter, c'est déjà pas notre démarche et ça va pas donner envie aux gens. Donc on est plus partis sur la vie de quartier et que ça arrive spontanément. Donc plutôt travailler sur ce qui leur manque dans le quartier mais de façon plus générale. Et voir ce qui émerge à partir de là. Ensuite on aimerait aussi faire un état des lieux de quelles compétences les gens pourraient mettre en partage dans le quartier : des gens qui aimeraient cuisiner, ou bricoler, ou jardiner... Et puis laisser un peu de temps et recontacter les gens vers le mois de mars.

On va aussi faire attention à ce que ce soit pas trop rébarbatif parce qu'y a beaucoup d'interventions sur le quartier, de petites concertations qui donnent rien ensuite, des associations qui viennent voir les habitants, qui travaillent avec le conseil de quartier de Confluence. Nous aussi on va aller voir le conseil de quartier mais aussi faire de l'affichage et des flyers dans les boîtes aux lettres, faire du porte-à-porte, on a aussi fait un espèce de questionnaire qu'on fera dans la rue, en porte-à-porte et diffusé sur internet. Contacter aussi les entreprises pour qu'ils le diffusent, les associations de quartier, contacter les commerçants pour qu'ils le diffusent ou affichent dans leurs commerces, mettre des petites boîtes aux lettres dans le quartier, faire aussi des petits moments autour de soupes chaudes pour discuter. Ensuite on mettra en place des actions de mars à octobre. Et puis un bilan. C'est une demande des financeurs : pour vous ce qui a marché, ce qui n'a pas marché, voir si

on peut l'exporter à d'autres quartiers. »

Si l'action s'inscrit dans une dynamique de projet et d'appel d'offre, avec la contrainte qu'elles indiquent à la fin de l'extrait du fait du financement obtenu, qui impose sa logique de bilan en fin d'action, soit au bout d'un an, l'enjeu est celui d'inscrire cette démarche sur le temps long et d'agir au plus proche. L'idée consiste à partir des envies des habitants, donc elle ne peut leur être imposée de l'extérieur. Elle dépend directement de leur implication : « l'idée c'est qu'ils se réapproprient le projet aussi et que ça crée une dynamique, qu'on soit pas forcément là à aller les chercher mais qu'au bout d'un moment ce soit quelque chose qui suive son cours. »

Cette orientation de l'action écologique de la MJC, ascendante, concertée et laissant place à différentes versions de l'écologie ouvre bien vers le dernier chapitre de ce rapport, consacré à l'expérimentation de la coopérative d'habitants le Village Vertical, à Villeurbanne, non loin du quartier de Confluence. Que se passe-t-il dès lors qu'un projet d'habitat écologique est réalisé en collaboration étroite avec des habitants ?

## **Chapitre 7. Penser la ville durable depuis un laboratoire d'écologie urbaine, le Village Vertical sur la ZAC des Maisons-Neuves**

Ce dernier chapitre a pour vocation d'interroger, depuis un autre point de vue, cette longue enquête que nous avons menée à la Confluence. Nous ne proposons pas ici une comparaison stricte, terme à terme, entre la Confluence et cet autre écoquartier qu'est la ZAC des Maisons-Neuves à Villeurbanne (un projet d'écoquartier de bien plus petite ampleur), encore moins entre la Confluence et cette première expérience de coopérative d'habitants en France qu'est le Village Vertical (bâtiment conçu « par et pour » ses habitants au sein de cette ZAC des Maisons-Neuves). La logique du contrepoint que nous voulons déployer dans cette dernière partie du rapport se différencie donc assez nettement d'une démarche comparative : il s'agit de partir d'un autre point du réel, d'un plan d'expérience singulier qui fait résonner d'une toute autre manière les notions mêmes d'écologie, d'habiter ou d'expérimentation. L'exemplarité du Village Vertical et sa dimension de laboratoire d'écologie urbaine impliquent des agencements et produisent des effets radicalement différents de ce qui se joue autour des démonstrateurs, et de la ville prototype dans le projet Confluence. Ces variations d'échelle, l'inversion de la dynamique entre une logique *bottom up* pour le terrain villeurbannais et la logique *top down* des grands projets d'aménagement urbain dans le cas de la Confluence, ouvrent un dernier espace de tension qui doit permettre de ressaisir pour ce dernier chapitre les pluralités des modes d'existence et de projection de la ville durable.

### **Logique du contrepoint : Prototype de la ville durable vs Laboratoire d'écologie urbaine**

Ce second terrain d'investigation, à Villeurbanne, présente des caractéristiques proches du projet Confluence (la ZAC des Maisons-Neuves est également construite sur un secteur en friche, elle articule des logiques de réaménagement urbain et de développement durable) mais en même temps s'en distingue par son échelle (un projet à taille humaine, intégré dans un quartier déjà existant) et par sa part expérimentale : le premier îlot sorti de terre est occupé par le Village Vertical, une coopérative d'habitation définie comme une expérimentation à la fois urbaine, écologique et sociale. Ce dernier chapitre doit permettre de mettre en regard les expériences des habitants-pionniers de ces deux quartiers, selon précisément la taille et l'échelle des projets. Il s'agit également de resituer les variations dans les manières d'habiter et de s'approprier la ville durable, quand celle-ci est mise en œuvre à l'initiative des pouvoirs publics principalement ou au contraire à partir d'une mobilisation spécifique de la part de ses habitants : on peut interroger ainsi cette forme d'habitat coopératif, toute singulière, et cette participation collective (à la conception mais aussi à la vie quotidienne du Village), pour mieux cerner leur impact sur la transformation des modes de vie.

Pour la ZAC des Maisons-Neuves à Villeurbanne, l'OPAC du Rhône conduit dans le cadre de l'Agenda 21 du Grand Lyon une opération qui se veut exemplaire en matière d'aménagement durable sur un site jusque-là composé de petits bâtis dégradés et de hangars vides, démolis en 2011. L'urbanisation des 2,6 hectares privilégie les économies d'eau et d'énergie mais également des modes de transport doux : un vaste espace public est en cours de création avec récupération des eaux de pluie, des espaces verts sont aménagés, un mail piéton doit traverser le quartier et la voie de circulation desservant les habitations est limitée à 20 kilomètres/heure. La ZAC prévoit la construction au total de 400 logements (20% de locatif social, 15% d'accession abordable et 65%

d'accès libre), bénéficiant des nouvelles normes environnementales : recours aux énergies naturelles, toitures végétales, accessibilité facilitée, etc. Les premières livraisons se sont faites en 2013. Ce qui fait aussi la particularité de la ZAC des Maisons-Neuves, c'est d'accueillir la première expérimentation d'habitat coopératif de l'agglomération, le « Village Vertical »<sup>137</sup>. Cette coopérative est composée de 14 logements : 10 logements sociaux et 4 logements très sociaux. Une association s'est structurée en 2005 et a participé en 2009 à la conception architecturale du Village.

Quelques précisions méthodologiques s'imposent, pour finir de rendre compte du mode mineur sur lequel s'est effectué l'enquête au Village Vertical. La réflexion que nous engageons dans ce chapitre se fonde sur une enquête dont l'approche et la durée sont sans commune mesure avec celle menée durant près de deux ans auprès des habitants de la Confluence.

A l'heure actuelle seul l'îlot C (occupé pour moitié par le Village Vertical) et une part de l'îlot D3 ont été livrés sur la ZAC des Maisons-Neuves. L'essentiel des habitants sont donc aussi des « villageois », installés depuis juin 2013 (et ce délai n'est pas anodin pour l'enquête, il a permis de passer du projectif à la saisie d'un habiter effectif). A ce niveau survient une difficulté d'accès directement liée au caractère expérimental du Village Vertical, qui prétend frayer une « troisième voie entre propriété individuelle et habitat locatif », constituer un « laboratoire d'écologie urbaine » et une expérimentation en matière d'habitat partagé, de convivialité et de « mixité sociale, générationnelle, culturelle »... En effet, depuis la fin de l'année 2013 le collectif de « villageois », soumis à de trop nombreuses sollicitations, a pris la décision de « geler toute participation à des activités publiques nouvelles, et de refuser les nouvelles sollicitations de chercheurs, porteurs de projet, étudiants et journalistes ».

Sur toute la documentation publique relative à la coopérative d'habitants, et dans la plupart des discours publics des villageois, cette expérience d'habitat coopératif est re-décrite en termes de laboratoire d'écologie urbaine : et tout laboratoire implique un principe de clôture. La clôture ou l'étanchéité pour ce laboratoire spécifique n'implique donc pas une rupture avec la ville, ou sur le mode de la communauté retirée du monde (au contraire l'expérience se veut pleinement urbaine et en lien avec le quartier en construction... ce qui ne va pas sans difficultés) ; mais il s'agit de limiter les observations trop intrusives et les prises d'information intempestives. La logique de laboratoire rencontre à ce niveau l'ambition politique ou militante du projet, sur ce registre du contrôle de l'information et de l'expression publique. Le propre de l'activité militante ou des formes d'engagement public réside précisément dans cette activité de formalisation : il appartient aux acteurs du projet de mettre les formes, de faire valoir leur « cause » et leur expérience par une expression maîtrisée qui leur donne une forme et une consistance publique spécifique.

Pour autant, plus qu'un artifice de présentation, la dimension de laboratoire semble bien configurer intimement l'expérience des habitants. Le Village Vertical est fait pour être visité, les expériences qui y sont faites sont explicitement nommées pour être partagées, mais comme immeuble-témoin, les limites sont vite atteintes et conduisent justement à refermer un temps les portes du laboratoire pour ne pas mettre fin à l'expérience :

« Pour les autres groupes qui cherchent de l'aide ou des conseils : nous sommes ouverts aux rencontres ou entretiens téléphoniques, mais dans la mesure (limitée) de nos disponibilités et énergies, et pas dans l'urgence. Notre première façon d'aider les autres projets est, même si cela peut sembler paradoxal, de prendre soin du nôtre, pour que la première coopérative d'habitants de France montre l'exemple d'un projet vivant, solide et ouvre ainsi la voie à d'autres. » (site internet : <http://www.village-vertical.org/index.php?page=pour-les-journalistes-etudiants-porteurs-de-projet>)

Malgré cette clause de fermeture, plusieurs contacts ont été pris au départ de manière informelle, à des fins exploratoires, ce qui a débouché sur une session de discussion collective et d'observation

<sup>137</sup>La première société coopérative d'habitants « SAS coopérative » de France depuis 2010.

sur le site même : sur la base de notre projet d'enquête les portes nous ont donc été momentanément et généreusement ouvertes, mais sans qu'on puisse explorer directement toute la richesse de la tentative des habitants du Village Vertical. En complément des éléments auxquels nous avons eu accès dans le cadre de ces entretiens et de ces premières visites, nous pouvons mobiliser par contre l'abondante documentation endogène qui vise à promouvoir cette expérimentation à la fois écologique, coopérative et sociale : documents publics tirés du site du internet du Village Vertical, extraits de discours publics, d'émissions de radio (notamment une émission du magazine radiophonique « c'est pas du vent », diffusé sur RFI peu de temps avant la COP 21 de décembre 2015, et intégralement consacrée à cette « initiative citoyenne qui a son échelle change le monde »).

Une seconde contrainte méthodologique pour notre recherche sur la ZAC des Maisons-Neuves est liée à la fracture entre la temporalité de l'enquête et celle du chantier sur le site : plusieurs retards dans la livraison des bâtiments ont fait que l'essentiel de la ZAC reste une zone en travaux (seuls deux îlots sont actuellement habités, et les trois dernières zones de construction viennent seulement d'être attribuées à des promoteurs spécifiques). L'essentiel de notre enquête portera sur la vie au Village Vertical, et le volet que nous voulions ouvrir concernant les effets de halo de cette expérimentation située, à l'échelle de la ZAC, restera nécessairement lacunaire, au moins pour cette recherche spécifique.

Le Village Vertical se présente d'emblée comme un laboratoire d'écologie urbaine, et c'est cette dimension expérimentale que nous nous attacherons à documenter dans la suite du chapitre. En préalable, il s'agit néanmoins de spécifier comment cette dimension d'expérimentation diffère de celle qu'implique la notion de ville prototype, déployée dans le cadre du projet Confluence. Quand des habitants de la Confluence déplorent qu'ici « on est sûr de l'expérimental », ils désignent un désajustement entre la conception de tout un environnement technico-urbanistique pour partie défaillant, conçu par des instances surplombantes (les aménageurs), et au sein duquel les usagers doivent déployer des séries d'adaptations secondaires. La logique du démonstrateur répond trait pour trait à la même logique actancielle : les concepteurs, les porteurs de projet et les pouvoirs publics définissent par exemple un processus d'éco-rénovation qu'il s'agit dans le même mouvement d'évaluer techniquement et de faire accepter aux habitants qui sont constitués en objets de l'expérimentation. Les expérimentateurs doivent faire la démonstration que ça fonctionne auprès des gens vivant dans le quartier, pour convaincre les donneurs d'ordre du succès de cette expérimentation urbaine à grande échelle. Au Village Vertical, l'expérience est conduite depuis le début par les habitants eux-mêmes ; et la dénomination même du Village souligne l'importance de la vie locale, de la vie quotidienne qui va se bricoler à cet endroit. Le quotidien n'est pas contraint par la logique expérimentale : il est au cœur d'une expérimentation à la fois continue et engagée. L'expérience concrète et quotidienne des habitants est indissociable de l'expérimentation écologique et sociale auto-organisée au sein du village-laboratoire.

La dimension de laboratoire se comprend comme maîtrise des conditions de l'expérience et comme *work in progress* : ce qui compte c'est l'expérience en train de se faire. Le Village Vertical, nous dit-on, est un chantier permanent, et on verra que cela se joue sur plusieurs plans : juridique, architectural et au plan du rapport entre les êtres, humains et non humains. Il s'agit de fabriquer un composé juridique/ technique/ architecturale/ humain inédit. Une fois les conditions réunies pour créer cette coopérative d'habitants, le plus grand défi nous dit-on, c'est de la faire vivre.

« D'autres chantiers nous attendent demain : faire vivre un laboratoire d'écologie urbaine, développer l'accueil, nous insérer dans la vie du quartier, accompagner d'autres coopératives, fédérer un mouvement national... Certains considèrent le Village Vertical comme une sorte de chantier permanent. » (discours prononcé par le Village Vertical à l'occasion de la cérémonie de la première pierre, le 16 novembre 2011. site internet : <http://www.village-vertical.org/index.php?page=discours-premiere-pierre>)

En tant que « projet pilote », le Village Vertical doit permettre d'« ouvrir la voie à d'autres » expériences du même type ; en tant que « vitrine », il doit « prouver que cela est possible », « montrer que des individus, hors de grands réseaux, peuvent construire quelque chose ». L'idée que cette expérience puisse être « transférable » occupe très fortement les personnes investies dans le projet. La charge expérimentale se décline ici du côté de la notion d'exemplarité, mais à la différence de la Confluence dont le projet est d'emblée vu et construit dans une perspective de compétition entre les villes (le quartier de la Confluence se veut exemplaire par sa grandeur propre, sa performance, son caractère de première *smart community*.), ici il s'agit bien plutôt de fabriquer les conditions d'une expérience reproductible. Le terme utilisé est celui de « transfert », et il faut entendre par là le déplacement de l'expérience, ce qui la rend nécessairement à chaque fois singulière, tenant compte des conditions locales de l'expérience. Elle est exemplaire au sens où elle peut servir d'exemple pour d'autres ailleurs, mais aussi exemplaire au plan énergétique (suivant une logique d'éco-construction à déplacer, faire varier, etc.) et au plan des valeurs (dans sa dimension éthique le Village Vertical doit opérer une différence dans le mode de vie urbain, qui appelle de nouveaux écarts, selon des aventures tout aussi radicales, au sens d'intimes et singulières).

Dans la suite du chapitre, nous reviendrons d'abord sur l'expérimentation juridico-politique qui a donné corps initialement au projet de coopérative d'habitants ; dans un second temps il s'agira de suivre la manière dont les conceptions architecturales ont été accompagnées en permanence par les membres du collectif pour proprement donner lieu à ce laboratoire d'écologie urbaine ; une troisième sous partie sera consacrée aux modes de vie qui s'y trouvent effectivement expérimentés ; enfin nous essaierons de retracer les limites à la fois internes et externes de cette expérimentation, et les effets de cette tentative en terme de performance de la ville durable, à d'autres échelles urbaines.

### ***7.1. Laboratoire d'écologie urbaine et expérimentation juridico-politique***

« Le Village Vertical est un habitat social et écologique initié et conçu par ses habitants, dont ils sont, collectivement, l'unique propriétaire, et qu'ils gèrent démocratiquement, sans spéculation ni but lucratif. »

Cette déclaration faite par l'un des habitants relève d'un type d'énoncé bien spécifique du fait de son caractère performatif. Mais par quelle étrange force le simple fait de se déclarer comme habitat social et écologique, ou d'affirmer un mode de gestion démocratique et non-spéculatif inscrit-il une différence notable dans le réel de la ville ? Il ne s'agit pas simplement ici d'une déclaration d'intention, ou d'une proclamation militante et volontariste, du fait du travail ou de l'opérativité du droit : le montage juridique qui charpente l'existence du Village Vertical opère une torsion, crée des intrications et tout un jeu d'obligations légales et économiques qui donnent à l'expérimentation sociale et écologique du Village Vertical force de réalité.

### ***7.1.1. Un montage juridique sans précédent, pour faire redescendre la politique à l'échelle de l'immeuble d'habitation***

L'expérience du Village Vertical, comme habitat, fait suite à un long processus d'enquête initié par quelques personnes (deux ou trois « ménages » au départ) intéressées par les expériences d'habitat participatif telles qu'elles se développent dans d'autres pays (Allemagne, Suède, Québec, Europe du nord...). L'année 2005 voit le début des recherches et la création de l'association Village Vertical. Ces recherches concernent tout à la fois l'aspect juridique (quelle forme juridique donner à un tel projet en France), l'aspect financier (quel montage financier, comment surmonter les complexités fiscales et comptables, quelles subventions sont possibles) et l'aspect foncier (où développer ce projet dans l'agglomération lyonnaise). Après avoir rencontré plusieurs responsables à la Ville de Lyon, au Grand Lyon et à Villeurbanne, ils sont très vite contactés par une association spécialisée dans la promotion « du concept de coopérative d'habitants » et dont le but même est la préfiguration d'une coopérative d'habitants dans le Grand Lyon, Habicoop. Le Village Vertical va en devenir le projet pilote, en échange d'un accompagnement gratuit du projet par l'association, sur tous les aspects juridiques et financiers. Le projet va finalement prendre la forme en décembre 2010 d'une SAS coopérative à capital variable (Société par Actions Simplifiée) dont les statuts seront rédigés avec l'aide d'Habicoop.

Le modèle économique imaginé par Habicoop est très inspiré par l'économie sociale et solidaire. La SAS est d'ailleurs soutenue par l'Union Régionale des SCOP et la Nef (banque des SCOP). L'aspect juridique est important puisqu'il s'agit bien d'inventer une forme de propriété collective ayant la particularité d'échapper à la spéculation immobilière (la part d'investissement mise par chaque associé ne peut faire l'objet d'aucune plus-value, d'aucun profit), forme dans laquelle chaque participant est tout à la fois membre de la collectivité, associé et locataire. Cette pluralité des statuts juridiques des habitants permet d'inscrire en droit le régime actanciel singulier déterminant l'expérience au sein du village-laboratoire : résider dans l'immeuble implique un statut d'associé, une charge active dans le projet coopératif en plus de la participation financière qui garantit la viabilité économique du projet, et donc son inscription dans le temps long de l'expérimentation sociale...

Il s'agit de construire un ensemble de logements en propriété collective : « Le seul propriétaire est la société coopérative qui a fait construire l'immeuble. Tous les habitants sont locataires d'un logement dans la coopérative, mais aussi administrateurs de la coopérative. Ils sont propriétaires de parts sociales dans la coopérative, non de leur logement. »

« La vente de parts sociales ne peut donner lieu à aucune plus-value, une partie importante des excédents de trésorerie éventuels financent les réserves impartageables, et les intérêts sur les parts sociales sont maintenus à un taux très faible, encadré par la loi. La spéculation est impossible. »

« Le choix d'une société coopérative implique une gestion démocratique du bien immobilier collectif (un habitant = une voix). Cette gestion démocratique est sans but lucratif : personne ne peut s'enrichir, toute spéculation immobilière est impossible. Le caractère rigoureusement privatif de tous les logements nous différencie radicalement d'une communauté. » (site internet : <http://www.village-vertical.org/index.php?page=faq>)

« Une coopérative d'habitants, c'est un cadre juridique qui permet à des habitants de se regrouper pour construire, contrôler et améliorer ensemble leurs conditions de logement et leur environnement quotidien. Par leur implication dès le début du projet, les futurs voisins sont appelés à se rencontrer, à discuter, et à concevoir ensemble leur habitat. L'organisation de la coopérative est basée sur les principes de démocratie, de participation, de responsabilisation des habitants et de transparence dans la gestion des bâtiments. La participation aux décisions communes encourage la convivialité et la solidarité entre voisins et favorise l'appropriation du bâti en tant qu'espace de vie. Propriétaires de parts sociales, les coopérateurs paient des mensualités

qui reflètent le coût réel de leur logement. En évitant les intermédiaires, en mutualisant certains espaces et moyens, les coopératives doivent permettre de proposer des loyers inférieurs à ceux du marché. » (site internet: <http://www.village-vertical.org/index.php?page=aspects-juridiques-et-financiers>)

« Ici, nous remettons les habitants à leur vraie place : au centre des responsabilités et des décisions, acteurs, et non pas consommateurs. Mais avant d'être un immeuble, le Village Vertical est un groupe humain. Né en 2005, notre projet est parti d'un constat simple : celui de la crise globale d'un système qui brise les vies et détruit l'environnement. Face à cette crise historique, nous voulons agir ici et maintenant, pour développer la solidarité, la coopération et l'écologie, sans attendre que d'autres cherchent des solutions en notre nom ou agissent à notre place. »

L'expérimentation politique du Village Vertical s'inscrit sous cette perspective dans une tradition déjà ancienne de démocratisation de la société et notamment de la société économique : pour de nombreuses expériences coopérativistes, et dans la perspective socialiste défendue notamment par Jaurès au début du XXe siècle, l'enjeu même du mouvement politique consiste à faire redescendre la démocratie ou la république jusque dans l'atelier. Les citoyens libres dans l'espace politique se trouvent sous tutelle dans le monde économique (dans la stricte subordination qu'implique le rapport salarial, et soumis à un état de nécessité qui leur laisse peu de ressources pour définir les conditions d'une existence digne et entière). Dans le projet du Village Vertical, il s'agit à la fois de faire redescendre l'initiative politique à une échelle agissable (« nous voulons agir ici et maintenant, pour développer la solidarité, la coopération et l'écologie, sans attendre que d'autres cherchent des solutions en notre nom ou agissent à notre place ») et dans le même mouvement de s'attaquer également à cet état de dépendance et de précarité économique, en trouvant des leviers sur le terrain du logement et de l'accès à un habitat de qualité, hors des logiques concurrentielles et spéculatives.

« Les villageois paient une redevance mensuelle qui permet de rembourser l'emprunt bancaire collectif et de payer toutes les charges, y compris chauffage, fluides, provisions pour gros travaux et vacance... Cette redevance permet de financer également les grands espaces communs. Pour les logements sociaux (PLS), cette redevance est estimée à 11 €/m<sup>2</sup>, ce qui est un peu en dessous du prix du marché actuellement dans l'agglomération. Toutefois la comparaison avec le prix d'autres locations a peu de sens, car l'habitat coopératif n'a pas d'équivalent. Cette redevance ne suivra pas les prix du marché, mais l'évolution du coût de la vie. Environ 20% de cette somme seront récupérés sous forme de rente aux héritiers, quarante ans plus tard. » « Le ménage qui le remplace lui rembourse son capital de départ (20 % du coût de construction du logement loué). Et ses héritiers, quarante ans plus tard, touchent une rente qui correspond environ à 20 % des sommes avancées lors de l'occupation du logement. Cette rente est financée par les occupants suivants, à partir du moment où le prêt bancaire collectif est remboursé. » (site internet : <http://www.village-vertical.org/index.php?page=faq>)

Chacun verse à son arrivée 20 % de la valeur de l'immeuble (2 millions d'euros), à proportion de la taille de son logement. Le reste est financé par l'endettement de la coopérative, et non un endettement individuel. Ce mécanisme permet à des ménages de se loger de manière durable, alors même qu'ils n'auraient pas pu accéder à la propriété individuelle. L'indexation de la redevance mensuelle sur l'évolution du coût de la vie et non sur les prix du marché de l'immobilier participe de la même logique de désencastrement, à partir de leviers juridiques et de mécanismes concrets, qui doit permettre de s'extraire de la fatalité des lois d'airains de l'économie (concurrence, spéculation, indexation des degrés de liberté et de confort en fonction du capital économique...). Pour s'affronter à ces logiques de marché qui peuvent sembler indépassables, il a fallu faire redescendre la politique sur terre, en vue de l'inscrire concrètement au plan des usages de la vie quotidienne. Dans l'espace ouvert juridiquement de la coopérative d'habitants, l'économie concurrentielle peut être contrebalancée par une économie du partage, à l'échelle de l'immeuble :

« Je suis Antoine je vis au village avec ma famille nombreuse au deuxième étage et je fais partie de la petite équipe qui a démarré l'aventure du Village Vertical il y a dix ans. L'idée de départ c'est que quand on a une trentaine d'année, qu'on a une petite famille, pouvoir se loger en ville c'est



extrêmement compliqué donc soit on entre en concurrence les uns avec les autres pour trouver le bon plan, soit on se groupe pour pouvoir trouver une solution collective, parce qu'on est plus fort ensemble. Quand on mutualise de l'espace, qu'on mutualise des véhicules, qu'on fait des achats groupés dans le voisinage, qu'on échange des services on a une qualité de vie qui augmente pour des prix qui sont faibles donc on peut minimiser notre impact sur le climat et les ressources naturelles, les ressources énergétiques sans sacrifier sur le bien être, au contraire. Pouvoir acheter un certain nombre d'équipements parce qu'on va pouvoir les partager avec ses voisins, c'est avoir l'usage d'un équipement qu'on pourrait pas se payer individuellement. » (émission de radio « C'est pas du vent » du 3/07/2015)

Le régime d'exception garanti par le montage juridique expérimental de la coopérative d'habitants permet ensuite de lier les modes de consommation et les usages collectifs aux enjeux plus strictement écologiques. Ces trouvailles juridiques permettent sur un autre plan de tenir ensemble la vocation sociale du projet et ses ambitions en matière environnementale.

### ***7.1.2. La dimension sociale du projet***

Depuis mars 2014 avec la promulgation de la Loi ALUR sur l'habitat participatif, il n'y a plus de réel obstacle juridique mais des difficultés persistent pour constituer l'outil financier. Le prêt bancaire dans le cas du Village Vertical n'est pas une mince affaire puisque le total de l'opération revient à deux millions d'euros, et un endettement de la SAS coopérative sur cinquante ans. Il faut donc pouvoir obtenir un prêt longue durée, nécessairement financé par des fonds de la Caisse des Dépôts. Dans le cas du Village Vertical, le soutien des différents partenaires (Habicoop, la Coopérative HLM Rhône Saône Habitat, la Ville de Villeurbanne, le Grand Lyon, le Conseil Général, la Région Rhône-Alpes) a été très déterminant, même s'ils ne se sont pas tous engagés avec la même détermination.

Le partenariat avec Rhône Saône Habitat (coopérative HLM), qui partage le même immeuble (24 logements vont à RSH, vendus en accession sociale à la propriété, et 14 au Village Vertical), est particulièrement important puisqu'il assure le portage financier de l'opération, et intervient dans le mécanisme de garantie mis en place avec la banque qui finance le prêt locatif social du Village Vertical (dans le cas où le Village Vertical ne pourrait plus rembourser les traites, la propriété de l'immeuble irait à Rhône Saône Habitat et le prêt serait ainsi transféré). Le prêt collectif a dû également être garanti par le Grand Lyon et la Ville de Villeurbanne. Ce point est particulièrement décisif puisqu'on voit que même d'un point de vue juridique et financier, l'enjeu de mixité sociale se trouve au cœur du projet. Les logements sociaux au sein du village sont présentés par les habitants comme une nécessité politique, et en même temps cette inscription garantie la viabilité financière de la coopérative. Ici les effets de contraintes sont inversés (notamment par rapport à la Confluence où les 20% de logements sociaux correspondent à une obligation légale et sont générateurs de tensions dans l'épreuve du vivre ensemble).

« On avait une charte qui nous a permis de fixer tout de suite oui voilà ce qu'on fait, voilà ce qu'on fait pas, donc nous on dit d'emblée on est un projet social c'est-à-dire que si on veut son petit appartement écolo tranquille sans se soucier de ce qu'il y a autour et ben c'est pas au Village Vertical qu'on va le trouver, et puis on a souhaité dans notre aventure intégrer des personnes qui avaient des difficultés sociales plus importantes que les nôtres. Les riches ils vont pouvoir trouver toujours des solutions pour vivre en accord avec la planète, la question c'est qu'est-ce qu'on fait pour les gens qui ont moins de moyens, et c'est là qu'il faut inventer des choses, si l'écologie est un luxe on fera jamais de transition écologique et énergétique, il faut populariser ça, c'est le principe. Vivre en immeuble c'est beaucoup plus écologique que vivre en maison individuelle, vivre en centre ville ça limite les transports, c'est aussi beaucoup plus écologique, aujourd'hui la population

mondiale vit beaucoup plus en ville, c'est à ce niveau qu'il faut agir. » (émission de radio « C'est pas du vent » du 3/07/2015)

La connexion entre la dimension sociale du projet et sa vocation de laboratoire d'écologie urbaine est ici directement explicitée par un des habitants de la coopérative : les modes de vie écologiques doivent pouvoir faire sens et être praticables pour la majorité de la population mondiale, c'est-à-dire pour les pauvres vivant en zone urbanisée. D'où la nécessité de pouvoir intégrer des personnes en grandes difficultés sociales, ce qui permet par un jeu sur les obligations réglementaires de pouvoir bénéficier des garanties de prêt évoquées plus haut. L'intrication juridico-politique qui donne corps à l'expérimentation du Village Vertical apparaît ici clairement :

« Le Village Vertical relève de l'habitat social, avec 9 logements sociaux plus 4 logements très sociaux, destinés à des jeunes en parcours d'insertion. Parce que le logement est un droit fondamental pour toutes et tous, et non pas une marchandise. Parce que l'écologie ne peut pas être un luxe réservé à une élite. Parce que trop de ménages modestes, chauffés à l'électricité nucléaire dans des passoires thermiques, sont étranglés économiquement par leurs factures d'électricité. C'est à eux, en priorité, que devraient s'adresser les logements économes en énergie. (...) L'association AILJOJ, une structure de l'Union Régionale pour l'Habitat Autonome des Jeunes, prendra en charge les quatre logements dédiés à l'insertion sociale. Sur ce dossier, nous sommes soutenus par l'ALPIL, le MLAL, la Fondation de France et la Fondation Abbé Pierre. »

« Quatre logements sont attribués à des jeunes dont la situation nécessite un accompagnement social. En complément des professionnels, les voisins s'engagent à assurer bénévolement, au quotidien, une attention bienveillante à ces personnes, qui seront membres à part entière de la coopérative. Pour nous, le vrai logement social est écologique, car l'écohabitat permet de réduire les charges. Le vrai habitat écologique est collectif, pour mettre en œuvre des solutions collectives, et des économies d'échelle. Il est aussi urbain : nous voulons éviter au maximum les pollutions liées aux transports. » (site internet : <http://www.village-vertical.org/index.php?page=presentation>)

Le montage et la réalisation du projet auront pris près de dix ans (depuis l'idée en germe jusqu'à la fin de la construction du bâtiment). La participation d'Habicoop se situe vraiment là : plus qu'un précédent, il s'agit de construire un modèle qui puisse être répliquable, chantier auquel s'est associé le Village Vertical.

« La construction de notre immeuble n'est pas notre seul chantier. Nous œuvrons déjà sur un chantier juridique, pour la reconnaissance, dans la loi française, des particularités des coopératives d'habitants. Sur un chantier financier, car il nous a fallu adapter des outils du logement social, obtenir des garanties publiques et des contre-garanties : en France, pour l'instant, l'initiative citoyenne n'est pas assez encouragée. [...] » (extrait du discours de cérémonie de la première pierre 16 nov 2011)

« Si on est un projet pilote c'est que tout ce qu'on tente ici doit pouvoir être transféré ailleurs, c'est le principe du mouvement des coopératives d'habitants auquel on travaille avec notre partenaire Habicoop, on doit pouvoir arriver à développer des coopératives d'habitants dans toutes les villes, en milieu rural aussi, dans certains pays c'est 10-20% du parc de logement qui est en coopérative d'habitants (Québec, Genève, Europe du Nord, les pays où l'État ne fait pas beaucoup de logement social. » (émission de radio « C'est pas du vent » du 3/07/2015)

« Les obstacles juridiques et réglementaires restent énormes pour les projets alternatifs. La réalisation est longue et complexe, et la reproductibilité du projet n'est pas encore acquise. Pourtant les urgences sociale et climatique demandent de nouvelles solutions. Des centaines de personnes dorment dehors toutes les nuits à Lyon, alors que l'agglomération compte des milliers de logements vides. Face au grand incendie planétaire, nous nous sentons aussi petits que le colibri qui vole pour larguer une goutte d'eau sur les flammes. Nous faisons simplement notre petite part du travail, en espérant que nous donnons envie à d'autres de s'engager pour une humanité respectueuse de la vie, juste et solidaire. » (extrait du discours de cérémonie de la première pierre 16 nov 2011)

L'expérimentation ne concerne pas seulement la vie dans l'îlot du Village Vertical mais tout un réseau, la collection et la mise en lien des structures de portage, des jurisprudences qui doivent permettre l'extension et la répliquabilité de l'expérimentation coopérative et écologique ; c'est tout cet ensemble qui se trouve convoqué et constitué selon cette modalité expérimentale qui diffère profondément de la cité en projet déployée à la Confluence. Les formes juridiques comme les partenariats sont à inventer pas à pas et c'est depuis cette élaboration collective, en constante reconfiguration, que s'ouvre un espace d'expérience et d'expérimentation qui se relocalise dans l'habiter au Village Vertical. L'enjeu du montage juridico-financier, bien énoncé lors du discours inaugural de la « première pierre », consiste en une capacité à se projeter politiquement là où les choses se passent, même s'il ne s'agit que d'une goutte d'eau. S'affronter horizontalement à la catastrophe planétaire, ne pas en rester à l'indignation mais ouvrir une voie à tâtons, praticable, tant sur le plan juridique que depuis des histoires de conception du bâti ou au travers de l'organisation matérielle de la vie collective.

## ***7.2 Conception architecturale et aménagement des espaces : donner lieu à l'écologie urbaine***

D'abord le petit collectif à l'origine du projet était parti sur un projet de rénovation, « en partant sur l'idée d'acheter d'un bâtiment industriel désaffecté » ; les choses ont évolué peu à peu vers la construction à neuf d'un immeuble dans la ZAC des Maisons-Neuves, bâtiment qui verra le jour en juin 2013. Quatorze ménages deviendront coopérateurs et emménageront dans l'immeuble (en tant que locataires). Il s'agit d'un bâtiment coconstruit avec une coopérative HLM (Rhône Saône Habitat), avec laquelle le Village Vertical a partagé la maîtrise d'ouvrage (assisté par Habicoop) : le bâtiment comprend au final 38 logements BBC. La partie dévolue au Village Vertical comprend 600 m<sup>2</sup> habitables sur 4 étages ; la partie revenant à Rhône Saône Habitat correspond à 24 logements vendus en accession sociale à la propriété. Les cabinets d'architecte (Arbor&Sens et Détry-Lévy) ont été choisis par l'équipe du Village Vertical. Notons que le partenariat avec Rhône Saône Habitat et le choix des architectes s'est fait en amont de l'inscription du projet au sein de la ZAC des Maisons-Neuves. Le terrain est choisi en 2008. La conception architecturale intervient entre 2009 et 2010. Suit le dépôt du permis de construire et l'achat du terrain. Les travaux débutent en 2011 pour une livraison en 2013.

L'implication des habitants intervient donc très en amont, dès le début du projet, dans la conception de l'immeuble, le montage du projet. Le fait d'avoir choisi les architectes, participé à de nombreuses réunions pour réfléchir à leurs attentes et besoins en tant que collectif, et ce en dépit de la complexité liée à la triple maîtrise d'œuvre, est le signe d'un investissement profond pour toute cette phase préparatoire ; les habitants rencontrés au cours de la recherche ont insisté sur l'ampleur du travail accompli : « on a suivi de près le chantier pendant deux ans c'était presque un travail à mi-temps pour certains, et c'est vrai qu'on a été en partie dépassé vue l'ampleur du chantier mais malgré tout ça faisait qu'on pouvait suivre et se prononcer tout de même sur toutes les étapes du processus. Ça fait beaucoup de responsabilité sur un projet énorme, très coûteux. Et ça valait le coup. »

« Nous œuvrons sur un chantier architectural, car les normes actuelles favorisent encore les produits et procédés polluants. Réduire le nombre des parkings, installer un toit solaire et des toilettes sèches, éviter les baignoires, isoler avec des matériaux sains, récupérer l'eau de pluie... »  
(extrait du discours de cérémonie de la première pierre 16 nov 2011)

L'expérimentation sur le bâti (dont la conception a débuté en 2009) s'est faite selon deux séries d'exigence. La première concerne la dimension écologique au sens technique du terme :

performance énergétique, impact limité sur l'environnement, économies des ressources en eau, etc. Le deuxième accent est mis sur l'aménagement des espaces communs pour permettre le développement d'une vie partagée, la mutualisation des espaces, des pratiques de la vie quotidienne et des équipements. « La mutualisation d'espaces et de moyens nous permet de vivre mieux à moindre coût. Notre projet représente donc une alternative à l'individualisme et à la consommation frénétique. »

### ***7.2.1. Les équipements écologiques du Village Vertical***

Du point de vue de la performance énergétique, le Village Vertical (et la partie gérée par RSH) souscrit à la norme bâtiment basse consommation (« Le bâtiment se veut exemplaire sur le plan écologique et respecte les normes françaises des bâtiments à faible consommation énergétique : label BBC »). L'immeuble est construit en béton et ossature bois avec une isolation sur 36 cm (sur-isolation aux vues des normes BBC : 30 cm sous toiture et 20 cm pour les parois). Par ailleurs la conception du bâti a intégré des considérations écologiques de second degré : non seulement l'immeuble présente une bonne performance énergétique, mais le choix des matériaux isolants et des matériaux de construction devait minimiser l'emprunte carbone du projet (en limitant les émissions de CO<sub>2</sub> nécessaires tant à la production qu'à l'acheminement des matériaux : bois d'essences locales, fenêtres en bois plutôt qu'en PVC, peintures écologiques à faible impact sur l'environnement et dégageant peu ou pas de produits nocifs, etc.). Ce souci écologique différencie clairement le Village Vertical de la ville durable à la Confluence, dont le caractère « éco responsable » est limité à la performance énergétique des bâtiments sans intégrer la question des pollutions liées à la production et aux transports des matériaux de construction.

Une autre différence apparaît dans le processus d'évaluation de caractère écologique du bâti : dans les projets immobiliers classiques, la dimension écologique ou durable est directement reportée sur le respect de normes techniques et la certification BBC ou HQE, certification qui implique une expertise externe sur la base d'un diagnostic énergétique. Dans l'expérimentation écologique toujours reprise et prolongée du Village Vertical, ces certifications externes sont doublées d'un critère interne, qui vient se loger singulièrement dans les petites expériences de la vie quotidienne :

« Il n'y a pas de chauffage dans le petit bureau, c'est bien isolé, c'est un des atouts de l'immeuble, 36 cm d'épaisseur... et on remarque qu'il suffit qu'on fasse cuire un gâteau et dans le séjour pendant au moins une demi journée on a la température qui monte de 3-4 degrés et ça perdure, on le sent bien. Par rapport à notre ancien logement qui était une passoire thermique, pour une surface inférieure on avait 200 euros de charges mensuelles et ici pour une surface inférieure on a 50 euros par mois ». (émission de radio « C'est pas du vent » du 3/07/2015)

Le confort thermique est d'emblée formulé à partir de petits gestes du quotidien, et non pas piloté ou évalué à partir de dispositifs de suivi des consommations énergétiques. C'est que la sensibilisation aux enjeux environnementaux n'a pas à être déléguée à un dispositif cybernétique : l'expérience corporelle, l'habitude de comptabiliser les charges de chauffage au fil des déménagements suffisent à prendre la mesure de l'importance de l'isolation thermique, et cette sensibilité est directement informée par une sensibilisation préalable et militante aux problématiques écologiques.

Au chapitre de la gestion énergétique toujours, une centrale photovoltaïque est installée sur le toit de l'immeuble :

« Sur le toit la centrale photovoltaïque : on a loué la structure à une entreprise qui l'exploite pendant vingt ans et qui en échange a financé le toit, et revend l'électricité à EDF, ça ne nous coûte rien, ça nous rapporte rien, on a fait les calculs avec cette revente on est mieux que BBC on est pas

loin du passif, le bâtiment ne consomme pas plus d'énergie qu'il en produit. » (émission de radio « C'est pas du vent » du 3/07/2015)

On retrouve cette intrication expérimentale entre une mise en avant des valeurs écologiques, un souci de la performance énergétique, et un certain pragmatisme qui implique d'aller chercher des modes de financement partiels qui permettent au final d'abriter toute l'expérience de vie du Village Vertical.

Pour le système de chauffage, une chaudière à granulés bois était initialement prévue mais le collectif du Village Vertical a dû céder aux exigences de Rhône Saône Habitat sur l'installation d'une chaudière mixte bois/gaz en cas de panne. Les « villageois » ne sont finalement pas mécontents de ce choix qui au départ leur semblait être un gros compromis : la chaudière à granulés demande des réglages très fins et tombe en panne de temps en temps, ils sont donc satisfaits au final d'avoir suivi ce conseil de la maîtrise d'ouvrage de RSH. Le système de chauffage est complété par une pompe à chaleur avec VMC simple flux qui récupère les calories de l'air extrait des logements, pour préchauffer l'eau chaude sanitaire. Ce fluide provient d'une cuve de récupération d'eau de pluie de 7000 litres.

Si les performances énergétique et les systèmes d'économie en eau semblent satisfaisants aux yeux des villageois, ils ont dû malgré tout céder sur certaines de leurs ambitions écologiques initiales, du fait notamment des normes en vigueur dans la construction, ou des surcoûts potentiels : « Nous avons dû abandonner les toilettes sèches, en collectivité cela coûte trop cher. De même, la laine de chanvre n'est pas encore certifiée en France... Et puis, on a dû se plier à la réglementation qui oblige à la création de places de parking. On a construit 10 places à 15 000 euros/pièce. Seuls quatre box sont effectivement occupés par des voitures... »

### ***7.2.2. Les faitiches écologiques du Village Vertical***

Au-delà de cet environnement technique, l'expérience du Village Vertical s'articule autour d'équipements collectifs *ad hoc*, qui correspondent à ce que nous avons désigné plus haut comme des faitiches de l'éco-citoyenneté (cf. chapitre 1) : les espaces dont il sera question dans la suite sont spécifiquement agencés pour permettre de « faire faire » les bons gestes pour l'environnement, et au-delà prendre le pli, forger des habitudes communes au quotidien, expérimenter et éprouver collectivement ce que pourraient être des comportements écologiques en ville.

La buanderie collective constitue un premier espace aménagé et équipé pour concrètement limiter les impacts environnementaux tout en répondant aux nécessités de la vie quotidienne :

« Cécile : Par exemple quand on se pose des questions sur comment économiser l'énergie on en parle entre nous et on trouve des solutions. Par exemple on n'a pas de machine à laver dans les appartements, nous avons une buanderie en bas donc deux machines au lieu de combien de machines ? Au lieu de quatorze machines... on a aucun problème dans l'utilisation des machines contrairement à ce qu'on aurait pu penser.

Antoine : si on a besoin d'une machine et qu'il y a le linge du voisin et bien on sort le linge on le met en attente et on met le sien à sa place... au niveau des économies d'énergie c'est branché sur l'eau chaude donc ça évite de faire fonctionner les résistances des machines donc c'est plus économique [eau chaude sanitaire préchauffée par système de pompes à chaleur] et autrement on a fait installer une cuve de récupération des eaux de pluie de 7 m<sup>3</sup>

Cécile : c'est que je me suis posée la question depuis que je suis là et que je n'ai pas de machine chez moi je me suis mise à me poser la question de comment je lave mon linge. Je crois que je le

lave moins qu'avant, c'est plus facile de se poser la question et d'avoir des comportements responsables quand on est plusieurs. Être en lien et être ensemble ça permet d'être vraiment actif... c'est vachement stimulant en fait. [ibid.]

L'immeuble et la vie de voisinage qu'il implique constitue la bonne échelle pour « trouver des solutions », rendre les problématiques environnementales réellement agissables, techniquement, mais aussi au plan des modes de comportement (qui ne sont ni tout à fait individuels, ni de l'ordre d'une norme collective : Cécile se pose singulièrement la question du fait de la médiation collective ouverte par la buanderie et toutes les petites interactions qui s'y jouent, le fait de se trouver confrontée plus ou moins régulièrement au « linge des autres »).

L'extension naturelle de la buanderie est un local technique qui se situe tout en haut de l'immeuble à H+5. « Il y a tous ces fils à linge, il faut essayer de ne pas se mélanger » ; le linge humide sèche par ventilation naturelle puisque ce local tout en bois présente des cloisons ajourées : « quand on est ici c'est vraiment joli, ça laisse passer le vent et le soleil, il y a cette lumière de miel c'est vraiment... ». Les paroles de cet habitant s'interrompent pour désigner un pur registre de sensibilité ; et au-delà du caractère pratique de cet espace c'est bien cette propriété sensible qui semble être centrale ici, une puissance de figuration sensible pour ce qui relèverait de l'écologie urbaine, comme manière de se plonger dans un monde élémentaire où le vent, le soleil et la lumière de miel traversent à la fois l'immeuble et les gestes quotidiens des villageois.

Le second faitiche se retrouve au pied de l'immeuble au sens stricte. On y a accédé dans le récit d'un habitant à partir de la question du tri :

« Alors on trie comme partout on peut le faire, pour le verre il y a la benne à verre pas loin et un compost collectif en bas. C'est cette grosse caisse en bois qu'on voit du balcon, elle sert pour l'ensemble des 38 logements, tout ce qui peut aller... déchets alimentaires... ; après le compost sera mis dans le jardin. Pour le jardin potager [qui fonctionne sur la base de cultures collectives, sans parcelle privative] on s'est fait accompagnés par une asso Pass'jardin qui nous guide dans la permaculture... c'est l'interaction des végétaux entre eux qui permet d'avoir des bons rendements, une plante protège l'autre, encourage l'autre. » [ibid.]

Le jardin potager permet de rationaliser encore la gestion des déchets, en approfondissant la logique de tri jusqu'à convertir une partie des ordures ménagères en intrant pour les cultures collectives (et donc pour partie les futurs repas, etc.). Les difficultés d'accès au terrain ne nous ont pas permis d'approfondir réellement cette question de la pratique commune du jardinage, concernant la reprise d'un lien avec un milieu vivant même en ville, les modes de sensibilisation qui se rejouent au travers de cette activité, etc. Mais le résumé que ce villageois propose pour expliciter la notion de permaculture nous indique au moins comment se rejoue au niveau du potager une sorte d'effet fractale qui redessine l'intrication perpétuelle, la recombinaison toujours relancée des différentes dimensions de l'expérimentation au Village Vertical : tout se passe comme si, dans le détail d'un aspect (ici le jardin collectif), l'ensemble de l'expérience se trouvait reconvoquée (la coopération entre les êtres, les plantes comme les humains, pour parvenir à de meilleurs rendements, une amélioration de la situation, une meilleure économie des ressources, etc.).

### **7.2.3. Esprit commun**

La seconde série d'exigences dans la conception du bâti a concerné l'aménagement d'espaces communs mutualisables et qui permettent de gagner de la place dans les logements. Une salle commune (60 m<sup>2</sup> avec une cuisine, tables, chaises, équipements partagés type appareil à raclette, à fondu, etc.) est dédiée aux réunions régulières entre « villageois » ; elle fait également office de

salle des fêtes pouvant accueillir des banquets ou des événements collectifs, et elle sert de salle de jeu pour les enfants « quand il fait mauvais dehors (ils ont des jouets partagés, des trucs récupérés) ».

Quatre chambres d'amis « en bas » sont partagées entre les différents habitants. Cette mutualisation donne accès à cette commodité pour les différents villageois (ce qui relève sinon d'un luxe, puisque accueillir des connaissances en visite dans de bonnes conditions implique d'avoir de l'espace en plus dans chaque appartement individuel) ; elle indique aussi cette structuration singulière du commun au Village Vertical : les amis des différents habitants sont accueillis par la coopérative et pas directement chez untel ou une telle, au sein de la coopérative et directement en lien avec la vie collective du lieu (avec ses circulations dans les espaces communs, à proximité de la salle commune et du jardin partagé). Inversement cet accueil renforce une certaine texture commune en déterminant un partage minimal des intimités (on sait quand des proches sont accueillis, il y a la possibilité de croiser et de faire connaissance avec la famille des accueillants, etc.).

Au-delà de ces espaces directement conçus pour un usage collectif ou partagés, l'accent a été mis également sur les espaces de circulation comme lieux d'un partage implicite du quotidien : « les logements sont plutôt plus petits que la norme parce qu'on a mis l'accent sur les espaces partagés. On a 10% d'espaces de circulation, de balcons, de paliers qui sont des espaces de rencontre. »

Il n'y a pas d'ascenseur dans la partie village de l'immeuble : la coopérative a financé une petite partie de l'ascenseur des allées de Rhône Saône Habitat pour en retour pouvoir aménager spécifiquement l'espace de transition entre les différents niveaux du Village Vertical. La cage d'escalier est ainsi pensée comme un lieu d'échange aux deux sens du terme, un espace où on ne fait pas que passer d'un niveau à l'autre mais où on peut flâner, partager un canapé et faire plus que se croiser entre voisins. Des coursives, à chaque étage, forment des balcons partagés. Chaque palier, très large, constitue comme une terrasse commune aux appartements de même palier, qui se font face. Une petite lucarne située dans la cuisine permet de se voir d'un appartement à l'autre sans trop de vis-à-vis.

Ces aménagements, qui font la part belle aux espaces de circulation en commun, et qui intègrent dans le jeu des vis-à-vis toute une dimension de convivialité, dessinent une architecture du commun qu'une des habitantes oppose clairement à l'architecture individualisante dans les immeubles « tout béton ».

« Cécile C., 50 ans, j'habite un T4 au quatrième et dernier étage, avec mes deux fils de 18 et 16 ans. Je suis arrivée à Lyon il y a 5 ans choquée par la façon de vivre en ville parce que je venais de la campagne, et quand je suis arrivée je suis arrivée dans un immeuble des années 80 tout béton et quand je suis arrivée j'ai passé un an sans rencontrer de voisins : tout est fait pour isoler les gens en fait, pour les mettre dans leur appartement. Le côté individualiste est extrêmement fort même dans l'architecture, quand vous prenez l'ascenseur vous êtes tout seul, vous prenez l'escalier vous êtes tout seul et tout est fait pour qu'il n'y ait pas de vis-à-vis et je me disais mais comment c'est possible, comment on peut vivre aussi nombreux sans se connaître. J'ai entendu parler du Village Vertical, je voyais bien que c'était un projet génial, un groupe d'habitants qui décide de construire son immeuble lui-même mais qui décide de le faire ensemble... et puis voilà j'ai intégré le Village Vertical, j'ai suivi la procédure d'intégration au groupe et on a emménagé en juin 2013. Ici j'ai dit mais enfin c'est ouvert, l'idée c'est de vivre ensemble pour mutualiser des services, pour se faciliter la vie, pour s'entraider, pour être plus fort tout simplement en fait. » [ibid.]

Les espaces communs les plus ordinaires (les paliers, la cage d'escalier) déterminent dans le détail des activités quotidiennes un autre rapport à l'espace et au collectif, qui se voit entretenu par les villageois eux-mêmes au travers du ménage que deux d'entre-eux prennent en charge par roulement, de manière hebdomadaire.

« On a un roulement pour le ménage, chaque semaine c'est truc et machin qui font les escaliers, et ça marche bien. Surtout qu'on en discute, on essaie de pas voir de sujets tabous comme ça arrive dans

les copropriété. Il y a une énorme différence ici entre l'esprit de propriété individuelle, comme par exemple nos voisins à côté sont propriétaires de leur appartement, ils ont un état d'esprit de propriétaires. Leur espace est très important. L'espace commun autour doit être comme ceci comme cela mais ils n'en sont pas responsables alors qu'ici on se sent vraiment responsables de tout l'immeuble et du bien être dans l'immeuble, c'est ce qui cimente nous tous en fait, sans qu'on s'en rende compte. » [ibid.]

Au-delà de l'aménagement architectural c'est dans cette inter relation entre la qualité des espaces et une organisation collective au quotidien que se distille cet esprit commun (« ce qui cimente nous tous en fait, sans qu'on s'en rende compte »), signe de la forme de vie expérimentale qui trouve lieu au Village Vertical et se distingue clairement de l'esprit de copropriétaire éprouvé dans l'immeuble voisin.

### ***7.3. Expérimentation et vie quotidienne collectives : les enjeux politiques et éthiques du partage***

« [...] Enfin et avant tout, nous œuvrons sur un chantier humain, celui d'un groupe qui décide collectivement de chaque étape du projet, pour gérer, sur le long terme, un bien commun. Nous travaillons avec sérieux et enthousiasme à ce projet qui s'inscrit dans une transition vers des modes de vie plus sobres et plus solidaires. » (extrait du discours de cérémonie de la première pierre 16 nov 2011)

Le chantier ne s'arrête pas avec la pose de la dernière pierre ou de la dernière cloison : l'enjeu de l'expérimentation ne réside pas dans le bâti mais dans le genre de vie qui va s'y déployer, c'est-à-dire l'expérimentation de modes de vie et d'autres formes de rapports entre les habitants. Ces rapports s'énoncent en termes de convivialité, d'entraide, au plan de la gestion d'un bien commun, du partage d'espace et de ressources communes. La question du commun qui s'expérimente au Village Vertical peut s'énoncer au final assez simplement : qu'est-ce qui s'y partage et comment ?

On a vu plus haut que la convivialité entre villageois était pensée en partie comme une donnée de l'espace spécifiquement configuré (les coursives et terrasses partagés, les lucarnes pour se voir tout en préservant l'intimité dans les logements, les escaliers extérieurs très larges où il est possible de faire plus que de se croiser) ; mais le vivre ensemble au Village Vertical relève également d'un souci diffus, et constitue une « cause » explicite, au cœur de l'expérimentation d'écologie urbaine ici mise en œuvre. La vie collective du Village Vertical constitue au final un ensemble assez hétérogène de petits gestes et de petites attentions, de références et de valeurs communes, de rapports diffus à une configuration architecturale, de moments formels de réunion (constituant des occasions de reprises réflexives), d'organisation spécifique sur telle ou telle nécessité de la vie urbaine...

#### ***7.3.1. L'engagement collectif au Village Vertical : rendre indissociables les valeurs et le quotidien***

Vivre au Village Vertical relève d'un engagement. C'est se lancer dans une aventure collective (ou en tout cas la rejoindre) : « Montrer que des individus, hors de grands réseaux, peuvent construire quelque chose. C'est vraiment l'idée de faire nous-mêmes. C'est une réalité que si on ne fait pas



nous-mêmes, ça n'existe pas. On a l'impression quelque part de poser nos propres règles, et de faire avancer les choses. C'est super important, et de ne pas subir. »

S'engager pour une cause, ou la défense, et l'accomplissement de conceptions d'ordres éthiques ou politiques, est indissociable d'un engagement au quotidien, ou dans un quotidien, dans la vie collective du Village. Dans le discours des habitants un certain nombre de valeurs sont assez systématiquement mises en avant, sous les notions de solidarité, de convivialité, d'entraide, de partage, d'échange de savoirs et de services. Mais il s'agit toujours de faire face à la « crise » ou à « l'isolement extrême des gens en ville » en « innovant dans de nombreux domaines, jusque dans le quotidien et l'intimité ».

« Crise financière mondiale, flambée du prix des énergies fossiles, explosion de la spéculation immobilière, ghettoïsation urbaine, réchauffement climatique, crise du logement social, montée des individualismes, développement de la précarité... Ces problèmes, qui font la Une des journaux, et que nous subissons au quotidien, nous obligent à inventer et innover dans de nombreux domaines, jusque dans notre quotidien et notre intimité. L'habitat collectif constitue un champ privilégié pour mener des expériences alternatives. Dans un secteur aussi vital que le logement, nous refusons de voir la recherche du profit à court terme prendre le pas sur les valeurs humaines et environnementales. » (<http://www.village-vertical.org/>)

« Aujourd'hui l'immobilier est un marché, spéculatif, et on est tous en compétition pour se loger correctement, notamment dans les villes. Alors que pour nous, le logement c'est un droit et la base pour avoir une vie sociale. L'idée c'est de s'unir pour inventer ensemble un groupe de logement qui nous corresponde (au besoin, au budget, aux valeurs qu'on a) »

L'existence de la charte et d'un processus formel d'intégration exprime l'importance des valeurs communes ; pourtant il ne s'agit pas d'opérer une sélection idéologique au sens stricte, puisque c'est en acte que la sensibilisation a cours, au contact du genre de vie partagée qui se déploie au sein de la communauté villageoise : « moi je n'avais pas la fibre écologique mais je suis rentré dans le projet parce que j'avais envie de partager, de faire des économies. On m'a pas choisi parce que j'étais écologiste. C'est une question qu'on ne m'a pas posé et je pense qu'on me la posera jamais. »

« Nous sommes actuellement 21 adultes (dont cinq familles avec de jeunes enfants), des ménages aux parcours très variés, qui ne se connaissent pas au départ (sauf exception). Certaines personnes sont arrivées dans le projet avant l'âge de trente ans, d'autres après cinquante ans. Le Village Vertical est un projet militant qui ne s'adresse pas seulement à des militantes ou des militants. Ce qui nous réunit, c'est la volonté d'agir concrètement pour développer de nouvelles solidarités, et des modes de vie plus écologiques. » (site internet : <http://www.village-vertical.org/index.php?page=faq>)

La coopérative d'habitation peut associer des habitants aussi divers qu'un praticien de massage bien-être (dont le cabinet se trouve en rez-de-chaussée), un ouvrier dans une usine de panneaux photovoltaïques, une mère isolée ou des jeunes en difficulté d'insertion... Cette hétérogénéité est même clairement revendiquée : « Au Village Vertical on a l'habitude de dire qu'on est des voisins, pas des amis, même s'il y a beaucoup de complicités ». Les villageois n'ont pas à être militants à la base (même si c'est le cas des personnes directement à l'initiative du projet) parce que « le projet est militant » : c'est-à-dire qu'il doit opérer au quotidien, dans les relations de voisinage une transformation des habitudes et des subjectivités.

### ***7.3.2. Modalités de la vie commune ou partagée***

En termes d'organisation collective, la vie au Village Vertical est structurée par une économie du partage, au sens stricte d'une gestion collective de la vie et des nécessités domestiques : pour la

gestion des déchets (compost collectif), la mise en culture d'un jardin partagé, la mise en place d'un système d'auto-partage (trois véhicules sont gérés en commun pour dix familles), des vélos, des draisiennes et des trottinettes sont également mis à disposition des enfants en bas de l'immeuble ; des produits bio et locaux sont livrés chaque semaine (des paniers pour 40 personnes, fournis par l'AMAP L'arbre à Légumes, et distribués aussi pour des habitants du quartier) et un groupe d'achat en gros s'est également monté pour les produits secs. La garde d'enfants est également mutualisée (avec notamment le recours collectif à des baby-sitters pour les soirs de réunion).

Ces infrastructures économiques de la vie villageoise (sur un modèle coopérativiste), relèvent d'une organisation assez formalisée, comme pour l'entretien des parties communes (« le planning pour les ménages fonctionne très bien »). Mais on a vu plus haut que se greffe à ces activités tout un régime d'attention diffus qui déborde l'attention « à son petit espace, son appartement ». « Ici on est concernés par les uns et les autres, c'est quelque chose de très subtil. Un état d'esprit qui fait qu'on porte des choses au-delà de notre propre groupe. Ça se diffuse cet état d'esprit. De ne pas être indifférent. ». La vie collective informelle renvoie à toutes les complicités et les sociabilités de voisinage, qui se jouent au quotidien et se trouvent à la fois marquées et rythmées notamment par les repas collectifs, organisés « surtout le week-end et en été, dans le jardin ».

Les réunions à la fois hebdomadaires (pour la gestion des affaires courantes) et mensuelles (pour les décisions relevant de la conduite du projet) constituent un point d'intersection entre les deux logiques d'engagement pointées plus haut : à la fois adhérer au projet du Village Vertical et participer quotidiennement à la vie de l'immeuble. Ces espaces doivent permettre aussi d'ajuster continuellement la sensibilité commune, les modes d'organisation collectifs et l'élaboration des enjeux politiques contenus dans l'expérimentation écologique du village-laboratoire. En l'absence d'observations directes au moment de ces séquences, le suivi de ce travail de passe entre les différents registres du commun n'a pas pu être réalisé dans le cadre de l'étude. Les récits collectés auprès de plusieurs habitants nous permettent au moins d'en fixer les enjeux et la dynamique :

« Nous nous réunissons une fois par semaine pour débattre et gérer les affaires courantes, plus une fois par mois pour prendre toutes les décisions et mandater les personnes qui font avancer les différents dossiers avec nos partenaires : architectes, banques, etc. Nos décisions se prennent toutes au consensus. Nous échangeons beaucoup par courriers électroniques, et nous centralisons toute la mémoire du projet en ligne, sur un wiki. Nous inventons nos méthodes de travail, elles évoluent au fil du temps. Nous dégageons du temps, en marge de nos activités professionnelles et familiales, pour assister aux réunions avec nos partenaires en journée ou en soirée. Le Village demande beaucoup de travail et de rigueur, mais nous prenons beaucoup de plaisir à travailler ensemble. »  
(site internet : <http://www.village-vertical.org/index.php?page=faq>)

A la différence du travail au sein d'un conseil syndical, l'enjeu de ces réunions ne réside pas uniquement dans la bonne gestion de l'immeuble, mais également dans la modification des rapports entre les habitants, leur modification intime au travers de cette expérience de gestion collective, notamment dans la « transformation de leur positionnement par rapport à la décision ».

« Le rapport entre propriété collective et enjeux environnementaux est majeur : qu'est-ce qui fait qu'on est actuellement dans une impasse au niveau de la gestion des ressources planétaires et du vivre ensemble, c'est l'accaparement des richesses par quelques uns. À partir du moment où a compris et structurellement qu'on a établi que le bien est collectif, du coup tout le monde fait attention, on peut réellement préserver l'environnement et ses ressources. Voilà où est le vrai changement de mentalité. Pour nous l'écologie ce n'est pas fermer le robinet en se brossant les dents ou avoir des petits gestes, pour nous c'est un mode de comportement, l'écologie. Il faut accepter de mettre en commun des moments de notre vie qui avant n'étaient pas commun, c'est n'avoir que deux ou trois voitures pour dix familles, c'est d'avoir un jardin collectif sans parcelle privée et sans visées individuelles, ça modifie aussi les rapports la gestion collective et c'est peut-être ça. A chaque fois qu'on parle de ce projet les gens demandent mais si vous ne vous entendez pas comment ça marche et ça c'est vrai que c'est un vrai problème : on n'a pas l'habitude de prendre

les décisions à quinze parce qu'ici on a choisi le consensus, ça suppose une transformation de son positionnement par rapport à la décision, c'est-à-dire qu'on a envie de quelque chose, on pense que ce quelque chose est juste mais il va falloir le confronter au groupe jusqu'à ce qu'il y ait une position commune qui n'engendre pas de frustration. Et ça c'est vrai que c'est très compliqué, qu'on est pas entraînés à ça... » (émission de radio « C'est pas du vent » du 3/07/2015)

« L'écologie ce n'est pas fermer le robinet en se brossant les dents ou avoir des petits gestes, c'est un mode de comportement ». Le rapport entre souci environnemental et la gestion collective est directement explicité à partir de là : non seulement la mise en commun permet de dégager des marges de manœuvre pour faire les choses de manière éco-responsable (limiter les dépenses inutiles, la sur-consommation, etc.) mais surtout elle constitue une épreuve pour engager un processus de transformation subjective, de re-subjectivation (un peu sur le modèle des communautés utopiques pour lesquelles on pouvait transformer les dispositions individuelles à partir d'un fonctionnement nouveau, en collectivité). Accepter un nouveau partage des espaces, des temps, des usages quotidiens, accepter l'inconfort d'une modification intime « à laquelle on est pas entraîné », accepter que des décisions se prennent sans qu'elles relèvent uniquement de notre volonté... Ces modifications du sujet urbain (dont les attachements intimes à « son » véhicule, « son » espace privatif, « ses » choix en matière de consommation ou de modes de vie se trouvent mis à l'épreuve d'un commun toujours à reprendre) constituent sans doute un des enjeux centraux de l'expérimentation au Village Vertical. On retrouve d'ailleurs à ce niveau un sens fort de cette notion : une expérience de vie, c'est précisément aussi ce qui ne laisse pas indemne mais modifie profondément son sujet.

#### ***7.4. Les limites internes et externes du village : les effets encore embrouillés de l'expérimentation écologique sur la ville durable***

L'expérimentation du Village Vertical vise la promotion d'une forme d'habitat qui produit ses propres apories. D'un point de vue interne, les modalités de financement de la coopérative impliquent une tension économique permanente (nécessitant des emplois à temps plein et toute une énergie passée à maintenir la viabilité économique de l'ensemble) qui entre en contradiction avec la disponibilité quasi permanente requise par la vie collective du lieu (pour tenir à la fois les réunions d'organisation, l'implication dans les tâches quotidiennes, un processus d'élaboration continué, les cultures collectives dans le jardin, etc.). D'un point de vue externe, le laboratoire d'écologie urbaine peine à trouver les conditions de son déconfinement : comment rendre la vie collective qui tient spécifiquement là, avec tous les investissements de formes qui ont été nécessaires à cette projection, plus partageable ou au moins signifiante à l'échelle du quartier ? Quelle continuité créer entre cette expérience singulière et la ville ouverte qui se construit tout autour ?

##### ***7.4.1. Limites internes : les risques d'un épuisement***

Le remboursement du prêt, du fait de la construction d'un bâtiment à neuf avec des matériaux méticuleusement choisis pour leur faible impact sur l'environnement et des équipements spécifiques, a imposé la fixation de loyers qui sont donc actuellement équivalents aux prix du marché voire un peu supérieurs (sauf pour les loyers sociaux). Tous les habitants qui ne bénéficient pas d'une location HLM doivent donc maintenir une activité professionnelle à temps plein, ce qui

n'est pas toujours compatible avec le niveau d'exigence qu'ils se fixent, en terme de disponibilité, pour se consacrer à la vie commune, au partage de services, aux temps conviviaux, aux réunions, à la gestion commune de l'immeuble etc.

Les villageois rencontrés sentent là une tension forte qui trace une sorte de point limite : certains se disent épuisés, mais surtout frustrés. Ils ont l'impression de ne pas avoir le temps de se voir autant qu'ils le souhaiteraient, surtout pour autre chose que pour des réunions ou la promotion de leur forme d'habitat (d'où la volonté à un moment de fermer les portes aux enquêteurs de tous ordres pour se concentrer sur la vie du collectif), à savoir justement cette convivialité. Ils n'ont pas beaucoup de temps à consacrer au jardin et « à tout un tas de choses qu'ils voudraient faire par [eux-mêmes] et qui nécessiterait du temps ». Cette tension conduit entre autre à imaginer la transformation d'une des chambres d'ami en chambre d'hôte, « une idée qui était envisagée au départ, mais qui là permettrait aussi une rentrée d'argent ».

Nos interlocuteurs affirment n'avoir pas mesuré au départ à la fois l'enjeu et la charge que représente tout ce travail sur les petits liens, le soin qu'on prend les uns les autres dans un collectif qui se construit chemin faisant. Les gens ne se connaissaient pas pour beaucoup avant d'arriver, et il n'y a pas véritablement d'évidences politiques ou idéologiques communes au moment où les villageois s'installent. Certains des habitants ayant participé au début du processus sont partis, d'autres ont pris leur place ; des villageois ont déjà quitté leur logement laissant la place à d'autres, et chaque intégration doit faire l'objet d'une décision au consensus (pour les logements très sociaux, c'est l'association d'insertion qui a à charge de choisir une candidature lorsqu'une place se libère, candidature qui est ensuite validée par le collectif du Village Vertical). Ce turn-over logique dans la vie d'un immeuble limite également la stabilisation du collectif expérimental, et relance tout le travail pour prendre ses marques au sein de la vie commune.

#### ***7.4.2. Limites externes : quels effets sur le quartier et la ville ?***

La seconde difficulté directement formulée par les habitants que nous avons pu rencontrer tient moins au collectif lui-même qu'à son inscription dans son environnement immédiat (une ZAC encore largement en construction). Quelles continuités, quel effet de halo l'expérimentation écologique parvient-elle à produire dans ses entours ?

L'immeuble du Village Vertical prend place dans la ZAC des Maisons-Neuves au sein d'un quartier plutôt populaire de Villeurbanne. Il s'agit comme à la Confluence d'une construction d'un seul tenant, qui se présente comme projet exemplaire dans l'Agenda 21 du Grand Lyon en terme d'aménagement urbain (développement de « mobilités douces », « architecture bioclimatique », « gestion des ressources naturelles »<sup>138</sup> et implantation du Village vertical en son sein). La ZAC est composée de 400 logements (66% sont proposés en accession libre, 16% en accession sociale et 18% en locatif social). Les espaces publics représentent « 40% du projet, agencés autour d'une prairie centrale de 3500 m<sup>2</sup>, un mail piétonnier favorisant les modes de déplacement doux, des

---

<sup>138</sup> « Toitures végétalisées ; choix des matériaux ; mix énergétique équilibré provenant des réseaux de chaleur, du gaz, de l'électricité, de l'énergie solaire et de la géothermie ; éclairage public assuré par des équipements à basse consommation munis de panneaux solaires photovoltaïques intégrés ; collecte et stockage des eaux de toiture sur chaque parcelle pour l'arrosage des espaces verts ; limitation des surfaces imperméables et création de grands espaces verts plantés d'essences locales simples ; création d'espaces protégés des vents et de la chaleur estivale ; choix de matériaux recyclables et résistants pour équiper les espaces publics, nécessitant peu d'entretien etc. » « Le Grand Lyon assure la maîtrise d'ouvrage de l'opération en lien avec les services de la Ville de Villeurbanne. L'OPAC du Rhône tient le rôle d'aménageur pour le compte du Grand Lyon. En tant que tel, il est chargé du pilotage des études et de équipes projet, des acquisitions foncières, des relogements, du suivi des travaux et de la vente des terrains aménagés aux promoteurs, opérateurs spécialisés et bailleurs sociaux. » (site internet : <http://www.zacmaisonsneuves.com/cms>)

commerces et une nouvelle crèche de 42 places, des commerces ET la première coopérative d'habitants de France. »

Les habitants rencontrés remarquent l'écart entre la valorisation écologique de la ZAC, avec notamment une communication forte de la ville de Villeurbanne sur leur projet (on trouve quasiment un article consacré au Village Vertical tous les deux numéros du bulletin municipal *Viva*, « ça dit le vide en la matière »), et le peu d'investissement ou de suivi concret pour tenir compte réellement de cette expérience, « apprendre de [leur] expérience pour orienter les projets et constructions qui suivent ». Nos interlocuteurs ont l'impression que, leur projet étant le premier à être à la fois conçu et finalisé, il a pu inspirer les autres bâtiments de la ZAC, mais « rien n'est sûr vu qu'aucun architecte n'est venu [les] voir pour avoir des retours et des avis sur ce premier immeuble », ses aménagements etc. Ils n'ont eu, depuis leur installation, aucune visite pour « savoir comment ça se passait », recueillir leur expérience et penser sur cette base la suite de la ZAC.

A l'inverse, le fait de s'inscrire dans cette opération de construction à Villeurbanne a impliqué des contraintes qui ont joué parfois lourdement sur leur propre projet : « quand on est arrivés dans le projet de ZAC, les choses avaient déjà été décidées, on n'a pas pu adapter l'orientation de notre bâtiment en L, l'inverser compte-tenu de la proximité avec l'immeuble voisin, et bénéficier d'un meilleur ensoleillement dans les espaces verts autour ». Par ailleurs les villageois restent assez sceptiques voire déçus par les aménagements extérieurs de la ZAC et son système de voirie : « ça nous donne plutôt l'impression que l'idée c'est de faire rentrer la voiture le plus profondément possible dans la ZAC ».

La diffusion de l'expérience du Village Vertical auprès du voisinage s'avère également problématique. La dimension de ville en chantier constitue une première contrainte : il y a l'hostilité matérielle du chantier, « en bas de l'immeuble on est dans le bruit, la poussière, ça bétonne de partout. Ça fait même bizarre d'être les premiers sur la ZAC, comme il n'y a quasiment pas de voisinage c'est comme quelque chose de suspendu, comme si les relations de voisinage justement étaient remises à plus tard... ».

Tous les habitants du Village espèrent malgré tout pouvoir partager leurs équipements au-delà de leur immeuble, avec d'autres voisins : c'est déjà le cas pour les paniers bio qui sont commandés avec d'autres gens du quartier ; mais ils voudraient pouvoir aussi ouvrir leur salle commune pour des réunions de groupes ou d'associations du quartier, leur jardin potager aussi, leur compost... Seulement le voisinage fait défaut ; ou s'avère plus hostile ou circonspect que prévu : « on a mis en place un « pédibus » (pour accompagner les enfants à l'école), et c'est vrai que les gens nous regardent un peu bizarrement, notre présence dans le quartier intrigue... mais c'est un peu normal aussi, et quand ça commencera à vraiment habiter avec des familles peu à peu d'autres enfants se grefferont peut-être. »

Au sein même de l'immeuble se joue une sorte d'appropriation mutuel mais encore difficile avec « l'autre allée ». « On sent plutôt pour l'instant une hostilité un peu latente, de la raillerie à notre égard. Certains dans les réunions de copropriété disent ouvertement être hostiles ou pas d'accord avec un certain mode de vie qu'on incarnerait, comme si notre mode de vie les agressait directement, personnellement. Certains s'opposent au compost dans le jardin... même si ça s'est tassé avec le temps. Après c'est bien d'arriver à en parler en toute franchise, ça génère plein de questionnements. »

Malgré ces difficultés on voit se dessiner deux stratégies de déconfinement pour l'expérimentation sociale et écologique du Village Vertical : une première consiste à jouer sur les échelles, à bricoler de nouveaux partenariats institutionnels pour redimensionner leurs pratiques à l'échelle du quartier (par exemple pour passer de leur système de véhicules collectifs à l'installation d'une station autolib' pour le quartier). La seconde consiste à partir toujours de leur expérimentation propre en la modélisant sous une forme à la fois répliquable et valorisable publiquement ; c'est le cas du pédibus,

ou du panier social : un panier est placé dans la buanderie, à l'entrée de la salle commune, pour y déposer des légumes qui peuvent être ensuite récupérés par ceux ou celles qui seraient en situation de grande précarité alimentaire... Une façon de rompre avec les logiques qui « réservent une alimentation saine à ceux qui en ont les moyens ».

A ce point de l'enquête on se trouve malgré tout limités par le décalage entre la temporalité effective du chantier et celle de l'enquête : il nous manque la profondeur de champs pour réellement évaluer l'effectivité de ces processus de déconfinement de l'expérience du Village Vertical : quelles initiatives partant du Village vont diffuser, entrer en résonance dans le quartier des Maisons-Neuves ? Comment cette expérimentation singulière est-elle susceptible d'entraîner des dynamiques plus larges à l'échelle du quartier ? Ces questions restent largement posées et ne pourront être sérieusement documentées qu'au fil des années qui viennent, à mesure que les nouveaux bâtiments seront livrés et surtout concrètement habités, avec toutes les inventions et les réajustements que cela réclame du côté des habitants.

# CONCLUSION GENERALE

---

## **Resymétriser la fabrique de la ville durable**

Nous l'avons clairement exposé dès l'introduction de ce rapport, le parti pris de cette enquête sur les grands projets urbains durables a consisté à nous situer du côté des habitants. Arrivant au terme de notre travail, et après avoir suivi pas à pas le déploiement de l'inventivité dont ils font preuve, l'ampleur et la pluralité des mondes et des écologies que mobilise leur habiter, nous pouvons à présent proposer une tentative de resymétrisation. Mais la resymétrisation que nous proposons ne consistera pas, de manière un peu trop attendue, à donner à lire, en vis-à-vis de nos développements sur l'habiter à la Confluence, le point de vue des concepteurs et décideurs des projets. Non, la resymétrisation que nous proposons consiste plutôt à pousser jusqu'au bout les implications des propos des habitants que nous avons rapportés, c'est-à-dire en les considérant comme tout aussi *riches de sens* que ceux des concepteurs et des décideurs, mais aussi des chercheurs. Si nous avons volontairement laissé autant de place à la parole des habitants dans ce rapport, c'était pour donner au lecteur la possibilité de considérer, mais aussi de sentir et de percevoir cette richesse de sens, qui est aussi une richesse de mondes et d'attachements aux mondes. Et c'est en ce dernier sens que nous pouvons dire maintenant que l'habiter dont nous avons rendu compte est bien un habiter participatif. Nous voudrions, pour terminer ce rapport, pouvoir tirer les conséquences théoriques et pratiques des leçons d'écologies qu'ont bien voulu nous donner nos interlocuteurs, afin peut-être de nous aider, et avec nous la communauté de chercheurs et peut-être des décideurs, à parvenir à nous mettre à leur hauteur (en nous attachant au plan de l'habiter et à la hauteur de vue qu'il recèle), quand ils essayent de nous faire comprendre ce que signifie habiter à la Confluence.

### ***Habiter, c'est faire proliférer des médiations***

La recherche académique sur le domaine a bien montré que du côté des architectes, des techniciens et des décideurs de ces grands projets urbains durables, une pluralité de logiques et de manières de mettre en œuvre des modes de vie durables coexistaient ou entraient en conflit les unes avec les autres<sup>139</sup>. Il est moins visible en revanche dans les travaux des chercheurs que du côté des habitants, existe également une pluralité de logiques, de perceptions fines, de rationalités situées explicitement écologiques, s'ajustant elles aussi, les unes aux autres, ou entrant en conflit avec fracas. A la Confluence, les décideurs et concepteurs, certificateurs, et les mondes de normes et de dispositifs techniques qu'ils déploient, soit l'ensemble de la proposition politique du développement durable ou de l'écologie gouvernementale, n'a pas le monopole de la conception et de la définition de l'écologie. Nous avons pu montrer que les capacités d'aménagement ne sont pas simplement du ressort des aménageurs, mais aussi de celui des habitants, qui, à l'usage, et par toutes les transformations que ces usages engagent (d'importances variables mais innombrables) refaçonnent à leur manière ce qui les entoure. Et ce jusqu'à produire parfois et contre toute attente, comme dans le cas du processus d'éco-rénovation de la Cité Perrache, un retour de la part des aménageurs,

---

<sup>139</sup> Voir les travaux de V. Béal cités dans l'état de l'art (Introduction).

contraints *in extremis* de prendre en compte et d'intégrer les usages singuliers des uns et des autres.

Ainsi n'avons nous pas rencontré ce que, comme beaucoup de chercheurs avant lui, rapporte V. Renauld dans les quartiers de Bonne à Grenoble, du Ginko à Bordeaux et Bottière-Chénaie à Nantes, ce *face à face* qu'il décrit entre aménagements des écoquartiers et usages des habitants<sup>140</sup>. En écoutant bien ce que nous disent les habitants de la Confluence, on ne constate pas de ruptures, non plus de hiatus entre les dispositifs techniques du développement durable et leurs usages sociaux mais plutôt toutes sortes de tensions, comme l'ensemble de ce rapport a tenté d'en rendre compte. A son terme, nous voudrions insister sur ce que ces tensions impliquent de médiation, de mises en contact, de construction de ponts et de corps à corps avec ces aménagements. Les dysfonctionnements, aléas et pannes en série, les inadaptations des équipements, la fragilité de certains matériaux qui font le quotidien des habitants de la Confluence donnent lieu à des reprises, des ajustements, à une véritable multiplicité de rapports qui attestent de l'absence de séparation avec ces aménagements. Aussi, pour entrer en rapport avec eux, ces médiations ont recours à d'autres outils ou d'autres objets extérieurs aux projections initiales du projet. Nous pensons ici à tout ce qui est réquisitionné dans le discours des habitants pour rendre compte de leur situation aux prises avec ces aménagements. Par exemple des animaux de compagnie (qui renforcent la solidarité face aux amendes qu'encourent les propriétaires), des classeurs de factures (qui attestent de l'intelligence énergétique et font pièce au dispositif Conso Tab), ou un composteur installé sans l'aval de la mairie d'arrondissement (qui propose une autre définition en acte de l'écologie). Nous remarquons également que ces médiations apparaissent là où tout pourrait nous laisser penser qu'elles en sont absentes : nous pensons ici par exemple à cette figure que nous avons appelé récalcitrante et au dispositif de suivi des consommations Conso Tab qui, bien que faiblement utilisé et vertement critiqué, semble bel et bien agir sur les consommations d'énergies des habitants de la Cité Perrache. Voir aussi, du côté de la ZAC 1, comment les habitants-pionniers, en ne cessant de se plaindre du projet, ne cessent pourtant en même temps de trouver de nouvelles manières pour se lier convenablement à leurs nouveaux entours.

Les médiations dans lesquelles sont engagées les habitants trouvent parfois à s'incarner dans des figures plus ou moins concrètes. Nous faisons référence là à ces médiateurs incarnés, que nous avons appelés anges de la médiation qui, par leur mode de présence sur le quartier, à la fois condensent et déploient les réseaux d'actants humains et non-humains. Mais il en va de même pour les figures plus spectrales comme les *poltergeist*, ces esprits frappeurs et nocturnes, invisibles mais bel et bien agissant. Les *poltergeists* sont sans doute les plus anciens faiseurs de liens sur le quartier, ils manifestent la persistance, sous le projet Lyon Confluence, de l'esprit de « derrière les voûtes », ce quartier interlope, dont la présence des prostituées aujourd'hui témoigne qu'il n'a pas tout à fait disparu encore. Aussi, on pourrait être tenté de penser qu'une ultime séparation ou rupture demeure entre les habitants et leur écoquartier, celle du caractère dé-terrestrialisé et projeté du quartier durable Lyon Confluence et de ses technologies additionnées sans cohérence, soit sa séparation d'avec son milieu naturel. Mais là encore, ce serait donner à la capacité d'agir du projet à la fois trop et trop peu. Trop parce que comme nous l'avons montré, le quartier est depuis ses débuts mis à rude épreuves par l'eau, la terre et le vent. Et trop peu quasiment pour les mêmes raisons : parce que la présence persistante des animaux réputés nuisibles, comme celle du vent sur les terrasses ou de l'eau dans les parkings affirme finalement une écologie au sens fort à la Confluence, c'est-à-dire en prises avec un milieu débordant, qui n'obéit aucunement à l'opération d'urbanisme qui prétendait (enfin) le soumettre. Cette caractéristique des médiations habitantes relève ainsi d'une composition avec le milieu, consistant pour les habitants (mais aussi les aménageurs et les décideurs) à devoir vaille que vaille *faire avec* les aléas qui surviennent et les êtres surprenants qui se manifestent.

Du point de vue des habitants, l'habitabilité de la ville durable se joue en dernier ressort dans les espaces de médiations que sont ces arènes *a priori* banales et sans qualités particulières, les

<sup>140</sup> Voir la troisième partie de la thèse de V. Renauld, « Habiter, une objection des usages », *op. cit.*



assemblées syndicales de copropriété, les interactions quotidiennes entre des locataires et le gardien ou l'agent technique polyvalent de l'OPAC, le Conseil d'Intérêt Local Sud-Presqu'île, ou encore cette association éphémère de locataires opposés à l'éco-rénovation. C'est bien souvent au sein de ces petits collectifs que s'élaborent les réajustements techniques, juridiques et pratiques qui doivent permettre une appropriation commune des différents espaces de la ville durable, en en passant par des questions triviales de grilles à déplacer ou de chasse aux rats, des questions techniques de ventilations double flux défectueuses, ou encore diplomatiques avec les dialogues à toujours renouer autrement avec les institutions ou les bureaux d'étude en charge du suivi des projets.

### ***Habiter c'est élaborer des théories critiques et des systèmes d'explication***

A cette première symétrie entre habitants et aménageurs, nous ajouterons une seconde symétrie : entre chercheurs et habitants cette fois-ci, une symétrie qui se situera cette fois du point de vue de leurs capacités à élaborer des théories critiques. Nous avons documenté tout au long de ce rapport la manière dont les habitants construisent des prises pour agir sur ce qui leur arrive, sur ce qui les entoure, mais tout l'enjeu de notre travail a consisté à ne pas réduire ces capacités à de simples capacités que l'on dirait « ordinaires », intuitives voire instinctives, ce qu'au fond, tout le monde consent à leur accorder. Nous avons au contraire voulu montrer à quel point leurs discours prennent la forme d'argumentaires et de raisonnements très construits, et parfois à portée très lointaine, qui rencontrent en de nombreux points ceux des chercheurs. C'est notamment le cas lorsque les habitants dénoncent le niveau d'abstraction de ces aménagements et dispositifs technologiques par rapport à leurs modes d'existences et à leur manière d'habiter. On retrouve alors dans leurs discours les problèmes pointés par exemple par V. Renauld autour de la « désolidarisation des techniques de l'habitat écologique » ou la « privatisation de l'habitat » (qui « prive l'habitant de chez-soi ») ; théorie qui est aussi celle que propose F. Valegeas à propos du quartier des Brignères à Auxerre lorsqu'il parle de « dépossession du logement par les dispositifs techniques ». Les habitants que nous avons rencontrés formulent le même genre de théorie lorsqu'ils pointent les limites de la ventilation double flux (« qui est-ce qui vit dans une bulle ? ») ou encore quand ils exemplifient leur critique par ce store électrique qui, plutôt que de se baisser, allume la télévision.

Comme on a pu le voir, les théories des dysfonctionnements sont également au cœur des discours recueillis. C'est notamment l'une des caractéristiques de la figure de l'habitant-pionnier tel qu'il est apparu au cours de la recherche, par sa capacité critique et sa posture assez systématique de contre-expertise. La ville prototype dysfonctionne, cela semble assez logique, mais ce qui est beaucoup plus frappant, c'est la capacité des habitants rencontrés à proposer des analyses, des critiques, et des systèmes d'explication pour ces dysfonctionnements. Ces théories, comme les médiations exposées plus haut, constituent en tant que telles d'autres manières de franchir le hiatus supposé entre usages des habitants et aménagements de la ville durable. Penser les pannes, ou encore la faible concrétisation des objets techniques, est une manière selon nous de reprendre le fil, soit de créer quelque chose comme une fiction qui met les habitants à l'échelle de ce qui leur arrive, et qui les prépare à remédier effectivement aux problèmes divers qu'ils rencontrent (on l'a vu avec toute la série des dysfonctionnements et les argumentaires critiques développés par le conseil syndical ou l'association d'opposants). Mais cette théorie des dysfonctionnements se branche également sur une analyse plus profonde de la fragilité de la ville durable, cette « grosse machine » à laquelle ils ont à faire, par laquelle ils font particulièrement valoir leurs facultés d'explication et de mise en cause. Les personnes rencontrées remontent au plus loin les réseaux qui rendent cette machine en apparence si robuste afin d'en révéler l'extrême vulnérabilité ; ils élaborent une critique en règle des logiques de la filière BTP et de ses sous-traitants en cascade, ses logiques de moindre coût, les ouvriers qui travaillent au rendement ou avec des cadences infernales, sans souci pour la qualité du

travail... Analyses qui, là encore rejoignent celles formulées par certains chercheurs, critiques de la marchandisation de la ville, de la puissance et du rôle joué dans cette marchandisation par les grands groupes de promoteurs et d'aménageurs<sup>141</sup>.

Enfin, les habitants font valoir leur expertise du milieu. Cette perception proprement écologique du territoire, on nous l'a souvent décrite comme une lutte contre les éléments, les eaux du fleuve ou les infiltrations dans les remblais, le béton et les terres alluviales qui supportent les différentes strates de réalisations humaines sur le site. De manière symptomatique, c'est le cas de M. S. lorsqu'il nous explique que le maître d'œuvre aurait dû se douter que le chauffage par géothermie serait impossible à mettre en place sur ce site, à cause des cuves des anciennes tanneries et abattoirs qui sont enterrées sous les fondations. Et le responsable des HLM aurait dû le savoir parce que c'est son grand-père qui était l'architecte au moment de la construction de la Cité Perrache sur le site des anciennes tanneries... en 1932. Cet habitant fait preuve d'une connaissance fine à la fois de l'environnement et de l'histoire locale, transmise oralement au fil du temps entre les habitants, au même titre que nombre d'autres histoires un peu secrètes de la cité. Au-delà du caractère anecdotique, cet épisode indique bien comment les aménageurs et chercheurs n'ont pas le monopole des préoccupations, pratiques et connaissances, environnementales. L'exemple de M. S. et des cuves des anciennes tanneries illustre une modalité de la connaissance spécifique à l'habiter et à la transmission orale et horizontale des connaissances qui concernent l'environnement proche, stabilisées par l'épreuve du temps et la communauté de voisins qui s'en fait la garante.

### ***Habiter, c'est problématiser***

Un terme est revenu souvent dans ce rapport, celui de problème : les habitants de la Confluence sont toujours confrontés à des problèmes, ils nous en font part et, à notre tour, nous tentons de restituer la manière dont ils les formulent. Cette position centrale du problème, nous voudrions l'interroger enfin sous l'angle philosophique de la problématisation, et terminer ce faisant le geste de resymétrisation du point de vue et des pratiques habitantes dans la ville durable que nous proposons dans cette conclusion.

Nous avons été amenés à faire apparaître tout au long de ce rapport l'intelligence particulière des habitants, et notamment leur capacité à formuler des problèmes d'ordres très divers (techniques, politiques, écologiques, sociaux, économiques, éthiques...) à partir des situations troublées dans lesquelles ils se trouvent pris et qui mêlent des questions souvent relatives à différents domaines. Or cette capacité à poser des problèmes, c'est justement ce que ne reconnaissent pas, en l'état et dans la majorité des cas, les dispositifs de l'urbanisme urbain durable, et singulièrement tous ceux qui doivent pourtant pouvoir faire le lien avec les habitants (outils de sensibilisation, pédagogiques, de concertation, etc.). On attend des habitants qu'ils s'informent sur les projets, qu'ils adoptent des comportements éco-responsables, qu'ils prennent conscience des enjeux climatiques, et plus largement qu'ils se rendent sensibles à des problèmes qu'on leur soumet, l'environnement même est fabriqué pour transformer leur mode de vie. Mais l'on attend que très rarement voire jamais d'eux qu'ils soient en mesure de formuler, pour leur propre compte et au bénéfice de tous, des problèmes intéressants, des bons problèmes, c'est-à-dire des problèmes qui ouvrent à des solutions possibles.

L'examen des résultats de notre enquête nous fait penser que les habitants dont parlent les aménageurs, ou ceux que le site Lyon-confluence appelle les « usagers du quartier », relèvent plus du règne des machines que de celui des être vivants, et que l'intelligence qu'on leur confère tient plus de l'intelligence artificielle que de l'intelligence humaine. Pour G. Simondon, ce qui différencie les êtres vivants et les machines automatisées, c'est la capacité que les premiers ont de « se donner à

---

<sup>141</sup> Nous pensons ici aux travaux de géographie critique.

eux-mêmes leur propre information », « le vivant a la capacité de se donner lui-même une information, même en l'absence de toute perception, parce qu'il possède la capacité de modifier les formes des problèmes à résoudre ; pour la machine, il n'y a pas de problèmes, juste des données modulant des transducteurs [...] la machine ne peut pas réformer elle-même ses formes »<sup>142</sup>. De ce fait, Simondon fait des êtres humains les témoins des problèmes qui se posent aux machines et que seules, elles ne peuvent se formuler à elles-mêmes : « avant de faire marcher une machine, il faut la programmer ». Si l'on suit Simondon, aucune équivalence ne peut être faite entre les dysfonctionnements techniques des aménagements durables et ce qui trop souvent apparaît dans la littérature comme des dysfonctionnements d'usages, des mésusages ou des « mauvaises pratiques ». Conférer aux habitants la seule capacité à changer de formes, à comprendre des informations qu'on leur fournit, à s'adapter à l'environnement, à modifier leurs comportements, c'est leur refuser au moins trois capacités pourtant fondamentales. D'abord la capacité non plus de changer leurs formes de vie, comme le réclament les dispositifs incitatifs, mais de se donner à eux-mêmes leur propre information et par là, la capacité de problématiser de manière adéquate ce qui leur arrive. Mais c'est aussi leur refuser de devenir, aux côtés des ingénieurs, des architectes et des techniciens, des témoins des problèmes que les technologies d'aménagement durable rencontrent dans leurs premières réalisations. Enfin c'est leur refuser de pouvoir développer, depuis des attachements singuliers à une localité, à un milieu de vie, une pensée et des rapports originaux à l'écologie.

« Résoudre un problème, c'est pouvoir l'enjamber, c'est pouvoir opérer une refonte des formes qui sont les données même du problème. »<sup>143</sup> Les habitants de la Confluence sont constamment obligés de projeter en avant les problèmes qu'ils rencontrent, pour sauter par dessus le hiatus pourtant parfois paradoxalement éprouvé entre les usages et les aménagements, pour assurer une continuité possible de leur habiter. S'il n'y a pas de face à face entre les habitants et les aménageurs ou les concepteurs, il n'y a donc pas non plus de « grand saut » à faire de la part des habitants, ni pour espérer rendre compte adéquatement de leur point de vue. Prendre au sérieux la capacité de problématisation des habitants c'est, comme nous espérons l'avoir montré tout au long de ce rapport, accepter de les suivre lorsqu'ils « sautent » d'un lieu à l'autre, d'un domaine à l'autre, d'un temps à l'autre en traçant une logique qui ne ressemble à aucune logique formelle. Cette logique de problématisation que mettent en œuvre les habitants est une logique d'êtres vivants, aux prises avec les exigences nouvelles et inattendues réclamées par ce milieu encore étrange.

Considérer les habitants comme des êtres qui ont la capacité de problématiser plutôt que comme des automates perfectionnés, c'est enfin apporter une objection de poids au gouvernement des conduites, qui tend à régir de plus en plus l'urbanisme urbain et durable. S'il ne s'agit plus de gouverner des conduites, des flux ou des machines auto-apprenantes mais des êtres capables de poser des problèmes, alors les données même du problème du gouvernement de la ville changent de nature. La question qui se pose alors (et à laquelle nous tentons à la suite d'apporter quelques premiers éléments de réponse) est peut-être toujours celle d'un gouvernement à distance, un gouvernement qui serait aussi de « laisser faire », mais qui plutôt que de réformer les subjectivités dans le sens de ses préconisations, aurait lui-même à s'adapter à des résolutions de problèmes locaux, collectivement décidées et mises en œuvre par des collectifs d'habitants.

---

<sup>142</sup> Simondon, G., *op cit*, p. 144 et suivantes.

<sup>143</sup> *Ibid*, p. 145.

## Acquis de la recherche à l'adresse des décideurs et pistes de recherche

Cette deuxième partie de conclusion est une proposition de synthèse de ce que nous considérons comme les acquis de notre recherche à destination des décideurs. Nous ne proposerons pas ici de prescriptions au sens fort, mais il s'agit plutôt de rappeler quelques principes de vision, de participer à l'élaboration d'un guide de lecture servant à décrypter les enjeux actuels de l'habiter dans la ville durable.

Premièrement, il en va d'un petit rappel, une sorte d'évidence, quelque chose qui va s'en dire mais que nous formulons tout de même : la mise en œuvre de la ville durable ne s'arrête pas sur plan, ou au moment de la livraison des premiers immeubles éco-performants, ni même après l'inauguration en grande pompe de tel ou tel écoquartier. Ce moment d'inauguration correspond plutôt au démarrage d'une nouvelle phase de réalisation : l'épreuve de réalité, avec toutes les innovations, les réajustements qu'une telle épreuve réclame du côté des usagers. Et même quand ces réajustements sont le fait d'êtres, de collectifs récalcitrants, il ne faut pas perdre de vue qu'on a affaire ici non pas à des parasites ou à un brouillage de l'action publique mais sans doute à son effet le plus précieux : quelque chose comme une vie sociale qui finit par prendre dans le paysage inhospitalier d'une ville en chantier. Si les habitants pionniers peuvent faire montre de leurs capacités critiques, c'est à la condition qu'ils fassent preuve aussi d'une vertu spécifique : une certaine opiniâtreté, celle qui les oblige à prendre le relais, à faire les ajustements qui doivent pouvoir effectivement rendre la ville durable habitable. La question qui se pose alors est la suivante : quelle vertu escompter symétriquement de la part des décideurs ? Il s'agit ici d'ouvrir de plein droit le registre des adaptations secondaires, c'est-à-dire d'inviter les décideurs à rester attentifs et vigilants dans la prise en compte et le prendre soin de toutes les initiatives qui s'inventent à cet endroit-là.

Deuxièmement, comme nous l'ont montré le travail initié par les salariées de la MJC Confluence et celui patiemment mené par la chargée de mission autour de la réhabilitation de la Cité Perrache, la concertation, comme réelle prise en compte des volontés des habitants, ne peut fonctionner et avoir les effets escomptés qu'à condition de s'inscrire à la fois localement et dans la durée. C'est parce que les maîtres d'œuvre et financeurs du projet d'éco-rénovation se sont déplacés au lieu même où les problèmes se posaient à la Cité Perrache, et que Mme Gr. passe dans la cité l'essentiel de ses journées depuis plus d'un an, que les plaintes et craintes des habitants ne peuvent être simplement écartées d'un revers de main. Ainsi la concertation est d'abord un processus long, qui nécessite d'associer le plus en amont possible les futurs habitants. La temporalité de l'habiter est celle de la vie, elle nécessite que les décisions qui engagent au plus près cet habiter puissent elles aussi être prises avec le temps qu'elles exigent. La concertation est ensuite un processus fragile, qui nécessite de ne pas perdre de vue que les aller-retours entre habitants et aménageurs doivent s'accomplir avec une certaine régularité mais aussi qu'ils impliquent une confiance suffisante pour avancer pas à pas et ensemble dans le projet. Enfin, elle est un processus situé et pris dans un monde d'attachements, ne répondant pas aux critères de la logique formelle. Il s'agit ici pour les décideurs de mettre en suspend la correspondance toujours forcée entre logique d'aménagement, répondant à des critères techniques internes aux différentes disciplines concernées, et la logique des habitants, répondants à des critères vitaux dont aucun modèle formel ne peut rendre compte. Il faut donc accepter que les logiques du vivant et les logiques techniques du développement urbain durable ne se recouvrent jamais complètement, et que tout l'enjeu consiste précisément à leur donner la possibilité de se mettre en rapport.

Pour illustrer le troisième point que nous voulons mettre ici en avant, nous voudrions dire à nouveau ici ce que nous disions à la fin du chapitre 7 concernant notre mineure, le Village Vertical dans la ZAC des Maisons-Neuves à Villeurbanne, afin d'ouvrir clairement une piste de recherche. Au-delà de l'intérêt spécifique de cette expérimentation, une piste de recherche émerge en effet, qui viserait à élucider la manière dont des expériences pilotes de ce type parviennent s'articuler à l'écoquartier (voire à la ville durable) dans son ensemble : quelles initiatives partant des collectifs expérimentaux vont diffuser, entrer en résonance dans le quartier à l'entour ? Comment une expérimentation singulière est-elle susceptible de se déconfiner et d'entraîner des dynamiques plus larges à l'échelle du quartier ? On voit se profiler à partir de ce cas spécifique un nouveau modèle de gouvernance environnementale qui, au-delà des aménagements urbains éco-performants, au-delà des solutions purement technologiques, et sans tomber dans les ornières du « blockhaus ou du ghetto écologique » prétend s'appuyer sur des acteurs innovants et militants, frayant leurs propres pistes d'émergence pour la ville durable et solidaire.

Le quatrième point sur lequel nous voudrions attirer l'attention des décideurs fait appel aux principes fondateurs du développement urbain durable. Nous voulons parler d'une localité branchée sur le monde global, aussi bien soucieuse des enjeux planétaires auxquels sont confrontés aujourd'hui les êtres humains que des problèmes locaux qu'impliquent ces problématiques dites globales. D'une ville durable soucieuse de maintenir un pluralisme des attachements sensibles et des points de vue informés, prenant en compte au même niveau le point de vue des techniciens et celui des habitants. Enfin, d'un caractère négocié et véritablement discuté démocratiquement des projets.

Comme nous l'avons esquissé plus haut, nous pensons qu'une gouvernance responsable des projets d'urbanisme urbain durable implique une logique d'action publique qui ne cherche pas toujours à cadrer les devenir imprévus des projets, ou les manigances en tout genre des habitants, en amont et par avance ; cette logique de l'accompagnement, attentive aux émergences, nous semble la plus à même de faire la place qu'elles méritent aux « autres écologies », situées et expérimentales, que notre rapport a cherché à mettre en valeur.

## Bibliographie

---

BARRY, A., OSBORNE, T., ROSE, N. (Eds.), *Foucault and political reason : liberalism, neo-liberalism and rationalities of government*, Chicago, University of Chicago Press, 1996.

BARBIER, C., *Étude comparée des politiques urbaines des villes de Lyon et de Hambourg*, Thèse de doctorat en cotutelle en cours, Université Paris 8 et HafenCity Universität de Hambourg, sous la direction d'Yves Sintomer et de Dieter Läßle.

BÉAL, V., « Ville durable et justice sociale. Ce que le développement durable nous dit de la production de l'urbain », in Beal, V., Gauthier, M., Pinson, G., *Le développement durable changera-t-il la ville ? Le regard des sciences sociales*, Publications de l'Université de Saint-Étienne, pp. 239-259, 2011.

BÉAL, V., « Le déclin du développement durable. Changement climatique et transformation de la gouvernance environnementale dans les villes françaises et britanniques », in Hajek, I., Hamman, P., *La gouvernance de la ville durable entre déclin et réinventions. Une comparaison Nord/Sud*, Presses Universitaires de Rennes, 2015, pp. 85-104.

BLONDIAUX, L., FOURNIAU, J-M., « Un bilan des recherches sur la participation du public en démocratie : beaucoup de bruit pour rien ? », *Participations*, n°1, 2011, pp.10-34.

BOISSONADE, J., « Le développement durable face à ses épreuves, Les enjeux pragmatiques des écoquartiers », *Espaces et sociétés*, 2011/4, n° 147, pp. 57-75.

BOISSONADE, J., CHARLES, L., DEVISME, L., FLIPO, F., « Quels sont les ressorts des approches critiques du développement et de la ville durables ? » Retour sur un colloque, *Nature Sciences Sociétés*, n°21, 2013, pp. 109-115.

BONARD, Y., GAILLARD, D., SCHAEFFER, V., « Genève/Lausanne : enjeux sociaux et quartiers durables », *Urbanisme*, n°363, 2008, pp. 56-60.

BONARD, Y., MATTHEY, L., « Les éco-quartiers : laboratoires de la ville durable. Changement de paradigme ou éternel retour du même ? », *Cybergeo : European Journal of Geography*, 2010 [En ligne] <<http://cybergeo.revues.org/23202>>

BURCHELL, G., GORDON, C., MILLER, P. (Eds.), *The Foucault Effect: studies in governmentality*, Chicago, University of Chicago Press, 1991.

CARREL, M., *Faire participer les habitants ? La politique de la ville à l'épreuve du public*, Thèse de Doctorat de sociologie, Université Paris 5, 2004.

CARREL, M., TALPIN, J., « Cachez ce politique que je ne saurais voir ! Ethnographie des conseils de quartier roubaisiens », *Dossier : Ethnographies de la participation*, n° 4, 2012/3, pp. 179-206.

CARREL, M., NEVEU, C., (dir.), *Citoyennetés ordinaires. Pour une approche renouvelée des pratiques citoyennes*, Paris, Éditions Karthala, 2014.

CAUCHARD, L., *Les collèges d'experts et la fabrique de la normalisation technique. Hybridation Normative et Performance de la Haute Qualité Environnementale (HQE) des Bâtiments en France*, Thèse de doctorat en

sociologie, Paris Est, 2010.

CERTEAU (DE), M., *L'invention du quotidien. Les arts de faire Tome 1*. Paris, Folio, 1990.

CERTEAU (DE), M, GIARD, L., MAYOL, P., *L'invention du quotidien Tome 2. Habiter, cuisiner*. Paris. Folio, 1994.

CHARLOT-VALDIEU, C., OUTREQUIN, P., *L'urbanisme durable : concevoir un éco-quartier*, Paris, Le Moniteur, 2009.

CHARVOLIN, F., BÉAL, V., MOREL JOURNAL, C., « La ville durable au risque des écoquartiers. Réflexions autour du projet New Islington, à Manchester », *Espaces et Sociétés*, n°147, 2011, pp. 77-97.

CHATEAURAUNAUD, F., TORNY, D., *Les sombres précurseurs: une sociologie pragmatique de l'alerte et du risque*. éd. EHESS, Paris, 1999.

CHATEURAYNAUD, F., « Les asymétries de prise. Des formes de pouvoir dans un monde en réseaux », Paris, Document du GSPR, EHESS, mars 2006.

CHATEURAYNAUD, F., *Argumenter dans un champ de forces. Essai de balistique sociologique*, Paris, Editions Pétra, 2011.

CHATEUTEYNAUD, F., « Les figures de l'acceptabilité en régime de critique radicale. Regard sociologique sur la dynamique des controverses technologiques et environnementales ». Texte de la communication au colloque ACFAS, « L'acceptabilité sociale des projets miniers : du Québec au reste du monde », Montréal, 14 mai 2014.

DA CUNHA, A., « Les écoquartiers, un laboratoire pour la ville durable : entre modernisations écologiques et justice urbaine », *Espaces et sociétés*, Vol. 1, n°144-145, 2011, pp. 193-200.

DELABARRE, M., MARRY, S., « Habitabilité et nature urbaines : vers un outil d'évaluation des projets urbains », *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement*, Vol. 12, n°2, septembre 2012.

DESPRET, V., *Que diraient les animaux, si... on leur posait les bonnes questions ?*, coll. Les Empêcheurs de penser en rond, La Découverte, 2012.

DEWEY, J., *Logique : la théorie de l'enquête*, Presses Universitaires de France, 1993.

DEWEY, J., *Le public et ses problèmes*, Ed. Farrago/Université de Pau, 2003.

EMELIANOFF C., « L'urbanisme durable en Europe : à quel prix ? », *Écologie et politique*, n°29, 2004, pp. 21-36.

EMELIANOFF, C., « Les quartiers durables en Europe : un tournant urbanistique ? », *Urbia – Les cahiers du développement urbain durable – Eco-quartiers et urbanisme durable*, Lausanne, n°4, juin 2007, pp. 11-30.

EMELIANOFF, C., VILLALBA, B., ZACCAI, E. ,« Inégalités écologiques, inégalités sociales », *Développement durable et territoires*, n°9, 2007.

EMELIANOFF, C., « L'émergence d'une nouvelle culture urbanistique, entretien », *Diagonal*, n° 178, 2008.

EMELIANOFF, C., « La problématique des inégalités écologiques, un nouveau paysage conceptuel », *Écologie & politique*, n°35, 1/2008.

EMELIANOFF, C., STEGASSY, R., *Les pionniers de la ville durable. Récits d'acteurs, portraits de villes en Europe*, Paris, Autrement, 2010.

- EPSTEIN, R., « Gouverner à distance. Quand l'État se retire des territoires », *Esprit*, n°319, 2005, pp. 96-111.
- FABUREL, G., TRIBOUT, S., « Les quartiers durables sont-ils durables ? De la technique écologique aux modes de vie », *Cosmopolitiques*, n°19, 2011.
- FABUREL, G., « Entre les éco-quartiers et l'*habiter* écologique : les valeurs et les principes de l'action territoriale pour la ville durable », Actes du Colloque international des Approches critiques du développement durable, <[www.sociocritiquesdeveloppementdurable.worldpress.com](http://www.sociocritiquesdeveloppementdurable.worldpress.com)>. Consulté le 15 janvier 2013.
- FAIVRE D'ARCIER, B., LECLER, Y., GRANIER, B., LEPRÊTRE, N., *Des éco-quartiers aux « smart cities » : quel rôle pour l'électro-mobilité ? Une comparaison France-Japon*, rapport de recherches financé par l'ADEME, 2016.
- FORTIN, M-J., FOURNIS, Y., « Vers une définition ascendante de l'acceptabilité sociale : les dynamiques territoriales face aux projets énergétiques au Québec », *Natures Sciences Sociétés*, 2014/3 (Vol. 22), pp. 231-239.
- FOUCAULT, M., *Dits et écrits II*, Quarto Gallimard, 2001 : texte « Foucault », in Huisman, D. (ed.), *Dictionnaire des philosophes*, Paris, PUF, 1984, t.I, pp. 942-944.
- FOUCAULT, M., *Manuscrits sur la gouvernementalité* (sans titre, liasse de 11 feuillets numérotés p. 22 à 24 mais non paginés), insérés entre les leçons du 21 février et du 7 mars 1979 de *Naissance de la Biopolitique*. Cité par M. Senellart. dans la postface à M. Foucault. *Sécurité, territoire, population. Cours au collège de France 1977-1978*. Gallimard-Le Seuil, 2004.
- GARDESSE, C., FENKER, M., ZETLOUI-LÉGER, J., « Les projets d'écoquartiers en France : quels « leviers d'expérimentation » pour la participation citoyenne en urbanisme ? », in Mermet, L., Salles, D., *Environnement : La concertation apprivoisée, contestée, dépassée ?*, De Boeck Supérieur éditeur, 2015.
- GRAC, *Ressaisir la citoyenneté urbaine aux bords du politique. Expériences marginales et expériences instituées de participation politique à l'épreuve des projets de rénovation urbaine dans trois pays Catalogne, France et Québec*, Rapport PUCA, Consultation de recherche « Citoyennetés urbaines, formes d'engagements et enjeux de solidarité », 2009.
- GRAC, *Accompagnement des personnes en grande précarité atteintes de maladies graves ou en fin de vie*, Rapport de recherche, Fondation de France, 2011, 241 p.
- GRAC, COPSAT, *De la ville durable à la ville habitable : Expériences de participation instituée et dynamiques collectives autonomes à l'épreuve de l'écologie*, Programme Concertation Décision Environnement, APR 2008/2009, Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, 2013.
- GRAC, *Expérimentations culturelles dans les brèches de la métropole*, Programme de recherche territorialisé en Rhône-Alpes (PRT), Ministère de la culture, PUCA, Lyon Métropole, 2013.
- GRAC, « Prendre soin des personnes en grande précarité atteintes de maladies graves et en fin de vie », *Jalmalv*, Presses Universitaires de Grenoble, n°112, mars 2013, pp. 11-25.
- GRAC, « Pragmatique des contre-politiques de la ville. Alliances, équipements collectifs, milieux de vie », in Carrel, M., Neveu, C., *Citoyennetés ordinaires*, Khartala, 2014.
- GRAC, COPSAT, « Quand un milieu de vie devient résistance à la gouvernementalité : la vallée du squat Can Masdeu à Barcelone », in Boissonade, J., *La ville durable controversée. Les dynamiques urbaines dans le mouvement critique*, Éditions Petra, Paris, 2015.



GRAC, COPSAT, « La politique et l'écologie à l'épreuve de la "ville durable" : quand des collectifs expérimentent des milieux de vie », in Mermet, L., Salle, D. (coord.), *Environnement : la concertation apprivoisée, contestée, dépassée ?*, De Boeck Supérieur, 2015.

GRAC, « Rendre compte avec *politesse* du soin apporté aux grands précaires : Circulations d'enquêtes et écritures attentives », in Pichon, P., Girola, C., Jouve, E. (coord.), *Au temps du sans abrisme*, Presse Universitaire de Saint-Étienne, (à paraître en 2016).

GRAC, *Nouvelles pratiques urbaines diffuses et dynamiques de transition discrètes dans deux métropoles européennes Les cas des « murs à pêches » à Montreuil et du quartier St-Léonard à Liège*, Programme « La Ville ordinaire et la métropolisation », PUCA, 2016 (recherche en cours).

GRAND, D., *Aux bords du chez soi : Etude ethnographique des conditions de l'habiter précaire des hébergés*, Thèse de doctorat de sociologie, Université Jean Monnet de Saint-Étienne, 2013.

GRUDET, I., « Jeu d'images intermédiaires : le grand projet architectural et urbain de Lyon Confluence », *Sociétés & Représentations*, 2/ 2010 (n° 30), pp. 111-122.

HACHE, E., « La responsabilité, une technique de gouvernementalité néolibérale ? », *Raisons politiques*, n°28, 2007/4.

HACHE, E., *Ce à quoi nous tenons, propositions pour une écologie pragmatique*, La découverte, 2011.

HAGEL, Z., *Ville durable : des concepts aux réalisations, les coulisses d'une fabrique urbaine. Marseille ou l'exemple d'une ville méditerranéenne*, Thèse de doctorat en géographie, Université d'Aix-Marseille, 2013.

HARVEY, D., « Social justice, postmodernism and the city », *International Journal of Urban and Regional Research*, vol. 16, n°4, 1992, pp. 588-601.

HARLOE, M., « Social Justice and the City : The New 'Liberal Formulation' », *International Journal of Urban and Regional Research*, vol. 25, n°4, 2001, pp. 889-897.

HENNION, A. « D'une sociologie de la médiation à une pragmatique des attachements », *SociologieS* [En ligne], Théories et recherches, mis en ligne le 25 juin 2013, consulté le 14 mars 2016.

IMRIE, R., RACO, M. (éd.), *Urban renaissance. New labour, community and urban policy*, London, The Policy Press, 2003.

LASCOUMES, P., LE GALÈS, P. (dir.), *Gouverner par les instruments*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 2004.

LATOUR, B., *Petite réflexion sur le culte des dieux faitiches*, Éditions Synthélabo, Les empêcheurs de penser en rond, 1996.

LATOUR, B., « Des sujets récalcitrants », in *La Recherche*, mensuel n°301, septembre 1997.

LATOUR, B., *Enquête sur les modes d'existences*, La Découverte, 2012.

LEFEBVRE, H., *Le droit à la ville I*, 1968 (2ème éd.) et *Le droit à la ville II. Espace et politique*, Paris, L'Arche Editeur, 1972.

LIÉVAL, C., « « Nouveaux risques », controverse environnementale et démocratie participative : l'exemple de l'opposition grenobloise aux nanotechnologies », *Revue Géographique de l'Est* [En ligne], vol. 53 / 1-2 | 2013, mis en ligne le 16 septembre 2013, consulté le 13 mai 2016. URL : <http://rge.revues.org/4616>.

MARIN, L., « Le lieu du pouvoir à Versailles », in Micoud, A. (dir.), *Des haut-lieux, la construction sociale de l'exemplarité*, Editions du CNRS, Paris, 1991.

MAUVAISE TROUPE (collectif), *Contrées. Histoires croisées de la zad de Notre-Dame-des-Landes et de la lutte No TAV dans le Val Susa*, L'éclat, 2016.

MERMET, L., SALLES, D., (coord.), *Environnement : la contestation apprivoisée, contestée, débordée ?*, De Boeck, 2016.

MORAND, L., *Les quartiers durables : du projet de société aux phénomènes de réception. Analyse comparative de l'itinéraire social d'une innovation en France et au Royaume-Uni*, Thèse de doctorat en cours ADEME-PUCA, EHESS Centre Norbert Elias, Marseille.

PARK, R., « La ville comme laboratoire social », 1929, in Grafmeyer, Y., Joseph, I., *L'Ecole de Chicago : Naissance de l'Ecologie urbaine*, Paris, Champ urbain, 1979, pp. 163-165

PAUTARD, E., *Vers la sobriété électrique : politiques de maîtrise des consommations et pratiques domestiques*, Thèse de doctorat en sociologie, Université de Toulouse 2, 2009.

PAUTARD, E., « L'impératif pédagogique dans la rhétorique politique. Le cas des politiques environnementales », in Boissonade, J., *La ville durable controversée. Les dynamiques urbaines dans le mouvement critique*, Éditions Petra, Paris, 2015.

PINSON, G., *Gouverner la ville par projet. Urbanisme et gouvernance des villes européennes*, Paris, Presses de Sciences Po, 2009.

REIGNER, H., « Vers une gouvernance néohygiéniste des conduites ? Les formes renouvelées de la domination dans la ville pluraliste », Working papers du Programme Cities are back in town, 2013-9, Paris, Sciences Po, 2013.

REIGNER, H., « Sous les pavés de la qualité urbaine. Gouvernement des territoires, gouvernement des conduites et formes renouvelées de la domination dans la ville neohygiéniste », Political science. Institut d'Études Politiques de Paris, HDR, 2013.

RENAULD, V., *Fabrication et usage des écoquartiers français. Eléments d'analyse à partir des quartiers De Bonne (Grenoble), Ginko (Bordeaux) et Bottière-Chénaie (Nantes)*, Thèse de doctorat en Géographie, Aménagement, Urbanisme, INSA de Lyon, 2012.

RIVET, F., *Le Quartier Perrache, 1766-1946*, étude d'histoire et de géographie urbaines, Texte imprimé. Lyon, Audin, 1951.

ROCHER, L., « Le chauffage urbain dans la transition énergétique : des reconfigurations entre flux et réseau », *Flux*, n°92, 2013/2, pp. 23-35.

ROUVROY, A., BERNS, T., « Gouvernamentalité algorithmique et perspectives d'émancipation. Le disparate comme condition d'individuation par la relation ? », *Réseaux*, n°177, 2013/1, pp.163-196.

RUDOLF, F., « Les éco-quartiers : une contribution socio-technique à la réception du développement durable en Allemagne », *Revue d'Allemagne et des pays de langue allemande*, Tome 39, n° 3, 2007, pp. 343-352.

RUMPALA, Y., « La 'consommation durable' comme nouvelle phase d'une gouvernementalisation de la consommation », *Revue Française de Science Politique*, vol 59, n°5, 2009, pp. 967-996.

RUMPALA, Y., « Recherche de voies de passage au « développement durable » et réflexivité institutionnelle.

- Retour sur les prétentions à la gestion d'une transition générale », *Revue Française de Socio-Économie*, 2010/2 n° 6, pp. 47-63.
- SCHAEFFER, V., RUEGG, J., LITZSTORF SPINA, N., « Quartiers durables en Europe : enjeux sociaux et processuels », *Urbanisme*, n°371, mars-avril 2010, pp. 27-32.
- SCHNEIDER, F., *L'Écologiste*, n°11, octobre 2003.
- SERRES, M., *La légende des anges*, Flammarion, 1993.
- SIMONDON, G., *Du mode d'existence des objets techniques*, Aubier, 2012.
- SHOVE, E., « Beyond the abc : Climate change policy and theories of social change », *Environment and Planning*, vol.42, pp. 1273-1285.
- SOUAMI, T., *Ecoquartiers : secrets de fabrication. analyse critique d'exemples européens*, Paris, Ed. les Carnets de l'info, 2009.
- SUBRÉMON, H., *Habiter avec l'énergie. Pour une anthropologie sensible de la consommation d'énergie*, Thèse de doctorat de sociologie, Université Paris-Ouest Nanterre La Défense, 2009.
- SUBRÉMON, H., « Le climat du chez-soi : une fabrication saisonnière », *Ethnologie française*, vol.40, n°4, 2010, pp. 707-714.
- SUBRÉMON, H., « Les citadins et leur intelligence. Pour une socio-anthropologie de l'environnement du milieu urbain. Pistes pour une approche des savoirs locaux en ville », in Poirot-Delpech S., Raineau F., *Regards sur la crise écologique. Pour une socio-anthropologie de l'environnement. Tome 2*, L'Harmattan, Paris, 2012.
- SUBRÉMON, H., « Pour une intelligence énergétique : ou comment se libérer de l'emprise de la technique sur les usages du logement », *Métropolitiques*, 2012.
- TABURET, A., *Promoteurs immobiliers privés et problématiques de développement durable urbain*, Thèse de doctorat en géographie, Université du Mans, 2012.
- THEYS, J., EMELIANOFF, C., « Les contradictions de la ville durable », *Le Débat*, n°113, 2001, pp. 122-135.
- THEYS, J., *Les inégalités écologiques, dimension oubliée de l'action publique : entre raisons politiques et explications épistémologiques*, Collection « Inégalités sociales et environnementales », Institut d'Urbanisme de Paris, 2005.
- THEYS, J., « L'approche territoriale du développement durable, condition d'une prise en compte de sa dimension sociale », 2002. [en ligne] <<http://developpementdurable.revues.org/document1475.html>>. Consulté le 15 janvier 2013.
- VALEGEAS, F., *Concevoir et habiter un quartier dit durable : injonctions écologiques et dynamiques collectives à Beaugerard (Rennes) et Les Brichères (Auxerre)*, Thèse de doctorat en Aménagement de l'espace et urbanisme, Paris Est, 2014.
- VEYRET, Y., JALTA, J., *Développements durables : Tous les enjeux en 12 leçons*, Editions Autrement, 2010.
- VIEL, L., LIZARRALDE, G., MAHERZI, F. A., THOMAS-MARET, I., « L'influence des acteurs dans les grands projets urbains : Les cas du Quartier des spectacles de Montréal et de Lyon Confluence », *Journal Cybergé*, 604, Avril 2012.
- VIVIEN, F.-D., *Le développement soutenable*, Paris, La Découverte, 2005.

ZITOUNI, B., « L'écologie urbaine : mode d'existence ? mode de revendication ? », *Cosmopolitiques*, n°7, août 2014.

« Politique de la ville et développement urbain durable », Rapport Délégation Interministérielle à la Ville, mars 2003.

« Pour une ville durable », Direction Générale de l'Aménagement, du Logement, et de la Nature, novembre 2011.

« La ville intelligente : état des lieux et perspectives en France », Commissariat Général au Développement Durable, *Études et documents*, n° 73, novembre 2012.

*Comment assurer la prise en compte de l'environnement dans le cadre d'une ZAC ?*, Rapport CETE Lyon au MEEDDM, septembre 2010.

Document « Vision 2020 » Grand Lyon.